

Oeuvres de Napoleon Bonaparte, TOME III.

Napoleon Bonaparte

The Project Gutenberg EBook of Oeuvres de Napoleon Bonaparte, TOME III.
by Napoleon Bonaparte

This eBook is for the use of anyone anywhere at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.net

Title: Oeuvres de Napoleon Bonaparte, TOME III.

Author: Napoleon Bonaparte

Release Date: July 12, 2004 [EBook #12893]

Language: French

Character set encoding: ASCII

*** START OF THIS PROJECT GUTENBERG EBOOK NAPOLEON, TOME III ***

Produced by Robert Connal, Renald Levesque and the Online Distributed Proofreading Team. This file was produced from images generously made available by gallica (Bibliothèque nationale de France) at <http://gallica.bnf.fr>

OEUVRES DE

NAPOLEON BONAPARTE.

TOME TROISIEME.

MDCCCXXI.

EXPEDITION D'EGYPTE.

(Suite)

Livros Grátis

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

Au quartier-general du mont Carmel, le 28 ventose an 7 (18 mars 1799.)

Au general Reynier ou au commandant de Cesaree.

Le scheick qui vous remettra cette lettre, citoyen general, me fait esperer qu'il pourra reunir assez de moyens de transport pour faire venir a Caiffa le riz et le biscuit qui doivent etre arrives a Cesaree: concertez-vous avec lui et donnez-lui toute l'assistance dont il peut avoir besoin.

Nous sommes maitres de Caiffa, ou nous avons trouve des magasins de coton et entre autres trois mille quintaux de ble.

La route de Cesaree a Saint-Jean d'Acre passe par Caiffa et va toujours le long de la mer. Le general Reynier doit avoir reçu l'ordre de laisser un bataillon a Cesaree et de se rendre avec le reste a Saint-Jean d'Acre.

Faites passer la lettre ci-jointe a l'adjudant-general Grezieux.

BONAPARTE.

Au quartier-general du mont Carmel, le 28 ventose an 7 (18 mars 1799).

A l'adjudant-general Grezieux.

Nous nous sommes emparees de Caiffa, ou nous avons trouve des magasins de coton et trois mille quintaux de ble, prise d'autant meilleure, que ce ble etait destine a l'approvisionnement de l'escadre qui bloque Alexandrie.

Le capitaine Smith, avec deux vaisseaux de guerre anglais, est arrive d'Alexandrie a Saint-Jean d'Acre: ainsi, si notre flottille arrivait, vous feriez débarquer promptement les denrees, vous feriez entrer dans la rade les batimens, tels que la Fortune, qui pourraient y entrer, et vous renverriez sur-le-champ les autres prendre leur station a Damiette.

Nous avons eu une affaire au village de Kakoun avec la cavalerie de Djezzar, reunie a des Arabes et a des paysans. Apres quelques coups de canon, tout s'est disperse; la cavalerie de Djezzar a fait en quatre heures deux journees de marche; elle est arrivee a Acre le meme jour de l'affaire, et y a porte la consternation et l'effroi; la plupart de cette cavalerie est aujourd'hui dispersee. L'investissement d'Acre sera fait ce soir: faites connaitre ces nouvelles a Damiette et au Caire.

Envoyez-nous le plus de biscuit et de riz que vous pourrez, sur des batimens qui débarqueront a Courra ou a Tentoura: nous sommes bien avec les habitans de ce pays, qui sont venus au devant de nous et se comportent fort bien.

BONAPARTE.

Au quartier-general du mont Carmel, le 28 ventose an 7 (18 mars 1799).

Au contre-amiral Ganteaume_.

Vous donnerez l'ordre, citoyen general, a la flottille commandee par le capitaine Stendelet, si elle n'est pas encore sortie de Damiette, de ne pas sortir: il fera seulement sortir le Pluvier_, charge de riz et de biscuit, lequel se rendra a Jaffa, ou il débarquera son chargement, et apres quoi il s'en retournera.

Si la flottille etait partie, vous lui enverriez l'ordre de rentrer, en dechargeant les denrees a Jaffa, si elle peut le faire sans eprouver aucun retard: elle ira a Damiette, ou, si elle le peut, a Bourlos.

Vous donnerez l'ordre au contre-amiral Perree de ne pas operer sa sortie, et, s'il l'avait operee et qu'il ne trouvat votre ordre qu'a Jaffa, de faire une tournée du cote de Candie, afin de recueillir des nouvelles des batimens venant d'Europe, et de venir quinze ou vingt jours apres son depart de Jaffa a Damiette, ou il trouvera de nouvelles instructions: dans l'intervalle du temps, il enverra a Damiette un brick pour faire part des nouvelles qu'il aurait pu apprendre.

BONAPARTE.

Au quartier-general du mont Carmel, le 28 ventose an 7 (18 mars 1799).

PROCLAMATION.

Aux scheicks, ulemas, scherifs, orateurs de mosques et autres habitans du pachalic d'Acre_.

Dieu est clement et misericordieux.

Dieu donne la victoire a qui il veut; il n'en doit compte a personne.
Les peuples doivent se soumettre a sa volonte.

En entrant avec mon armee dans le pachalic d'Acre, mon intention est de punir Djezzar-Pacha de ce qu'il a ose me provoquer a la guerre, et de vous delivrer des vexations qu'il exerce envers le peuple. Dieu, qui tot ou tard punit les tyrans, a decide que la fin du regne de Djezzar etait arrivee.

Vous, bons musulmans, habitans, vous ne devez pas prendre l'epouvante, car je suis l'ami de tous ceux qui ne commettent point de mauvaises actions et qui vivent tranquilles.

Que chaque commune ait donc a m'envoyer ses deputes a mon camp, afin que je les inscrive et leur donner des sauf-conduits, car je ne peux pas repondre sans cela du mal qui leur arriverait.

Je suis terrible envers mes ennemis, bon, clement et misericordieux envers le peuple et ceux qui se declarent mes amis.

BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 29 ventose an 7 (19 mars 1799).

Au fils d'Omar-Daher.

Omar-Daher, qui pendant tant d'annees a commande a Acre, dans la Tiberiade et dans toute la Galilee, homme recommandable par ses grandes actions, les talens distingues qu'il avait recus de Dieu, et la bonne conduite qu'il a tenue en tout temps envers les Francais, dont il a constamment encourage le commerce, a ete detruit et remplace par Djeddar-Pacha, homme feroce et ennemi du peuple. Dieu, qui tot ou tard punit les mechans, veut aujourd'hui que les choses changent.

J'ai choisi le scheick Abbas-el-Daher, fils d'Omar-Daher en consideration de son merite personnel, et convaincu qu'il sera comme son pere ennemi des vexations et bienfaiteur du peuple, pour commander dans toute la Tiberiade, en attendant que je puisse le faire aussi grand que son pere. J'ordonne donc, par la presente, au scheick El-Beled et au peuple de la Tiberiade de reconnaitre le scheick Abbas-El-Daher pour leur scheick.

Nous l'avons en consequence revetu d'une pelisse.

J'ordonne egalement au scheick El-Beled de Nazareth de lui faire remettre les maisons, jardins et autres biens que le scheick Omar-Daher possedait a Nazareth.

BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 30 ventose an 7 (20 mars 1799).

A l'emir Bechir.

Après m'être emparé de toute l'Egypte, j'ai traversé les déserts et suis entré en Syrie; je me suis emparé des forts d'El-Arich, Gaza et Jaffa, qu'avaient envahis les troupes de Djeddar-Pacha; j'ai battu et détruit toute son armée; je viens de l'enfermer dans la place d'Acre, dont je suis occupé depuis avant-hier à faire le siège.

Je m'empresse de vous faire connaître toutes ces nouvelles, parce que je sais qu'elles doivent vous être agréables, puisque toutes ces victoires anéantissent la tyrannie d'un homme féroce qui a fait autant de mal à la brave nation druse qu'au genre humain.

Mon intention est de rendre la nation druse indépendante, d'alléger le tribut qu'elle paye, et de lui rendre le port de Bezouth, et autres villes qui lui sont nécessaires pour les débouchés de son commerce.

Je désire que le plus tôt possible vous veniez vous-même ou que vous envoyiez quelqu'un pour me voir ici devant Acre, afin de prendre tous les arrangements nécessaires pour vous délivrer de nos ennemis communs.

Vous pourrez faire proclamer dans tous les villages de la nation druse que ceux qui viendront apporter des vivres au camp et surtout du vin et de l'eau-de-vie, seront exactement payés.

BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 1er germinal an 7 (21 mars 1799).

Au scheick Mustapha-Bekir_

Le scheick Mustapha-Bekir, homme recommandable par ses talens et par son credit, qui lui ont merite les persecutions d'Achmet-Pacha, qui l'a tenu sept ans dans les fers, est nomme commandant de Saffet et du port de Guerbanet Yakoub.

Il est ordonne a tous les scheicks et habitans de lui preter main-forte pour arreter les Musselinins, les troupes de Djezzar et autres qui s'opposeront a l'execution de nos ordres: il a ete a cet effet revetu d'une pelisse. Il lui est expressement recommande de ne commettre aucune vexation envers les fellahs et de repousser avec courage tous ceux qui pretendraient entrer sur le territoire du pachalic d'Acre.

BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 2 germinal an 7 (22 mars 1799).

A l'adjudant-general Almeyras_

Je vous ai expedie deux bateaux le 13 et le 16, pour vous faire connaitre nos besoins d'artillerie. Les boulets que nous a envoyes l'ennemi, joints a ceux que vous nous avez fait passer a Jaffa, nous mettent a meme de pouvoir attaquer dans trois ou quatre jours.

Tout le pays est entierement soumis et devoue; une armee venue de Damas a ete completement battue; le general Junot, avec trois cents hommes de la deuxieme legere, a battu trois a quatre mille hommes de cavalerie, en a mis cinq a six cents hors de combat, et pris cinq drapeaux: c'est une des affaires brillantes de la guerre.

Ne perdez pas de vue les fortifications et les approvisionnemens de Lesbeh; car, si l'hiver et le printemps nous nous sommes battus en Syrie, il serait possible que cet ete une armee de débarquement nous mit a meme d'acquies de la gloire a Damiette.

Donnez de vos nouvelles au general Dugua.

BONAPARTE.

An camp d'Acre, le 7 germinal an 7 (27 mars 1799)

Au Mollah Murad-Radeh a Damas_

Je m'empresse de vous apprendre, afin que vous en fassiez part a vos

compatriotes de Damas, mon entree en Syrie. Djeddar-Pacha ayant fait une invasion en Egypte, et ayant occupe le fort d'El-Arich avec; ses troupes, je me suis vu oblige de traverser les deserts pour m'opposer a ses agressions: Dieu, qui a decide que le regne des tyrans tant en Egypte qu'en Syrie devait etre termine, m'a donne la victoire. Je me suis empare de Gaza, Jaffa et Caiffa, et je suis devant Acre, qui d'ici a peu de jours sera en mon pouvoir.

Je desire que vous fassiez connaitre aux ulemas, aux scherifs et aux principaux scheicks de Damas, ainsi qu'aux agas des janissaires, que mon intention n'est point de rien faire qui soit contraire a la religion, aux habitans et aux proprietes des gens du pays: en consequence je desire que la caravane de la Mecque ait lieu comme a l'ordinaire. J'accorderai, a cet effet, protection et tout ce dont elle aura besoin: il suffit qu'on me le fasse savoir.

Je desire que, dans cette circonstance essentielle, les habitans de Damas se conduisent avec la meme prudence et la meme sagesse que les habitans du Caire; ils me trouveront le meme, clement et misericordieux envers le peuple, et zele pour tout ce qui peut interesser la religion et la justice.

BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 13 germinal an 7 (2 avril 1799).

A l'adjudant-general Almeyras.

J'expedie a Damiette un batiment, pour vous donner des nouvelles de l'armee et porter des lettres du general Dommartin au commandant de l'artillerie, au contre-amiral Ganteaume et au commandant de la flottille.

Je vous prie de prendre toutes les mesures pour nous envoyer le plus promptement possible toutes les munitions de guerre qui sont a Damiette, sur des djerms. Le general Dugua me mande qu'il a envoye a Damiette deux mille boulets de 12 et de 8, et des obusiers. Si nous les avons ici, Saint-Jean d'Acre serait bientot pris. Nous eprouvons une grande penurie de munitions de guerre.

Les forts de Saffet-Sour et la plus grande partie des montagnes qui nous entourent, sont soumis; donnez ces nouvelles au Caire et a Alexandrie: une partie de l'armee ne tardera pas a etre de retour.

BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 16 germinal an 7 (5 avril 1799).

Au meme.

Je vous ai expedie le 13 un bateau avec un officier de marine, pour vous faire connaitre le besoin que nous avons de munitions de guerre: de peur qu'il ne soit pas arrive, je vous en expedie un second.

Faites porter sur des djermes ou sur tout autre bâtiment, tous les boulets de 12 et de 8 d'obusiers, et les cartouches d'infanterie que vous aurez à votre disposition à Damiette.

Envoyez-nous également les pièces d'un calibre supérieur à 8, qui seraient arrivées d'Alexandrie à Damiette, ou qui se trouveraient à Damiette par un accident quelconque: ces bâtiments iront droit à Jaffa, ou ils débarqueront leurs munitions de guerre.

Donnez de nos nouvelles à Alexandrie et au Caire. L'armée est abondamment pourvue de tout, et tout va fort bien; tous les peuples se soumettent: les Mutuelis, les Maronites et les Druses sont avec nous. Damas n'attend plus que la nouvelle de la prise de Saint-Jean d'Acre pour nous envoyer ses clefs; les Maugrabins, les mameloucks et autres troupes de Djezzar se sont battues entre elles: il y a eu beaucoup de sang répandu.

Par les dernières nouvelles que j'ai reçues d'Europe, les rois de Sardaigne et des Deux-Siciles n'existent plus. L'empereur a désavoué la conduite du roi de Naples, la paix de Rastadt était sur le point d'être conclue; ainsi la paix générale n'était pas encore troublée: il faisait un froid excessif.

Envoyez des ordres à Catieh pour faire filer sur l'armée le plus promptement possible les munitions de guerre qui peuvent y être. Je compte sur votre intelligence et sur votre zèle pour faire passer sans délai les munitions de guerre que je vous ai demandées.

BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 16 germinal an 7 (5 avril 1799).

A l'adjudant-général Grezieux.

Je vous réexpédie, citoyen général, le bateau qui nous est arrivé ce matin de Jaffa, pour vous faire connaître nos besoins.

Il y a huit jours qu'un bataillon avec tous les moyens de charrois du parc, est parti pour prendre à Jaffa des pièces de 4 et autres munitions de guerre: nous espérons qu'il sera de retour demain.

Le contre-amiral Ganteaume a expédié, il y a quatre jours, un officier sur un bâtiment, pour Damiette: j'apprends qu'il a passé à Jaffa.

Il a été expédié à Damiette pour porter des ordres pour que toutes les munitions de guerre qui sont à Damiette partent pour Jaffa.

Nous avons le plus grand besoin de boulets de 12, de 8, d'obus et de bombes, des mortiers de Jaffa et des cartouches d'infanterie: ce ne sera qu'à leur arrivée que nous pourrons attaquer et prendre Acre.

Des l'instant que le convoi par terre sera arrivé, on le laissera reposer un jour, et on le renverra pour aller prendre à Jaffa les munitions de guerre qui pourraient y être arrivées.

Faites mettre sur une djerme trois des obusiers turcs que nous avons trouves a Jaffa avec tous les obus propres a ces obusiers, qui se trouvent a Jaffa.

Faites mettre aussi toutes les bombes des mortiers que nous avons trouvees a Jaffa, et qui ne seraient pas parties par terre.

Le batiment peut se rendre a Tentoura, ou il débarquera, s'il y trouve des troupes francaises; sinon il profitera de la nuit pour venir a Caiffa.

Le commodore Sidney Smith avec les deux vaisseaux le Tigre et le Thesee, apres avoir ete absent dix jours, vient de retablir sa croisiere depuis deux jours. La flotte du citoyen Stendelet a reçu ordre de se rendre a Jaffa; il débarquera les vivres et l'artillerie qu'il peut avoir.

L'avis l'Etoile a ordre de desarmer et de laisser les deux pieces de 18 que vous nous enverrez par le prochain convoi.

Le contre-amiral Perree a reçu egalement l'ordre de faire arriver a Jaffa trois pieces de 24, quatre de 18 et des mortiers, avec sis cents boulets de 12.

BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 19 germinal an 7 (8 anil 1799).

Au general Marmont.

Vous aurez sans doute reçu, citoyen general, les differentes lettres que je vous ai ecrites depuis la prise d'El-Arich jusqu'a celle de Jaffa.

Nous sommes depuis quinze jours devant Saint-Jean d'Acre, ou nous tenons enferme Djeddar-Pacha. La grande quantite d'artillerie que les Anglais y ont jete avec un renfort de canoniers et d'officiers, joint a notre peu d'artillerie, a retarde la prise de cette place; mais les deux vaisseaux de guerre anglais se sont laches hier contre nous, et nous ont tire plus de deux mille boulets, ce qui nous en a approvisionnes: j'ai donc lieu d'esperer que sous peu de jours nous serons maitres de cette place.

Nous sommes maitres de Saffet-Sour: les Mutuelis et les Druses sont avec nous.

J'espere que vous n'aurez pas perdu un instant pour l'armement et pour l'approvisionnement d'Alexandrie, et que vous serez en mesure pour recevoir les ennemis, s'ils se presentent de ce cote. Je compte, dans le mois prochain, etre en Egypte et avoir fini toute mon operation de Syrie.

BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 24 germinal an 7 (13 avril 1799).

Au general Kleber.

J'ai recu, citoyen general, vos differentes lettres.

L'adjudant-general Leturcq, qui est arrive a Caiffa avec le convoi, nous apporte de quoi faire une grande quantite de cartouches. Des l'instant qu'elles seront faites, on vous en enverra le plus qu'il sera possible.

Le general Murat laissera a Saffet les cent cinquante hommes de la vingt-cinquieme que vous aviez laisses a Caiffa; vous les prendrez la pour les placer ou vous jugerez a propos. Je desirerais qu'avec le reste de sa colonne il put etre de retour pour l'assaut d'Acre, qui pourra avoir lieu le 30.

Ecrivez a Gherrar qu'il a tort de se meler d'une querelle qui le conduira a sa perte: comment, lui qui a eu tant a se plaindre d'un homme aussi feroce que Djezzar, peut-il exposer la fortune et la vie de ses paysans pour un homme aussi peu fait pour avoir des amis? que sous peu de jours Acre sera pris, et Djezzar puni de tous ses forfaits, et qu'alors il regrettera, peut-etre trop tard, de ne pas s'etre conduit avec plus de sagesse et de politique. Si cette lettre est nulle, elle ne peut, dans aucun cas, faire un mauvais effet.

Votre bataille est fort bonne; cela ne laisse pas de beaucoup degouter cette canaille, et j'espere que si vous les revoyez, vous pourrez trouver moyen d'avoir leurs pieces.

Est-il bien sur que le pont, qui est plus bas que le lac Tabarieh, soit detruit? Les habitans du pays, dans les differens renseignemens qu'ils me donnent, me parlent toujours de ce pont comme si les renforts pouvaient venir par la, et des lors comme s'il n'etait pas detruit.

Le mont Thabor est temoin de vos exploits. Si ces gens-la tiennent un peu, et que vous ayez une affaire un peu chaude, cela vous vaudra les clefs de Damas.

Si dans les differens mouvemens qui peuvent se presenter, vous trouvez moyen de vous mettre entre eux et le Jourdain, il ne faudrait pas etre retenu par l'idee que cela les ferait marcher sur nous. Nous nous tenons sur nos gardes, nous en serions bien vite prevenus, et nous irions a leur rencontre; mais alors il faudrait que vous les poursuivissiez en queue assez vivement. Mais je sens que ces gens-la ne sont pas assez resolus pour cela. Si cela arrivait, ils s'eparpilleraient tout bonnement en route.

J'ai envoye, il y a trois jours, a Saffet un homme qui est depuis Jaffa avec nous, pour avoir une conference avec Ibrahim-Bey, et doit etre de retour demain, et, si la cavalerie qui est devant Saffet l'a empeche de remplir sa mission, je vous l'enverrai: il sera plus a portee de la remplir de chez vous.

BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 25 germinal an 7 (14 avril 1799).

Au general Marmont.

J'imagine qu'a l'heure qu'il est, citoyen general, vous aurez approvisionne le fort de Raschid de mortiers avec de bonnes pieces a cinq cents coups au moins.

J'ai recu votre lettre du 8 germinal, et j'ai appris avec plaisir que _le Pluvier_ s'etait sauve a Alexandrie: il doit avoir douze cents quintaux de riz a son bord; vous pouvez vous en servir pour augmenter vos approvisionnements.

Recrutez et completez les quatre bataillons qui sont sous vos ordres, ainsi que la legion nautique. Les recrues que vous nous avez envoyees d'Alexandrie se sont sauvees a la premiere affaire, ont tenu bon a la seconde., et se battent aujourd'hui tous les jours a la tranchee avec le plus grand courage.

Le general Junot s'est couvert de gloire le 19, au combat de Nazareth; avec trois cents hommes de la deuxieme d'infanterie legere, il a battu quatre mille hommes de cavalerie; il a pris cinq drapeaux et tue ou blesse pres de six cents hommes: c'est une des affaires brillantes de la guerre.

Notre siege avance: nous avons une galerie de mine qui deja depasse la contrescarpe, chemine sous le fosse a trente pieds sous terre, et n'est plus qu'a dix-huit pieds du rempart.

Sur le front d'attaque, nous avons deux batteries a soixante toises, et quatre a cent toises, pour contrebattre les flancs. Depuis quinze jours nous ne tirons pas un seul boulet: l'ennemi tire comme un enrage; nous nous contentons de ramasser humblement ses boulets, de les payer vingt sous et de les entasser au parc, ou il y en a deja pres de quatre mille. Vous voyez qu'il y a de quoi faire un beau feu pendant vingt-quatre heures, et faire une bonne breche. J'attends, pour donner le signal, que le mineur puisse faire sauter la contrescarpe a l'extremite d'une double sape, qui marche droit a une tour. Nous sommes encore a huit toises de la contrescarpe: c'est l'histoire de deux nuits. L'ennemi nous a tire trois ou quatre mille bombes; il y a dans la place beaucoup d'Anglais et d'emigres francais: vous sentez que nous brulons d'y entrer: il y a a parier que ce sera le 1er floreal: le siege, a defaut d'artillerie et vu l'immense quantite de celle de l'ennemi, est une des operations qui caracterisent le plus la constance et la bravoure de nos troupes: l'ennemi tire ses bombes avec une grande precision. Jusqu'a cette heure, ce siege nous coute soixante hommes tues et trente blesses. L'adjoin Mailly, les adjudans-generaux Lescale et Hacigue sont du nombre des premiers.

Le general Caffarelli, mon aide-de-camp Duroc, Eugene, l'adjudant-general Valentin, les officiers de genie Sanson, Say et Souhait sont du nombre des blesses; on a ete oblige d'amputer le bras du general Caffarelli: sa, blessure va bien.

Damas n'attend que la nouvelle de la prise d'Acre pour se soumettre.

Je serai dans le courant de mai de retour en Egypte: profitez des batimens de transport qui partiraient, ou expediez-en un pour donner de nos nouvelles en France. Vous avez du recevoir la relation de Jaffa, qui a ete imprimee.

Approvisionnez-vous, et que vos soins ne se bornent pas a Alexandrie; songez que cela n'est rien si le fort de Raschid n'est pas en etat de faire une bonne resistance; il faut qu'il y ait un bon massif de terre, des mortiers, des obusiers, des canons approvisionnes a six cents coups par piece. Apres avoir fortifie votre arrondissement, vous aurez la gloire de le defendre cet ete: je vous repete ce que je vous ai dit dans ma lettre du 21 pluviöse, de me faire faire une bonne carte de votre arrondissement, en y comprenant une partie du lac Bourlos: vous savez combien cela est necessaire dans les operations militaires.

Faites connaitre dans votre arrondissement que j'ai revetu le fils de Daher, et que je l'ai reconnu le scheick de Saffet et du pachalic d'Acre.

Nous pourrions bien aujourd'hui donner un million si nous avions ici les pieces de siege embarquees a Alexandrie.

Si les Anglais laissent la sortie un peu libre, vous pourriez envoyer un petit batiment a Jaffa pour me porter de vos nouvelles et pour en recevoir des notres; il faudrait qu'il fut assez petit pour pouvoir aller a Damiette ou sur le lac Bourlos.

BONAPARTE.

Au camp d'Acre, le 25 germinal an 7 (14 avril 1799).

Au commandant de Jaffa.

Je vous envoie, citoyen commandant, un nouveau convoi par terre, pour prendre les pieces et les munitions de guerre qui se trouvent a Jaffa.

Faites filer par mer sur des bateaux a Tentoura tout ce que le convoi ne pourra pas porter.

Faites l'inspection des differens magasins, et veillez a ce que les garde-magasins soient en regle, a ce que les hopitaux soient tenus proprement et qu'on y trouve tous les secours que permettent les circonstances.

BONAPARTE.

Au mont Thabor, le 29 germinal an 7 (18 avril 1799).

Au general Ganteaume.

Je recois a l'instant la lettre par laquelle vous m'annoncez l'arrivee du contre-amiral Perree a Jaffa; vous lui enverrez sur-le-champ l'ordre 1 deg.. de rembarquer deux pieces de 18 avec la moitie des boulets de 12, qu'en consequence de votre ordre il avait laisses a Jaffa.

2 deg.. De remplacer les pieces de 18, qu'il se trouve avoir laisses a Jaffa, par un pareil nombre de pieces de 12, qu'il prendrait sur _la

Courageuse_. Si _l'Etoile_ etait arrivee, il pourrait prendre les pieces de 18 de _l'Etoile_, pour se completer. Si la grosse mer s'opposait a tous ses mouvemens, et lui faisait perdre trop de temps, vous lui ferez sentir que, dans sa position, il faut qu'il calcule avant tout le temps.

3 deg.. Laissez le contre-amiral Perree maitre de se porter soit sur Candie, soit sur Chypre, afin de pouvoir reparaitre du 6 au 10 du mois prochain, soit sur Jaffa, soit sur Sour.

La place d'Acre sera prise alors, et je l'expedierai en Europe avec une mission particuliere. Pour peu que le contre-amiral Perree soit poursuivi par l'ennemi, vous le laisserez maitre de se refugier soit a Alexandrie, soit dans un port d'Europe; dans ce dernier cas, vous lui ferez connaitre que j'attends de lui qu'il ne tarde pas a nous amener des fusils, des sabres et quelques renforts, ne fut-ce que quelques centaines d'hommes. Il pourra diriger sa marche sur Damiette, sur Jaffa, sur Saint-Jean d'Acre ou sur Sour, et, s'il avait plus de quinze cents hommes, il pourrait meme les débarquer a Derne.

Faites-lui sentir cependant que je compte assez sur son zele et sur ses talens pour esperer qu'il pourra croiser huit jours, faire beaucoup de mal aux Anglais, dont les vaisseaux marchands couvrent le Levant.

Dans tous les cas, mon intention est que, avec ses trois fregates, il hasarde un de ses meilleurs avisos, en se dirigeant sur Sour. Vous connaissez-la position dans laquelle nous sommes, la situation de la cote; ajoutez-y tout ce que les connaissances de votre metier peuvent vous suggerer.

Le contre-amiral Perree est autorise a prendre tous les gros batimens turcs.

Si les vents le poussaient du cote de Tripoli, de Syrie, faites-lui connaitre que les Anglais recoivent leurs vivres et leurs munitions de ce cote, et qu'il pourrait leur intercepter quelque convoi.

En tout cas, j' imagine que vous lui direz de porter toujours pavillon anglais et de se tenir fort loin des cotes.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 30 germinal an 7 (19 avril 1799).

Au citoyen Fourier, commissaire pres le divan.

J'ai recu, citoyen, vos differentes lettres.

Je vous autorise a correspondre avec l'Institut national, pour lui temoigner au nom de l'Institut d'Egypte le desir, qu'il a de recevoir promptement les differentes commissions a faire, et l'empressement que l'Institut d'Egypte mettra a y repondre.

Faites connaitre au divan du Caire les succes que nous avons eus contre nos ennemis, la protection que j'ai accordee a tous ceux qui se sont bien comportes, et les exemples severes que je fais des villes et des villages qui se sont mal conduits, entre autres celui de Djerme, habite

par Gherrar, scheick de Naplouse.

Annoncez au divan que lorsqu'il recevra cette lettre, Acre sera pris, et que je serai en route pour me rendre au Caire, ou j'ai autant d'impatience d'arriver que l'on en a de m'y voir.

Un de mes premiers soins sera de rassembler l'Institut, et de voir si nous pouvons parvenir a avancer d'un pas les connaissances humaines.

BONAPARTE

Devant Acre, le 30 germinal an 7 (19 avril 1799).

Au general Desaix.

Je recois, citoyen general, a l'instant vos lettres depuis le 8 pluviöse au 27 ventöse.

Je les ai lues avec tout l'interet qu'elles inspirent. Je vois surtout avec plaisir que vous vous disposez a vous emparer de Cosseir; sans ce point-la, vous ne serez jamais tranquille. La marine a encore dans ce point decu mes esperances.

Je serai de retour en Egypte dans le courant du mois. Je compte etre maitre d'Acre dans six jours.

Le general Dugua me mande qu'il vous a envoye tous les objets que vous avez demandes, je le lui recommande avec toutes les instances possibles.

Nous avons eu affaire, a la bataille du Mont-Thabor, a pres de trente mille hommes: c'est a peu pres un contre dix. Les janissaires de Damas se battaient au moins aussi bien que les mameloucks; et les Arnauts, Maugrabins, Naplousins sont sans contredit les meilleures troupes de l'Europe. Au reste, par vos lettres je vois que nous n'avons rien a vous conter, que vous n'avez a nous repondre.

Assurez tous les braves qui sont sous vos ordres de l'empressement que je mettrai a recompenser leurs services et a les faire connaitre a la France entiere.

Le contre-amiral Perree, avec _la Junon_, _l'Alceste_ et _la Courageuse_, nous a amene a Jaffa des pieces de siege, et est en ce moment derriere la flotte anglaise, lui enlevant ses avisos, batimens de transport, etc. Il fera des prises immenses, et nous enverra a Tyr, Jaffa et Acre, lorsque nous en serons maitres, de frequentes nouvelles de l'Europe.

Vous avez appris, par le Caire, les dernieres nouvelles de France et d'Europe. Rien ne prouvait encore qu'il y eut la guerre.

BONAPARTE.

Au quartier-general devant Acre, le 30 germinal an 7 (19 avril 1799).

Au chef de l'etat-major general.

Le commandant de la croisiere anglaise devant Acre ayant eu la barbarie de faire embarquer, sur un batiment qui avait la peste, les prisonniers francais faits sur les deux tartanes chargees de munitions, qu'il a prises pres de Caiffa, dans la sortie qui a eu lieu le 18; les anglais ayant ete remarques a la tete des barbares, et le pavillon anglais ayant ete au meme instant arbore sur plusieurs tours de la place; la conduite feroce qu'ont tenue les assieges en coupant la tete a deux volontaires qui avaient ete tues, doit etre attribuee au commandant anglais; conduite si opposee aux honneurs que l'on a rendus aux officiers et soldats anglais trouves sur le champ de bataille, et aux soins que l'on a eus des blesses et des prisonniers.

Les Anglais etant ceux qui defendent et approvisionnent Acre, la conduite horrible de Djezzar, qui a fait etrangler et jeter a l'eau, les mains liees, plus de deux cents chretiens, naturels du pays, parmi lesquels se trouvait le secretaire d'un consul francais, doit egalement etre attribuee a cet officier, puisque, par les circonstances, le pacha se trouve entierement sous sa dependance.

Cet officier refusant d'ailleurs d'executer aucun des articles d'echange etabli entre les deux puissances; et ses propos dans toutes les communications qui ont eu lieu, ses demarches depuis qu'il est en croisiere etant celles d'un fou, mon intention est que vous donniez des ordres aux differens commandans de la cote pour qu'on cesse toute communication avec la flotte anglaise, actuellement en croisiere dans ces mers.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 2 floreal an 7 (21 avril 1799).

Au general Kleber.

J'ai recu, citoyen general, vos lettres des 29 germinal et 1er floreal.

Nos mineurs sont depuis vingt-quatre heures sous la tour; demain ils commencent le travail pour les fourneaux: ils esperent le 4 faire sauter la tour.

Nos pieces de 24 sont en chemin: nous les attendons le 4.

Une seconde flottille, que j'avais fait preparer a Alexandrie, et qui etait en station au lac Bourlos, vient d'arriver.

Une troisieme flottille, que j'avais fait preparer a Alexandrie, et qui etait en station a Damiette depuis un mois, vient de partir, chargee de grosses pieces et de mortiers. Tous ces moyens ne sont pas necessaires pour prendre Acre: la reussite d'un seul suffit. Si nous n'etions meme a regarder a vingt-quatre heures pres, les moyens que nous avons au parc seraient suffisans.

Le citoyen Perree, qui, avec ses trois fregates, voltige a vingt et trente lieues d'Acre, a deja fait des prises, et il est probable que

cette flottille s'enrichira et fera beaucoup de mal aux ennemis. M. Smith n'en sait encore rien; car il tire des boulets fort et ferme.

Faites faire par votre officier du genie un croquis du cours du Jourdain depuis le pont d'Iacoub jusqu'a quatre lieues plus bas que celui de Medjame, avec la nature du terrain a une lieue sur l'une et l'autre rive.

Ordonnez des reconnaissances a quatre lieues en avant de chaque pont, afin de bien reconnaitre la nature du terrain.

Faites-moi faire une note par vos officiers de genie et d'artillerie sur le degre de defense dont seraient susceptibles les ponts d'Iacoub et de Medjame, les forts de Safit et de Tabarieh.

BONAPARTE.

An camp devant Acre, le 8 floreal an 7 (27 avril 1799).

Au meme.

La mine, citoyen general, a joue le 5; elle n'a point fait l'effet que les mineurs en attendaient: une partie de la muraille de terre s'est cependant ecroulee avec tous les decombres, ainsi que la plus grande partie des trois voutes; le fosse, a dix toises de chaque cote, a absolument disparu. Nous n'avons pu nous emparer d'une petite voute superieure, qui nous aurait mis a meme de nous emparer de toutes les maisons de gauche, et nous aurait donne l'entree dans la place. Plusieurs barils de poudre enflames que l'ennemi a jetes dans la breche, ont beaucoup effraye les trente grenadiers qui etaient deja parvenus a se loger. Nous avons canonne toute la journee du 6. Nous avons eu dans le centre de la tour, pendant toute la journee du 6 au 7, vingt hommes de loges; ils n'ont pas pu parvenir a se loger a l'endroit convenable, et nous avons du abandonner le logement qu'ils s'etaient fait, avant le jour. Hier et aujourd'hui nous canonons. Nos boyaux vont jusqu'au pied de la breche, de sorte que l'on arrive a couvert jusque dans l'interieur de la tour.

Nos pieces de 18 et de 24 arrivent demain ou apres demain. Les munitions qui nous sont arrivees hier de Damiette, nous mettent a meme de continuer notre feu. L'ennemi ne tire plus que des bombes, hormis M. Smith, qui ne nous laisse pas de repos, meme la nuit, et ne produit d'autre mal que de ruiner notre caisse.

Ou dit que le corps des Dilettis s'est porte a huit lieues en avant de Damas, en forme d'avant-garde, et que leur peur commence a passer.

Faites votre possible pour approvisionner et ameliorer nos tetes de ponts.

Les Naplousins paraissent vouloir bien se conduire. Gherar a repondu a la lettre que je lui avais ecrite.

Le general Damas est arrive a Damiette.

L'Egypte est parfaitement tranquille.

Le general Caffarelli est mort.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 13 floreal an 7 (2 mai 1799).

Au citoyen Bart, commandant a Jaffa.

Tous les savons qui se trouvaient dans la savonnerie de Sedon-Harau doivent rester au profit de la republique.

Je compte sur votre zele pour nous faire passer le plus tot possible la poudre dont nous avons le plus grand besoin.

Veillez, je vous prie, a ce qu'on ne dilapide pas nos magasins.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 13 floreal an 7 (2 mai 1799).

Au general Junot.

Vous pouvez assurer, citoyen general, le scheick Saleh-Daher que mon intention est de le nommer scheick de Said, place qui, par son importance, est au-dessus de Scheffamme. Qu'il tache de rassembler le plus de monde possible, afin de pouvoir se maintenir dans ce poste, que je ne tarderai pas a lui mettre entre les mains.

Faites-moi passer toutes les nouvelles que vous pourrez avoir de Damas.

Nos pieces de 18 et de 24 sont arrivees. Nous esperons sous peu de jours, malgre la grande obstination des assieges, entrer dans Acre. Le feu de leur artillerie est entierement eteint.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 13 floreal an 7 (2 mai 1799).

Au general Kleber.

J'envoie tous les ingenieurs geographes qui sont au camp, pour prendre le croquis du pays. Vous sentez combien il est essentiel de leur repartir la besogne, afin que j'aie le plus tot possible un canevas du pays.

Nos pieces de 18 jouent depuis deux jours. La tour n'est plus qu'une ruine; le flanc qui s'opposait au passage du fosse est ruine. L'ennemi n'a plus qu'un seul canon qui tire; sentant qu'il ne peut plus defendre ses murailles, il a couronne ses glacis par des boyaux, ou il est

protege par la mousqueterie de la place, et empeche l'abord des differentes breches: cela nous engage dans des affaires penibles. Une compagnie de grenadiers avait canonne hier la breche; ils sortirent de leurs boyaux avec tant d'impetuosite, qu'il fallut passer tout la soiree a les faire rentrer dans la place. Ils ont perdu beaucoup de monde; nous avons eu trente blesses et douze a quinze tues, parmi lesquels le chef de la quatre-vingt-cinquieme, qui etait de tranchee. Apres-demain nous placons nos pieces de 24 pour faire une breche, et des l'instant qu'elle sera praticable, nous donnons un assaut general et en masse.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 13 floreal an 7 (2 mai 1799).

Au commandant du genie.

Je vous prie, citoyen commandant, d'envoyer les citoyens Jacotin et Favier, ingenieurs-geographes, pour lever a la main le cours du Jourdain et les differentes gorges qui y aboutissent, ainsi que la position du general Kleber. Ils se rendront aujourd'hui au camp de ce general.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 13 floreal an 7 (2 mai 1799).

A l'ordonnateur en chef.

Je vous envoie, citoyen ordonnateur, un ordre au payeur de tenir en Egypte cent mille francs a votre disposition. Il fera escompter sur cette somme tout ce que l'ordonnateur charge du service aura depense.

Faites activer le plus qu'il vous sera possible l'evacuation de vos blesses et de vos malades sur Damiette.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 13 floreal an 7 (2 mai 1799).

Au meme.

Donnez, citoyen ordonnateur, au citoyen Desgenettes, une ordonnance de 2,000 francs sur le Caire. J'ai ecrit a Paris, pour qu'il soit paye la meme somme a la femme du citoyen Larrey.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 20 floreal an 7 (9 mai 1799).

Au contre-amiral Perree.

Le contre-amiral Ganteaume vous fait connaitre, citoyen general, ce que vous avez a faire pour enlever quatre a cinq cents blesses que je fais transporter a Tentoura, et qu'il est indispensable que vous transportiez a Alexandrie et a Damiette: vous vaincrez, par votre intelligence, vos connaissances nautiques et votre zele, tous les obstacles que vous pourriez rencontrer; vous et vos equipages acquerrez plus de gloire par cette action que par le combat le plus brillant: jamais croisiere n'aura ete plus utile que la votre, et jamais fregates n'auront rendu un plus grand service a la republique.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 21 floreal an 7 (10 mai 1799).

Au Directoire executif.

Je vous ai fait connaitre qu'Achmet Djezzar, pacha d'Acre, de Tripoli et de Damas, avait ete nomme pacha d'Egypte, qu'il avait reuni un corps d'armee, et avait porte son avant-garde a El-Arich, menacant le reste de l'Egypte d'une invasion prochaine;

Que les batimens de transport turcs se reunissaient dans le port de Miri, menacant de se porter devant Alexandrie, dans la belle saison; que par les mouvemens qui existaient dans l'Arabie, on devait s'attendre que le nombre des gens d'Yambo qui avaient passe la mer Rouge, augmenterait au printemps.

Vous avez vu, par ma derniere depeche, la rapidite avec laquelle l'armee a passe le desert, la prise d'El-Arich, de Gaza, de Jaffa, la dispersion de l'armee ennemie, qui a perdu ses magasins, une partie de ses chameaux, ses outres et ses equipages de campagne.

Il restait encore deux mois avant la saison propre au débarquement, je resols de poursuivre les debris de l'armee ennemie, et de nourrir pendant deux mois la guerre dans le coeur de la Syrie.

Affaire de Kakoun.

Le 25 ventose, a dix heures du matin, nous apercumes, au dela du village de Kakoun, l'armee ennemie, qui avait pris position sur nos flancs; sa gauche composee de gens de Naplouse, anciens Samaritains, etait appuyee a un mamelon d'un acces difficile; la cavalerie etait formee a droite.

Le general Kleber se porta sur la cavalerie ennemie; le general Lannes attaqua la gauche; le general Murat deploya sa cavalerie au centre.

Le general Lannes culbuta l'ennemi, tua beaucoup de monde, et le poursuivit pendant deux lieues dans les montagnes.

Le general Kleber, apres une legere fusillade, mit en fuite la droite des ennemis, et les poursuivit vivement; ils prirent le chemin d'Acre.

Combat de Caiffa.

Le 27, a huit heures du soir, nous nous emparames de Caiffa; une escadre anglaise etait mouillee dans la rade.

Quatre pieces d'artillerie de siege, que j'avais fait embarquer a Alexandrie sur quatre batimens de transport, furent prises a la hauteur de Caiffa par les Anglais.

Plusieurs bateaux charges de bombes et de vivres echapperent et vinrent mouiller a Caiffa: les Anglais voulurent les enlever; le chef d'escadron Lambert les repoussa, leur blessa ou tua cent hommes, fit trente prisonniers, et s'empara d'une grosse chaloupe avec une caronade de trente-six.

Nous n'avions plus a mettre en batterie devant Acre que notre equipage de campagne: nous battimes en breche une tour qui etait la partie la plus saillante de la ville; la mine manqua, la contrescarpe ne sauta pas. Le citoyen Mailly, adjoint a l'etat-major, qui se porta pour reconnaitre l'effet de la mine, fut tue. Vous verrez, par le journal du siege, que les 6, 10, 18, et 26 germinal, l'ennemi fit des sorties vives ou il fut repousse avec de grandes pertes par le general Vial.

Que, le 12, nos mineurs firent sauter la contrescarpe, mais que la breche ne se trouva pas praticable.

Le 11, le general Murat prit possession de Saffet, l'ancienne Bethulie. Les habitans montrent l'endroit ou Judith tua Holopherne. Le meme jour, le general Junot prit possession de Nazareth.

Combat de Nazareth.

Cependant une armee nombreuse s'etait mise en marche de Damas, elle passa le Jourdain le 17.

L'avant-garde se battit toute la journee du 19 contre le general Junot qui, avec cinq cents hommes des deuxieme et dix-neuvieme demi-brigades, la mit en deroute, lui prit cinq drapeaux, et couvrit le champ de bataille de morts; combat celebre, et qui fait honneur au sang-froid francais.

Combat de Cana.

Le 20, le general Kleber partit du camp d'Acre, il marcha a l'ennemi, et le rencontre pres du village de Cana; il se forma en deux carres: apres s'etre canonne et fusille une partie de la journee, chacun rentra dans son camp.

Bataille du mont Thabor.

Le 22, l'ennemi deborda la droite du general Kleber, et se porta dans la plaine d'Esdrélon pour se joindre aux Naplousins.

Le general Kleber se porta entre le Jourdain et l'ennemi, tourna le mont Thabor, et marcha toute la nuit du 26 au 27 pour l'attaquer de nuit.

Il n'arriva en presence de l'ennemi qu'au jour; il forma sa division en bataillon carre: une nuee d'ennemis l'investit de tous cotes; il essaya toute la journee des charges de cavalerie: toutes furent repoussees avec la plus grande bravoure.

La division Bon etait partie le 25 a midi du camp d'Acre, et se trouva le 27, a neuf heures du matin, sur les derrieres de l'ennemi qui occupait un immense champ de bataille. Jamais nous n'avions vu tant de cavalerie caracoler, charger, se mouvoir dans tous les sens; on ne se montra point, notre cavalerie enleva le camp ennemi qui etait a deux heures du champ de bataille. On prit plus de quatre cents chameaux et tous les bagages, specialement ceux des mameloucks.

Les generaux Vial et Rampon, a la tete de leurs troupes formees en bataillons carres, marcherent dans differentes directions, de maniere a former, avec la division Kleber, les trois angles d'un triangle equilateral de deux mille toises de cote: l'ennemi etait au centre.

Arrives a la portee du canon, ils se demasquerent: l'epouvante se mit dans les rangs ennemis; en un clin d'oeil, cette nuee de cavaliers s'ecoula en desordre, et gagna le Jourdain; l'infanterie gagna les hauteurs, la nuit la sauva.

Le lendemain, je fis bruler les villages de Djenyn, Noures, Oualar, pour punir les Naplousins.

Le general Kleber poursuivit les ennemis jusqu'au Jourdain.

Combat de Ssafet.

Cependant le general Murat etait parti le 23 du camp pour faire lever le siege de Ssafet, et enlever les magasins de Thabaryeh; il battit la colonne ennemie et s'empara de ses bagages.

Ainsi, cette armee, qui s'etait annoncee avec tant de fracas, aussi nombreuse, disaient les gens du pays, _que les etoiles du ciel et les sables de la mer_, assemblage bizarre de fantassins et de cavaliers de toutes les couleurs et de tous les pays, repassa le Jourdain avec la plus grande precipitation, apres avoir laisse une grande quantite de morts sur le champ de bataille. Si l'on juge de son epouvante par la rapidite de sa fuite, jamais il n'y en eut de pareille.

Vous verrez dans le journal du siege d'Acre, les differens travaux qui furent faits de part et d'autre pour le passage du fosse, et pour se loger dans la tour que l'on mina et contremina;

Que, plusieurs pieces de vingt-quatre etant arrivees, on battit serieusement la ville en breche, que les 7, 10 et 13 floreal, l'ennemi fit des sorties, et fut vigoureusement repousse;

Que, le 19 floreal, l'ennemi recut un renfort porte sur trente batimens de guerre turcs;

Qu'il fit le meme jour quatre sorties; qu'il remplit nos boyaux de ses cadavres;

Que nous nous logeames, apres un assaut extremement meurtrier, dans un des points les plus essentiels de la place.

Aujourd'hui, nous sommes maitres des principaux points du rempart. L'ennemi a fait une seconde enceinte ayant pour point d'appui le chateau de Djezzar.

Il nous resterait a cheminer dans la ville; il faudrait ouvrir la tranchee devant chaque maison, et perdre plus de monde que je ne le veux faire.

La saison d'ailleurs est trop avancee; le but que je m'etais propose se trouve rempli; l'Egypte m'appelle.

Je fais placer une batterie de vingt-quatre pour raser le palais de Djezzar, et les principaux monumens de la ville; je fais jeter un millier de bombes qui, dans un endroit aussi resserre, doivent faire un mal considerable. Ayant reduit Acre en un monceau de pierres, je repasserai le desert, pret a recevoir l'armee europeenne ou turcque, qui, en messidor ou thermidor, voudrait débarquer en Egypte.

Je vous enverrai du Caire une relation des victoires que le general Desaix a remportees dans la Haute-Egypte; il a deja detruit plusieurs fois les gens arrives d'Arabie, et dissipe presque entierement les mameloucks.

Dans toutes ces affaires, un bon nombre de braves sont morts, a la tete desquels les generaux Caffarelli et Rambaud: un grand nombre sont blesses; parmi ces derniers, les generaux Bon et Lannes.

J'ai eu, depuis mon passage du desert, cinq cents hommes tues, et le double de blesses.

L'ennemi a perdu plus de quinze mille hommes.

Je vous demande le grade de general de division pour le general Lannes, et le grade de general de brigade pour le citoyen Sougis, chef de brigade d'artillerie.

J'ai donne de l'avancement aux officiers, dont je vous enverrai l'etat.

Je vous ferai connaitre les traits de courage qui ont distingue un grand nombre de braves.

J'ai ete parfaitement content de l'armee: dans des evenemens, et dans un genre de guerre si nouveaux pour des Europeens, elle fait voir que le vrai courage et les talens guerriers ne s'etonnent de rien, et ne se rebutent d'aucun genre de privation. Le resultat sera, nous l'esperons, une paix avantageuse, un accroissement de gloire et de prosperite pour la republique.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 22 floreal an 7 (11 mai 1799).

__Au general d'artillerie Dommartin.__

Je desire, citoyen general, que vous preniez vos mesures de maniere a avoir quarante coups a mitraille par piece de 24, a tirer dans le cas ou l'ennemi voudrait faire des sorties, et dix a boulets; trente coups de 18 par piece a mitraille et dix a boulets; quarante coups a mitraille par piece de 12, et dix a boulets. Vous reserverez egalement vos bombes pour les jeter au moment ou l'ennemi se reunirait pour faire des

sorties: vous pouvez mettre la moitié de la charge ordinaire.

BONAPARTE.

Au quartier-general devant Acre, le 27 floreal an 7 (16 mai 1799).

Bonaparte, general en chef, a l'armee.

Soldats,

Vous avez traverse le desert qui separe l'Afrique de l'Asie avec plus de rapidite qu'une armee Arabe.

L'armee qui etait en marche pour envahir l'Egypte est detruite; vous avez pris son general, son equipage de campagne, ses bagages, ses outres, ses chameaux.

Vous vous etes emparees de toutes les places fortes qui defendent les puits du desert.

Vous avez disperse, aux champs du Mont-Thabor, cette nuee d'hommes accourus de toutes les parties de l'Asie, dans l'espoir de piller l'Egypte.

Les trente vaisseaux que vous avez vus arriver dans Acre, il y a douze jours, portaient l'armee qui devait assieger Alexandrie; mais obligee d'accourir a Acre, elle y a fini ses destins: une partie de ses drapeaux orneront votre entree en Egypte.

Enfin, apres avoir, avec une poignee d'hommes, nourri la guerre pendant trois mois dans le coeur de la Syrie, pris quarante pieces de campagne, cinquante drapeaux, fait six mille prisonniers, rase les fortifications de Gaza, Jaffa, Caiffa, Acre, nous allons rentrer en Egypte: la saison des debarquemens m'y rappelle.

Encore quelques jours, et vous aviez l'espoir de prendre le pacha meme au milieu de son palais; mais, dans cette saison, la prise du chateau d'Acre ne vaut pas la perte de quelques jours: les braves que je devrais d'ailleurs y perdre sont aujourd'hui necessaires pour des operations plus essentielles.

Soldats, nous avons une carriere de fatigues et de dangers a courir. Apres avoir mis l'orient hors d'etat de rien faire contre nous cette campagne, il nous faudra peut-etre repousser les efforts d'une partie de l'occident.

Vous y trouverez une nouvelle occasion de gloire; et si, au milieu de tant de combats, chaque jour est marque par la mort d'un brave, il faut que de nouveaux braves se forment, et prennent rang a leur tour parmi ce petit nombre qui donne l'elan dans les dangers, et maitrise la victoire.

BONAPARTE.

Au camp devant Saint-Jean d'Acre, le 27 floreal an 7 (16 mai 1799).

Au general Dugua.

Vous devez avoir reçu, citoyen general, le bataillon de la quatrieme legere, que j'ai fait partir, il y a quinze jours, et qui, a cette heure, doit etre arrive au Caire.

Sous trois jours je partirai avec toute l'armee pour me rendre au Caire: ce qui me retarde, c'est l'evacuation des blesses, j'en ai six a sept cents.

Je me suis empare des principaux points de l'enceinte d'Acre: nous n'avons pas juge a propos de nous obstiner a assieger la deuxieme enceinte, il eut fallu perdre trop de temps et trop de monde.

Djezzar a reçu, il y a deux jours, une flotte de trente gros batimens grecs et cinq a six mille hommes de renfort: cette expedition etait destinee pour Alexandrie.

Perree a pris deux de ces batimens, dans lesquels etaient les canonniers, les bombardiers et mineurs, ainsi que plusieurs pieces de canon.

Prenez des mesures pour que la navigation de Damiette au Caire soit sure et que les blesses puissent filer rapidement dans les hopitaux du Caire.

Si le citoyen Cretin est au Caire, et que vous ayez une escorte suffisante a lui donner, faites-lui connaitre que je desire qu'il vienne a ma rencontre a El-Arich, afin que nous puissions arreter ensemble les travaux a faire au fort, a Catieh et a Salahieh.

Consultez-vous avec Rouviere pour faire filer deux pieces de 12 et de 18, pour rearmier _l'Etoile_ et _le Sans-Quartier_, dont les pieces ont ete envoyees au siege et sont cassees. Vous sentez combien il est essentiel que la bouche de Damiette soit bien gardee.

Dans les quinze premiers jours du mois prochain, je compte etre bien pres du Caire.

Bon est blesse; Lannes ne l'est que legerement: mon aide-camp Duroc, qui avait ete blesse, est gueri.

Venture est mort de maladie.

Je vous amenerai beaucoup de prisonniers et de drapeaux.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 27 floreal an 7 (16 mai 1799).

Au divan du-Caire.

Enfin, j'ai a vous annoncer mon depart de la Syrie pour le Caire, ou il me tarde d'arriver promptement. Je partirai dans trois jours, et j'arriverai dans quinze; j'amenerai avec moi beaucoup de prisonniers et

de drapeaux.

J'ai rase le palais de Djézzar, les remparts d'Acre, et bombarde la ville, de maniere qu'il ne reste pas pierre sur pierre. Tous les habitans ont evacue la ville par mer. Djézzar est blesse et retire avec ses gens dans un des forts du cote de la mer; il est grievement blesse.

De trente batimens charges de troupes, qui sont venus a son secours, trois ont ete pris avec l'artillerie qu'ils portaient, par mes fregates; le reste est dans le plus mauvais etat, et entierement detruit. Je suis d'autant plus impatient de vous voir et d'arriver au Caire, que je sais que, malgre votre zele, un grand nombre de mechans cherchent a troubler la tranquillite publique. Tout cela disparaitra a mon arrivee, comme les nuages aux premiers rayons du soleil.

Venture est mort de maladie: sa perte m'a ete tres-sensible.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 27 floreal an 7 (16 mai 1799).

A l'adjudant-general Almeyras.

On va evacuer le plus de blesses possible sur Damiette; si les communications sont libres, faites-les filer sur-le-champ au Caire ou ils trouveront plus de commodites. Il y en aura quatre a cinq cents.

Ecrivez a Alexandrie pour qu'on vous remplace les pieces et la poudre que vous avez envoyees a Acre. Vous sentez combien il est necessaire que Lesbeh soit dans un etat de defense respectable. Demandez tout ce qui est necessaire pour approvisionner vos pieces a cent coups.

Demandez aussi deux pieces de 12 et de 13 pour rearmier _l'Etoile_ et _le Sans-Quartier_. Il est necessaire d'avoir le plus de batimens possible a l'embouchure du Nil.

Nous nous sommes emparees de la premiere enceinte d'Acre; nous avons rase le palais de Djézzar et ecrase la ville avec des bombes. Les habitans se sont tous sauves, Djézzar lui-meme a ete blesse.

L'armement de Chypre, dont vous me parlez, est effectivement arrive ici; il avait cinq mille hommes de débarquement: presque tous ont ete tues ou blesses dans les differentes affaires du siege.

Ne negligez aucun moyen pour terminer les fortifications de Lesbeh et pour vous approvisionner, reorganisez votre flottille, tant sur le lac Menzaleh que sur le Nil.

Dans trois ou quatre jours, je partirai pour le Caire; il sera possible qu'arrive a Catieh, je passe par Damiette.

Il sera necessaire d'avoir a Omm-Faredge une certaine quantite de barques pretes pour les malades ou blesses que nous pourrions avoir avec nous.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 27 floreal an 7 (16 mai 1799).

A l'adjudant-general Leturc.

Faites filer, citoyen, demain matin, quatre cents blesses sur Tentoura. L'adjudant-general Boyer me mande qu'il en a fait partir aujourd'hui quatre cents par terre et cent cinquante par mer. Vous me mandez que vous n'en avez fait partir aujourd'hui que cent. Ainsi, il serait possible que les fregates se presentassent et qu'il n'y eut pas de blesses, ce qui serait un contre-temps facheux: ne perdez donc pas un moment.

Faites en sorte que, demain a midi, j'aie un etat des blesses a Caiffa et au mont Carmel. Les malades devront etre aussi evacues, mais separement.

Il est necessaire que, le 29 au soir, il ne reste pas un seul malade ni blesse a Caiffa ou au mont Carmel.

BONAPARTE.

Au camp devant Acre, le 27 floreal an 7 (16 mai 1799).

A l'adjudant-general Boyer.

Faite filer les blesses sur Jaffa ou sur les fregates. L'adjudant-general Leturc, qui est a Caiffa, vous enverra demain un grand convoi.

Faites en sorte que le 30 au matin, il n'y ait a Tentoura, ni malades ni blesses. Deux cents malades vont etre evacues demain a Tentoura, venant de mont Carmel, faites-les evacuer de suite sur Jaffa.

Faites embarquer, autant qu'il vous sera possible, l'artillerie qui vous a ete envoyee a Jaffa, sans cependant faire tort aux malades.

Faites en sorte que, demain au soir, j'aie un etat exact des blesses evacues et de ce qui reste.

Faites connaitre aux blesses que l'ennemi a voulu faire une sortie, qu'il a perdu quatre cents hommes, et qu'on a pris neuf drapeaux.

BONAPARTE.

[1]Au camp devant Acre, le 30 germinal an 7 (19 avril 1799).

Au citoyen Poussielgue.

J'ai recu vos differentes lettres.

Vous aurez appris par Damiette le succes des combats de Nazareth, Saffet, Cana et du mont Thabor; le nombre des ennemis etait immense.

Nous avons deja ici, au camp d'Acre, assez d'artillerie pour prendre cette place; nous attendons encore les cinq pieces de 24 et les pieces de 18 et de 12 que le contre-amiral Perree a débarquées a Jaffa, et qui seront ici dans trois jours. Vous pouvez calculer que le 5 ou le 6 floreal Acre sera pris: je partirai immediatement pour me rendre au Caire.

Je vous prie de faire meubler mes nouvelles salles.

Comme je serai au Caire dix ou quinze jours apres la reception de mes lettres, je crois inutile de repondre en detail aux differens articles de vos depeches.

BONAPARTE.

[Footnote 1: Cette lettre, ainsi que la suivante, furent ecrites au commencement du siege.]

Au camp devant Acre, le 30 germinal an 7 (19 avril 1799).

Au general Dugua.

J'ai recu, citoyen general, vos differentes lettres jusqu'au 8 germinal.

Acre sera pris le 6 floreal, et je partirai sur-le-champ pour me rendre au Caire.

La conduite de l'emir Hadji est bien extravagante; mais l'idee que vous avez qu'il pourrait tramer quelque chose de redoutable, est, je vous assure, bien mal fondee; croyez, je vous prie, qu'avant de lui faire jouer un certain role, je me suis assure qu'il etait peu dangereux; aucune habitude guerriere, point de relations, encore moins d'audace, c'est un ennemi tres-peu redoutable.

Je ne reponds pas en detail a vos lettres, parce que je serai bientot de retour.

Vous pouvez incorporer dans les differens corps qui sont dans la Basse-Egypte les mameloucks qui n'auraient pas plus de vingt ans.

Je suis extremement mecontent de la scene scandaleuse du commandant de la place: je lui envoie l'ordre de l'etat-major de se rendre dans la Haute-Egypte sous les ordres du general Desaix; vous vous chargerez en attendant de ce commandement: l'etat-major vous adressera l'ordre, afin que, si vous jugiez que son execution eut plus d'inconveniens que d'avantage, vous la differassiez jusqu'a mon arrivee.

BONAPARTE.

A Jaffa, le 8 prairial an 7 (17 mai 1799).

Au Directoire executif.

Je vous ai fait connaitre par le courrier que je vous ai expedie le 21 floreal, les evenemens glorieux pour la republique qui se sont passes depuis trois mois en Syrie, et la resolution ou j'etais de repasser promptement le desert pour me retrouver en Egypte avant le mois de juin.

Les batteries de mortiers de 24 furent etablies comme je vous l'ai annonce dans la journee du 23 floreal, pour raser le palais de Djeddar et detruire les principaux monumens d'Acre: elles jouerent pendant soixante-douze heures, et remplirent l'effet que je m'etais propose: le feu fut constamment dans la ville.

La garnison desesperee fit une sortie le 27 floreal: le general de brigade Verdier etait de tranchee; le combat dura trois heures. Le reste des troupes arrivees le 19 de Constantinople, et exercees a l'europenne, deboucherent sur nos tranches en colonnes serrees; nous repliames les postes que nous occupions sur les remparts: par la les batteries de pieces de campagne purent tirer a mitraille a quatre-vingts toises sur les ennemis. Pres de la moitie resta sur-le-champ de bataille: alors nos troupes battirent la charge dans nos tranches; on poursuivit l'ennemi jusque dans la ville la baionnette dans les reins; on leur prit dix-huit drapeaux.

L'occasion paraissait favorable pour emporter la ville; mais nos espions, les deserteurs et les prisonniers, s'accordaient tous dans le rapport que la peste faisait d'horribles ravages dans la ville d'Acre; que tous les jours, plus de soixante personnes en mouraient; que les symptomes en etaient terribles: qu'en trente-six heures on etait emporte au milieu de convulsions pareilles a celles de la rage.

Repandu dans la ville, il eut ete impossible d'empecher le soldat de la piller; il aurait rapporte le soir dans le camp les germes de ce terrible fleau; plus a redouter que toutes les armees du monde.

L'armee partit d'Acre le 1er prairial, et arriva le soir a Tentoura.

Elle campa le 3 sur les ruines de Cesaree, au milieu des debris des colonnes de marbre et de granit, qui annoncent ce que devait etre autrefois cette ville.

Nous sommes arrives a Jaffa le 5.

Depuis deux jours, des detachemens filent pour l'Egypte.

Je resterai encore quelques jours a Jaffa, pour en faire sauter les fortifications; j'irai punir ensuite quelques cantons qui se sont mal conduits, et dans quelques jours je passerai le desert en laissant une forte garnison a El-Arich.

Ma premiere depeche sera datee du Caire.

BONAPARTE.

A Salahieh, le 21 prairial an 7 (9 juin 1799).

Au general Marmont.

Nous voici, citoyen general, arrives a Salahieh. J'ai laisse au fort d'El-Arich dix pieces de canon et cinq a six cents hommes de garnison, autant a Catieh.

Kleber doit etre arrive a Damiette.

L'armee qui devait se presenter devant Alexandrie, et qui etait partie de Constantinople le 1er rhamadan, a ete detruite sous Acre. Si cependant cet extravagant commandant anglais en faisait embarquer les restes pour se presenter a Aboukir, je ne compte pas que cela puisse faire plus de deux mille hommes. Dans ce cas, faites en sorte de leur donner une bonne lecon.

Le commandant anglais prendra toute espece de moyens pour se mettre en communication avec la garnison. Prenez les mesures les plus severes pour l'en empecher. Ne recevez que tres-peu de parlementaires et tres au large. Ils ne font que repandre des nouvelles ridicules pour les gens senses, et qu'il vaut tout autant qu'on ne donne pas. Surtout, quelque chose qui arrive, ne repondez pas par ecrit. Vous aurez vu par mon ordre du jour que l'on ne doit a ce capitaine de brulots que du mepris.

Quand vous aurez recu cette lettre, je serai au Caire.

Le general Bon et Croizier sont morts de leurs blessures. Lannes et Duroc se portent bien.

Armez donc le fort de Rosette de maniere qu'il y ait huit ou dix mille coups de canon a tirer.

BONAPARTE.

A Salahieh, le 21 prairial an 7 (9 juin 1799).

Au general Dugua.

L'etat-major vous a ecrit hier, citoyen general, par un homme du pays, pour vous faire connaitre l'arrivee de toute l'armee a Salahieh. Nous avons assez bien traverse le desert.

Le chateau d'El-Arich, qui est bien arme et en bon etat de defense, a cinq ou six cents hommes de garnison. J'en ai laisse autant a Catieh.

Le commandant anglais qui a somme Damiette, est un extravagant. Comme il a ete toute sa vie capitaine de brulots, il ne connait ni les egards, ni le style que l'on doit prendre quand on est a la tete de quelques forces. L'armee combinee dont il parle a ete detruite devant Acre, ou elle est arrivee quinze jours avant notre depart, comme je vous en ai instruit par ma lettre du 27 floreal.

Je partirai d'ici demain, et je serai probablement le 26 ou le 27 a Matarieh, ou je desire que vous veniez a la rencontre de l'armee avec toutes les troupes qui se trouvent au Caire, hormis ce qui est

necessaire pour garder les forts. Vous amenez avec vous le divan et tous les principaux du Caire, et vous ferez porter les drapeaux que je vous ai envoyes en differentes occasions, par autant de Turcs a cheval; il faut que ce soit des odjaklis: apres quoi nous rentrerons ensemble dans la ville. Quand vous serez a cent toises devant nous, vous vous mettez en bataille, la cavalerie au centre, et l'infanterie sur les ailes; nous en ferons autant.

Le general Kleber doit, a l'heure qu'il est, etre arrive a Damiette avec sa division.

Gardez le bataillon de la vingt-unieme avec vous jusqu'a mon arrivee.

Il me tarde beaucoup d'etre au Caire, pour pouvoir, de vive voix, vous temoigner ma satisfaction des services que vous avez rendus pendant mon absence.

Je vous fais passer la relation que je vous ai envoyee par mon courier Royer. Comme il y a fort long-temps qu'il est parti par mer, je ne sais pas s'il est arrive. Faites-la imprimer le plus tot possible, ainsi que celle que je vous ai envoyee de Jaffa, et dont je vous fais passer la copie.

BONAPARTE.

Au Caire, le 26 prairial an 7 (14 juin 1799).

Au general Davoust.

J'ai lu, citoyen general, avec interet, la relation que vous m'avez envoyee des evenemens qui se sont passes dans la Haute-Egypte, et j'approuve le parti que vous avez pris de vous rendre au Caire. Ce point etait d'une telle importance dans l'eloignement ou se trouvait l'armee, qu'il devait principalement fixer toutes les sollicitudes.

BONAPARTE.

Au Caire, le 26 prairial an 7 (14 juin 1799).

Au general Dommartin.

Il est indispensable, citoyen general, que vous partiez au plus tard, le 1er du mois prochain, pour vous rendre a Rosette et a Alexandrie, pour visiter par vous-meme les approvisionnement de ces places, reformer les equipages de campagne et pourvoir a l'approvisionnement des autres places de l'Egypte. Faites partir demain au soir pour Alexandrie le citoyen Danthouard. Mon intention est qu'il y reste tout l'ete pour y commander l'artillerie, sous les ordres du citoyen Faultrier: il pourra etre porteur de vos dispositions. Vous connaissez mes intentions par rapport a Rosette, Rahmanieh, Salahieh, etc., et a la formation de l'equipage de campagne.

Mon intention est d'etablir a Boulac un fort, et provisoirement une

batterie capable de defendre la passe de ce lac. Il faut donc que vous preniez des mesures pour y faire parvenir les pieces d'artillerie necessaires.

BONAPARTE.

Au Caire, le 27 prairial an 7 (15 juin 1799).

Au general Desaix.

Je suis arrive hier ici, citoyen general, avec une partie de l'armee.

J'ai laisse une bonne garnison dans le fort d'El-Arich, qui est deja dans une situation respectable.

Le general Kleber est a Damiette. Vous trouverez dans les relations imprimees le veritable recit des evenemens qui se sont passes.

Il est necessaire que vous me fassiez une relation de tout ce qui s'est passe dans la Haute-Egypte depuis votre depart du Caire, afin que je puisse le faire connaitre.

Je crois qu'il me manque de vos lettres, de sorte qu'il y a des lacunes. D'ailleurs, c'est un travail que personne ne peut bien faire que vous-meme.

J'attends, d'ici a deux ou trois jours, la nouvelle que vous occupez Cosseir, ce qui me fera un tres-grand plaisir.

Nous voici arrives a la saison ou les debarquemens deviennent possibles, je ne vais pas perdre une heure pour me mettre en mesure; les probabilites sont cependant que cette annee, il n'y en aura point.

Je vous ecrirai plus au long dans trois jours, en vous envoyant un officier de l'etat-major.

BONAPARTE.

Au Caire, le 27 prairial an 7 (15 juin 1799).

Bonaparte, general en chef, ordonne:

Les fermiers des villages de l'Egypte solderont le prix de leur bail d'ici au 10 messidor.

Ceux qui, au 30 germinal dernier, n'avaient pas solde les deux tiers du prix de leur bail, paieront cinq pour cent des sommes qu'ils etaient en retard de payer, et en outre du prix du bail.

Ceux qui n'auront pas solde la totalite au 10 messidor paieront, en outre du prix du bail, dix pour cent des sommes dont ils seront debiteurs a cette epoque; passe le 10 messidor, il sera ajoute un pour cent pour chaque jour de retard sur les sommes qui resteront a payer.

L'administrateur general des finances remettra au payeur general, d'ici au 1er du mois, l'etat de ce que chaque fermier doit, et de l'amende a laquelle il aura ete condamne en consequence des articles precedens.

Les revenus des villages affermes, dont le prix du bail n'aura pas ete solde au 30 messidor, seront sequestres et percus au profit de la republique comme ceux des autres villages.

Tout fermier qui, n'ayant pas paye les termes de son bail, sera cependant convaincu d'avoir percu les villages qui lui etaient affermes, sera et demeurera arrete, et ses biens seront sequestres jusqu'a ce qu'il se soit entierement acquitte.

L'administration des domaines enverra, le 1er thermidor, aux directeurs dans les provinces l'etat des fermiers qui auront encouru la peine portee par l'article 5 ci-dessus.

Le present arrete sera imprime en francais et en arabe.

L'administrateur general des finances tiendra la main a son execution.

BONAPARTE.

An Caire, le 27 prairial an 7 (14 juin 1799).

Bonaparte, general en chef, ordonne:

Un mois apres la publication du present arrete dans les provinces de l'Egypte, toutes proprietes dont les titres n'auront pas ete presentes a l'enregistrement, demeureront irrevocablement acquises a la republique, et il ne sera plus admis aucun titre de propriete a l'enregistrement.

Tout proprietaire qui, au 30 messidor prochain, n'aura pas entierement acquitte le miri de ses proprietes pour l'an 1213, sera dechu, et ses proprietes seront confisquees au profit de la republique.

Le present sera imprime en francais et en arabe.

BONAPARTE.

Au Caire, le 27 prairial an 7 (15 juin 1799).

Bonaparte, general en chef, ordonne:

Les juifs du Caire n'ayant pas satisfait a la contribution extraordinaire, paieront a titre de contribution extraordinaire une somme de 50,000 francs, qui sera versee dans la caisse du payeur general d'ici au 10 messidor. Il sera ajoute cinq pour cent, pour chaque jour de retard, aux somme qui n'auront pas ete payees a cette epoque.

BONAPARTE.

Au Caire, le 27 prairial an 7 (15 juin 1799).

Bonaparte, general en chef, ordonne:

Les femmes de Hassan-Bey-El-Geddaoni et de sa suite paieront une contribution de 10,000 talaris, a titre de rachat de leurs maisons et de leur mobilier. Ladite somme devra etre versee dans la caisse de l'administrateur des domaines d'ici au 10 messidor prochain, sous peine d'arrestation desdites femmes, et de confiscation de leurs maisons et de leurs meubles.

BONAPARTE.

Au Caire, le 29 prairial an 7 (17 juin 1799).

Au general Dommartin.

Le bateau _le Nil_ que j'avais destine pour moi en cas que les evenemens m'eussent force de me rendre a Damiette, Rosette, ou dans la Haute-Egypte, est pret pour vous conduire a Rosette.

Arrive a Rosette, vous le renverrez sur-le-champ avec le rapport que vous me ferez sur la situation de Rahmanieh, et de la defense de l'embouchure du Nil.

Je vous prie de determiner pres d'Alkan, dans une position tres-favorable et pres d'un endroit ou les bateaux echouent ordinairement, l'emplacement d'une redoute, que trente ou quarante hommes devraient pouvoir defendre, mais qui en pourrait contenir un plus grand nombre; son but principal serait d'empecher les batimens qui viendraient de Rosette de remonter le Nil, et de bien prendre sous sa protection les batimens francais qui seraient poursuivis par les Arabes.

Je me charge specialement de faire descendre ces differens bateaux a Rosette.

BONAPARTE.

Au Caire, le 29 prairial an 7 (17 juin 1799).

Au general Destaing.

Arrive au premier village de la province de Bahireh, vous commencerez, citoyen general, par vous faire rendre compte de la levee des impositions, et de forcer les villages a payer: par ce moyen nous utiliserons votre passage.

Arrive a Rahmanieh, vous me ferez passer, le plus tot possible, au Caire, la legion nautique.

Vous ferez remettre a l'ingenieur des ponts et chaussees, qui est a Rahmanieh, les sommes qui lui ont ete prises pour les travaux du genie militaire, afin de le mettre a meme de commencer le travail du canal de Rahmanieh.

Le general Marmont vous fera passer des ordres ulterieurs. Vous ferez passer a Alexandrie le resultat des impositions de la province: vous y ferez egalement passer tous les grains, bestiaux. Dans tous les evenemens qui pourraient survenir, vous suivrez les ordres du general Marmont qui commande les trois provinces.

BONAPARTE.

Au Caire, le 29 prairial an 7 (17 juin 1799).

Au general Marmont.

Je donne ordre, citoyen general, au general Destaing de faire remettre a l'ingenieur des ponts et chaussees a Rahmanieh l'argent qui lui a ete pris pour le genie militaire.

Voyez, je vous prie, a donner les ordres pour qu'on fasse a ce canal les travaux les plus urgens, afin qu'il soit navigable.

BONAPARTE.

Au Caire, le 29 prairial an 7 (17 juin 1799).

Au meme.

Le general Destaing se rend, citoyen general, dans le Bahireh avec un bataillon de la soixante-unieme, un bataillon de la quatrieme s'y etant precedemment rendu de Menouf. Mon intention est que la legion nautique et la dix-neuvieme, qui se trouvent a Rosette, en partent sur-le-champ pour se rendre au Caire, et que le detachement de la vingt-cinquieme, qui est a Rosette, se rende a Damiette.

Le general Dommartin part pour Alexandrie; mon intention est que tout l'equipage de campagne sans distinction, et la partie de l'equipage de siege qu'il jugera necessaire, se rendent sur-le-champ au Caire. Il est autorise a laisser a Alexandrie quatre pieces de campagne.

Vous aurez recu plusieurs lettres que je vous ai ecrites de Jaffa et de Catieh. Tous les projets de l'ennemi ont ete tellement deconcertes par la campagne imprevue et prematuree de Syrie, que, s'ils tentent quelque chose, cela sera decouvert et facile a repousser. La province de Bahireh vous fournira de l'argent; nous sommes ici fort pauvres.

Je ne conçois pas comment un brick anglais, restant a croiser devant Alexandrie, se trouve maitre de la mer: pourquoi une fregate ou des bricks ne sortent-ils pas? Le citoyen Dumanoir a ete autorise a le faire.

Je vous prie de m'envoyer au Caire l'agent divisionnaire qui a été surpris vendant cent ardeps de ble, et le Français qui les achetait. Faites venir au Caire tout l'argent provenant de la vente des effets de ces deux individus.

Une grande quantité d'employés, d'officiers de santé se sont embarqués pour France sans permission. Il me semble que cette police était aisée à faire.

Vous avez eu tort dans toutes les discussions d'autorité que vous avez eues. Le commissaire Michau se trouvait sous les ordres de l'ordonnateur Laigle, et, eût-il été indépendant, la politique eût dû vous engager à avoir des procédés différents, puisque tous les magasins de l'Égypte se trouvant à la disposition de l'ordonnateur Laigle, c'est peu connaître les hommes, que de ne pas voir que c'était vous priver des approvisionnements que je désirais avoir dans une place comme Alexandrie.

Sans cette discussion malentendue, vous auriez eu à Alexandrie quatre cent mille rations de biscuit de plus.

L'ennemi se présentant devant Alexandrie ne descendra pas au milieu de la place: ainsi, vous auriez le temps de rappeler les détachements que vous enverriez pour soutenir le général Destaing et lever les impositions. Vous n'avez rien à espérer que de nos provinces de Rosette et de Bahireh.

BONAPARTE.

Au Caire, le 29 prairial an 7 (17 juin 1799).

__Au citoyen Cretin.__

Lorsque je vous ai confié, citoyen commandant, l'arme du génie, je n'ai pas eu pour seule considération votre ancienneté. Veuillez donc partir le plus tôt possible pour Rosette. Vous pourrez profiter, pour venir au Caire, du bateau _le Nil_ qui part après demain avec le général Dommartin; votre prompt arrivée au Caire est nécessaire. En passant à Rahmanieh, visitez dans le plus grand détail les établissements.

Ordonnez également une redoute sur la rive de l'embouchure du lac Madieh, du côté de Rosette. Mon but serait que l'ennemi ne put raisonnablement opérer un débarquement entre le lac et le bogaz pour marcher sur Rosette, sans s'être, au préalable, emparé de cette redoute, tout comme il ne pourrait débarquer entre le lac et Alexandrie sans s'être emparé du fort d'Aboukir.

BONAPARTE.

Au Caire, le 29 prairial an 7 (17 juin 1799).

__A l'ordonnateur Leroy.__

J'ai reçu, citoyen ordonnateur, les différentes lettres que vous m'avez

écrites. Nous allons faire tout ce qui sera possible pour vous mettre à même d'améliorer le sort des marins, et activer les travaux que j'ai ordonnés.

BONAPARTE.

Au Caire, le 30 prairial an 7 (18 juin 1798).

Au general Dommartin.

J'approuve, citoyen general, toutes les mesures que vous proposez pour l'organisation de l'artillerie de campagne de l'armee.

Faites-moi un projet de reglement par articles, pour l'artillerie des bataillons; vous y mettrez les masses telles que vous pensez que l'on doit les accorder aux corps.

Les brigades de cavalerie etant faibles, une artillerie trop nombreuse ne fait que les embarrasser. Ainsi, je pense que deux pieces de 3, attachees a chaque brigade de cavalerie; seront suffisantes: la cavalerie est divisee en deux brigades.

Je desirerais que vous organisassiez de suite l'artillerie des guides et les deux brigades de cavalerie, en donnant aux guides la piece de 5 du general Reynier et la piece de 5 de la cavalerie, et en donnant a la cavalerie la piece de 3 qu'a le general Lannes, la piece de 3 des guides, la piece de 3 qu'a le general Lanusse, et en laissant provisoirement une piece de 5, jusqu'a ce que vous la puissiez remplacer par une piece de 3 autrichienne.

Il est necessaire que vous completiez l'approvisionnement de toutes ces pieces a trois cents coups.

Il est egalement necessaire de commencer a donner a chaque division deux grosses pieces. Il faudrait approvisionner les pieces de 8 qu'ont les generaux Lannes et Reynier, la piece de 8 et l'obusier qu'a aujourd'hui le general Davoust; envoyer le plus tot possible a Kleber deux affuts de rechange, afin qu'il puisse se monter les deux pieces de 8; faire remplacer les pieces de 8 des generaux Lanusse et Fugieres par des pieces de 3 venitiennes, et les attacher aux divisions Lannes ou Rampon.

Il est necessaire de distribuer les pieces de 3 ou de 4, de maniere que chaque division se trouve en avoir deux ou trois; et lorsqu'on donnera aux bataillons leurs pieces, on se trouvera en avoir dans chaque division pour les premiers bataillons des demi-brigades.

Le general Kleber se trouve deja avoir trois petites pieces.

La piece qui est a Belbeis peut etre attachee a la division Reynier. Il sera necessaire d'en procurer le plus tot possible aux divisions Lannes et Rampon. L'armee pourra attendre dans cette situation que vous ayez eu le temps de faire venir l'artillerie de Rosette, et de pouvoir donner a chaque division l'artillerie, comme vous le projetez.

Donnez l'ordre que l'on ne distribue des fusils que par mon ordre: mon intention est de ne commencer a les distribuer que dans cinq ou six

jours, et lorsque les corps seront reorganises.

BONAPARTE.

Au Caire, le 30 prairial an 7 (18 juin 1799).

Au general Desaix.

Le general Dugua me fait part, citoyen general, de vos dernieres lettres des 15 et 22 prairial. J'ai appris avec plaisir votre occupation de Cosseir.

Je donne ordre qu'on vous envoie plusieurs officiers du genie, afin de diriger les travaux dans la Haute-Egypte, et specialement les ouvrages de Cosseir et du fort de Keneh.

Nous sommes toujours sans nouvelles de France.

Tout est parfaitement tranquille en Egypte. Il parait que les mameloucks refluent dans la Scharkieh et le Bahhireh: on va y mettre ordre.

Vous etes fort riche. Soyez assez genereux pour nous envoyer 150,000 fr. Nous dependons de 2 a 300,000 fr. par mois pour les travaux d'El-Arich, Catieh, Salahieh, Damiette, Rosette, Alexandrie, etc.

Faites, je vous prie, mon compliment au general Friant, au general Belliard et a votre adjudant-general, sur l'occupation de Cosseir.

J'attends toujours une relation generale de toute votre campagne de la Haute-Egypte, avec une note de tous les officiers et soldats auxquels vous voulez donner de l'avancement.

Croyez, je vous prie, que rien n'egale l'estime que j'ai pour vous, si ce n'est l'amitie que je vous porte.

BONAPARTE.

Au Caire, le 30 prairial an 7 (18 juin 1799).

Au citoyen Poussielgue.

Je vous prie de faire connaitre, citoyen administrateur, aux quatre principaux negocians damasquains, que je desire qu'ils me pretent chacun 30,000 liv. Vous leur donnerez a chacun une lettre de change de 30,000 livres, payable a la caisse du payeur de l'armee, le 15 thermidor: ces lettres de change seront acceptees par le payeur. Je desire que cet argent soit verse dans la journee de demain.

Lorsque les Cophtes auront verse les 120,000 liv., vous leur ferez connaitre que mon intention n'est point qu'ils se payent de ces 120,000 livres sur les adjudications des villages, car alors ce serait comme s'ils ne nous avaient rien prete. Vous arrangerez avec eux la maniere dont ils devront etre payes, de sorte qu'ils le soient dans le courant

de thermidor.

BONAPARTE.

Au Caire, le 1er messidor an 7 (19 juin 1799).

Au general Dugua.

Faites fusiller, citoyen general, tous les Maugrabins, Mecquains, etc., venus de la Haute-Egypte, et qui ont porte les armes contre nous.

Faites fusiller les deux Maugrabins, Abd-Allah et Achmet qui ont invite les Turcs a l'insurrection.

L'homme qui se vante d'avoir servi quinze pachas et qui vient de la Haute-Egypte, restera au fort pour travailler aux galeres.

Faites-vous donner par le capitaine Omar des notes sur tous les Maugrabins de sa compagnie qui sont arretes, et faites fusiller tous ceux qui se seraient mal conduits.

Faites venir le scheick Soliman des Terrabins, et qu'il vous dise quels sont les Arabes qui viennent a El-Barratain. Il est charge de la police de ce canton, et on s'en prendra a lui si les Arabes viennent faire des courses.

BONAPARTE.

Au Caire, le 1er messidor an 7 (19 juin 1799).

A l'ordonnateur en chef.

Le nombre des employes, citoyen ordonnateur, est trop considerable, veuillez me presenter un etat de reduction.

Un grand nombre d'officiers et sous-officiers blesses de maniere a ne pas pouvoir servir pourraient etre employes dans les administrations, et un grand nombre de jeunes gens qui peuvent porter le mousquet et qui sont dans les administrations, pourraient entrer dans les corps.

Voyez a me presenter un projet sur chacun de ces objets.

BONAPARTE.

Au Caire, le 1er messidor an 7 (19 juin 1799).

Au chef de brigade du genie Samson.

Je vous prie, citoyen commandant, de me remettre le devis de ce qu'a coute le fort Camin, et de ce qu'il en aurait coute si, au lieu de

placer le moulin au-dessus du fort, on l'eut place a cote.

Je desirerais que vous pussiez faire construire sur la hauteur, derriere le quartier-general, une petite tour qui defendrait la place Esbekieh. Il faudrait qu'elle fut la plus simple et la moins couteuse possible, de maniere a y placer une piece de canon et quelques hommes de garde. Je vous prie de me presenter le projet.

BONAPARTE.

Au Caire, le 1er messidor an 7 (19 juin 1799).

Au directoire executif.

Citoyens directeurs,

Pendant mon invasion en Syrie, il s'est passe dans la Basse-Egypte des evenemens militaires que je dois vous faire connaitre.

Revolte de Benecouef.

Le 12 pluviouse, une partie de la province de Benecouef se revolta. Le general Veaux marcha avec un bataillon de la vingt-deuxieme; il remplit de cadavres ennemis quatre lieues de pays. Tout rentra dans l'ordre. Il n'eut que trois hommes tues et vingt blesses.

Bombardement d'Alexandrie.

Le 15 pluviouse, la croisiere anglaise devant Alexandrie se renforca, et, peu de temps apres, elle commença a bombarder le port. Les Anglais jeterent quinze a seize cents bombes, ne tuerent personne; ils firent ecrouler deux mauvaises maisons, et coulerent une mauvaise barque.

Le 16 ventose, la croisiere disparut; on ne l'a plus revue.

Flottille de la mer Rouge.

Quatre chaloupes canonnières partirent, le 13 pluviouse, de Suez, arriverent le 18 devant Qosseyr, ou elles trouverent plusieurs batimens charges des tresors des mameloucks que le general Desaix avait defaits dans la Haute-Egypte. Au premier coup de canon, la chaloupe canonniere _le Tagliamento_ prit feu, et sauta en l'air.

La republique n'aura jamais de marine, tant que l'on ne refera pas toutes les lois maritimes. Un hamac mal place, une gargousse negligee, perdent toute une escadre. Il faut proscrire les jurys, les conseils, les assemblees, a bord d'un vaisseau; il ne doit y avoir qu'une autorite, celle du capitaine, qui doit etre plus absolue que celle des consuls dans les armees romaines.

Si nous n'avons pas eu un succes sur mer, ce n'est ni faute d'hommes capables, ni de materiel, ni d'argent, mais faute de bonnes lois. Si l'on continue a laisser subsister la meme organisation maritime, mieux

vaut-il fermer nos ports; c'est y jeter notre argent.

Charqyeh.

Le citoyen Duranteau, chef du troisieme bataillon de la trente-deuxieme, se porta, le 24 ventose, dans la Charqyeh; le village de Bordeyn, qui s'etait revolte, fut brule, et ses habitans passes au fil de l'epee.

Arabes du grand desert a Gyseh.

Le 15 ventose, le general Dugua, instruit qu'une nouvelle tribu du fond de l'Afrique arrivait sur les confins de la province de Gyseh, fit marcher le general Lanusse, qui surprit leur camp, leur tendit plusieurs embuscades, et leur prit une grande quantite de chameaux, apres leur avoir tue plusieurs centaines d'hommes. Le fils du general Leclerc, jeune homme distingue, fut blesse.

Revolte de l'emir Hhadjy.

L'emir Hhadjy, homme d'un caractere faible et irresolu, que j'avais comble de bienfaits, n'a pu resister aux intrigues dont il a ete environne; il s'est inscrit lui-meme au nombre de nos ennemis. Reuni a plusieurs tribus d'Arabes et a quelques mameloucks, il s'est presente dans l'arene. Chasse, poursuivi, il perdit dans un jour les biens que je lui avais donnes, ses tresors et une partie de sa famille qui etait encore au Caire, et la reputation d'un homme d'honneur qu'il avait eue jusqu'alors.

L'ange el-Mohdy.

Au commencement de floreal, une scene, la premiere de ce genre que nous ayons encore vue, mit en revolte la province de Bahireh. Un homme, venu du fond de l'Afrique, débarque a Derneh, arrive, reunit des Arabes, et se dit l'ange _el-Mohdy_, annonce dans le Coran par le prophete. Deux cents Maugrabins arrivent quelques jours apres comme par hasard, et viennent se ranger sous ses ordres. L'ange _el-Mohdy_ doit descendre du ciel; cet imposteur pretend etre descendu du ciel au milieu du desert: lui qui est nu, prodigue l'or qu'il a l'art de tenir cache. Tous les jours, il trempe ses doigts dans une jatte de lait, se les passe sous les levres: c'est la seule nourriture qu'il prend. Il se porte sur Damanhour, surprend soixante hommes de la legion nautique, que l'on avait eu l'imprudence d'y laisser, au lieu de les placer dans la redoute de Rahmanieh, et les egorge. Encourage par ce succes, il exalte l'imagination de ses disciples; il doit, en jetant un peu de poussiere contre nos canons, empecher la poudre de prendre, et faire tomber devant les vrais croyans les balles de nos fusils: un grand nombre d'hommes attestent cent miracles de cette nature qu'il fait tous les jours.

Le chef de brigade Lefebvre partit de Ramanieh avec quatre cents hommes, pour marcher contre l'ange; mais voyant a chaque instant le nombre des ennemis s'accroitre, il sent l'impossibilite de pouvoir mettre a la raison une si grande quantite d'hommes fanatisees. Il se range en bataillon carre, et tue toute la journee ces insenses qui se precipitent sur nos canons, ne pouvant revenir de leur prestige. Ce n'est que la nuit que ces fanatiques, comptant leurs morts (il y en avait plus

de mille) et leurs blesses, comprennent que _Dieu ne fait plus de miracles._

Le 19 floreal, le general Lanusse, qui s'est porte avec la plus grande activite partout ou il y a eu des ennemis a combattre, arrive a Damanhour, passe quinze cents hommes au fil de l'epee; un monceau de cendres indique la place ou fut Damanhour. L'ange _el-Mohdy,_ blesse de plusieurs coups, sent lui-meme son zele se refroidir; il se cache dans le fond des deserts, environne encore de partisans; car, dans des tetes fanatisees, il n'y a point d'organes par ou la raison puisse penetrer.

Cependant la nature de cette revolte contribua a accelerer mon retour en Egypte.

Cette scene bizarre etait concertee, et devait avoir lieu au meme instant ou la flotte turque, qui a debarque l'armee que j'ai detruite sous Acre, devait arriver devant Alexandrie.

L'armement de cette flotte, dont les mameloucks de la Haute-Egypte avaient ete instruits par des dromadaires, leur fit faire un mouvement sur la Basse-Egypte; mais, battus plusieurs fois par le chef de brigade Destrees, officier d'une bravoure distinguee, ils descendirent dans la Charqyeh. Le general Dugua ordonna au general Davoust de s'y porter. Le 19 floreal, il attaqua Elfy-bey et les Billys: quelques coups de canon ayant tue trois des principaux kachefs d'Elfy, il fuit epouvante dans les deserts.

Canonnade de Suez.

Un vaisseau et une fregate anglaise sont arrives a Suez vers le 15 floreal. Une canonnade s'est engagee; mais les Anglais ont cesse des l'instant qu'ils ont reconnu Suez muni d'une artillerie nombreuse en etat de les recevoir: les deux batimens ont disparu.

Combat sur le canal de Moyse.

Le general Lanusse, apres avoir delivre la province de Bahyreh, atteint, le 17 prairial, au village de Kafr-Fourniq, dans la Charqyeh, les Maugrabins et les hommes echappes de la Bahyreh; il leur tua cent cinquante hommes, et brula le village.

Le 15 prairial, j'arrivai a El-Arich, de retour de Syrie. La chaleur du sable du desert a fait monter le thermometre a quarante-quatre degres: l'atmosphere etait a trente-quatre; Il fallait faire onze lieues par jour pour arriver aux puits, ou se trouve un peu d'eau salee, sulfureuse et chaude, que l'on boit avec plus d'avidite que chez nos restaurateurs une bonne bouteille de vin de Champagne.

Mou entree au Caire s'est faite le 26 prairial, environne d'un peuple immense qui avait garni les rues, et de tous les muphtis montes sur des mules, parce que _le prophete montait de preference ces animaux_, de tous les corps de janissaires, des odjaqs, des agas de la police du jour et de nuit, de descendant d'Abou-Bekr, de Fathyme, et des fils de plusieurs saints reveres par les vrais croyans; les chefs des marchands marchaient devant, ainsi que le patriarche Qohthe: la marche etait fermee par les troupes auxiliaires grecques.

Je dois temoigner ma satisfaction au general Dugua, au general Lanusse, et au chef de bataillon Duranteau.

Les scheick el-Bekry, el-Cherqaouy, el-Sadat, el-Mahdy, Ssaouy, se sont comportes aussi bien que je le pouvais desirer; ils prechent tous les jours dans les mosques pour nous. Leurs firmans font la plus grande impression dans les provinces. Ils descendent pour la plupart des premiers califes et sont dans une singuliere veneration parmi le peuple.

BONAPARTE.

Au Caire, le 3 messidor an 7 (21 juin 1799).

Au commandant du genie.

J'ai visite hier, citoyen commandant, la citadelle du Caire: je me suis convaincu par moi-meme que le citoyen Farnee, duquel j'avais eu lieu d'etre satisfait, prend, avec le commandant, un ton qui n'est pas convenable.

Le chef de brigade Dupas, uniquement occupe de sa place, commence a connaitre a fond les details de la citadelle, ce qui lui a fait venir un grand nombre d'idees que j'ai trouvees raisonnables.

Je vous prie de conferer avec lui sur ces differens travaux, et de me faire connaitre le parti que vous croirez devoir prendre sur plusieurs objets essentiels, tels que le fosse qu'il propose pour isoler entierement la citadelle du cote de la ville, qu'il faudrait faire calculer avec l'occupation de la tour des janissaires, un chemin qui conduirait tout de suite de la premiere place sur le rempart de droite en entrant; un chemin qui conduirait droit de la premiere place a celle du pacha; enfin plusieurs idees de details sur la facilite des communications autour de la forteresse.

Le citoyen Dupas a un grand nombre de prisonniers. En fournissant quelques outils, vous pourrez activer les travaux de maniere a faire promptement beaucoup de besogne.

Quant aux logemens interieurs, la chose dont il faut principalement s'occuper, c'est de nettoyer les souterrains ou on pourrait placer la garnison en cas de siege, placer les poudres et la salle d'artifice dans un endroit a l'abri de la bombe; avoir un hopital a l'abri de la bombe.

Sans cela, trois ou quatre mortiers ruinent tout, et rendent une place intenable.

BONAPARTE.

Au Caire, le 3 messidor an 7 (21 juin 1799).

Au general Dugua.

Le nomme Caraoui, prevenu d'etre l'un des assassins du general Dupuy,

sera fusille.

Seid-Abd-Salem, prevenu d'avoir tenu des propos contre les Francais, sera fusille.

Emir-Ali, mamelouck d'Omar-Cachef, rentre au Caire sans passeport, sera fusille.

Muhammed, mamelouck de Muhammed-Cachef, rentre au Caire sans passeport, sera fusille.

Kemeas-Achic, scheick-beled du village de Kobibal, sera retenu en prison jusqu'a ce qu'il ait verse deux mille talaris dans la caisse du payeur general de l'armee, independamment de ce qu'il pourrait devoir pour son village.

Tous les deserteurs de la compagnie Omar seront interroges, et vous m'enverrez les notes que donnera sur eus le capitaine Omar.

Vous me ferez passer l'interrogatoire de Dollah-Mahmed, derviche indien.

Mahed-El-Tar, prevenu d'avoir tenu de mauvais propos contre les Francais, sera fusille.

Vous me ferez un rapport sur la fortune et les renseignements que donne l'aga de Hassan, chez qui l'on a trouve de la poudre.

Hussan, mamelouck d'Achmet-Bey, sera fusille.

Vous me ferez un rapport sur la fortune et sur ce que disent avoir ete faire dans la Haute-Egypte les dix personnes qui sont detenues pour etre revenues sans passeports.

BONAPARTE.

Au Caire, le 3 messidor an 7 (21 juin 1799).

Au general Dugua.

Tous les officiers turcs prisonniers, citoyen general, seront interroges pour savoir quelle rancon ils veulent payer pour avoir leur liberte.

BONAPARTE.

Au Caire, le 3 messidor an 7 (21 juin 1799).

Au general Fugieres.

Je recois, citoyen general, votre lettre du 29 prairial.

Votre payeur doit verser tous les fonds qu'il recoit dans la caisse du Caire. Tachez de nous envoyer, le plus tot possible, 100,000 francs dont nous avons grand besoin; j'aurai aussi besoin de quarante beaux chevaux

pour la remonte de mes guides. La province de Garbieh en a de tres-bons, tachez de nous les envoyer.

BONAPARTE.

Au Caire, le 3 messidor an 7 (21 juin 1799).

Au contre-amiral Ganteaume.

Vous vous rendrez, citoyen general, a Rosette et a Alexandrie.

Vous passerez la revue des batimens qui se trouvent pour la defense de l'embouchure de Rosette; vous y ferez envoyer d'Alexandrie tout ce qui pourrait y manquer. Mon intention est que les batimens qui n'ont qu'une piece soient approvisionnes a trois cents coups, et ceux qui en ont deux a deux cents. Vous ferez partir d'Alexandrie tous les batimens propres a la navigation du Nil, et specialement tous les avisos armes eu guerre qui peuvent entrer dans le Nil ou a Bourlos.

Vous prendrez a bord de tous les batimens, soit de guerre, soit de convoi, tous les canons, toutes les armes, et autres objets de quelque espece que ce soit, qui peuvent etre utiles a la defense du Nil.

Vous trouverez a Alexandrie le general Dommartin, et vous l'aidez dans le transport de toutes les poudre, canons, munitions de guerre, etc., qu'il doit envoyer a Rosette, Bourlos et Damiette.

Je desirerais que l'on put embosser a l'embouchure du lac Bourlos un gros batiment arme de grosses pieces, de maniere a ce que ce batiment put defendre la passe, et tenir lieu d'un fort que l'on va commencer a construire, mais pour lequel il faudra du temps.

Vous desarmerez a Alexandrie tous les batimens, hormis la Muiron et la Carrere et une demi-douzaine d'avisos ou batimens marchands bons marcheurs, qu'il faut tenir prêts a partir pour France.

Vous me ferez faire un rapport sur la meilleure des fregates qui restent, et vous ordonnerez toutes les dispositions pour l'armer, au premier ordre, en materiel.

Vous aurez soin de vous assurer que les futailles des deux fregates la Muiron et la Carrere soient en meilleur etat que celles de l'escadre du contre-amiral Barea.

Vous aurez soin, hormis ce qui vous est necessaire, de laisser dans chaque batiment de guerre de quoi les armer en flute le plus promptement possible.

Je vous fais passer l'ordre pour que l'ordonnateur de la marine et le commandant des armes ne portent aucun obstacle a vos operations, et vous secondent de leur pouvoir.

Vous ferez mettre en construction deux a trois petits chebecks semblables a la Fortune, et qui puissent entrer dans le Nil et a Omm Faredge.

BONAPARTE.

Au Caire, le 3 messidor an 7 (21 juin 1799).

Au general Desaix.

Les trois officiers du genie, une compagnie de canonniers et une centaine d'hommes de cavalerie a pied, ont ordre, citoyen general, de se rendre dans la Haute-Egypte. Les commandans de l'artillerie et du genie font partir des outils et des cartouches.

Si vous ecrivez au scherif de la Mecque, faites-lui connaitre que l'on m'a presente hier les differens reis de ses batimens, et que l'on fait passer a force du ble et du riz a Suez pour les lui envoyer.

BONAPARTE.

Au Caire, le 4 messidor an 7 (22 juin 1799).

Au meme.

Je desirerais, citoyen general, acheter deux ou trois mille negres ayant plus de seize ans, pour pouvoir en mettre une centaine par bataillon. Voyez s'il n'y aurait pas moyen de commencer le recrutement en commençant les achats. Je n'ai pas besoin de vous faire sentir l'importance de cette mesure.

BONAPARTE.

Au Caire, le 4 messidor an 7 (22 juin 1799).

Au commandant du genie.

Je desirerais, citoyen commandant, que l'on put placer le plus tot possible le moulin a vent dont la charpente est faite a la citadelle; il etait destine pour le fort Camin; on placera a ce fort le premier que l'on fera. Voyez donc, je vous prie, a faire choisir un emplacement pour ce moulin, et faites-moi un rapport sur cet objet.

Je desirerais egalement que le nouveau chemin de Boulac a la place Esbekieh fut fini le plus tot possible.

BONAPARTE.

Au Caire, le 4 messidor an 7 (22 juin 1799).

Au meme.

Mon intention, citoyen commandant, est d'établir une redoute a Mit-Kamar et une a Mansoura, remplissant les buts suivans:

Defendre la navigation du Nil, proteger les barques francaises, construire des magasins capables de nourrir un corps de dix mille hommes pour un mois, contenir une ambulance d'une cinquantaine de lits et enfin maintenir les villes de Mansoura et Mit-Kamar.

Je vous prie de me presenter un projet pour ces deux redoutes, auxquelles je desire qu'on travaille de suite, de maniere qu'entre Rosette et le Caire il y aura les deux redoutes de Rahmanieh et d'Alkan, et entre Damiette et le Caire celles de Mansoura et de Mit-Kamar.

Je vous prie aussi de me faire un rapport sur la redoute de Rahmanieh. Voila long-temps que l'on y travaille, et je vois qu'on ne finit jamais.

BONAPARTE.

Au Caire, le 4 messidor an 7 (22 juin 1799).

Au citoyen Lepere, ingenieur des ponts et chaussees.

Je desirerais, citoyen, que le nouveau chemin du Caire a Boulac fut fini le plus promptement possible.

Je desirerais connaitre s'il ne serait pas possible de profiter du fosse que vous faites d'un des cotes du chemin, pour s'en servir de canal de communication du Caire a Boulac, au moins pendant sept a huit mois de l'annee, et si l'annee prochaine on ne pourrait pas s'en servir constamment.

Il est necessaire egalement de preparer un rapport sur la conduite des eaux au Nil dans le Kalidj, sur l'inondation des places du Caire et terres adjacentes.

BONAPARTE.

Au Caire, le 4 messidor an 7 (22 juin 1799).

Au contre-amiral Ganteaume.

Les demi-galeres _la Coquette_, _l'Amoureuse_ et la canonniere _la Victoire_, seront armees aussi bien qu'il est possible.

La djerme _la Boulonnaise_ sera mise, ainsi que les felouques _le Nil_ et _l'Elephantine_, dans le meme etat qu'etait _l'Italie_, pour servir au meme usage.

Vous me ferez faire un rapport sur les djerms _la Syrie_ et _la Carinthie_, et sur l'artillerie et autres objets necessaires pour armer les quatre batimens dont il est ci-dessus parle.

La compagnie des canonniers de la marine qui est au Caire, sera distribuee entre ces quatre batimens, _l'Etoile_ et _le Sans-Quartier._

Vous me remettrez demain un etat general des batimens armes dans le Nil, avec le nombre de canons, d'approvisionnement, et le nombre d'equipages.

BONAPARTE.

Au Caire, le 4 messidor an 7 (22 juin 1799).

Au citoyen Baille, capitaine des grenadiers de la soixante-neuvieme demi-brigade.

J'ai recu, citoyen, les notes que vous m'avez remises, qui prouvent que votre compagnie n'etait pas avec les deux autres compagnies au moment ou je fus mecontent d'elles, ce qui m'a porte a leur defendre de porter des palmes a leur entree au Caire, et qu'elle venait au contraire d'etre envoyee par le general Rampon a l'attaque d'un poste ou elle a montre le courage, l'impetuosite et la bravoure qui doivent distinguer les grenadiers.

BONAPARTE.

Au Caire, le 5 messidor an 7(23 juin 1799).

Au general Kleber.

Je recois, citoyen general, vos lettres des 26, 28 et 29 prairial.

L'annee passee, nous avons permis le commerce avec la Syrie, et Djeddar-Pacha s'y etait oppose. Quelque inconvenient qu'il puisse y avoir, le premier besoin pour nous etant de ne pas laisser tomber l'agriculture, je ne vois pas d'inconvenient a ce que, d'ici a thermidor, vous permettiez le commerce avec la Syrie; mais je crois qu'il est bon de laisser passer tout messidor.

Le bataillon de la vingt-cinquieme se rend en droite ligne a Catieh avec le general Leclerc. J'ai envoye le general Destaing a Rahmanieh.

Le general Dommartin doit etre rendu a Alexandrie. Si Lesbeh n'est pas en etat aujourd'hui, il est au moins necessaire que vous donniez les ordres qu'on y travaille avec une telle activite, que tous les mois il acquiere un nouveau degre de force, et que, l'annee prochaine, il puisse remplir le but qu'on s'etait propose.

Hassan-Thoubar est au Caire, je dois le voir dans une heure. Je ne sais pas trop le parti que je prendrai avec cet homme. Si je lui rends ce qu'il me demande, le prealable sera qu'il me remette ses enfans en otage.

Nous sommes toujours ici sans nouvelles du continent. On m'assure aujourd'hui que des vaisseaux anglais ont paru devant Alexandrie; qu'ils ont expedie a Mourad trois expres sur des dromadaires. Ils auront de la

peine a le trouver, car le general Friant est dans ce moment dans les oasis.

Le general Desaix est en pleine jouissance de la Haute-Egypte et de Cosseir. Les impositions se payent regulierement, et sa division est au courant de sa solde. Avec les impositions des provinces de Damiette et de Mansoura, vous viendrez facilement a bout de payer votre division.

Mettez-vous en correspondance avec Rosette, afin que l'on vous previenne promptement de tout ce qui pourrait se passer sur la cote. Des l'instant qu'il y aura un peu d'eau, je vous enverrai les deux demi-galeres et la chaloupe canonniere la Victoire, qui sont fort bien armees. Dans ce moment-ci les eaux sont trop basses.

Je crois qu'il serait toujours utile de tenir a Omm-Faredge le bateau le Menzaleh, et de remplir sa cale de jarres pleines d'eau, car d'ici a un ou deux mois le lac Menzaleh sera un moyen efficace de communication avec Catieh et El-Arich.

Le general Menou n'est pas encore de retour de son inspection d'El-Arich.

Quatre ou cinq negocians de Damiette, chretiens ou turcs, peuvent vous preter les 60,000 livres que vous demandez; je crois que cela vaut mieux que de s'adresser a un trop grand nombre.

Choisissez six negocians turcs et deux ou trois chretiens; et imposez chacun a tant.

Je ne connais pas les membres du divan de Damiette. Cette province a toujours ete faiblement administree, et je ne la calculerai de niveau avec celles de Rosette, du Caire et d'Alexandrie que trois ou quatre decades apres votre arrivee. Faites tout ce que la prudence vous fera juger necessaire.

BONAPARTE.

Au Caire, le 5 messidor an 7 (23 juin 1799).

Au Directoire executif.

Citoyens directeurs,

Après la bataille des Pyramides, les mameloucks se diviserent. Ibrahim-Bey se retira dans la Charqyeh, passa le desert, sejourna a Gaza et a Damas. Affaibli par les pertes qu'il a essayees pendant mon incursion en Syrie, il est aujourd'hui dans la plus profonde misere.

Mourad-Bey remonta le Nil avec une nombreuse flottille, et se retira dans la Haute-Egypte. Battu a Sedyman, il etait toujours maitre des provinces superieures, et dans une position menacante.

Le 20 frimaire, le general Desaix, ayant ete renforce de la plus grande partie de la cavalerie de l'armee, se mit en marche, et arriva le 9 nivose a Djirdjeh.

A deux journées plus haut, Mourad-Bey l'attendait, réuni à Hhacan-Bey, à deux mille Arabes d'Yambo, qui venaient de débarquer à Qosseyr, et à une grande quantité de paysans qu'il avait soulevés.

Combats de Soheidje et de Tahhtah.

Le général Desaix, ayant appris que plusieurs rassemblements armés occupaient les rives du Nil, et s'opposaient à la marche de la flottille qui portait ses munitions de guerre et ses vivres, envoya le général Davoust avec la cavalerie. Il trouva et dissipa, les 14 et 19 nivose, des rassemblements de paysans à Soheidje et à Tahhtah: il massacra dans ces deux affaires plus de deux mille hommes. Le chef de brigade Pinon, à la tête du quinzième, et Boussard, à la tête du vingtième de dragons, se sont particulièrement distingués.

Affaire de Samhoud.

Ayant été rejoint par sa cavalerie et sa flottille, le général Desaix marcha à l'ennemi, qu'il rencontra, le 3 pluviôse, au village de Samhoud. Il prit l'ordre de bataille accoutumé, en plaçant son infanterie en carré sur ses ailes, sa cavalerie en carré au centre. La droite était commandée par le général Friant, la gauche par le général Belliard, et le centre par le général Davoust. L'ennemi investit avec un tourbillon de cavalerie notre petite armée; mais ayant été vigoureusement repoussé par la mitraille et la mousqueterie, il fit un mouvement en arrière. Notre cavalerie se déploya alors et le poursuivit. Une centaine d'Arabes et de paysans furent massacrés; le reste

s'éparpilla et fut dans les déserts. Le citoyen Rapp, aide-de-camp du général Desaix, officier d'une grande bravoure, a été blessé d'un coup de sabre.

Le drapeau de la république flotta sur les Cataractes; toute la flottille de Mourad-Bey se trouva prise, et, dès ce moment, la Haute-Egypte fut conquise. Le général Desaix plaça sa division en cantonnements le long du Nil, et commença l'organisation des provinces.

Le reste des mameloucks et des Arabes d'Yambo ne pouvait vivre dans le désert; la nécessité de se procurer de l'eau du Nil et des vivres engagea différents combats qui, politiquement, ne pouvaient plus être dangereux. N'ayant plus ni artillerie ni flottille, le succès d'un combat n'avait pour but que le pillage; mais les bonnes dispositions du général Desaix, et la bravoure des troupes, ne leur donneront pas même cette consolation.

Combat de Qeneh.

Le chef de brigade Conroux, avec la soixante-unième, fut attaqué à Qeneh, le 22 pluviôse, par cinq ou six cents Arabes; il joncha le champ de bataille de morts.

Combat de Samathah.

Le général Friant marcha, le 24 pluviôse, à Samathah, où il savait que se réunissaient les Arabes d'Yambo; il leur tua deux cents hommes.

Combat de Thebes.

Sur les ruines de Thebes, deux cents hommes du vingt-deuxieme de chasseurs et du quinzieme de dragons chargerent, le 23 pluviöse, deux cents mameloucks, qu'ils disperserent. Ils regagnerent le desert, apres avoir laisse une partie de leur monde sur le champ de bataille. Le chef de brigade Lasalle, du vingt-deuxieme de chasseurs, s'est conduit avec son intrepidite ordinaire.

Combat d'Esne.

Le 7 ventöse, Mourad-Bey se porta a Esne: le citoyen Clement, aide-de-camp du general Desaix, le dispersa et l'obligea de regagner le desert.

Combat de Benouthah.

Instruits que j'avais quitte l'Egypte, que j'avais passe le desert pour aller en Syrie, les mameloucks crurent le general Desaix affaibli, et des-lors le moment favorable pour l'attaquer. Ils redoublerent d'efforts, accoururent de tous les points du desert sur plusieurs points du Nil; ils s'emparerent d'une de nos djermes, en egorgerent l'equipage, prirent huit pieces de canon, et, renforces par quinze cents hommes qui venaient de débarquer a Qosseyr, ils se reunirent a Benouthah, ou ils se retrancherent. Le general Belliard marcha a eux, le 20 ventöse, les attaqua, tua la moitie de leur monde, et dispersa le reste: c'est le combat ou l'ennemi a montre le plus d'opiniatrete.

Combat de Byralbarr.

Le 13 germinal, le general Desaix, instruit que Hhacan-Bey avait le projet de se porter sur Qeneh, marcha dans le desert pour le chercher; le septieme de hussards et le dix-huitieme de dragons decouvriront l'ennemi, le chargerent, le disperserent apres un combat tres-opiniatre. Le citoyen Duplessis, commandant le septieme de hussards, fut tue en chargeant a la tete de son regiment.

Combat de Djirdjeh.

Le 16 germinal, le chef de bataillon Moran, attaque dans le village de Djirdjeh, fut secouru par les habitans, et mit en fuite les Arabes et les paysans, apres leur avoir tue plus de cent hommes.

Combat de Themeh.

Le chef de brigade Lasalle marcha a Tehneh pendant la nuit du 20 germinal, surprit un rassemblement qui s'y trouvait, tua une cinquantaine d'hommes, et le dispersa.

Combat de Benyhady.

Les mameloucks, voyant la Haute-Egypte garnie de troupes, filerent par le desert dans la Basse-Egypte. Le general Desaix envoya le general Davoust a leur suite. Il les rencontra au village de Benyhady, les attaqua, les dispersa, apres leur avoir tue un millier d'hommes. Nous avons eu trois hommes tues et trente blesses; mais parmi les tues se trouve le chef de brigade Pinon, du quinzieme de dragons, officier du plus rare merite.

Prise de Qosseyr (le 10 prairial).

Le 10 prairial, le general Belliard et l'adjudant-general Donzelot sont entres a Qosseyr, et ont pris possession de ce poste important: on s'occupe a le mettre dans le meilleur etat de defense.

Cette occupation, celle de Suez et d'El-Arich, ferment absolument l'entree de l'Egypte du cote de la mer Rouge et de la Syrie, tout comme les fortifications de Damiette, Rosette et Alexandrie, rendent impraticable une attaque par mer, et assurent a jamais a la republique la possession de cette belle partie du monde, dont la civilisation aura tant d'influence sur la grandeur nationale et sur les destinees futures des plus anciennes parties de l'univers.

Mourad-Bey est retire avec peu de monde dans les oasis, d'ou il va etre encore chasse. Hhacan-Bey est a plus de quinze jours au-dessus des Cataractes; la plupart des tribus arabes sont soumises, et ont donne des otages; les paysans s'eclaircissent, et reviennent tous les jours des insinuations de nos ennemis; des forts nombreux, etablis de distance en distance, les retiennent d'ailleurs, s'ils etaient malintentionnes; les Arabes d'Yambo ont peri pour la plupart.

L'etat-major vous enverra les noms des officiers auxquels j'ai accorde de l'avancement.

J'ai nomme au commandement du quinzieme de dragons le citoyen Barthelemy, chef d'escadron des guides a cheval, ancien officier de cavalerie distingue par ses connaissances.

Je vous demande le grade de general de brigade pour le citoyen Donzelot, adjudant-general du general Desaix.

BONAPARTE.

Au Caire, le 5 messidor an 7 (23 juin 1799).

Au chef de la soixante-neuvieme demi-brigade.

J'ai recu, citoyen, votre memoire historique sur vos compagnies de grenadiers. Votre tort est de ne pas vous etre donne des sollicitudes necessaires pour purger ces compagnies de quinze a vingts mauvais sujets qui s'y trouvaient. Aujourd'hui, il ne faut penser qu'a organiser ce corps, et le mettre a meme de soutenir, aux premiers evenemens, la reputation qu'il s'etait acquise en Italie.

BONAPARTE.

Au Caire, le 5 messidor an 7 (23 juin 1799).

Au commandant du genie.

Je vous prie, citoyen, de profiter du depart du bataillon de la soixante-neuvieme qui se rend demain a Mit-Kamar, pour y envoyer les officiers du genie qui doivent tracer la redoute que j'y ai ordonnee.

BONAPARTE.

Au Caire, le 5 messidor an 7 (23 juin 1799).

Au citoyen Poussielgue.

Je vous prie, citoyen, de me proposer une mesure, afin qu'il ne sorte de Suez qu'une quantite de riz, ble et sucre, proportionnee a celle du cafe qui nous arrive. Il ne faudrait pas que le scherif de la Mecque nous enlevat, pour quelques fardes de cafe, la plus grande partie de nos subsistances.

BONAPARTE.

Au Caire, le 5 messidor an 7 (23 juin 1799).

Au general Kleber.

Hassan-Thoubar, citoyen general, sort de chez moi. Il remet ici, ce soir, son fils en otage: c'est un homme age de trente ans. Hassan-Thoubar part sous peu de jours pour Damiette; il parait un peu instruit par le malheur: d'ailleurs, son fils nous assure de lui. Je crois qu'il vous sera tres-utile pour l'organisation du lac Menzaleh, la province de Damiette, les communications avec El-Arich, et votre espionnage en Syrie.

Je suis en guerre avec presque tous les Arabes. J'ai rompu, a ce sujet, tous les traites possibles, parce que aujourd'hui qu'ils nous connaissent, et qu'il n'y a presque aucune tribu qui n'ait eu des relations avec nous, je veux avoir des otages.

BONAPARTE.

Au Caire, le 5 messidor an 7 (23 juin 1799).

Au commandant du genie.

Je vous prie, citoyen commandant, de faire debayer au plus tot les murailles qui sont contre les creneaux de la porte du Delta.

Je vous fais passer une lettre de l'administrateur-general des finances; je vous prie de la prendre en consideration, et de vous concerter avec les autorites, les ingenieurs des ponts et chaussees et l'administrateur des finances, et de me presenter un projet:

1 deg.. Des maisons nationales a demolir;

2 deg.. Des maisons particulieres a acquerir et a demolir, pour avoir une communication large et commode d'ici au quartier de l'Institut, avec une place au milieu de ladite communication;

3 deg.. Pour avoir une communication de la place Esbekieh a la place Birket-el-Fil, avec une place au milieu. Les maisons que l'on a demolies a droite et a gauche defigurent la ville et ruinent les habitations, que nous serons obliges un jour de retablir.

BONAPARTE.

Au Caire, le 5 messidor an 7 (23 juin 1799).

Au general Kleber.

La province de Mansoura, citoyen general, nous a fourni quelques bons chevaux, elle en doit fournir encore une centaine. Je vous prie de donner l'ordre qu'on procede sans delai a les lever; cela nous est extremement essentiel: surtout, ordonnez qu'on ne prenne pas de chevaux au-dessous de cinq ans.

BONAPARTE.

Au Caire, le 5 messidor an 7 (23 juin 1799).

Au general Desaix.

Je vous envoie, citoyen general, trois officiers du genie, des cartouches, des outils et des hommes a pied a monter. Vous garderez les hommes du vingt-deuxieme de chasseurs et du vingtieme de dragons, et vous me renverrez tout le reste au Caire. Nous avons besoin d'un corps de cavalerie considerable, pour veiller a la defense de la cote.

Nous sommes toujours tres-tranquilles. J'attends toujours de vos nouvelles.

BONAPARTE.

Au Caire, le 7 messidor an 7 (25 juin 1799).

Au meme.

Quoique la caravane de Darfour se soit tres-mal conduite, citoyen general, mon intention est que vous fassiez rendre a Krabino, un des chefs de la caravane, sa propre fille qui a ete enlevee, et qui est demoree a un des chirurgiens de votre division.

BONAPARTE.

Au Caire, le 7 messidor an 7 (25 juin 1799).

Aux citoyens Hamelin et Liveron.

J'ai recu, citoyens, votre lettre du 28 prairial. Le citoyen Poussielgue, qui a mis en vous toute sa confiance pour un objet aussi essentiel, garantit votre activite et les moyens que vous aurez pour reussir. J'ecris au general Desaix pour qu'il vous donne toute la protection que vous pourrez desirer. Autant qu'il sera possible, on levera toutes les difficultes qui pourraient s'opposer a la marche de votre operation. La reussite pourrait faire apprecier les motifs qui vous ont fait mettre en avant, comme seule elle sera la mesure du service que vous vous trouverez avoir rendu. Vous n'aurez reussi que lorsque, vous aurez fait verser, a Boulac, 600,000 ardeps de ble.

BONAPARTE.

Au Caire, le 7 messidor an 7 (25 juin 1799).

Au payeur general.

Ayant autorise le general Kleber a percevoir, dans les provinces de Mansoura et de Damiette toutes les sommes necessaires pour sa division, je vous prie de donner l'ordre a vos preposes de faire recette de tous les fonds que fera rentrer le general Kleber, et de suivre tous les ordres qu'il leur donnera pour le paiement, sauf a vous rendre compte.

BONAPARTE.

Au Caire, le 7 messidor an 7 (25 juin 1799).

A l'ordonnateur en chef.

J'ai donne, citoyen ordonnateur, au general Kleber l'autorite necessaire pour administrer les provinces de Damiette et de Mansoura, de maniere a pouvoir solder tout ce dont a besoin sa division.

La meme autorite a ete donnee au general Marmont pour les provinces d'Alexandrie, Rosette et Bahhireh.

Meme autorite au general Desaix pour les trois provinces de la Haute-Egypte.

Je vous prie donc, dans les besoins de l'administration, de distinguer les besoins de la division Desaix, ceux de la division Kleber, l'arrondissement d'Alexandrie, et enfin le Caire et les troupes qui sont dans les autres provinces.

Si vous accordiez pour les divisions Kleber, Desaix et l'arrondissement d'Alexandrie plus qu'il ne faut, les generaux ne feraient pas solder les credits que je vous ai donnees.

BONAPARTE.

Au Caire, le 7 messidor an 7 (25 juin 1799).

Au chef de brigade d'artillerie Grobert.

Je vous prie, citoyen, de me remettre demain l'etat general des pieces et munitions qui se trouvent, soit en batterie a Gizeh, soit au parc general de l'armee, soit au magasin general de la direction.

Je vous prie de tenir a la disposition du commandant de la marine toutes les pieces d'un calibre inferieur a 3, et qui des-lors ne sont pas propres au service de terre.

Je vous prie de faire remettre au commandant de la marine deux pieces de 6 pour armer la demi-galere embossee a Gizeh.

BONAPARTE.

Au Caire, le 7 messidor an 7 (25 juin 1799).

A l'ordonnateur en chef.

Je viens de faire la visite de l'hopital de la maison d'Ibrahim-Bey. J'ai vu, avec mecontentement, qu'il y manque plusieurs medicaments essentiels, et surtout la pierre infernale.

Donnez les ordres pour qu'avant le 10 du mois, tous ces objets soient a l'hopital.

J'ai trouve que les pharmaciens n'etaient pas a leur poste. Il y avait quelques plaintes sur les chirurgiens.

Il manquait beaucoup de draps, et les chemises etaient plus sales qu'elles ne l'auraient ete a l'ambulance devant Acre.

Fixez, je vous prie, vos yeux sur cet objet essentiel. Faites-vous remettre l'etat du linge, des chemises qui ont ete donnees au directeur de l'hopital, et faites de maniere a ce que, d'ici au 10, il y ait cinq ou six cents chemises a cet hopital.

BONAPARTE.

Au Caire, le 8 messidor an 7 (26 juin 1799).

Au general Marmont.

Je n'ai point reçu, citoyen general, la lettre que vous m'annoncez m'avoir écrite le 1er messidor, je viens de recevoir celle du 3.

Le general Destaing est arrive a Rahmanieh; il a mene avec lui un bataillon de la soixante-unieme, le general Lanusse y avait envoye un bataillon de la quatrieme. Le chef de la quatrieme est parti avant-hier avec un autre bataillon. Ainsi, il ne manque pas de forces pour faire payer les contributions et dissiper les rassemblemens. Vous-meme, vous pouvez avec une partie de vos forces, vous porter sur Mariout, et detruire ces maudits Arabes.

Le contre-amiral Ganteaume doit etre arrive a Alexandrie. Secondez, je vous prie, toutes ses operations.

Smith est un jeune fou qui veut faire sa fortune, et cherche a se mettre souvent en evidence. La meilleur maniere de le punir, est de ne jamais lui repondre. Il faut le traiter comme un capitaine de brulot. C'est au reste un homme capable de toutes les folies, et auquel il ne faut jamais preter un projet profond et raisonne: ainsi, par exemple, il serait capable de faire faire une descente a 800 hommes. Il se vante d'etre entre deguise a Alexandrie. Je ne sais si ce fait est vrai, mais il est tres-possible qu'il profite d'un parlementaire pour entrer dans la ville, deguise en matelot.

La province de Rosette doit beaucoup d'argent, prenez des mesures pour faire tout solder.

Le Nil n'augmente pas encore, mais du moment qu'il sera un peu haut, je vous enverrai six cent mille rations de biscuit et une grande quantite de ble.

BONAPARTE.

Au Caire, le 8 messidor an 7 (26 juin 1799).

Au general Kleber.

Je vous prie, citoyen general, d'envoyer au Caire l'osmanli que vous avez deja renvoye d'Alexandrie, et qui, par sa mauvaise etoile, n'est pas encore parti. Je le garderai prisonnier a la citadelle; il servira d'otage pour les Francais prisonniers a Constantinople.

BONAPARTE.

Au Caire, le 8 messidor an 7 (26 juin 1799).

Au divan du Caire.

J'ai fait arreter le cadî, parce que j'ai lieu de m'en mefier, et que son pere, que j'avais comble de bienfaits, m'a paye de la plus noire ingratitude. Je vous prie de me presenter quelqu'un pour remplir cette place. Il faut que ce soit un homme ne en Egypte.

BONAPARTE.

Au Caire, le 9 messidor an 7 (27 juin 1799).

Au general Dugua.

Je vous prie de reunir demain matin, chez vous, citoyen general, les membres du divan, et de leur faire connaitre la lettre ci-jointe, en reponse a celle qu'il m'a ecrite ce matin.

Je desire que vous envoyiez de suite quelqu'un rassurer les femmes du cadî, et que vous donniez l'ordre a la citadelle qu'il soit traite avec les plus grands egards.

Je desire egalement que vous lui fassiez demander le lieu ou il desire se rendre, soit qu'il veuille aller en Syrie, soit a Constantinople; je l'y ferai conduire.

BONAPARTE.

Au Caire, le 9 messidor an 7 (27 juin 1799).

Au divan du Caire.

J'ai recu votre lettre ce matin. Ce n'est pas moi qui ai destitue le cadî; c'est, le cadî lui-meme qui, comble de mes bienfaits, a pousse l'oubli de ses devoirs jusqu'a quitter son peuple et abandonner l'Egypte pour se retirer en Syrie.

J'avais consenti que, provisoirement, pendant la mission qu'il devait avoir en Syrie, il laissat son fils jour gerer sa place pendant son absence; mais je n'aurais jamais cru que ce fils, jeune, faible, dut remplir definitivement la place de cadî.

La place de cadî s'est donc trouvee vacante. Qu'ai-je donc fait pour suivre le veritable esprit du Coran? C'est de faire nommer le cadî par l'assemblee des scheiks; c'est ce que j'ai fait. Mon intention est donc que le scheik El-Arichi, qui a obtenu vos suffrages, soit reconnu et remplisse les fonctions de cadî. Les premiers califes, en suivant le veritable esprit du Coran, n'ont-ils pas eux-memes ete nommes par l'assemblee des fideles?

Il est vrai que j'ai recu avec bienveillance le fils du cadî lorsqu'il est venu me trouver, aussi mon intention est-elle de ne lui faire aucun mal; et si je l'ai fait conduire a la citadelle, ou il est traite avec autant d'egards qu'il le serait chez lui, c'est que j'ai pense devoir le faire par mesure de surete; mais des que le nouveau cadî sera

publiquement revetu et exercera ses fonctions, mon intention est de rendre la liberte au fils du cadı, de lui restituer ses biens, et de le faire conduire avec sa famille dans le pays qu'il desirera. Je prends ce jeune homme sous ma speciale protection; aussi bien je suis persuade que son pere meme, dont je connaissais les vertus, n'a ete qu'egare.

C'est a vous a eclairer les bien intentionnes, et faites ressouvenir enfin aus peuples d'Egypte qu'il est temps que le regne des osmanlis finisse; leur gouvernement est plus dur cent fois que celui des mameloucks, et y a-t-il quelqu'un qui puisse penser qu'un scheick, natif d'Egypte, n'ait pas le talent et la probite necessaires pour remplir la place importante de cadı.

Quant aux malintentionnes et a ceux qui seraient rebelles a ma volonte, faites-les moi connaitre: Dieu m'a donne la force pour les punir; ils doivent savoir que mon bras n'est pas faible.

Le divan et le peuple d'Egypte doivent donc voir dans cette conduite une preuve toute particuliere de ces sentimens que je nourris dans mon coeur pour leur bonheur et leur prosperite; et si le Nil est le premier des fleuves de l'Orient, le peuple d'Egypte, sous mon gouvernement, doit etre le premier des peuples.

BONAPARTE.

Au Caire, le 10 messidor an 7 (28 juin 1799).

Au citoyen Poussielgue.

Je vous prie, citoyen, de faire au general Kleber un acte de donation de sa maison.

BONAPARTE.

Au Caire, le 10 messidor an 7 (28 juin 1799).

Au general Dugua.

Vous ferez fusiller, citoyen general, le nomme Joseph, natif de Cherkem, pres la mer Noire;

Le nomme Selim, natif de Constantinople, tous deux detenus a la citadelle.

Quant au nomme Ibrahim-Kerpouteli, on fera interroger celui qu'il cite pour etre son pere, afin de savoir s'il l'avoue, et vous me ferez donner des notes sur la maniere dont son pere s'est conduit.

Je vous renvoie les interrogatoires de ces hommes, afin que vous les puissiez mieux reconnaitre.

BONAPARTE.

Au Caire, le 10 messidor an 7 (28 juin 1799).

Au citoyen Dupas, commandant la citadelle.

Le citoyen James, canonnier au quatrieme regiment d'artillerie, citoyen commandant, est detenu depuis six mois a la citadelle. Si vous ignorez les motifs de son arrestation, je vous prie de le faire mettre sur-le-champ en liberte.

Vous ferez mettre en liberte les citoyens Jersay, sapeur a la deuxieme compagnie; Billou, canonnier a la septieme compagnie d'artillerie; Michel Gazette, sapeur; Robin, mineur.

Vous ferez consigner le citoyen Philippe Bouette au chef de brigade de la vingt-deuxieme, pour le mettre dans son corps.

Vous ferez mettre en liberte, le 15 du mois, le citoyen Bataille, soldat a la legion maltaise.

Vous ferez mettre en liberte les citoyens Merel, dromadaire; Dubourg, volontaire au deuxieme bataillon de la soixante-neuvieme.

Vous ferez mettre en liberte, ou traduire a un conseil militaire, s'il y a eu lieu, le citoyen Signal, caporal du deuxieme bataillon de la trente-deuxieme.

Vous ferez mettre en liberte le citoyen Roanet, volontaire au deuxieme bataillon de la trente-deuxieme.

BONAPARTE.

Au Caire, le 10 messidor an 7 (28 juin 1799).

Au citoyen Fourier, commissaire, pres le divan.

Je vous prie, citoyen, de me faire un rapport sur les membres qui composent le grand et le petit divan du Caire, pour me faire, connaitre s'il y a des places vacantes dans l'un ou l'autre.

Je desire egalement que vous me fassiez connaitre si, parmi les membres du grand divan, il s'en trouverait qui ne meriteraient pas la place qu'ils ont, soit par leur peu de consideration, soit par une raison quelconque; que vous me presentiez un certain nombre d'individus pour remplir les places vacantes. Mon intention est de composer ce divan de maniere a former un corps intermediaire entre le gouvernement et l'immense population du Caire, de maniere qu'en parlant a ce grand divan, on soit sur de parler a la masse de l'opinion.

BONAPARTE.

Au Caire, le 10 messidor an 7 (28 juin 1799).

Au general Destaing.

Je recois presque en meme temps vos lettres des 5 et 7 messidor.

Le premier bataillon de la quatrieme est parti le 6 a quatre heures apres midi du Caire, pour se rendre a Rahmanieh. Si vous etes parti le 9, comme c'etait votre projet, pour remonter votre province, vous vous serez probablement joint a portee de tomber sur le rassemblement de l'ennemi. Le quinzieme de dragons et tous les dromadaires disponibles partent cette nuit pour se rendre a Menouf; je donne l'ordre au general Lanusse de se porter au village de ..., et de le bruler, ainsi que le village de Zaira; apres quoi il vous fera passer le quinzieme et les dromadaires. Ces secours et les trois bataillons que vous avez, vous mettent a meme de soumettre la province de Bahireh.

Des l'instant que vous aurez frappe quelques coups dans votre province, faites-moi passer la legion nautique, dont j'ai le plus grand besoin pour l'organisation de l'armee.

BONAPARTE.

Au Caire, le 10 messidor an 7 (28 juin 1799).

Au Directoire executif.

Je vous fais passer plusieurs imprimes qui vous mettront au fait des evenemens qui se sont succedes depuis plusieurs mois.

La peste a commence a Alexandrie, il y a six mois, avec des symptomes tres-prononces.

A Damiette elle a ete plus benigne.

A Gaza et a Jaffa elle a fait plus de ravages.

Elle n'a ete ni au Caire, ni a Suez, ni dans la Haute-Egypte.

(_Il resulte de l'etat que je vous envoie que l'armee francaise, depuis son arrivee en Egypte jusqu'au 10 messidor an 7, avait perdu 5344 hommes._)

Vous voyez qu'il nous faudrait cinq cents hommes pour la cavalerie, cinq mille pour l'infanterie, cinq cents pour l'artillerie, pour mettre l'armee dans l'etat ou-elle etait lors du debarquement.

La campagne de Syrie a eu un grand resultat: nous sommes maitres de tout le desert, et nous avons deconcerte pour cette annee les projets de nos ennemis. Nous avons perdu des hommes distingues. Le general Bon est mort de ses blessures; Caffarelli est mort; mon aide-de-camp, Croisier est mort; beaucoup de monde a ete blesse.

Notre situation est tres-rassurante. Alexandrie, Rosette, Damiette, El-Arich, Catieh, Salahieh, se fortifient a force; mais si vous voulez que nous nous soutenions, il nous faut, d'ici en pluviouse, six mille

hommes de renfort. Si vous nous en faites passer en outre 15,000, nous pourrions aller partout, meme a Constantinople.

Il nous faudrait alors deux mille hommes de cavalerie pour incorporer dans nos regimens, avec des carabines, selles a la hussarde et sabres; six cents hussards ou chasseurs; six mille hommes de troupes pour incorporer dans nos corps et les recruter; cinq cents canonniers de ligne; cinq cents ouvriers, macons, armuriers, charpentiers, mineurs, sapeurs; cinq demi-brigades a deux mille hommes chacune; vingt mille fusils; quarante mille baionnettes; trois mille sabres; six mille paires de pistolets; dix mille outils de pionniers.

S'il vous etait impossible de nous faire, passer tous ces secours, il faudrait faire la paix; car il faut calculer que, d'ici au mois de messidor, nous perdrons encore six mille hommes. Nous serons, a la saison prochaine, reduits a quinze mille hommes effectifs, desquels, otant deux mille hommes aux hopitaux, cinq cents veterans, cinq cents ouvriers qui ne se battent pas, il nous restera douze mille hommes, compris cavalerie, artillerie, sapeurs, officiers d'etat-major, et nous ne pourrions pas resister a un débarquement combine avec une attaque par le desert.

Si vous nous faisiez passer quatre ou cinq mille Napolitains, cela serait bon pour recruter nos troupes.

Il nous faudrait dix-huit a vingt medecins, et soixante ou quatre-vingts chirurgiens; il en est mort beaucoup. Toutes les maladies de ce pays-ci ont des caracteres qui demandent a etre etudies. Par la, on peut les regarder toutes comme inconnues; mais toutes les annees elles seront plus connues et moins dangereuses.

Je n'ai point recu de lettres de France depuis l'arrivee de Moureau, qui m'a apporte des nouvelles du 5 nivose, et de Belleville, du 20 pluviöse. J'espere que nous ne tarderons pas a en avoir.

Nos sollicitudes sont toutes en France. Si les rois l'attaquaient, vous trouveriez dans nos bonnes frontieres, dans le genie guerrier de la nation et dans vos generaux, des moyens pour leur rendre funeste leur audace. Le plus beau jour pour nous sera celui ou nous apprendrons la formation de la premiere republique en Allemagne.

Je vous enverrai incessamment le nivellement du canal de Suez, les cartes de toute l'Egypte, de ses canaux, et de la Syrie.

Nous avons de frequentes relations avec la Mecque et Mokka. J'ai ecrit plusieurs fois aux Indes, a l'Ile-de-France; j'en attends les reponses sous peu de jours. C'est le scherif de la Mecque qui est l'entremetteur de notre correspondance.

Le contre-amiral Perree est sorti d'Alexandrie le 19 germinal avec trois fregates et deux bricks; il est arrive devant Jaffa le 24, s'est mis eu croisiere, a pris deux batimens du convoi turc, charges de trois cents hommes, cent mineurs et bombardiers, est revenu devant Tentoura pour prendre nos blesses; mais il a ete chasse par la croisiere anglaise, et a disparu; il sera arrive en Europe.

Je lui avais remis des instructions pour son retour: personne n'est plus a meme que cet officier de nous faire passer des nouvelles et des secours; depuis la bouche d'Omm-Faredge, Damiette, Bourlos, Rosette,

Alexandrie, il peut choisir dans ce moment-ci; et depuis le 15 ventose il n'y a point de croisiere devant Alexandrie ni Damiette: cela nous a ete utile pour l'approvisionnement d'Alexandrie.

J'ai ete tres-satisfait de la conduite du contre-amiral Perree dans toute cette croisiere, je vous prie de le lui faire connaitre.

BONAPARTE.

Au Caire, le 12 messidor an 7 (30 juin 1799).

Au sultan de Darfour.

Au nom de Dieu clement et misericordieux: il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophete.

Au sultan de Darfour Abd-el-Rahman, serviteur des deux cites saintes, calife du glorieux prophete de Dieu et maitre des mondes.

J'ai recu votre lettre, j'en ai compris le contenu.

Lorsque votre caravane est arrivee, j'etais absent, ayant ete en Syrie pour punir et pour detruire nos ennemis. Je vous prie de m'envoyer par la premiere caravane deux mille esclaves noirs ayant plus de seize ans, forts et vigoureux: je les acheterai tous pour mon compte.

Ordonnez a votre caravane de venir de suite, et de ne pas s'arreter en route. Je donne des ordres pour qu'elle soit protegee partout.

BONAPARTE.

Au Caire, le 12 messidor an 7 (30 juin 1799).

Au scherif de la Mecque.

Au nom de Dieu clement et misericordieux: il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophete.

J'ai recu votre lettre, et j'en ai compris le contenu.

J'ai donne les ordres pour que tout ce qui peut vous persuader de l'estime et de l'amitie que j'ai pour vous, soit fait.

J'espere qu'a la saison prochaine vous ferez partir une grande quantite de batimens charges de cafe et de marchandises des Indes: ils seront toujours proteges.

Je vous remercie de ce que vous avez fait passer mes lettres aux Indes et a l'Ile de France: faites-y passer celles-ci, et envoyez-moi la reponse.

Croyez a l'estime que j'ai pour vous et au cas que je fais de votre amitie.

BONAPARTE.

Au Caire, le 12 messidor an 7 (30 juin 1799).

Au commandant de l'Ile de France.

Je vous prie, citoyen commandant, de faire payer au scherif de la Mecque la somme de 94,000 fr., que le payeur de l'armee tire en trois lettres de change sur le payeur de l'Ile de France, et dont la tresorerie nationale tiendra compte.

J'ai pense devoir me servir de ce moyen pour avoir un canal sur pour correspondre avec vous, malgre les croiseurs qui infestent la mer Rouge.

Je vous salue.

BONAPARTE.

Au Caire, le 12 messidor an 7 (30 juin 1799).

Au commandant des Iles de France et de la Reunion.

Vous aurez sans doute appris, citoyen commandant, que depuis un an la republique est maitresse de l'Egypte. Je vous ai fait passer plusieurs lettres par la voie de Mokka, et j'espere que vous les aurez recues.

Les ports de Suez et de Cosseir sont occupes par des garnisons francaises et armes, les avisos que vous pourriez m'envoyer pour correspondre avec moi, seront donc surs d'y etre proteges.

Je desirerais que vous me fissiez passer le plus tot possible quelques avisos pour pouvoir correspondre avec les Indes, et que vous profitassiez de ces batimens pour nous envoyer trois mille fusils de calibre, quinze cents paires de pistolets, mille sabres.

La grande quantite de vaisseaux anglais qui inondent la Mediterranee, rend difficile l'arrivee des batimens de Toulon. Mes dernieres nouvelles de France sont du mois de ventose: nous nous etions empares du royaume de Naples, qui s'etait declare pour les Anglais, et la republique etait dans l'etat le plus florissant.

Faites-moi passer par vos avisos toutes les nouvelles que vous pourriez avoir des Indes.

L'etablissement solide que la republique vient de faire en Egypte sera une source de prosperite pour l'Ile de France.

L'etat-major vous fait passer differens imprimes qui vous feront connaitre les evenemens qui se sont passes dans ce pays-ci.

Croyez, je vous prie, au desir que j'ai de faire quelque chose qui vous soit agreable.

BONAPARTE.

Au Caire, le 13 messidor an 7 (1er juillet 1799).

Au general Marmont.

J'ordonne au payeur, citoyen general, de faire passer 50,000 fr. a Alexandrie pour pourvoir a un mois de solde et aux differens credits que le payeur ouvrira au genie, a l'artillerie et aux administrations.

Les ouadis sont venus me trouver: quoique ces scelerats eussent bien merite que je profitasse du moment pour les faire fusiller, j'ai pense qu'il etait bon de s'en servir contre la nouvelle tribu, qui parait deciderement etre leur ennemie. Ils ont pretendu n'etre entres pour rien dans tous les mouvemens du Bahireh: ils sont partis trois cents des leurs avec le general Murat, qui a trois cents hommes de cavalerie, trois compagnies de grenadiers de la soixante-neuvieme, et deux pieces d'artillerie. Je lui ai donne ordre de rester huit ou dix jours dans le Bahireh pour detruire les Arabes et aider le general Destaing a soumettre entierement cette province: mon intention est que tous les Arabes soient chasses au-dela de Marcouf. Le general Destaing avait recu auparavant un bataillon de la quatrieme, le quinzieme de dragons et une compagnie du regiment des dromadaires.

J'espere que des sommes considerables entreront promptement dans la caisse du payeur d'Alexandrie. Du moment ou le Nil sera navigable, on vous enverra deux cent mille rations de biscuit, qui sont ici toutes pretes.

BONAPARTE.

Au Caire, le 13 messidor an 7 (1er juillet 1799).

Au general Kleber.

Hassan Thoubar, citoyen general, se rend a Damiette. Il a laisse ici son fils en otage. Il compte habiter Damiette, ou du moins y laisser sa femme et sa famille pour assurer davantage de sa fidelite. Je lui ai restitue ses biens patrimoniaux. Quant aux femmes qu'il reclame, je n'ai rien statue, parce que j'ai pense qu'elles etaient donnees a d'autres, et que d'ailleurs il serait ridicule qu'un homme dont nous avons eu tant a nous plaindre, reprit tout a coup une si grande autorite dans le pays. Par la suite, vous verrez le parti que vous pourrez tirer de cet homme.

BONAPARTE.

Au Caire, le 14 messidor an 7 (2 juillet 1799).

Au general Dugua.

Je vous envoie, citoyen general, les noms de cinq mameloucks, qui, je crois, sont ici sans passeport, puisqu'ils ne sont pas sur votre etat. Prenez des renseignements sur ces hommes, et, s'ils sont les memes que ceux que l'on m'a adresses comme mauvais sujets, faites-les arreter de suite et conduire a la citadelle: Hussein, de la suite d'Oshman; Bey-Cherchaoui; l'emir Ahmed-Aboukul, de la maison Hussein-Bey; l'emir Hassan, mamelouck d'Ayoub-Bey; Aly-Effendi, de chez Selim-Bey.

Faites rechercher, je vous prie, s'il y aurait dans la ville d'autres mameloucks egalement sans passeport.

BONAPARTE.

Au Caire, le 14 messidor an 7 (3 juillet 1799).

Au general Desaix.

Je recois, citoyen general, votre lettre du 3 messidor. J'ai recu en meme temps une lettre du general Friant de Benecouef, du 12 messidor; il m'annonce que Mourad-Bey fuit dans le Bahhireh. Il est indispensable que vous fassiez partir tout de suite pour le Caire tous les escadrons ou hommes montes des neuvieme de hussards, troisieme, quatorzieme et quinzieme de dragons. Gardez avec vous tous les hommes du vingt-deuxieme de chasseurs et du vingtieme de dragons. Il me parait qu'il se trame quelque chose dans le Bahhireh; plusieurs tribus d'Arabes et quelques centaines de Maugrabins s'y sont rendus de l'interieur de l'Afrique; Mourad-Bey s'y rend. Si ce rassemblement prenait de la consistance, il pourrait se faire que les Anglais et les Turcs y joignissent plusieurs milliers d'hommes.

Nous n'avons encore, ni devant Damiette, ni devant Alexandrie, aucune espece de croisiere ennemie.

On travaille tous les jours avec la plus grande activite aux fortifications d'El-Arich et de Catieh.

On vous envoie tout ce qui reste du vingt-deuxieme de chasseurs et du vingtieme de dragons.

Il part egalement une centaine d'hommes de votre division qui vont vous rejoindre. Si vous pouvez vous passer du bataillon de la soixante-unieme, envoyez-le ici.

Le general Davoust est tombe malade et n'a pu remplir la mission que je voulais lui confier.

L'etat-major n'a pas l'etat des officiers auxquels vous avez accorde de l'avancement, envoyez-le moi, ainsi que celui des soldats auxquels vous desirez qu'il soit accorde des recompenses.

J'attends des nouvelles d'Europe, Le vent commence a devenir bon et nos ports sont ouverts. Au reste, Perree, avec ses trois fregates, doit y etre arrive: il etait charge de nos instructions particulieres.

J'attache une importance majeure a la prompte execution du mouvement de

cavalerie dont je vous ai parle plus haut.

Le general Dommartin se rendant a Alexandrie sur un batiment arme, a ete attaque par les Arabes. Il est parvenu, quoique echoue, a les repousser avec la mitraille; mais il a deux blessures qui ne sont pas dangereuses. On dit que vous avez quelques gros batimens provenant des mameloucks, et quelques djerms desarmees: faites passer tout cela au Caire, nous tacherons d'en tirer parti.

BONAPARTE.

Au Caire, le 15 messidor an 7 (3 juillet 1799).

Au scheick El-Bekir, le premier des scherifs et notre ami.

Je vous ecris la presente pour vous faire passer la demande que vous m'avez faite pour votre femme, pour dix karats de village, uniquement pour vous donner une preuve de l'estime que je fais de vous, et du desir que j'ai de voir tous vos voeux et tout ce qui peut vous rendre heureux s'accomplir.

BONAPARTE.

Au Caire, le 15 messidor an 7 (3 juillet 1799).

Au general Reynier.

J'ai recu, citoyen general, votre lettre de Seneta, du 10 messidor. Toute la cavalerie de l'armee est dans ce moment-ci dans le Rahhireh; il sera possible, cependant, de reunir une centaine de chevaux d'ici au 20, en y mettant une partie de mes guides. Faites en sorte que, ce jour-la, les cent hommes de cavalerie que vous avez soient a Belbeis, afin que ces deux cents hommes reunis, avec une piece de canon, et deux cents hommes d'infanterie puissent nettoyer l'oasis. Je confierai cette operation au general Lagrange.

Le seul moyen qui vient de reussir parfaitement au general Rampon, et qui lui a fait lever en tres-peu de temps cent chevaux et tout le miri du Kelioubeh, c'est d'arreter les scheicks qui ne payent pas, et de les tenir en otages jusqu'a ce qu'ils aient donne de bons chevaux et paye le miri. Avec votre infanterie et votre piece de canon, vous en avez autant qu'il vous en faut pour ne pas vous detourner un instant de l'importante affaire de la levee du miri.

Pour surprendre Elfy-Bey dans l'ouadi, il faut que les troupes partent le soir de Belbeis, marchent toute la nuit dans le desert, de maniere a arriver, a la petite pointe du jour, au santou.

BONAPARTE.

An Caire, le 15 messidor an 7 (3 juillet 1799).

Au general Friant.

J'ai recu, citoyen general, la lettre que vous m'avez ecrite du Fayoum. La rapidite et la precision de votre marche vous ont merite la gloire de detruire Mourad-Bey.

Le general Murat, qui est depuis cinq a six jours dans le Bahhireh, et que j'ai prevenu de l'intention ou etait Mourad-Bey de s'y rendre, vous le renverra probablement.

L'etat-major vous ecrit pour que vous fassiez une course dans la province d'Alfieli, afin de detruire les mameloucks qui pourraient s'y etre etablis.

BONAPARTE.

Au Caire, le 17 messidor an 7 (5 juillet 1799).

Au general Lanusse.

Je recois, citoyen general, votre lettre du 17 messidor: je suis fort aise que le village de Tatau soit innocent.

Le general Friant m'instruit, par une lettre du 14, que Mourad-Bey est toujours a la fontaine de Rayenne. Il parait qu'il y est malade de sa personne. Le general Friant va se mettre en route pour le deloger. Faites passer cette lettre au general Murat, et donnez-moi exactement toutes les nouvelles que vous pourrez avoir de ce qui se passe dans le Bahhireh.

Je vous ai envoye plusieurs proces-verbaux sur les assassinats commis sur nos courriers dans les villages de votre province; faites punir les scheicks de ces villages. Faites qu'avant l'inondation le miri soit leve. Envoyez-moi la note des villages qui, selon vous, ne sont pas assez taxes, afin de leur demander un supplement. J'attends les trente chevaux que je vous ai demandes.

Je vais sous peu de jours me rendre a Menouf, pour, de la, reconnaitre l'emplacement d'un fort au ventre de la Vache. Faites-moi connaitre le nombre d'ouvriers que vous pourrez rassembler dans votre province, afin de pouvoir pousser vivement ce travail.

Je desire fort que vous ayez la gloire de joindre Mourad-Bey. Elle serait due a l'activite et aux services que vous avez rendus pendant notre absence.

Je n'ai point recu le rapport du general Destaing, qui aura probablement ete pris sur un des courriers, egares. Faites-moi part des renseignements qu'il vous aurait donnes.

BONAPARTE.

Au Caire, le 19 messidor an 7 (7 juillet 1799).

Au general Fugieres.

Le nomme Achmet Abouzahra, scheick arabe, doit se rendre dans son village, ou je desire que vous le retablissiez dans ses terres et dans ses maisons. Il paiera trois mille talaris dans la caisse du payeur. Cela est soumis cependant aux renseignements que vous aurez sur les lieux. Il est fort recommande par des gens de consideration.

BONAPARTE.

Au Caire, le 19 messidor an 7 (7 juillet 1799).

Au general Murat.

Je recois, citoyen general, votre lettre sans date, par laquelle vous m'annoncez que vous avez pris plusieurs mameloucks dans un santon, et que vous vous mettez en marche pour tomber a la pointe du jour sur le rassemblement. On m'assure que Selim-Cacheuf, qui est votre prisonnier, est un grand coquin; mefiez-vous-en et envoyez-le moi sous bonne garde.

Ne leur donnez pas un moment de relache. Si Mourad-Bey descend dans le Bahhireh, ce qui ne parait pas probable actuellement, il n'a pas avec lui plus de deux ou trois cents hommes mal armes et ecloppes. D'ailleurs, je le ferai suivre par une bonne colonne.

Si vous n'avez pas encore marche sur Mariouf, je desire que vous y alliez, et, dans ce cas, que vous ordonniez au general Marmont d'y envoyer de son cote une forte colonne d'Alexandrie.

Tachez de nous envoyer une cinquantaine de dromadaires, pour monter les hommes qui sont au depot.

BONAPARTE.

Au Caire, le 19 messidor an 7 (7 juillet 1799).

Au general Lanusse.

Je recois votre lettre du 19, citoyen general; je crois faux les renseignements que vous avez. Mourad-Bey n'a pas bouge de la fontaine de Rayenne, situee a douze lieues de Fayoum et a quatre journees du lac Natron.

Le general Friant est parti le 18, et a du arriver le 19 a la fontaine de Rayenne. Si Mourad-Bey avait pris le parti de se rendre au lac Natron, il arriverait le 22. Ainsi, sous ce point de vue, votre sejour a Terraneh peut etre utile pour remplir le but que vous vous proposez. Je ne crois pas qu'il se rende au lac Natron.

Je donne ordre au commandant de la province de Gizeh de partir avec

seize hommes et une piece de canon pour lever le miri dans sa province. Il combinera sa marche de maniere a etre le 22 a Wardam.

Si donc vous faisiez une course au lac Natron, vous lui donneriez l'ordre de vous y suivre. C'est le chef de bataillon Faure qui commande cette province.

BONAPARTE.

Au Caire, le 20 messidor an 7 (8 juillet 1799).

A l'ordonnateur en chef.

Le medecin en chef desire retourner en France, citoyen ordonnateur; sa demande me parait fondee sur un besoin reel de famille. Veuillez lui faire connaitre que j'ai demande au gouvernement son remplacement, je ne doute pas qu'il ne l'accorde; mais, dans tous les cas, je ne consentirai a son depart que lorsqu'il sera remplace.

BONAPARTE.

Au Caire, le 20 messidor an 7 (8 juillet 1799).

Au general Dugua.

Vous ferez, citoyen general, trancher la tete a Abdalla-Aga, ancien gouverneur de Jaffa, detenu a la citadelle. D'apres ce que m'ont dit les habitans de Syrie, c'est un monstre dont il faut delivrer la terre.

BONAPARTE.

Au Caire, le 21 messidor an 7 (9 juillet 1799).

Au general Lagrange.

Vous ferez partir ce soir, citoyen general, les deux cents hommes d'infanterie et les deux pieces de canon, qui iront coucher a Birket-el-Hadji. Ils en partiront demain pour se rendre a El-Menayer. Vous partirez avec la cavalerie demain au jour pour vous rendre a Birket-el-Hadji; vous y resterez toute la journee de demain, et vous en partirez a la nuit, pour arriver au jour au petit village a une lieue en deca de Belbeis. En passant a El-Menayer, vous prendrez notre infanterie. Vous partirez le 20, a la nuit, de ce village, pour vous rendre par le desert dans l'Ouadi, a la suite d'Elfy-Bey. Le general Reynier doit avoir envoye cent hommes de cavalerie a Belbeis pour tromper les espions; vous lui enverrez l'ordre de venir vous joindre a la nuit dans l'endroit ou vous serez: ce mouvement retrograde pourra faire croire que cette cavalerie va au Caire. Si cette cavalerie n'etait pas encore arrivee, vous donneriez l'ordre qu'elle vienne vous rejoindre.

Vous ferez prendre a vos troupes pour cinq jours de vivres au Caire. Je donne ordre a l'ordonnateur de vous fournir huit chameaux, sur lesquels vous mettrez pour cinq jours de vivres. Vous aurez soin que chacun de vos hommes ait un bidon, et vous ferez mener un chameau avec des outres par cent hommes; vous prendrez pour cela les chameaux du corps.

Le but de votre expedition est d'obliger Elfi-Bey de dépasser El-Arich, si vous ne pouvez pas le surprendre et le détruire; de reconnaître la route qui va a Suez sans passer par Salabiar. Il doit y avoir des puits dans cette direction.

Votre colonne doit être composée de deux cents hommes d'infanterie, de cent cinquante de cavalerie, de cent hommes de cavalerie que vous devez trouver a Belbeis, de cent Grecs a pied, commandés par le capitaine Nicolet, de trente a quarante hommes a cheval, commandés par le chef de bataillon Barthelemy. Vous aurez avec vous deux pièces d'artillerie et un ingénieur des ponts et chaussées. Vous ferez passer les ordres au chef de bataillon Barthelemy et au capitaine Nicolet de partir ce soir avec votre infanterie.

BONAPARTE.

Au Caire, le 24 messidor an 7 (12 juillet 1799).

Au sultan de Darfour.

Au nom de Dieu, clément et miséricordieux. Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.

Au sultan de Darfour, Abd-El-Rahmons, serviteur des deux cités saintes, et calife du glorieux prophète de Dieu, maître des mondes.

Je vous écris la présente pour vous recommander Aga-Cachef, qui est auprès de vous, et son médecin Soliman, qui se rend a Darfour et vous remettra ma lettre.

Je désire que vous me fassiez passer deux mille esclaves mâles, ayant plus de seize ans.

Croyez, je vous prie, au désir que j'ai de faire quelque chose qui vous soit agréable.

BONAPARTE.

Au Caire, le 24 messidor an 7 (12 juillet 1799).

Au général Dugua.

Vous ferez fusiller, citoyen général, les nommes Hassan, Jousset, Ibrahim, Saleh, Mahamet, Bekir, Hadj-Saleh, Mustapha, Mahamed, tous mameloucks.

Quant aux nommes Osman, Ismael, Hussein, autres mameloucks, vous les ferez tenir en prison a la citadelle jusqu'a nouvel ordre.

BONAPARTE.

Au Caire, le 24 messidor an 7 (12 juillet 1799).

Au general Lanusse.

Mourad-Bey, apres avoir fait semblant de se rendre dans la Haute-Egypte, citoyen general, a fait contre-marche dans la nuit, et a couche le 22 a Zaoe. Il est passe hier, a quatre heures apres midi, a Aboukir, a trois lieues de Girgeh. On pense qu'il a ete au lac Natron. Faites passer cet avis en toute diligence au general Destaing et au general Murat: j'attends dans une heure des details ulterieurs. Il a avec lui deux cents hommes, compris les domestiques; il n'a que quarante chevaux; il est dans un grand etat de delabrement; il est vivement poursuivi par le general Friant.

BONAPARTE.

Au Caire, le 24 messidor an 7 (12 juillet 1799).

Au Directoire executif.

Le citoyen Venture, secretaire interprete pour les langues orientales, est mort en Syrie: c'etait un homme de merite. Il a laisse une famille qui a des titres a la protection du gouvernement.

Le payeur general envoie a sa famille un bon de 12,000 fr. sur la tresorerie nationale pour une annee d'appointemens.

BONAPARTE.

Au Caire, le 24 messidor an 7 (12 juillet 1799).

Au general Murat.

Je recois, citoyen general, votre lettre du 23 messidor, aujourd'hui a cinq heures du soir. Vous m'apprenez votre voyage au lac Natron et votre depart, a cinq heures du soir pour Terraneh, ou je suppose que vous etes arrive le 24 au matin.

Vous verrez, par la copie de la lettre du general Friant, qu'il a pris quelques chameaux a Mourad-Bey, qui, apres avoir fait une marche dans la Haute-Egypte, est rapidement retourne sur ses pas, a marche trois jours et trois nuits, et est arrive hier 23 a quatre heures du soir au village de Dachour, pres les pyramides de Sahara; il en est parti a cinq heures du soir pour prendre la route du desert: on croit qu'il s'est rendu au lac Natron.

Le general Junot est aux pyramides: j'ai envoye de tous cotes des hommes pour m'instruire de la marche de Mourad-Bey.

Mourad-Bey a avec lui deux cents mameloucks, moitie a cheval, moitie sur des chameaux, en tres-mauvais etat, et cinquante a soixante Arabes: si le bonheur eut voulu que vous fussiez reste vingt-quatre heures de plus au lac Natron, il est tres-probable que vous nous apportiez sa tete.

Vous vous conduirez selon les nouvelles que vous recevrez; vous vous rendrez au lac Natron ou sur tout autre point du Bahhireb ou vous penserez devoir vous porter pour nous debarrasser de cet ennemi si redoutable et aujourd'hui en si mauvais etat.

Le general qui aura le bonheur de detruire Mourad-Bey aura mis le sceau a la conquete de l'Egypte: je desire bien que le sort vous ait reserve cette gloire.

BONAPARTE.

Gizeh, le 27 messidor an 7 (15 juillet 1799).

Au general Kleber.

L'adjudant-general Julien vous aura sans doute appris, citoyen general, la nouvelle de l'arrivee d'une flotte turque dans la rade d'Aboukir, le 24 messidor; et si la presence de l'ennemi ne vous en pas empeche, vous aurez opere votre mouvement sur Rosette, en vous portant avec la majeure partie de vos forces sur l'extremite de votre province, afin de pouvoir, dans le moins de temps possible, combiner vos mouvemens avec le reste.

Je pars dans la nuit pour Terraneh, d'ou je me rendrai probablement a Rahmanieh.

Il faut livrer El-Arich et Catieh a leurs propres forces; et si aucune force imposante n'a encore paru devant Damiette, vous vous porterez dans une position quelconque, le plus pres possible de Rosette.

J'ai toute la journee couru les deserts, au-dela des pyramides, pour donner la chasse a Mourad-Bey.

BONAPARTE.

Gizeh, le 27 messidor an 7 (15 juillet 1799).

Au general Dugua.

Je vais, citoyen general, partir pour quelques jours. Je retournerai au Caire, aussitot que la nature des batimens qui ont paru et les forces qu'ils pourront porter me seront connues.

Je vous fais passer copie de la lettre que j'ecris au general Desaix: si jamais mes expres etaient interceptes, et que vous appreniez qu'il se

passé des événements majeurs, vous êtes autorisé à le faire venir.

Faites-moi passer tous les dromadaires et toute la cavalerie qui viendra de la Haute-Egypte ou du général Lagrange. Vous sentez combien il est nécessaire que j'aie quelques centaines d'hommes de cavalerie.

Je donne ordre au payeur de vous faire solder tout ce qui vous est dû pour frais de table et bureaux de la place.

Quant aux généraux Reynier et Lagrange, vous verrez que je ne décide encore rien sur leur destination: je les préviens seulement de se tenir prêts à faire un mouvement sur moi. Comme mes ordres pourraient être interceptés, ce sera à vous, si les circonstances l'exigent, à les en prévenir.

J'ai donné ordre au capitaine Nicolet de rentrer au Caire avec ses Grecs. Envoyez plusieurs exprès pour le lui reiterer.

Je vous prie de faire partir demain, par terre, une copie de ma lettre au général Desaix.

BONAPARTE.

Au Caire, le 27 messidor an 7 (15 juillet 1799).

Au citoyen Poussielgue.

Je m'éloigne pour quelques jours, citoyen administrateur; je vous prie de me donner très-souvent des nouvelles de ce qui se passera au Caire. Je ne doute pas que vous ne contribuiez, par votre activité et votre esprit conciliateur, à y maintenir la tranquillité, comme vous l'avez fait précédemment pendant mon incursion en Syrie.

BONAPARTE.

Terraneh, le 29 messidor an 7 (15 juillet 1799).

Au général Kleber.

Le quartier-général est aujourd'hui, citoyen général, à Terraneh. Le général Lanusse va se réunir avec le général Fugières et le général Robin pour former, dans le Delta, une colonne mobile, qui pourra se porter rapidement, soit sur un des points de la côte, soit sur les communications qui seraient sérieusement menacées.

Je compte être le 1^{er} thermidor à Rahmanieh.

BONAPARTE.

P.S. J'ai reçu des lettres, du 26, d'Alexandrie, par lesquelles on m'informe qu'il avait été aperçu, depuis le 24, une flotte ennemie, composée, tant gros que petits bâtiments, d'une soixantaine de voiles, dont seulement cinq de guerre.

Terraneh, le 29 messidor an 7 (15 juillet 1799).

Au general Marmont.

J'ai recu, citoyen general, votre lettre du 24, a la pointe du jour, de Rosette. Je n'ai eu aucune sollicitude pour Alexandrie. Soutenez Rosette. Je pense que vous serez poste a Aboukir, comme vous me l'annonciez, pour tomber sur les flancs de l'ennemi, s'il osait débarquer entre Aboukir et Rosette pour tenter un coup de main.

Des troupes arrivent ce soir a Rahmanieh. Je couche ici ce soir avec l'armee. Je serai, le 1er thermidor, au soir, a Rahmanieh.

J'ai fait mettre garnison et des canons dans les couvens du lac Natron.

Mourad-Bey, chasse, poursuivi de tous cotes, s'est retire dans le Fayoum; il a avec lui une centaine de mameloucks, 50 arabes et quarante hommes, tous extenués de fatigues et dans le dernier delabrement.

Vous avez sans doute appris que le 24 du mois le general Lagrange est arrive a la pointe du jour dans les oasis situes dans le desert, entre Suez, la Syrie et Belbeis, a surpris deux cents mameloucks, tue Osman-Bey-Cherkaoui, un des coryphees du pays, et pris sept cents chameaux.

BONAPARTE.

Terraneh, le 29 messidor an 7 (17 juillet 1799).

A Moussa, chef de la tribu des Annadis.

Nous vous faisons savoir par une lettre, que nous sommes arrives aujourd'hui a Terraneh avec l'armee, pour nous porter dans le Bahhireh, afin de pouvoir aneantir d'un seul coup nos ennemis, et confondre tous les projets qu'ils pourraient avoir concus.

Nous desirons que vous nous envoyiez, pour le premier thermidor au soir, a Rahmanieh, quelqu'un de votre part pour nous donner des nouvelles de tout ce qui se passe a Marion et dans le desert, ainsi que de tout ce qui serait a votre connaissance.

Nous desirons aussi vous voir bientot, avec bon nombre de vos gens, pour eclairer notre armee.

Recommandez a tous vos Arabes de se bien comporter, afin qu'ils meritent toujours notre protection.

J'ai fait occuper par nos troupes, et mettre des canons dans les couvens du lac Natron. Il sera donc necessaire, quand quelqu'un de votre tribu ira, qu'il se fasse reconnaitre, car j'ai ordonne qu'ils soient traites comme amis. Faites connaitre le contenu de cette lettre a tous les scheicks, sur qui soit le salut.

BONAPARTE.

Terraneh, le 29 messidor an 7 (17 juillet 1799).

PROCLAMATION.

Il n'y a d'autre dieu que Dieu, et Mahomet est son prophete.

Aux scheicks, ulemas, scherifs, imans et fellahs de la province de Bahhireh.

Tous les habitans de la province de Bahhireh meriteraient d'etre chaties; car les gens eclaires et sages sont coupables lorsqu'ils ne contiennent pas les ignorans et les mechans. Mais Dieu est clement et misericordieux, le prophete a ordonne, dans presque tous les chapitres du Koran, aux hommes sages et bons d'etre clement et misericordieux: je le suis envers vous. J'accorde par le present firman un pardon general a tous les habitans de la province de Bahhireh qui se seront mal comportes, et je donne des ordres pour qu'il ne soit forme contre eux aucune recherche. J'espere que desormais le peuple de la province de Bahhireh me fera sentir par sa conduite qu'il est digne de pardon.

BONAPARTE.

Terraneh, le 29 messidor an 7 (17 juillet 1799).

Au general Dugua.

Le nombre des vaisseaux ennemis, citoyen general, s'est augmente d'une quinzaine de batimens legers. Vous sentez combien il serait necessaire de presser le depart de tous les hommes disperses. J'espere que le general Lagrange sera parti du Caire pour l'armee quand vous recevrez ceci. Il y a beaucoup de chefs de bataillon qui ne sont pas a leurs corps, parce qu'ils sont un peu incommodes, et qui ont pense que ce n'etait seulement qu'une course contre les Arabes. Faites que tous ces hommes nous rejoignent; il est essentiel que tout cela marche en corps: j'estime que les detachemens doivent etre au moins de deux cents hommes.

Ecrivez au general Desaix les nouvelles que je recois, et que j'imagine que la colonne mobile contre Mourad-Bey est partie, et qu'il presse le depart de la cavalerie que je lui ai demandee. Des que le bataillon de la 22e, ainsi que le general Rampon et sa colonne, seront arrives au Caire, qu'il file en toute diligence sur Rahmanieh.

Instruisez le general Reynier qu'il est necessaire qu'il reunisse la garnison de Salahieh, en y laissant en tout, compris sapeurs et canonniers, cent vingt hommes, et qu'il soit pret, a tout evenement, a se porter de Belbeis par le Delta sur Rahmanieh: vous lui enverrez tous les grenadiers et l'artillerie de sa division. Il pourra aussi m'amener un millier d'hommes, qui pourront m'etre d'un grand secours. Si dans trente-six heures vous ne recevez pas de lettre de moi, vous ordonnerez ce mouvement.

Envoyez un des généraux qui sont au Caire en convalescence pour commander à Gizeh.

Faites partir les deux demi-galères et la chaloupe canonnière _la Victoire_ pour Rahmanieh. Faites-y embarquer deux mille paires de souliers. Envoyez-nous sous leur escorte à Rahmanieh encore deux ou trois cent mille rations de biscuit et de la farine: l'ordonnateur en chef donne des ordres pour cet objet.

Le convoi escorté par les trois djermes _la Venitienne,_ etc., n'est pas encore arrivé.

Je serai le 1^{er} thermidor au soir à Rahmanieh.

Je vous expédierai constamment deux courriers par jour.

Si les Anadis continuent à nous rester fidèles, vous ne manquerez pas de nouvelles. Le citoyen Rosetti peut vous servir beaucoup en cela: ayez cependant l'œil sur les démarches de cet homme.

Selim-Cachef, le dernier qui est venu du Bahhireh, m'est représenté comme un homme extrêmement dangereux; faites-le appeler, dites-lui que comme je vais dans le Bahhireh, je désire l'avoir avec moi, à cause de ses connaissances locales, et sur ce faites-le embarquer sur une des demi-galères, en le consignait au commandant et lui recommandant d'avoir pour lui quelques égards: que cependant il en réponde comme d'une chose capitale.

Faites fusiller les prisonniers qui se permettront le moindre mouvement.

Fixez les yeux sur les approvisionnements de la citadelle de Gizeh, Ibrahim-Bey et des petits forts.

Faites connaître au divan que, vu les troubles survenus dans le Bahhireh et le grand nombre de mécontents qui s'y trouvent, j'ai jugé à propos de m'y rendre moi-même. Quant aux bâtiments qu'ils pourraient savoir être sur la côte, dites que nous croyons que ce sont des Anglais, et que l'on dit que la paix est faite entre les deux puissances.

Dites que vous savez que je leur ai écrit, et sur ce demandez-leur s'ils ont reçu ma lettre: montrez-leur ma proclamation aux habitants du Bahhireh; amusez-les avec l'expédition du général Menou au lac Natron et du général Destaing à Mariouf.

BONAPARTE.

Au Caire, le 29 messidor an 7 (17 juillet 1799).

Au général Desaix.

Mourad-Bey a été au lac Natron, citoyen général; il n'a pas trouvé le rassemblement des bayouchi et des mameloucks: il est retourné: il a couché la nuit du 25 au 26 aux pyramides. Bertram, chef des Arabes, lui a fourni ce dont il avait besoin: il a disparu. Il est, à ce que mande le général Murat, au village de Dachour, à six ou sept heures d'ici:

cela me contrarie beaucoup.

Le 24, une flotte turque, composee de cinq vaisseaux de ligne, trois fregates, cinquante a soixante batimens legers ou de transport, a mouille dans la rade d'Aboukir. Je n'ai des nouvelles de Damiette que du 23.

Ibrahim-Bey est a Gaza, ou il menace. Le general Lagrange a nettoye les ouadis, pres le camp des mameloucks, descendus de la Hautes-Egypte, tue Osman-Bey-Cherkaoui et chasse le reste dans le desert; mais il occupe le reste de ma cavalerie: ainsi il faut, dans ce moment, contenir Mourad-Bey qui est sur la lisiere de la province de Gizeh, Osman-Bey, etc., et pourvoir au débarquement. Vous voyez qu'il est necessaire de prendre des mesures promptes et essentielles.

Je suis fache que le general Friant n'ait pas suivi Mourad-Bey, ou du moins il ne devait pas, etant a portee du Caire, s'en eloigner sans savoir ce que j'en pensais.

Il faut vous approcher de Benecouef, reunir toutes vos troupes en echelon, de maniere a pouvoir en peu de jours, etre au Caire, avec la premiere colonne et les suivantes, a trente-six heures d'intervalle les unes des autres; tenir a Cosseir cent hommes, autant dans le fort de Keneh. Si le débarquement est une chose serieuse, il faudra evacuer la Haute-Egypte, laissant vos depots en garnison dans vos forts; s'il n'est compose de de cinq ou six mille hommes, alors il faut que vous envoyiez une colonne pour contenir Mourad-Bey, le suivre partout ou il descendra, dans le Bahhireh, le Delta, la Scharkieh ou dans la province de Gizeh. Pour ce moment, mon intention est que vous vous prepariez a un grand mouvement, et que vous vous contentiez de faire partir de suite une colonne pour poursuivre Mourad-Bey. Vous la dirigerez sur Gizeh.

Je pense que vous aurez fait partir tous les hommes des septieme de hussards, quatorzieme, troisieme et quinzieme de dragons: nous en avons bien besoin. Je vais me porter dans le Bahhireh, avec cent hommes de mes guides, pour toute cavalerie. Je suis fache que Destree ne soit pas parti avec son regiment.

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 2 thermidor an 7 (21 juillet 1799).

Au general Kleber.

Nous arrivons a Rahmanieh, citoyen general; l'adjudant-general Jullien m'apprend que l'avant-garde de votre division arrive a Rosette, et que vous-meme n'en etes pas eloigne avec le reste de votre division.

Il parait que l'ennemi a decidement débarque a Aboukir, et est dans ce moment maitre de la redoute.

Ma ligne d'operation sera Alexandrie, Birket et Rosette. Je me tiendrai avec la masse de l'armee a Birket. Le general Marmont est a Alexandrie, et vous vous trouverez a Rosette l'un et l'autre ayant a peu pres autant de monde, de sorte que vous vous trouvez former la droite, le general Marmont la gauche, et je suis au centre. Si l'ennemi est en force, je me

battraï dans un bon champ de bataille, ayant avec moi ou ma droite ou ma gauche: celle des deux qui ne pourra pas être avec moi, je tâcherai qu'elle puisse arriver pour servir de réserve.

Birket est à une lieue de la hauteur d'Elouah et à une lieue du village de Becentor, village assez considérable. Prenez tous les renseignements nécessaires sur la situation d'Efkout, village sur la route de Rosette à Aboukir par rapport à Birket, et tâchez de vous organiser de manière à pouvoir au premier ordre vous porter le plus promptement possible à Efkout ou à Birket, et comme il serait possible que nos communications fussent interceptées, tâchez d'avoir beaucoup de monde en campagne pour savoir ce que je fais et où je suis, afin que s'il arrivait des cas ou il n'y eût pas d'inconvénient à un mouvement et où des avis vous feraient penser que j'ai dû vous ordonner de le faire, vous le fassiez.

Vous trouverez à Rosette quelques pièces de campagne dont vous pourrez vous servir.

Je vous envoie quatre copies de cette lettre, afin qu'elle vous parvienne.

Quelque chose qui arrive, je compte entièrement sur la bravoure de seize à dix-huit mille hommes que vous avez avec vous: je ne pense pas que l'ennemi en aurait autant, quand même ces cent bâtiments seraient chargés de troupes.

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 2 thermidor an 7 (21 juillet 1799).

__Au divan de Rosette.__

Je vous écris cette lettre pour vous faire connaître que je suis arrivé à Rahmanieh, et que je me dispose à me porter contre ceux qui voudraient troubler la tranquillité de l'Égypte.

Depuis assez long-temps l'Égypte a été sous le pouvoir des mameloucks et des osmanlis, qui ont tout détruit et tout pillé. Dieu l'a mise en mon pouvoir, afin que je lui fasse reprendre son ancienne splendeur. Pour accomplir ses volontés, il m'a donné la force nécessaire pour anéantir tous nos ennemis. Je désire que vous teniez note de tous les hommes qui dans cette circonstance se conduiront mal, afin de pouvoir les châtier exemplairement. Je désire également que vous me fassiez passer deux fois par jour des expresse, pour me faire savoir ce qui se passe, et que vous envoyiez à Aboukir des gens intelligents pour en être instruits.

Le général Abdallah Menou va se rendre à Rosette.

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 2 thermidor an 7 (21 juillet 1799).

__Au général Marmont.__

Les divisions Rampon et Lannes, citoyen general, achevent d'arriver aujourd'hui. Le general Murat, avec la soixante-neuvieme, la cavalerie, un escadron de dromadaires et de l'artillerie, sera cette nuit sur la hauteur d'Ellouah.

Si l'ennemi a pris Aboukir, envoyez la cavalerie et les dromadaires a Birket avec deux pieces de 8 bien approvisionnees, mon intention etant au prealable de reunir toute la cavalerie de l'armee.

Si l'ennemi n'a pas pris Aboukir, mais qu'il y ait une necessite imminente de le secourir, partez; le general Murat a ordre de vous seconder.

Si Aboukir peut attendre encore que je prenne un parti moi-meme, faites en sorte que j'aie demain au soir des nouvelles positives de l'etat des choses. Je n'attends que ce rapport et la journee de demain pour le repos des troupes, pour marcher. Dans ces deux cas, preparez votre artillerie de campagne et vos obusiers.

Dans tous les cas, vous recevrez un renfort de canonniers.

Les rassemblemens du Bahhireh ayant ete absolument detruits, Mourad poursuivi, reduit a une poignee de monde, ne sachant ou se refugier, je regarde l'operation des ennemis comme entierement manquee.

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 3 thermidor an 7 (22 juillet 1799).

A l'adjudant-general Jullien.

J'ai recu, citoyen commandant, des nouvelles d'Alexandrie; l'ennemi n'a encore fait aucun mouvement; on croit que le fort d'Aboukir tient toujours. J'attends ce soir le general Menou avec une colonne.

Envoyez tous les jours des reconnaissances, afin que je puisse etre prevenu a temps si l'ennemi faisait un mouvement sur vous. J'attends ce soir quatre cents hommes de cavalerie, et dans quelques jours autant: alors il y aura des postes en echelons jusqu'au debouche du lac Madieh, qui vous couvriront; mais jusqu'alors, envoyez tous les matins de fortes reconnaissances pour me prevenir a temps; et, pour vous, rentrez dans votre fort.

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 3 thermidor an 7 (22 juillet 1799).

Au general Murat.

J'attends ce soir, citoyen general, le chef de brigade Duvivier avec les cent soixante hommes qu'avait le general Lagrange, et deux cents hommes des septieme hussards, quatorzieme et quinzieme de dragons, venant de la

Haute-Egypte, et qui etaient arrives le 29 a Boulac. Le chef de brigade Destrees arrivera trois jours apres avec deux cents hommes.

J'ai eu des nouvelles de Rosette en date d'hier au matin; il n'y avait rien de nouveau.

Je fais partir ce soir cent canonniers, et j'envoie cent hommes de troupes de la garnison d'Alexandrie pour s'y rendre; je vous les adresse pour que vous regliez la marche pour le passage.

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 3 thermidor an 7 (22 juillet 1799).

Au general Dugua.

Je recois, citoyen general, votre lettre du 30. J'attends avec la plus grande impatience la cavalerie que vous m'annoncez. Le general Reynier a du vous envoyer tous les hommes du quatorzieme qu'il a. Bessieres m'assure qu'une trentaine de mes guides seraient disponibles en leur donnant des chevaux.

Ecrivez a Destrees d'activer sa marche avec le plus de monde qu'il pourra.

La trente-deuxieme et la dix-huitieme ont laisse, a elles deux, plus de six cents hommes au Caire. Si vous ne faites pas partir tous ces hommes de suite, je me trouverai avec fort peu de monde. Faites une revue scrupuleuse, et que tout ce qui appartient a la vingt-deuxieme, meme le bataillon qui doit etre arrive de Benecouef, a la dix-huitieme, a la trente-deuxieme, a la treizieme, a la soixante-neuvieme, parte sans le moindre delai.

Le general Rampon aura sans doute, a l'heure qu'il est, depasse le Caire. Il avait avec lui soixante hommes d'artillerie a cheval qu'il faut m'envoyer.

Faites partir le chef de bataillon Faure avec cent canonniers qui sont necessaires pour jeter dans Alexandrie.

L'ennemi débarque toujours a Aboukir.

J'ai trouve ici et a Rosette des pieces de campagne. Je m'organise. J'ai ete joint par les generaux Lanusse, Robin et Fugieres. On a cependant laisse a Menouf une centaine d'hommes.

J'attends aujourd'hui a midi le general Menou qui est de retour du lac Natron.

Je vous envoie une lettre que vous remettrez au divan du Caire.

Que tous les envois que vous me faites soient toujours de deux cent cinquante a trois cents hommes, afin d'eviter toute espece d'accidens.

Je demande au payeur de nous envoyer 100,000 fr.; il sera bon alors pour l'escorte de profiter d'un moment ou vous aurez quatre cents hommes a

nous envoyer.

Je vous recommande de nous envoyer jour par jour, et meme deux fois par jour, les hommes qui doivent nous rejoindre: vous en sentez l'importance. Toutes les heures il peut y avoir une affaire decisive, et dans le petit nombre de troupes que j'ai, trois cents hommes ne sont pas une faible chance.

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 3 thermidor an 7 (22 juillet 1799).

Au divan du Caire.

Choisis parmi les gens les plus sages, les plus instruits et les plus eclaires, que le salut du prophete soit sur eux!

Je vous ecris cette lettre pour vous faire connaitre qu'apres avoir fait occuper le lac Natron, et presque le Bahhireh, pour rendre la tranquillite a ce malheureux pays et punir nos ennemis, nous nous sommes rendus a Rahmanieh. Nous avons accorde un pardon general a la province, qui est aujourd'hui parfaitement tranquille.

Quatre-vingts batimens, petits et gros, se sont presentes pour attaquer Alexandrie; mais, ayant ete accueillis par des bombes et des boulets, ils ont ete mouiller a Aboukir, ou ils commencent a débarquer. Je les laisse faire, parce que mon intention est, lorsqu'ils seront tous débarques, de les atteindre, de tuer tout ce qui ne voudra pas se rendre, et de laisser la vie aux autres pour les mener prisonniers, ce qui fera un beau spectacle pour la ville du Caire. Ce qui avait conduit cette flotte ici, etait l'espoir de se reunir aux mameloucks et aux Arabes pour piller et devaster l'Egypte. Il y a sur cette flotte des Russes, qui ont en horreur ceux qui croient a l'unite de Dieu, parce que, selon leurs mensonges, ils croient qu'il y en a trois. Mais ils ne tarderont pas a voir que ce n'est pas le nombre des dieux qui fait la force, et qu'il n'y en a qu'un seul, pere de la victoire, clement et misericordieux, combattant toujours pour les bons, confondant les projets des mechans, et qui, dans sa sagesse, a decide que je viendrais en Egypte pour en changer la face, et substituer a un regime devastateur un regime d'ordre et de paix. Il donne par la une marque de sa haute puissance: car ce que n'ont jamais pu faire ceux qui croient a trois, nous l'avons fait, nous qui croyons qu'un seul gouverne la nature et l'univers.

Et, quant aux musulmans qui pourraient se trouver avec eux, ils seront reprouves, puisqu'ils se sont allies, contre l'ordre du prophete, a des puissances infideles et a des idolatres. Ils ont donc perdu la protection qui leur aurait ete accordee; ils periront miserablement. Le musulman qui est embarque sur un batiment ou est arbore la croix, celui qui tous les jours entend blasphemer contre le seul Dieu, est pire qu'un infidele meme. Je desire que vous fassiez connaitre ces choses aux differens divans de l'Egypte, afin que les malintentionnes ne troublent pas la tranquillite des differentes villes: car ils periront comme Dahmanour et tant d'autres, qui, par leur mauvaise conduite, ont merite ma vengeance.

Que le salut de paix soit sur les membres du divan!

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 3 thermidor an 7 (22 juillet 1799).

Au general Dugua.

Tous les drogmans, citoyen general, nous ont manque: ces messieurs ont probablement assez vole. Je vous prie de faire arreter le citoyen Bracevich, et en general tous les drogmans des generaux qui sont ici, de les embarquer sur une djerme armee, et de les envoyer a Rahmanieh.

Le citoyen Poussielgue a deux jeunes gens de ceux que j'avais amenes de France, je vous prie de m'envoyer le plus intelligent.

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 3 thermidor an 7 (22 juillet 1799).

Au general Marmont.

Un renfort de canons, citoyen general, quelques hommes epars de votre garnison, et, ce qui est plus precieux encore, le citoyen Faultrier, partent pour vous rejoindre.

Le general Murat, qui est parti hier pour reconnaitre l'ennemi a Aboukir et prendre position a Birket, aura deja communique avec vous, et vous aura fait passer mes depeches.

Le general Menou part dans l'instant meme pour prendre le commandement de Rosette et de la province.

Gardez-vous avec la plus grande vigilance; ne dormez que de jour; baraquez vos corps tres a portee; faites battre la diane bien avant le jour; exigez qu'aucun officier, surtout officier superieur, ne se deshabille la nuit; faites battre souvent de nuit l'assemblee ou toute autre sonnerie convenue, pour voir si tout le monde connait bien le poste qui lui a ete designe, et reservez la generale pour les alertes reelles. Il doit y avoir a Alexandrie une grande quantite de chiens dont vous pouvez aisement vous servir en en liant un grand nombre a une petite distance de vos murailles. Relisez avec soin le reglement sur le service des places assiegees: c'est le fruit de l'experience, il est rempli de bonnes choses.

L'etat-major vous envoie les signaux convenus pour pouvoir communiquer pendant le siege ou le blocus, si le cas arrivait.

Si d'Aboukir ils vous ecrivent pour vous sommer de vous rendre, faites beaucoup d'honnetetes au parlementaire; faites-leur sentir que l'usage n'est pas de rendre une place avant qu'elle soit investie, que s'ils l'investissent, alors vous pourrez devenir plus traitable; poussez cette negociation aussi loin que vous pourrez, car je regarderais comme un

grand bonheur, si la facilité avec laquelle ils ont pris Aboukir pouvait les porter à vous bloquer: ils seraient alors perdus. Sous peu de jours, j'aurai ici un millier d'hommes de cavalerie.

S'ils ne vous font pas de proposition, et que vous ayez une ouverture naturelle de traiter avec eux, vous pourriez les tater. La transition alors pourrait être de connaître la capitulation d'Aboukir, les sûretés qu'on a données à la garnison de passer en France, et si on tiendra cette promesse: ce qui, naturellement, vous mène à pouvoir faire sentir que vous les trouvez très-heureux.

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 3 thermidor an 7 (22 juillet 1799).

Au général Menou.

Arrive à Rosette, citoyen général, votre première sollicitude sera de débarrasser le fort de tout ce qui l'encombre, vivres, artillerie, malades, d'envoyer tout à Rahmanieh.

Le général Kleber doit avoir opéré son mouvement sur Rosette. Ma ligne d'opérations est Alexandrie, Birket et Rosette. Il faut que vous désigniez d'abord une garnison raisonnable pour le fort, qu'avec le reste vous vous teniez toujours organisée pour pouvoir vous porter sur Birket, qui est le point de toutes mes opérations.

Faites partir demain soir de Rosette trente chameaux chargés de riz pour Birket, et dix charges de biscuit: ce sera un grand service que vous me rendrez. Les chameaux retourneront pour faire un second voyage. Si vous pouvez aussi nous y faire passer vingt mille cartouches, cela nous rendra un service essentiel. Les cent hommes que vous chargerez de cette escorte, formeront une première patrouille de Rosette à Birket.

Entretenez une correspondance très-active avec le général Kleber, et faites écrire par le divan de Rosette aux divans de Garbieh, Menouf et Damiette, pour leur donner les nouvelles telles qu'elles sont, et détruire les faux bruits qui pourraient circuler.

Si l'ennemi faisait un mouvement en force sur Rosette, et que vous ne vous jugiez pas suffisant pour pouvoir le culbuter, vous vous renfermeriez dans le fort, et vous attendriez qu'une colonne partie de Birket se portât sur Ef-Kout pour prendre l'ennemi en flanc et par ses derrières; il en échapperait fort peu. Si le bataillon de Rosette vous avait rejoint, vous laisseriez l'adjudant-général Jullien dans le fort, et vous opéreriez votre retour sur Birket ou Rahmanieh.

Des l'instant que la cavalerie que j'attends sera arrivée, il y aura de très-fréquentes patrouilles de Birket à Ef-Kout et à Rosette.

Au reste, dans toutes les circonstances qui peuvent arriver, le principal but, si vous êtes attaqué sérieusement, c'est de défendre le fort de Rosette, afin que l'ennemi n'ait pas l'embouchure du Nil; le second but est d'empêcher l'ennemi d'arriver à Rosette. Vous vous trouverez, avec une pièce de canon et votre garnison, à même de vous opposer à un détachement de quatre à cinq cents hommes qui voudraient

passer Rosette.

Enfin de vous trouver pret, avec la colonne dont vous pouvez disposer, a me rejoindre sur le point de Birket.

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 3 thermidor an 7 (22 juillet 1799).

Au divan de Rosette.

Dieu est grand et misericordieux.

Au divan de Rosette, choisi parmi les plus sages et les plus justes.

J'ai recu vos lettres et j'en ai compris le contenu.

J'ai appris avec plaisir que vous avez les yeux ouverts pour maintenir tout le monde de la ville de Rosette dans le bon ordre. Le general Menou partira ce soir avec un bon corps de troupes; je porterai moi-meme mon quartier-general a Birket, ou je vous prie de m'envoyer les renseignements que vous pourrez avoir. Faites une circulaire pour faire connaitre a tous les villages de la province, que heureux ceux qui se comporteront bien et contre qui je n'ai pas de plainte a faire: car ceux qui sont mes ennemis periront indubitablement.

Que le salut du prophete soit sur vous.

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 4 thermidor an 7 (23 juillet 1799).

Au general Desaix.

L'ennemi, citoyen general, a ete renforce de trente batimens, ce qui fait cent vingt ou cent trente batimens existans dans la rade d'Aboukir, et il est maitre de la redoute et du fort d'Aboukir depuis le 23 messidor.

Je pars aujourd'hui pour aller reconnaitre sa position et voir s'il est possible de l'attaquer et culbuter dans la mer: car il parait qu'il ne veut pas se hasarder a attaquer Alexandrie, et qu'il se contente, en attendant qu'il connaisse les mouvemens de Mourad-Bey et d'Ibrahim-Bey, de se fortifier dans la presqu'ile d'Aboukir.

Je desirerais bien avoir la cavalerie que je vous ai demandee, si je reste en position devant lui, parce que sa position serait telle qu'il serait impossible de l'attaquer.

Le general Friant sera sans doute a la suite de Mourad-Bey: vous serez reunis de maniere a pouvoir vous porter promptement au Caire. Je desire que vous vous y portiez de votre personne avec votre premiere colonne: vous vous ferez remplacer a Benecouef par votre seconde colonne.

Arrive au Caire, vous reunirez ce qui s'y trouve de la division Reynier, pour vous trouver a meme de marcher a Ibrahim-Bey s'il passait le desert sans toucher a El-Arich ni a Catieh; il devrait avoir, dans cette hypothese, un millier de chameaux avec lui, et des l'instant qu'il aurait touche eux terres d'Egypte, ce qui pourrait etre entre Belbeis et le Caire, il faudrait marcher a lui. La garnison du Caire trouvera dans les forts un refuge certain, qui contiendront la ville, quelque evenement qu'il puisse arriver.

BONAPARTE.

Au camp d'Aboukir, le 9 thermidor an 7 (27 juillet 1799).

Au general Desaix.

Vous aurez appris, par l'etat-major, les succes de la bataille d'Aboukir: de quinze mille hommes qui etaient débarques, mille sont restes sur le champ de bataille, huit mille se sont noyes en voulant rejoindre a la nage leur escadre, qui etait si eloignee, que pas un n'a pu arriver; trois mille sont cernes dans le chateau, six mortiers tirent dessus; cinq cents hommes se sont noyes hier en voulant rejoindre leur escadre. Il y a deja eu plusieurs parlementages pour se rendre; mais ils sont dans la plus grande anarchie.

Le pacha est prisonnier: c'est ce si celebre Mustapha qui a battu les Russes plusieurs fois la campagne passee. Nous avons pris plus de deux cents drapeaux, et quarante canons de campagne, la plupart de 4 de modele francais. Le general Fugieres et le general Murat, le chef de brigade Morangie et Cretin ont ete blesses: ce dernier est mort; le chef de brigade Duvivier a ete tue, ainsi que l'adjudant-general Leturc, et mon aide-de-camp Guibert. La cavalerie s'est couverte de gloire: nous avons eu cent hommes tues et quatre cents blesses. Si vous etes au Caire, retournez le plus tot possible dans la Haute-Egypte, pour y achever la levee des impositions et des six cents dromadaires; je vous recommande surtout de faire filer les hommes du septieme de hussards, du troisieme, du quatorzieme et quinzieme de dragons.

BONAPARTE.

Au camp d'Aboukir, le 9 thermidor an 7 (27 juillet 1799).

Au general Reynier.

Vous avez recu en route, citoyen commandant, l'ordre de retourner dans la Scharkieh.

Ne perdez pas un instant, puisque l'inondation approche, pour lever les impositions.

L'ennemi avait débarque quinze mille hommes a Aboukir, pas un ne s'est echappe; plus de huit mille hommes se sont noyes en voulant rejoindre les batimens: leurs cadavres ont ete jetes sur la cote au meme endroit

ou furent, l'annee derniere, jetes les cadavres anglais et francais.

Le pacha a ete fait prisonnier.

L'on m'assure que le visir, avec huit mille hommes, est arrive a Damas; et qu'il avait le projet de se rendre dans la Scharkieh. Aux moindres nouvelles que vous en auriez, reunissez toute votre division a Belbeis; ayez soin que Salahieh soit approvisionne; faites-y une visite pour activer les travaux de maniere que les redoutes soient a l'abri d'un coup de main.

Je donne ordre pour qu'on vous fasse passer de Rahmanieh un obusier et une piece de 8; nous ne manquons pas de pieces de 4, car nous en avons pris trente a l'ennemi; nous avons eu cent hommes tues et quatre cents blesses; Murat, Fugieres, Morangie sont des seconds; Leturc, Cretin, Duvivier et mon aide-de-camp Guibert, sont des premiers.

Le bataillon de la quatre-vingt-cinquieme, qui est a Rosette, va retourner au Caire.

BONAPARTE.

Au camp d'Aboukir, le 9 thermidor an 7 (27 juillet 1799).

Au general Dugua.

L'etat-major vous aura instruit du resultat de la bataille d'Aboukir, c'est une des plus belles que j'aie vues; de l'armee ennemie débarquee, pas un homme ne s'est echappe.

Le bataillon de la quatre-vingt-cinquieme part de Rosette pour se rendre au Caire.

Aux moindres nouvelles de Syrie, reunissez toutes les troupes de la division Reynier a Belbeis.

J'ecris au general Desaix de retourner dans la Haute-Egypte.

Le general Lanusse se rend a Menouf.

Le general Kleber sera a Damiette lorsque vous recevrez cette lettre.

Je reste ici quelques jours pour debrouiller ce chaos: d'Alexandrie, au moindre evenement, je puis etre au Caire dans trois jours.

Comme il est possible que je passe par Rosette, envoyez-m'y les depeches importantes, que vous m'adresseriez par duplicata.

Je pense rester a Alexandrie jusqu'au 12.

BONAPARTE.

Au camp d'Aboukir, le 9 thermidor an 7 (27 juillet 1799).

Au general Menou.

La place d'Aboukir est un poste important, je n'ai pas cru pouvoir la confier en meilleures mains que celles de l'adjudant-general Jullien.

Le bataillon de la soixante-neuvieme va se rendre aupres de vous pour remplacer celui de la quatre-vingt-cinquieme, qu'il est tres-urgent de faire passer au Caire.

Dix-huit vaisseaux de guerre francais ont passe de Brest a Toulon, ou ils sont bloques par l'escadre anglaise. L'hiver les fera arriver.

Restez a votre position jusqu'a ce que le fort soit pris.

La moitie de la garnison veut se rendre, et l'autre moitie aime mieux se noyer. Ce sont des animaux avec lesquels il faut beaucoup de patience. Au reste, la reddition ne nous coutera que des boulets.

BONAPARTE.

Au quartier-general d'Alexandrie, le 9 thermidor an 7 (27 juillet 1799).

Au Directoire executif.

Bataille d'Aboukir.

Je vous ai annonce, par ma depeche du 21 floreal, que la saison des débarquemens me determinait a quitter la Syrie.

Le 23 messidor, cent voiles, dont plusieurs de guerre, se presentent devant Alexandrie, et mouillent a Aboukir. Le 27, l'ennemi débarque, prend d'assaut, et avec une intrepidite singuliere, la redoute palissadee d'Aboukir. Le fort capitule; l'ennemi débarque son artillerie de campagne, et, renforce par cinquante voiles, il prend position, sa droite appuyee a la mer, sa gauche au lac Maadieh, sur de hautes collines de sable.

Je pars de mon camp des Pyramides le 27, j'arrive le 1er thermidor a Rahmanieh, je choisis Birket pour le centre de mes operations, et, le 7 thermidor, a sept heures du matin, je me trouve en presence de l'ennemi.

Le general Lannes marche le long du lac, et se range en bataille vis-a-vis la gauche de l'ennemi, dans le temps que le general Murat, qui commande l'avant-garde, fait attaquer la droite par le general Destaing: il est soutenu par le general Lanusse.

Une belle plaine de quatre cents toises separe les ailes de l'armee ennemie; notre cavalerie y penetre, et, avec la rapidite de la pensee, se trouve sur les derrieres de la gauche et de la droite de l'ennemi, qui, sabre, culbute, se noie dans la mer: pas un n'echappe. Si c'eut ete une armee europeenne, nous eussions fait trois mille prisonniers: ici ce furent trois mille hommes morts.

La seconde ligne de l'ennemi, situee a cinq ou six cents toises, occupe une position formidable. L'isthme est la extremement etroit; il etait

retranche avec le plus grand soin, flanque par trente chaloupes canonnières: en avant de cette position, l'ennemi occupait le village d'Aboukir, qu'il avait crenelé et barricadé. Le général Murat force le village, le général Lannes, avec la vingt-deuxième et une partie de la soixante-neuvième, se porte sur la gauche de l'ennemi; le général Fugières, en colonnes serrées, attaque la droite. La défense et l'attaque sont également vives, mais l'intrepide cavalerie du général Murat a résolu d'avoir le principal honneur de cette journée; elle charge l'ennemi sur sa gauche, se porte sur les derrières de la droite, la surprend à un mauvais passage; et en fait une horrible boucherie. Le citoyen Bernard, chef de bataillon de la soixante-neuvième, et le citoyen Baylle, capitaine de grenadiers de cette demi-brigade, entrent les premiers dans la redoute, et par là se couvrent de gloire.

Toute la seconde ligne de l'ennemi, comme la première, reste sur le champ de bataille ou se noie.

Il reste à l'ennemi trois mille hommes de réserve qu'il a placés dans le fort d'Aboukir, situé à quatre cents toises derrière la seconde ligne; le général Lanusse l'investit: on le bombarde avec six mortiers.

Le rivage, où, l'année dernière, les courants ont porté les cadavres anglais et français, est aujourd'hui couvert de ceux de nos ennemis: on en a compté plusieurs milliers: pas un seul homme de cette armée ne s'est échappé.

Kuceii Mustapha, pacha de Romélie, général en chef de l'armée, et cousin germain de l'ambassadeur turc à Paris, est prisonnier avec tous ses officiers: je vous envoie ses trois queues.

Nous avons eu cent hommes tués, et cinq cents blessés. Parmi les premiers, l'adjudant-général Leturcq, le chef de brigade Duvivier, le chef de brigade Cretin, et mon aide-de-camp Guibert. Les deux premiers étaient deux excellents officiers de cavalerie, d'une bravoure à toute épreuve, que le sort de la guerre avait long-temps respectés; le troisième était l'officier du génie que j'ai connu qui possédait le mieux cette science difficile, et dans laquelle les moindres bevue ont tant d'influence sur le résultat des campagnes et les destinées des états: j'avais beaucoup d'amitié pour le quatrième.

Les généraux Murat et Fugières, et le chef de brigade Morangie, ont été blessés. Le général Fugières a eu le bras gauche emporté d'un coup de canon; il crut mourir: _Général, me dit-il, _vous enverrez un jour mon sort, je meurs_ _sur le champ d'honneur_. Mais le calme et le sang-froid, premières qualités d'un véritable soldat, l'ont déjà mis hors de danger; et, quoiqu'il ait été amputé à l'épaule, il sera rétabli avant quinze jours.

Le gain de cette bataille est dû principalement au général Murat: je vous demande pour ce général le grade de général de division; sa brigade de cavalerie a fait l'impossible.

Le chef de brigade Bessières, à la tête des guides, a soutenu la réputation de son corps; l'adjudant-général de cavalerie Roize a manœuvré avec le plus grand sang-froid: le général Junot a eu son habit criblé de balles.

Je vous enverrai dans quelques jours de plus grands détails, avec l'état des officiers qui se sont distingués.

J'ai fait present au general Berthier, de la part du directoire executif, d'un poignard d'un beau travail, comme marque de satisfaction des services qu'il n'a cesse de rendre pendant toute la campagne.

BONAPARTE

Alexandrie, le 10 thermidor an 7 (28 juillet 1799).

Au citoyen Faultrier.

Independamment, citoyen general, des quatre pieces de 24, des deux mortiers a la Gomere, de douze pouces, et des deux mortiers de 10 pouces a grande portee, j'ordonne qu'on vous fasse encore passer deux pieces de 24. Il faut les placer de maniere a raser les maisons qui sont hors du fort. Arrangez-vous de maniere a tirer cent vingt bombes par mortier dans vingt-quatre heures: c'est le seul moyen d'avoir quelque bon resultat.

J'ordonne qu'on fasse partir cent cinquante marins pour servir aux travaux. Il faut deciderement eloigner les chaloupes canonniere, raser les maisons du village, et de vos sept mortiers accabler le fort de bombes. J'espere que, dans la matinee ou demain tout ce resultat sera rempli. Vous aurez par la rendu un grand service.

BONAPARTE.

Alexandrie, le 15 thermidor an 7 (2 aout 1799).

Au general Dugua.

Le fort d'Aboukir, citoyen general, ou l'ennemi avait sa reserve pendant la bataille, et qui avait ete renforce par quelques fuyards, vient de se rendre. Nous n'avons pas cesse de lui jeter des bombes avec sept mortiers, et nous l'avons entierement rase avec huit pieces de 24. Nous avons fait deux mille cinq cents prisonniers, parmi lesquels se trouvent le fils du pacha et plusieurs de leurs grands: independamment de cela, il y a un grand nombre de blesses et une quantite infinie de cadavres. Ainsi, de quinze a dix-huit mille hommes qui avaient débarque en Egypte, pas un homme n'a echappe; tout a ete tue dans les differentes batailles, noye ou fait prisonniers. Je laisse un millier de ces derniers pour les travaux d'Alexandrie, le reste file sur le Caire.

Le 18, nous serons tous a Rahmanieh.

Faites mettre les Anglais au fort de Sullowski; faites preparer un logement a la citadelle pour le pacha, son fils, le grand tresorier, une trentaine de grands, et a peu pres deux cents officiers du grade de colonel jusqu'a celui de capitaine. S'il est necessaire, vous pourrez mettre les prisonniers arabes dans un autre fort. Quant aux soldats, j'en enverrai du Caire a Damiette, Belbeis, Salabieh, pour les travaux.

Dix-huit vaisseaux de guerre et l'escadre de Brest sont depuis deux mois

a Toulon; ils sont bloques par l'escadre anglaise. Les marins pretendent ici qu'ils arriveront en toute surete au mois de novembre.

Il doit vous etre arrive des cartouches et beaucoup d'artillerie que j'ai ordonne d'envoyer de Rosette au Caire.

BONAPARTE.

Alexandrie, le 15 thermidor an 7 (2 aout 1799).

Au general Menou.

Vous devez avoir recu, citoyen general, les ordres de l'etat-major relativement aux troupes qui sont actuellement sous vos ordres, et aux prisonniers. Dans la journee de demain, il ne-vous restera plus qu'un bataillon de la soixante-neuvieme, les trois bataillons de la quatrieme legere, et differens detachemens d'artillerie; faites sur-le-champ travailler a demolir les deux villages; faites deblayer toute l'artillerie de siege sur Alexandrie, hormis quatre pieces de 24, qui resteront a Aboukir, et deux mortiers a la Gomere. Faites embarquer a Rosette pour le Caire la piece de 8 et l'obusier qui s'y trouvent; faites evacuer sur Rosette toutes les pieces de 4 ou de 3 qui ont ete prises sur les Turcs, hormis deux qui resteront a Aboukir. Ordonnez qu'a mesure qu'elles arriveront a Rosette, on les fasse partir pour le Caire, hormis deux que l'on gardera pour le service de Rosette.

Faites retablir le ponton pour servir au passage du lac; faites armer de deux pieces de 12 ou de 16 la batterie Picot, et, comme il est necessaire qu'elle soit a l'abri d'un coup de main, commencez par faire fermer par un bon fosse et un mur crenele cette batterie.

Faites recueillir et mettez dans un magasin toutes les tentes; avec le temps on les evacuera sur Rosette.

Quant aux blesses, j'ai ecrit par un parlementaire aux Anglais de venir les reprendre, je vous ferai connaitre leur reponse. Pour ce moment, faites-les reunir ensemble sous quelques tentes dans une mosquee.

Je desire que vous restiez encore quelques jours a Aboukir pour mettre les travaux en train, et reorganiser tout dans cette partie.

Ordonnez a l'adjudant-general Jullien de se rendre a Aboukir. Vous lui laisserez le commandement lorsque vous verrez les choses dans un etat satisfaisant.

BONAPARTE.

Rahmanieh, le 20 thermidor an 7 (7 aout 1799).

Au general Destaing.

Vous avez mal fait, citoyen general, d'attaquer les Anadis, et vous avez encore bien plus mal calcule de penser que je vous enverrais de

la cavalerie pour une attaque que j'ignorais et qui etait contre mes intentions. Je ne vois pas effectivement pourquoi aller sans artillerie, presque sans cavalerie, attaquer des tribus nombreuses qui sont toujours a cheval, et qui ne nous disaient rien. Puisque vous pensiez que je ne devais pas tarder a arriver a Rahmanieh avec la cavalerie, il etait bien plus simple de l'attendre. Je n'ai recu votre lettre que pres de Rahmanieh, et j'avais alors envoye le general Andreossi avec toute la cavalerie et deux pieces de canon a la poursuite des Ouladis. Je ne sais pas s'il les rencontrera et ce qu'il fera. Vous nous avez fait perdre une occasion que nous ne retrouverons que difficilement. Nous nous etions cependant bien expliques a Alexandrie, de commencer a traiter avec les Anadis pour pouvoir les surprendre ensuite avec la cavalerie. J'imagine que les Arabes seront actuellement bien loin dans le desert. Au reste, je laisse l'ordre a Rahmanieh, au general Andreossi, de proteger, avec la cavalerie et les dromadaires, les operations qui pourraient etre necessaires pour eloigner les Arabes, en supposant qu'ils ne seraient pas accules dans le desert.

BONAPARTE.

Au Caire, le 13 thermidor an 7 (10 aout 1799).

Au directoire executif.

Siege du fort d'Aboukir.

Le 8 thermidor, je fis sommer le chateau d'Aboukir de se rendre: le fils du pacha, son kiaya et les officiers voulaient capituler; mais ils n'etaient pas ecoutes des soldats.

Le 9, on continua le bombardement.

Le 10, plusieurs batteries furent etablies sur la droite et la gauche de l'isthme: plusieurs chaloupes canonnières furent coulees bas, une fregate fut dematee, et prit le large.

Le meme jour, l'ennemi, commençant a manquer de vivres, se fauila dans quelques maisons du village qui touche le fort: le general Lannes y etant accouru fut blesse a la jambe; le general Menou, le remplaça dans le commandement du siege.

Le 12, le general Davoust etait de tranchee; il s'empara de toutes les maisons ou etait loge l'ennemi, et le jeta dans le fort, apres lui avoir tue beaucoup de monde. La vingt-deuxieme demi-brigade d'infanterie legere et le chef de brigade Magni, qui a ete legerement blesse, se sont parfaitement conduits. Le succes de cette journee, qui a accelere la reddition du fort, est du aux bonnes dispositions du general Davoust.

Le 15, le general Robin etait de tranchee: nos batteries etaient sur la contrescarpe; nos mortiers faisaient un feu tres-vif; le chateau n'etait plus qu'un monceau de pierres. L'ennemi n'avait point de communication avec l'escadre, il mourait de soif et de faim; il prit le parti, non de capituler (ces gens-ci ne capitulent pas), mais de jeter ses armes, et de venir en foule embrasser les genoux du vainqueur. Le fils du pacha, le kiaya et deux mille hommes ont ete faits prisonniers. On a trouve

dans le chateau trois cents blesses, dix-huit cents cadavres. Il y a telle de nos bombes qui a tue jusqu'a six hommes. Dans les premieres vingt-quatre heures de la sortie de la garnison turque, il est mort plus de quatre cents prisonniers, pour avoir trop bu, et mange avec trop d'avidite.

Ainsi cette affaire d'Aboukir coute a la Porte dix-huit mille hommes et une grande quantite de canons.

Pendant les quinze jours qu'a dure cette expedition, j'ai ete tres-satisfait de l'esprit des habitans d'Egypte: personne n'a remue, et tout le monde a continue de vivre comme a l'ordinaire.

Les officiers du genie Bertrand et Liedot, le commandant de l'artillerie Faultrier, se sont comportes avec la plus grande distinction.

BONAPARTE.

Au Caire, le 24 thermidor an 7 (11 aout 1799).

Au general Desaix.

J'ai ete peu satisfait, citoyen general, de toutes vos operations pendant le mouvement qui vient d'avoir lieu. Vous avez recu l'ordre de vous porter au Caire, et vous n'en avez rien fait. Tous les evenemens qui peuvent survenir ne doivent jamais empecher un militaire d'obeir, et le talent, a la guerre, consiste a lever les difficultes qui peuvent rendre difficile une operation et non pas a la faire manquer. Je vous dis ceci pour l'avenir.

BONAPARTE.

Au Caire, le 24 thermidor an 7 (11 aout 1799).

Au meme.

Les provinces de Fayoum, de Minief et de Benecouef, citoyen general, n'ont jamais du fournir aux besoins de votre division, puisque meme l'administration ne vous en a pas ete confiee. Je vous prie de ne vous meler d'aucune maniere de l'administration de ces provinces.

BONAPARTE.

Au Caire, le 24 thermidor an 7 (11 aout 1799).

Au meme.

Vous m'avez fait connaitre, citoyen general, a mon retour de Syrie, que vous alliez faire passer 150,000 fr. au payeur general; vous m'apprenez par une de vos dernieres lettres, que l'ordre du jour qui ordonne

le paiement de thermidor et fructidor, vous empêchait d'exécuter ce versement. Cet ordre ne devait pas regarder votre division, puisqu'elle n'est arriérée que de ces deux mois, tandis que tout le reste de l'armée, indépendamment de ces deux mois, l'est encore de sept autres mois; et ce n'est avoir ni zèle pour la chose publique, ni considération pour moi, que de ne voir, surtout dans une opération de la nature de celle-ci, que le point où on se trouve. D'ailleurs, l'organisation de la république veut que tout l'argent soit versé dans les caisses des préposés du payeur général, pour n'en sortir que par son ordre. Le payeur général n'aurait jamais donné un ordre qui favorisât un corps de troupes plutôt qu'un autre.

Il est nécessaire que le payeur de votre division envoie, dans le plus court délai, au payeur général l'état des recettes et dépenses; je vous prie de m'en envoyer un pareil. Vous sentez combien il est essentiel pour l'ordre, que l'on connaisse toute la comptabilité de l'armée. Je sais que vous vous êtes empressé d'y mettre tout l'ordre que l'on peut désirer.

BONAPARTE.

Au Caire, le 24 thermidor an 7 (11 août 1799).

Au général Kleber.

J'arrive à l'instant, général, au Caire. Le maudit château d'Aboukir nous a occupés six jours. Nous avons fini par y avoir huit mortiers et six pièces de 24. Chaque coup de canon tuait cinq à six hommes. Enfin, ils sont sortis le 15 en foule sans capitulation et jetant leurs armes. Quatre cents sont morts dans les premières vingt-quatre heures de leur sortie, il y avait six jours que ces enrages buvaient de l'eau de la mer. On a trouvé dans le fort dix-huit cents cadavres; nous avons en notre pouvoir à peu près autant de prisonniers, parmi lesquels le fils du pacha et les principaux officiers.

On va vous envoyer des pièces de campagne, afin que vous en ayez six à votre disposition. Procurez-vous des chevaux.

Rien de bien intéressant d'aucun côté.

Je vous enverrai demain ou après une grande quantité de galettes anglaises, ou vous verrez d'étranges choses.

BONAPARTE.

Au Caire, le 25 thermidor an 7 (12 août 1799).

Au général Desaix.

J'ai reçu, citoyen général, votre lettre du 18 thermidor; j'approuve complètement les projets que vous avez formés. Vous n'aurez effectivement achevé votre expédition de la Haute-Egypte qu'en détruisant Mourad-Bey. Il est devenu si petit, qu'avec quelques

centaines d'hommes montes sur des chameaux, vous pourrez le pousser dans le desert et en venir a bout.

Je vous ai demande le bataillon de la soixante-unieme, afin de reformer cette demi-brigade et de lui donner quelques jours de repos a Rosette. Des l'instant que vous serez venu a bout de Mourad-Bey, je ferai relever toutes vos troupes. Je prepare, a cet effet, la treizieme et une autre demi-brigade. Je serais d'ailleurs fort aise d'avoir vos troupes s'il arrivait quelque evenement, ou sur la lisiere de la Syrie, ou sur la cote. Les nouvelles que j'ai de Gaza ne me font pas penser que l'ennemi veuille rien entreprendre: ce n'est pas une chose aisee. Il n'y aurait de sense pour lui que de s'emparer d'El-Arich, et lorsqu'il l'aurait pris, il n'aurait fait qu'un pas. Quant a l'operation de traverser le desert, il faut rester cinq jours et meme sept sans eau. Il serait difficile, meme impossible de transporter de l'artillerie, ce qui les mettrait bon d'etat de prendre meme une maison.

Je donne ordre qu'on vous envoie quatre pieces de 3 venitiennes qui sont extremement legeres. Je vous laisse la vingt-unieme, la quatre-vingt-huitieme, la vingt-deuxieme et la vingtieme.

Des l'instant que l'inondation aura un peu couvert l'Egypte, j'enverrai le general Davoust, comme cela avait ete mon projet, avec un corps de cavalerie, d'infanterie, pour commander les provinces de Fayoum, Miniet et Benecouef: jusqu'alors, laissez-y des corps de troupes; arrangez vous de maniere que vous soyez maitre de ne laisser qu'une centaine d'hommes a Cosseir; que Keneh puisse contenir tous vos embarras, et que vous puissiez, en cas d'invasion serieuse, pouvoir rapidement et successivement replier toutes vos troupes sur le Caire.

Faites filer sur le Caire toutes les carcasses de barques, avisos ou bricks appartenant aux mameloucks, nous les emploierons pour la defense des bouches du Nil.

J'ai recu des gazettes anglaises jusqu'au 10 juin. La guerre a ete declaree le 13 mars par la France a l'empereur. Plusieurs batailles ont ete livrees; Jourdan a ete battu a Feldkirch, dans la foret Noire, et a repasse le Rhin. Scherer, auquel on avait confie le commandement d'Italie, a ete battu a Rivoli, et a repasse le Mincio et l'Oglio. Mantoue etait bloquee. Lors de ces affaires, les Russes n'etaient point encore arrives, le prince Charles commandait contre Jourdan, et M. Kray contre Scherer.

L'escadre francaise, forte de vingt-deux vaisseaux de guerre et de dix-huit fregates, et partie de Brest dans les premiers jours d'avril, est arrivee au detroit, a presente le combat aux Anglais, qui n'etaient que dix-huit, et est entree a Toulon. Elle a ete jointe par trois vaisseaux espagnols. L'escadre espagnole est sortie de Cadix et est entree a Carthagene: elle est forte de vingt-sept vaisseaux de guerre, dont quatre a trois ponts; une nouvelle escadre anglaise est, peu de jours apres, entree dans la Mediterranee, et s'est reunie a Jervis et a Nelson. Ces escadres reunies doivent monter a plus de quarante vaisseaux. Les Anglais bloquent Toulon et Carthagene.

Le ministre de la marine Bruis commande l'escadre francaise.

A la premiere occasion, je vous enverrai tous ces journaux.

Corfou a ete pris par famine. La garnison a ete conduite en France.

Malte est ravitaillée pour deux ans.

BONAPARTE.

Au Caire, le 25 thermidor an 7 (12 août 1799).

Au citoyen Poussielgue.

Vous voudrez bien, citoyen administrateur, faire signifier à la femme de Hassan-Bey que, si, dans la journée de demain, elle n'a pas payé ce qui reste de sa contribution, elle sera arrêtée et tous ses effets confisqués.

Vous prendrez toutes les mesures pour accélérer le paiement de Hadji-Husseim.

Les Juifs n'ont encore payé que 20,000 fr.: il faut que dans la journée de demain, ils en payent 30,000 autres.

Parmi les individus qui doivent, il y en a auxquels il ne fallait qu'une simple lettre pour les faire payer, entre autres Rosetti, Caffé, Calvi, et tous les individus de l'armée. Il y a la négligence la plus coupable de la part de l'administrateur des finances.

Mon intention n'est pas d'accepter pour comptant du fermage des Cophtes, les différents emprunts que je leur ai faits, que je leur solderai en temps et lieu.

Vous ferez demander 10,000 fr. à titre d'emprunt aux six principaux négociants damasquains, qui doivent être payés dans la journée de demain, et vous leur ferez connaître que mon intention est de les solder en blé.

Faites-moi un rapport sur les affaires du tabac de Rosette; les renseignements que j'ai eus sont que cela a dû rapporter 14 ou 15,000 fr.

Faites-moi connaître ce qu'ont produit et ce que doivent les provinces de Gisey et du Caire.

Faites-moi également connaître ce qu'ont rendu les douanes de Suez et de Cosseir depuis que nous sommes en Egypte, et ce qui serait dû par ces deux douanes.

BONAPARTE.

Au Caire, le 25 thermidor an 7 (12 août 1799).

Au général Lanusse.

Je vous prie, citoyen général, de garder mes guides et mes équipages; je n'ai pas pu me rendre à Menouf, vu le désir que j'avais de prendre connaissance des affaires du Caire, et de mettre tout en train: car, selon l'usage des Turcs, ils ne payent rien et ne croient pas à la

victoire jusqu'a mon arrivee; mais je compte, dans deux jours, débarquer au ventre de la Vache et vous aller trouver a Menouf.

Je vous ferai prevenir vingt-quatre heures d'avance.

BONAPARTE.

Au Caire, le 25 thermidor an 7 (12 aout 1799).

Au general Dugua.

Vous ferez, citoyen general, interroger tous les scheicks EI-Belet qui sont a la citadelle, pour savoir pourquoi ils ne payent pas leurs contributions; vous leur ferez connaitre que, si, d'ici au premier fructidor, ils ne les ont pas payees, ils paieront un tiers de plus, et que, si, d'ici au 10 fructidor, ils n'ont pas paye ce tiers et l'imposition, ils auront le cou coupe.

BONAPARTE.

Au Caire, le 25 thermidor an 7 (12 aout 1799).

Au general Marmont.

Je donne ordre, citoyen general, que les deux demi-galeres et la chaloupe canonniere _la Victoire_ se rendent a Rosette pour concourir a la defense du Bogaz, afin d'etre en mesure, si M. Smith, ce que je ne crois pas, voulait tenter quelque chose avec ses chaloupes canonniere: cet homme est capable de toutes les folies.

Vous sentez qu'il est necessaire qu'un aussi grand nombre de batimens soient commandes par un homme de tete. Si le commandant des armes a Rosette n'avait pas le courage et le talent necessaires, tachez de trouver a Alexandrie un officier qui ait la grande main a cette defense: la faible garnison de Rosette fait que la defense du Nil est specialement confiee a la flottille.

BONAPARTE.

Au Caire, le 25 thermidor an 7 (12 aout 1799).

Il est ordonne au citoyen Desnoyers, officier des guides, de se rendre sur-le-champ a Boulaq; il se presentera chez le commandant de la marine, qui mettra a sa disposition une demi-galere armee.

Il s'embarquera dessus, se rendra a Rahmanieh, se presentera chez le commandant de la place, montrera l'ordre ci-joint pour avoir une escorte, et arrivera en toute diligence a Alexandrie; il remettra en propres mains la lettre ci-jointe au general Ganteaume: c'est sa depeche principale. Il ne partira d'Alexandrie que lorsque le general Ganteaume

l'expediera; il retournera a Rahmanieh, il restera dans le fort jusqu'a ce qu'il recoive de nouveaux ordres; un officier que je dois y envoyer lui portera les ordres, probablement du 2 au 5. Il est necessaire qu'il soit rendu a Rahmanieh le 2 a midi, au plus tard.

BONAPARTE.

Au Caire, le 26 thermidor an 7 (13 aout 1799).

Au general Desaix.

Je vous envoie, citoyen general, un sabre d'un tres-beau travail, sur lequel j'ai fait graver: _Conquete de la Haute-Egypte_, qui est due a vos bonnes dispositions et a votre constance dans les fatigues. Voyez-y, je vous prie, une preuve de mon estime et de la bonne amitie que je vous ai vouee.

BONAPARTE.

Au Caire, le 26 thermidor an 7 (13 aout 1799).

Au general Veaux.

Je suis tres-peine, citoyen general, d'apprendre que vos blessures vont mal: je vous engage a passer le plus tot possible en France; je donne tous les ordres que vous desirez, pour vous en faciliter les moyens: j'ecris au gouvernement conformement a vos desirs: vous avez ete blesse au poste d'un brave qui veut redonner de l'elan a des troupes qu'il voit chanceler. Vous ne devez pas douter que, dans toutes les circonstances, je ne prenne le plus vif interet a ce qui vous regarde.

BONAPARTE.

Au Caire, le 27 thermidor an 7 (14 aout 1799).

Au scheick El-Arichi Cadiashier, distingue par sa sagesse et sa justice.

Nous vous faisons connaitre que notre intention est que vous ne confiez la place de cadi a aucun Osmanli: vous ne confirmerez, dans les provinces, pour la place de cadi, que des Egyptiens.

BONAPARTE.

Au Caire, le 27 thermidor an 7 (14 aout 1799).

Au general Dugua. Je vous prie, citoyen general, de faire arreter tous

les hommes de la caravane de Maroc qui seraient restes en arriere, et que les Maugrabins venant a Cosseir ne s'arretent qu'un jour, et filent, pour leur pays sans passer par Alexandrie.

BONAPARTE.

Au Caire, le 26 thermidor an 7 (15 aout 1799).

Au sultan de Maroc.

Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophete.

Au nom de Dieu clement et misericordieux! Au sultan de Maroc, serviteur de la sainte Caabe, puissant parmi les rois, et fidele observateur de la loi du vrai prophete.

Nous profitons du retour des pelerins de Maroc pour vous ecrire cette lettre et vous faire connaitre que nous leur avons donne toute l'assistance qui etait en nous, parce que notre intention est de faire, dans toutes les occasions, ce qui peut vous convaincre de l'estime que nous avons pour vous. Nous vous recommandons, en echange, de bien traiter tous les Francais qui sont dans vos etats ou que le commerce pourrait y appeler.

BONAPARTE.

Au Caire, le 28 thermidor an 7 (15 aout 1799).

Au bey de Tripoli.

Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophete.

Au nom de Dieu, clement et misericordieux! Au bey de Tripoli, serviteur de la Sainte Caabe, le modele des beys, fidele observateur de la loi du vrai prophete.

Nous profitons de l'occasion qui se presente pour vous recommander de bien traiter tous les Francais qui sont dans vos etats, parce que notre intention est de faire dans toutes les occasions tout ce qui pourra vous etre agreable et de vivre en bonne intelligence avec vous.

BONAPARTE.

Au Caire, le 28 thermidor an 7 (15 aout 1799).

Au general Desaix.

J'ai recu, citoyen general, un grand nombre de lettres de vous, qui avaient ete me chercher a Alexandrie et a Aboukir, et qui sont de retour.

Vous aurez déjà reçu différentes lettres par lesquelles je vous fais connaître que vous pouvez rentrer dans vos positions de la Haute-Egypte, et de détruire Mourad-Bey.

Je vous laisse le maître de lui accorder toutes les conditions de paix que vous croirez utiles. Je lui donnerai son ancienne ferme près de Gizeh; mais il ne pourrait jamais avoir avec lui plus de dix hommes armés: mais si vous pouviez vous en débarrasser, cela vaudrait beaucoup mieux que tous ces arrangements.

BONAPARTE.

Au Caire, le 28 thermidor an 7 (15 août 1799).

<Au général Kleber._

Je reçois à l'instant, citoyen général, votre lettre du 26 à six heures du matin; l'Arabe qui l'a apportée me dit être parti à neuf heures.

Je suis instruit qu'un grand nombre de bâtiments de ceux qui étaient à Aboukir en sont partis le 25, et, si ce ne sont pas ceux-là qui viennent faire de l'eau au Bogaz, ce sont des bâtiments qui étaient mouillés à Alexandrette, et que le bruit des premiers succès d'Aboukir aura fait mettre à la voile.

Le bataillon de la vingt-cinquième est parti pour vous rejoindre. Je vous envoie la demi-galerie _l'Amoureuse._

Vous pouvez disposer du général Vial qui est dans la Garbieh avec un bataillon de la trente-deuxième; il a avec lui une pièce de canon.

La cavalerie qui était à Alexandrie, qui arrive à l'instant, se reposera la journée de demain, et, si cela est nécessaire, je la ferai partir sur-le-champ.

Quelque chose que ce convoi puisse être, je ne doute pas que vous n'ayez eu le temps de réunir votre division et de vous mettre bien en mesure.

J'ai des nouvelles de Syrie à peu près conformes aux vôtres. Ibrahim-Bey a avec lui deux cent cinquante mameloucks à cheval et cent cinquante à pied, cinq cents hommes à cheval de Djézzar, et six cents hommes à pied. Elfy-Bey n'a avec lui que quatre-vingts mameloucks: une partie des Arabes cherche, comme à l'ordinaire, les moyens de les piller.

J'espère recevoir de vous, dans la journée de demain, des renseignements positifs sur cette flotte: pourvu qu'ils mettent trois jours à débarquer, comme ils ont fait à Aboukir, et je ne suis plus en peine de rien.

Je fais partir le chef de bataillon Rutty pour commander votre artillerie.

BONAPARTE.

Au Caire, le 28 thermidor an 7 (15 aout 1799).

Au general Marmont.

Je vous envoie, citoyen general, deux pelisses, une pour le commandant turc, l'autre pour le scheick El-Messiri; je vous prie de les revetir publiquement en grande solennite, et de leur dire que c'est pour leur donner une marque de l'estime que j'ai pour eux, et vous leur remettrez une copie de l'ordre du jour.

BONAPARTE.

Au Caire, le 30 thermidor an 7 (17 aout 1799).

Au meme.

J'ai voulu, citoyen general, conclure un marche avec des Francs, qui devaient me fournir vingt-quatre mille aunes de drap; je comptais les avoir pour 20 fr. et payer moitie en argent, moitie en riz ou en ble. Ayant accapare tous les draps du pays, ils sentent qu'ils sont a meme de me faire les conditions qu'ils veulent: il est cependant indispensable que j'habillem l'armee, voici le parti auquel je me resous.

Vous ferez venir chez vous les negocians toscans et imperiaux qui ont plus de vingt mille aunes de drap de toute les couleurs a Alexandrie ou a Rosette. Vous leur ferez connaitre que la guerre a ete declaree par la republique francaise a l'empereur et au grand-duc de Toscane, que les lois constantes de tous les pays vous autorisent a confisquer leurs batimens marchands et mettre le scelle sur leurs magasins; que cependant je veux bien leur accorder une faveur particuliere, et ne point les comprendre dans cette mesure generale; mais que j'ai besoin de vingt-quatre mille aunes de drap pour habiller mon armee; qu'il est necessaire qu'ils fassent de suite la declaration du drap qu'ils ont; qu'ils en consignent vingt-quatre mille aunes, soit a Alexandrie, soit a Rosette. Ils seront consignes au commissaire des guerres, qui les fera partir en toute diligence au Caire; le proces-verbal en sera fait, et les draps estimes et payes selon l'estimation, sans que le maximum de l'aune passe 18 fr. Un de ces negocians, charge de pouvoirs des autres, se rendra au Caire pour conferer avec l'ordonnateur en chef, et s'arranger pour le mode de paiement.

Si, au lieu de se preter a cette mesure de bonne grace, ces messieurs faisaient les recalcitrans, vous ferez mettre le scelle sur leurs effets, papiers et maisons; vous les ferez mettre dans une maison de surete; vous ferez abattre les armes de l'empereur et celles de Toscane, et vous en donnerez avis a l'ordonnateur de la marine, pour qu'il confisque tous les batimens appartenant aux Imperiaux, Toscans et Napolitains: je prefere la premiere mesure a la deuxieme.

BONAPARTE.

Au Caire, le 30 thermidor an 7 (17 aout 1799). _A l'ordonnateur en chef._

Il sera fait une assimilation pour les officiers turcs qui auraient un grade superieur a celui de capitaine. Comme ils ont tous de l'argent, il leur sera donne tous les jours le pain et la viande, et une certaine quantite de riz tous les quinze jours.

Je vous prie d'envoyer six ardeps de riz au pacha.

BONAPARTE.

Au Caire, le 30 thermidor an 7 (17 aout 1799).

Au general Zayonschek.

Vous n'etes soumis en rien, citoyen general, au general Desaix pour l'administration de la province. Vous regarderez comme nuls tous les ordres qu'il vous donnerait a ce sujet: vous avez eu tort de lui laisser prendre de l'argent; vous verrez, par l'ordre du jour, que mon intention est de n'accorder aucune indemnite sur le miri. Faites-le percevoir avec la plus grande rigueur.

BONAPARTE.

Au Caire, le 30 thermidor an 7 (17 aout 1799).

Au citoyen Poussielgue.

Je pars demain matin avant le jour, citoyen administrateur: je vous recommande de pousser vivement ce qui concerne la rentree des fermages et des autres impositions; de m'envoyer a Menouf toutes les notes que vous pourrez avoir et qui me feront connaitre les villages qui sont peu charges dans le Garbieh et le Menoufieh; enfin, de vivre en bonne intelligence avec les scheicks, de maintenir la paix dans le Caire. Je recommande au general Dugua de frapper ferme au premier evenement, qu'il fasse couper six tetes par jour; mais riez toujours.

Faites dans ce qui vous concerne tout ce que vous jugerez a propos, en prenant toujours la voie qui approche le moins de la nouveaute.

Croyez a l'estime que je vous ai vouee, et au desir que j'ai de vous en donner des preuves.

Ecrivez-moi le plus souvent que vous pourrez.

BONAPARTE.

Au Caire, le 30 thermidor an 7 (17 aout 1799).

Au divan du Caire.

Au nom, etc.

Je pars demain pour me rendre a Menouf, d'ou je ferai differentes tournées dans le Delta, afin de voir par moi-meme les injustices qui pourraient étre commises, et prendre connaissance et des hommes et du pays.

Je vous recommande de maintenir la confiance parmi le peuple. Dites-lui souvent que j'aime les musulmans, et que mon intention est de faire leur bonheur. Faites-leur connaitre que j'ai pour conduire les hommes les plus grands moyens, la persuasion et la force; qu'avec l'une, je cherche a faire des amis, qu'avec l'autre je detruis mes ennemis.

Je desire que vous me donniez le plus souvent possible de vos nouvelles, et que vous m'informiez de la situation des choses.

BONAPARTE.

Au Caire, le 30 thermidor an 7 (17 aout 1799).

Au general Kleber.

Je renvoie, citoyen general, l'effendi pris a Aboukir a Constantinople, avec une longue lettre pour le grand-visir: c'est une ouverture de negociation que je fais. Faites-le partir sur une djerme pour Chypre, traitez-le bien; mais qu'il ait peu de communication. Faites la plus grande ostension de forces que vous pourrez.

BONAPARTE.

Au Caire, le 30 thermidor an 7 (17 aout 1799).

_ Au general Dugua._

Je vous envoie, citoyen general, une lettre cachetee pour le grand visir, avec une pour le general Kleber.

Vous vous adresserez a Sulfukiar pour faire venir demain chez vous, l'effendi fait prisonnier a Aboukir. Vous le ferez partir pour Damiette, et vous lui remettrez la lettre pour le grand-visir. Vous lui donnerez un officier de votre etat-major pour le conduire, et que personne n'ait de communication avec lui; traitez-le cependant avec egards.

BONAPARTE.

Au Caire, le 30 thermidor an 7 (17 aout 1799).

Au grand-visir.

Grand parmi les grands eclaires et sages, seul depositaire de la confiance du plus grand des sultans.

J'ai l'honneur d'ecrire a votre excellence par l'effendi qui a ete fait prisonnier a Aboukir, et que je lui renvoie pour lui faire connaitre la veritable situation de l'Egypte, et entamer des negociations entre la Sublime Porte et la republique francaise, qui puissent mettre fin a la guerre qui se trouve exister pour le malheur de l'un et de l'autre etat.

Par quelle fatalite la Porte et la France, amies de tous les temps, et des-lors par habitude, amies par l'eloignement de leurs frontieres, la France ennemie de la Russie et de l'empereur, la Porte ennemie de la Russie et de l'empereur, sont-elles cependant en guerre?

Comment votre excellence ne sentirait-elle pas qu'il n'y a pas un Francais de tue qui ne soit un appui de moins pour la Porte?

Comment votre excellence, si eclairee dans la connaissance de la politique et des interets des divers etats, pourrait-elle ignorer que la Russie et l'empereur d'Allemagne se sont plusieurs fois entendus pour le partage de la Turquie, et que ce n'a ete que l'intervention de la France qui l'a empeche?

Votre excellence n'ignore pas que le vrai ennemi de l'islamisme est la Russie. L'empereur Paul 1er s'est fait grand-maitre de Malte, c'est-a-dire a fait voeu de faire la guerre aux musulmans: n'est-ce pas lui qui est chef de la religion grecque, c'est-a-dire des plus nombreux ennemis qu'ait l'Islamisme?

La France, au contraire, a detruit les chevaliers de Malte, rompu les chaines des Turcs qui y etaient detenus en esclavage, et croit, comme l'ordonne l'Islamisme, qu'il n'y a qu'un seul Dieu.

Ainsi donc la Porte a declare la guerre a ses veritables amis, et s'est alliee a ses veritables ennemis.

Ainsi donc la Sublime-Porte a ete l'amie de la France tant que cette puissance a ete chretienne, lui a fait la guerre des l'instant que la France, par sa religion, s'est rapprochee de la croyance musulmane. Mais, dit-on, la France a envahi l'Egypte; comme si je n'avais pas toujours declare que l'intention de la republique francaise etait de detruire les mameloucks, et non de faire la guerre a la Sublime-Porte; etait de nuire aux Anglais, et non a son grand et fidele ami l'empereur Selim.

La conduite que j'ai tenue envers tous les gens de la Porte qui etaient en Egypte, envers les batimens du grand-seigneur, envers les batimens de commerce portant pavillon ottoman, n'est-elle pas un sur garant des intentions pacifiques de la republique francaise?

La Sublime-Porte a declare la guerre dans le mois de janvier a la republique francaise avec une precipitation inouie, sans attendre l'arrivee de l'ambassadeur Descorches, qui deja etait parti de Paris pour se rendre a Constantinople; sans me demander aucune explication, ni repondre a aucune des avances que j'ai faites.

J'ai cependant espere, quoique sa declaration de guerre me fut parfaitement connue, pouvoir la faire revenir, et j'ai a cet effet,

envoie le citoyen Beauchamp, consul de la republique, sur la caravelle. Pour toute reponse, on l'a emprisonne; pour toute reponse, on a cree des armees, on les a reunies a Gaza, et on leur a ordonne d'envahir l'Egypte. Je me suis trouve alors oblige de passer le desert, preferant faire la guerre en Syrie, a ce qu'on la fit en Egypte.

Mon armee est forte, parfaitement disciplinee, et approvisionnee de tout ce qui peut la rendre victorieuse des armees, fussent-elles aussi nombreuses que les sables de la mer; des citadelles et des places fortes herissees de canon se sont elevees sur les cotes et sur les frontieres du desert: je ne crains donc rien, et je suis ici invincible; mais je dois a l'humanite, a la vraie politique, au plus ancien, comme au plus vrai des allies, la demarche que je fais.

Ce que la Sublime-Porte n'obtiendra jamais par la force des armes, elle peut l'obtenir par une negociation. Je battrai toutes les armees, lorsqu'elles projeteront l'envahissement de l'Egypte; mais je repondrai d'une maniere conciliante a toutes les ouvertures de negociations qui me seront faites. La republique francaise, des l'instant que la Sublime-Porte ne fera plus cause commune avec nos ennemis, la Russie et l'Empereur, fera tout ce qui sera en elle pour retablir la bonne intelligence, et lever tout ce qui pourra etre un sujet de desunion entre les deux etats.

Cessez donc des armemens dispendieux et inutiles; vos ennemis ne sont pas en Egypte, ils sont sur le Bosphore, ils sont a Corfou, ils sont aujourd'hui par votre extreme imprudence au milieu de l'Archipel.

Radoubez et rearmez vos vaisseaux; reformez vos equipages; tenez-vous pret a deployer bientot l'etendard du prophete, non contre la France, mais contre les Russes et les Allemands qui rient de la guerre que nous nous faisons, et qui, lorsque vous aurez ete affaibli, leveront la tete, et declareront bien haut les pretentions qu'ils ont deja.

Vous voulez l'Egypte, dit-on; mais l'intention de la France n'a jamais ete de vous l'oter.

Chargez votre ministre a Paris de vos pleins pouvoirs, ou envoyez quelqu'un charge de vos intentions ou de vos pleins pouvoirs en Egypte. On pourra, en deux heures d'entretien tout arranger: c'est la le seul moyen de rasseoir l'empire musulman, en lui donnant la force contre ses veritables ennemis, et de dejouer leurs projets perfides; ce qui, malheureusement, leur a deja si fort reussi.

Dites un mot, nous fermons la mer Noire a la Russie, et nous cesserons d'etre le jouet de cette puissance ennemie que nous avons tant de sujets de hair, et je ferai tout ce qui pourra vous convenir.

Ce n'est pas contre les musulmans que les armees francaises aiment a deployer, et leur tactique, et leur courage; mais c'est, au contraire, reunies a des musulmans, qu'elles doivent un jour, comme cela a ete de tout temps, chasser leurs ennemis communs.

Je crois en avoir assez dit par cette lettre a votre excellence; elle peut faire venir aupres d'elle le citoyen Beauchamp, que l'on m'assure etre detenu dans la mer Moire. Elle peut prendre tout autre moyen pour me faire connaitre ses intentions.

Quant a moi, je tiendrai pour le plus beau jour de ma vie celui ou je

pourrai contribuer a faire terminer une guerre a la fois impolitique et sans objet.

Je prie votre excellence de croire a l'estime et a la consideration distinguee que j'ai pour elle.

BONAPARTE.

Menouf, le 2 fructidor an 7 (19 aout 1799).

Au general Dugua.

Desirant m'assurer par moi-meme des mouvemens de la cote, et etre a meme de combiner le rapport qu'il pourrait y avoir entre l'augmentation de voiles qui pourront paraitre a Damiette avec celles qui disparaîtront d'Aboukir, je vais voir s'il m'est possible de descendre par les canaux jusqu'a Bourlos. J'enverrai prendre mes depeches a Rosette, ou vous pourrez m'adresser tout ce qu'il y aura de nouveau, et, s'il y avait quelque chose de tres-urgent, envoyez-moi des duplicata a Rosette, Menouf et Damiette.

BONAPARTE.

Menouf, le 2 fructidor an 7 (19 aout 1799).

Au general Kleber.

Je recois, citoyen general, votre lettre du 27. Je suis a peu pres certain qu'il n'y a dans la Mediterranee aucun armement considerable dirige contre nous. Ainsi, les vingt-quatre batimens mouilles devant Damiette, ou sont les memes qui etaient a Aboukir, et ont quitte cette rade, ou c'est une arriere-garde que le pacha attendait et qui porte fort peu de monde.

La division Reynier, reorganisee avec une bonne artillerie, se portera contre ce qui pourrait venir du cote de la Syrie. Je destine pour le meme objet les mille ou douze cents hommes de cavalerie que j'ai au Caire prêts a marcher.

Je me rends a Rosette, ou je me trouverai bien au fait de tous les mouvemens de la cote, depuis la tour des Arabes, jusqu'a El-Arich. Si vous avez besoin de quelque secours, je vous ferai passer des troupes qui se trouvent dans le Bahhireh et a Alexandrie, desirant tenir intactes les divisions Reynier, Bon et Lannes pour s'opposer a ce qui pourrait venir par terre, quoique les derniers renseignements que j'ai, me tranquillisent entierement. J'ai le quinzieme de dragons et differens detachemens de cavalerie dans le Bahhireh.

Vous recevrez cette lettre le 3 ou le 4; partez, je vous prie, sur-le-champ, pour vous rendre, de votre personne, a Rosette, si vous ne voyez aucun inconvenient a vous absenter de Damiette: sans quoi, envoyez moi un de vos aides-de-camp: je desirerais qu'il put arriver a Rosette dans la journee du 7. J'ai a conferer avec vous sur des affaires

extremement importantes.

Vous devez avoir reçu l'effendi ou commissaire de l'armee, fait prisonnier a Aboukir, et que j'envoie a Constantinople.

BONAPARTE.

Alexandrie, le 5 fructidor an 7 (22 aout 1799).

Au divan du Caire.

Ayant ete instruit que mon escadre etait prete, et qu'une armee formidable etait embarquee dessus, convaincu, comme je vous l'ai dit plusieurs fois, que, tant que je ne frapperai pas un coup qui ecrase a la fois tous mes ennemis, je ne pourrai jouir tranquillement et paisiblement de la possession de l'Egypte, la plus belle partie du monde; j'ai pris le parti d'aller me mettre moi-meme a la tete de mon escadre, en laissant le commandement, pendant mon absence, au general Kleber, homme d'un merite distingue et auquel j'ai recommande d'avoir pour les ulemas et les scheicks la meme amitie que moi. Faites ce qui vous sera possible pour que le peuple de l'Egypte ait en lui la meme confiance qu'en moi, et qu'a mon retour, qui sera dans deux ou trois mois, je sois content du peuple de l'Egypte, et que je n'aie que des louanges et des recompenses a donner aux scheicks.

BONAPARTE.

Alexandrie, le 5 fructidor an 7 (22 aout 1799).

A l'armee.

Les nouvelles d'Europe m'ont decide a partir pour la France. Je laisse le commandement de l'armee au general Kleber. L'armee aura bientot de mes nouvelles, je ne puis pas en dire davantage. Il me coute de quitter des soldats auxquels je suis le plus attache; mais ce ne sera que momentanement, et le general que je leur laisse a la confiance du gouvernement et la mienne.

BONAPARTE.

Alexandrie, le 5 fructidor an 7 (22 aout 1799).

Au general Menou.

Vous vous rendrez de suite a Alexandrie, citoyen general; vous prendrez le commandement d'Alexandrie, Rosette et Bahhireh.

Je pars ce soir pour France, le general Kleber doit etre rendu dans deux ou trois jours a Rosette; vous lui ferez passer le pli ci joint, dont je vous envoie un double, que vous lui ferez passer par une occasion

tres-sure.

Le general Marmont part avec moi. Je vous prie, pour empecher les faux bruits, d'envoyer au general Kleber un bulletin de notre navigation, jusqu'a ce qu'on n'ait plus connaissance des fregates.

Vous previeudrez le general Kleber que la djerme la Boulonnaise est a Rahmanieh.

Je laisse ici quatre-vingts chevaux des guides a cheval selles, que vous ferez passer au Caire pour monter le reste des guides et de la cavalerie.

Vous ne ferez partir la lettre ci-jointe, pour le general Dugua et pour le Caire, que quarante-huit heures apres que les fregates auront disparu.

BONAPARTE.

Alexandrie, le 5 fructidor an 7 (22 aout 1799).

Au general Kleber.

Vous trouverez ci-joint, citoyen general, un ordre pour prendre le commandement en chef de l'armee. La crainte que la croisiere anglaise ne reparaisse d'un moment a l'autre me fait precipiter mon voyage de deux ou trois jours.

J'emmene avec moi les generaux Berthier, Andreossi, Murat, Lannes et Marmont, et les citoyens Monge et Berthollet.

Vous trouverez ci-joint les papiers anglais et de Francfort jusqu'au 10 juin. Vous y verrez que nous avons perdu l'Italie; que Mantoue, Turin et Tortone sont bloques. J'ai lieu d'esperer que la premiere tiendra jusqu'a la fin de novembre. J'ai l'esperance, si la fortune me sourit, d'arriver en Europe avant le commencement d'octobre.

Vous trouverez ci-joint un chiffre pour correspondre avec le gouvernement, et un autre chiffre pour correspondre avec moi.

Je vous prie de faire partir, dans le courant d'octobre, Junot ainsi que mes domestiques et tous les effets que j'ai laisses au Caire; cependant, je ne trouverai pas mauvais que vous engagiez a votre service ceux de mes domestiques qui vous conviendraient.

L'intention du gouvernement est que le general Desaix parte pour l'Europe dans le courant de novembre, a moins d'evenemens majeurs.

La commission des arts passera en France sur un parlementaire que vous demanderez a cet effet, conformement au cartel d'echange, dans le courant de novembre, immediatement apres qu'elle aura acheve sa mission. Elle est maintenant occupee a voir la Haute-Egypte; cependant ceux de ses membres que vous jugerez pouvoir vous etre utiles, vous les mettrez en requisition sans difficulte.

L'effendi fait prisonnier a Aboukir est parti pour se rendre a Damiette. Je vous ai ecrit de l'envoyer en Chypre; il est porteur, pour le grand-visir, d'une lettre dont vous trouverez ci-joint la copie.

L'arrivee de notre escadre de Brest a Toulon, et de l'escadre espagnole a Carthagene, ne laisse plus de doute sur la possibilite de faire passer en Egypte les fusils, les sabres, les pistolets, fers coules dont vous pourriez avoir besoin, et dont j'ai l'etat le plus exact, avec une quantite de recrues suffisante pour reparer les pertes des deux campagnes.

Le gouvernement vous fera connaitre alors lui-meme ses intentions, et moi, comme homme public et comme particulier, je prendrai des mesures pour vous faire avoir frequemment des nouvelles. Si, par des evenemens incalculables, toutes les tentatives etaient infructueuses, et qu'au mois de mai vous n'avez recu aucun secours ni nouvelles de France, et si, malgre toutes les precautions, la peste etait en Egypte cette annee et vous tuait plus de quinze cents soldats, perte considerable, puisqu'elle serait en sus de celles que les evenemens de la guerre vous occasionneront journellement: je pense que, dans ce cas, vous ne devez pas hasarder de soutenir la campagne, et que vous etes autorise a conclure la paix avec la Porte-Ottomane, quand meme la condition principale serait l'evacuation de l'Egypte. Il faudrait seulement eloigner l'execution de cette condition, si cela etait possible, jusqu'a la paix generale.

Vous savez apprecier aussi bien que moi combien la possession de l'Egypte est importante a la France: cet empire turc qui menace ruine de tous cotes, s'ecroule aujourd'hui, et l'evacuation de l'Egypte serait un malheur d'autant plus grand, que nous verrions de nos jours cette belle province passer en d'autres mains europeennes.

Les nouvelles des succes ou des revers qu'aura la republique, doivent aussi entrer puissamment dans vos calculs.

Si la Porte repondait, avant que vous eussiez recu de mes nouvelles de France, aux ouvertures de paix que je lui ai faites, vous devez declarer que vous avez tous les pouvoirs que j'avais et entamer les negociations: persistant toujours dans l'assertion que j'ai avancee, que l'intention de la France n'a jamais ete d'enlever l'Egypte a la Porte; demander que la Porte sorte de la coalition et nous accorde le commerce de la mer Noire; qu'elle mette en liberte les Francais prisonniers; et enfin, six mois de suspension d'armes, afin que, pendant ce temps-la, l'echange des ratifications puisse avoir lieu.

Supposant que les circonstances soient telles que vous croyez devoir conclure ce traite avec la Porte, vous ferez sentir que vous ne pouvez pas le mettre a execution, qu'il ne soit ratifie; et, selon l'usage de toutes les nations, l'intervalle entre la signature d'un traite et sa ratification, doit toujours etre une suspension d'hostilite.

Vous connaissez, citoyen general, quelle est ma maniere de voir sur la politique interieure de l'Egypte: quelque chose que vous fassiez, les chretiens seront toujours nos amis. Il faut les empecher d'etre trop insolens, afin que les Turcs n'aient pas contre nous le meme fanatisme que contre les chretiens, ce qui nous les rendrait irreconciliables. Il faut endormir le fanatisme, avant qu'on puisse le deraciner. En captivant l'opinion des grands scheicks du Caire, on a l'opinion de toute l'Egypte; et, de tous les chefs que ce peuple peut avoir, il n'y

en a aucun moins dangereux que des scheicks qui sont peureux, ne savent pas se battre, et qui, comme tous les pretres, inspirent le fanatisme sans etre fanatiques.

Quant aux fortifications d'Alexandrie, El-Arich, voila les clefs de l'Egypte. J'avais le projet de faire etablir cet hiver des redoutes de palmiers, deux depuis Salahieh a Catieh, deux de Catieh a El-Arich: l'une se serait trouvee a l'endroit ou le general Menou a trouve de l'eau potable.

Le general Samson, commandant du genie, et le general Songis, commandant l'artillerie, vous mettront chacun au fait de ce qui regarde sa partie.

Le citoyen Poussielgue a ete exclusivement charge des finances, je l'ai reconnu travailleur et homme de merite. Il commence a avoir quelques renseignements sur le chaos de l'administration de l'Egypte. J'avais le projet, si aucun nouvel evenement ne survenait, de tacher d'etablir cet hiver un nouveau mode d'imposition, ce qui nous aurait permis de nous passer a peu pres des Cophtes; cependant, avant de l'entreprendre, je vous conseille d'y reflechir long-temps. Il vaut mieux entreprendre cette operation un peu plus tard qu'un peu trop tot.

Des vaisseaux de guerre francais paraîtront cet hiver indubitablement a Alexandrie, Bourlos ou Damiette. Faites construire une bonne tour a Bourlos; tachez de reunir cinq ou six cents mameloucks que, lorsque les vaisseaux francais seront arrives, vous ferez en un jour arreter au Caire et dans les autres provinces, et embarquer pour la France. Au defaut de mameloucks, des otages d'Arabes, des scheicks Belet qui, pour une raison quelconque, se trouveraient arretes, pourront y suppléer. Ces individus arrives en France, y seront retenus un ou deux ans, verront la grandeur de la nation, prendront quelques idees de nos moeurs et de notre langue, et, de retour en Egypte, y formeront autant de partisans.

J'avais deja demande plusieurs fois une troupe de comediens: je prendrai un soin particulier de vous en envoyer. Cet article est tres-important pour l'armee, et pour commencer a changer les moeurs du pays.

La place importante que vous aller occuper en chef va vous mettre a meme enfin de deployer les talents que la nature vous a donnees. L'interet de ce qui se passera ici est vif, et les resultats en seront immenses pour le commerce, pour la civilisation; ce sera l'epoque d'ou dateront de grandes revolutions.

Accoutume a voir la recompense des peines et des travaux de la vie dans l'opinion de la posterite, j'abandonne avec le plus grand regret l'Egypte. L'interet de la patrie, sa gloire, l'obeissance, les evenemens extraordinaires qui viennent de se passer, me decident seuls a passer au milieu des escadres ennemies pour me rendre en Europe. Je serai d'esprit et de coeur avec vous. Vos succes me seront aussi chers que ceux ou je me trouverais en personne, et je regarderai comme mal employes tous les jours de ma vie ou je ne ferai pas quelque chose pour l'armee dont je vous laisse le commandement, et pour consolider le magnifique etablissement dont les fondemens viennent d'etre jetes.

L'armee que je vous confie est toute composee de mes enfans; j'ai eu dans tous les temps, meme au milieu des plus grandes peines, des marques de leur attachement. Entretenez-les dans ces sentimens, vous le devez a l'estime et a l'amitie toute particuliere que j'ai pour vous et a l'attachement vrai que je leur porte.

BONAPARTE.

FIN DU DEUXIEME LIVRE.

LIVRE TROISIEME.

CONSULAT.

Paris, le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799).

_Bonaparte, general en chef, aux citoyens composant la garde nationale
sedentaire de Paris._

Citoyens, le Conseil des Anciens, depositaire de la sagesse nationale,
vient de rendre le decret ci-joint[2]; il est autorise par les articles
102 et 103 de l'acte constitutionnel.

Il me charge de prendre les mesures necessaires pour la surete de la
representation nationale. Sa translation est necessaire et momentanee.
Le corps legislatif se trouvera a meme de tirer la representation
du danger imminent ou la desorganisation de toutes les parties de
l'administration nous conduit.

Il a besoin, dans cette circonstance essentielle, de l'union et de la
confiance des patriotes. Ralliez-vous autour de lui: c'est le seul moyen
d'asseoir la republique sur les bases de la liberte civile, du bonheur
interieur, de la victoire et de la paix.

BONAPARTE.

[Footnote 2: Par ce decret rendu le 17 brumaire, le Conseil des Anciens
chargeait le general Bonaparte de prendre toutes les mesures necessaires
a la surete de la representation nationale, transferee a Saint-Cloud.]

Au quartier-general de Paris, le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799).

Aux soldats composant la force armee de Paris.

Soldats, le decret extraordinaire du Conseil des Anciens est conforme
aux art. 102 et 103 de l'acte constitutionnel. Il m'a remis le
commandement de la ville et de l'armee.

Je l'ai accepte pour seconder les mesures qu'il va prendre et qui sont
tout entieres en faveur du peuple.

La republique est mal gouvernee depuis deux ans. Vous avez espere que
mon retour mettrait un terme a tant de maux; vous l'avez celebre avec
une union qui m'impose des obligations que je remplis; vous remplirez
les votres et vous secondez votre general avec l'energie, la fermete

et la confiance que j'ai toujours vues en vous.

La liberte, la victoire et la paix replaceront la republique francaise au rang qu'elle occupait en Europe, et que l'ineptie ou la trahison a pu seule lui faire perdre.

Vive la republique!

BONAPARTE.

[3]Paris, 18 et 19 brumaire an 8 (9 et 10 novembre 1799).

[Footnote 3: Nous rapporterons sous cette date les discours tenus par Bonaparte dans ces deux journees memorables qui devaient changer la face de la France. Ils seront un jour recueillis par l'histoire, car les moindres phrases qui les composent portent l'empreinte de cette ame ambitieuse et extraordinaire qui devait donner des fers a toute l'Europe.]

(Barras, l'un des cinq directeurs, effraye de la tournure que prenaient les affaires, envoya, dans la matinee, a Saint-Cloud son secretaire Bottot, afin de savoir de Bonaparte ses intentions. Le general, entoure d'une foule de militaires de tout grade, le recut avec hauteur, et lui parlant comme s'il se fut adresse au Directoire, il lui tint ce foudroyant langage):

Qu'avez-vous fait de cette France que je vous ai lisee si brillante? Je vous ai lisee la paix, j'ai retrouve la guerre: je vous ai lisee des victoires, j'ai retrouve des revers: je vous ai lisee les millions de l'Italie, et j'ai trouve partout des lois spoliatrices et la misere. Qu'avez-vous fait de cent mille Francais que je connaissais, tous mes compagnons de gloire? Ils sont morts.

Cet etat de chose ne peut durer: avant trois ans il nous menerait au despotisme; mais nous voulons la republique, la republique assise sur les bases de l'egalite, de la morale, de la liberte civile et de la tolerance politique. Avec une bonne administration, tous les individus oublieront les factions dont on les fit membres, pour leur permettre d'etre francais. Il est temps enfin que l'on rende aux defenseurs de la patrie la confiance a laquelle ils ont tant de droits. A entendre quelques factieux, bientot nous serions tous les ennemis de la republique, nous qui l'avons affermie par nos travaux et notre courage. Nous ne voulons pas de gens plus patriotes que les braves qui sont mutiles au service de la republique.

(Le Conseil des Anciens s'assembla le 19 brumaire a deux heures, dans la grande galerie du chateau de Saint-Cloud. A quatre heures, le general Bonaparte fut introduit, et ayant recu du president le droit de parler, il s'exprima ainsi:)

Representans du peuple, vous n'etes point dans des circonstances ordinaires; vous etes sur un volcan. Permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat, avec celle d'un citoyen zele pour le bien de son pays, et suspendez, je vous en prie, votre jugement jusqu'a ce que vous m'ayez entendu jusqu'a la fin.

J'etais tranquille a Paris, lorsque je recus le decret du Conseil des Anciens, qui me parla de ses dangers, de ceux de la republique. A l'instant j'appelai, je retrouvai mes freres d'armes, et nous vinmes vous donner notre appui; nous vinmes vous offrir les bras de la nation, parce que vous en etiez la tete. Nos intentions furent pures, desinteressees; et pour prix du devouement que nous avons montre hier, aujourd'hui deja on nous abreuve de calomnies. On parle d'un nouveau Cesar, d'un nouveau Cromwell; on repand que je veux etablir un gouvernement militaire.

Representans du peuple, si j'avais voulu opprimer la liberte de mon pays; si j'avais voulu usurper l'autorite supreme, je ne me serais pas rendu aux ordres que vous m'avez donnees, je n'aurais pas eu besoin de recevoir cette autorite du senat. Plus d'une fois, et dans des circonstances tres-favorables, j'ai ete appele a la prendre. Apres nos triomphes en Italie, j'y ai ete appele par le voeu de mes camarades, par celui de ces soldats qu'on a tant maltraites, depuis qu'ils ne sont plus sous mes ordres, de ces soldats qui sont obliges, encore aujourd'hui, d'aller faire dans les deserts de l'Ouest, une guerre horrible que la sagesse et le retour aux principes avaient calmee, et que l'ineptie ou la trahison viennent de rallumer.

Je vous le jure, representans du peuple, la patrie n'a pas de plus zele defenseur que moi; je me devoue tout entier pour faire executer vos ordres; mais c'est sur vous seuls que repose son salut; car il n'y a plus de directoire; quatre des membres qui en faisaient partie ont donne leur demission, et le cinquieme a ete mis en surveillance pour sa surete. Les dangers sont pressans, le mal s'accroit; le ministre de la police vient de m'avertir que dans la Vendee plusieurs places etaient tombees entre les mains des chouans. Representans du peuple, le Conseil des Anciens est investi d'un grand pouvoir; mais il est encore anime d'une plus grande sagesse; ne consultez qu'elle et l'imminence du danger, prevenez les dechiremens, evitons de perdre ces deux choses pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices, la liberte et l'egalite!...

(Interrompu par un membre qui lui rappelait la constitution, Bonaparte continua de cette maniere:)

La constitution! vous l'avez violee au 18 fructidor; vous l'avez violee au 22 floreal; vous l'avez violee au 30 prairial. La constitution! elle est invoquee par toutes les factions, et elle a ete violee par toutes; elle est meprisee par toutes; elle ne peut plus etre pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne. Representans du peuple, vous ne voyez pas en moi un miserable intrigant qui se couvre d'un masque hypocrite. J'ai fait mes preuves de devouement a la republique, et toute dissimulation m'est inutile. Je ne vous tiens ce langage que parce que je desire que tant de sacrifices ne soient pas perdus. La constitution, les droits du peuple ont ete violes plusieurs fois: et puisqu'il ne nous est plus permis de rendre a cette constitution le respect qu'elle devait avoir, sauvons les bases sur lesquelles elle se repose; sauvons l'egalite, la liberte; trouvons des moyens d'assurer a chaque homme la liberte qui lui est due et que la constitution n'a pas su lui garantir. Je vous declare qu'aussitot que les dangers qui m'ont fait confier des pouvoirs extraordinaires, seront passes, j'abdiquerai ces pouvoirs. Je ne veux etre, a l'egard de la magistrature que vous aurez nommee, que le bras qui la soutiendra et fera executer ses ordres.

(Un membre demande que le general Bonaparte fournisse des preuves des dangers qu'il annonce.)

Bonaparte. S'il faut s'expliquer tout-a-fait; s'il faut nommer les hommes, je les nommerai; je dirai que les directeurs Barras et Moulins m'ont propose de me mettre a la tete d'un parti tendant a renverser tous les hommes qui ont des idees liberales...

(On discute si Bonaparte continuera de s'enoncer publiquement et si l'assemblee ne se formera pas en comite secret. Il est decide que le general sera entendu en public.)

Bonaparte. Je vous le repete, representans du peuple; la constitution, trois fois violee, n'offre plus de garantie aux citoyens; elle ne peut entretenir l'harmonie, parce qu'il n'y a plus de diapazon; elle ne peut point sauver la patrie, parce qu'elle n'est respectee de personne. Je le repete encore, qu'on ne croie point que je tiens ce langage pour m'emparer du pouvoir apres la chute des autorites; le pouvoir, on me l'a offert encore depuis mon retour a Paris. Les differentes factions sont venues sonner a ma porte, je ne les ai pas ecoutees, parce que je ne suis d'aucune coterie, parce que je ne suis que du grand parti du peuple francais.

Plusieurs membres du Conseil des Anciens savent que je les ai entretenus des propositions qui ont ete faites, et je n'ai accepte l'autorite que vous m'avez confiee que pour soutenir la cause de la republique. Je ne vous le cache pas, representans du peuple, en prenant le commandement, je n'ai compte que sur le Conseil des Anciens. Je n'ai point compte sur le Conseil des Cinq-cents qui est divise, sur le Conseil des Cinq-cents ou se trouvent des hommes qui voudraient nous rendre la convention, les comites revolutionnaires et les echafauds; sur le Conseil des Cinq-cents ou les chefs de ce parti viennent de prendre seance en ce moment; sur le Conseil des Cinq-cents, d'ou viennent de partir des emissaires charges d'aller organiser un mouvement a Paris.

Que ces projets criminels ne vous effrayent point, representans du peuple: environne de mes freres d'armes, je saurai vous en preserver; j'en atteste votre courage, vous mes braves camarades, vous aux yeux de qui l'on voudrait me peindre comme un ennemi de la liberte; vous grenadiers dont j'apercois les bonnets, vous braves soldats dont j'apercois les baionnettes que j'ai si souvent fait tourner a la houle de l'ennemi, a l'humiliation des rois, que j'ai employees a fonder des republiques; et si quelqu'orateur, paye par l'etranger, parlait de me mettre _hors la loi_, qu'il prenne garde de porter cet arret contre lui-meme! S'il parlait de me mettre _hors la loi_, j'en appellerais a vous, mes braves compagnons d'armes; a vous, braves soldats que j'ai tant de fois menes a la victoire; a vous, braves defenseurs de la republique avec lesquels j'ai partage tant de perils pour affermir la liberte et l'egalite: je m'en remettrais, mes braves amis, au courage de vous tous et a ma fortune.

Je vous invite, representans du peuple, a vous former en comite general, et a y prendre des mesures salutaires que l'urgence des dangers commande imperieusement. Vous trouverez toujours mon bras pour faire executer vos resolutions.

(Le president invite le general, au nom du conseil, a devoiler dans toute son etendue le complot dont la republique etait menacee.)

Bonaparte. J'ai eu l'honneur de dire au Conseil que la constitution ne pouvait sauver la patrie, et qu'il fallait arriver a un ordre de chose tel que nous puissions la retirer de l'abime ou elle se trouve. La premiere partie de ce que je viens de vous repeter, m'a ete dite par les deux membres du directoire que je vous ai nommes, et qui ne seraient pas plus coupables qu'un tres-grand nombre d'autres Francais, s'ils n'eussent fait qu'articuler une chose qui est connue de la France entiere. Puisqu'il est reconnu que la constitution ne peut pas sauver la republique, hatez-vous donc de prendre des moyens pour la retirer du danger, si vous ne voulez pas recevoir de sanglans et d'eternels reproches du peuple francais, de vos familles et de vous-memes.

(Le general se retire sans vouloir s'expliquer davantage.)

Paris, 19 brumaire an 8, a onze heures du soir (10 novembre 1799).

Proclamation du general Bonaparte au peuple francais.

A mon retour a Paris, j'ai trouve la division dans toutes les autorites, et l'accord etabli sur cette seule verite, que la constitution, etait a moitie detruite, et ne pouvait sauver la liberte.

Tous les partis sont venus a moi, tous m'ont confie leurs desseins, devoile leurs secrets, et ont demande mon appui; j'ai refuse d'etre l'homme d'un parti.

Le Conseil des Anciens m'a appele; j'ai repondu a son appel. Un plan de restauration generale avait ete concerté par des hommes en qui la nation est accoutumee a voir des defenseurs de la liberte, de l'egalite, de la propriete: ce plan demandait un examen calme, libre, exempt de toute influence et de toute crainte. En consequence le Conseil des Anciens a resolu la translation du corps-legislatif a Saint-Cloud; il m'a charge de la disposition de la force necessaire a son independance. J'ai cru devoir a mes concitoyens, aux soldats perissant dans nos armees, a la gloire nationale acquise au prix de leur sang, d'accepter le commandement.

Les Conseils se rassemblent a Saint-Cloud; les troupes republicaines garantissent la surete au dehors; mais des assassins etablissent la terreur au dedans; plusieurs deutes du Conseil des Cinq-cents, armes de stilets et d'armes a feu, font circuler autour d'eux des menaces de mort.

Les plans qui devaient etre developpes sont resserres, la majorite desorganisee, les orateurs les plus intrepides deconcertes, et l'inutilite de toute proposition sage, evidente.

Je porte mon indignation et ma douleur au Conseil des Anciens, je lui demande d'assurer l'execution de ses genereux desseins; je lui represente les maux de la patrie qui les lui ont fait concevoir: il s'unit a moi par de nouveaux temoignages de sa constante volonte.

Je me presente au Conseil des Cinq-cents, seul, sans armes, la tete decouverte, tel que les Anciens m'avaient recu et applaudi; je venais rappeler a la majorite ses volentes, et l'assurer de son pouvoir.

Les stilets qui menaçaient les députés, sont aussitôt levés sur leur libérateur; vingt assassins se précipitent sur moi et cherchent ma poitrine: les grenadiers du corps législatif, que j'avais laissés à la porte de la salle, accourent et se mettent entre les assassins et moi. L'un de ces braves grenadiers (Thomé) est frappé d'un coup de stylet, dont ses habits sont percés. Ils m'enlèvent.

Au même moment les cris de hors la loi se font entendre contre le défenseur de la loi. C'était le cri farouche des assassins, contre la force destinée à les réprimer.

Ils se pressent autour du président, la menace à la bouche: les armes à la main, ils lui ordonnent de prononcer le hors la loi: l'on m'avertit; je donne ordre de l'arracher à leur fureur, et six grenadiers du corps législatif s'en emparent. Aussitôt après des grenadiers du corps législatif entrent au pas de charge dans la salle et la font évacuer.

Les factieux intimidés se dispersent et s'éloignent. La majorité soustraite à leurs coups, rentre librement et paisiblement dans la salle de ses séances, entend les propositions qui devaient lui être faites pour le salut public, délibère et prépare la résolution salutaire qui doit devenir la loi nouvelle et provisoire de la république.

Français! vous reconnaissez sans doute à cette conduite le zèle d'un soldat de la liberté, d'un citoyen dévoué à la république. Les idées conservatrices, tutélaires, libérales, sont rentrées dans leurs droits par la dispersion des factieux qui opprimaient les Conseils, et qui, pour être devenus les plus odieux des hommes, n'ont pas cessé d'être les plus méprisables.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Paris, le 20 brumaire an 8 (11 novembre 1799).

A l'armée.

Le général Lefebvre conserve le commandement de la dix-septième division militaire.

Les troupes rentreront dans leurs quartiers respectifs; le service se fera comme à l'ordinaire.

Le général Bonaparte est très-satisfait de la conduite des troupes de ligne, des invalides, des gardes nationales sédentaires, qui, dans la journée d'hier, si heureuse pour la république, se sont montrés les vrais amis du peuple; il témoigne sa satisfaction particulière aux braves grenadiers près la représentation nationale, qui se sont couverts de gloire en sauvant la vie à leur général prêt à tomber sous les coups de représentants armés de poignards.

BONAPARTE.

Paris, le 21 brumaire an 8 (12 novembre 1799).

Au peuple francais.

La constitution de l'an III perissait; elle n'avait su, ni garantir vos droits, ni se garantir elle-meme. Des atteintes multipliees lui ravissaient sans retour le respect du peuple; des factions haineuses et cupides se partageaient la republique. La France approchait enfin du dernier terme d'une desorganisation generale.

Les patriotes se sont entendus. Tout ce qui pouvait vous nuire a ete ecarte; tout ce qui pouvait vous servir, tout ce qui etait reste pur dans la representation nationale s'est reuni sous les bannieres de la liberte.

Francais, la republique, raffermie et replacee dans l'Europe au rang qu'elle n'aurait jamais du perdre, verra se realiser toutes les esperances des citoyens, et accomplira ses glorieuses destinees.

Pretez avec nous le serment que nous faisons d'etre fideles a la republique, une et indivisible, fondee sur l'egalite, la liberte et le systeme representatif.

Par les consuls de la republique.

ROGER-DUCOS, BONAPARTE, SYEYES.

Paris, le 21 brumaire an 8 (12 novembre 1799).

Au citoyen Quinette.

Les consuls de la republique, citoyen, viennent de nommer le citoyen Laplace au ministere de l'interieur. Vous voudrez bien, en consequence, lui faire la remise du portefeuille. Il a ordre de se rendre de suite, a cet effet, a la maison de votre ministere.

Les consuls de la republique, connaissant les services que vous avez constamment rendus, et se souvenant que votre devouement, dans une circonstance difficile, vous a valu d'honorables souffrances, saisiront toutes les occasions de faire quelque chose qui puisse vous convenir.

Par les consuls de la republique.

ROGER-DUCOS, BONAPARTE, SYEYES.

Paris, le 24 brumaire an 8 (15 novembre 1799).

A la commission legislative du conseil des Cinq-cents.

Citoyens representans.

Par un rapport joint au present message, le ministre des finances vient

d'exposer aux consuls de la republique la necessite de rapporter la loi sur l'emprunt force, et de lui substituer une subvention de guerre, reglee dans la proportion des vingt-cinq centimes des contributions fonciere, mobiliere et somptuaire.

En conformite de l'art. 9 de la loi du 19 de ce mois, les consuls de la republique vous font la proposition formellement necessaire de statuer sur cet objet.

Par les consuls de la republique.

ROGER-DUCOS, BONAPARTE, SYEYES.

Paris, le 1er frimaire an 8 (22 novembre 1799).

A la commission legislative du conseil des Cinq-cents.

Citoyens representans.

L'article 3 de la capitulation conclue entre le general Bonaparte et le grand maitre de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, lors de la conquete de l'ile de Malte, porte: "Les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, qui sont francais, actuellement a Malte, et dont l'etat sera arrete par le general en chef, pourront rentrer dans leur patrie, et leur residence sera comptee comme une residence en France."

Cependant une loi du 28 mars 1793 avait assimile les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem aux etrangers, et declare qu'on ne pouvait opposer _comme excuse ou pretexte d'absence la residence a Malte_. La loi du 25 brumaire an 5, confirmant cette disposition, avait ensuite etabli _que la residence en pays conquis et reunis, ne comptait que depuis la conquete_.

L'article 3 de la capitulation a donc change a cet egard la condition des chevaliers nes francais, qui se trouvaient a Malte au moment de la conquete. Ils ont obtenu par une prompte adhesion aux volontes d'une armee victorieuse, que la residence a Malte produisit pour eux les memes effets que la residence en France, sans qu'on put en induire que ceux qui ne prouveraient pas qu'ils ont constamment reside, soit en France, soit a Malte, depuis l'epoque du 9 mai 1792, fixee par les lois pour la residence de tous les Francais, eussent droit au benefice de la capitulation; ils se trouvaient au contraire dans le cas ou les lois exigent l'exclusion du territoire de la republique.

Les consuls de la republique, empressees de signaler leur respect pour la foi publique, vous adressent, citoyens representans, la proposition formelle et necessaire de donner la force legislative a un acte qui assura les fruits de la victoire, en epargnant le sang des braves de l'armee d'Orient.

Par les consuls de la republique.

ROGER-DUCOS, BONAPARTE, SYEYES.

Paris, le 4 nivose an 8 (25 decembre 1799).

Bonaparte, premier consul de la republique, aux Francais.

Rendre la republique chere aux citoyens, respectable aux etrangers, formidable aux ennemis, telles sont les obligations que nous avons contractees en acceptant la premiere magistrature.

Elle sera chere aux citoyens, si les lois, si les actes de l'autorite sont toujours empreints de l'esprit d'ordre, de justice, de moderation.

Sans l'ordre, l'administration n'est qu'un chaos; point de finances, point de credit public; et avec la fortune de l'etat s'ecroulent les fortunes particulieres. Sans justice, il n'y a que des partis, des oppresseurs et des victimes.

La moderation imprime un caractere auguste aux gouvernemens comme aux nations. Elle est toujours la compagne de la force et de la duree des institutions sociales.

La republique sera imposante aux etrangers, si elle sait respecter dans leur independance le titre de sa propre independance; si ses engagements prepares par la sagesse, formes par la franchise, sont gardes par la fidelite.

Elle sera enfin formidable aux ennemis, si ses armees de terre et de mer sont fortement constituees, si chacun de ses defenseurs trouve une famille dans le corps auquel il appartient, et dans cette famille un heritage de vertus et de gloire; si l'officier forme par de longues etudes, obtient par un avancement regulier la recompense due a ses talens et a ses services.

A ces principes tiennent la stabilite du gouvernement, les succes du commerce et de l'agriculture, la grandeur et la prosperite des nations.

En les developpant, nous avons trace la regle qui doit nous juger. Francais, nous vous avons dit nos devoirs; ce sera vous qui nous direz si nous les avons remplis.

BONAPARTE.

Paris, le 4 nivose an 8 (25 decembre 1799).

Aux soldats francais.

Soldats! en promettant la paix au peuple francais, j'ai ete votre organe; je connais votre valeur.

Vous etes les memes hommes qui conquirent la Hollande, le Rhin, l'Italie, et donnerent la paix sous les murs de Vienne etonnee.

Soldats, ce ne sont plus vos frontieres qu'il faut defendre, ce sont les etats ennemis qu'il faut envahir.

Il n'est aucun de vous qui n'ait fait plusieurs campagnes, qui ne sache

que la qualite la plus essentielle d'un soldat est de savoir supporter les privations avec constance. Plusieurs annees d'une mauvaise administration ne peuvent etre reparees dans un jour.

Premier magistrat de la republique, il me sera doux de faire connaitre a la nation entiere les corps qui meriteront, par leur valeur et leur discipline, d'etre proclames les soutiens de la patrie.

Soldats, lorsqu'il en sera temps je serai au milieu de vous, et l'Europe etonnee se souviendra que vous etes de la race des braves.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 4 nivose an 8 (25 decembre 1799).

A l'armee d'Italie.

Les circonstances qui me retiennent a la tete du gouvernement m'empechent de me trouver au milieu de vous.

Vos besoins sont grands: toutes les mesures sont prises pour y pourvoir.

Les premieres qualites du soldat sont la constance et la discipline: la valeur n'est que la seconde.

Soldats, plusieurs corps ont quitte leurs positions; ils ont ete sourds a la voix de leurs officiers: la dix-septieme legere est de ce nombre.

Sont-ils donc tous morts, les braves de Castiglione, de Rivoli, de Neumarck? Ils eussent peri plutot que de quitter leurs drapeaux, et ils eussent ramene leurs jeunes camarades a l'honneur et au devoir.

Soldats, des distributions ne vous sont pas regulierement faites, dites-vous? Qu'eussiez-vous fait si, comme les quatrieme et vingt-deuxieme legeres, les dix-huitieme et trente-deuxieme de ligne, vous vous fussiez trouves au milieu du desert, sans pain ni eau, mangeant du cheval et des mulets? _La victoire nous donnera du pain_, disaient-elles; et vous!... Vous quittez vos drapeaux!

Soldats d'Italie! Un nouveau general vous commande^[4]; il fut toujours a l'avant-garde dans les plus beaux jours de votre gloire. Entourez-le de votre confiance: il ramenera la victoire dans vos rangs. Je me ferai rendre un compte journalier de la conduite de tous les corps, et specialement de la dix-septieme et de la soixante-troisieme de ligne; _elles se ressouviendront de la confiance que j'avais en elles._

BONAPARTE.

[Footnote 4: Massena.]

Paris, 4 nivose an 8 (25 decembre 1799).

Aux citoyens de Saint-Domingue.

Citoyens,

Une constitution qui n'a pu se soutenir contre des violations multipliées, est remplacée par un nouveau pacte destiné à affermir la liberté.

L'art. XCI porte: que les colonies françaises seront réglées par des lois spéciales.

Cette Disposition dérive de la nature des choses et de la différence des climats.

Les habitants des colonies françaises situées en Amérique, en Asie, en Afrique, ne peuvent être gouvernés par la même loi.

La différence des habitudes, des mœurs, des intérêts, la diversité du sol, des cultures, des productions, exigent des modifications diverses.

Un des premiers actes de la nouvelle législation sera la rédaction des lois destinées à vous régir.

Loin qu'elles soient pour vous un sujet d'alarmes, vous y reconnaîtrez la sagesse et la profondeur des vues qui animent les législateurs de la France.

Les consuls de la république, en vous annonçant le nouveau pacte social, vous déclarent que les principes sacrés de la liberté et de l'égalité des Noirs n'éprouveront jamais, parmi vous, d'atteintes ni de modification.

S'il est, dans la colonie de Saint-Domingue, des hommes mal intentionnés, s'il en est qui conservent des relations avec les puissances ennemies, _braves Noirs, souvenez-vous que le peuple français seul reconnaît votre liberté et l'égalité de vos droits._

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 5 nivôse an 8 (26 décembre 1799).

REPUBLIQUE FRANÇAISE.--SOVERAINETE DU PEUPLE.--LIBERTE.--EGALITE.

Bonaparte, premier consul de la république, à S. M. le roi de la Grande-Bretagne.

Appelé par le vœu de la nation française à occuper la première magistrature de la république, je crois convenable, en entrant en charge, d'en faire directement part à V. M.

La guerre qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre?

Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment

ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins comme la première des gloires?

Ces sentimens ne peuvent pas être étrangers au cœur de V. M. qui gouverne une nation libre et dans le seul but de la rendre heureuse.

V. M. ne verra dans cette ouverture que mon désir sincère de contribuer efficacement, pour la deuxième fois, à la pacification générale, par une démarche prompte, toute de confiance, et dégagée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépendance des états faibles, ne décelent dans les états forts que le désir mutuel de se tromper.

La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent long-temps encore, pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier.

BONAPARTE.

Paris, le 5 nivose an 8 (26 décembre 1799).

Au général de division Saint-Cyr.

Le ministre de la guerre m'a rendu compte, citoyen général, de la victoire que vous avez remportée sur l'aile gauche de l'armée autrichienne.

Recevez comme témoignage de ma satisfaction, un beau sabre que vous porterez les jours de combat.

Faites connaître aux soldats qui sont sous vos ordres que je suis content d'eux et que j'espère l'être davantage encore.

Le ministre de la guerre vous expédie le brevet de premier lieutenant de l'armée.

Comptez sur mon estime et mon amitié.

BONAPARTE.

Paris, le 6 nivose an 8 (27 décembre 1799).

Au sénat conservateur.

Senateurs,

Les consuls de la république s'empressent de vous faire connaître que le gouvernement est installé. Ils emploieront dans toutes les circonstances, tous leurs moyens pour détruire l'esprit de faction, créer l'esprit public et consolider la constitution qui est l'objet des espérances du peuple français. Le sénat conservateur sera animé du même esprit, et par sa réunion avec les consuls, seront déjoués les mal intentionnés, s'il pouvait en exister dans les premiers corps de l'état.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 7 nivose an 8 (28 decembre 1799).

Au general Augereau, commandant en chef l'armee francaise en Batavie.

Je vous ai nomme, citoyen general, au poste important de commandant en chef l'armee francaise en Batavie.

Montrez, dans tous les actes que votre commandement vous donnera lieu de faire, que vous etes au-dessus de ces miserables divisions de tribunes, dont le contre-coup a ete malheureusement, depuis dix ans, la cause de tous les dechirements de la France.

La gloire de la republique est le fruit du sang de nos camarades; nous n'appartenons a aucune autre coterie qu'a celle de la nation entiere.

Si les circonstances m'obligent a faire la guerre par moi-meme, comptez que je ne vous laisserai pas en Hollande, et que je n'oublierai jamais la belle journee de Castiglione[5]. Je vous salue.

BONAPARTE.

[Footnote 5: Cette derniere phrase justifie pleinement Bonaparte du reproches qu'on lui a fait si souvent d'avoir oublie la part glorieuse qu'Augereau avait prise a la victoire de Castiglione.]

Paris, le 8 nivose an 8 (29 decembre 1799).

Aux habitans des departemens de l'Ouest.

PROCLAMATION.

Une guerre impie menace d'embraser une seconde fois les departemens de l'Ouest. Le devoir des premiers magistrats de la republique est d'en arreter les progres et de l'eteindre dans son foyer; mais ils ne veulent deployer la force qu'apres avoir epuise les voies de la persuasion et de la justice.

Les artisans de ces troubles sont des traitres vendus a l'Anglais, et instrumens de ses fureurs, ou des brigands qui ne cherchent dans les discordes civiles que l'aliment et l'impunite de leurs forfaits.

A de tels hommes le gouvernement ne doit ni menagement, ni declaration de ses principes.

Mais il est des citoyens chers a la patrie qui ont ete seduits par leurs artifices; c'est a ces citoyens que sont dues les lumieres et la verite.

Des lois injustes ont ete promulguees et executees; des actes arbitraires ont alarme la securite des citoyens et la liberte des consciences; partout des inscriptions hasardees sur des listes

d'emigrés, ont frappé des citoyens qui n'avaient jamais abandonné ni leur patrie, ni même leurs foyers; enfin de grands principes d'ordre social ont été violés. C'est pour réparer ces injustices et ces erreurs qu'un gouvernement, fondé sur les bases sacrées de la liberté, de l'égalité, du système représentatif, a été proclamé et reconnu par la nation. La volonté constante, comme l'intérêt et la gloire des premiers magistrats qu'elle s'est donnée, sera de fermer toutes les plaies de la France, et déjà cette volonté est garantie par des actes qui sont émanés d'eux. Ainsi la loi désastreuse de l'emprunt forcé, la loi, plus désastreuse, des otages, ont été révoquées; des individus déportés sans jugement préalable, sont rendus à leur patrie et à leur famille. Chaque jour est et sera marqué par des actes de justice, et le conseil d'état travaille sans relâche à préparer la réformation des mauvaises lois, et une combinaison plus heureuse des contributions publiques.

Les consuls déclarent encore que la liberté des cultes est garantie par la constitution; qu'aucun magistrat ne peut y porter atteinte; qu'aucun homme ne peut dire à un autre: _Tu exerceras un tel culte, tu ne l'exerceras qu'un tel jour._

La loi du 11 prairial an 3 qui laisse aux citoyens l'usage des édifices destinés au culte religieux, sera exécutée. Tous les départements doivent être également soumis à l'empire des lois générales; mais les premiers magistrats accorderont toujours et des soins et un intérêt plus marqué à l'agriculture, aux fabriques et au commerce, dans ceux qui ont éprouvé de plus grandes calamités.

Le gouvernement pardonnera: il fera grâce au repentir; l'indulgence sera entière et absolue; mais il frappera quiconque, après cette déclaration, oserait encore résister à la souveraineté nationale.

Français habitans des départements de l'Ouest, ralliez-vous autour d'une constitution qui donne aux magistrats qu'elle a créés la force, comme le devoir de protéger les citoyens, qui les garantit également et de l'instabilité et de l'imtempérance des lois.

Que ceux qui veulent le bonheur de la France, se séparent des hommes qui persisteraient à vouloir les égarer pour les livrer au fer de la tyrannie, ou à la domination de l'étranger.

Que les bons habitans des campagnes rentrent dans leurs foyers et reprennent leurs utiles travaux; qu'ils se défendent des insinuations de ceux qui voudraient les ramener à la servitude féodale.

Si malgré toutes les mesures que vient de prendre le gouvernement, il était encore des hommes qui osassent provoquer la guerre civile, il ne resterait aux premiers magistrats qu'un devoir triste, mais nécessaire à remplir, celui de les subjugués par la force.

Mais non: tous ne connaîtront plus qu'un seul sentiment, l'amour de la patrie. Les ministres d'un Dieu de paix seront les premiers moteurs de la réconciliation et de la concorde; qu'ils parlent aux cœurs le langage qu'ils apprirent à l'école de leur maître; qu'ils aillent dans ces temples qui se rouvrent pour eux, offrir, avec leurs concitoyens, le sacrifice qui expiera les crimes de la guerre et le sang qu'elle a fait verser.

_Le premier consul, _ BONAPARTE.

Paris, le 9 nivose an 8 (30 decembre 1799).

Aux Bourgmestre et senat de la ville libre et imperiale de Hambourg.

Nous avons recu votre lettre, messieurs; elle ne vous justifie pas.[6]

Le courage et les vertus conservent les etats; la lachete et les vices les ruinent.

Vous avez viole l'hospitalite. Cela ne fut pas arrive parmi les hordes les plus barbares du desert. Vos concitoyens vous le reprocheront eternellement.

Les deux infortunes que vous avez livres, meurent illustres: mais leur sang fera plus de mal a leurs persecuteurs, que n'aurait pu je faire une armee.

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 6: Le gouverpement de Hambourg avait livre a celui d'Angleterre deux individus, malgre leur titre de Francais.]

Paris, le 15 nivose an 8 (5 janvier 1800).

A l'armee de l'Ouest.

PROCLAMATION.

Soldats!

Le gouvernement a pris les mesures pour eclairer les habitans egares des departemens de l'Ouest; avant de prononcer, il les a entendus. Il a fait droit a leurs griefs, parce qu'ils etaient raisonnables. La masse des bons habitans a pose les armes. Il ne reste plus que des brigands, des emigres, des stipendies de l'Angleterre.

Des Francais stipendies de l'Angleterre! ce ne peut etre que des hommes sans aveu, sans coeur et sans honneur. Marchez contre eux; vous ne serez pas appeles a deployer une grande valeur.

L'armee est composee de plus de soixante mille braves: que j'apprenne bientot que les chefs des rebelles ont vecu. Que Les generaux donnent l'exemple de l'activite! La gloire ne s'acquiert que par les fatigues, et si l'on pouvait l'acquérir en tenant son quartier-general dans les grandes villes, ou en restant dans de bonnes casernes, qui n'en aurait pas?

Soldats, quel que soit le rang que vous occupiez dans l'armee, la reconnaissance de la nation vous attend. Pour en etre dignes, il faut braver l'intemperie des saisons, les glaces, les neiges, le froid excessif des nuits, surprendre vos ennemis a la pointe du jour, et exterminer ces miserables, le deshonneur du nom francais.

Faites une campagne courte et bonne. Soyez inexorables pour les brigands; mais observez une discipline severe.

BONAPARTE.

Paris, le 21 nivose an 8 (11 janvier 1800).

Aux habitans des departemens de l'Ouest.

Tout ce que la raison a pu conseiller, le gouvernement l'a fait pour ramener le calme et la paix au sein de vos foyers; apres de longs delais, un nouveau delai a ete donne pour le repentir. Un grand nombre de citoyens a reconnu ses erreurs et s'est rallie au gouvernement qui, sans haine et sans vengeance, sans crainte et sans soupcon, protege egalement tous les citoyens, et punit ceux qui eu meconnaissent les devoirs.

Il ne peut plus rester armes contre la France que des hommes sans foi comme sans patrie, des perfides, instruments d'un ennemi etranger, ou des brigands noircis de crimes, que l'indulgence meme ne saurait pardonner.

La surete de l'etat et la securite des citoyens veulent que de pareils hommes perissent par le fer, et tombent sous le glaive de la force nationale; une plus longue patience ferait le triomphe des ennemis de la republique.

Des forces redoutables n'attendent que le signal pour disperser et detruire ces brigands, que le signal soit donne.

Gardes nationales, joignez les efforts de vos bras a celui des troupes de ligne. Si vous connaissez parmi vous des hommes partisans des brigands, arretez-les; que nulle part ils ne trouvent d'asile contre le soldat qui va les poursuivre; et s'il etait des traitres qui osassent les recevoir et les defendre, qu'ils perissent avec eux!

Habitans de l'Ouest, de ce dernier effort depend la tranquillite de votre pays, la securite de vos familles, la surete de vos proprietes; d'un meme coup vous terrasserez et les scelerats qui vous depouillent, et l'ennemi qui achete et paie leurs forfaits.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 25 nivose an 8 (15 janvier 1800).

Au brave Leon Aune, sergent des grenadiers de la trente-deuxieme demi-brigade[7].

J'ai recu votre lettre, mon brave camarade; vous n'aviez pas besoin de me parler de vos actions: je les connais toutes.

Vous etes le plus brave grenadier de l'armee, depuis la mort de Benezette. Vous avez eu un des cent sabres que j'ai distribues a

l'armee. Tous les soldats etaient d'accord que c'etait vous qui le meritez davantage.

Je desire beaucoup vous voir. Le ministre de la guerre vous envoie l'ordre de venir a Paris.

BONAPARTE.

[Footnote 7: Cette piece est la reponse a une lettre que nous rapporterons a cause de son originalite, et parce qu'elle fait connaitre l'un des plus dignes enfant de nos armees victorieuses.

Leon Aune, sergent des grenadiers de la trente-deuxieme demi-brigade, au citoyen Bonaparte, premier consul.

Toulon, le 16 frimaire an 8

Citoyen consul,

Votre arrivee sur le territoire de la republique a console toutes les ames pures, principalement la mienne, n'ayant plus d'espoir qu'en vous. Je viens a vous comme a mon Dieu tutelaire, vous priant de donner une place dans votre bon souvenir a Leon, que vous avez tant de fois comble d'honneur au champ de bataille.

N'ayant pu m'embarquer pour l'Egypte, y cueillir de nouveaux lauriers sous votre commandement, je me trouve au depot de votre demi-brigade en qualite de sergent. Ayant appris par mes camarades que vous aviez souvent parle de moi en Egypte, je vous prie de ne pas m'abandonner, en me faisant connaitre que vous vous souvenez de moi. Il est inutile de vous rappeler les affaires ou je me suis montre comme un republicain, et merite l'estime de mes superieurs; neanmoins, a l'affaire de Montenotte j'ai sauve la vie au general Rampon et au chef de brigade Masse, comme ils vous l'ont certifie eux-memes; a l'affaire de Dego, j'ai pris un drapeau a l'ingenieur en chef de l'armee ennemie; a l'affaire de Lodi, j'ai ete le Premier a monter a l'assaut et j'ai ouvert les portes a nos freres d'armes; a l'affaire de Borghetto, j'ai passe le premier sur des pontons, le pont etant rompu, j'ai fondu sur l'ennemi, et pris le commandant de ce poste; a l'hopital, etant fait prisonnier, j'ai tue le commandant ennemi, et par cet acte de bravoure, quatre cents hommes, prisonniers comme moi, ont ete rejoindre leurs corps respectifs. En outre, j'ai cinq blessures sur le corps; j'ose tout esperer de vous, et suis bien persuade que vous aurez toujours egard aux braves qui ont si bien servi leur patrie.

Salut et respect.

LEON AUNE.]

Paris, le 27 nivose an 8 (17 janvier 1800).

Au general Lefebvre, commandant la dix-septieme division militaire.

Je recois, citoyen general, le rapport que vous me faites sur les evenemens qui viennent de se passer dans le departement de l'Orne[8]. Faites connaitre au general Merle et au commissaire du gouvernement

Marceau, que j'attends, pour leur donner une marque publique de la satisfaction que j'éprouve de leur conduite, que tous les rebelles qui sont encore dans le département de l'Orne, aient vecu. Le brigadier-fourrier du neuvieme regiment, Bache, sera promu au grade de sous-lieutenant.

BONAPARTE.

[Footnote 8: C'etait l'annonce d'une victoire remportee par le general de brigade Merle sur les chouans du departement de l'Orne, organise en _legion royale du Perche.]

Paris, le 28 nivose an 8 (18 janvier 1800).

Au citoyen Leveque, commissaire du gouvernement pres l'administration centrale du Calvados.

Les consuls de la republique, citoyen, ne peuvent qu'approuver l'intention que vous manifestez de rester au poste ou vous vous trouvez dans des circonstances difficiles. Ils apprecient les sentimens qui vous determinent et comptent que vous deploierez tout votre zele pour maintenir dans le departement du Calvados la tranquillite qui y regne encore.

Ils ne doutent pas que si elle venait a etre troublee, les rebelles n'eprouvassent, par l'effet de vos soins, la meme resistance qui vient, dans le departement de l'Orne, d'etre couronnee d'un succes complet.

Le general Gardanne, qui commande la division, brule de detruire les rebelles; secondez-le de tous vos moyens.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 9 pluviouse an 8 (29 janvier 1800).

Au general Lefebvre.

Le general Brune, citoyen general, a fait filer sur Vannes, toutes les troupes qui se trouvaient dans les departemens de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Orne; j' imagine qu'il aura egalement appele a lui le general Gardanne.

Ainsi les vingt-deuxieme et quatorzieme divisions militaires se trouvent presque degarnies de troupes.

Mon intention est que le general Chambarlhac, quels que soient les ordres qu'il pourrait recevoir du general Brune, reste constamment dans le departement de l'Orne, en vous faisant cependant part, par un courrier extraordinaire, de tous les ordres qu'il recevrait.

Si en consequence des ordres du general Brune, le general Guidal est parti pour Vannes, le general Chambarlhac prendra le commandement du departement de l'Orne. Il se mettra en correspondance avec les generaux

qui seraient restes dans la Sarthe et la Mayenne. M. Bourmont qui commande les chouans dans ce departement, a accede a la pacification. Il n'en est pas moins necessaire que le general Chambarlhac pousse vivement tous les rassemblemens qui existeraient encore, soit dans le departement de l'Orne, soit dans la Sarthe ou la Mayenne. Il aura a cet effet de bonnes colonnes, commandees par le general Merle et le general Champeaux.

Vous ferez partir demain le deuxieme bataillon de la quarante-troisieme et le deuxieme bataillon de la soixante-seizieme; trois pieces d'artillerie legere, et le cinquieme de dragons.

Cette colonne sera commandee par le chef de brigade de la quarante-troisieme. Cette colonne se rendra a Verneuil ou elle restera en reserve. Vous en previendrez le general Chambarlhac, qui n'en disposera qu'en cas d'un besoin eminent. Le commandant de cette colonne vous previendra, par des courriers extraordinaires, de tout ce qui sera a sa connaissance, soit du cote d'Evreux, soit du cote de Nogent-le-Republicain.

S'il se presente des rassemblemens de chouans, il les poursuivra. Vous lui ferez connaitre que sa principale mission est de rester en observation, et d'etre a votre disposition, selon les circonstances et les nouvelles ulterieures que je recevrai.

BONAPARTE.

Paris, le 18 pluviöse an 8 (7 fevrier 1800).

Ordre du jour pour la garde des consuls et pour toutes les troupes de la republique.

Washington est mort. Ce grand homme s'est battu contre la tyrannie; il a consolide la liberte de sa patrie; sa memoire sera toujours chere au peuple francais, comme a tous les hommes libres des deux mondes, et specialement aux soldats francais qui, comme lui et les soldats americains, se battent pour l'egalite et la liberte.

En consequence, le premier consul ordonne que, pendant dix jours, des crepes noirs seront suspendus a tous les drapeaux et guidons des troupes de la republique.

BONAPARTE.

Paris, le 18 pluviöse an 8 (7 fevrier 1800).

PROCLAMATION.

Les consuls de la republique, en conformite de l'art.5 de la loi du 23 frimaire, qui regle la maniere dont la constitution sera presentee au peuple francais; apres avoir entendu le rapport des ministres de la justice, de l'interieur, de la guerre et de la marine;

Proclament le resultat des votes emis par les citoyens francais sur l'acte constitutionnel.

Sur trois millions douze mille cinq cent soixante-neuf votans, 1562 ont rejete; trois millions onze mille sept cents ont accepte la constitution.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 14 ventose an 8 (5 mars 1800).

MESSAGE AU SENAT CONSERVATEUR.

Bonaparte, premier consul, au senat conservateur.

Le premier consul pensant que les places au senat doivent etre occupees par des citoyens qui ont rendu des services essentiels a la republique, ou qui se distinguent par des talens superieurs, vous propose, en conformite de l'art. 16 de la constitution, pour candidat a la place vacante de senateur, le citoyen Darcon, l'officier le plus estime du corps du genie, l'un des-corps militaires les plus consideres de l'Europe.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 17 ventose an 8 (8 mars 1800).

Les consuls de la republique aux Francais.

PROCLAMATION.

Francais!

Vous desirez la paix; votre gouvernement la desire avec plus d'ardeur encore. Ses premiers voeux, ses demarches constantes ont ete pour elle. Le ministere anglais la repousse; le ministere anglais a trahi le secret de son horrible politique. Dechirer la France, detruire sa marine et ses ports, l'effacer du tableau de l'Europe, ou l'abaisser au rang des puissances secondaires, tenir toutes les nations du continent divisees, pour s'emparer du commerce de toutes et s'enrichir de leurs depouilles; c'est pour obtenir ces affreux succes que l'Angleterre repand l'or, prodigue les promesses et multiplie les intrigues.

Mais ni l'or, ni les promesses, ni les intrigues de l'Angleterre n'encbaineront a ses vues les puissances du continent. Elles ont entendu le voeu de la France; elles connaissent la moderation des principes qui la dirigent; elles ecouteront la voix de l'humanite et la voix puissante de leur interet.

S'il en etait autrement, le gouvernement, qui n'a pas craint d'offrir et de solliciter la paix, se souviendra que c'est a vous de la commander. Pour la commander, il faut de l'argent, du fer et des soldats.

Que tous s'empressent de payer le tribut qu'ils doivent a la defense commune; que les jeunes citoyens marchent; ce n'est plus pour des factions; ce n'est plus pour le choix des tyrans qu'ils vont s'armer: c'est pour la garantie de ce qu'ils ont de plus cher; c'est pour l'honneur de la France; c'est pour les interets sacres de l'humanite et de la liberte. Deja les armees ont repris cette attitude, presage de la victoire; a leur aspect, a l'aspect de la nation entiere, reunie dans les memes interets et dans les memes voeux, n'en doutez point, Francais, vous n'aurez plus d'ennemis sur le continent. Que si quelque puissance encore veut tenter le sort des combats, le premier consul a promis la paix; il ira la conquerir a la tete de ces guerriers qu'il a plus d'une fois conduits a la victoire. Avec eux il saura retrouver ces champs encore pleins du souvenir de leurs exploits; mais au milieu des batailles, il invoquera la paix, et il jure de ne combattre que pour le bonheur de la France et le repos du monde.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 17 ventose an 8 (8 mars 1800).

Aux prefets de departement.

Le voeu et l'espoir du gouvernement, citoyens, etaient que votre entree dans l'administration fut marquee par la paix. Ses demarches pour l'obtenir sont connues de l'Europe; il l'a voulue avec franchise, et il la voudra toujours quand elle sera digne de la nation.

Et en effet, apres des succes qu'avouent ses ennemis, quelle autre ambition peut rester au premier consul, que celle de rendre a la France son ancienne prosperite, d'y ramener les arts et les vertus de la paix, de guerir les blessures qu'a faites une revolution trop prolongee, et d'arracher enfin l'humanite toute entiere au fleau qui la devore depuis tant d'annees?

Tels etaient ses sentimens et ses voeux lorsqu'il signait la paix a Campo-Formio; ils n'ont pu que s'accroitre et se fortifier depuis qu'une confiance honorable l'a porte a la premiere magistrature, et lui a impose le devoir plus etroit de travailler au bonheur des Francais.

Cependant ses desirs ne sont pas accomplis. L'Angleterre respire encore la guerre et l'humiliation de la France. Les autres puissances, pour se determiner, attendent quelle sera notre attitude, et quelles seront nos ressources.

Si nous sommes toujours cette nation qui a etonne l'Europe de son audace et de ses succes: si une juste confiance ranime nos forces et nos moyens, nous n'aurons qu'a nous montrer, et le continent aura la paix. C'est la ce qu'il faut faire sentir aux Francais; c'est a un genereux et dernier effort qu'il faut appeler tous ceux qui ont une patrie et l'honneur national a defendre. Deployez, pour ranimer ce feu sacre, tout ce que vous avez d'energie, tout ce que votre reputation et vos talents doivent vous donner de pouvoirs et d'influence sur les esprits et sur les coeurs. Portez dans les familles cette juste confiance, que le gouvernement ne veut que le bonheur public: que les sacrifices qu'il demande seront les derniers sacrifices et la source de la prosperite commune. Reveillez dans les jeunes citoyens cet enthousiasme qui a

toujours caracterise les Francais; qu'ils entendent la voix de l'honneur et la voix plus puissante de la patrie; qu'ils se remontent ce qu'ils etaient aux premiers jours de la revolution, ce qu'ils n'ont pu cesser d'etre que quand ils ont cru qu'ils avaient a combattre pour des factions; qu'a votre voix paternelle tout s'ebroule. Ce ne sont plus les accents de la terreur qu'il faut faire entendre aux Francais. Ils aiment l'honneur, ils aiment la patrie; ils aimeront un gouvernement qui ne veut exister que pour l'un et pour l'autre. Vous trouverez dans la proclamation ci-jointe[9] et dans l'arrete qui l'accompagne, tout ce que les consuls attendent de votre zele et du courage des Francais.

BONAPARTE.

[Footnote 9: C'est celle qui precede.]

Paris, 18 ventose an 8 (9 mars 1800).

Reponse du premier consul a une deputation du tribunal.

Les consuls de la republique reconnaissent dans ce que vous venez de leur dire, le bon esprit qui anime le tribuau pendant toute la session.

Toute esperance de paix continentale n'est pas encore entierement evanouie, et s'il est hors du pouvoir de la republique de realiser promptement le dernier des voeux que vous venez de manifester au nom du tribunal, l'union et l'elan de tous les Francais leur est un sur garant que le premier sera rempli.

BONAPARTE.

Paris, 24 ventose an 8 (15 mars 1800).

Aux magistrats de la ville de Francfort.

J'ai recu votre lettre du 5 ventose.

De tous les fleaux qui peuvent affliger les peuples, la guerre est un des plus terribles.

Votre interessante ville, entouree de differentes armees, ne doit esperer la fin de ses maux que dans le retablissement de la paix.

L'Europe entiere connait le desir du peuple francais pour terminer une guerre qui n'a deja que trop dure.

Rien ne m'a coute pour seconder son desir; et si la paix n'avait pas lieu, c'est que des obstacles insurmontables s'y seraient opposes; alors la cause du peuple francais sera celle de toutes les nations, puisque la guerre pese sur toutes.

Si le peuple francais est assez fort pour suffire a sa cause, il ne lui est pas moins important que l'Europe en connaisse la justice et

s'interesse au succes de ses armes.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, 29 ventose an 8 (20 mars 1800).

Aux jeunes Francais.

Le premier consul recoit beaucoup de lettres de jeunes citoyens empressees de lui temoigner leur attachement a la republique et le desir qu'ils ont de s'associer aux efforts qu'il va faire pour conquerir la paix. Touche de leur devouement, il en recoit l'assurance avec un vif interet; la gloire les attend a Dijon. C'est lorsqu'il les verra reunis sous les drapeaux de l'armee de reserve, qu'il se propose de les remercier et d'applaudir a leur zele.

BONAPARTE.

Paris, le 12 germinal an 8 (2 avril 1800).

Au general Berthier, ministre de la guerre.

Les talens militaires dont vous avez donne tant de preuves, citoyen general, et la confiance du gouvernement vous appellent au commandement d'une armee[10]. Vous avez pendant l'hiver reorganise le ministere de la guerre; vous avez pourvu, autant que les circonstances l'ont permis, aux besoins de nos armees; il vous reste a conduire pendant le printemps et l'ete, nos soldats a la victoire, moyen efficace d'arriver a la paix et de consolider la republique.

Recevez, je vous prie, citoyen general, les temoignages de satisfaction du gouvernement sur votre conduite au ministere.

BONAPARTE.

[Footnote 10: Celui de l'armee de reserve, auquel il etait nomme par un arrete transmis avec la lettre.]

Paris, le 16 germinal an 8 (6 avril 1800).

AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS.

Brevet d'honneur pour le citoyen Marin, sergent de la quatre-vingt-dixieme demi-brigade[11].

Bonaparte, premier consul de la republique, d'apres le compte qui lui a ete rendu de la conduite distinguee du citoyen Marin, sergent a la quatre-vingt-dixieme demi-brigade, lorsque l'hopital d'Anvers manquant de fonds et ne pouvant se procurer les objets necessaires, il donna sa bourse, fruit de ses economies, pour etre employee au soulagement de ses

compagnons d'armes, blessés comme lui en Hollande, pendant la campagne de l'an 8, lui décerne, à titre de récompense nationale, un fusil d'honneur.

Il jouira des prérogatives attachées à ladite récompense par l'arrêté du 4 nivôse an 8.

BONAPARTE.

[Footnote 11: Les brevets d'honneur ont précédé immédiatement l'institution plus généreuse de la légion d'honneur. Nous en insérons un ici pour donner un modèle de leur accord.]

Paris, le 1^{er} floreal an 8 (21 avril 1800).

Aux habitants des départements mis hors la constitution par la loi du 24 nivôse an 8.

PROCLAMATION.

Citoyens, ce fut à regret que les consuls de la République se virent forcés d'invoquer et d'exécuter une loi que les circonstances avaient rendue nécessaire. Ces circonstances ne sont plus; les agents de l'étranger ont fui de votre territoire; ceux qu'ils égarent ont abjuré leurs erreurs; le gouvernement ne voit plus désormais parmi vous que des Français soumis aux mêmes lois, liés par de communs intérêts, unis par les mêmes sentiments.

Si pour opérer ce retour, il fut obligé de déployer un grand pouvoir, il en confia l'exécution au général en chef Brune, qui sut unir à des rigueurs nécessaires, cette bienveillance fraternelle qui, dans les discordes civiles, ne cherche que des innocents, et ne trouve que des hommes dignes d'excuse ou de pitié.

La constitution reprend son empire. Vous vivrez désormais sous des magistrats qui, presque tous, sont connus de vous par des talents et des vertus; qui, étrangers aux divisions intestines, n'ont ni haine ni vengeance à exercer. Confiez-vous à leurs soins; ils rappelleront parmi vous l'harmonie; ils vous feront jouir du bienfait de la liberté.

Oubliez tous les événements que le caractère français désavoue; tous ceux qui ont démenti votre respect pour les lois, votre fidélité à la patrie; qu'il ne reste de vos divisions et de vos malheurs qu'une haine implacable contre l'ennemi étranger qui les a enfantés et nourris; qu'une douce confiance vous attache à ceux qui, chargés de vos destinées, ne mettent d'autre prix à leurs travaux que votre estime, qui ne veulent de gloire que celle d'avoir arraché la France aux discordes domestiques, et d'autre récompense que l'espoir de vivre dans votre souvenir.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Martigni, le 28 floreal an 8 (18 mai 1800).

Au ministre de l'interieur.

Citoyen ministre,

Je suis au pied des grandes Alpes, au milieu du Valais.

Le grand Saint-Bernard a offert bien des obstacles qui ont ete surmontes avec ce courage heroique qui distingue les troupes francaises dans toutes les circonstances. Le tiers de l'artillerie est deja en Italie; l'armee descend a force; Berthier est en Piemont; dans trois jours tout sera passe.

BONAPARTE.

Au quartier-general de Milan, le 17 prairial an 8 (6 juin 1800).

A l'armee de reserve.

PROCLAMATION. Soldats!

Un de nos departemens etait au pouvoir de l'ennemi; la consternation etait dans tout le midi de la France.

La plus grande partie du territoire du peuple ligurien, le plus fidele ami de la republique, etait envahi.

La republique cisalpine, aneantie des la campagne passee, etait devenue le jouet du grotesque regime feodal.

Soldats! Vous marchez... et deja le territoire francais est delivre! la joie et l'esperance succedent dans notre patrie a la consternation et a la crainte.

Vous rendrez la liberte et l'independance au peuple de Genes. Il sera pour toujours delivre de ses eternels ennemis.

Vous etes dans la capitale de la Cisalpine!

L'ennemi epouvante n'aspire plus qu'a regagner ses frontieres. Vous lui avez enleve ses hopitaux, ses magasins, ses parcs de reserve.

Le premier acte de la campagne est termine.

Des millions d'hommes, vous l'entendez tous les jours, vous adressent des actes de reconnaissance.

Mais aura-t-on donc impunement viole le territoire francais? Laissez-vous retourner dans ses foyers l'armee qui a porte l'alarme dans vos familles? Vous courez aux armes!...

Eh bien marchez a sa poursuite, opposez-vous a sa retraite; arrachez-lui les lauriers dont elle s'est paree, et par-la apprenez au monde que la malediction est sur les insenses qui osent insulter le territoire du grand peuple.

Le resultat de tous nos efforts sera _gloire sans nuage et paix solide.

Le premier, consul_, BONAPARTE.

Au quartier-general de Milan, le 20 prairial an 8 (9 juin 1800).

Aux deux consuls restes a Paris.

Vous aurez vu, citoyens consuls, par les lettres de M. de Melas, qui etaient jointes a ma precedente lettre, que le meme jour que l'ordre de lever le blocus de Genes arrivait au general Ott, le general Massena, force par le manque absolu de vivres, a demande a capituler. Il parait que le general Massena a dix mille combattans; le general Suchet en a a peu pres autant; si ces deux corps se sont, comme je le pense, reunis entre Oneille et Savonne, ils pourront entrer rapidement en Piemont par le Tanaro, et etre fort utiles, dans le temps que l'ennemi serait oblige de laisser quelques troupes dans Genes.

La plus grande partie de l'armee est dans ce moment a Stradella. Nous avons un pont a Plaisance, et plusieurs trailles vis-a-vis Pavie. Orsi, Novi, Brescia et Cremonne sont a nous.

Vous trouverez ci-joints plusieurs bulletins et differentes lettres interceptees, qu'il vous paraitra utile de rendre publiques.

Je vous salue.

BONAPARTE.

Au quartier-general de Broni, le 21 prairial an 8 (10 juin 1800).

Au citoyen Petiet, conseiller-d'etat.

Nous avons eu hier une affaire fort brillante. Sans exageration, l'ennemi a eu quinze cents hommes tues, deux fois autant de blesses; nous avons fait quatre mille prisonniers et pris cinq pieces de canon. C'est le corps du lieutenant-general Ott, qui est venu de Genes a marches forcees; il voulait rouvrir la communication avec Plaisance.

Comme je n'ai pas le temps d'expedier un courrier a Paris, je vous prie de donner ces nouvelles aux consuls par un courrier extraordinaire.

L'armee continue sa marche sur Tortone et Alexandrie.

La division de l'armee du Rhin est arrivee en entier; il y en a deja une partie au-dela du Po.

BONAPARTE.

Au quartier-general de Torre de Garofola, le 27 prairial an 7 (16 juin

1800).

Aux consuls de la republique.

Le lendemain de la bataille de Marengo, citoyens consuls, le general Melas a fait demander aux avant-postes qu'il lui fut permis de m'envoyer le general Sckal. On a arrete, dans la journee, la convention dont vous trouverez ci joint la copie[12]. Elle a ete signee dans la nuit, par le general Berthier et le general Melas. J'espere que le peuple francais sera content de son armee.

BONAPARTE.

[Footnote 12: C'est la fameuse capitulation du general Melas a Alexandrie.]

Lyon, le 10 messidor an 8 (29 juin 1800).

Aux consuls de la republique.

J'arrive a Lyon, citoyens consuls; je m'y arrete pour poser la premiere pierre des facades de la place Bellecour, que l'on va retablir. Cette seule circonstance pouvait retarder mon arrivee a Paris; mais je n'ai pas tenu a l'ambition d'accelerer le retablissement de cette place que j'ai vue si belle et qui est aujourd'hui si hideuse. On me fait esperer que dans deux ans elle sera entierement achevee. J'espere qu'avant cette epoque, le commerce de cette ville, dont s'enorgueillissait l'Europe entiere, aura repris sa premiere prosperite. Je vous salue.

BONAPARTE.

Paris, le 25 messidor an 8 (14 juillet 1800).

Reponse de Bonaparte aux officiers charges de presenter au gouvernement les drapeaux conquis par les deux armees du Rhin et d'Italie.

Les drapeaux presentes au gouvernement devant le peuple de cette immense capitale[13] attestent le genie des generaux en chef Moreau, Massena et Berthier, les talents militaires des generaux leurs lieutenans, et la bravoure du soldat francais.

De retour dans les camps, dites aux soldats que pour l'epoque du 1er vendemiaire, ou nous celebrerons l'anniversaire de la republique, le peuple francais attend, ou la publication de la paix, ou, si l'ennemi y mettait des obstacles invincibles, de nouveaux drapeaux, fruits de nouvelles victoires.

BONAPARTE.

[Footnote 13: Celle presentation avait lieu au Champ-de-Mars, au milieu d'une fete pompeuse qui attirait tout Paris.]

Paris, le 29 messidor an 8 (18 juillet 1800).

Au senat conservateur.

Senateurs,

Depuis deux ans la garnison de Malte resiste aux plus grandes privations. En pretant serment au pacte social, les soldats de la garnison de Malte ont jure de tenir jusqu'a la derniere once de pain, et de s'ensevelir sous les ruines de cette inexpugnable forteresse. Le premier consul croit ne pouvoir donner une plus grande preuve de la satisfaction du peuple francais et de l'interet qu'il prend aux braves de la garnison de Malte, qu'en vous proposant le general Vaubois qui la commande, pour une place au senat conservateur.

En consequence, et conformement aux articles 15 et 16 de l'acte constitutionnel, le premier consul presente le general Vaubois, comme candidat au senat conservateur.

BONAPARTE.

Paris, le 29 messidor an 8 (18 juillet 1800).

Au ministre de la justice.

Les consuls ont recu, citoyen ministre, le dernier travail de la commission des emigres; ils n'en ont pas ete satisfaits.

Le bureau particulier que vous aviez charge de preparer le travail de la commission a donne l'exemple de la partialite. La commission propose la radiation des emigres, qui naguere portaient encore les armes contre la republique. Le gouvernement est oblige de faire recommencer ce travail.

Renvoyez le citoyen Lepage; il a abuse de votre confiance. Presentez dans le courant de la decade prochaine, au gouvernement, un nouveau projet pour la formation des bureaux de la commission. N'y comprenez point ceux qui composaient le premier bureau: ils n'ont pas la confiance publique.

Composez votre bureau particulier d'hommes justes, integres et forts. Qu'ils soient bien convaincus que l'intention du gouvernement n'est pas de fermer la porte aux reclamations des individus victimes de l'incoherence des lois sur l'emigration, mais qu'il sera inexorable pour ceux qui ont ete les ennemis de la patrie.

Il vous appartient de surveiller l'execution des lois: ne presentez a la signature du premier consul aucun acte qu'elles reprouvent.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, 5 thermidor an 8 (24 juillet 1800).

Au ministre de la marine.

Les consuls n'ont pu voir qu'avec peine, citoyen ministre, que plusieurs vaisseaux de l'escadre de Brest ont été désarmés, et que dans un moment où, plus que jamais, il était essentiel de compléter l'organisation de notre escadre, on s'est laissé décourager par les premières difficultés qui se sont présentées.

C'est dans le moment où la guerre continentale absorbait les principales ressources de la nation, et la principale attention du gouvernement, que le ministre de la marine, les amiraux, les ordonnateurs, devaient redoubler, de courage et surmonter tous les obstacles.

Faites rechercher la conduite des ordonnateurs, ou des officiers qui ont ordonné le désarmement des quatre vaisseaux qui ont quitté la rade et sont entrés dans le port, et de ceux qui auraient autorisé le congédiement des matelots. Ces opérations n'ont pas pu être légitimes sans un ordre spécial du gouvernement.

Prenez des mesures pour qu'à la fois, sur toutes nos côtes, on leve des gens de mer; pour que, pendant le même temps, on grée nos vaisseaux, et qu'on les approvisionne de tout ce qui peut être nécessaire à leur navigation. Le peuple français veut une marine; il le veut fortement. Il fera tous les sacrifices nécessaires pour que sa volonté soit remplie.

Portez un coup d'œil juste, mais sévère, sur vos bureaux et sur les différentes branches de l'administration; il est temps que les dilapidations finissent. Renvoyez ceux des individus qui, des long-temps, ne sont que trop désignés par l'opinion publique pour avoir participé à des marchés frauduleux; puisque la loi ne peut pas les atteindre, mettons-les au moins dans l'impuissance de nous nuire davantage.

Dans le courant de fructidor, si les circonstances le permettent, le premier consul ira visiter l'escadre de Brest. Faites qu'il n'ait alors que des éloges à donner au ministre et aux principaux agents du gouvernement. Les consuls feront connaître au peuple français les officiers, les administrateurs qui l'auront servi avec zèle, et désigneront à l'opinion publique ceux qui, par une coupable apathie, ne se seraient pas montrés dignes de lui.

Des récompenses seront décernées au vaisseau qui sera le mieux tenu, et dont l'équipage sera le plus discipliné.

Ordonnez au général commandant l'escadre de Brest, ainsi qu'à tous les généraux et capitaines de vaisseaux, de rester constamment à leur bord, de coucher dans leur bâtiment et d'exercer les équipages avec une nouvelle activité; établissez par un règlement des prix pour les jeunes matelots qui montreront le plus d'activité, et pour les canonnières qui se distingueraient dans le tir. Il ne doit pas se passer une seule journée sans que l'on ait, sur chaque vaisseau, fait l'exercice du canon à boulet, en tirant alternativement sur des buttes que l'on établirait sur la côte et sur des carcasses qui seraient placées dans la rade.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 5 thermidor an 8 (24 juillet 1800).

Au ministre de la guerre.

Les consuls sont instruits, citoyen ministre, que le citoyen Foissac-Latour est de retour d'Autriche, et deshonoré, en le portant, l'habit de soldat français. Faites-lui connaître qu'il a cessé d'être au service de la république le jour où il a lâchement rendu la place de Mantoue, et défendez-lui expressément de porter aucun habit uniforme. Sa conduite à Mantoue est plus encore du ressort de l'opinion que des tribunaux; d'ailleurs, l'intention du gouvernement est de ne plus entendre parler de ce siège honteux, qui sera long-temps une tache pour nos armes. Le citoyen Foissac-Latour trouvera dans le mépris public la plus grande punition que l'on puisse infliger à un Français.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 5 thermidor an 8 (24 juillet 1800).

Au général Jourdan[14].

Le gouvernement croit devoir une marque de distinction au vainqueur de Fleurus. Il sait qu'il n'a pas tenu à lui qu'il ne se trouvât dans les rangs des vainqueurs de Marengo. Les consuls ne doutent pas, citoyen général, que vous ne portiez dans la mission qu'ils vous confient cet esprit conciliateur et modéré qui, seul, peut rendre la nation française aimable à ses voisins. Je vous salue.

BONAPARTE.

[Footnote 14: Nommé ministre extraordinaire de la république à Turin.]

Paris, le 6 thermidor an 8 (25 juillet 1800).

Au ministre de la marine et des colonies.

Le gouvernement avait ordonné, citoyen ministre, que les frégates sortant du bassin de Dunkerque se rendissent à Flessingue, où elles devaient achever leur armement.

Il n'en a rien été; toutes les frégates sont restées dans la rade de Dunkerque, et l'on n'a pris aucune mesure pour la sûreté de ces bâtiments, et surtout pour les mettre à l'abri des brûlots. Cependant il y avait dans le port des chaloupes canonnières et d'autres petits navires armés, qu'un peu plus de surveillance et de zèle auraient pu faire mettre en rade.

Il est revenu au gouvernement, que de misérables rivalités entre l'ordonnateur, le commandant des armes et le commandant de la rade, ont été cause d'une négligence aussi préjudiciable.

Le gouvernement sait combien de fois ces rivalités ont été, dans la

marine, funestes au service.

Vous voudrez bien donner sur-le-champ les ordres pour faire arreter a Dunkerque, le chef de l'administration, l'officier commandant le port, le general commandant la rade, le capitaine de _la Desiree_ et tous les officiers et contre-maitres qui etaient de _quart_ lorsque cette fregate a ete surprise par l'ennemi. Vous ferez conduire ces officiers a Paris, ou ils seront juges. Vous prendrez des mesures pour que le service ne souffre point pendant leur absence.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, 7 thermidor an 8 (26 juillet 1800).

Au prefet du departement de la Vendee.

On m'a rendu compte, citoyen prefet, de la bonne conduite qu'ont tenue les habitans de Noirmoustier, la Crosniere; Barbatre et Beauvoir, dans les differentes descentes tentees par les Anglais. On ne m'a pas laisse ignorer que ce sont ceux-la meme que la guerre civile avait le plus egares, qui ont montre le plus de courage et d'attachement au gouvernement.

Faites choisir douze des habitans qui se sont le mieux comportes dans ces affaires et envoyez-les a Paris, accompagnes de l'officier de gendarmerie qui les a conduits. Je veux voir ces braves et bons Francais; je veux que le peuple de la capitale les voie, et qu'ils rapportent a leur retour dans leurs foyers les temoignages de la satisfaction du peuple francais. Si parmi ceux qui se sont distingues, il y a des pretres, envoyez-les moi de preference; car j'estime et j'aime les pretres qui sont bons Francais et qui savent defendre la patrie contre ces eternels ennemis du nom francais, ces mechans heretiques d'Anglais.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 19 fructidor an 8 (6 septembre 1800).

ARRETE.

Les consuls de la republique arretent ce qui suit:

Art. 1er Il sera eleve un monument a la memoire des generaux Desaix et Kleber, morts le meme jour, dans le meme quart-d'heure, l'un apres la bataille de Marengo, qui reconquit l'Italie aux armes de la republique, et l'autre en Afrique, apres la bataille d'Heliopolis, qui reconquit l'Egypte aux Francais.

2. Ce monument sera eleve au milieu de la place des Victoires. La premiere pierre en sera posee par le premier consul, le 1er vendemiaire prochain.

Un orateur sera charge de prononcer l'oraison funebre de ces deux

illustres citoyens.

3. Le ministre de l'interieur est charge de l'execution du present arrete, qui sera imprime au bulletin des lois.

BONAPARTE.

Paris, le 1er vendemiaire an 8 (23 septembre 1800).

Aux fonctionnaires publics envoyes des departemens[15].

Les preliminaires de paix ont ete signes a Paris[16] le 9 thermidor entre le citoyen Talleyrand, ministre des relations exterieures, et le comte Saint-Julien, et ratifies vingt-quatre heures apres par les consuls.

Le citoyen Duroc a ete charge de les porter a Vienne. Les intrigues de la faction ennemie de la paix, qui parait encore y jouir de quelque credit, ont porte l'empereur a refuser de les ratifier. Ce refus etait motive sur une note du roi d'Angleterre, qui demandait qu'on admit ses envoyes au congres de Luneville, conjointement avec les plenipotentiaires de l'empereur.

Le general Moreau a eu ordre de communiquer au general ennemi les preliminaires tels qu'ils ont ete imprimes dans le journal officiel, et de lui faire connaitre que s'ils n'etaient pas ratifies dans les vingt-quatre heures, ou que si S.M. l'empereur avait besoin d'explications ulterieures, elle devait remettre a l'armee francaise les trois places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philipsbourg, sinon que les hostilites recommenceraient.

Le gouvernement a aussi fait connaitre au roi d'Angleterre, qu'il ne verrait aucun inconvenient a admettre ses envoyes au congres de Luneville, s'il consentait a une treve maritime qui offrit a la France le meme avantage qu'offre a l'empereur la continuation de la treve continentale.

Le gouvernement recoit a l'instant meme par le telegraphe, la nouvelle "que S.M. l'empereur s'est porte lui-meme a son armee sur l'Inn, a consenti a livrer les trois places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philipsbourg, qui sont aujourd'hui occupees par les troupes de la republique, et que M. de Lerbach, muni des pouvoirs necessaires de S.M. l'empereur, est au quartier-general d'Altaefing, avec l'ordre de se rendre a Luneville".

Les difficultes qu'ont du presenter naturellement les conditions d'une treve maritime, entraineront encore quelques retards; mais si les deux gouvernements ne s'accordent pas sur les conditions de ladite treve, alors la France et S.M. l'empereur traiteront separement pour une paix particuliere sur les bases des preliminaires; et si, ce que l'on ne saurait penser, le parti de l'Angleterre parvient a influencer encore les ministres de Vienne, les troupes de la republique ne redouteront ni les neiges ni la rigueur des saisons, et pousseront la guerre pendant l'hiver, a toute outrance, sans laisser le temps aux ennemis de former de nouvelles armees.

Ainsi, les principes du gouvernement sont: extreme moderation dans les conditions, mais ferme resolution de pacifier promptement le continent.

Les mesures les plus vigoureuses sont prises pour seconder, dans cet objet essentiel, la volonte du peuple francais.

Tel est tout le secret de la politique du gouvernement francais.

BONAPARTE.

[Footnote 15: Les consuls avaient ordonne que pour donner plus de solennite a la fete du 1er vendemiaire, anniversaire de la fondation de la republique, chaque departement enverrait a Paris une deputation de fonctionnaires charges d'y assister.]

[Footnote 16: Preliminaires de la paix de Luneville entre l'empereur et la republique.]

Paris, le 7 vendemiaire an 9 (29 septembre 1890).

Au ministre de la marine.

Bonaparte, premier consul de la republique, ordonne qu'A-Sam, chinois, originaire de Nankin, soit embarque sur l'une des corvettes commandees par le capitaine de vaisseau Baudin, pour etre conduit, aux frais de la republique, a l'Ile-de-France, et de la dans sa patrie.

Il est expressement recommande au capitaine Baudin et aux chefs militaires et d'administration de la marine, d'avoir pour A-Sam les egards qu'il merite par sa qualite d'etranger, et par la bonne conduite qu'il a tenue pendant son sejour sur le territoire de la republique.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 24 vendemiaire an 9 (16 octobre 1800).

Reponse du premier consul a une deputation du tribunal.

Je remercie le tribunal de cette marque d'affection. Je n'ai point reellement couru de danger[17]. Ces sept ou huit malheureux, pour avoir la volonte, n'avaient pas le pouvoir de commettre les crimes qu'ils meditaient. Independamment de l'assistance de tous les citoyens qui etaient au spectacle, j'avais avec moi un piquet de cette brave garde, la terreur des mechans. Les miserables n'auraient pu supporter ses regards. La police avait pris des mesures plus efficaces encore.

J'entre dans tous ces details parce qu'il est peut-etre necessaire que la France sache que son premier magistrat n'est expose dans aucune circonstance. Tant qu'il sera investi de la confiance de la nation, il saura remplir la tache qui lui a ete imposee.

Si jamais il etait dans sa destinee de perdre cette confiance, il ne mettrait plus de prix a une vie qui n'inspirerait plus d'interet aux

Français.

BONAPARTE.

[Footnote 17: Il s'agit de la tentative d'assassinat effectuée sur la personne de Bonaparte dans la soirée du 17 vendémiaire, à l'Opéra, par Arens, Cernechi et autres conjurés.]

Paris, le 25 vendémiaire an 9 (17 octobre 1800).

Reponse du premier consul a une deputation du departement de la Seine[18].

Le gouvernement merite l'affection du peuple de Paris. Il est vrai de dire que votre cite est responsable a la France entiere de la surete du premier magistrat de la republique..... Je dois declarer que dans aucun temps, cette immense commune n'a montre plus d'attachement a son gouvernement; jamais il n'y eut besoin de moins de troupes de ligne, meme pour y maintenir la police.

Ma confiance particuliere dans toutes les classes du peuple de la capitale, n'a point de bornes; si j'etais absent, que j'eprouvasse le besoin d'un asile, c'est au milieu de Paris que je viendrais le chercher.

Je me suis fait remettre sous les yeux tout ce que l'on a pu trouver sur les evenemens les plus desastreux qui ont eu lieu dans la ville de Paris dans ces dix dernieres annees: je dois declarer, pour la decharge du peuple de Paris, aux yeux des nations et des siecles a venir, que le nombre des mechans citoyens a toujours ete extremement petit; sur quatre cents, je me suis assure que plus des deux tiers etaient etrangers a la ville de Paris. Soixante ou quatre-vingts ont seuls survecu a la revolution.

Vos fonctions vous appellent a communiquer tous les jours avec un grand nombre de citoyens; dites-leur que gouverner la France apres dix annees d'evenemens aussi extraordinaires, est une tache difficile.

La pensee de travailler pour le meilleur et le plus puissant peuple de la terre, a besoin elle-meme d'etre associee au tableau du bonheur des familles, de l'amelioration de la morale publique et des progres de l'industrie; je dirais meme au temoignage de l'affection et du contentement de la nation.

BONAPARTE.

[Footnote 18: Encore au sujet de l'attentat du 17 vendémiaire.]

Paris, le 26 vendémiaire an 9 (18 octobre 1800).

Anecdote[19].

Le general Moreau, de retour d'Allemagne a Paris, etait encore dans

le salon du premier consul, lorsque le ministre de l'interieur entra, apportant une superbe paire de pistolets, d'un travail parfait, et enrichis de diamans; le Directoire les avait fait faire pour etre donnees en present a un prince etranger, et depuis ils etaient restes chez le ministre de l'interieur. Ces pistolets furent trouves tres-beaux. _Ils viennent bien a propos_, dit le premier consul en les presentant au general Moreau; et se retournant vers le ministre de l'interieur: "Citoyen ministre, ajouta-t-il, faites-y graver quelques-unes des batailles qu'a gagnes le general Moreau; ne les mettez pas toutes, il faudrait oter trop de diamans; et quoique le general Moreau n'y attache pas un grand prix, il ne faut pas trop deranger le dessin de l'artiste."

BONAPARTE.

[Footnote 19: Nous la rapportons parce qu'elle est egalement honorable pour Bonaparte et pour le general Moreau, le plus dangereux rival que le premier consul eut alors dans l'opinion publique.]

Paris, le 27 frimaire an 9 (18 decembre 1800).

Message au senat conservateur.

Senateurs,

Le premier consul, conformement a l'art. 16 de la constitution, vous presente pour candidats aux deux places auxquelles le senat doit nommer en execution de l'art. 15 de la constitution;

Le citoyen Dedelay d'Agier, qui a reuni les suffrages du tribunal et du corps-legislatif;

Le citoyen Rampon, general de division actuellement en Egypte. Ce soldat a rendu des services dans les circonstances les plus essentielles de la guerre. Il est digne, d'ailleurs, du peuple francais, de donner une marque de souvenir et d'interet a cette brave armee qui, attaquée a la fois du cote de la mer Rouge et de la Mediterranee par les milices de l'Arabie et de l'Asie entiere, a ete sur le point de succomber par les intrigues et la perfidie sans exemple du ministere anglais; mais elle se ressouvint de ce qu'exigeait la gloire, et confondit aux champs d'Heliopolis, et l'Arabie, et l'Asie et l'Angleterre. Separes depuis trois ans de la patrie, que les soldats de cette armee sachent qu'ils sont tous presens a notre memoire.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, 4 nivose an 9 (25 decembre 1800).

Reponse du premier consul a une deputation du departement de la Seine.

J'ai ete touche des preuves d'affection que le peuple m'a donnees dans cette circonstance[20]. Je les merite, parce que l'unique but de mes desirs et de mes actions est d'accroitre sa prosperite et sa gloire. Tant que cette poignee de brigands m'a attaque directement, j'ai du

laisser aux lois et aux tribunaux ordinaires leur punition; mais puisqu'ils viennent par un crime sans exemple dans l'histoire, de mettre en danger une partie de la population de la cite, la punition sera aussi prompt qu'exemplaire. Assurez, en mon nom, le peuple de Paris que cette centaine de miserables qui ont calomnie la liberte par les crimes qu'ils ont commis en son nom, seront desormais mis dans l'impuissance absolue de faire aucun mal. Que les citoyens n'aient aucune inquietude; je n'oublierai pas que mon premier devoir est de veiller a la defense du peuple, contre ses ennemis interieurs et exterieurs.

BONAPARTE.

[Footnote 20: Il s'agit de l'attentat du 3 nivose, connu sous le nom de machine infernale.]

Paris, le 12 nivose an 9 (8 janvier 1801).

Au corps legislatif.

Legislateurs,

La republique triomphe, et ses ennemis implorent encore sa moderation.

La victoire de Hohenlinden a retenti dans toute l'Europe; elle sera comptee par l'histoire au nombre des plus belles journees qui aient illustre la valeur francaise; mais a peine avait-elle ete comptee par nos defenseurs, qui ne croient avoir vaincu que quand la patrie n'a plus d'ennemis.

L'armee du Rhin a passe l'Inn; chaque jour a ete un combat, et chaque combat un triomphe.

L'armee gallo-batave a vaincu a Bamberg; l'armee des Grisons, a travers les neiges et les glaces, a franchi le Splugen pour tourner les redoutables lignes du Mincio et de l'Adige. L'armee d'Italie a emporte de vive force le passage du Mincio et bloque Mantoue. Enfin, Moreau n'est plus qu'a cinq journees de Vienne, maitre d'un pays immense et de tous les magasins des ennemis.

C'est la qu'a ete demande par le prince Charles, et accorde par le general en chef de l'armee du Rhin l'armistice dont les conditions vont etre mises sous vos yeux.

M. de Cobentzel, plenipotentiaire de l'empereur, a Luneville, a declare par une note en date du 31 decembre, qu'il etait pret d'ouvrir les negociations pour une paix separee. Ainsi, l'Autriche est affranchie de l'influence du gouvernement anglais.

Le gouvernement, fidele a ses principes et au voeu de l'humanite, depose dans votre sein et proclame a la France et a l'Europe entiere les intentions qui l'animent.

La rive gauche du Rhin sera la limite de la republique francaise; elle ne pretend rien sur la rive droite. L'interet de l'Europe ne veut pas que l'empereur depasse l'Adige. L'independance des republiques helvetique et batave sera assuree et reconnue. Nos victoires n'ajoutent

rien aux pretentions du peuple francais. L'Autriche ne doit pas attendre de ses defaites ce qu'elle n'aurait pas obtenu par des victoires.

Telles sont les intentions invariables du gouvernement. Le bonheur de la France sera de rendre le calme a l'Allemagne et a l'Italie; sa gloire, d'affranchir le continent du genie avide et malfaisant de l'Angleterre.

Si la bonne foi est encore trompee, nous sommes a Prague, a Vienne et a Venise.

Tant de devouement et tant de succes appellent sur nos armees toute la reconnaissance de la nation.

Le gouvernement voudrait trouver de nouvelles expressions pour consacrer leurs exploits; mais il en est une qui, par sa simplicité, sera toujours digne des sentimens et du courage des soldats francais.

En consequence, le gouvernement vous propose les quatre projets de loi ci-joints[21].

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 21: Ces quatre projets de loi declaraient que les quatre armees du Rhin, gallo-batave, d'Italie et des Grisons avaient bien merite de la patrie. La premiere etait commandee par Moreau; la deuxieme par Augereau; la troisieme par Brune, et la quatrieme par Macdonald.]

Paris, le 18 nivose an 9 (8 janvier 1801).

Au senat conservateur.

Le premier consul, conformement a l'article 16 de la constitution, vous presente comme candidats aux quatre places vacantes au senat conservateur:

Pour la premiere place, le citoyen Collot, general de division a l'armee du Rhin;

Ce soldat a rendu des services essentiels dans toutes les campagnes de la guerre. C'est d'ailleurs une occasion de donner un temoignage de consideration a cette invincible armee du Rhin qui, des champs de Hohenlinden, est arrivee jusqu'aux portes de Vienne, dans le mois le plus rigoureux de l'annee, en vainquant tous les obstacles.

Pour la deuxieme place, le citoyen Tronchet, le premier jurisconsulte de France, president du tribunal de cassation.

Le gouvernement desire que le premier corps judiciaire voie dans la presentation de son president un temoignage de satisfaction pour la conduite patriotique qu'il a constamment tenue.

Pour la troisieme place, le citoyen Crassous, qui a reuni les suffrages du tribunal et du corps legislatif;

Et pour la quatrieme, le citoyen Harville, general de division.

Ce soldat a rendu des services importants dans toutes les campagnes, depuis la bataille de Jemmapes jusqu'à celle de Marengo.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 19 nivose an 9 (9 janvier 1801).

Au corps législatif.

Législateurs,

Le gouvernement vous propose le projet de loi suivant: "L'armée d'Orient, les administrateurs, les savans et les artistes, qui travaillent à organiser, à éclairer et à faire connaître l'Égypte, ont bien mérité de la patrie".

Ce projet de loi est l'expression d'un vœu émis par le tribunal, et répété par tout le peuple français.

Quelle armée, en effet, quels citoyens ont mieux mérité de recevoir ce témoignage de la reconnaissance nationale?

À travers combien de périls et de travaux l'Égypte a été conquise! Par combien de prodiges de courage et de patience elle a été conservée à la République!

L'Égypte était soumise; l'élite des janissaires de la Turquie européenne avait péri au combat d'Aboukir. Le grand-visir et ses milices tumultueuses n'étaient pas encore dans la Syrie.

Nos revers en Italie et en Allemagne retentissaient dans l'Orient; on y apprend que la coalition menace les frontières de la France, et que la discorde s'apprete à lui en livrer les débris.

Au bruit des malheurs de sa patrie, le sentiment, le devoir rappellent en Europe celui qui avait dirigé l'expédition d'Égypte.

L'Anglais saisit cette circonstance et sème des rumeurs sinistres: "Que l'armée d'Orient est abandonnée par son général; qu'oubliée de la France, elle est condamnée à périr hors de sa patrie par les maladies ou par le fer des ennemis; que la France elle-même a perdu sa gloire et ses conquêtes, et perdra bientôt son existence avec sa liberté."

À Paris, de vains orateurs accusaient l'expédition d'Égypte, et déploraient nos guerriers sacrifiés à un système désastreux et à une basse jalousie.

Ces bruits, ces discours recueillis et propagés par les émissaires de l'Angleterre, portent dans l'armée les soupçons, les inquiétudes et la terreur.

El-Arisch est attaqué; El-Arisch tombe au pouvoir du grand-visir par les intrigues des Anglais et par le découragement de nos soldats.

Mais pour arriver en Égypte, il reste un immense désert à traverser.

Point de puits dans ce desert qu'au point de Catieh, et la une forteresse et de l'artillerie. Au-dela du desert, le fort de Salahieh, une armee pleine de vigueur et de sante, nouvellement habillee, d'abondantes munitions, des vivres de toute espece, plus de forces enfin qu'il n'en faut pour resister a trois armees telles que celle du grand-visir.

Mais nos guerriers n'avaient plus qu'un desir, qu'une esperance, celle de revoir, de sauver leur patrie; Kleber cede a leur impatience. L'Anglais trompe, menace, caresse, arrache enfin par ses artifices la capitulation d'El-Arisch.

Les generaux les plus courageux et les plus habiles sont au desesper. Le vertueux Desaix signe, en gemissant, un traite qu'il reprove.

Cependant la bonne foi execute la convention que l'intrigue a surprise. Les forts de Suez, Catien, Salahieh, Belbeis, la Haute-Egypte sont evacues. Deja Damiette est au pouvoir des Turcs, et les mameloucks sont au Caire.

Quatre-vingts vaisseaux turcs attendent notre armee au port d'Alexandrie pour la recevoir. La forteresse du Caire, Gizeh, tous les forts vont etre abandonnes dans deux jours, et l'armee n'aura plus d'asile que ces vaisseaux qui sont destines a devenir sa prison!

Ainsi l'a voulu la perfidie.

Le gouvernement britannique refuse de reconnaitre un traite qu'a entame, qu'a conduit _son ministre plenipotentiaire a la Porte, le commandant de ses forces navales destinees a agir contre l'expedition d'Egypte[22]_, et que ce plenipotentiaire, ce commandant a signe conjointement avec le grand-visir.

La France doit a cette conduite la plus belle de ses possessions, et l'armee que l'Anglais a le plus outragee lui doit une nouvelle gloire.

Des bricks expedies de France ont annonce la journee du 18 brumaire, et que deja la face de la republique est changee. Au refus prononce par les Anglais de reconnaitre le traite d'El-Arisch, Kleber s'indigne, et son indignation passe dans toute l'armee. Presse entre la mauvaise foi des Anglais et l'obstination du grand-visir, qui exige l'accomplissement d'un traite que lui-meme ne peut pas executer, elle court au combat et a la vengeance. Le grand-visir et son armee sont disperses aux champs d'Heliopolis.

Ce qui reste de Francais dans la forteresse du Caire brave toutes les forces des mameloucks et toutes les fureurs d'un peuple exalte par le fanatisme.

Bientot la terreur et l'indulgence ont reconquis toutes les places et tous les coeurs. Mourad-Bey, qui avait ete le plus redoutable de nos ennemis, a ete desarme par la loyauté française, et soumis a la republique; il s'honore d'etre son tributaire et l'instrument de sa puissance.

Cette puissance s'affermir par la sagesse; l'administration prend une marche reguliere et assuree: l'ordre ranime toutes les parties du service; les savans poursuivent leurs travaux, et l'Egypte a desormais l'aspect d'une colonie française.

La mort du brave Kleber, si affreuse, si imprevue, ne trouble point le cours de nos succes.

Sous Menou, et par son impulsion, se developpent de nouveaux moyens de defense et de prosperite. De nouvelles fortifications s'elevant sur tous les points que l'ennemi pourrait menacer! Les revenus publics s'accroissent. Esteve dirige avec intelligence et fidelite une administration de finances que l'Europe ne desavouerait pas. Le tresor public se remplit et le peuple est soulage. Conte propage les arts utiles; Champy fabrique la poudre et le salpetre; Lepeyre retrouve le systeme des canaux qui fecondaient l'Egypte, et ce canal de Suez qui unira le commerce de l'Europe au commerce de l'Asie.

D'autres cherchent et decouvrent des mines jusqu'au sein des deserts; d'autres s'enfoncent dans l'interieur de l'Afrique pour en connaitre la situation et les productions, pour etudier les peuples qui l'habitent, leurs usages et leurs moeurs, pour en rapporter dans leur patrie des lumieres qui eclairent les sciences, et des moyens de perfectionner nos arts ou d'etendre les speculations de nos negocians.

Enfin le commerce appelle les vaisseaux d'Europe au port d'Alexandrie, et deja le mouvement qu'il imprime reveille l'industrie dans nos departemens meridionaux.

Tels sont, citoyens legislatureurs, les droits qu'ont a la reconnaissance de la nation l'armee d'Egypte et les Francais qui se sont devoues au succes de cet etablissement: en prononcant qu'ils ont bien merite de la patrie, vous recompenserez leurs premiers efforts, et vous donnerez une nouvelle energie a leurs talens et a leur courage.

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 22: Ce sont les titres que prenait dans tous ses actes Sidney Smith, qui avait signe la capitulation d'El-Arisch.]

Paris, le 21 nivose an 9 (11 janvier 1801).

Au corps legislatif.

Legislatureurs,

Le gouvernement vous adresse une nouvelle copie du projet de loi relatif a l'etablissement d'un tribunal criminel special dans laquelle il n'y a d'autres changemens que la suppression de l'art. 3a.

Le gouvernement a pense que les dispositions de cet article devaient faire partie d'un projet de loi qu'il se propose de vous presenter, relativement a la police de la capitale.

Le premier consul, BONAPARTE.

Projet de loi sur l'etablissement d'un tribunal criminel special[23].

TITRE 1er

Formation et organisation au tribunal.

Art. 1er. Il sera établi dans les départements ou le gouvernement le jugera nécessaire un tribunal spécial pour la répression des crimes ci-après spécifiés.

2. Ce tribunal sera composé du président et de deux juges du tribunal criminel, de trois militaires ayant au moins le grade de capitaine, et de deux citoyens ayant les qualités requises pour être juges. Ces derniers, ainsi que les trois militaires, seront désignés par le premier consul.

3. Le commissaire du gouvernement près le tribunal criminel et le greffier du même tribunal, rempliront leurs fonctions respectives de commissaire du gouvernement et de greffier près le tribunal spécial.

4. Dans le cas où le gouvernement jugera nécessaire d'établir un tribunal spécial dans le département de la Seine, les trois juges qui, par l'art. 2, doivent être pris dans le tribunal criminel, seront choisis par le gouvernement dans les deux sections dont il est composé.

Le gouvernement pourra, dans le même cas, établir un commissaire autre que celui du tribunal criminel.

5. Le tribunal spécial ne pourra juger qu'en nombre pair, à huit ou six au moins. S'il se trouve sept juges à l'audience, le dernier, dans l'ordre déterminé par l'art. 2, s'absentera.

TITRE II.

Compétence.

6. Le tribunal spécial connaîtra des crimes et délits emportant peine afflictive ou infamante, commis par les vagabonds et gens sans aveu, et par les condamnés à peine afflictive, si lesdits crimes ou délits ont été commis depuis l'évasion desdits condamnés, pendant la durée de la peine, et même avant leur réhabilitation civique.

7. Il connaîtra aussi du fait de vagabondage et de l'évasion des condamnés.

8. Le tribunal connaîtra contre toutes les personnes, des vols sur les grandes routes, violences, voies de fait, et autres circonstances aggravantes des délits.

9. Il connaîtra aussi contre toutes les personnes, des vols dans les campagnes et dans les habitations et bâtiments de campagne, lorsqu'il y aura effraction faite aux murs de clôture, aux toits des maisons, portes et fenêtres extérieures, ou lorsque le crime aura été commis avec port d'armes, et par une réunion de deux personnes au moins.

10. Il connaîtra de même contre toutes les personnes, mais concurremment avec le tribunal ordinaire, des assassinats prémédités.

11. Il connaîtra également contre toutes les personnes, mais exclusivement

a tous autres juges, du crime d'incendie et de fausse monnaie, des assassinats prepares par des attroupemens armes, des menaces, exces et voies de fait contre des acquereurs de biens nationaux, a raison de leurs acquisitions, du crime d'embauchage et de machinations pratiquees hors l'armee, et par des individus non militaires, pour corrompre ou suborner les gens de guerre, les requisitionnaires et conscrits.

12. Il connaitra des rassemblemens seditieux, contre les personnes surprises en flagrant delit, dans lesdits rassemblemens.

13. Si apres le proces commence pour un des crimes susmentionnes, l'accuse est inculpe sur d'autres faits, le tribunal special instruira et jugera, quelle que soit la nature de ces faits.

14. Il n'est point deroge aux lois relatives aux emigres. Ne pourra neanmoins le tribunal special suspendre l'instruction et le jugement des proces de sa competence, quand meme il y aurait des prevenus d'emigration dans le nombre des accuses.

TITRE III.

Poursuite, instruction et jugement.

15. Tous les crimes attribues par l'article 2 au tribunal special, seront poursuivis d'office, et sans delai, par le commissaire du gouvernement, encore qu'il n'y ait pas de partie plaignante.

16. Les plaintes pourront etre recues indistinctement par le commissaire du gouvernement, par ses substituts, par les officiers de gendarmerie ou de police, qui seront en tournée, ou residant dans le lieu du delit.

Elles seront signees par l'officier qui les recevra; elles le seront aussi par le plaignant ou par un procureur special; et si le plaignant ne sait ou ne peut signer, il en sera fait mention.

17. Tous officiers de gendarmerie et tous autres officiers de police qui auront connaissance d'un crime, seront tenus de se transporter aussitot ou besoin sera; de dresser sur-le-champ, et sans deplacer, proces-verbal detaille des circonstances du delit et de tout ce qui pourra servir pour la decharge ou conviction, et de decerner tous mandats d'amener selon l'exigence des cas.

18. Des proces-verbaux seront envoyes ou remis dans les vingt-quatre heures au greffe du tribunal, ensemble les armes, meubles, hardes et papiers qui pourront servir a la preuve, et le tout fera partie du proces.

19. S'il y a des personnes blessees, elles pourront se faire visiter par des medecins et chirurgiens qui affirmeront leur rapport veritable, et ce rapport sera joint au proces.

Le tribunal pourra neanmoins ordonner de nouvelles visites par des experts nommes d'office, lesquels preteront serment entre les mains du president ou de tel autre juge par lui commis, de remplir fidelement leur mission.

20. Tous officiers de gendarmerie, tous officiers de police, tous fonctionnaires publics seront tenus d'arreter ou faire arreter les

personnes surprises en flagrant delit, ou designees par la clameur publique.

21. Tous officiers de gendarmerie, ou de police, seront tenus, en arretant un accuse, de faire inventaire des effets et papiers dont cet accuse se trouvera saisi, en presence de deux citoyens domicilies dans le lieu le plus proche de celui de la capture, lesquels, ainsi que l'accuse, signeront l'inventaire, sinon declareront la cause de leur refus, dont il sera fait mention, pour etre le tout remis dans les trois jours, au plus tard, au greffe du tribunal.

Il sera laisse a l'accuse copie dudit inventaire, ainsi, que du proces-verbal de capture.

22. A l'instant meme de la capture, l'accuse sera conduit dans les prisons du lieu, s'il y en a, sinon aux plus prochaines, et dans trois jours, au plus tard, dans celles du tribunal. Les officiers de gendarmerie et de police ne pourront tenir l'accuse en chartre privee dans leurs maisons pu ailleurs.

23. Vingt-quatre heures apres l'arrivee de l'accuse dans les prisons du tribunal, il sera interroge. Les temoins seront entendus separement et hors de la presence de l'accuse, le tout par un juge commis par le president.

24. Sur le vu de la plainte, des pieces y jointes, des interrogatoires et reponses, des informations, et le commissaire du gouvernement entendu, le tribunal jugera sa competence sans appel.

S'il declare ne pouvoir connaitre du delit, il renverra sans retard l'accuse et tous les actes du proces par devant qui de droit. Dans le cas contraire, il procedera egalement, sans delai, a l'instruction et au jugement du fond.

25. Le jugement de competence sera signifie a l'accuse dans les vingt-quatre heures. Le commissaire du gouvernement adressera dans le meme delai, expedition au ministre de la justice, pour etre le tout transmis au tribunal de cassation.

26. La session criminelle du tribunal de cassation prendra connaissance de tous jugemens de competence, rendus par le tribunal special et y statuera toutes autres affaires cessantes.

27. Ce recours ne pourra, dans aucun cas, suspendre l'instruction ni le jugement. Il sera seulement sursis a toute execution jusqu'a ce qu'il ait ete statue par le tribunal de cassation.

28. Apres le jugement de competence, nonobstant le recours au tribunal de cassation, et sans y prejudicier, l'accuse sera traduit a l'audience publique du tribunal; la, en presence des temoins, lecture sera donnee de l'acte d'accusation dresse par le commissaire du gouvernement; les temoins seront ensuite successivement appeles. Le commissaire du gouvernement donnera ses conclusions; apres lui, l'accuse, ou son defenseur, sera entendu.

29. Les debats etant termines, le tribunal jugera le fond en dernier ressort, et sans recours en cassation.

Les vols de la nature de ceux dont il est parle dans les articles 9 et

10 seront punis de mort. Les menaces, excès et voies de fait exercés contre les acquéreurs de biens nationaux, seront punis de la peine d'emprisonnement, laquelle peine ne pourra excéder trois ans, ni être au-dessous de six mois, sans préjudice de plus fortes peines en cas de circonstances aggravantes.

Quant aux autres délits spécifiés en l'article 2, le tribunal se conformera aux dispositions du Code pénal du 17 septembre 1791.

30. A compter du jour de la publication de la présente loi, tous les détenus pour crimes de la nature de ceux mentionnés dans le titre II, seront jugés par le tribunal spécial; en conséquence, il est enjoint à tous juges de les y recevoir avec les pièces, actes, et procédures déjà commencées, et néanmoins en cas de condamnation on n'appliquera aux crimes antérieurs à la publication de la présente loi, que les peines portées contre ces délits par le Code pénal.

31. Le tribunal spécial demeurera révoqué de plein droit, deux ans après la paix générale.

[Footnote 23: Nous rapporterons dans ce recueil les dispositions les plus remarquables à l'aide desquelles Bonaparte, premier consul, prélevait à l'établissement du despotisme qu'il a exercé lorsqu'il fut devenu empereur, sous le nom de Napoléon. Le projet ci-joint, qui fut converti en loi après une discussion fort vive au tribunal, mérite sans doute d'occuper la première place parmi les institutions machiavéliques de Bonaparte.]

Paris, le 24 pluviôse an 9 (13 février 1801).

Message au corps législatif et au tribunal.

Législateurs, tribuns,

La paix continentale a été signée à Luneville. Elle est telle que la voulait le peuple français. Son premier vœu fut la limite du Rhin. Des revers n'avaient point ébranlé sa volonté, des victoires n'ont point du ajouter à ses prétentions.

Après avoir remplacé les anciennes limites de la Gaule, il devait rendre à la liberté les peuples, qui lui étaient unis par une commune origine, par le rapport des intérêts et des mœurs.

La liberté de la Cisalpine et de la Ligurie est assurée. Après ce devoir, il en était un autre que lui imposaient la justice et la générosité.

Le roi d'Espagne a été fidèle à notre cause, et a souffert pour elle. Ni nos revers, ni les insinuations perfides de nos ennemis, n'ont pu le détacher de nos intérêts; il sera payé d'un juste retour: un prince de son sang va s'asseoir sur le trône de Toscane.

Il se souviendra qu'il le doit à la fidélité de l'Espagne et à l'amitié de la France; ses rades et ses ports seront fermés à nos ennemis et deviendront l'asile de notre commerce et de nos vaisseaux.

L'Autriche, et c'est la qu'est le gage de la paix, l'Autriche, separee desormais de la France par de vastes regions, ne connaitra plus cette rivalite, ces ombrages qui, depuis tant de siecles, ont fait le tourment de ces deux puissances et les calamites de l'Europe.

Par ce traite, tout est fini pour la France; elle n'aura plus a lutter contre les formes et les intrigues d'un congres.

Le gouvernement doit un temoignage de satisfaction au ministre plenipotentiaire qui a conduit cette negociation a cet heureux terme. Il ne reste ni interpretation a craindre, ni explication a demander, ni de ces dispositions equivoques dans lesquelles l'art de la diplomatie depose le germe d'une guerre nouvelle.

Pourquoi faut-il que ce traite ne soit pas le traite de la paix generale! C'etait le voeu de la France! C'etait l'objet constant des efforts du gouvernement!

Mais tous ses efforts ont ete valus, L'Europe sait tout ce que le ministere britannique a tente pour faire echouer les negociations de Luneville.

En vain un agent du gouvernement lui declara, le 9 octobre 1800, que la France etait prete a entrer avec lui dans une negociation separee: cette declaration n'obtint que des refus, sous le pretexte que l'Angleterre ne pouvait abandonner son allie. Depuis, lorsque cet allie a consenti a traiter sans l'Angleterre, ce gouvernement cherche d'autres moyens d'eloigner une paix si necessaire au monde.

Il viole des conventions que l'humanite avait consacrees, et declare la guerre a de miserables pecheurs.

Il eleve des pretentions contraires a la dignite et aux droits de toutes les nations. Tout le commerce de l'Asie et de colonies immenses ne suffit plus a son ambition. Il faut que toutes les mers soient soumises a la souverainete exclusive de l'Angleterre. Il arme contre la Russie, le Danemarck et la Suede, parce que la Russie, la Suede et le Danemarck ont assure par des traites de garantie, leur souverainete et l'indpendance de leurs pavillons.

Les puissances du Nord, injustement attaquées, ont droit de compter sur la France. Le gouvernement francais vengera avec elles une injure commune a toutes les nations, sans perdre jamais de vue qu'il ne doit combattre que pour la paix et pour le bonheur du monde.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 25 pluviöse an 9 (14 fevrier 1801).

Reponse du premier consul a une deputation du corps legislatif[24].

Le gouvernement recoit avec plaisir la deputation du corps legislatif.

Le peuple ne gouterá pas encore tous les bienfaits de la paix, tant qu'elle ne sera pas faite avec l'Angleterre; mais un esprit de vertige s'est empare de ce gouvernement qui ne connaît plus rien de sacre. Sa

conduite est injuste, non seulement envers le peuple français, mais encore envers toutes les puissances du continent; et lorsque les gouvernements ne sont pas justes, leur prospérité n'est que passagère.

Toutes les puissances du continent s'entendront pour faire rentrer l'Angleterre dans le chemin de la modération, de l'équité et de la raison.

Mais la paix intérieure précède la paix extérieure.

Dans le voyage que je viens de faire dans plusieurs départements, j'ai été touché de l'accord et de l'union qui régnaient entre tous les citoyens. On ne doit attacher aucune importance aux harangues inconsidérées de quelques hommes[25].

Le gouvernement se plaît à rendre justice au zèle du corps législatif; pour la prospérité du peuple français et à son attachement pour le gouvernement. En mon particulier, je désire que vous lui fassiez bien connaître la confiance que j'ai en lui, et combien je suis sensible à cette démarche spontanée et au discours que vient de m'adresser son président.

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 24: Envoyée pour le féliciter sur la paix de Luneville.]

[Footnote 25: Allusion aux discours très hardis et très libéraux prononcés au sein du tribunal lors de la discussion du projet de loi sur les tribunaux spéciaux. Ces discours avaient tellement déplu à Bonaparte, que tous les historiens s'accordent à regarder le mécontentement qu'ils lui firent éprouver, comme la cause principale de la suppression ultérieure du tribunal.]

Paris, le 25 pluviôse an 9 (14 février 1801).

Réponse du premier consul aux Belges qui faisaient partie de la députation du corps législatif[26].

Il n'était plus au pouvoir du gouvernement de transiger pour les neuf départements qui formaient autrefois la Belgique, puisque, depuis leur réunion, ils font partie intégrante du territoire français. Il est cependant vrai de dire que le droit public, tel qu'il était à cette époque reconnu en Europe, a pu autoriser des individus qui voyaient dans S.M. l'empereur leur légitime souverain, à ne pas se reconnaître comme Français.

Mais depuis le traité de Campo-Formio, tout habitant de la Belgique qui a continué à reconnaître l'empereur pour son souverain, et est resté à son service, a par cela seul trahi son devoir et sa patrie; car depuis ce traité les Belges étaient français, comme le sont les Normands, les Languedociens, les Lorrains, les Bourguignons.

Dans la guerre qui a suivi ce traité, les armées ont éprouvé quelques revers; mais quand même l'ennemi aurait eu son quartier-général au faubourg Saint-Antoine, le peuple français n'eut jamais, ni cédé ses droits, ni renoncé à la réunion de la Belgique.

BONAPARTE.

[Footnote 26: les deputes belges qui faisaient partie de la deputation avaient adresse a Bonaparte une harangue particuliere.]

Paris, le 3 ventose an 9 (22 fevrier 1801). _Au ministre des finances._

Je sens vivement, citoyen ministre, la perte que nous venons de faire du conseiller-d'etat Dufresne, directeur du tresor public.

L'esprit d'ordre et la severe probite qui le distinguaient si eminemment, nous etaient encore bien necessaires.

L'estime public est la recompense des gens de bien. J'ai quelque consolation a penser que, du sein de l'autre vie, il sent les regrets que nous eprouvons.

Je desire que vous fassiez placer son buste dans la salle de la tresorerie[27].

Je vous salue affectueusement.

BONAPARTE.

[Footnote 27: Ce buste, execute par le sculpteur Masson, fut place le 30 pluviose an 10 dans la salle designee par Bonaparte.]

Paris, le 21 messidor an 9 (10 juillet 1801).

Aux Francais.

PROCLAMATION[28].

Francais,

Ce jour est destine a celebrer cette epoque d'esperance et de gloire ou tomberent des institutions barbares; ou vous cessates d'etre divises en deux peuples, l'un condamne aux humiliations, l'autre marque pour les distinctions et pour les grandeurs; ou vos proprietes furent libres comme vos personnes; ou la feodalite fut detruite, et avec elle ces nombreux abus que des siecles avaient accumules sur vos tetes.

Cette epoque, vous la celebrites en 1790, dans l'union des memes principes, des memes sentimens et des memes voeux. Vous l'avez celebree depuis, tantot au milieu des triomphes, tantot sous le poids des fers, quelquefois aux cris de la discorde et des factions.

Vous la celebrez aujourd'hui sous de plus heureux auspices. La discorde se tait, les factions sont comprimees; l'interet de la patrie regne sur tous les interets. Le gouvernement ne connait d'ennemis que ceux qui le sont de la tranquillite du peuple.

La paix continentale a ete conclue par la moderation. Votre puissance et l'interet de l'Europe en garantissent la duree.

Vos freres, vos enfans rentrent dans vos foyers, tous devoues a la cause de la liberte, tous unis pour assurer le triomphe de la republique.

Bientot cessera le scandale des divisions religieuses.

Un Code civil, muri parla sage lenteur des discussions, protegera vos proprietes et vos droits.

Enfin une dure, mais utile experience, vous garantit du retour des dissensions domestiques, et sera long-temps la sauve-garde de votre prosperite.

Jouissez, Francais, jouissez de votre position, de votre gloire et des esperances de l'avenir; soyez toujours fideles a ces principes et a ces institutions qui ont fait vos succes et qui feront la grandeur et la felicite de vos enfans. Que de vaines inquietudes ne troublent jamais vos speculations ni vos travaux. Vos ennemis ne peuvent plus rien contre votre tranquillite.

Tous les peuples envient vos destinees.

"Bonaparte, premier consul de la republique, ordonne que la proclamation ci-dessus sera inseree au Bulletin des lois, publiee, imprimee et affichee dans tous les departemens de la republique."

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 28: Elle devait etre, et fut en effet lue le 25 messidor pendant la solennite de la fete destinee a celebrer l'anniversaire du 14 juillet.]

Paris, le 7 fructidor an 9 (24 aout 1801).

Aux soldats du premier regiment d'artillerie[29].

Soldats!

Votre conduite dans la citadelle de Turin a retenti dans toute l'Europe.

Une douleur profonde a precede dans le coeur de vos concitoyens le cri de la vengeance.

Vous avez rendu de grands services... Vous etes couverts d'honorables blessures; vous les avez recues pour la gloire de la republique... Elle a triomphe de ses ennemis; elle tient le premier rang parmi les puissances!!!

Mais que lui importerait tant de grandeur, si ses enfans indisciplines se laissaient guider par les passions effrenees de quelques miserables!!!

Vous etes entres sans ordre et tumultueusement dans une forteresse, en violant toutes les consignes, sans porter aucun respect au drapeau du

peuple francais, qui y etait arbore.

Le brave officier qui etait charge de la defendre, vous l'avez tue, vous avez passe sur son cadavre... Vous etes tous coupables.

Les officiers qui n'ont pas su vous preserver d'un tel egarement, ne sont pas dignes de commander... Le drapeau que vous avez abandonne, qui n'a pu vous rallier, sera suspendu au temple de Mars et couvert d'un crepe funebre... Votre corps est dissous.

Soldats! Vous allez rentrer dans de nouveaux corps; donnez-y des preuves d'une severe discipline. Faites que l'on dise: Ils ont du servir d'exemples, mais ils sont toujours ce qu'ils ont ete, _les braves et bons enfans de la patrie.

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 29: Le premier regiment d'artillerie, en garnison a Turin, s'etait insurge contre ses chefs, et avait tue sur le pont-levis de la forteresse le chef de bataillon Jacquemain, commandant qui voulait en defendre l'entree. Ce regiment fut etire, ses compagnies distribuees dans d'autres corps, et les officiers juges par un conseil de guerre.]

Paris, le 17 brumaire an 10 (8 novembre 1801).

Aux habitans de Saint-Domingue.

Quelles que soient votre origine et votre couleur, vous etes tous Francais, vous etes tous libres, et tous egaux devant Dieu et devant la republique.

La France a ete, comme Saint-Domingue, en proie aux factions et dechiree par la guerre civile et par la guerre etrangere. Mais tout a change; tous les peuples ont embrasse les Francais et leur ont jure la paix et l'amitie. Tous les Francais se sont embrasses aussi et ont jure d'etre tous des amis et des freres. Venez aussi embrasser les Francais et vous rejouir de revoir vos amis et vos freres d'Europe.

Le gouvernement vous envoie le capitaine-general Leclerc; il amene avec lui de grandes forces pour vous proteger contre vos ennemis et contre les ennemie de la republique. Si l'on vous dit: _Cet forces sont destinees a vous ravir votre liberte;_ repondez: _La republique ne souffrira pas qu'elle nous soit enlevee._ Ralliez-Vous autour du capitaine-general, il vous rapporte l'abondance et la paix; ralliez-vous tous autour de lui. Qui osera se separer du capitaine-general, sera un traître a la patrie, et la colere de la republique le devorera, comme le feu devore vos cannes dessechees.

_Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 17 brumaire an 10 (8 novembre 1801).

_Au citoyen Toussaint-Louverture, general en chef de l'armee de

Saint-Domingue._

Citoyen general,

La paix avec l'Angleterre et toutes les puissances de l'Europe qui vient d'asseoir la republique au premier degre de puissance et de grandeur, met le gouvernement a meme de s'occuper de la colonie de Saint-Domingue. Nous y envoyons le citoyen Leclerc, notre beau-frere, en qualite de capitaine-general, comme premier magistrat de la colonie. Il est accompagne de forces convenables pour faire respecter la souverainete du peuple francais. C'est dans ces circonstances que nous nous plaignons a esperer que vous allez nous prouver, et a la France entiere, la sincerite des sentimens que vous avez constamment exprimes dans les differentes lettres que vous nous avez ecrites. Nous avons concu pour vous de l'estime, et nous nous plaignons a reconnaitre et a proclamer les grands services que vous avez rendus au peuple francais. Si son pavillon flotte sur Saint-Domingue, c'est a vous et aux braves Noirs qu'il le doit. Appele par vos talens et la force des circonstances au premier commandement, vous avez detruit la guerre civile, mis un frein a la persecution de quelques hommes ferores, remis en honneur la religion et le culte du Dieu de qui tout emane. La constitution que vous avez faite, en renfermant beaucoup de bonnes choses, en contient qui sont contraires a la dignite et a la souverainete du peuple francais, dont Saint-Domingue ne forme qu'une portion.

Les circonstances ou vous vous etes trouve, environne de tous cotes d'ennemis, sans que la metropole puisse ni vous secourir, ni vous alimenter, ont rendu legitimes les articles de cette constitution qui pourraient ne plus l'etre. Mais aujourd'hui que les circonstances sont si heureusement changees, vous serez le premier a rendre hommage a la souverainete de la nation qui vous compte au nombre de ses plus illustres citoyens, par les services que vous lui avez rendus et par les talens et la force de caractere dont la nature vous a doue. Une conduite contraire serait inconciliable avec l'idee que nous avons concue de vous. Elle vous ferait perdre vos droits nombreux a la reconnaissance et aux bienfaits de la republique; et creuserait sous vos pas un precipice qui, en vous engloutissant, pourrait contribuer au malheur de ces braves noirs dont nous aimons le courage, et dont nous nous verrions avec peine obliges de punir la rebellion.

Nous avons fait connaitre a vos enfans et a leur precepteur les sentimens qui nous animent[30]. Nous vous les renvoyons.

Assistez de vos conseils, de votre influence et de vos talens le capitaine-general. Que pourrez-vous desirer, la liberte des Noirs? Vous savez que dans tous les pays ou nous avons ete, nous l'avons donnee aux peuples qui ne l'avaient pas. De la consideration, des honneurs, de la fortune? Ce n'est pas apres les services que vous avez rendus, que vous pouvez rendre encore dans cette circonstance, avec les sentimens particuliers que nous avons pour vous, que vous devez etre incertain sur votre consideration, votre fortune et les honneurs qui vous attendent.

Faites connaitre aux peuples de Saint-Domingue que la sollicitude que la France a toujours portee a leur bonheur a ete souvent impuissante par les circonstances imperieuses de la guerre; que les hommes venus du continent pour l'agiter et alimenter les factions, etaient le produit des factions, qui elles-memes dechiraient la patrie; que desormais la paix et la force du gouvernement assurent leur prosperite et leur liberte. Dites-leur que si la liberte est pour eux le premier des biens,

ils ne peuvent en jouir qu'avec le titre de citoyens français, et que tout acte contraire aux intérêts de la patrie, à l'obéissance qu'ils doivent au gouvernement et au capitaine-général qui en est le délégué, serait un crime contre la souveraineté nationale, qui eclipserait leurs services et rendrait Saint-Domingue le théâtre d'une guerre malheureuse, ou des pères et des enfants s'entr'égorgeraient.

Et vous, général, songez que vous êtes le premier de votre couleur qui soit arrivé à une si grande puissance et qui se soit distingué par sa bravoure et ses talents militaires, vous êtes aussi devant Dieu et nous, le principal responsable de leur conduite.

S'il était des malveillants qui, disent aux individus qui ont joué le principal rôle dans les troubles de Saint-Domingue, que nous venons pour rechercher ce qu'ils ont fait pendant les temps d'anarchie; assurez-les que nous ne nous informerons que de leur conduite dans cette dernière circonstance, et que nous ne rechercherons le passé que pour connaître les traits qui les auraient distingués dans la guerre qu'ils ont soutenue contre les Espagnols et les Anglais qui ont été nos ennemis.

Comptez sans réserve sur notre estime, et conduisez-vous comme doit le faire un des principaux citoyens de la plus grande nation du monde.

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 30: Les enfants de Toussaint-Luverture étaient élevés à Paris, aux frais de la république. Le général Leclerc était chargé de les ramener au général noir avec leur précepteur.]

Paris, le 18 brumaire an 10 (9 novembre 1801).

Aux Français.

Français!

Vous l'avez enfin toute entière, cette paix que vous avez méritée par de si longs et de si généreux efforts[31]!

Le monde ne vous offre plus que des nations amies; et sur toutes les mers, s'ouvrent pour vos vaisseaux des ports hospitaliers.

Fidèle à vos vœux et à ses promesses, le gouvernement n'a cédé ni à l'ambition des conquêtes, ni à l'attrait des entreprises hardies et extraordinaires. Son devoir était de rendre le repos à l'humanité et de rapprocher par des liens solides et durables cette grande famille européenne dont la destinée est de faire les destinées de l'Univers. Sa première tâche est remplie; Une autre commence pour vous et pour lui. À la gloire des combats faisons succéder une gloire plus doute pour les citoyens, moins redoutable pour nos voisins.

Perfectionnons, mais surtout apprenons aux générations naissantes, à chérir nos institutions et nos lois. Qu'elles croissent pour l'égalité civile, pour la liberté publique, pour la prospérité nationale! Portons dans les ateliers de l'agriculture et des arts cette ardeur, cette

constance, cette patience qui ont étonné l'Europe dans toutes nos circonstances difficiles. Unissons aux efforts du gouvernement les efforts des citoyens pour enrichir, pour féconder toutes les parties de notre vaste territoire.

Soyons le lien et l'exemple des peuples qui nous environnent. Que l'étranger qu'un intérêt de curiosité attirera parmi nous, s'y arrête, attache par le charme de nos mœurs, par le spectacle de notre union, de notre industrie et par l'attrait de nos jouissances; qu'il s'en retourne dans sa patrie plus ami du nom français, plus ami et meilleur.

S'il reste encore des hommes que tourmente le besoin de haïr leurs concitoyens, ou qu'aigrisse le souvenir de leurs pertes, d'immenses contrées les attendent; qu'ils osent aller y chercher des richesses et l'oubli de leurs infortunes et de leurs peines. Les regards de la patrie les y suivront; elle secondera leur courage: un jour, heureux de leurs travaux, ils reviendront dans son sein, dignes d'être citoyens d'un état libre, et corrigés du délire des persécutions.

Français! il y a deux ans, ce même jour vit terminer vos dissensions civiles, s'aneantir toutes les factions! Des-lors vous pûtes concentrer votre énergie, embrasser tout ce qui est grand aux yeux de l'humanité, tout ce qui est utile aux intérêts de la patrie; partout le gouvernement fut votre guide et votre appui. Sa conduite sera constamment la même. Votre grandeur fait la sienne, et votre bonheur est la seule récompense à laquelle il aspire.

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 31: Les préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre avaient été signés le 9 vendémiaire (1er octobre 1801).]

Paris, le 1er frimaire an 10 (22 novembre 1801).

Au corps législatif.

EXPOSE DE LA SITUATION DE LA REPUBLIQUE.

C'est avec une douce satisfaction que le gouvernement offre à la nation le tableau de la situation de la France pendant l'année qui vient de s'écouler. Tout au dedans et au dehors a pris une face nouvelle; et de quelque côté que se portent les regards, s'ouvre une longue perspective d'espérance et de bonheur.

Dans l'ouest et dans le midi, des restes de brigands infestaient les routes et désolaient les campagnes, invisibles à la force armée qui les poursuivait, ou protégés contre elle par la terreur même qu'ils inspiraient à leurs victimes jusqu'au sein des tribunaux, si quelquefois ils y étaient traduits, leur audace glaçait d'effroi les accusateurs et les témoins, les jurés et les juges. Des mains de la justice, ces monstres impunis s'élançaient à de nouveaux forfaits.

Il fallait contre ce fleau destructeur de toute société, d'autres armes que les formes lentes et graduées avec lesquelles la vindicte publique poursuit des coupables isolés qui se cachent dans le silence et dans l'ombre.

Des tribunaux speciaux ont ete crees, dont l'action plus rapide et plus sure put les atteindre et les frapper. De grands coupables ont ete saisis; les temoins ont cesse d'etre muets; les juges ont obei a leur conscience et la societe a ete vengee. Ceux qui ont echappe a la justice fuient desormais de repaires en repaires; et chaque jour la republique vomit de son sein cette derniere ecume des vagues qui l'ont si long-temps agitee.

Cependant l'innocence n'a eu rien a redouter; la securite des citoyens n'a point ete alarmee des mesures destinees a punir leurs oppresseurs; et les sinistres presages dont on avait voulu epouvanter la liberte, ne se sont realises que contre le crime.

Du mois de floreal an 9, jusqu'au 1er vendemiaire an 10, sept cent vingt-quatre jugemens ont ete prononces par le tribunaux speciaux; dix-neuf seulement ont ete rejetes par le tribunal de cassation, a raison d'incompetence. On ne peut donc leur reprocher ni exces de pouvoir, ni invasion de la justice ordinaire.

Le gouvernement, des les premiers jours de son installation, proclama la liberte des consciences. Cet acte solennel porta le calme dans des ames que des rigueurs imprudentes avaient effarouchees. Il a depuis annonce la fin des dissensions religieuses; et en effet des mesures ont ete concertees avec le souverain pontife de l'Eglise catholique pour reunir dans les memes sentimens ceux qui professent une commune croyance. En meme temps un magistrat charge de tout ce qui concerne les cultes, s'est occupe des droits de tous. Il a recueilli dans des conferences avec des ministres lutheriens et calvinistes, les lumieres necessaires pour preparer les reglemens qui assureront a tous la liberte qui leur appartient, et la publicite que l'interet de l'ordre social autorise a leur accorder.

Des mesures egales pourvoient a l'entretien de tous les cultes; rien ne sera laisse a la disposition arbitraire de leurs ministres, et le tresor public n'en sentira point de surcharge.

Si quelques citoyens avaient ete alarmes par de vaines rumeurs, qu'ils se rassurent: le gouvernement a tout fait pour rapprocher les esprits; mais il n'a rien fait qui put blesser les principes et l'independance des opinions. La paix continentale fixa ce qui restait encore d'inquietude et de craintes vagues dans les esprits; deja heureux de tout le bonheur qu'ils attendaient encore, les citoyens se reposerent au sein de la constitution, et y attachèrent toute leur destinee.

Des administrateurs eclaires et fideles ont bien seconde cette disposition des esprits; presque partout l'action de l'autorite, transmise par eux, n'a rencontre qu'empressement, amour et reconnaissance.

De la, dans le gouvernement cette securite qui a fait sa force. Il n'a pas plus doute de l'opinion publique que de ses propres sentimens, et il ose la provoquer sans craindre sa reponse. Ainsi un prince^[32], issu d'un sang qui regna sur la France, a traverse nos departemens, a sejourne dans la capitale, a recu du gouvernement des honneurs qui etaient dus a sa couronne, a recu des citoyens tous les egards qu'un peuple doit a un autre peuple dans la personne de celui qui est appele a le gouverner; et aucun soupcon n'a altere le calme du commandement, aucune rumeur n'a trouble la tranquillite des esprits; partout on a

vu la contenance d'un peuple libre et les affections d'un peuple hospitalier: les étrangers, les ennemis de la patrie, ont reconnu que la république était dans le cœur des Français, et qu'elle y avait déjà toute la maturité des siècles.

[Footnote 32: Le roi d'Etrurie, issu de la branche des Bourbons d'Espagne.]

La rentrée de nos guerriers sur le territoire de la France, a été une suite de fêtes et de triomphes. Ces vainqueurs si redoutés dans les combats ont été parmi nous des amis et des frères; heureux du bonheur public, jouissant sans orgueil de la reconnaissance qu'ils avaient méritée, et se montrant, par la plus sévère discipline, dignes des victoires qu'ils avaient obtenues.

Dans la guerre qui nous restait encore à soutenir, les événements ont été mêlés de succès et de revers. Réduite à lutter contre la marine d'Angleterre, avec des forces inégales, notre marine s'est montrée avec courage sur la Méditerranée couverte de flottes ennemies; elle a rappelé sur l'Océan quelques souvenirs de son ancien éclat; elle a, par une glorieuse résistance, étonné l'Angleterre accourue sur ses rives pour être témoin de sa défaite; et sans le retour de la paix, il lui était permis d'espérer qu'elle vengerait ses malheurs passés et les fautes qui les avaient produits.

En Égypte, les soldats de l'armée d'Orient ont cédé; mais ils ont cédé aux circonstances plus qu'aux forces de la Turquie et de l'Angleterre; et certainement ils eussent vaincu s'ils avaient combattu réunis. Enfin ils rentrent dans leur patrie; ils y rentrent avec la gloire qui est due à quatre années de courage et de travaux; ils laissent à l'Égypte d'immortels souvenirs, qui, peut-être un jour y réveilleront les arts et les institutions sociales. L'histoire du moins ne taira pas ce qu'ont fait les Français pour y reporter la civilisation et les connaissances de l'Europe; elle dira par quels efforts ils l'avaient conquise; par quelle sagesse, par quelle discipline ils l'ont si long-temps conservée; et, peut-être, elle en déplorera la perte comme une nouvelle calamité du genre Humain.

Vingt-huit mille Français entrèrent en Égypte pour la conquérir; d'autres y ont été depuis envoyés à différentes époques; mais d'autres, en nombre à peu près égal, en étaient revenus. Vingt-trois mille rentrent en France après l'évacuation, non compris les étrangers qui ont suivi leur fortune. Ainsi, quatre campagnes, de nombreux combats, et les maladies n'auront pas enlevé un cinquième de l'armée d'Orient.

Après la guerre continentale, tout ce que les circonstances ont permis de réformer dans le militaire, le gouvernement l'a opéré.

Des congés absolus sont accordés; ils le sont sans préférence, sans faveur, et dans un ordre irrévocablement fixe. Ceux qui, les premiers, ont pris les armes pour obéir aux lois de la réquisition, en obtiennent les premiers. Pour remplir le vide que ces congés laisseront dans l'armée, il sera nécessaire d'appeler des conscrits de l'an 9 et de l'an 10; et, dans cette session, un projet de loi sera présenté au corps législatif pour les mettre à la disposition du gouvernement; mais le gouvernement n'en appellera que le nombre qui sera strictement nécessaire pour maintenir l'armée au complet de l'état de paix.

Nous jouissons de la paix; mais la guerre laissera un fardeau qui pesera

long-temps sur nos finances: acquitter des depenses qui n'ont pu etre prevues ni calculees, recompenser les services de nos defenseurs, ranimer les travaux dans nos arsenaux et dans nos ports, rendre une marine a la France; recreer tout ce que la guerre a detruit, tout ce que le temps a consume; porter enfin tous nos etablissemens au point ou les demandent la grandeur et la surete de la republique; tout cela ne peut se faire qu'avec un accroissement de revenus. Les revenus s'accroîtront d'eux-memes avec la paix; le gouvernement les menagera avec la plus severe economie: mais si l'accroissement naturel des revenus, si l'economie la plus severe ne peuvent suffire, la nation jugera les besoins, et le gouvernement proposera les ressources que les circonstances rendront necessaires.

Dans tout le cours de l'an 9, a peine quelques communications rares ont existe entre la metropole et ses colonies.

La Guadeloupe a conserve un reste de culture et de prosperite; mais la souverainete de la republique y a recu plus d'un outrage. En l'an 8, un agent unique y commandait; il est deporté par une faction. Trois agents lui succedent; deux deportent le troisieme et le remplacent par un homme de leur choix. Un autre meurt; et les deux qui restent s'investissent seuls du pouvoir qui devait etre exerce par trois. Sous cette agence militaire et illegale, l'anarchie, le despotisme regnent tour a tour; les colons, les allies l'accusent et lui imputent des erreurs et des crimes. Le gouvernement a tente d'organiser une administration nouvelle; un capitaine-general, un prefet, un commissaire de justice subordonnes entre eux; mais se succedant l'un a l'autre si les circonstances l'exigent, offrent un pouvoir unique qui a une sorte de censure, mais point de rivalite qui en trouble l'action et en paralyse la force. Cette administration existe, et bientot on saura si elle a justifie les esperances qu'on en avait concues. Des son arrivee, le capitaine-general a eu a combattre l'esprit de faction; il a cru devoir envoyer en France treize individus artisans de troubles et moteurs de deportations. Le gouvernement a pense que de pareils hommes seraient dangereux en France, et a ordonne qu'ils fussent renvoyes dans celle des colonies qu'ils voudraient choisir; la Guadeloupe Exceptee.

A Saint-Domingue, des actes irreguliers ont alarme la soumission. Sous des apparences equivoques, le gouvernement n'a voulu voir que l'ignorance qui confond les noms et les choses, qui usurpe quand elle ne croit qu'obeir. Mais une flotte et une armee qui s'appretent a partir des ports de l'Europe, auront bientot dissipe tous les nuages; et Saint-Domingue rentrera tout entier sous les lois de la republique. A Saint-Domingue et a la Guadeloupe il n'y a plus d'esclaves; tout y est libre; tout y restera libre.

La sagesse et le temps y rameneront l'ordre et y retabliront la culture et les travaux.

A la Martinique, ce seront des principes differens. La Martinique a conserve l'esclavage, et l'esclavage y sera conserve. Il en a trop coute a l'humanite pour tenter encore, dans cette partie, une revolution nouvelle.

La Guyanne a prospere sous un administrateur actif et vigoureux; elle prosperera davantage sous l'empire de la paix, et agrandie d'un nouveau territoire qui appelle la culture et promet des richesses.

Les Iles de France et de la Reunion sont restees fideles a la metropole

au milieu des factions et sous une administration faible, incertaine, telle que le hasard l'a faite, et qui n'a reçu du gouvernement ni impulsion ni secours. Ces colonies si importantes sont rassurées; elles ne craignent plus que la métropole, en donnant la liberté aux noirs, ne constitue l'esclavage des blancs.

L'ordre établi, dès l'année dernière, dans la perception des revenus et dans la distribution des dépenses, n'avait laissé que peu d'amélioration à faire dans cette partie. Une surveillance active a porté la lumière sur des dilapidations passées et sur des abus présents; des coupables ont été dénoncés à l'opinion publique et aux tribunaux.

L'action des régies a été concentrée; et de la plus d'énergie et d'ensemble dans l'administration, plus de célérité dans les informations et dans les résultats.

Des mesures ont été prises pour accélérer encore les versements dans les caisses publiques, pour assurer plus de régularité dans l'acquittement des dépenses, pour en rendre la comptabilité plus simple et plus active.

L'art des faussaires a fait des progrès alarmants pour la société. Avec des pièces fausses, on établissait des fournitures qui n'avaient jamais été faites; on en établissait sur des pièces achetées à Paris; et avec ces titres on trompait les liquidateurs, et on devorait la fortune publique. Pour prévenir désormais ces abus et ces crimes, le gouvernement a voulu que les liquidations faites dans les bureaux des ministres fussent soumises à une nouvelle épreuve, et ne constituassent la république débitrice qu'après qu'elles auraient été vérifiées par un conseil d'administration.

Le ministre des finances est rendu tout entier aux travaux qu'exigent la perception des revenus et le système de nos contributions.

Un autre veille immédiatement sur le dépôt de la fortune publique, et sa responsabilité personnelle en garantit l'inviolabilité.

La caisse d'amortissement a reçu une organisation plus complète. Un seul homme en dirige les mouvements; mais quatre administrateurs en surveillent les détails; conseils et, s'il le fallait, censeurs de l'agent qu'ils doivent seconder.

La propriété la plus précieuse de la république, les forêts nationales ont été confiées à une administration qui, toute entière à cet objet unique, y portera des yeux plus exercés, des connaissances plus positives et une surveillance plus sévère.

L'instruction publique a fait quelques pas à Paris et dans un petit nombre de départements; dans presque tous les autres, elle est languissante et nulle. Si nous ne sortons pas de la route tracée, bientôt il n'y aura de lumières que sur quelques points, et ailleurs ignorance et barbarie.

Un système d'instruction publique plus concentré a fixé les pensées du gouvernement. Des écoles primaires affectées à une ou plusieurs communes, si les circonstances locales permettent cette association, offriront partout aux enfants des citoyens, ces connaissances élémentaires sans lesquelles l'homme n'est guère qu'un agent aveugle et dépendant de tout ce qui l'environne.

Les instituteurs y auront un traitement fixe, fourni par les communes, et un traitement variable, forme de retributions convenues avec les parens qui seront en etat de les supporter.

Quelques fonctions utiles pourront etre assignees a ces instituteurs, si elles peuvent se concilier avec leur fonction premiere et necessaire.

Dans des ecoles secondaires, s'enseigneront les elemens des langues anciennes, de la geographie, de l'histoire et du calcul.

Ces ecoles se formeront, ou par des entreprises particulieres avouees de l'administration publique, ou par le concours des communes.

Elles seront encouragees par des concessions d'edifices publics; par des places gratuites dans les ecoles superieures, accordees aux eleves qui se seront le plus distingues; et enfin par des gratifications accordees a un nombre determine de professeurs qui auront fourni le plus d'eleves aux ecoles superieures.

Trente ecoles, sous le nom de lycees, seront formees et entretenues aux frais de la republique, dans les villes principales qui, par leur situation et les moeurs de leurs habitans, seront plus favorables a l'etude des lettres et des sciences.

La seront enseignees les langues savantes, la geographie, l'histoire, la logique, la physique, la geometrie, les mathematiques; dans quelques-unes, les langues modernes dont l'usage sera indique par leur situation.

Six mille eleves de la patrie seront distribues dans ces trente etablissemens, entretenus et instruits aux depens de la republique.

Trois mille seront des enfans de militaires ou de fonctionnaires qui auront bien servi l'etat.

Trois mille autres seront choisis dans les ecoles secondaires, d'apres des examens et des concours determines, et dans un nombre proportionne a la population des departemens qui devront les fournir.

Les eleves des departemens reunis seront appeles dans les lycees de l'interieur, s'y formeront a nos habitudes et a nos moeurs, s'y nourriront de nos maximes et reporteront dans leurs familles l'amour de nos institutions et de nos lois.

D'autres eleves y seront recus, entretenus et instruits aux frais de leurs parens.

Six millions seront destines chaque annee a la formation et a l'entretien de ces etablissemens, a l'entretien et a l'instruction des eleves de la patrie, au traitement des professeurs, au traitement des directeurs et des agens comptables.

Les ecoles speciales formeront le dernier degre d'instruction publique; il en est qui sont deja constituees, et qui conserveront leur organisation; d'autres seront etablies dans les lieux que les convenances indiqueront, et pour les professions auxquelles elles seront necessaires.

Tel est en raccourci le systeme qui a paru au gouvernement reunir le

plus d'avantages, le plus de chances de succes, et que dans cette session il proposera au corps legislatif, reduit en projet de loi. Sa surveillance peut suffire a trente etablissemens; un plus grand nombre echapperait a ses soins et a ses regards; mais surtout un plus grand nombre ne trouverait aujourd'hui ni ces professeurs distingues qui font la reputation des ecoles, ni des directeurs capables d'y maintenir une severe discipline, ni des conseils assez eclaires pour en diriger l'administration.

Trente lycees, sagement distribues sur le territoire de la republique, en embrasseront toute l'etendue par leurs rapports, repandront sur toutes ses parties l'eclat de leurs lumieres et de leurs succes, frapperont jusqu'aux regards de l'etranger, et seront pour eux ce qu'etaient naguere pour nous quelques ecoles d'Allemagne et d'Angleterre, ce que furent quelques universites fameuses, qui, vues dans le lointain, commandaient l'admiration et le respect de l'Europe.

Le Code civil fut annonce l'annee derniere aux deliberations du corps legislatif; mais le travail s'accrut sous la main des redacteurs; les tribunaux furent appeles a le perfectionner; et, enrichi de leurs observations, il est soumis dans le conseil-d'etat a une severe discussion.

Toutes les parties qui le composent seront successivement presentees a la sanction des legislatureurs: ainsi cet important ouvrage aura subi toutes les epreuves, et sera le resultat de toutes les lumieres.

Les ateliers se multiplient dans les maisons d'arret et de detention, et le travail en bannit l'oisivete qui corrompt encore ceux qui etaient deja corrompus. Dans nombre de departemens il n'y a plus de mendicite.

Les hospices sortent peu a peu de cet etat de detresse qui faisait la honte de la nation et la douleur du gouvernement; deja la bienfaisance particuliere les enrichit de ses offrandes, et atteste le retour de ces sentimens fraternels que des lois imprudentes et de longs malheurs semblaient avoir bannis pour toujours.

Sur toutes les grandes communications, les routes ont ete ou seront bientot reparees. Le produit de la taxe d'entretien eprouve partout des accroissemens progressifs. Le plus interessant de tous les canaux est creuse aux depens du tresor public, et d'autres seront bientot crees par l'industrie particuliere.

Les lettres et les arts ont recu tout ce que les circonstances ont permis de leur donner d'encouragement et de secours.

Des projets ont ete concus pour l'embellissement de Paris, et deja quelques-uns s'excutent. Une association particuliere formee par le zele, bien plus que par l'interet, lui construit des ponts qui ouvriront des communications utiles et necessaires. Une autre association lui donnera un canal et des eaux salubres, qui manquent encore a cette capitale.

Les departemens ne seront point negliges. De tous cotes on recherche quels travaux sont necessaires pour les orner ou les feconder. Des collections de tableaux sont destinees a former des museum dans les villes principales; leur vue inspirera aux jeunes citoyens le gout des arts, et ils arreteront la curiosite des voyageurs.

Au moment ou la paix generale va rendre aux arts et au commerce toute leur activite, le devoir le plus cher au gouvernement est d'eclairer leur route, d'encourager leurs travaux, d'ecarter tout ce qui pourrait arreter leur essor. Il appellera sur ces grands interets toutes les lumieres; il reclamera tous les conseils de l'experience; il fixera aupres de lui, pour les consulter, les hommes qui, par des connaissances positives, par une probite severe, par des vues desinteressees, seront dignes de sa confiance et de l'estime publique.

Heureux si le genie national seconde son ardeur et son zele, si par ses soins, la prosperite de la republique egale un jour ses triomphes et sa gloire.

Dans nos relations exterieures, le gouvernement ne craindra point de devoiler ses principes et ses maximes: fidelite pour nos allies, respect pour leur independance, franchise et loyauté avec nos ennemis; telle a ete sa politique.

La Batavie reprochait a son organisation de n'avoir pas ete concue pour elle.

Mais depuis plusieurs annees cette organisation regissait la Batavie. Le principe du gouvernement est que rien n'est plus funeste au bonheur des peuples que l'instabilite des institutions; et quand le directoire batave l'a pressenti sur des changemens, il l'a constamment rappele a ce principe.

Mais enfin le peuple batave a voulu changer, et il a adopte une constitution nouvelle. Le gouvernement l'a reconnue cette constitution; et il a du la reconnaitre, parce qu'elle etait dans la volonte d'un peuple independant. Vingt-cinq mille Francais devaient rester en Batavie, aux termes du traite de la Haye, jusqu'a la paix generale. Les Bataves ont desire que ces forces fussent reduites; et en vertu d'une convention recente, elles ont ete reduites a dix mille hommes.

L'Helvetie a donne, pendant l'an 9, le spectacle d'un peuple dechire par les partis, et chacun de ces partis invoquant le pouvoir, et quelquefois les armes de la France.

Nos troupes ont recu l'ordre de rentrer sur notre territoire; quatre mille hommes seulement restent encore en Helvetie, d'apres le voeu de toutes les autorites locales, qui ont reclame leur presence.

Souvent l'Helvetie a soumis au premier consul des projets d'organisation; souvent elle lui a demande des conseils: toujours il l'a rappelee a son independance.

"Souvenez-vous seulement, a-t-il dit, quelquefois, du courage et des vertus de vos peres; ayez une organisation simple comme leurs moeurs. Songez a ces religions, a ces langues differentes qui ont leurs limites marquees, a ces vallees, a ces montagnes qui vous separent, a tant de souvenirs attaches a ces bornes naturelles; et qu'il reste de tout cela une empreinte dans votre organisation. Surtout, pour l'exemple de l'Europe, conservez la liberte et l'egalite a cette nation qui leur a, la premiere, appris a etre independans et libres."

Ce n'etait la que des conseils, et ils ont ete froidement ecoutes. L'Helvetie est restee sans pilote au milieu des orages. Le ministre de la republique n'a montre qu'un conciliateur aux partis divises, et le

general de nos troupes a refuse aux factions l'appui de ses forces.

La Cisalpine, la Ligurie ont enfin arrete leur organisation. L'une et l'autre craignent, dans les mouvemens des premieres nominations, le reveil des rivalites et des haines. Elles ont paru desirer que le premier consul se chargeat de ces nominations.

Il tachera de concilier ce voeu de deux republicues qui sont cheres a la France, avec les fonctions plus sacrees que sa place lui impose.

Lucques a expie dans les angoisses d'un regime provisoire les erreurs qui lui meriterent l'indignation du peuple francais. Elle s'occupe aujourd'hui a se donner une organisation definitive.

Le roi de Toscane, tranquille sur son trone, est reconnu par de grandes puissances et le sera bientot par toutes.

Quatre mille Francais lui gardent Livourne, et attendent, pour l'evacuer, qu'il ait organise une armee nationale.

Le Piemont forme notre vingt-septieme division militaire, et, sous un regime plus doux, oublie les malheurs d'une longue anarchie.

Le Saint-Pere, souverain de Rome, possede ses etats dans leur integrite. Les places de Pesaro, de Fano, de Castel Saint-Leone qui avaient ete occupees par les troupes cisalpines, lui ont ete restituees.

Quinze cents Francais sont encore dans la citadelle d'Ancone, pour en assurer les communications avec l'armee du midi.

Après la paix de Luneville, la France pouvait tomber de tout son poids sur le royaume de Naples, punir le souverain d'avoir, le premier, rompu les traites, et le faire repentir des affronts, que les Francais avaient recus dans le port meme de Naples: mais le gouvernement se crut venge des qu'il fut maitre de l'etre; il ne se sentit plus que le desir et la necessite de la paix; pour la donner, il ne demande que les ports d'Otrante, necessaires a ses desseins sur l'Orient, depuis que Malte etait occupee par les Anglais.

Paul 1er avait aime la France; il voulait la paix de l'Europe, il voulait surtout la liberte des mers. Sa grande ame fut emue des sentimens pacifiques que le premier consul avait manifestes; elle le fut depuis de nos succes et de nos victoires: de la, de premiers liens qui l'attacharent a la republique.

Huit mille Russes avaient ete faits prisonniers en combattant avec les allies; mais le ministere, qui dirigeait alors l'Angleterre, avait refuse de les echanger contre des prisonniers francais. Le gouvernement s'indigna de ce refus; il resolut de rendre a leur patrie de braves guerriers abandonnes de leurs allies; il les rendit d'une maniere digne de la republique, digne d'eux et de leur souverain. De la, des noeuds plus etroits et un rapprochement plus intime.

Tout-a-coup, la Russie, le Danemarck, la Suede, la Prusse s'unissant, une coalition est formee pour garantir la liberte des mers; le Hanovre est occupe par les troupes prussiennes; de grandes, de vastes operations se preparent; mais Paul 1er meurt subitement.

La Baviere s'est hatee de reformer les liens qui l'unissaient a la

France. Cet allie important pour nous a fait de grandes pertes sur la rive gauche du Rhin. L'interet et le desir de la France sont que la Baviere obtienne sur la rive droite une juste et entiere indemnite.

De grandes discussions se sont elevees a Ratisbonne sur l'execution du traite de Luneville; mais ces discussions ne regardent pas immediatement la republique. La paix de Luneville conclue avec l'Europe et ratifiee parla diete, a fixe irrevocablement de ce cote-la tous les interets de la France.

Si la republique prend encore part aux discussions de Ratisbonne, ce n'est que comme garant de stipulations contenues dans l'article 7 du traite de Luneville, et pour maintenir un juste equilibre dans la Germanie.

La paix avec la Russie a ete signee, et rien ne troublera desormais les relations de deux grands peuples, qui, avec tant de raison de s'aimer, n'en ont aucune de se craindre, et que la nature a places aux deux extremités de l'Europe pour en etre le contre-poids au nord et au midi. La Porte rendue a ses veritables interets et a son inclination pour la France, a retrouve son allie le plus ancien et le plus fidele.

Avec les Etats-Unis d'Amerique toutes les difficultes ont ete aplanies.

Enfin, des preliminaires de paix avec l'Angleterre ont ete ratifies.

La paix avec l'Angleterre devait etre le produit de longues negociations, soutenues d'un systeme de guerre qui, quoique lent dans ses preparatifs, etait infaillible dans ses resultats.

Deja la plupart de ses allies l'avaient abandonnee. Le Hanovre, seule possession de son souverain sur le continent, etait toujours au pouvoir de la Prusse; la Porte, menacee par nos positions importantes sur l'Adriatique, avait entame une negociation particuliere.

Le Portugal lui restait: soumis depuis si long-temps a l'influence et au commerce exclusif des Anglais, le Portugal n'etait plus en effet qu'une province de la Grande-Bretagne. C'etait la que l'Espagne devait trouver une compensation pour la restitution de l'ile de la Trinite. Son armee s'avance; une division des troupes de la republique campe sur la frontiere du Portugal pour appuyer ses operations; mais apres les premieres hostilites et quelques legeres escarmouches, le ministere espagnol ratifie separement le traite de Badajoz. Des-lors on dut pressentir pour l'Espagne la perte de la Trinite; des-lors, en effet, l'Angleterre la regarda comme une possession qui lui etait acquise, et desormais ecarta de la negociation tout ce qui pouvait en faire supposer la restitution possible.

Avant de ratifier le traite particulier de la France avec le Portugal, le gouvernement fit connaitre au cabinet de Madrid cette determination de l'Angleterre.

L'Angleterre s'est refusee avec la meme inflexibilite a la restitution de l'ile de Ceylan; mais la republique batave trouvera dans les nombreuses possessions qui lui sont rendues, le retablissement de son commerce et de sa puissance.

La France a soutenu les interets de ses allies avec autant de force que les siens; elle a ete jusqu'a sacrifier des avantages plus grands

qu'elle aurait pu obtenir pour elle-meme; mais elle a ete forcee de s'arreter au point ou toute negociation devenait impossible. Ses allies epuises ne lui offraient plus de ressources pour la continuation de la guerre; et les objets dont la restitution leur etait refusee par l'Angleterre, ne balancaient pas pour eux les chances d'une nouvelle campagne et toutes les calamites dont elle pouvait les accabler.

Ainsi, dans toutes les parties du monde, la republique n'a plus que des amis ou des allies, et partout son commerce et son industrie rentrent dans leurs canaux accoutumes.

Dans tout le cours de la negociation, le ministere actuel d'Angleterre a montre une volonte franche de mettre un terme aux malheurs de la guerre; le peuple anglais a embrasse la paix avec enthousiasme; les haines de la rivalite sont eteintes; il ne restera que l'imitation de grandes actions et les entreprises utiles.

Le gouvernement avait mis son ambition a replacer la France dans ses rapports naturels avec toutes les nations; il mettra sa gloire a maintenir son ouvrage, et a perpetuer une paix qui fera son bonheur comme celui de l'humanite.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 3 frimaire an 10 (24 novembre 1801).

Reponse du premier consul une deputation du corps legislatif[33].

Le gouvernement apprecie la demarche du corps legislatif.

Il est sensible a ce que vous venez de lui dire de sa part.

Les actes du corps legislatif, pendant la derniere session, ont contribue a aider la marche de l'administration et a nous faire arriver a l'etat ou nous sommes.

Il portera les memes sentimens dans les travaux de la session qui commence. C'est un moyen sur de faire le bien-etre et la prosperite du peuple francais, _notre souverain a tous..._

C'est lui qui juge tous nos travaux. Ceux qui le serviront avec purete et zele seront accompagnes dans leur retraite par la consideration et l'estime de leurs concitoyens.

BONAPARTE.

[Footnote 33: Envoyee pour remercier le premier consul de son expose de la situation de la republique.]

Paris, le 15 frimaire an 10 (16 decembre 1801).

Au senat conservateur.

Senateurs,

Depuis la paix generale c'est la premiere fois que, pour se conformer au voeu de la constitution, le premier consul a a vous presenter des candidats pour les places vacantes au senat.

Dans cette memorable circonstance, il a paru convenable de choisir des citoyens militaires pour donner aux armees un temoignage de la satisfaction et de la reconnaissance nationales. En consequence, le premier consul, conformement a l'article 16 de la constitution, vous presente comme candidats a la place vacante par la mort du citoyen Crassous, senateur, et aux deux places auxquelles le senat doit nommer, en execution de l'art. 15 de la constitution; Le citoyen Lamartilliere, general de division d'artillerie, qui, quoique deja dans un age avance, a commande constamment, pendant toute la guerre de la liberte, l'artillerie aux differentes armees. Il n'a voulu se donner aucun repos tant qu'il y a eu des ennemis a combattre; Le general Jourdan, vainqueur a Fleurus, et administrateur general du Piemont; Le general Borruyer, commandant en chef des invalides. Le premier consul desire que les veterans de la patrie voient dans la presentation de leur chef une marque du souvenir du gouvernement.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, 12 nivose an 10 (2 janvier 1803).

Au corps legislatif.

Legislateurs,

Le gouvernement a arrete de retirer le projet de loi du Code civil et celui sur le retablissement de la marque pour les condamnes. C'est avec peine qu'il se trouve oblige de remettre a une autre epoque les lois attendues avec tant d'interet par la nation. Mais il s'est convaincu que le temps n'est pas venu ou l'on portera dans ces grandes discussions le calme et l'unite d'intention qu'elles demandent.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, 16 nivose an 10 (6 janvier 1803).

Au citoyen Reding.

Citoyen Reding, depuis deux ans vos compatriotes m'ont quelquefois consulte sur leurs affaires. Je leur ai parle comme l'aurait fait le premier magistrat des Gaules dans le temps ou l'Helvetie en faisait partie.

Les conseils que je leur ai donnes pouvaient les conduire a bien, et leur epargner deux mois d'angoisses; ils en ont peu profite. Vous me paraissez anime du desir du bonheur de votre patrie; soyez seconde par vos compatriotes, et que l'Helvetie se replace enfin parmi les puissances de l'Europe.

Les circonstances de la guerre ont conduit les armées françaises sur votre territoire: le désir de la liberté a armé vos peuples, et surtout ceux des campagnes, contre les privilèges. Des événements de différente nature se sont succédés en peu d'années; vous avez éprouvé de grands maux; un grand résultat vous reste: l'égalité et la liberté de vos concitoyens.

Quel que soit le lieu où naisse un Suisse aujourd'hui, sur les bords du Léman comme sur ceux de l'Aar, il est libre: c'est la seule chose que je vois distinctement dans votre état politique actuel.

La base des droits publics de l'Europe est aujourd'hui de maintenir dans chaque pays l'ordre existant. Si toutes les puissances ont adopté ce principe, c'est que toutes ont besoin de la paix et du retour des relations diplomatiques et commerciales.

Le peuple français ne peut donc reconnaître qu'un gouvernement qui serait fondé sur les principes qui vous régissent aujourd'hui.

Vous êtes sans organisation, sans gouvernement, sans volonté nationale... Pourquoi vos compatriotes ne feraient-ils pas un effort? Qu'ils évoquent les vertus patriotiques de leurs pères! Qu'ils sacrifient l'esprit de système, l'esprit de faction, à l'amour du bonheur et de la liberté publics!

Alors vous ne craignez pas d'avoir des autorités qui soient le produit de l'usurpation momentanée d'une faction; vous aurez un gouvernement, parce qu'il aura pour lui l'opinion et qu'il sera le résultat de la volonté nationale. Toute l'Europe renouvellera avec vous ses relations; la France ne sera arrêtée par aucun calcul d'intérêt particulier; elle fera tous les sacrifices qui pourront assurer davantage votre constitution, l'égalité et la liberté de vos concitoyens; elle continuera par-là à montrer pour vous ses sentiments affectueux et paternels qui, depuis tant de siècles, forment les liens de ces deux parties indépendantes d'un même peuple.

BONAPARTE.

Lyon, 6 pluviôse an 10 (26 janvier 1802).

Discours prononcé par le premier consul au sein de la consulte ou assemblée italienne convoquée par lui à Lyon.[34].

La république cisalpine, reconnue depuis Campo-Formio, a déjà éprouvé bien des vicissitudes.

Les premiers efforts que l'on a faits pour la constituer ont mal réussi.

Envahie depuis par des armées ennemies, son existence ne paraissait plus probable, lorsque le peuple français, pour la deuxième fois, chassa, par la force de ses armes, vos ennemis de votre territoire.

Depuis ce temps on a tout tenté pour vous démembrement: mais la protection de la France l'emporte, et vous avez été reconnus à Luneville.

Accrus d'un cinquieme, vous existez plus puissans, plus consolides, avec plus d'esperance!!

Composes de six nations differentes, voas allez etre reunis sous le regime d'une constitution plus adaptee que toute autre a vos moeurs et a vos circonstances.

Je vous ai reunis a Lyon autour de moi comme les principaux citoyens de la Cisalpine. Vous m'avez donne les renseignemens necessaires pour remplir la tache auguste que m'imposait mon devoir, comme premier magistrat du peuple francais et comme l'homme qui a le plus contribue a votre creation.

Les choix que j'ai faits pour remplir vos premieres magistratures l'ont ete independamment de tout esprit de parti, de tout esprit de localite.

Celle de president, je n'ai trouve personne parmi vous qui eut encore assez de droits sur l'opinion publique, qui fut assez independant de l'esprit de localite, et qui eut enfin rendu d'assez grands services a son pays, pour la lui confier.

Le proces-verbal que vous m'avez fait remettre, par votre comite du 30, ou sont analysees avec autant de precision que de verite les circonstances exterieures et interieures dans lesquelles se trouve votre patrie, m'a vivement penetre.

J'adhère a votre vœu: je conserverai encore pendant le temps que ces circonstances le voudront, la grande pensée de vos affaires.

Au milieu des meditations continuelles qu'exige le poste ou je me trouve, tout ce qui vous sera relatif et pourra consolider votre existence et votre prosperite, ne sera point etranger aux affections les plus cheres de mon ame.

Vous n'avez que des lois particulieres; il vous faut desormais des lois generales.

Votre peuple n'a que des habitudes locales, il faut qu'il prenne des habitudes nationales.

Enfin vous n'avez point d'armee; les puissances qui pourraient devenir vos ennemies en ont de fortes; mais vous avez ce qui peut les produire, une population nombreuse, des campagnes fertiles et l'exemple qu'a donne dans toutes les circonstances essentielles le premier peuple de l'Europe.

BONAPARTE.

[Footnote 34: Bonaparte voulant donner a la republique cisalpine, fondee par lui en 1796, une derniere organisation, avait convoque a Lyon les membres les plus influents de cette republique. Une constitution avait ete creee, et Bonaparte nomme president de la republique regenee. M. de Melzi, l'un des Italiens les plus distingues, fut choisi par loi pour vice-president.]

Lyon, le 7 pluviöse an 10 (27 janvier 1802).

Aux maires de Lyon.

Citoyens Parent-Munet, Rousset, Bernard-Charpieux, maires de la ville de Lyon, je suis satisfait de l'union et de l'attachement au gouvernement qui animent Lyon, depuis que vous etes maires. Je desire que vous portiez cette _echarpe de distinction_, et qu'elle soit un temoignage pour la ville du contentement que j'y ai eprouve pendant mon sejour.

BONAPARTE.

Paris, le 12 pluviöse an 10 (1er fevrier 1802).

Reponse du premier consul a une deputation du corps legislatif[35].

Il etait de la gloire et de l'interet de la France d'assurer pour toujours le sort d'une republique qu'elle a creee[36].

J'espere que sa constitution et ses nouveaux magistrats feront son repos et son bonheur.

Ce bonheur et ce repos ne seront pas etrangers au notre. Notre prosperite ne peut desormais etre separee de la prosperite des peuples qui nous environnent.

J'ai recueilli dans mon voyage la plus douce recompense des efforts que j'ai faits pour la patrie; j'y ai recueilli surtout l'expression libre et franche de l'opinion publique, dans l'abandon de la confiance particuliere, dans le langage simple du commercant; du manufacturier; du cultivateur. Tous demandent que le gouvernement soit fidele aux principes qu'ils a developpes; c'est de la qu'ils attendent leur Bonheur.

J'etais deja plein de reconnaissance pour les marques d'interet dont la nation a honore mes premiers efforts. Je reviens, penetre de sentimens encore plus profonds. Le sacrifice de toute mon existence ne saurait payer les emotions que j'ai senties. J'en eprouve une bien douce en vous voyant associer votre voeu au voeu de la nation.

BONAPARTE.

[Footnote 35: A son retour de Lyon.]

[Footnote 36: La republique cisalpine.]

Paris, le 34 pluviöse an 10(13 fevrier 1802).

Au senat conservateur.

Senateurs, Le gouvernement vous transmet les listes d'eligibilite nationale des departements d'Ile-et-Vilaine et des Deux-Nethes. Il s'est fait rendre compte des reclamations elevees contre les listes qui lui sont parvenues jusqu'a ce jour. Elles sont tres-peu nombreuses, et

aucune ne lui a paru pouvoir motiver une dénonciation.

Si quelques citoyens recommandables ont été oubliés sur la liste nationale, ils pourront y être portés au prochain remplacement.

La loi du 30 ventose an 9 n'ayant rien statué sur la manière d'opérer le retraitement des listes, une loi nouvelle qui sera nécessaire pour organiser cette partie de la constitution, conciliera tout ce qu'exigent l'intérêt public et les droits des citoyens.

BONAPARTE.

Paris, le 23 ventose an 10 (13 mars 1802).

Note inscrite dans le Moniteur[37].

Depuis dix jours tous les journaux anglais crient comme des forcenés, à la guerre... Quelques orateurs du parlement ne se déguisent pas davantage. Leur cœur ne distille que du fiel.

Le premier consul ne veut pas la paix!! Les ministres réparateurs auxquels l'Europe et l'humanité entière doivent tant, M. Addington, lord Hawkesbury, etc., sont joués!!... Cependant il y a plus de quinze jours, si l'on en croit des personnes dignes de foi, que l'on est, à Amiens, d'accord sur tous les articles; que même les discussions de rédaction sont terminées, et que si l'on ne signe pas, c'est que l'on attend toujours de Londres un dernier courrier.

Que signifie donc le langage de ces turbulents écrivains!! Les avantages que les préliminaires donnent à la Grande-Bretagne ne sont-ils donc pas assez grands!! Il fallait restreindre la puissance continentale de la France!! Pourquoi donc le roi et le cri unanime de la nation ont-ils ratifié les préliminaires? Et s'il fallait imposer à la France des sacrifices continentaux, pourquoi, M. Grenville, n'avez-vous pas traité lorsque vous aviez des alliés, que leur armée campait sur les Alpes, que les armées russes étaient incertaines sur leur marche rétrograde, et que la Vendée fumante occupait une portion de l'armée française? Et puisque vous ne pensiez pas alors que la France fut encore assez affaiblie pour arriver à votre but, et que vous croyiez devoir continuer la guerre, il fallait, M. Windham, les mieux diriger; il fallait que ces vingt-cinq mille hommes qui se promenaient inutilement, et à tant de frais, sur les côtes de l'Océan et devant Cadix, entrassent dans Gènes le même jour que Melas; il fallait ne pas donner au monde le spectacle hideux, et presque sans exemple, de bombarder les sujets d'un roi, votre allié, jusque dans sa capitale, et sans même avoir renvoyé son ambassadeur[38].

Qu'espérez-vous aujourd'hui? Renouveler une coalition? Le canon de Copenhague les a tués pour cinquante ans.

Que voulez-vous donc? Culbuter le ministère dont la main sage a su guérir une partie des plaies que vous avez faites! Mais enfin si, pour assouvir votre ambition, vous parveniez à entraîner votre patrie dans un gouffre de maux, votre nation ne tarderait pas à regretter les préliminaires de Londres, comme elle a regretté l'armistice d'El-Arisch.

Les details du congres d'Amiens mis au grand jour, la nation anglaise qui tient un rang si distingue dans le monde, par son sens droit et profond et la liberalite de ses idees, aurait, envers le premier consul de France, un nouveau mouvement d'estime et de bienveillance, parce qu'elle verrait qu'il n'aurait pas dependu de lui que la paix fut prompte, honorable et eternelle. Vos passions basses et haineuses seraient a decouvert, et vous ne pourriez pas long-temps tromper une nation qui, spontanement unissant sa voix a celle du monde entier, vous declarerait les ennemis des Hommes.

[Footnote 37: Tout le monde sait que Bonaparte se plaisait a ecrire dans le Moniteur. Plus d'une fois les notes qu'il faisait inserer dans cet arsenal de sa politique sont devenues des causes ou des annonces de guerre. Jaloux de recueillir tout ce qui provient de cet homme extraordinaire, nous rapporterons celles qui nous paraissent avoir un caractere d'authenticite irrevocable.]

[Footnote 38: Le bombardement de la capitale du Danemarck.]

Paris, le 27 germinal an 10 (17 avril 1802).

Proclamation aux Francais.

Francais,

Du sein d'une revolution inspiree par l'amour de la patrie; eclaterent tout-a coup au milieu de vous des dissensions religieuses qui devinrent le fleau de vos familles, l'aliment des factions et l'espoir de vos ennemis.

Une politique insensee tacha de les etouffer sous les ruines de la religion meme. A sa voix cesserent les pieuses solennites ou les citoyens s'appelaient du doux nom de freres et se reconnaissaient tous egaux sous la main du Dieu qui les avait crees; le mourant, seul avec sa douleur, n'entendit plus cette voix consolante qui appelle les chretiens a une meilleure vie, et Dieu meme sembla exile de la nature.

Mais la conscience publique, mais le sentiment de l'indépendance des opinions se souleverent, et bientôt, egares par les ennemis du dehors, leur explosion porta le ravage dans nos departemens; des Francais oublierent qu'ils etaient Francais et devinrent les instrumens d'une haine etrangere.

D'un autre cote, les passions dechainees, la morale sans appui, le malheur sans esperance de l'avenir, tout se reunissait pour porter le desordre dans la societe.

Pour arreter ce desordre, il fallait rasseoir la religion sur sa base, et on ne pouvait le faire que par des mesures avouees par la religion meme.

C'etait au souverain pontife que l'exemple des siecles et la raison commandaient de recourir, pour rapprocher les opinions et reconcilier les coeurs.

Le chef de l'eglise a pese dans sa sagesse et dans l'interet de

l'église, les propositions que l'intérêt de l'état avait dictées; sa voix s'est fait entendre aux pasteurs: ce qu'il approuve, le gouvernement l'a consenti, et les législateurs en ont fait une loi de la république.

Ainsi disparaissent tous les éléments de discorde; ainsi s'évanouissent tous les scrupules qui pouvaient alarmer les consciences, et tous les obstacles que la malveillance pouvait opposer au retour de la paix intérieure.

Ministres d'une religion de paix, que l'oubli le plus profond couvre vos dissensions, vos malheurs et vos fautes; que cette religion qui vous unit, vous attache tous par les mêmes noeuds, par des noeuds indissolubles, aux intérêts de la patrie.

Deployez pour elle tout ce que votre ministère vous donne de force et d'ascendant sur les esprits; que vos leçons et vos exemples forment les jeunes citoyens à l'amour de nos institutions, au respect et à l'attachement pour les autorités tutélaires qui ont été créées pour les protéger; qu'ils apprennent de vous que le Dieu de la paix est aussi le Dieu des armées, et qu'il combat avec ceux qui défendent la liberté et l'indépendance de la France.

Citoyens qui professez les religions protestantes, la loi a également étendu sur vous sa sollicitude. Que cette morale si sainte, si pure, si fraternelle, les unisse tous dans le même amour pour la patrie, dans le même respect pour ses lois, dans la même affection pour tous les membres de la grande famille.

Que jamais des combats de doctrines n'altèrent ces sentiments que la religion inspire et commande.

Français, soyons tous unis pour le bonheur de la patrie; et pour le bonheur de la patrie et pour le bonheur de l'humanité, que cette religion qui a civilisé l'Europe soit encore le lien qui en rapproche les habitants, et que les vertus qu'elle exige soient toujours associées aux hommes qui nous éclairent. _Le premier consul, _

BONAPARTE.

Paris, le 15 floreal an 8 (5 mai 1802).

Au corps législatif.

Législateurs,

Le gouvernement vous adresse le traité qui met un terme aux dernières dissensions de l'Europe et achève le grand ouvrage; de la paix.

La république avait combattu pour son indépendance; son indépendance est reconnue; l'aveu de toutes les puissances consacre tous les droits qu'elle tenait de la nature et les limites qu'elle devait à ses victoires.

Une autre république est venue se former au milieu d'elle, s'y pénétrer de ses principes, et y reprendre à sa source l'esprit antique des

Gaulois. Attachee a la France par le souvenir d'une commune origine, par des institutions communes, et surtout par le lien des bienfaits, la republique italienne a pris son rang parmi les puissances comme parmi nos allies; elle s'y maintiendra par le courage et s'y distinguera par les vertus.

La Batavie rendue a l'unite d'interets, affranchie de cette double influence qui tourmentait ses conseils et qui egarait sa politique, a repris son independance, et trouve dans la nation qui l'avait conquise la garantie la plus fidele de son existence et de ses droits. La sagesse de son administration lui conservera sa splendeur, et l'active economie de ses citoyens lui rendra toute sa prosperite.

La republique helvetique, reconnue au dehors, est toujours agitee au dedans par des factions qui se disputent le pouvoir. Le gouvernement, fidele aux principes, n'a du exercer sur une nation independante d'autre influence que celle des conseils; ses conseils, jusqu'ici, ont ete impuissans; il espere encore que la voix de la sagesse et de la moderation sera ecoutee, et que les puissances voisines de l'Helvetie ne seront pas forcees d'intervenir pour etouffer des troubles dont la continuation menacerait leur propre tranquillite.

La republique devait a ses engagements et a la fidelite de l'Espagne, de faire tous ses efforts pour lui conserver l'integrite de son territoire. Ce devoir, elle l'a rempli dans tout le cours de la negociation avec toute l'energie que permettaient les circonstances. Le roi d'Espagne a reconnu la loyaute de ses allies, et sa generosite a fait a la paix le sacrifice qu'ils s'etaient efforces de lui epargner. Il acquiert par la de nouveaux droits a l'attachement de la France, et un titre sacre a la reconnaissance de l'Europe. Deja le retour du commerce console ses etats de la calamite de la guerre, et bientot un esprit vivifiant portera dans ses vastes possessions une nouvelle activite et une nouvelle industrie.

Rome, Naples, l'Etrurie sont rendues au repos et aux arts de la paix.

Lucques, sous une constitution qui a reuni les esprits et etouffe les haines, a retrouve le calme et l'independance.

La Ligurie a pose dans le silence des partis les principes de son organisation, et Genes voit rentrer dans son port le commerce et les richesses.

La republique des Sept-Iles est encore, ainsi que l'Helvetie, en proie a l'anarchie; mais d'accord avec la France, l'empereur de Russie y fait passer les troupes qu'il avait a Naples, pour y reporter les seuls biens qui manquent a ces heureuses contrees, la tranquillite, le regne des lois, et l'oubli des haines et des factions.

Ainsi, d'une extremite a l'autre, l'Europe voit le calme renaitre sur le continent et sur les mers, et son bonheur s'asseoir sur l'union des grandes puissances et sur la foi des traites.

En Amerique, les principes connus du gouvernement ont rendu la securite la plus entiere a la Martinique, a Tabago, a Sainte-Lucie. On n'y redoute plus l'empire de ces lois imprudentes qui auraient jete dans les colonies la devastation et la mort. Elles n'aspirent plus qu'a se reunir a la metropole, et elles lui rapportent, avec leur confiance et leur attachement, une prosperite au moins egale a celle qu'elle y avait laissee.

A Saint-Domingue, de grands maux ont été faits; de grands maux sont à réparer; mais la révolte est chaque jour plus réprimée. Toussaint, sans trésor, sans place et sans armée, n'est plus qu'un brigand errant de morne en morne, avec quelques brigands comme lui, que nos intrépides éclaireurs poursuivent, et qu'ils auront bientôt atteints et détruits.

La paix est connue à l'Île-de-France et dans l'Inde. Les premiers soins du gouvernement y ont déjà reporté l'amour de la république, la confiance en ses lois et toutes les espérances de la prospérité.

Bien des années s'écouleront désormais pour nous sans victoires, sans triomphes, dans ces négociations éclatantes qui font la destinée des états; mais d'autres succès doivent marquer l'existence des nations, et surtout l'existence de la république. Partout l'industrie s'éveille, partout le commerce et les arts tendent à s'unir pour effacer les malheurs de la guerre. Des travaux de tous les genres appellent la pensée du gouvernement.

Le gouvernement remplira cette nouvelle tâche avec succès aussi longtemps qu'il sera investi de l'opinion du peuple français.

Les années qui vont s'écouler seront, il est vrai, moins célèbres; mais le bonheur de la France s'accroîtra des chances de gloire qu'elle aura dédaignées.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 17 floreal an 10 (7 mai 1802).

Réponse du premier consul au général Menou à son retour d'Égypte.

Celui-ci venait de lui dire: "Consul, en me présentant devant vous, la douleur d'avoir vu perdre votre plus belle conquête se renouvelle vivement."

Le sort des batailles, lui répondit Bonaparte, est incertain. Vous avez fait tout ce qu'on pouvait, après la malheureuse journée du 30, attendre d'un homme de cœur et d'expérience. Votre longue résistance à Alexandrie a contribué à la bonne issue des préliminaires de Londres. Votre bonne administration vous a mérité l'estime de tous les hommes qui en apprécient l'influence sur la prospérité publique.

Je connais bien tout ce qui s'est passé à votre armée. Vos malheurs ont été grands, sans doute; mais ils ne vous ont rien fait perdre dans mon estime, et je m'empresse de le témoigner hautement, afin qu'aucune clameur ne puisse entacher votre conduite^[39].

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 39: Cette réponse de Bonaparte étonnera tous ceux qui savent que la perte de l'Égypte doit être attribuée à la mauvaise administration et à la conduite pusillanime du général Menou. L'histoire dira sans doute pour quelle cause un homme aussi bien à même de juger des événements que Bonaparte, se montra toujours tellement aveugle sur le compte du général Menou que, pour le récompenser de sa prétendue belle

conduite en Egypte, il lui confia depuis une mission eclatante en Italie.]

Paris, le 17 floreal an 10 (7 mai 1802).

Reponse du premier consul a une deputation du tribunal[40].

Le gouvernement est vivement touche des sentimens que vous manifestez au nom du tribunal.

Cette justice que vous rendez a ses operations est le prix le plus doux de ses efforts. Il y reconnait le resultat de ces communications plus intimes qui vous mettent en etat de mieux apprecier la purete de ses vues et de ses pensees.

Pour moi je recois avec la plus sensible reconnaissance le voeu emis par le tribunal.

Je ne desire d'autre gloire que celle d'avoir rempli toute entiere la tache qui m'est imposee. Je n'ambitionne d'autre recompense que l'affection de mes concitoyens; heureux s'ils sont bien convaincus que tous les maux qu'ils pourraient eprouver seraient toujours pour moi les maux les plus sensibles; que la vie ne m'est chere que par les services que je puis rendre a la patrie; que la mort meme n'aura point d'amertume pour moi, si mes derniers regards peuvent voir le bonheur de la republique aussi assure que sa gloire.

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 40: Envoyee pour le feliciter sur la paix d'Amiens, et lui annoncer que le tribunal avait emis le voeu qu'il fut donne au general Bonaparte un gage eclatant de la reconnaissance nationale.]

Paris, le 19 floreal an 10 (9 mai 1802).

Au senat conservateur[41].

Senateurs,

La preuve honorable d'estime consinee dans votre deliberation du 18, sera toujours gravee dans mon coeur.

Le suffrage du peuple m'a investi de la supreme magistrature. Je ne me croirais pas assure de sa confiance, si l'acte qui m'y retiendrait n'etait encore sanctionne par son suffrage.

Dans les trois annees qui viennent de s'ecouler, la fortune a souri a la republique; mais la fortune est inconstante, et combien d'hommes qu'elle avait combles de ses faveurs, ont vecu trop de quelques annees[42].

L'interet de ma gloire et celui de mon bonheur sembleraient avoir marque le terme de ma vie publique, au moment ou la paix du monde est proclamee.

Mais la gloire et le bonheur du citoyen doivent se taire, quand l'interet de l'etat et la bienveillance publique l'appellent.

Vous jugez que je dois au peuple un nouveau sacrifice; je le ferai si le voeu du peuple me commande ce que votre suffrage autorise.

BONAPARTE.

[Footnote 41: Le senat venait de rendre un senatus-consulte portant reelection de Bonaparte au consulat pour dix annees a ajouter aux dix annees qui lui etaient deja devolues par l'article 39 de la constitution.]

[Footnote 42: Napoleon Bonaparte a l'ile Sainte-Helene en est un nouvel et terrible exemple.]

Paris, le 24 floreal an 10 (14 mai 1802).

Reponse du premier consul a une deputation du corps legislatif[43].

Les sentimens que vous venez d'exprimer et cette deputation solennelle sont pour le gouvernement un gage precieux de l'estime du corps legislatif.

J'ai ete appele a la magistrature supreme dans des circonstances telles, que le peuple n'a pu peser dans le calme de la reflexion le merite de son choix.

Alors la republique etait dechiree par la guerre civile; l'ennemi menacait les frontieres; il n'y avait plus ni securite ni gouvernement. Dans une telle crise, ce choix a pu ne paraître que le produit indelibere de ses alarmes.

Aujourd'hui la paix est retablie avec toutes les puissances de l'Europe; les citoyens n'offrent plus que l'image d'une famille reunie, et l'experience qu'ils ont faite de leur gouvernement les a eclaires sur la valeur de leur premier choix. Qu'ils manifestent leur volonte dans toute sa franchise et dans toute son independance; elle sera obeie: quelle que soit ma destinee, consul ou citoyen, je n'existerai que pour la grandeur et la felicite de la France.

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 43: L'ambition de Bonaparte n'etait pas encore satisfaite des dix annees ajoutees a sa magistrature par le senatus-consulte cite plus haut. Les deux autres consuls, sans doute d'apres son impulsion, arreterent le 20 floreal (10 mai) que le peuple francais serait consulte sur cette question: Napoleon Bonaparte sera-t-il consul a vie? Cet arrete fut converti en loi par le corps legislatif, et une deputation de cent dix membres fut chargee d'en instruire Bonaparte. C'est a cette deputation que Bonaparte va repondre.]

Reponse a la deputation du tribunal, envoyee pour le meme objet.

Ce temoignage de l'affection du tribunal est precieux au gouvernement. L'union de tous les corps de l'etat est pour la nation une garantie de stabilite et de bonheur. La marche du gouvernement sera constamment dirigee dans l'interet du peuple, d'ou derivent tous les pouvoirs, et pour qui seul travaillent tous les gens de bien.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 18 prairial an 10 (7 juin 1802).

A la censure de la republique italienne.

L'epoque de la reunion des colleges, premiers organes de la souverainete du peuple italien, sera celebre un jour dans l'histoire de l'Italie.

Les choix que vous avez faits me paraissent remplir l'esperance qu'on avait concue de vous.

J'ai ete tres-sensible a tout ce que votre lettre contient d'aimable pour moi... La republique italienne jouit de la liberte, du bonheur, et retrouve toute la dignite d'une nation independante dans ses institutions actuelles!... Un de mes voeux les plus chers se trouve rempli.

Votre situation s'est considerablement amelioree depuis six mois. Elle sera encore amelioree davantage d'ici a la prochaine reunion des colleges.

Je pourrai alors, je l'espere, passer un mois au milieu de vous.

Je saisis cette circonstance pour temoigner au vice-president Melzi, et aux grands fonctionnaires de la republique, ma satisfaction de leur conduite.

Le president de la republique italienne, BONAPARTE.

Paris, le 18 prairial an 10 (7 juin 1802).

Au citoyen Guicciardi, secretaire-d'etat de la republique italienne.

Citoyen Guicciardi, _consultore_ d'etat de la republique italienne, je vois avec plaisir que les trois colleges et la censure vous ont choisi pour remplacer un homme que je regrette pour ses bonnes qualites et le bon usage que je lui ai toujours vu faire de sa fortune et de son influence. Vous etes nomme _consultore_ d'etat; soyez dans ces fonctions importantes uniquement attache a la patrie. Vous n'appartenez plus a aucun departement. N'ayez jamais en vue que l'interet et la politique de la republique entiere.

Le president de la republique italienne, BONAPARTE.

Paris, le 21 messidor an 10 (10 juillet 1802).

Proclamation aux Français.

Français!

Le 14 juillet commença, en 1789, les nouvelles destinées de la France. Après treize ans de travaux, le 14 juillet revient plus cher pour vous, plus auguste pour la postérité. Vous avez vaincu tous les obstacles, et vos destinées sont accomplies. Au dedans plus de tête qui ne fléchisse sous l'empire de l'égalité; au dehors, plus d'ennemi qui menace votre sûreté et votre indépendance, plus de colonie française qui ne soit soumise aux lois, sans lesquelles il ne peut exister de colonies. Du sein de vos ports le commerce appelle votre industrie et vous offre les richesses de l'univers; dans l'intérieur, le génie de la république féconde tous les germes de la Prospérité.

Français, que cette époque soit pour nous et pour nos enfans l'époque d'un bonheur durable; que cette paix s'embellisse par l'union des vertus, des lumières et des arts; que des institutions, assorties à notre caractère, environnent nos lois d'une impenetrable enceinte; qu'une jeunesse avide d'instruction aille dans nos lycées apprendre à connaître ses devoirs et ses droits; que l'histoire de nos malheurs la garantisse des erreurs passées, et qu'elle conserve, au sein de la sagesse et de la concorde, cet édifice de grandeur qu'a élevé le courage des citoyens.

Tels sont le vœu et l'espoir du gouvernement français; secondez ses efforts, et la félicité de la France sera immortelle comme sa gloire.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 29 messidor an 10 (18 juillet 1809).

Au très-haut et très-magnifique dey d'Alger; que Dieu le conserve en prospérité et en gloire.

Je vous écris cette lettre directement parce que je sais qu'il y a de vos ministres qui vous trompent et qui vous portent à vous conduire d'une manière qui pourrait vous attirer de grands malheurs. Cette lettre vous sera remise en mains propres par un adjudant de mon palais. Elle a pour but de vous demander réparation prompte et telle que j'ai droit de l'attendre des sentimens que vous avez toujours montrés pour moi. Un officier français a été battu dans la rade de Tunis par un de vos rais. L'agent de la république a demandé satisfaction et n'a pu l'obtenir. Deux bricks de guerre ont été pris par vos corsaires, qui les ont amenés à Alger et les ont retardés dans leur voyage. Un bâtiment napolitain a été pris par vos corsaires dans la rade d'Hierès, et par là ils ont violé le territoire français. Enfin, du vaisseau qui a échoué cet hiver sur vos côtes, il me manque encore plus de cent cinquante hommes qui sont entre les mains des barbares. Je vous demande réparation pour tous ces griefs, et ne doutant pas que vous ne preniez toutes les mesures que je prendrais eu pareille circonstance, j'envoie un bâtiment pour

reconduire en France les cent cinquante hommes qui me manquent. Je vous prie aussi de vous méfier de ceux de vos ministres qui sont ennemis de la France; vous ne pouvez pas avoir de plus grands ennemis; et si je désire vivre en paix avec vous, il ne vous est pas moins nécessaire de conserver cette bonne intelligence qui vient d'être rétablie, et qui seule peut vous maintenir dans le rang et dans la prospérité où vous êtes; car Dieu a décidé que tous ceux qui seraient injustes envers moi, seraient punis. Si vous voulez vivre en bonne amitié avec moi, il ne faut pas que vous me traitiez en puissance faible; il faut que vous respectiez le pavillon français, celui de la république italienne qui m'a nommé son chef, et que vous me donniez réparation de tous les outrages qui m'ont été faits.

Cette lettre n'étant pas à une autre fin, je vous prie de la lire avec attention vous-même, et de me faire connaître par le retour de l'officier que je vous envoie ce que vous aurez jugé convenable de faire.

_Le premier consul de la république française, président de la république italienne, _ BONAPARTE.

Paris, le 8 thermidor an 10 (27 juillet 1802).

Au corps législatif de la république italienne.

Législateurs, J'ai vu avec une vive satisfaction la réunion du corps législatif. Vous devez, dans cette première session, jeter les bases de l'administration. Le premier budget qui ait été fait en Italie va vous être présenté. Les recettes, les dépenses, la dette publique, ont également besoin d'un système stable, uniforme, caractère essentiel de la loi.

Un objet que vous jugerez non moins important, c'est la loi qu'on va vous présenter pour la conscription militaire: une armée nationale peut seule assurer à la république la tranquillité intérieure, et la considération à l'extérieur. Un état voisin qui n'avait ni la population, ni la richesse de la république, était parvenu à former une armée qui s'est souvent acquise de la gloire et qui l'a placée pendant long-temps au rang des puissances considérables. Que le corps législatif n'oublie pas que la république doit être la première puissance de l'Italie. Le corps législatif ne peut pas mieux me témoigner la vérité des sentiments qu'il m'exprime, qu'en travaillant de tous ses efforts à la consolidation de l'état et en pesant les principes qui doivent assurer sa gloire et sa grandeur.

Le président de la république italienne, BONAPARTE.

Paris, le 14 thermidor an 10 (2 août 1801).

Au ministre de l'intérieur.

Je vous prie, citoyen ministre, de faire placer à l'Hotel-Dieu un marbre dédié à la mémoire des citoyens Desault et Bichat, qui atteste la

reconnaissance de leurs contemporains pour les services qu'ils ont rendus, l'un a la chirurgie française, dont il est le restaurateur, l'autre a la médecine, qu'il a enrichie de plusieurs ouvrages utiles. Bichat eut agrandi le domaine de cette science si importante et si chère à l'humanité, si l'impitoyable mort ne l'eût frappé à vingt-huit ans. Je vous salue.

BONAPARTE.

Paris, le 15 thermidor an 10 (3 août 1802).

Reponse du premier consul, à une députation du sénat[44].

Senateurs, La vie d'un citoyen est à sa patrie. Le peuple français veut que la mienne toute entière lui soit consacrée... J'obéis à sa Volonté...

En me donnant un nouveau gage, un gage permanent de sa confiance, il m'impose le devoir d'étayer le système de ses lois sur des institutions prévoyantes. Par mes efforts, par votre concours, citoyens sénateurs, par le concours de toutes les autorités, par la confiance et la volonté de cet immense peuple, la liberté, l'égalité, la prospérité de la France seront à l'abri des caprices du sort et de l'incertitude de l'avenir.... Le meilleur des peuples sera le plus heureux, comme il est le plus digne de l'être, et sa félicité contribuera à celle de l'Europe entière. Content alors d'avoir été appelé par l'ordre de celui de qui tout émane, à ramener sur la terre la justice, l'ordre et l'égalité, j'entendrai sonner la dernière heure sans regret, et sans inquiétude sur l'opinion des générations futures. Senateurs, recevez mes remerciements d'une démarche aussi solennelle. Le sénat a désiré ce que le peuple français a voulu, et par là il s'est plus étroitement associé à tout ce qui reste à faire pour le bonheur de la patrie. Il m'est bien doux d'en trouver la certitude dans le discours d'un président aussi distingué[45].

[Footnote 44: Le sénat venait de rendre (le 14 thermidor) le sénatus-consulte suivant:

Art. 1er Le peuple français nomme et le sénat proclame Napoléon Bonaparte premier consul à vie.

2. Une statue de la paix tenant d'une main le laurier de la victoire, et de l'autre le décret du sénat, attestera à la postérité la reconnaissance de la nation.

3. Le sénat portera au premier consul l'expression de la confiance, de l'amour et de l'admiration du peuple français.]

[Footnote 45: Barthélemy, aujourd'hui membre de la chambre des pairs.]

Paris, le 27 thermidor an 10 (15 août 1802).

Différentes réponses du premier consul à des députations[46]

A celle du corps legislatif.

[Footnote 46: Envoyees pour le feliciter sur son consulat a vie.]

L'union du peuple francais, dans ces circonstances, le rend digne de toute la grandeur et de toute la prosperite auxquelles il est appele.

Le voeu forme plusieurs fois par le corps legislatif et le tribunal, vient d'etre rempli par le senatus-consulte, et les destins du peuple francais sont desormais a l'abri de l'influence de l'etranger qui, jaloux de notre gloire et ne pouvant nous vaincre, aurait saisi toutes les occasions pour nous diviser.

Le corps legislatif est appele, a sa premiere session, aux discussions les plus cheres a l'interet public; et le gouvernement attend, pour le convoquer, le moment ou tous les travaux des Codes que le conseil-d'etat et le tribunal discutent, seront plus avances.

Dans cet intervalle, le peuple organisera les differens colleges; et les membres du corps legislatif qui se trouvent dans leur departement concourront par leurs conseils a eclairer les assemblees dont ils font partie, sur leur choix. Le gouvernement accueille avec satisfaction les sentimens que vous venez de lui exprimer.

Au tribunal.

La stabilite de nos institutions assure les destins de la republique. La consideration des corps depend toujours des services qu'ils rendent a la patrie. Le tribunal appele a discuter les projets de loi proposes par le conseil-d'etat constitue, avec lui, une des parties les plus essentielles a l'organisation legislative. Egal en nombre, divise comme lui en sections, il continuera de porter dans les discussions cet esprit de sagesse, ce zele, ces talens dont il a donne, dont il donne aujourd'hui un si bel exemple dans l'examen du Code civil.

Le gouvernement est vivement touche des sentimens que vous venez d'exprimer.

Il y repondra toujours par son devouement a la patrie.

Au tribunal de cassation.

Le gouvernement a dans la conduite du tribunal de cassation le gage le plus sur des sentimens que vous venez de lui Exprimer.

Ce tribunal est lui-meme une des plus heureuses institutions qui assurent la stabilite de la republique.

Le premier appui des etats, c'est la fidele execution des lois. Places par vos lumieres et par vos fonctions a la tete des tribunaux, c'est a vous qu'il appartient d'y maintenir les principes qui vous dirigent, et les vertus dont vous donnez l'exemple.

BONAPARTE.

Paris, le 20 fructidor an 10 (7 septembre 1803).

Reponse du premier consul a une deputation de la ville de Marseille [47].

Je suis sensible au temoignage des sentimens de la ville de Marseille, et je vois avec plaisir sa deputation. Le gouvernement a sans cesse les yeux ouverts sur cette grande cite, et prend un vif interet a sa splendeur. Par le traite de paix qui vient d'etre conclu avec le grand-seigneur, la republique a obtenu la libre navigation de la mer Noire. Les relations commerciales de la Mediterranee s'accroissent ainsi et vont etre plus avantageuses que jamais. Je desire que le commerce de Marseille ne neglige point une autre source de prosperite. Les bouches du Po lui sont ouvertes; les batimens peuvent remonter jusqu'a Ferrare, penetrer au sein de la 27^a division militaire, et de la fournir des savons et des autres produits de l'industrie de Marseille, a la Suisse et a une partie de l'Allemagne.

BONAPARTE.

[Footnote 47: Envoyee pont presenter a Bonaparte une medaille que la ville de Marseille venait de faire frapper en son honneur.]

Paris, le 28 fructidor an 10 (15 septembre 1802).

Au senat conservateur.

Senateurs,

En vertu de l'article 63 du senatus-consulte organique du 16 thermidor, le premier consul nomme au senat les citoyens Abrial, ministre de la justice; Dubelloy, archeveque de Paris; Aboville, general de division, et premier inspecteur d'artillerie; Fouche, ministre de la police generale; et Roederer, president de la section de l'interieur du conseil-d'etat. Le citoyen Abrial, long-temps charge du ministere public au tribunal de cassation, y a deploye des talens et une probite qui le porterent au ministere dela justice. Il a, dans cette place importante, rendu des services que le premier consul croit devoir recompenser, en le faisant asseoir parmi Vous.

Le citoyen Dubelloy a ete pendant cinquante ans le modele de l'eglise gallicane. Place a la tete du premier diocese de France, il y donne l'exemple de toutes les vertus apostoliques et civiques.

Le general Aboville, connu dans toute l'Europe par les talens qu'il a deployes dans la guerre de l'independance de l'Amerique septentrionale, est a la tete de cette arme qui a tant d'influence sur la destinee des etats.

Le citoyen Fouche, ministre de la police dans des circonstances difficiles, a repondu par des talens, par son activite, par son attachement au gouvernement, a tout ce que les circonstances exigeaient de lui. Place dans le sein du senat, si d'autres circonstances redemandaient encore un ministre de la police, le gouvernement n'en trouverait point qui fut plus digne de sa confiance.

Le citoyen Roederer, deja designe au senat des sa formation, s'est

constamment distingue au conseil-d'etat. Ses talens et son attachement a la patrie, seront encore plus eminentement utiles dans le premier corps de la republique. Le senat verra dans ces nominations le desir qu'a le premier consul d'ajouter toujours a son lustre et a sa consideration.

BONAPARTE.

Saint-Cloud, le 8 vendemiaire an 11 (30 septembre 1809).

Aux dix-huit cantons de la republique helvetique.

PROCLAMATION.

Habitans de l'Helvetie, Vous offrez depuis, deux ans un spectacle affligeant. Des factions opposees se sont successivement emparees du pouvoir: elles ont signale leur empire passager, par un systeme de partialite qui accusait leur faiblesse et leur inhabilete. Dans le courant de l'an 10, votre gouvernement a desire que l'on retirat le petit nombre de troupes francaises qui etaient en Helvetie. Le gouvernement francais a saisi volontiers cette occasion d'honorer votre independance; mais bientot apres vos differens partis se sont agites avec une nouvelle fureur; le sang des Suisses a coule par la main des Suisses. Vous vous etes disputes trois ans sans vous entendre; si l'on vous abandonne plus long-temps a vous-memes, vous vous tuerez trois ans sans vous entendre davantage. Votre histoire prouve d'ailleurs que vos guerres intestines n'ont jamais pu se terminer que par l'intervention efficace de la France. Il est vrai que j'avais pris le parti de ne me meler en rien de vos affaires; j'avais vu constamment vos differens gouvernement me demander des conseils et ne pas les suivre, et quelquefois abuser de mon nom, selon leurs interets et leurs Passions.

Mais je ne puis ni ne dois rester insensible au malheur auquel vous etes en proie; je reviens sur ma resolution: je serai le mediateur de vos differens; mais ma mediation sera efficace, telle qu'il convient au grand peuple au nom duquel je parle.

Cinq jours apres la notification de la presente proclamation, le senat se reunira a Berne. Toute magistrature qui se serait formee a Berne depuis la capitulation, sera dissoute et cessera de se reunir et d'exercer Aucune'authorite.

Les prefets se rendront a leurs postes.

Toutes les autorites qui auraient ete formees, cesseront de se reunir.

Les rassemblemens armes se dissiperont.

Les premiere, deuxieme demi-brigades helvetiques formeront la garnison de Berne.

Les troupes qui etaient sur pied depuis plus de six mois, pourront seules rester en corps de troupes.

Enfin, tous les individus licenciés des armees belligerantes, et qui sont aujourd'hui armes, deposeront leurs armes a la municipalite de la commune de leur naissance.

Le senat enverra trois deputes a Paris; chaque canton pourra egalement en envoyer.

Tous les citoyens qui, depuis trois ans, ont ete landammans, senateurs, et ont successivement occupe des places dans l'autorite centrale, pourront se rendre a Paris, pour faire connaitre les moyens de ramener l'union et la tranquillite, et de concilier tous les partis.

De mon cote, j'ai le droit d'attendre qu'aucune ville, aucune commune, aucun corps ne voudra rien faire qui contrarie les dispositions que je vous fais connaitre.

Habitans de l'Helvetie, revivez a l'esperance!! Votre patrie est sur le bord du precipice: elle en sera immediatement tiree; tous les hommes de bien seconderont ce genereux projet.

Mais si, ce que je ne puis penser, il etait parmi vous un grand nombre d'individus qui eussent assez peu de vertus pour ne pas sacrifier leurs passions et leurs prejuges a l'amour de la patrie, peuple de l'Helvetie, vous seriez bien degenerate de vos peres!

Il n'est aucun homme sensé qui ne voie que la mediation dont je me charge, est pour l'Helvetie un bienfait de cette providence qui, au milieu de tant de bouleversemens et de chocs, a toujours veille a l'existence et a l'indépendance de votre nation, et que cette mediation est le seul moyen qui vous reste pour sauver l'une et l'autre.

Car il est temps enfin que vous songiez que si le patriotisme et l'union de vos ancetres fonderent votre republique, le mauvais esprit de vos factions, s'il continue, la perdra infailliblement; et il serait penible de penser qu'a une epoque ou plusieurs nouvelles republiques se sont elevees, le destin eut marque la fin d'une des plus anciennes.

Le premier consul de la republique francaise, President de la republique italienne, BONAPARTE.

Paris, le 11 vendemiaire an 11 (13 octobre 1802).

Reponse du premier consul a une deputation du clerge de Lyon.

J'ai vu avec peine la division des pretres du diocese de Lyon: ne savent-ils pas que la religion catholique a cela de particulier sur toutes les religions, qu'elle preche l'oubli des offenses? Quelle opinion doivent donc avoir les seculiers de pretres qui ont eu reciproquement des sujets de division, et qui ne veulent pas les oublier et se pardonner? Si l'orgueil veut qu'on humilie son ennemi, la charite, vertu caracteristique de la religion de Jesus-Christ, veut qu'on se reconcilie. Partout donc ou j'entends encore dire que des pretres se souviennent d'avoir ete ou de n'avoir pas ete constitutionnels, j'en conclus que ces ministres prechent une morale qu'ils ne pratiquent pas; qu'ils sont mus, non par des sentimens religieux, mais par des considerations mondaines. Aucun pretre sensé, s'il est veritablement catholique, ne peut meconnaître les principes de sa croyance, qui sont la confiance dans les eveques nommes par le gouvernement et institues par le Saint-Siege. Il me tarde donc d'apprendre que le clerge du

diocese de Lyon imitera celui de Paris, qui a donne l'exemple, et parmi lequel il n'y a plus aucune espece de discorde.

BONAPARTE.

Paris, le 6 brumaire an 11 (28 octobre 1802).

Note inscrite dans le Moniteur.

Une partie des journalistes anglais reste en proie a la discorde. Toutes les lignes qu'ils impriment sont des lignes de sang. Ils appellent a grands cris la guerre civile au sein de la nation occidentale, si heureusement pacifiee. Tous leurs raisonnemens, toutes leurs hypotheses, roulent sur ces deux points,: 1 deg.. Imaginer des griefs contre la France. 2 deg.. Se creer aussi liberalement des allies, et donner ainsi a leurs passions des auxiliaires parmi les grandes puissances du continent. Leurs griefs principaux sont aujourd'hui les affaires de Suisse, dont l'heureuse issue excite leur jalouse fureur. Il parait qu'il aurait convenu beaucoup mieux a leurs passions que la guerre civile dechirat cette malheureuse nation, et que les puissances voisines se laissant entrainer par l'empire des circonstances, l'harmonie du continent fut de nouveau troublee. La proclamation du 10 vendemiaire coupe le noeud de toutes ces intrigues.

Ils invoquent le traite de Luneville, qui assure l'existence de la republique helvetique; mais c'est precisement pour l'assurer que l'intervention de la France est indispensable. D'ailleurs, de toutes les puissances de l'Europe, la seule qui n'ait pas le droit d'invoquer a cet egard le traite de Luneville, c'est l'Angleterre, puisqu'elle seule a refuse de reconnaitre la republique helvetique. Elle a egalement meconnu la republique italienne, la republique ligurienne et le roi de Toscane. Nous savons que depuis un an, malgre les vives instances du gouvernement francais, elle a persiste dans le meme refus, relativement a ces etats et aux arrangemens contentieux stipules par le traite de Luneville. L'Angleterre n'a point d'agent diplomatique, ni a Berne, ni a Milan, ni a Genes, ni a Florence.

Le gouvernement anglais ne se plaint point, et ne peut se plaindre en effet, de ce qui arrive dans des pays dont il ne reconnait pas l'existence politique, et avec lesquels il n'entretient pas de relations publiques.

Les affaires d'Allemagne excitent encore bien plus vivement la jalousie de cette foule d'ecrivains periodiques; et la conduite forte et genereuse qui a merite a la Russie et a la France les remercimens de tous les peuples, de toutes les villes, de tous les princes d'Allemagne, est un sujet de griefs pour ces instigateurs de troubles.

Le roi d'Angleterre a reconnu tous les arrangemens de l'Allemagne. Il y a adhere. Il suffit, a ce sujet, de lire le vote de son ministre a la diete de Ratisbonne. Aussi le cabinet britannique, satisfait d'avoir vu prendre en consideration et menager tous ses interets, n'eleve a cet egard aucune espece de plaintes.

Les libellistes anglais ecrivent que la volonte exprimee par le roi d'Angleterre comme electeur d'Hanovre, n'est pas celle de la nation

anglaise. Mais quel autre titre aurait une puissance insulaire pour se mêler des affaires de l'Allemagne! Et à quelle abjection faudrait-il que la Russie, l'Autriche, la Prusse, la Suède, le Danemarck, la Bavière et les maisons de Wurtemberg, de Baden, de Hesse-Cassel, etc. et la République française se trouvassent réduites, si elles ne pouvaient négocier, conclure, arranger leurs intérêts limitrophes sans l'agrément d'une puissance qui est aussi étrangère à ces intérêts qu'à notre droit diplomatique! elle qui seule reconnaît les droits des nations indépendantes sur les mers. Les relations de la France avec l'Angleterre sont le traité d'Amiens, tout le traité d'Amiens, rien que le traité d'Amiens. Les alliés que les écrivains de parti qui impriment à Londres se créent sur le continent n'existent heureusement, ainsi que leurs griefs, que dans leur imagination déréglée et dans les passions haineuses et jalouses qui les tourmentent. Ils appellent de tous leurs vœux les troupes autrichiennes; ils rassemblent et forment des armées dans le Tyrol; mais Thugut n'est plus, et S. M. l'empereur sait bien que, si deux fois la puissance autrichienne a été conduite sur le bord du précipice, c'est pour s'être livrée deux fois à ces perfides insinuations. Bien loin de sacrifier le sang de ses sujets qui lui est si cher, la cour de Vienne, obérée par les remboursements qu'elle a l'extrême bonne foi de faire à l'Angleterre pour les subsides qu'elle en a recus pendant les premières campagnes, ne s'occupe que de diminuer ses dépenses. Elle pourrait en bonne justice, au lieu de rendre l'argent qu'elle a dépensé pour la cause du gouvernement anglais, demander à cette puissance cinq à six millions, comme une juste indemnité des frais de la guerre. Kaunitz disait, au milieu du siècle passé, à un ministre du roi de Prusse qui prenait son audience de congé: "Le roi votre maître apprendra un jour combien l'alliance de l'Angleterre est pesante." Et, si la Prusse vit ses frontières envahies, sa capitale saccagée et ne succomba pas, elle en fut redevable à ce prince de glorieuse mémoire, et à cette année qui sera long-temps citée comme un modèle.

N'entendez-vous pas aussi ces journalistes effrénés appeler à grands cris les armées russes? Mais ces armées russes ont-elles oublié que, compromises et abandonnées dans les marais de la Hollande, elles ont été désavouées par l'Angleterre, et qu'au mépris même du droit des nations, on n'a pas voulu les comprendre dans l'échange des prisonniers? mais les Russes, les Suédois et les Danois ne conservent-ils pas un long souvenir de ces prétentions inouïes qui ont amené les massacres de Copenhague? Certes, et le continent en est profondément convaincu, le premier des biens, l'intérêt le plus cher est la paix. Il sait trop bien qu'une guerre continentale n'aurait d'autres effets que de concentrer toutes les richesses du commerce, toutes les colonies du monde, dans la main d'une seule Nation.

La Russie et la France, réunies par une estime réciproque, par des intérêts communs, par la ferme volonté de maintenir la paix du continent, contiendraient malgré eux ces esprits inquiets dont la politique turbulente inspire les gazettes anglaises, si jamais l'influence de leurs libelles parvenait à faire remplacer le gouvernement sage qui gouverne la Grande-Bretagne.

Qu'on cite depuis cent ans une puissance continentale qui, s'étant écartée des principes d'une saine politique, n'ait justifié l'allégation de M. Kaunitz?

Si le roi des Deux-Siciles a vu deux fois ses frontières franchies et sa capitale au pouvoir des Français; si l'électeur de Bavière a vu deux fois la même scène se renouveler dans ses états; si le roi de Sardaigne

a cesse de regner en Savoie et en Piemont; si la maison d'Orange a perdu le Statthouderat; si l'oligarchie de Berne et de Genes a vu s'évanouir son influence, et le Portugal les limites de ses provinces couvertes de troupes prêtes à le conquérir, tous ne l'ont-ils pas dû à l'alliance de l'Angleterre?

La paix de l'Europe est solidement établie, et aucun cabinet, sans doute, ne veut la troubler; mais, s'il pouvait arriver que des individus, ennemis des hommes et de la tranquillité du monde, parvinssent à obtenir quelque crédit dans le cabinet britannique, ils ne réussiraient pas à empêcher tout le bien que les deux nations ont droit d'attendre de leur état de paix et de leurs nouvelles relations.

Au reste, le peuple français n'ignore pas qu'il excite une grande masse de jalousies, et que long-temps contre lui on fomentera des dissensions, soit intestines, soit étrangères; aussi demeure-t-il constamment dans cette attitude que les Athéniens ont donnée à Minerve: le casque en tête et la lance en arrêt. On n'obtiendra jamais rien de lui par des procédés menaçants: la crainte est sans pouvoir sur le cœur des braves!

Paris, le 14 brumaire an 11 (5 novembre 1802).

Note inscrite dans le Moniteur. Quel est l'intérêt que la faction ennemie de l'Europe prend aux insurgés suisses? Il est aisé de voir qu'elle voudrait en faire un nouveau Jersey pour y tramer des complots, solder des traîtres, répandre des libelles, accueillir tous les criminels, et faire sur l'est tout ce qu'elle fait constamment, au moyen de la position de Jersey, sur l'ouest. Elle aurait par là cet avantage tout particulier d'inquiéter cette belle manufacture de Lyon qui renaît de ses ruines, et porter une main d'acier sur la balance du commerce, afin de la faire pencher en faveur de l'industrie anglaise.

Quel est l'intérêt de la France? Ce n'est que d'avoir de bons voisins et des amis sûrs.

Au midi, le roi d'Espagne allié de la France par inclination comme par intérêt, et les républiques italienne et ligurienne, qui entrent dans son système fédératif; La Suisse, la Bavière, le bon prince de Bade, le roi de Prusse, la Hollande, au nord et à l'est.

La faction ennemie de l'Europe qui veut agiter le continent ne trouvera dans ces états ni complices, ni tolérance. Cependant ces agitateurs ne dorment jamais; ils se sont essayés à la fois à Gènes, en Suisse, en Hollande. Leurs trames prenaient de la consistance en Suisse, lorsque la proclamation du 8 brumaire a tout calmé. Tout est rentré dans son état naturel, dans cet état, qui, de tous côtés, présentera le beau territoire de la France entouré de peuples amis. Cet état est le résultat de dix ans de triomphes, de hasards, de travaux et d'immenses sacrifices. La paix de Luneville, les préliminaires de Londres et la paix d'Amiens, bien loin d'y rien changer, l'ont consolidé.

Aujourd'hui, pourquoi tenter ce que l'on n'a pu faire réussir jusqu'à ce jour? Nous croit-on devenus lâches? nous croit-on moins forts que nous ne l'avons jamais été? Il est plus facile aux vagues de l'Océan de déraciner le rocher qui entrave sa fureur depuis quarante siècles, qu'à la faction ennemie de l'Europe et des hommes de rallumer la guerre et

toutes ses fureurs au milieu de l'occident, et surtout de faire palir un instant l'astre du peuple français.

Saint Cloud, le 19 frimaire an 11 (10 decembre 1802).

Aux deutes des dix-huit cantons de la republique helvetique.

Citoyens deutes des dix-huit cantons de la republique helvetique, la situation de votre patrie est critique, La moderation, la prudence et le sacrifice de vos passions sont necessaires pour la sauver. J'ai pris a la face de l'Europe l'engagement de rendre ma mediation efficace. Je remplirai tous les devoirs que cette fonction m'impose; mais ce qui est difficile sans votre secours, devient simple avec votre Assistance et votre Influence.

La Suisse ne ressemble a aucun autre etat, soit par les evenemens qui s'y sont succedes depuis plusieurs siecles, soit par sa situation geographique et topographique, soit par les differentes langues, les differentes religions et cette extreme difference de moeurs qui existent entre ses diverses parties. La nature a fait votre etat federatif; vouloir le vaincre, ne peut pas etre d'un homme sage.

Les circonstances, l'esprit des siecles passes, avaient etabli chez vous des peuples souverains et des peuples sujets. De nouvelles circonstances et l'esprit different d'un nouveau siecle, d'accord avec la justice et la raison, ont retabli l'egalite de droits entre toutes les portions de votre territoire. Plusieurs de vos etats ont suivi pendant des siecles ces lois de la democratie la plus absolue; d'autres ont vu quatre-vingt dix-neuf familles s'emparer du pouvoir, et vous avez eu dans ceux-ci des sujets et des souverains. L'influence et l'esprit general de l'Italie, de la Savoie, de la France, de l'Alsace, qui vous entourent, avaient essentiellement contribue a etabli, dans ces derniers temps, cet etat de choses. L'esprit de ces divers pays est change.

La renonciation a tous les privileges est a la fois la volonte et l'interet de votre peuple.

Ce qui est en meme temps le desir, l'interet de votre nation et des vastes etats qui vous environnent est donc:

1 deg.. L'egalite des droits entre vos dix-huit cantons;

2 deg.. Une renonciation sincere et volontaire aux privileges, _de la part des familles patriciennes_;

3 deg.. Une organisation federative ou chaque canton se trouve organise selon sa langue, sa religion, ses moeurs, son interet, son opinion.

La chose la plus importante, c'est de fixer l'organisation de chacun des dix-huit cantons, en la soumettant aux principes generaux.

L'organisation des dix-huit cantons une fois arretee, il restera a determiner les relations qu'ils devront avoir entre eux, et des lors votre organisation centrale, beaucoup moins importante en realite que votre organisation cantonale. Finances, armee, administration, rien ne peut etre uniforme chez vous. Vous n'avez jamais entretenu de troupes

soldees; vous ne pouvez avoir de grandes finances; vous n'avez jamais eu constamment des agens diplomatiques aupres des differentes puissances. Situes au sommet des montagnes qui separent la France, l'Allemagne et l'Italie, vous participez a la fois de l'esprit de ces differentes nations. La neutralite de votre pays, la prosperite de votre commerce et une administration de famille, sont les seules choses qui puissent agreer a voire peuple et vous maintenir.

Ce langage, je l'ai toujours tenu a vos deputes, lorsqu'ils m'ont consulte sur leurs affaires. Il me paraissait tellement fonde en raison, que j'esperais que, sans concours extraordinaire, la nature seule des choses vous conduirait a reconnaitre ce systeme. Mais les hommes qui semblaient le mieux sentir etaient aussi ceux qui, par interet, tenaient le plus au systeme de privilege et de famille, et qui, ayant accompagne de leurs vœux, et, plusieurs, de leurs secours et de leurs armes, les ennemis de la France, avaient une tendance a chercher hors de la France l'appui de leur patrie.

Toute organisation qui eut ete etablie chez vous, et qui eut ete contraire a l'interet de la France, ne pouvait pas etre dans votre veritable interet.

Apres vous avoir tenu le langage qu'il conviendrait a un citoyen suisse, je vais vous parler comme magistrat de deux grands pays, et ne pas vous deguiser que jamais la France et la republique italienne ne pourront souffrir qu'il s'etablissee chez vous un systeme de nature a favoriser leurs ennemis.

Le repos et la tranquillite de quarante millions d'habitans, vos voisins, sans qui vous ne pourriez ni vivre comme individus, ni exister comme etat, sont pour beaucoup dans la balance de la justice generale. Que rien a leur egard ne soit hostile chez vous; que tout y soit en harmonie avec eux, et que, comme dans les siecles passes, votre premier interet, votre premiere politique, votre premier devoir, soient de ne rien permettre, de ne rien laisser faire, sur votre territoire, qui, directement ou indirectement, nuise anx interets, a l'honneur et en general aux interets du peuple francais.

Et, si votre interet, la necessite de faire finir vos querelles, n'avaient pas ete suffisans pour me determiner a intervenir dans vos affaires, l'interet de la France et de l'Italie m'en eut lui seul fait un devoir; en effet vos insurges ont ete guides par des hommes qui avaient fait la guerre contre nous, et le premier acte de tous leurs comites a ete un appel aux privileges, une destruction de l'egalite, et une insulte manifeste au peuple francais.

Il faut qu'aucun parti ne triomphe chez vous. Il faut surtout que ce ne soit pas celui qui a ete battu. Une contre-revolution ne peut avoir lieu.

Je me plais a vous entretenir, et souvent je vous repeterai les memes choses, parce que ce n'est qu'au moment ou vos citoyens en seront convaincus, que vos opinions pourront enfin se concilier et votre peuple vivre heureux.

La politique de la Suisse a toujours ete consideree comme faisant partie de la politique, de la France, de la Savoie et du Milanais, parce que la maniere d'exister de la Suisse est entierement liee a la surete de ces etats. Le premier devoir, le devoir le plus essentiel du gouvernement

français, sera de veiller à ce qu'un système hostile ne prévaille pas parmi vous, et que les hommes dévoués à ses ennemis ne parviennent pas à se mettre à la tête de vos affaires. Il convient non-seulement qu'il n'existe aucun motif d'inquiétude pour la portion de notre frontière qui est ouverte, et que vous couvrez, mais que tout nous assure encore que, si votre neutralité était forcée, le bon esprit de votre gouvernement, ainsi que l'intérêt de votre nation, vous rangeraient plutôt du côté des intérêts de la France que contre eux.

Je méditerai tous les projets, toutes les observations que, collectivement ou individuellement, ou par députation de canton, vous voudrez me faire passer. Les sénateurs Barthélemy, Fouche, Roederer et Desmeunier, que j'ai chargés de recueillir vos opinions, d'étudier vos intérêts et d'accueillir vos vues, me rendront compte de tout ce que vous desirerez qu'ils me disent ou me remettent de votre part.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 10 pluviôse an 11 (30 janvier 1803).

Note inscrite par le premier consul en marge d'une délibération du conseil municipal d'Orléans, portant qu'il serait érigé un monument en l'honneur de Jeanne d'Arc, autrement la Pucelle d'Orléans.

Écrire au citoyen Crignon Desormeaux, maire d'Orléans, que cette délibération m'est très agréable. L'illustre Jeanne d'Arc a prouvé qu'il n'est pas de miracle que le génie français ne puisse produire dans les circonstances où l'indépendance nationale est menacée.

Unie, la nation française n'a jamais été vaincue; mais nos voisins plus calculateurs et plus adroits, abusant de la franchise et de la loyauté de notre caractère, semeront constamment parmi nous ces dissensions, d'où naquirent les calamités de cette époque et tous les désastres que rappelle notre histoire.

Paris, le 30 pluviôse an 11 (19 février 1803).

Aux Suisses,

L'Helvétie, en proie aux dissensions, était menacée de sa dissolution; elle ne pouvait trouver en elle-même les moyens de se reconstituer. L'ancienne affection de la nation française pour ce peuple recommandable, qu'elle a récemment défendu par ses armes et fait reconnaître comme puissance par ses traités; l'intérêt de la France et de la république italienne dont la Suisse couvre les frontières; la demande du sénat, celle des cantons démocratiques; le vœu du peuple helvétique tout entier, nous ont fait un devoir d'interposer notre médiation entre les partis qui le divisent. Les sénateurs Barthélemy, Roederer, Fouche et Desmeunier, ont été par nous chargés de conférer avec cinquante-six députés du sénat helvétique et des villes et cantons réunis à Paris. Déterminer si la Suisse, fédérale par sa nature, pouvait être retenue sous un gouvernement central autrement que par la force; reconnaître le genre de constitution qui était le plus conforme au vœu

de chaque canton; distinguer ce qui repond le mieux aux idees que les cantons nouveaux se sont faites de la liberte et du bonheur; concilier dans les cantons anciens, les institutions consacrees par le temps avec les droits restitues a la masse des citoyens: tels etaient les objets qu'il fallait soumettre a l'examen et a la discussion. Leur importance et leur difficulte nous ont decide a entendre nous-meme dix deputes nommes par les deux partis, savoir: les citoyens d'Affry, Glutz, Jauch, Monnot, Reinhart, Sprecher, Stapfer, Ustery, Watteville et Vonflue; et nous avons confere le resultat de leurs discussions, tant avec les differens projets presentes par les deputations cantonales, qu'avec les resultats des discussions qui ont eu lieu entre ces deputations et les senateurs-commissaires. Ayant ainsi employe tous les moyens de connaitre les interets et la volonte des Suisses, NOUS, en qualite de mediateur, sans autre vue que celle du bonheur des peuples sur les interets desquels nous avons a prononcer, et sans entendre nuire a l'indpendance de la Suisse, STATUONS ce qui suit, etc.

BONAPARTE.

N. B. Le reste contient l'_acte de mediation fait par le premier consul de la republique francaise entre les partis qui la divisent_.

Paris, le 3 ventose an 11 (21 fevrier 1803).

Au corps legislatif.

EXPOSE DE LA SITUATION DE LA REPUBLIQUE.

Les evenemens n'ont point trompe les voeux et l'attente du gouvernement. Le corps legislatif, au moment ou il reprend ses travaux, retrouve la republique plus forte de l'union des citoyens, plus active dans son industrie, plus confiante dans sa prosperite.

L'execution du concordat, sur laquelle des ennemis de l'ordre public avaient encore fonde de coupables esperances, a donne presque partout les resultats les plus heureux. Les principes d'une religion eclairee, la voix du souverain pontife, la constance du gouvernement, ont triomphe de tous les obstacles. Des sacrifices mutuels ont reuni les ministres du culte. L'eglise gallicane renaît par les lumieres et la concorde, et deja un changement heureux se fait sentir dans les moeurs publiques. Les opinions et les coeurs se rapprochent; l'enfant redevient plus docile a la voix de ses parens; la jeunesse plus soumise a la voix des magistrats; la conscription s'execute aux lieux meme ou le nom seul de la conscription soulevait les esprits; et servir la patrie est une partie de la religion.

Dans les departemens qu'a visites le premier consul, il a recueilli partout le temoignage de ce retour aux principes qui font la force et le bonheur de la societe.

Dans l'Eure, dans la Seine-Inferieure, dans l'Oise, on est fier de la gloire nationale, on sent dans toute leur etendue les avantages de l'egalite; on benit le retour de la paix; on benit le retablissement du culte public. C'est par tous ces liens que les coeurs ont ete rattaches a l'etat et a la constitution.

Le devoir du gouvernement est de nourrir et d'éclairer ces heureuses dispositions.

Les autres cultes s'organisent et les consistoires se composent de citoyens éclairés, défenseurs connus de l'ordre public, de la liberté civile et de la liberté religieuse.

L'instruction publique, cet appui nécessaire des sociétés, est partout demandée avec ardeur. Déjà s'ouvrent plusieurs lycées; déjà, comme l'avait prévu le gouvernement, une multitude d'écoles particulières s'élèvent au rang des écoles secondaires. Tous les citoyens sentent qu'il n'est pas de bonheur sans lumières: que sans talents ni connaissances, il n'y a d'égalité que celle de la misère et de la servitude.

Une école militaire recevra de jeunes défenseurs de la patrie; soldats, ils apprendront à supporter la vie des camps et les fatigues de la guerre. Par une longue obéissance, ils se formeront à commander et apporteront aux armées la force et la discipline unies aux connaissances et aux talents.

Dans les lycées comme dans l'école militaire, la jeunesse des départements nouvellement incorporés à la république, vivra confondue avec la jeunesse de l'ancienne France. De la fusion des esprits et des mœurs, de la communication des habitudes et des caractères, du mélange des intérêts, des ambitions et des espérances, naîtra cette fraternité, qui de plusieurs peuples ne fera qu'un seul, destinée par sa position, par son courage, par ses vertus, à être le lien et l'exemple de l'Europe.

L'institut national, à sa puissance sur l'instruction publique, a reçu une direction plus utile; et désormais il déploiera, sur le caractère de la nation, sur la langue, sur les sciences, sur les arts, sur les lettres, une influence plus active.

Pour assurer la stabilité de nos institutions naissantes, pour éloigner des regards des citoyens ce spectre de la discorde qui leur apparaissait encore dans le retour périodique des élections à la suprême magistrature, les amis de la patrie appelleront le consulat à vie sur la tête du premier magistrat. Le peuple, consulté, a répondu à leur appel, et le sénat a proclamé la volonté du peuple.

Le système d'éligibilité n'a pu résister au creuset de l'expérience et à la force de l'opinion publique.

L'organisation du sénat était incomplète.

La justice nationale était disséminée dans des tribunaux sans harmonie, sans dépendance mutuelle: point d'autorité qui les protégeait, ou qui put les réformer; point de liens qui les assujétissent à une discipline commune.

Il manquait à la France un pouvoir que réclamait la justice même, celui de faire grâce. Combien de fois, depuis douze ans, il avait été invoqué. Combien de malheureux avaient succombé victimes d'une inflexibilité que les sages reprochaient à nos lois! Combien de coupables qu'une funeste indulgence avait acquittés, parce que les peines étaient trop sévères.

Un sénatus-consulte a rendu au peuple l'exercice des droits que

l'assemblée constituante avaient reconnus, mais il les lui a rendus environnés de précautions qui le défendent de l'erreur ou de la précipitation de son choix; qui assurent le respect des propriétés et l'ascendant des lumières.

Que les premières magistratures viennent à vaquer, les devoirs et la marche du sénat sont tracés; des formes certaines garantissent la sagesse et la liberté de son choix, et la souveraineté de ce choix ne laisse ni à l'ambition le moyen de conspirer, ni à l'anarchie le moyen de détruire.

Le ciment du temps consolidera chaque jour cette institution tutélaire. Elle sera le terme de toutes les inquiétudes et le but de toutes les espérances, comme elle est la plus belle des récompenses promises aux services et aux vertus publiques.

La justice embrasse d'une chaîne commune tous les tribunaux; ils ont leur subordination et leur censure; toujours libres dans l'exercice de leurs fonctions, toujours indépendants du pouvoir, et jamais indépendants des lois.

Le droit de faire grâce quand l'intérêt de la république l'exige, ou quand les circonstances commandent l'indulgence, est remis aux mains du premier magistrat; mais il ne lui est remis que sous la garde de la justice même; il ne l'exerce que sous les yeux d'un conseil, et après avoir consulté les organes les plus sévères de la loi.

Si les institutions doivent être jugées par leurs effets, jamais institution n'eut un résultat plus important que ce sénatus-consulte organique. C'est à compter de ce moment que le peuple français s'est confié à sa destinée, que les propriétés ont repris leur valeur première, que se sont multipliées les longues spéculations; jusque-là tout semblait flotter encore. On aimait le présent, on doutait du lendemain, et les ennemis de la patrie nourrissaient toujours des espérances. Depuis cette époque il ne leur reste que de l'impuissance et de la haine.

L'île d'Elbe avait été cédée à la France; elle lui donnait un peuple doux, industrieux, deux ports superbes, une mine féconde et précieuse; mais séparée de la France, elle ne pouvait être intimement attachée à aucun de ses départements; ni soumise aux règles d'une administration commune. On a fait fléchir les principes sous la nécessité des circonstances; on a établi pour l'île d'Elbe des exceptions que commandaient sa position et l'intérêt public.

L'abdication du souverain, le vœu du peuple, la nécessité des choses, avaient mis le Piémont au pouvoir de la France. Au milieu des nations qui l'environnent avec les éléments qui composaient sa population, le Piémont ne pouvait supporter ni le poids de sa propre indépendance, ni les dépenses d'une monarchie. Réuni à la France, il jouira de sa sécurité et de sa grandeur; les citoyens laborieux, éclairés, développeront leur industrie et leurs talents dans le sein des arts et de la paix.

Dans l'intérieur de la France, règne le calme et la sécurité. La vigilance des magistrats, une justice sévère, une gendarmerie fortement constituée et dirigée par un chef qui a vieilli dans la carrière de l'honneur, ont imprimé partout la terreur aux brigands.

L'interet particulier s'est eleve jusqu'au sentiment de l'interet public. Les citoyens ont ose attaquer ceux qu'autrefois ils redoutaient, lors meme, qu'ils etaient enchaines au pied des tribunaux. Des communes entieres se sont armees et les ont detruits. L'etranger envie la surete de nos routes et cette force publique, qui souvent invisible, mais toujours presente, veille sur son pays et le protege sans qu'il la reclame. Dans le cours d'une annee difficile, au milieu d'une penurie generale, le pauvre ne s'est point defie des soins du gouvernement. Il a supporte avec courage des privations necessaires; et les secours qu'il avait lieu d'attendre, il les a recus avec reconnaissance.

Le crime de faux n'est plus encourage par l'espoir de l'impunite. Le zele des tribunaux charges de le frapper, et la juste severite des lois, ont enfin arrete les progres de ce fleau qui menacait la fortune publique et les fortunes particulieres. Notre culture se perfectionne et defie les cultures les plus vantees de l'Europe. Dans les departemens, il est des cultivateurs eclaires qui donnent des lecons et des exemples. L'education des chevaux a ete encouragee par des primes; l'amelioration des laines, par l'introduction de troupeaux de races etrangeres. Partout les administrateurs zeles recherchent et relevent les richesses de notre sol, et propagent les methodes utiles et les resultats heureux de l'experience. Nos fabriques se multiplient, s'animent et s'eclairent; emules entre elles, bientot elles seront les rivales des fabriques les plus renommees dans l'etranger. Il ne manque desormais a leur prosperite que des capitaux moins cherement achetes. Mais deja les capitaux abandonnent les speculations hasardeuses de l'agiotage, et retournent a la terre et aux entreprises utiles. Plus de vingt mille ouvriers francais qui etaient disperses dans l'Europe sont rappelés par les fabricans et vont etre rendus a nos manufactures.

Parmi nos fabriques, il en est une plus particuliere a la France, que Colbert echauffa de son genie; elle avait ete ensevelie sous les ruines de Lyon; le gouvernement a mis tous ses soins a l'en retirer. Lyon renaît a la splendeur et a l'opulence; et deja du sein de leurs ateliers, ses fabricans imposent des tributs aux principaux de l'Europe. Mais le principe de leurs succes est dans le luxe meme de la France: c'est dans la mobilite de nos gouts, dans l'inconstance de nos modes que le luxe etranger doit trouver son aliment; c'est la ce qui doit faire mouvoir et vivre une population immense, qui sans cela irait se perdre dans la corruption et la misere.

Il y aura a Compiègne, il s'elevera bientot sur les confins de la Vendee, des prytanees ou la jeunesse se formera pour l'industrie et pour les arts mecaniques. De la nos chantiers, nos manufactures tireront un jour les chefs de leurs ateliers, de leurs travaux.

Quatorze millions, produit de la taxe des barrieres, et dix millions d'extraordinaire, ont ete, pendant l'an 10, employes aux routes publiques. Les anciennes communications ont ete reparees et entretenues. Des communications nouvelles ont ete ouvertes. Le Simplon, le Mont-Cenis, le Mont-Genevre, nous livreront bientot un triple et facile acces en Italie. Un grand chemin conduira de Genes a Marseille. Une route est tracee du Saint-Esprit a Gap; une autre, de Rennes a Brest par Pontivy. A Pontivy, s'elevent de grands etablissemens qui auront une grande influence sur l'esprit public des departemens dont se composait l'ancienne Bretagne; un canal y portera le commerce et une prosperite nouvelle.

Sur les bords du Rhin, de Bingen a Coblenz, une route necessaire est

taillee dans des rochers inaccessibles. Les communes voisines associent leurs travaux aux efforts du trésor public, et les peuples de l'autre rive qui riaient de la folie de l'entreprise, restent confondus de la rapidité de l'exécution.

De nombreux ateliers sont distribués sur le canal de Saint-Quentin.

Le canal de l'Ourcq vient de s'ouvrir, et bientôt Paris jouira de ses eaux, de la salubrité, et des embellissements qu'elles lui promettent.

Le canal destiné à unir la navigation de la Saône, du Doubs et du Rhin, est presque entièrement exécuté jusqu'à Doles; et le trésor public reçoit déjà, dans l'augmentation du prix des bois auxquels ce canal sert de débouché, une somme égale à celle qu'il a fournie pour en continuer les travaux.

Les canaux d'Aigues-Mortes et du Rhône, le dessèchement des marais de la Charente-Inférieure sont commencés, et donneront de nouvelles routes au commerce, et de nouvelles terres à la culture. On travaille à rétablir les digues de l'île de Cadsan, celles d'Ostende, celles des côtes du Nord, et à rétablir la navigation de nos rivières. Cette navigation n'est déjà plus abandonnée aux seuls soins du gouvernement. Les propriétaires des bateaux qui les fréquentent ont enfin senti qu'elle était leur patrimoine, et ils appellent sur eux-mêmes les taxes qui doivent en assurer l'entretien.

Sur l'Océan, des forts s'élèvent pour couvrir la rade de l'île d'Aix et défendre les vaisseaux de la république. Partout des fonds sont affectés à la réparation et au nettoyage de nos ports; un nouveau bassin et une écluse de chasse termineront le port du Havre, et en feront le plus beau port de commerce de la Manche. Une compagnie de pilotes se forme pour assurer la navigation de l'Escaut, et l'affranchir de la science et du danger des pilotes étrangers.

À Anvers, vont commencer les travaux qui doivent rendre à son commerce son ancienne célébrité; et dans la pensée du gouvernement, sont les canaux qui doivent lier la navigation de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, rendre à nos chantiers, à nos besoins, des bois qui croissent sur notre sol, et à nos fabriques une consommation que des manufactures étrangères leur disputent sur leur propre territoire.

Les îles de la Martinique, de Tabago, de Sainte-Lucie, nous ont été rendues avec tous les éléments de la prospérité. La Guadeloupe reconquise et pacifiée renaît à la culture. La Guyane sort de sa longue enfance et prend des accroissements marqués.

Saint-Domingue était soumis, et l'artisan de ses troubles était au pouvoir de la France. Tout annonçait le retour de sa prospérité; mais une maladie l'a livrée à de nouveaux malheurs. Enfin, le fleau qui désolait notre armée a cessé ses ravages, les forces qui nous restent dans la colonie, celles qui y arrivent de tous nos ports, nous garantissent qu'elle sera bientôt rendue à la paix et au commerce.

Des vaisseaux partent pour les îles de France et de la Réunion, et pour l'Inde.

Notre commerce maritime recherche les traces de ses anciennes liaisons, en forme de nouvelles, et s'enhardit par des essais. Déjà une heureuse expérience et des encouragements ont ranimé les armements pour la

peche, qui fut long-temps le patrimoine des Français. Des expéditions commerciales plus importantes sont faites ou méditées pour les colonies occidentales, pour l'Île-de-France, pour les Indes.

Marseille reprend sur la Méditerranée son ancien ascendant.

Des chambres de commerce ont été rendues aux villes qui en avaient autrefois; il en a été établi dans celles qui, par l'étendue de leurs opérations et l'importance de leurs manufactures, ont paru les mériter.

Dans ces associations formées par d'honorables choix, renaîtront l'esprit et la science du commerce. Là se développeront les intérêts, toujours inséparables des intérêts de l'état. Le négociant y apprendra à mettre avant les richesses, la considération qui les honore, et avant les jouissances d'un vain luxe, cette sage économie qui fixe l'estime des citoyens et la confiance de l'étranger.

Des députés choisis dans ces différentes chambres, discuteront sous les yeux du gouvernement les intérêts du commerce et des manufactures, et les lois et règlements qu'exigeront les circonstances.

Dans nos aimées de terre et de mer se propagent l'instruction et l'amour de la discipline. La comptabilité s'épure dans les corps militaires; une administration domestique succède au régime dilapidateur des entreprises et des fournitures. Le soldat mieux nourri, mieux vêtu, connaît l'économie; et les épargnes qu'il verse dans la caisse commune l'attachent à ses drapeaux comme à sa famille.

Toutes les sources de nos finances deviennent plus fécondes. La perception des contributions indirectes est moins vigoureuse pour le contribuable. On comptait, en l'an 6, cinquante millions en garnisaires et en contraintes, et les recouvrements étaient arriérés de trois ou quatre années. Aujourd'hui on n'en compte que trois millions, et les contributions sont au courant.

Toutes les régies, toutes les administrations donnent des produits toujours croissants. La régie de l'enregistrement est d'une fécondité qui atteste le mouvement rapide des capitaux et la multiplicité des transactions.

Au milieu de tant de signes de prospérité, on accuse encore l'excès des contributions directes.

Le gouvernement a reconnu avec tous les hommes éclairés en administration, que la surcharge était surtout dans l'inégalité de la répartition. Des mesures ont été prises, et déjà s'exécutent pour constater les inégalités réelles qui existent entre les divers départements. Au plus tard dans le cours de l'an 12, des opérations régulières et simultanées nous auront appris quel est le rapport des contributions entre un département et un autre département, et quel est dans chaque département le taux moyen de la contribution foncière. Une fois assuré d'un résultat certain, le gouvernement proposera les rectifications que réclame la justice. Mais dès cette session, et sans attendre les résultats, il proposera une diminution importante sur la contribution foncière.

Des innovations sont proposées encore dans notre système de finances; mais tout changement est un mal, s'il n'est pas démontré jusqu'à l'évidence que des avantages certains doivent en résulter. Le

gouvernement attendra du temps et des discussions les plus approfondies la maturité de ces projets que hasarde souvent l'inexpérience, qu'on appuie sur l'exemple d'un passé dont les traces sont déjà effacées, pour la plupart, des esprits, et sur la doctrine financière d'une nation qui, par des efforts exagérés, a rompu toutes les mesures des contributions et des dépenses publiques.

Avec un accroissement incalculable de revenus, des circonstances extraordinaires ont amené des besoins qu'il n'avait pas été donné de prévoir. Il a fallu reconquérir deux de nos colonies, et rétablir dans toutes le pouvoir et le gouvernement de la métropole; il a fallu par des moyens soudains, et trop étendus pour être dirigés avec toute la précision d'une sévère économie, assurer des subsistances à la capitale et à un grand nombre de départements; mais du moins le succès a répondu aux efforts du gouvernement; et de ces vastes opérations il lui reste des ressources pour garantir désormais la capitale du retour de la même pénurie, et pour se jouer des combinaisons du monopole.

Dans le compte raisonné du ministre des finances, on trouve l'ensemble des contributions annuelles et des diverses branches du revenu public, ce qu'elles ont dû produire dans l'année révolue; ce qu'on doit en attendre d'amélioration soit des mesures de l'administration, soit du progrès de la prospérité publique; quels ont été, dans les divers départements du ministère, les éléments de la dépense pour l'an 10; quelles sommes sont encore à solder sur cette année et les années antérieures; quelles ressources restent pour les couvrir, soit dans les recouvrements à faire pour le passé, soit dans les fonds extraordinaires qui avaient été assignés pour la dépense de cette année, et qui n'ont point encore été consommés; quel est l'état actuel de la dette publique; quels en ont été les accroissements; quelles en ont été les extinctions naturelles; quelles en ont été enfin celles qu'a opérées la caisse d'amortissement.

Dans le compte du ministre du trésor public, on verra, dans leur réalité, les recettes et les paiements exécutés dans l'an 10; ce qui appartient aux diverses branches de revenus; ce qui doit être imputé à chaque année et à chaque partie de l'administration.

Des comptes rendus de ces deux ministres, sortira le tableau le plus complet de notre situation financière. Le gouvernement le présente avec une égale confiance, à ses amis, à ses détracteurs, aux citoyens et aux étrangers. Après avoir autorisé les dépenses prévues de l'an 12 et approprié les revenus nécessaires à ces dépenses, des objets du plus grand intérêt occuperont la session du corps législatif. Il faut rétablir l'ordre dans notre système monétaire; il faut donner au système de nos douanes une nouvelle force et une nouvelle énergie pour comprimer la contrebande. Il faut enfin donner à la France ce nouveau Code civil depuis long-temps promis et trop long-temps attendu. Sur toutes ces matières, des projets de loi ont été formés sous les yeux du gouvernement et muris dans des conférences ou des commissions du conseil-d'état et du tribunal, n'ont porté que l'amour de la vérité et le sentiment de l'intérêt public. Le même sentiment, les mêmes principes dirigeront les délibérations des législateurs, et garantiront à la république la sagesse et l'impartialité des lois qu'ils auront adoptées.

Sur le continent, tout nous offre des gages de repos et de tranquillité.

La république italienne, depuis les comices de Lyon, se fortifie par l'union toujours plus intime des peuples qui la composent. L'heureux

accord de ceux qui la gouvernent, son administration interieure, sa force militaire, lui donnent deja le caractere et l'attitude d'un etat forme depuis long-temps; et si la sagesse les conserve, ils lui garantissent une prosperite toujours plus prospere.

La Ligurie, placee sous une constitution mixte, voit a sa tete et dans le sein de ses autorites, ce qu'elle a de citoyens les plus recommandables, par leurs voeux, par leurs lumieres et par leur fortune.

De nouvelles secousses ont ebranle la republique helvetique. Le gouvernement devait son secours a des voisins dont le repos importe au sien, et il fera tout pour assurer le succes de la mediation et le bonheur d'un peuple dont la position, les habitudes, les interets, en font l'allie necessaire a la France.

La Batavie rentre successivement dans les colonies que la paix lui a conservees. Elle se souviendra toujours que la France ne peut etre pour elle que l'amie la plus utile, ou l'ennemie la plus funeste. En Allemagne, se _consomment les dernieres stipulations du traite de Luneville.

La Prusse, la Baviere, tous les princes seculiers qui avaient des possessions sur la rive gauche du Rhin, obtiennent sur la rive droite de justes indemnites. La maison d'Autriche trouve dans les eveches de Salzbourg, d'Aischtett, de Trente et Brixen et dans la plus grande partie de celui de Passau, plus qu'elle n'a perdu dans la Toscane.

Ainsi, par l'heureux concours de la France et de la Russie, tous les interets permanens sont concilies, et du sein de cette tempete qui semblait devoir l'aneantir, l'empire germanique, cet empire si necessaire a l'equilibre et au repos de l'Europe, se releve plus fort, compose d'elemens plus homogenes, mieux combines, mieux assortis aux circonstances presentes et aux idees de notre siecle.

Un ambassadeur francais est a Constantinople, charge de fortifier et de resserrer les liens qui nous attachent a une puissance qui semble chanceler, mais qu'il est de notre interet de soutenir et de rassurer sur ses fondemens.

Des troupes britanniques sont toujours dans Alexandrie et dans Malte. Le gouvernement avait le droit de s'en plaindre, mais il apprend que les vaisseaux qui doivent les remmener en Europe sont dans la Mediterranee.

Le gouvernement garantit a la nation la paix du continent, et il lui est permis d'esperer la continuation de la paix maritime. Cette paix est le besoin la volonte de tous les peuples; pour la conserver, le gouvernement fera tout ce qui est compatible avec l'honneur national, essentiellement lie a la stricte execution des traites.

Mais en Angleterre, deux partis se disputent le pouvoir. L'un a conclu la paix et parait decide a la maintenir; l'autre a jure a la France une haine implacable. De la cette fluctuation dans les opinions et dans les conseils, et cette attitude a la fois pacifique et menacante.

Tant que durera cette lutte de partis, il est des mesures que la prudence commande au gouvernement de la republique. Cinq cent mille hommes doivent etre et seront prêts a la defendre et a la venger. Etrange necessite que de miserables passions imposent a deux nations qu'un interet et une egale volonte attachent a la paix!

Quel que soit a Londres le sujet de l'intrigue, elle n'entraînera pas d'autres peuples dans des ligues nouvelles; et le gouvernement le dit avec un juste orgueil: seule, l'Angleterre ne saurait aujourd'hui lutter contre la France.

Mais ayons de meilleures esperances, et croyons plutot qu'on n'ecouterà dans le cabinet britannique que les conseils de la sagesse et la voix de l'humanite.

Oui, sans doute, la paix se consolidera tous les jours davantage; les relations des deux gouvernemens prendront ce caractere de bienveillance qui convient a leurs interets mutuels. Un heureux repos fera oublier les longues calamites d'une guerre desastreuse; la France et l'Angleterre, en faisant leur bonheur reciproque, meriteront la reconnaissance du monde entier.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 4 ventose an 11 (23 fevrier 1803).

Reponse du premier consul a une deputation du corps legislatif[48].

C'est a l'accord qui a regne entre le gouvernement et le corps legislatif, qu'est du le succes de la mesure la plus importante et la plus populaire qui ait marque votre derniere session.

Des travaux non moins utiles sont reserves a la session actuelle; le gouvernement attend la meme harmonie et les memes-resultats.

Je recois avec la plus grande satisfaction le temoignage des sentimens que vous m'exprimez: je les justifierai par le devouement le plus constant aux interets de la patrie.

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 48: Envoyee a l'ouverture de la session.]

Saint-Cloud, le 10 floreal an 11 (30 avril 1803).

Au landamman et aux membres du conseil du canton d'Ury.

Citoyens landamman et membres du conseil du canton d'Ury, tout ce que vous me dites dans votre lettre du 28 mars m'a vivement touche. J'ai voulu, par l'acte de mediation, vous eviter de grands maux, vous procurer de grands biens. Je n'ai vu que vos interets. Oubliez toutes vos divisions. Ne formez qu'un seul peuple.

Je regarderai comme une de mes occupations les plus importantes de maintenir dans toute son integrite la vieille amitie qui, depuis tant de siecles, vous unit a la nation francaise.

Dites au peuple de votre canton que je serai toujours pret a l'aider

dans tous les maux qu'il pourrait éprouver, et qu'en retour je compte sur la continuation des sentimens que vous m'exprimez.

BONAPARTE.

Saint-Cloud, le 13 floreal an 11 (3 mai 1803).

Au landamman et aux membres du conseil du canton d'Underwald.

Citoyens landamman et membres du conseil du canton d'Underwald, je vous remercie des sentimens que vous m'exprimez au nom de votre canton par votre lettre du 3 avril. Le titre de restaurateur de la liberte des enfans de Tell, m'est plus precieux que la plus belle victoire. Je n'ai eu en vue dans l'acte de mediation que vos interets; quand j'ai dispute avec vos deputes, j'ai ete, par la pensee, un de vos concitoyens.

Assurez le peuple de votre canton que, dans toutes les circonstances, il peut compter qu'il me trouvera toujours dans les memes sentimens. Oubliez toutes vos anciennes querelles, et comptez sur le desir que j'ai de vous donner des preuves de l'interet que je vous porte.

BONAPARTE.

Saint-Cloud, le 16 floreal an 11 (6 mai 1803).

Au landamman et aux membres du conseil du canton de Schwitz.

Citoyens landamman et membres du conseil du canton de Schwitz, j'ai eprouve une vive satisfaction d'apprendre, par votre lettre du 14 avril, que vous etiez heureux par l'acte de mediation. L'oubli de vos querelles passees et l'union entre vous, voila le premier de vos besoins.

Je serai toujours votre ami, et l'esprit qui m'a dicte l'acte de mediation ne cessera jamais de m'animer.

Quelles que soient les sollicitudes et les occupations que je puis avoir, je regarderai toujours pour moi comme un devoir et une douce jouissance, de faire tout ce qui pourra consolider votre liberte et votre bonheur.

BONAPARTE.

Saint-Cloud, le 24 floreal an 11 (14 mai 1803).

Au corps legislatif.

Legislateurs,

Le gouvernement de la republique vous annonce que des orateurs se rendront a votre seance aujourd'hui samedi, 24 floreal, a deux heures

apres midi, a l'effet d'y porter la parole au nom du gouvernement et faire une communication extraordinaire[49].

Le gouvernement desire que cette communication soit entendue en comite secret.

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 49: Cette communication etait l'annonce de la rupture avec l'Angleterre.]

Saint-Cloud, le 30 floreal an 11 (20 mai 1803).

Message au senat, au corps legislatif et au tribunal.

L'ambassadeur d'Angleterre a ete rappele, force par nette circonstance, l'ambassadeur de la republique a quitte un pays ou il ne pouvait plus entendre de paroles de paix.

Dans ce moment decisif, le gouvernement met sous vos yeux, il mettra sous les yeux de la France et de l'Europe ses premieres relations avec le ministere britannique, les negociations qui ont ete terminees par le traite d'Amiens, et les nouvelles discussions qui semblent finir par une rupture absolue.

Le siecle present et la posterite y verront tout ce qu'il a fait pour mettre un terme aux calamites de la guerre, avec quelle moderation, avec quelle patience il a travaille a en prevenir le retour.

Rien n'a pu rompre le cours des projets formes pour rallumer la discorde entre les deux nations. Le traite d'Amiens avait ete negocie au milieu des clameurs d'un parti ennemi de la paix. A peine conclu, il fut l'objet d'une censure amere: on le representa comme funeste a l'Angleterre, parce qu'il n'etait pas honteux pour la France. Bientot on sema des inquietudes, on simula des dangers sur lesquels on etablit la necessite d'un etat de paix tel, qu'il etait un signal permanent d'hostilites nouvelles. On tint en reserve, on stipendia ces vils scelerats qui avaient dechire le sein de leur patrie, et qu'on destine a le dechirer encore. Vains calculs de la haine! ce n'est plus cette France divisee par les factions et tourmentee par les orages; c'est la France rendue a la tranquillite interieure, regeneree dans son administration et dans ses lois, prete a tomber de tout son poids sur l'etranger qui osera l'attaquer et se reunir aux brigands qu'une atroce politique rejetterait encore sur son sol pour y organiser le pillage et les assassinats;

Enfin, un message inattendu a tout-a-coup effraye l'Angleterre d'armemens imaginaires en France et en Batavie, et suppose des discussions importantes qui divisaient les deux gouvernements, tandis qu'aucune discussion pareille n'etait connue du gouvernement francais.

Aussitot des armemens formidables s'operent sur les cotes et dans les ports de la Grande-Bretagne; la mer est couverte de vaisseaux de guerre; et c'est au milieu de cet appareil que le cabinet de Londres demande a la France l'abrogation d'un article fondamental du traite d'Amiens.

Ils voudraient, disaient-ils, des garanties nouvelles, et ils meconnaissent la saintete des traites, dont l'execution est la premiere des garanties que puissent se donner les nations. En vain la France a invoque la foi juree; en vain elle a rappele les formes recues parmi les nations; en vain elle a consenti a fermer les yeux sur l'inexecution actuelle de l'article du traite d'Amiens, dont l'Angleterre pretendait s'affranchir; en vain elle a voulu remettre a prendre un parti definitif jusqu'au moment ou l'Espagne et la Batavie, toutes deux parties contractantes, auraient manifeste leur volonte; vainement enfin, elle a propose de reclamer la mediation des puissances qui avaient ete appelees a garantir, et qui ont garanti en effet la stipulation dont l'abrogation etait demandee; toutes les propositions ont ete repoussees et les demandes de l'Angleterre sont devenues plus imperieuses et plus absolues.

Il n'etait pas dans les principes du gouvernement de flechir sous la menace; il n'etait pas en son pouvoir de courber la majeste du peuple francais sous des lois qu'on lui prescrivait avec des formes si hautaines et si nouvelles. S'il l'eut fait, il aurait consacre pour l'Angleterre le droit d'annuler, par sa seule volonte, toutes les stipulations qui l'obligent envers la France; il l'eut autorisee a exiger de la France des garanties nouvelles a la moindre alarme qu'il lui aurait plu de forger; et de la deux nouveaux principes qui se seraient places dans le droit public de la Grande-Bretagne, a cote de celui par lequel elle a desherite les autres nations de la souverainete commune des mers et soumis a ses lois et a ses reglemens l'indpendance de leur pavillon.

Le gouvernement s'est arrete a la ligne que lui ont tracee ses principes et ses devoirs. Les negociations sont interrompues, et nous sommes prêts a combattre si nous sommes attaqués.

Du moins, nous combattrons pour maintenir la foi des traites et pour l'honneur du nom francais.

Si nous avons, cede a une vaine terreur, il eut fallu bientot combattre pour repousser des pretentions nouvelles; mais nous aurions combattu deshones par une premiere faiblesse, dechus a nos propres yeux et avilis aux yeux d'un ennemi qui nous aurait une fois fait ployer sous ses injustes pretentions.

La nation se reposera dans le sentiment de ses forces: quelles que soient les blessures que l'ennemi pourra nous faire dans des lieux ou nous n'aurons pu ni le prevenir, ni l'atteindre, le resultat de cette lutte sera tel que nous avons droit de l'attendre de la justice de notre cause et du courage de nos guerriers.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 5 prairial an 11 (25 mai 1803).

Reponse du premier consul a une deputation du senat, du corps legislatif et du tribunat[50].

Nous sommes forces a faire la guerre pour repousser une injuste agression. Nous la ferons avec gloire. Les sentiments qui animent les

grands corps de l'etat et le mouvement spontane qui les porte aupres du gouvernement, dans cette importante circonstance, sont d'un heureux presage.

La justice de notre cause est avouee meme par nos ennemis, puisqu'ils se sont refuses a accepter la mediation offerte par l'empereur de Russie et par le roi de Prusse, deux princes dont la justice est reconnue par toute l'Europe.

Le gouvernement anglais parait meme avoir ete oblige de tromper la nation dans la communication officielle qu'il vient de faire. Il a eu soin de soustraire toutes les pieces qui etaient de nature a faire connaitre au peuple anglais la moderation et les procedes du gouvernement francais dans toute la negociation. Quelques-unes des notes que des ministres britanniques ont publiees sont mutilees dans leurs passages les plus importants. Le reste des pieces donnees en communication au parlement, contient l'extrait des depeches de quelques agens publics ou secrets. Il n'appartient qu'a ces agens de contredire ou d'avouer leurs rapports, qui ne peuvent avoir aucune influence dans des debats aussi importants, puisque leur authenticite est au moins aussi incertaine que leur veracite. Une partie des details qu'ils contiennent est materiellement fausse, notamment les discours que l'on suppose avoir ete tenus par le premier consul, dans l'audience particuliere qu'il a accordee a lord Whitworth.

Le gouvernement anglais a pense que la France etait une province de l'Inde, et que nous n'avions le moyen ni de dire nos raisons ni de defendre nos justes droits contre une injuste agression. Etrange inconsequence d'un gouvernement qui a arme sa nation, en lui disant que la France voulait l'envahir! On trouve dans la publication faite par le gouvernement anglais, une lettre du ministre Talleyrand a un commissaire des relations commerciales: c'est une simple circulaire de protocole qui s'adresse a tous les agens commerciaux de la republique. Elle est conforme a l'usage etabli en France depuis Colbert, et qui existe aussi chez la plupart des puissances de l'Europe. Toute la nation sait si nos agens commerciaux en Angleterre sont, comme l'affirme le ministere britannique, des militaires. Avant que ces fonctions leur fussent confiees, ils appartenaient pour la plupart, ou au conseil des prises, ou a des administrations civiles.

Si le roi d'Angleterre est resolu de tenir la Grande-Bretagne en etat de guerre, jusqu'a ce que la France lui reconnaisse le droit d'executer ou de violer a son gre les traites, ainsi que le privilege d'outrager le gouvernement francais dans les publications officielles ou privees, sans que nous puissions nous en plaindre, il faut s'affliger sur le sort de l'humanite... Certainement nous voulons laisser a nos neveux le nom francais toujours honore, toujours sans tache... Nous maintiendrons notre droit de faire chez nous tous les reglemens qui conviennent a notre administration publique, et tels tarifs de douanes que l'interet de notre commerce et de notre industrie pourra exiger...

Quelles que puissent etre les circonstances, nous laisserons toujours a l'Angleterre l'initiative des procedes violens contre la paix et l'indpendance des nations, et elle recevra de nous l'exemple de la moderation, qui seule peut maintenir l'ordre social.

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 50: Ces trois deputations avaient ete envoyees par leurs corps

respectifs pour feliciter Bonaparte sur son energie dans les affaires d'Angleterre.]

Paris, le 18 prairial an 11 (7 juin 1803).

Note inscrite dans le Moniteur[51].

[Footnote 51: Le colonel Sebastiani, envoye dans l'Orient, avait imprime dans le Moniteur le rapport de son voyage.]

Le rapport du colonel Sebastiani ne renferme pas un seul mot contre le gouvernement de sa Majeste; pas un seul mot contre le peuple anglais, pas un seul mot contre l'armee anglaise; il attaquit, il est vrai, un colonel de cette nation; mais qu'est-ce qu'un individu britannique qui se dit outrage en regard des grands interets des deux gouvernements de France et d'Angleterre? Est ce dans la balance meme de l'Europe qu'il est permis de placer meme tous les noms des colonels anglais, passes, presens et futurs? et le colonel devait-il s'attendre a ce grand honneur d'etre venge par une guerre europeenne, de quelques paroles prononcees en Afrique et de quelques justes reponses a des outrages faits au heros et a l'armee qui ont defendu le monde par leurs victoires, et qui l'ont rempli par leur renommee? Eh! quoi, un officier francais ne pourra repondre aux injures proferees par un officier anglais contre l'armee et son chef, sans qu'il faille verser toutes les calamites de la guerre sur le pays offense? A quoi donc se reduit cette recrimination officielle? L'affaire des colonels Sebastiani et Stuart est purement individuelle; elle ne peut, par consequent, devenir jamais nationale: les lois de l'honneur et les usages militaires sont suffisants pour de tels faits.

Mais convient-il bien au roi d'Angleterre de se plaindre diplomatiquement meme de la reponse faite par le general Sebastiani, aux outrages faits a Bonaparte et a l'armee francaise par un officier anglais, dans une brochure, ou il accuse Bonaparte d'avoir empoisonne son armee, brochure que le roi d'Angleterre a recue de sa main? Le general Sebastiani ne defendait-il pas sa vie contre cet officier qui choisit le moment ou ce premier est arrive au Caire, pour l'accuser aupres du pacha, en lui envoyant un ordre du jour de l'armee d'Egypte, ecrit en l'an 7, et excitant contre lui la multitude egaree par des suggestions perfides? Ah! s'il y avait eu des satisfactions a reclamer, elles l'eussent ete bien legitiment contre l'odieuse conduite d'un general anglais qui a voulu faire assassiner un officier francais, en le livrant aux poignards des Turcs! Nous entrons dans tous ces details, parce qu'il est essentiel de faire connaitre a toute l'Europe la ridicule injustice des plaintes de S. M. britannique. D'ailleurs, rien n'est minutieux quand il s'agit des droits de l'humanite; tout s'agrandit devant l'Europe, juge naturel de cette cause.

Le roi d'Angleterre, toujours ingenieux a chercher des outrages pour remplir son manifeste, en trouve un nouveau dans la communication du premier, consul au corps legislatif.

C'est la que Bonaparte a dit, avec tous les politiques et les militaires de l'Europe, cette grande verite, que l'Angleterre seule ne peut pas lutter contre la France; mais ce n'est la ni un defi ni une jactance. Il n'y a dans le style d'un grand general et d'un gouvernement celebre que des apercus-profond et des resultats politiques.

Lorsque le premier consul, apres avoir presente au corps legislatif l'etat des diverses puissances de l'Europe, a parle de la Grande-Bretagne, comme ne pouvant lutter seule contre la France, il n'en a tire qu'une consequence favorable a la pacification generale. Le duc de Clarence n'existe-t-il pas dans les iles britanniques pour les preserver de toute attaque de la part des Francais. Je desire, a-t-il dit eloquemment, voir la nation francaise employer les vastes ressources qu'elle a dans son sein, pour convaincre ce puissant consul que nous sommes capables de nous mesurer seuls contre la France et contre tous ceux qui se joindront a elle; je desire voir la Grande-Bretagne chatier la France: ce n'est pas la premiere fois que nous-l'aurions fait.

Non, ce n'est point la un outrage pour la republique francaise de la part du duc de Clarence; victorieuse de toutes les coalitions, triomphante de tous les crimes et de toutes les intrigues payees par l'or britannique, elle ne peut se croire blessee par les rodomontades d'un jeune lord qui croit qu'on chatie la France, comme la France a chatie le duc d'Yorck et ses soldat a Hondscote et sur les dunes de Dunkerque. Il sied bien a un jeune prince anglais de braver la belliqueuse France au moment ou elle depose a peine ses armes victorieuses, au moment ou l'etoile d'Albion palit, au moment ou le fisc et la dette menacent d'engloutir l'Angleterre, au moment ou l'Inde opprimee est plus pres encore du periode des revolutions que ne l'est l'Irlande asservie, au moment ou la liberte prepare l'expulsion, des Anglais des Antilles; au moment ou l'Europe continentale, eclairee enfin sur ses vrais interets, verra avec joie se briser le trident d'airain qui pese sur l'univers asservi. Ce jeune prince avait-il oublie les lecons que la France avait fait payer si cher a l'Angleterre? Ignore-t-il que quarante-cinq descentes ont eu du succes dans cette Grande-Bretagne, que les peuples barbares se sont tour a tour partagee; ignore-t-il qu'il a suffi d'une poignee de Normands pour chatier les Anglais et leur donner des lois.

Les communications du premier consul avec le corps legislatif ne sont donc pas des outrages pour le gouvernement anglais, pas plus que les communications du premier consul avec lord Withwort, 1 deg.. Il est constant que cette conversation dont cet ambassadeur a envoye les details a son gouvernement, est fausse dans ses principales parties. Elle a ete formellement dementie dans le journal officiel: d'ailleurs ce qu'a dit le premier consul, il l'avait dit peu de jours auparavant dans le message au corps legislatif: "l'empire ottoman est ebranle de tous cotes; mais l'interet de la France est de le soutenir"; 2 deg. elle est publiee par un gouvernement qui est convaincu d'avoir altere, mutile, falsifie sans pudeur les pieces les plus authentiques des dernieres negociations, en les presentant imprimees au parlement; 3 deg. lorsque le premier consul a voulu favoriser lord Withwort d'une conversation particuliere, ce n'etait pas sans doute pour fournir des armes contre lui-meme au gouvernement machiavelique de Londres, mais bien pour faire connaitre ses veritables intentions, ses sentimens moderes, et le desir de la paix qui anime le gouvernement francais.

On concoit enfin qu'il puisse exister un gouvernement stabilise depuis un siecle, renomme par l'habilete des politiques et par la regularite de sa diplomatie, qui ne rougit pas de baser une declaration sur des vues, des idees, des indices, des soupcons, des conjectures, sur des rapports inexacts et vains, sur des conversations fugitives et mal rendues autant que mal interpretees.

C'est cependant d'une autre conversation du premier consul avec lord Wihtwort, en presence du corps diplomatique, que S.M. veut tirer un nouvel exemple de provocation de la part du gouvernement francais, comme si le jour ou le premier message du roi d'Angleterre, pour les preparatifs maritimes, fut connu a Paris, il etait possible a un gouvernant dont l'honneur et la verite animent le coeur et la pensee, de se contenir au point de dissimuler la profonde indignation qu'inspire le mensonge et la deloyaute. Il n'appartient qu'aux hommes flegmatiques et profonds dans l'art perfide et dissimule des cours, de se deguiser ainsi. Le premier consul fut extremement modere, si nous considerons les conjonctures ou il se trouvait place; et il montra dans cette circonstance autant d'energie que d'amour de la paix. Ah! sans doute apres un message aussi insultant pour le peuple francais, apres un message royal, fonde sur deux mensonges evidens, apres un message ou S.M. britannique annonce faussement qu'il se fait des armeniens dans les ports de France, et qu'il y avait des negociations ouvertes entre les deux cabinets, il n'est aucune puissance, aucun gouvernement qui n'ait rompu soudainement toute communication avec un prince capable d'allumer la guerre, en mentant a son pays et a la face de l'Europe.

Comment donc le roi d'Angleterre presenta-t-il aussi a son parlement, comme motif legitime de guerre, une gazette d'Hambourg, dont un article pretendu insere par l'influence du commissaire francais, des relations commerciales, propage, selon lui, dans l'Europe les calomnies les plus mal fondees et les plus offensantes contre S. M. et son gouvernement?

S. M. britannique, en articulant un pareil motif de guerre, a cru qu'il n'etait pas permis a un commissaire francais de demontrer que S. M. britannique avait ete induite par ses sages et habiles ministres, a faire a la nation anglaise deux revoltans mensonges dans son premier message au parlement, ou il annonce, contre la verite connue de toute l'Europe, qu'il se faisait des armemens considerables dans tous les ports de France, et qu'il y avait des negociations ouvertes entre les deux cabinets. Si prouver l'evidente faussete de ces deux assertions royales, c'est outrager S. M. britannique, et calomnier son gouvernement, que faudra-t-il donc dire de ce ramas de libelles scandaleux, d'injures grossieres, et d'ameres calomnies, consignees dans les journaux anglais, sous l'autorite du roi et de ses ministres; journaux scandaleusement insultans, qui ont inonde l'Europe et provoque, principalement depuis la paix generale, le chef du gouvernement francais? Quel nom faudra-t-il donner au systeme anglais qui declare inviolables ou plutot impunis, ces calomniateurs periodiques, pourvu qu'ils denigrent les gouvernans des autres nations, pourvu qu'ils travaillent constamment a decrier les gouvernans etrangers, pourvu qu'ils fassent une guerre vile et honteuse aux hommes celebres et aux gouvernemens eclaires qui ne veulent pas reconnaitre la suprematie de l'Angleterre, ni s'humilier devant la raison eminente de son roi et la hante prudence de ses ministres.

C'est aussi, porte la declaration royale, pour degrader, avilir et insulter S. M. et son gouvernement, que le gouvernement francais a demande, dans plusieurs occasions, de violer les droits de l'hospitalite, a l'egard des personnes qui ont trouve un asile dans ses etats, et contre lesquelles il n'y a pas d'accusation fondee. Il faut etre bien depourvu de raison, ou bien aveugle dans sa haine, pour pretendre de pareils motifs de guerre: car on aura de la peine a croire que ce meme gouvernement, qui se plaint aujourd'hui de ce que le gouvernement francais lui demande, au nom de la justice et de la surete generale, l'eloignement de quelques empoisonneurs, de quelques

assassins, de quelques calomnieux à gages, honteusement abrités dans les îles britanniques, est le même gouvernement qui a offert à la France la déportation de ces êtres malfaisants pour prix du consentement à l'occupation de Malte durant dix années. Si donc la France avait voulu violer un traité, l'Angleterre aurait violé l'hospitalité; si la France avait voulu livrer aux Anglais le commerce de toutes les nations, la Grande-Bretagne, reconnaissante, aurait déporté quelques scélérats; mais si la France refuse d'asservir la navigation de la Méditerranée, ces malfaiteurs reconnus ne sont plus pour l'Angleterre que des hommes irréprochables dont elle ne saurait violer l'asile.

Voilà cependant le gouvernement qui se vante de sa morale, de sa modération, de sa justice, et qui se plaint de calomnie, d'outrages et de provocations. Voilà, certes, de nobles et grands motifs d'incendier de guerre toute l'Europe et de mettre aux prises deux nations industrielles et agricoles.

Quelques paquets de marchandises anglaises, non reçues librement en France, tandis que les Anglais repoussent nos productions territoriales; quelques agents commerciaux qui demandent des sondes de port et des plans de villes imprimés partout, tandis que nous accueillons, sans défiance, des milliers d'Anglais qui viennent chez nous; quelques cantons suisses que la France n'a pas voulu laisser ruiner, se détruire par des dissensions intestines, ni laisser envahir par une guerre étrangère, tandis que les Anglais y envoyaient des emissaires, des armes, des munitions, des plans d'extermination civile; quelques troupes françaises stationnées en Hollande; tandis que les Anglais organisaient des plans d'invasion sur cette contrée et sur ses colonies; quelques obstacles apportés par la France à ce que l'Angleterre rallumât la guerre sur le continent par des intrigues diplomatiques, tandis que les Anglais envoient des emissaires dans toutes les parties de l'Europe pour tâcher de légitimer leur fureur de guerroyer encore avec la France; quelques invitations aux Anglais d'évacuer Malte pour exécuter le traité d'Amiens, tandis qu'ils se plaignaient dans les dits journaux que la France ne l'exécutait pas de son côté; quelques idées que la France désirait encore l'Égypte et les îles Ioniennes, tandis que les Anglais laissaient leurs troupes à Alexandrie un an après le traité d'Amiens, et ne désarmaient pas de Malte; quelques conversations rédigées sans vérité, et interprétées sans bonne foi, tandis que les Anglais ne cessent d'outrager la France dans les journaux et d'insulter le chef de son gouvernement: telles sont cependant les causes graves et légitimes de la guerre juste et nécessaire, causes officiellement présentées par S. M. britannique, qui déclare à la fin de son manifeste: "n'être animée que du sentiment de ce qu'elle doit à l'honneur de son commerce, aux intérêts de son peuple, et du désir d'arrêter les progrès d'un système qui, s'il ne rencontre pas d'obstacles, peut devenir fatal à toutes les parties du Vous, roi de la Grande-Bretagne, eh quoi! vous parlez de l'honneur de votre couronne pour faire de nouveau la guerre; et vous vous basez sur l'honneur de votre parole royale pour annuler un traité de paix solennel! Vous, vous êtes pénétrés des intérêts de votre peuple, qui ne pouvait contenir sa joie lorsque vous signâtes la paix, et vous invoquez encore les intérêts de ce même peuple quand votre déclaration de guerre contriste toutes les classes pensantes, propriétaires et industrielles de l'Angleterre! Vous parlez du désir d'arrêter les progrès d'un système qui peut devenir fatal à toutes les parties du monde civilisé; et pour mieux civiliser le monde, vous lui reportez toutes les calamités de la guerre!

Eh! de quel système voulez-vous parler? est-ce de ce système de

puissance, de domination et d'accroissement dont vos ministres et vos orateurs ministeriels ne cessent d'accuser la France, pour masquer aux autres nations la puissance colossale, l'insatiable ambition et l'accroissement perpetuel de l'Angleterre? Entendez-vous parler de l'energie, de l'ambition et de la vaste politique du premier consul, que vos journalistes et vos diplomates ne cessent de calomnier aupres des autres gouvernemens. Que vos libellistes periodiques, oratoires ou diplomatiques deprimant tant qu'ils voudront une vie aussi glorieuse et un gouvernement aussi energique; que, dans leur style injuste et contumelieux, ils appellent la dignite qu'il imprime au peuple francais, orgueil; sa suite imperturbable dans le bien, opiniatrete; son energie profonde d'execution, durete; son desir prononce de ne jamais laisser outrager la nation francaise, arrogance; ses vues pour la defense et la surete du midi de l'Europe, ambition: de pareilles censures ne prouveront jamais que le genie ne soit le genie; que vouloir la paix par tant de sacrifices ne soit l'amour inalterable de l'humanite; que resister aux invasions et aux perfidies de l'Angleterre ne soit defendre son pays et maintenir l'Europe; mais elles prouveront seulement que les vues conciliatrices et paisibles de Bonaparte ont ete egalement meconnues et calomniees dans le palais de Windsor et dans les salles de Westminster. Je m'arrete: il ne s'agit ici ni d'homme ni de quelques eloges, il s'agit de la paix du monde.

Mais a quel tribunal doivent se porter de telles questions? c'est a celui de l'Europe entiere et de la posterite, que la republique francaise citera l'Angleterre. Quelle importante cause que celle ou les bienfaits de la paix et les calamites de la guerre sont mis en balance, ou la violation des traites et des droits des peuples est mise en question par quelques passions honteuses; ou l'on voit deux grands gouvernemens pour parties et le monde entier pour tribunal! De quel cote est donc l'esprit d'ambition, d'agrandissement, d'agression et de preeminence universelle?

La France possedait par ses armes toutes les contrees, depuis la mer du Nord jusqu'a la mer Adriatique, et depuis le Danube jusqu'au canal de Messine. Qu'a-t-elle fait pour la paix generale? Elle rend la Batavie a elle-meme; elle restitue a la Suisse son independance avec ses anciennes constitutions; elle cede le pays venitien a l'Autriche; des indemnites territoriales sont accordees aux electeurs du corps germanique; les iles venitiennes regularisent la forme de leur gouvernement sous l'influence de la Russie et de la Porte; l'Italie voit s'etablir les republiques lucquoise, italienne et ligurienne; les troupes francaises evacuent les etats du pape et le royaume de Naples; l'Etrurie recoit un roi; les troupes francaises, presque aux portes de Vienne, rentrent sur la rive gauche du Rhin; le Portugal est evacue et rendu a son independance. Ah! si la France avait eu des projets ambitieux et des vues d'agrandissement, n'aurait-elle pas conserve l'Italie toute entiere sous son influence directe? n'aurait-elle pas etendu sa domination sur la Batavie, la Suisse et le Portugal? Au lieu de cet agrandissement facile, elle presente une sage limitation de son territoire et de sa puissance: elle subit la perte de l'immense territoire de Saint-Domingue, ainsi que des tresors et des armees destines a la restauration de cette colonie... Elle fait tous les sacrifices pour obtenir la continuation de la paix.

L'Angleterre, au contraire, s'empare entierement de l'ile opulente de Ceylan et de toute la navigation du golfe du Bengale; elle acquiert l'importante possession de la Trinite; elle essaie, par un traite secret, avec les Mameloucks, d'envahir l'Egypte, en leur fournissant des armes et des munitions; elle ne quitte Alexandrie que long-temps apres

l'expiration des delais convenus, et parce que les ravages de la peste l'epouvantent. Elle viole le traite d'Amiens pour garder Malte, pour eloigner les corsaires barbaresques, pour faire le commerce exclusif de l'Adriatique, du Levant, des Dardanelles, et de la mer Noire, et pour defendre a toutes les nations la navigation de la Mediterranee; elle reunit tous ses efforts pour faire perdre Saint-Domingue a la France[52] et pour l'empecher de jouir de la Louisiane; elle excite les dissensions dans les cantons suisses et fournit des munitions et des armes a leur extermination civile; elle envoie des escadres dans les mers du Nord, devant le Texel et la Meuse, menacant d'envahir la Batavie; elle convoite la Sicile, demande l'ile de Lampedouse et occupe la Sardaigne. Les quatre parties du monde, les golfes, les caps, les detroits, des colonies opulentes, ne peuvent satisfaire sa cupidite politique et commerciale. Son avarice et son ambition sont enfin a decouvert. Le masque tombe; l'Angleterre n'assigne plus que trente-six heures a la duree de la paix. Elle a specule la guerre soudaine pour saisir a la fois sur l'Ocean les richesses long-temps deposees, que les colonies espagnoles, portugaises et bataves envoient enfin a leurs metropoles, ainsi que les vaisseaux de la republique et les batimens de son commerce a peine regenere. L'Angleterre, pour satisfaire quelques passions haineuses et trop puissantes, trouble la paix du monde, viole sans pudeur les droits des nations, foule aux pieds les traites les plus solennels, et fausse la foi juree, cette foi antique, eternelle, que meme les hordes sauvages connaissent, et qu'elles respectent religieusement.

Un seul obstacle l'arrete dans sa marche politique et dans sa course ambitieuse, c'est la France victorieuse, moderee et prospere; c'est son gouvernement energique et eclaire; c'est son chef illustre et magnanime: voila les objets de son envie delirante, de ses attaques reiterees, de sa haine implacable, de son intrigue diplomatique, de ses conjurations maritimes et de ses denonciations officielles a son parlement et a ses sujets. Mais l'Europe observe; la France s'arme: l'histoire ecrit: Rome abattit Carthage!

[Footnote 52: Selon le duc de Clarence (seance du 23 mai) c'est aux efforts de la Grande-Bretagne que la France doit attribuer la perte de Saint-Domingue.]

Saint-Cloud, le 18 prairial an 11 (7 juin 1803).

Circulaire adressee aux cardinaux, archeveques et eveques de France.

Monsieur,

Les motifs de la presente guerre sont connus de toute l'Europe. La mauvaise foi du roi d'Angleterre qui a viole la saintete des traites, en refusant de restituer Malte a l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, qui a fait attaquer nos batimens de commerce sans declaration prealable de guerre, la necessite d'une juste defense, tout nous oblige de recourir aux armes. Je vous fais donc cette lettre pour vous dire que je souhaite que vous ordonniez des prieres pour attirer la benediction du ciel sur nos entreprises. Les marques que j'ai recues de votre zele pour le service de l'etat, m'assurent que vous vous conformerez avec plaisir a mes intentions.

BONAPARTE.

Paris, le 27 messidor an 11 (16 juillet 1803).

Note inscrite dans le Moniteur.

La mesure que vient de prendre le gouvernement anglais en bloquant l'embouchure de l'Elbe et celle du Weser, est un nouvel acte d'infraction aux droits des neutres et a la souverainete de toutes les puissances.

La France, attaquée par l'Angleterre, acquit le droit de porter la guerre dans toutes les possessions britanniques et de s'emparer, comme elle l'avait fait dans les guerres antérieures, du Hanovre qui en fait partie. Mais elle n'a occupé les bords de l'Elbe que dans les pays dont cette conquête l'a mise en possession; elle a respecté la neutralité de Breme, d'Hambourg et des autres états du continent.

Quelle circonstance aurait donc autorisé le roi d'Angleterre à défendre aux puissances neutres la navigation de l'Elbe et du Weser; si le pavillon anglais ne peut paraître sur tous les points qu'une batterie française peut atteindre, du moins il ne doit pas empêcher les neutres de naviguer partout où les chances de la guerre ont conduit les armées françaises, et d'entretenir leurs communications entre eux. L'Elbe et le Weser baignent une grande étendue de territoires neutres; les rivières qui s'y jettent agrandissent encore les relations commerciales dont ils offrent le débouché: fermer l'entrée de ces fleuves, c'est intercepter les communications d'une grande partie du continent, c'est commettre un acte d'hostilité contre tous les pays auxquels cette navigation appartient.

L'Angleterre aurait dû déclarer plus franchement qu'elle ne veut souffrir aucune puissance neutre; mais les neutres souffriront-ils à leur tour que leur pavillon et leurs droits soient méprisés.

Si l'Angleterre a voulu punir l'Allemagne de n'avoir pas défendu et protégé le Hanovre, c'est sans doute comme prince de l'Empire qu'elle a cru avoir des droits à cette protection. Cependant comment oserait-elle réclamer une garantie des membres de l'Empire au moment où elle viole les droits de l'un d'entre eux? Le roi d'Angleterre, en la qualité de membre du corps germanique, avait consenti à des arrangements, avait stipulé des indemnités en faveur de l'ordre de Malte, également considéré comme prince de l'Empire. À peine S. M. britannique avait solennellement signé ces dispositions, qu'elle attende à l'indépendance du territoire de l'ordre. Elle n'a pas le droit de former pour elle des réclamations qui seraient plus justement élevées contre elle.

Au reste, la mesure de fermer l'entrée des principaux fleuves de l'Allemagne est, comme toutes celles que l'Angleterre a prises depuis plusieurs mois, un acte d'aveuglement qui retombe sur elle-même. Elle rompt les liens de son commerce avec l'Allemagne, et se ferme les principales voies pour l'introduction de ses marchandises sur le continent. Elle en accoutume les peuples à se passer de son industrie; elle les oblige, pour en obtenir des articles équivalents, à s'adresser à la France, à qui, lorsque l'embouchure de l'Elbe est fermée, toutes les

voies de terre restent ouvertes. La fureur et la passion sont de bien mauvais conseillers.

Les journalistes anglais annoncent, comme un fait d'armes dont ils tirent vanite, l'enlevement de pecheurs francais; et cependant l'Angleterre agit encore ici contre elle-meme. En derobant la propriete aux malheureux habitants des cotes, et en privant les familles de leurs soutiens, elle met au desespero cette population dont elle a detruit les ressources; elle l'excite a se porter avec plus d'ardeur a la defense de notre territoire et a venger la patrie. Elle allume le sentiment de la haine dans le coeur des hommes qui, par l'obscurite et la tranquillite de leur vie, semblaient y etre le moins accessibles.

Ainsi, une mauvaise action entraine toujours de funestes resultats; ce qui est injuste n'est jamais profitable et ne peut que soulever l'opinion.

Il est dans la nature de l'homme de refuser son interet et ses voeux aux entreprises evidemment contraires et a la bonne foi et a l'equite; et quelles que soient les preventions, il finit toujours par etre entraine vers la cause la plus juste, Eh! quel serait le sort de l'Europe s'il n'y a aucune puissance disposee a contenir l'ambition d'un etat, qui ne compte pour rien les traites et la justice!

Le ministere anglais suit au surplus la pente ou l'entraine son caractere bien connu de l'Europe entiere. Les hommes faibles ne peuvent obeir a la raison; abandonnes a leurs passions, ils se trouvent sans cesse hors de mesure. Une conduite moderee atteste la vigueur d'un jugement sain. L'injustice et la violence proviennent d'une veritable faiblesse, comme le transport est l'effet naturel de l'etat de maladie. Comment les lumieres de la raison pourraient-elles briller au milieu des illusions du delire? Ne dit-on pas chaque jour au peuple anglais que la France est en proie a tous les desordres, et toujours dechiree par les factions; que le gouvernement est sans force, l'esprit public sans energie? Peut-etre en parlant contre l'evidence, les ministres de S. M. britannique ne parlent pas plus contre leur conscience, qu'un malade dans le delire, lorsqu'il montre a ceux qui l'entourent les fantomes que son imagination a crees.

Malheur au peuple conduit par des hommes faibles et sans plan! Malheur aussi a l'Europe si ces hommes disposent de ce qui reste encore de puissance et de la prosperite d'un grand peuple!

Paris, le 12 thermidor an 11 (31 juillet 1803).

Notes inserees dans le Moniteur.

[53]Non, M. Windham, non, nous chatierons une centaine de familles d'oligarques, dont les conseils et l'influence pesent trop sur leur gouvernement, et qui sont chargees de tout le sang qui a ete verse en Europe pendant ces dernieres annees. Nous ferons jouir le peuple anglais de tous les bienfaits de l'egalite, et nous etablirons une alliance permanente qui assure le repos de l'Europe, la civilisation des deux nations et l'amelioration de l'espece humaine.

[54]Lord Hawkesbury, dans la derniere guerre, voulait marcher sur Paris:

aujourd'hui il admet la possibilité que nous arrivions jusqu'à Londres: voilà un changement assez notable; ministre enfant, inconsidéré, coupable: comment si, sur quatre chances, vous admettez qu'il y en ait une qui permette aux Français de porter la guerre au milieu de vos foyers, pouvez-vous conseiller de faire la guerre? Malte qui, quoi que vous en disiez, est le seul et véritable objet de la guerre, vaut-elle que dès le premier moment de cette guerre vous établissiez une imposition extraordinaire de deux années de revenu; que vous proclamiez la banqueroute, en mettant à contribution la dette publique; que vous proposiez une levée en masse, depuis dix-sept jusqu'à cinquante-cinq ans; que vous livriez un état commerçant, fondé sur le crédit et l'ordre, aux appréhensions, aux chances d'une guerre corps à corps et d'une invasion? Savez-vous ce que c'est qu'une levée en masse? Croyez-vous que la multitude ne soit pas la même dans tous les pays et dans tous les temps?

[Footnote 53: M. Windham, dans la chambre des communes, prétendait que les Français voulaient anéantir l'Angleterre.]

[Footnote 54: Fussent-ils maîtres de Londres (les Français), disait lord Hawkesbury, les Anglais ne se tiendraient pas pour battus.]

Croyez-vous qu'il y ait aujourd'hui sur le continent un homme de bon sens, qui, envisageant les conséquences de vos mesures, vous accorde du crédit et vous ouvre sa bourse? Les levées en masse furent toujours les précurseurs et le foyer des désordres civils. Vous auriez pu vous justifier d'avoir placé votre nation dans cette position violente, si ce que vous avez dit dans votre premier message avait été vrai, et que vous eussiez vu un armement formidable prêt à vous envahir, votre conduite aurait en effet mérité des éloges des Anglais, et l'intérêt de l'Europe, si la France, se refusant à l'exécution des traités, avait voulu forcer votre nation à souscrire entre le déshonneur de cette violation, et une lutte dont les conséquences ne peuvent être calculées. Mais quelles doivent être les réflexions des hommes sages, lorsqu'ils voient que c'est la France seule qui s'est trouvée dans cette situation forcée?

On peut appliquer à vos conseils ce que l'écriture a dit des conseils du roi de Babylonne lorsque Cyrus était à ses portes: "L'esprit du Seigneur les a abandonnés, et l'esprit de vertige s'est emparé de leurs conseils et de ceux de tous les citoyens".

[55] Quand avez-vous pu compter sur les efforts du continent, que vous avez outragé en l'obligeant à plier momentanément sous votre nouveau code maritime, fondé sur les mêmes principes et les mêmes raisonnements que celui d'Alger et de Tunis? comment vous flatter de l'appui des puissances continentales, lorsque vous n'y avez recouru qu'au moment des déclarations de guerre, et qu'à l'époque des ouvertures de paix, vous faites cause à part? et comment pouvez-vous compter sur le continent, lorsque vous avez outragé la Prusse, l'Autriche et la Russie, en leur demandant vous-mêmes la garantie de l'indépendance de Malte, et qu'ensuite vous refusez d'évacuer cette île? Entraînés par l'esprit de pillage et de rapine, vous ne vous donnez pas le temps de discuter; préoccupés d'une seule pensée, vous craignez que quelques millions qui sont sur les mers ne rentrent dans les ports d'Europe; mais le temps de vos pirateries est fini. Vous avez enlevé quarante millions à la France, autant à la Hollande; le crime porte sa punition, et déjà les principes violateurs de votre mauvaise foi se sont introduits jusque dans le système de vos finances, qui pouvait se soutenir encore par le plus grand respect pour vos créanciers, et vous les avez arbitrairement

imposes. Il faut que vos marchands, au lieu de l'aune et de la pipe, prennent les armes et aillent pirouetter en sentinelles toutes les nuits le long de vos plages.

[Footnote 55: M. Pitt prétendait que toute l'Europe allait s'armer pour l'Angleterre.]

Il faut que chaque citoyen paie au trésor public, dans une année, le revenu de deux années, et vous n'en êtes cependant qu'aux trois premiers mois d'une guerre qui dans ses commencemens, est constamment avantageuse à votre marine. Malheur au peuple dont les gouvernans sont assez faibles pour ne se déterminer que par des sentimens d'orgueil et de boursoufflure! La sagesse, la raison et les calculs, voilà la seule garantie de la prospérité des nations.

Et pourquoi êtes-vous menacés d'une invasion? c'est parce que vous voulez interdire à la France son commerce et l'empêcher de rétablir ses manufactures, et de vivre au sein de la paix. Vous la deshonorerez en voulant qu'elle consente à ce que vous puissiez exécuter ou non les traités que vous faites avec elle; vous êtes menacés d'une invasion, et vous déclarez la guerre sans la faire précéder par des discussions et par des négociations requises en pareilles circonstances. À peine avez-vous donné sept jours, puis trente-six heures, pour répondre à vos impérieux ultimatum! Et pourquoi vous jetez-vous à la guerre avec tant de précipitation, avec tant d'inconsidération? Parce que quelques vaisseaux appartenant à de paisibles marchands peuvent rentrer. Misérables pirates! vous paierez cher les millions que vous avez pillés à de pauvres pêcheurs hollandais, et à des spéculateurs paisibles!

Et vous M. Fox^[56], vous qui êtes le premier dans le petit nombre des hommes qui ont jusqu'ici échappé à l'esprit de vertige, et qui, vous placant hors de l'atmosphère des passions et de ce nuage errant et furibond que quelques insenses font planer sur votre pays, avez vu d'un coup d'oeil les causes et les suites de la guerre, pourquoi n'avez-vous pas dit avec énergie à votre nation: "Vous pouvez faire la paix, vous le pouvez à des conditions honorables. La raison de nos dissentimens est l'inexécution d'un traité; il faut l'exécuter; il faut sacrifier l'honneur à la patrie et au bien du peuple; il faut exécuter fidèlement les engagements pris à Amiens". Doué de plus de talens que la plupart de tous vos contemporains, vous avez assez de perspicacité pour saisir tant de funestes résultats, mais pas assez de courage pour vous exposer à l'indignation des hommes passionnés et pour crier sans relâche: "l'univers veut la paix; le traité d'Amiens l'a rétablie: qu'il soit exécuté". Ils vous déchireraient dans leur fureur, sans doute; mais qu'importe? La postérité dans cette affaire-ci est bien près de nous.

[Footnote 56: M. Fox dit qu'il avait toujours été partisan de la paix, mais que du moment où l'Angleterre était menacée d'une invasion, il devait se rendre à son poste.]

[57]Ce nouveau message ne dit rien de nouveau: aurait-il pour objet d'ordonner aux membres de la chambre d'être d'accord sur les mesures de finances mal conçues et mal dirigées que le ministère a proposées. Si l'on s'en tient à ses propres expressions, on voit: 1^o qu'il invite la chambre à arrêter les dispositions nécessaires pour faire face aux dépenses extraordinaires de l'année; mais c'est l'échiquier qui a présenté toutes les mesures qui ont été adoptées jusqu'à présent; S. M. veut-elle les annuler et investir la chambre des communes des pouvoirs de l'échiquier? 2^o Le message invite la chambre à prendre toutes les

mesures que l'urgence des circonstances peut demander. Si le roi donne a la chambre des communes l'initiative sur les mesures que l'urgence des circonstances peut commander, il faut nous attendre a lire de belles extravagances. Tout ce qui vient aujourd'hui du parlement anglais porte un caractere d'irreflexion qui frappe meme les hommes les moins attentifs.

[Footnote 57: Georges venait d'adresser a la chambre des communes un message, ou il reclamait une levee extraordinaire d'argent.]

[58] Des souscriptions!... Mais que peut donner une nation qu'on impose a cinq pour cent de ses proprietes, ou a deux annees de son revenu? Si le gouvernement francais avait pris de telles mesures, elles auraient produit une augmentation de 2,100,000,000.

[Footnote 58: Le Times annoncait des souscriptions de toutes parts pour la guerre.]

[59] Message, en verite, de nature a exciter une grande curiosite! et que nous ne pouvons nous empecher de recommander a la meditation de tous les souverains du continent. Apres la paix d'Amiens, lorsque le prince d'Orange se trouvait dans une situation tout-a-fait penible, Le ministre lui refusa tout ce que ce prince etait en droit de lui demander. Pendant les deux annees de paix qui suivirent, on lui repondit sans cesse qu'on ne pouvait ni devait rien lui donner. La guerre se declare, et un message sollicite en sa faveur la generosite nationale. Esperons que bientot un autre message invitera la chambre a payer les dettes de la nation a l'egard du roi de l'ile de Sardaigne, en s'acquittant avec ce prince des subsides qui lui sont encore dus.

[Footnote 59: Autre message du roi d'Angleterre ou Georges cherchait a apitoyer la nation sur le sort de la maison d'Orange.]

[60] Ces prisonniers dont on a tant parle sont une jeune demoiselle de quatorze ans et un enfant de douze ans, partis de la Martinique, ou ils sont nes, pour venir achever leur education en France. Tels sont les personnages dangereux qu'il faut soigneusement garder, et que S. M. britannique confie a la fidelite du capitaine Thesiger. On leur permet de se promener dans un bourg et de se procurer eux-memes ce qui leur est necessaire. Comparez cette maniere de traiter deux enfans a l'entiere liberte dont jouissent a Paris et dans les villes de la France les prisonniers de guerre anglais. Avec son systeme de finance qui se deteriore; avec le rang eleve dont elle tombe, la nation anglaise perd encore les qualites sociales qui l'avaient long-temps distinguee.

[Footnote 60: Cette note s'explique sans commentaires.]

Paris, le 30 thermidor an 11 (18 aout 1803).

Aux citoyens landamman et membres de la diete generale de la Suisse.

Citoyens landamman et membres de la diete generale de la Suisse, vous me rappelez l'un des plus heureux momens de ma vie, lorsque vous m'ecrivez que l'acte de mediation vous a epargne la guerre civile.

C'est dans cette vue que j'avais defere au voeu de la Suisse entiere, et

que j'étais intervenu dans ses dissensions.

L'expérience a servi de guide pour la base de vos institutions actuelles; elle peut en servir pour la continuation des rapports qui subsisteront constamment entre la France et votre pays.

Ces rapports sont fondés sur des sentiments d'affection et d'estime, dont j'aimerais toujours donner des témoignages à votre nation.

BONAPARTE.

Paris, le 30 thermidor an 11 (18 avril 1803).

Aux citoyens membres du grand-conseil du canton de Vaud.

Citoyens membres du grand-conseil du canton de Vaud, j'ai lu avec sensibilité le décret du 14 avril, par lequel vous m'exprimez votre reconnaissance.

Lorsque j'ai accepté d'être votre médiateur, mon but a été de rapprocher les esprits, et de prévenir le retour des anciennes divisions. Je vois avec satisfaction que ce but est rempli.

Votre bonheur ne peut, dans aucun temps, m'être étranger. Des rapports intimes de voisinage, de langue, de mœurs, vous unissent à la France; et je prendrai toujours un vif intérêt au maintien de votre tranquillité et des avantages que l'acte de médiation vous a rendus.

BONAPARTE.

Paris, le 30 vendémiaire an 12 (13 octobre 1803).

Note inscrite dans le Moniteur, en réponse à un article du journal anglais le Morning-Post, qui finissait ainsi: "Le premier consul demandera la paix lorsqu'il verra que tout l'avantage sera de notre côté et toute l'humiliation du sien."

Vous aviez en Europe la réputation d'une nation sage, mais vous avez bien dégénéré de vos pères. Tous vos discours inspirent sur le continent le mépris et la pitié. Voltaire dit quelque part: quand Auguste buvait, la Pologne était ivre. L'état de maladie de votre roi s'est communiqué à votre nation; jamais peuple n'a été entraîné si promptement par un esprit de vertige qui se manifeste chez les peuples quand Dieu le permet.

Vous faites la guerre pour garder Malte, et alarmés des six premiers mois sur votre position, vous croyez une levée en masse nécessaire à votre sûreté!!! Les peines, les angoisses, les périls, attachés aux mouvements tumultueux et populaires, voilà déjà le châtiment terrible et juste de votre déloyauté.

Ce même esprit de vertige vous fit répondre avec insolence au roi de Prusse, lorsqu'il vous proposa de garantir le Hanovre, si vous vouliez

reconnaitre l'indépendance de son pavillon, et vous conduisit à une levée en masse dans le Hanovre. Lorsque depuis on vous proposa la convention de Salzingen, le même esprit dicta votre refus, et par là le roi d'Angleterre manqua à ses devoirs les plus sacrés, mérita la haine, de ses peuples de l'Elbe et donna lieu au gouvernement français de désarmer vingt mille hommes et d'occuper celles des provinces du Hanovre qui lui étaient encore restées.

Lorsque vous vîtes le résultat de cette conduite inconsidérée, impolitique, immorale, vous eûtes recours à une mesure moins réfléchie encore; vous déclarâtes en état de blocus l'Elbe et le Weser. Par là, vous fîtes outrage, vous fîtes tort au Danemarck, à la Prusse, à Hambourg, à Breme, qui, riverains de ce fleuve, n'avaient cependant rien de commun avec l'occupation du Hanovre.

Cette conduite était peu sage; mais ce qui la constitue inconcevable, c'est que, bloquant l'Elbe et le Weser, vous exécutâtes précisément ce que les Français désiraient. Il n'est pas un négociant, pas un teneur de livres de Londres qui n'ait calculé le dommage que vous vous êtes fait à vous-mêmes.

Le Weser et l'Elbe demeurant libres, vous auriez introduit vos marchandises au moyen des navires prussiens, danois, bremois, etc.; et vos manufactures et votre commerce ne se fussent pas ressentis de l'occupation du Hanovre. Ainsi, en déclarant le blocus de l'Elbe et du Weser, vous avez exécuté, non-seulement la chose la plus injuste qui ait été faite depuis les Carthaginois, qui, à leur gré, prohibaient le commerce des différentes régions, mais la chose la plus contraire à vos intérêts.

Certainement cette conduite n'a pas été inspirée par l'esprit de calcul et de prudence qui seul vous dirigeait jadis, mais bien par cet esprit de vertige qui plane sur vous et qui règne dans vos conseils.

Enfin, pour prouver à la France que vous devez garder Malte, vous la menâtes d'une levée en masse, la plus funeste des extrémités auxquelles puisse être réduite une nation après avoir essuyé de grands malheurs. Vienne ne fit une levée en masse que lorsque les armées françaises furent à ses portes. Vous nous menâtes de M. Pitt, de lord Withworth, que vous faites colonels, et votre roi exerce à cheval sa troupe, afin de lui communiquer cette ardeur guerrière et cette expérience qu'il a acquises dans tant de combats!!! Ces caricatures misérables font rire de pitié l'Europe, et l'on cherche en vain l'esprit de cette vieille Angleterre, si sûre dans ses conseils, si sensée et si constante dans ses entreprises. La politique de vos précédents ministres vous a séparés de tous vos alliés, était-ce le temps de vous montrer injustes, oppresseurs, violateurs des traités? Était-ce le temps de vouloir, par la force, réunir au commerce exclusif de l'Océan celui de la Méditerranée, auquel vos ancêtres plus sages avaient eu le bon esprit de renoncer? Et lorsque vous avez des projets aussi ambitieux qu'ils sont mal calculés, vous vous aliénez la plus belle et la plus considérable de vos provinces. Vous avez réuni son parlement à votre parlement, et vous refusez à l'Irlande l'exercice de sa religion! Vous savez pourtant bien que la chose la plus sacrée parmi les hommes, c'est la conscience, et que l'homme a une voix secrète qui lui crie que rien sur la terre ne peut l'obliger à croire ce qu'il ne croit pas. La plus horrible de toutes les tyrannies est celle qui oblige les dix-huit vingtièmes d'une nation à embrasser une religion contraire à leur croyance, sous peine de ne pouvoir ni exercer les droits de citoyens, ni posséder aucun bien, ce

qui est la meme chose que de n'avoir plus de patrie sur la terre.

Ainsi donc vous voulez reunir l'Irlande, et vous ne voulez pas que les Irlandais aient une patrie! Inconcevable contradiction, que l'Europe ne peut expliquer qu'en l'attribuant a l'esprit d'absence et d'imprevoyance qui caracterise vos conseils. Vous etes peut-etre aujourd'hui la seule nation eclairee chez qui la tolerance ne soit pas etablie. Vous voulez et vous ne voulez pas; et s'il etait vrai que les Pitt et les Grenville eussent quitte le ministere parce que le roi avait manque de parole a l'egard des Irlandais, apres leur avoir promis la liberte de leur religion, il faudrait le dire: ils etaient depourvus de toute pudeur, ces hommes qui ont brigue la honte de leur succeder aux conditions imposees par un prince malade, sans foi, et qui, dans le siecle ou nous sommes, a retabli les lois des Neron et des Domitien, et persecute comme eux l'eglise catholique. Ils n'ont pas trouve cet exemple dans votre histoire; vos peres avaient plus de vertus, plus de respect national.

Quel est donc le sort que le destin vous a prepare? il echappe aux calculs de toute intelligence humaine.

Cependant serait-il presumptueux de dire que le prince, dont l'entetement et le delire vous a fait perdre l'Amerique et vient de vous faire perdre le Hanovre, pourra vous faire perdre l'Irlande, si, pour votre punition, Dieu le conserve encore quelque temps sur son trone? Le ciel ne donne aux nations des princes vicieux ou alienes que pour chatier et abaisser leur orgueil.

Paris, le 17 brumaire an 12 (9 novembre 1803).

_Notes inscrites dans le Moniteur.

L'Angleterre n'a point de fusils[61]_. Qui croirait qu'apres avoir declare la guerre, provoque l'arrivee d'une armee francaise dans son sein, l'Angleterre manque d'armes pour ses defenseurs? elle a recours a des piques et a des coutelas. Elle a deja consomme les cinquante mille fusils qu'elle avait en reserve dans la tour de Londres, et l'on sait que dans les levees en masse et les mouvemens tumultueux, il faut compter les fusils par millions. Ses agens ont parcouru le nord de l'Allemagne, ils se sont presentes a Berlin, a Hesse-Cassel, Brunswick, etc., pour avoir des fusils; ils en ont offert le double et le triple de leur valeur, et ils n'ont pu s'en procurer. Ainsi donc M. Addington arme son regiment avec des piques! Peut-il y avoir une plus grande preuve de l'esprit de demence qui s'est empare des conseils de cette nation...

[Footnote 61: _Le Merchant,_ journal anglais, annoncait qu'a defaut de _fusils,_ les braves Bretons allaient se servir de _piques.]

Pourquoi sommes-nous en guerre[62]? Parce que le peuple anglais n'a, pour diriger ses affaires, qu'un roi fou, qu'un premier ministre qui a le caractere et l'incertitude d'une vieille gouvernante; un ministre des affaires etrangeres, jeune homme inconsideré qui, dans la premiere coalition, voulait arriver a Paris en douze jours, et dont les calculs politiques se ressentent de cette extreme inconsideration.

[Footnote 62: Titre d'une brochure anglaise qui venait de paraître a Londres.]

La paix d'Amiens etait honorable a l'Angleterre; elle eut ete solide, puisque l'Angleterre etait la seule des puissances coalisees qui, au lieu de perdre, avait accru et consolide ses domaines de l'Orient et de l'Occident par des acquisitions de la plus grande importance. Mais des ministres incapables ne surent la defendre ni par la force des discours, ni par des mesures sensees. Ils voulaient que la France leur fut en tout favorable, et ils continuerent a laisser solder sous leurs yeux des hommes qui, sans cesse, meditaient l'assassinat du premier magistrat de France. Ils voulaient, apres tant d'orages, et de malheurs, fonder la paix des deux nations, et ils n'avaient pas une voie, pas un moyen pour s'opposer au torrent d'injures et de calomnies sans exemple, que les differens partis, pour les embarrasser sans doute, s'etudiaient a vomir contre le gouvernement francais.

Ils voulaient diminuer la prevention et l'aigreur naturelle apres la guerre acharnee qui avait eu lieu entre les deux etats, et l'esprit de mefiance qui avait existe entre les deux gouvernemens; et eux-memes ne cessaient de declarer qu'il fallait un etat de paix considerable, qu'il fallait rester sur ses gardes, non qu'ils le pensassent veritablement, mais pour complaire, par un exces de faiblesse, aux ennemis de leur autorite dans le parlement, sans prevoir que necessairement le gouvernement francais devait non-seulement en dire mais en faire autant. Enfin, nous avons la guerre parce que l'Angleterre est sans roi, que ses conseils et son parlement sont divises par des factions acharnees et puissantes, et que le ministere qui dirige les affaires est sans puissance d'opinion ou de talent. Les evenemens actuels ont prouve qu'une nation etrangere ne pourrait traiter avec l'Angleterre que quand elle aurait un roi capable d'une volonte, ou un ministere fort et puissant, capable d'eclairer la nation, de justifier de ce qu'il a fait. Faite par Grenville et l'ancien ministere, la paix eut ete solide; elle l'eut ete sous le regne du prince de Galles, ou sous le ministere d'hommes forts en talens et en raisonnemens, tels que les membres de l'opposition.

Quelques personnes ont essaye de comparer la levee en masse des proprietaires de Londres et de quelques autres comtes, avec la levee en masse du peuple francais de 1789. Les hommes que l'inquietude du gouvernement britannique exporte journellement de son territoire, et les voyageurs impartiaux, ne trouvent guere de ressemblance que dans l'expression. Celui qui, en 1790, parcourait nos populeux departemens, rencontrait partout, non pas quelques corps et metiers rallies sous des bannieres de confrerie, mais les villes entieres levees au signal de la patrie menacee, et faisant retentir les airs de chants civiques et d'hymnes a la liberte. L'homme que son zele et quelquefois sa modestie meme placent dans les rangs ou l'age, le talent et le merite se plaisaient a se confondre, savait bien que ce n'etait pas pour defendre la vaisselle plate de son capitaine, qu'il abandonnait sa femme et ses enfans, allait exposer sa vie et verser son sang: un autre motif l'appelait aux armes, le besoin de sortir du neant, dans lequel etait plongee la France entiere, et de disputer a d'insolens et privilegies hereditaires la consideration qui appartenait au merite seul: voila tout ce qui avait souleve une grande nation, voila ce qui a recrute pendant long-temps une armee qui, d'abord de 1,200,000, s'est constamment et facilement maintenue a la hauteur des dangers et des besoins de la patrie.

Pour enflammer les soldats de la liberte on n'avait pas recours a de sottises et laches caricatures contre les ennemis de leur pays; il

suffisait de leur dire que la revolution qui en faisait des hommes libres, etait menacee par une ambition impie, et l'on n'etait pas reduit d'invoquer leur pitie en faveur d'un ordre de choses qui ne garantit a la majorite que sa misere et son opprobre. Aussi la France etait la terre de Cadmus, herissee de piques et couverte de defenseurs. Le soin qu'on a pris en Angleterre de parodier notre levee en masse, n'a servi qu'a prouver la pauvrete des moyens dont on dispose. Une fanfaronnade du gouvernement anglais a fait defendre de recevoir des nouveaux volontaires qui se presentaient en foule, mais pour apprecier cette mesure il faut en connaitre les motifs.

La verite est que le gouvernement, beaucoup plus effraye que flatte de l'empressement de ceux qui demandaient a etre armes, n'a pas trouve d'autres moyens d'arreter leur zele plus que suspect; en outre demander a etre volontaire, etait un moyen d'eviter d'etre enrole, et il est aujourd'hui reconnu que beaucoup de volontaires n'ont pas eu d'autre vocation. Tout cet heroisme a empeche la faible armee anglaise de se completer, et il lui manque encore plus de dix mille hommes, malgre la ferveur avec laquelle les recruteurs anglais expedient a leurs commettans l'ecume du Holstein et de la Haute-Saxe pour aller defendre les interets et la gloire de John Bull ou de sa patrie.

Nous ne dissimulerons pas que le desir de conserver de grands et lourds privileges ne soit capable de quelque energie passagere; nous conviendrons, si l'on veut, que les courtauts de Westminster ont assez bonne mine sous leur uniforme rouge; mais si les legions de Cesar ajustent aux visages, gare que cette belle troupe ne s'occupe bientot de pourvoir a sa surete individuelle.

Boulogne, le 24 brumaire an 12 (16 novembre 1803).

Ordre du jour.

Le premier consul est satisfait de l'armee de terre du camp de Saint Omer, et des divisions de la flottille reunies a Boulogne. Il charge l'amiral et le general en chef de faire connaitre aux soldats et matelots que leur conduite justifie l'opinion qu'a d'eux le premier consul.

BONAPARTE.

Paris, le 8 frimaire an 12 (1er decembre 1803).

Note inscrite dans le Moniteur en reponse a un message du roi d'Angleterre au parlement, ou Georges assurait que la France voulait serieusement detruire la constitution, la religion et l'indpendance de la nation anglaise; _mais qu'au moyen des mesures qu'il allait prendre, cette meme France ne retirerait de son projet que la_ defaite, la confusion et le malheur.

Est-ce bien le roi d'Angleterre, le chef d'une nation maitresse des mers et souveraine de l'Inde qui tient ce langage? Quoi, nous sommes a peine au sixieme mois depuis ce jour ou la discorde apparut a votre roi,

et epaissit sur ses yeux les tenebres de l'intrigue et de la basse ambition, et lui montra les ports de France et de Hollande remplis de flottes et d'armees qui meditaient l'invasion de l'Angleterre, depuis ce jour ou votre prince, encore abuse par ces perfides illusions, vint au milieu de vous, et dans son effroi, convainquit l'Europe et la France de l'egarement de ses conseils; et deja nous l'entendons parler de marcher avec son peuple pour la defense de la religion, de vos lois, de votre independance. Qui vous a donc reduits a cette extremite? Si vous aviez perdu les batailles de la Trebie, de Trasimene, de Cannes, tiendriez-vous un autre langage. Cependant la lutte est a peine commencee; vous n'avez essaye aucun revers, meme tout vous a prospere! et l'alarme est dans vos villes, et vos conseils ont besoin de se rassurer a la voix d'un chef qui declare qu'il veut perir en marchant a la tete de son peuple! Ceux qui lui dictent ces discours inconsideres ignorent-ils donc que Harold-le-parjure se mit aussi a la tete de son peuple! Ignorent-ils que les prestiges de la naissance, les attributs du pouvoir souverain, le manteau de pourpre qui couvre les rois sont de fragiles boucliers dans ces momens ou la mort, se promenant a travers les rangs de l'une et de l'autre armee, attend le coup d'oeil du genie et un mouvement inattendu, pour choisir le parti qui doit lui fournir ses victimes. Le jour d'une bataille tous les hommes sont egaux.

L'habitude des combats, la superiorite de la tactique, et le sang-froid du commandement font seuls les vainqueurs ou les vaincus. Un roi qui, a soixante-trois ans, se mettrait pour la premiere fois a la tete de ses troupes, serait, dans un jour de combat, un embarras de plus pour les siens, une nouvelle chance de succes pour les ennemis.

Le roi d'Angleterre parle de l'honneur de sa couronne, du maintien de la constitution, de la religion, des lois, de l'independance. La jouissance de tous ces biens precieux n'etait-elle pas assuree par le traite d'Amiens? On dirait, en lisant ce discours, que ce n'est pas l'ambassadeur d'Angleterre qui a eu la honteuse insolence de donner trente-six heures pour se decider a la guerre, et qu'au contraire l'ambassadeur de France a exige a Londres que dans trente-six heures on changeat la religion, on abolit la constitution, on deshonorat l'Angleterre. Votre religion, votre constitution, votre honneur ne pouvaient-ils donc exister sans l'ultimatum de lord Whitworth? Qu'a donc de commun le rocher de Malte et l'ile de Lampedouse avec votre religion, vos lois et votre independance?

Il n'appartient pas a la prudence humaine de connaitre ce que la Providence a arrete dans sa profonde sagesse pour servir a la punition du parjure et au chatiment de ceux qui soufflent la division, provoquent la guerre, et pour les vains pretextes ou les secretes raisons d'une ambition miserable, prodiguent sans menagement le sang des hommes; mais nous pouvons presager avec assurance l'issue de cette importante contestation, et dire que vous n'aurez pas Malte, que vous n'aurez point Lampedouse, et que vous signerez un traite moins avantageux que celui d'Amiens.

La defaite, la confusion et le malheur! Si le roi est si sur de son fait, que n'ordonne-t-il a ses flottes, a ses croisieres de nous laisser pendant quelques jours un libre passage? Nous verrons bientot si le resultat serait pour les Francais, la defaite, la confusion et le malheur. Toutes ses rodomontades sont indignes a la fois d'un grand peuple et d'un homme dans son bon sens. Le roi d'Angleterre eut-il remporte autant de victoires qu'Alexandre, Annibal ou Cesar; ce langage ne serait pas moins insense. Le destin de la guerre et le sort des

batailles tiennent a si peu de choses? La fortune est si souvent inconstante et aveugle qu'il faut etre depourvu de toute raison pour affirmer que l'armee francaise qui, jusqu'a ce jour, n'a point passe pour lache, ne trouverait sur le sol de la Grande-Bretagne que defaite, confusion et malheur.

Quant aux menaces presomptueuses dont le roi d'Angleterre accuse ses ennemis, les ministres seraient embarrasses, sans doute, de les citer. Dans quel temps le premier consul, qui, seul, a la direction de toutes les dispositions militaires, a-t-il dit qu'il voulait envoyer une armee en Angleterre? Il a dit jusqu'a present, on campera au Texel, a Ostende, a Saint-Omer, a Brest, a Bayonne, et l'armee y a campe. Ne peut-on donc, lorsqu'on est en guerre, reunir des troupes dans des camps, sans executer des menaces presomptueuses?

Vous convenez que l'armee francaise peut penetrer au sein de l'Angleterre; vous offrez, dans cette supposition, votre tete et votre bras a votre peuple pour sa defense, et vous assurez, d'un ton prophetique, que le resultat sera, pour l'armee francaise, la defaite, la confusion et le malheur.... Soit, mais qu'y gagnerez-vous? L'avantage que nous en retirerons sera, dites-vous, la gloire de surmonter les difficultes actuelles: il etait bien-plus simple de ne pas faire naitre ces difficultes.--De repousser un danger immediat: il etait bien plus sur de ne pas vous exposer a ce danger.--D'etablir la surete et l'indépendance du royaume sur la base de sa force reconnue: mais le traite d'Amiens avait etabli la surete et l'indépendance du royaume de la Grande-Bretagne.--Resultant de l'épreuve de ses ressources et de son energie, eh! qui doute que votre peuple, qui regne sur les deux mondes, ne soit riche, brave et plein d'energie?

Certes, ces expressions, _l'épreuve de ses propres ressources et de son energie,_ doivent retentir dans toute l'Europe: ainsi vous vous battez pour montrer que vous pouvez vous battre; vous accablez vos peuples pour faire connaitre que vous etes riches; vous produisez le malheur des generations actuelles pour constater cette energie que personne n'avait envie de vous contester. L'Europe jugera si de pareils sentimens sont le resultat de la grandeur ou de la faiblesse de l'ame, de la sagesse ou de la folie.

Mais si nous admettons que, d'apres l'inconstance de la fortune et les vicissitudes de la guerre, l'armee francaise put trouver au sein de la Grande-Bretagne la defaite et le malheur, admettez a votre tour qu'une armee de veterans, dont chaque soldat a affronte la mort dans tant de batailles, et que conduisent des hommes a qui l'Europe accorde quelqu'estime, peut, soit par son courage, soit par quelques manoeuvres, porter au milieu de vous le malheur, la confusion et la defaite, quel avantage en resultera pour la France? ce ne sera pas de surmonter les difficultes actuelles: il n'en existe aucune pour elle; de repousser un danger immediat: il n'est dans cette lutte, aucun danger immediat pour elle; d'etablir la surete et l'indépendance de l'etat sur la base de sa force reconnue, resultant de l'épreuve de ses propres ressources et de son energie: sa surete, son indépendance, sa force, ses propres ressources et son energie, sont comme l'eclat du soleil: il n'est besoin d'aucune preuve pour les constater.

Le resultat serait pour elle de vous arracher ce trident, acquis par cinquante annees de bonheur, par les vertus de vos peres, et conserve par la duplicite de votre cabinet; de venger cette Hibernie infortunee, de la restituer aux nations, et de faire luire sur cette terre, arrosee

de sang et de larmes, des jours sereins et prosperes... ce serait...

Enfin, l'Europe attentive a la lecture de ce discours, sera frappee d'un seul sentiment. Quoi! les ministres de la Grande-Bretagne sont assez insenses pour mettre dans la bouche de leur roi, et pour proclamer, dans un jour solennel, que du sort d'une bataille dependent les destinees de ce colosse qui pese sur les deux mondes?

Si du sort d'une bataille avait dependu celui d'un seul des nouveaux departemens acquis par la France, nous sommes assures qu'elle eut fait la paix, qu'elle n'eut pas repousse vos injustes pretentions, qu'elle eut cede Malte. Cette conduite aurait ete conforme aux devoirs imposes a tous les hommes, chefs ou ministres, dont les volontes influent sur le sort des nations.

Paris, le 25 nivose an 12 (16 janvier 1804).

Au corps legislatif.

EXPOSE DE LA SITUATION DE LA REPUBLIQUE.

La republique a ete forcee de changer d'attitude, mais elle n'a point change de situation; elle conserve toujours, dans le sentiment de sa force, le gage de sa prosperite. Tout etait calme dans l'interieur de la France, lorsqu'au commencement de l'annee derniere, nous entretenions encore l'espoir d'une paix durable. Tout est reste calme depuis qu'une puissance jalouse a rallume les torches de la guerre; mais sous cette derniere epoque, l'union des interets et des sentimens s'est montree plus pleine et plus entiere; l'esprit public s'est developpe avec plus d'energie.

Dans les nouveaux departemens que le premier consul a parcourus[64], il a entendu, comme dans les anciens, les accents d'une indignation vraiment francaise; il a reconnu, dans leur haine contre un gouvernement ennemi de notre prosperite, mieux encore que dans les elans de la joie publique et d'une affection personnelle, leur attachement a la patrie, leur devouement a sa destinee.

[Footnote 64: Ceux de la Belgique.]

Dans tous les departemens, les ministres du culte ont use de l'influence de la religion pour consacrer ce mouvement spontane des esprits. Des depots d'armes que des rebelles fugitifs avaient confies a la terre, pour les reprendre dans un avenir que leur forgeait une coupable prevoyance, ont ete reveles au premier signal du danger, et livres aux magistrats pour en armer nos defenseurs.

Le gouvernement britannique tentera de jeter, et peut-etre il a deja jete sur nos cotes quelques-uns de ces monstres qu'il a nourris pendant la paix pour déchirer le sol qui les a vus naitre; mais ils n'y retrouveront plus ces bandes impies qui furent les instrumens de leurs premiers crimes; la terreur les a dissoutes, ou la justice en a purge nos contrees; ils n'y retrouveront ni cette credulite dont ils abuserent, ni ces haines dont ils aiguiserent les poignards. L'experience a eclaire tous les esprits; la sagesse des lois et de l'administration a reconcilie tous les coeurs.

Environnes partout de la force publique, partout atteints par les tribunaux, ces hommes affreux ne pourront desormais ni faire des rebelles, ni recommencer impunement leur metier de brigands et d'assassins.

Tout a l'heure une miserable tentative a ete faite dans la Vendee, la conscription en etait le pretexte; mais, citoyens, pretres, soldats, tout s'est ebranle pour la defense commune; ceux qui, dans d'autres temps, furent des moteurs de troubles, sont venus offrir leurs bras a l'autorite publique, et, dans leurs personnes et dans leurs familles, des gages de leur foi et de leur devouement.

Enfin ce qui caracterise surtout la securite des citoyens, le retour des affections sociales, la bienfaisance se deploie tous les jours davantage; de tous cotes on offre des dons a l'infortune, et des fondations a des etablissemens utiles.

La guerre n'a point interrompu les pensees de la paix; et le gouvernement a poursuivi avec constance tout ce qui tend a mettre la constitution dans les moeurs et dans le temperament des citoyens, tout ce qui doit attacher a sa duree tous les interets et toutes les esperances.

Ainsi, le senat a ete place a la hauteur ou son institution l'appelait. Une dotation telle que la constitution l'avait determinee, l'entoure d'une grandeur imposante.

Le corps legislatif n'apparaitra plus qu'environne de la majeste que reclament ses fonctions; on ne le cherchera plus vainement hors de ses seances. Un president annuel sera le centre de ses mouvemens, et l'organe de ses pensees et de ses voeux dans ses relations avec le gouvernement. Ce corps aura enfin cette dignite qui ne pouvait exister avec des formes mobiles et indeterminees.

Les colleges electoraux se sont tenus partout avec ce calme, cette sagesse qui garantissent les heureux choix.

La legion d'honneur existe dans les parties superieures de son organisation, et dans une partie des elemens qui doivent la composer. Ces elemens, encore egaux, attendent d'un dernier choix leurs fonctions et leurs places. Combien de traits honorables a reveles l'ambition d'y etre admis! Que de tresors la republique aura dans cette institution pour recompenser les services et les vertus!

Au conseil d'etat, une autre institution prepare aux choix du gouvernement des hommes pour toutes les branches superieures de l'administration; des auditeurs s'y forment dans l'atelier des reglemens et des lois; ils s'y penetrent des principes et des maximes de l'ordre public. Toujours environnes de temoins et de juges, souvent sous les yeux du gouvernement, souvent dans des missions importantes, ils arriveront aux fonctions publiques avec la maturite de l'experience, et avec la garantie que donnent un caractere, une conduite et des connaissances eprouvees.

Des lycees, des ecoles secondaires s'elevent de tous cotes, et ne s'elevent pas encore assez rapidement au gre de l'impatience des citoyens. Des reglemens communs, une discipline commune, un meme systeme d'instruction y vont former des generations qui soutiendront la gloire

de la France par des talens, et ses institutions par des principes et des vertus.

Un prytanee unique, le prytanee de Saint-Cyr, recoit les enfans des citoyens qui sont morts pour la patrie; deja l'education y respire l'enthousiasme militaire.

A Fontainebleau, l'ecole speciale militaire compte plusieurs centaines de soldats qu'on ploie a la discipline, qu'on endurecise a la fatigue, qui acquierent, avec les habitudes du metier, les connaissances de l'art.

L'ecole de Compiegne offre l'aspect d'une vaste manufacture, ou cinq cents jeunes gens passent de l'etude dans les ateliers, des ateliers a l'etude. Apres quelques mois, ils executent avec la precision de l'intelligence, des ouvrages qu'on n'en aurait pas obtenus apres des annees d'un vulgaire apprentissage, et bientot le commerce et l'industrie jouiront de leur travail et des soins du gouvernement.

Le genie, l'artillerie, n'ont plus qu'une meme ecole et une institution commune.

La medecine est partout soumise au nouveau regime que la loi a prescrit. Dans une reforme salubre, on a trouve le moyen de simplifier la depense et d'ajouter a l'instruction.

L'exercice de la pharmacie a ete mis sous la garde des lumieres et de la probite.

Un reglement a place entre le maitre et l'ouvrier, des juges qui terminent leurs differens avec la celerite qu'exigent leurs interets et leurs besoins, et avec l'impartialite que commande la justice.

Le Code civil s'acheve, et dans cette session, pourront etre soumis aux deliberations du corps legislatif les derniers projets de lois qui en completent l'ensemble.

Le Code judiciaire, appele par tous les voeux, subit en ce moment les discussions qui le conduiront a sa maturite.

Le Code criminel avance, et du Code de commerce les parties que paraissent reclamer le plus imperieusement les circonstances, sont en etat de recevoir le sceau de la loi dans la session prochaine.

De nouveaux chefs-d'oeuvre sont venus embellir nos musees; et tandis que le reste de l'Europe envie nos richesses, nos jeunes artistes vont encore, au sein de l'Italie, echauffer leur genie a la vue de ses grands monumens, et respirer l'enthousiasme qui les a enfantes.

Dans le departement de Marengo, sous les murs de cette Alexandrie qui sera un des plus puissans boulevarts de la France, s'est forme le premier camp de nos veterans. La, ils conserveront le souvenir de leurs exploits et l'orgueil de leurs victoires; ils inspireront a leurs nouveaux concitoyens l'amour et le respect de cette patrie qu'ils ont agrandie et qui les a recompenses; ils laisseront dans leurs enfans des heritiers de leur courage, et de nouveaux defenseurs de cette patrie dont ils recueilleront les bienfaits.

Dans l'ancien territoire de la republique, dans la Belgique, d'antiques fortifications qui n'etaient plus que d'inutiles monumens des malheurs

de nos peres ou des accroissemens progressifs de la France, seront demolies. Les terrains qui avaient ete sacrifies a leur defense seront rendus a la culture et au commerce, et avec les fonds que produiront ces demolitions et ces terrains, seront construites de nouvelles forteresses sur nos nouvelles frontieres.

Sous un meilleur systeme d'adjudication, la taxe d'entretien des routes a pris de nouveaux accroissemens; des fermiers d'une annee etaient sans emulation; des fermiers de portions trop morcelees etaient sans fortune et sans garantie.

Des adjudications triennales, des adjudications de plusieurs barrieres a la fois, ont appele des concurrens plus nombreux, plus riches et plus hardis.

Le droit de barriere a produit en l'an 11 quinze millions; dix de plus ont ete consacres dans la meme annee a l'entretien et au perfectionnement des routes.

Les routes anciennes ont ete entretenues et reparees; des routes ont ete liees a d'autres routes par des constructions nouvelles. Des cette annee les voitures franchissent le Simplon et le Mont-Cenis.

On retablit au pont de Tours trois arches ecroulees.

De nouveaux ponts sont en construction a Corbeille, a Roanne, a Nemours, sur l'Isere, sur le Roubion, sur la Durance, sur le Rhin. Avignon et Villeneuve communiqueront par un pont entrepris par une association particuliere.

Trois ponts avaient ete commences a Paris avec des fonds que des citoyens avaient fournis; deux ont ete acheves en partie avec les fonds publics, et les droits qui s'y percoivent assurent, dans un nombre determine d'annees, l'interet et le remboursement des avances.

Un troisieme, le plus interessant de tous (celui du jardin des Plantes) est en construction et sera bientot termine. Il degagera l'interieur de Paris d'une circulation embarrassante, se liera avec une place superbe, depuis long-temps decretee, qu'embelliront des plantations et les eaux de la riviere d'Ourcq, et sur laquelle aboutiront en ligne directe la rue Saint-Antoine et celle de son faubourg.

Le pont seul formera l'objet d'une depense que couvriront rapidement les droits qui y seront percus. La place et tous ses accessoires ne couteront a l'etat que l'emplacement et les ruines sur lesquelles elle doit s'elever.

Les travaux du canal de Saint-Quentin s'operent sur quatre points a la fois. Deja une galerie souterraine est percee dans une etendue de mille metres; deux ecluses sont terminees, huit autres s'avancent; d'autres sortent des fondations, et cette vaste entreprise offrira dans quelques annees une navigation complete.

Les canaux d'Arles, d'Aigues-Mortes, de la Saone et de l'Yonne; celui qui unira le Rhone au Rhin; celui qui, par le Blavet, doit porter la navigation au centre de l'ancienne Bretagne, sont tous commences, et tous seront acheves dans un temps proportionne aux travaux qu'ils exigent.

Le canal qui doit joindre l'Escaut, la Meuse et le Rhin, n'est déjà plus dans la seule pensée du gouvernement; des reconnaissances ont été faites sur le terrain; des fonds sont déjà prévus pour l'exécution d'une entreprise qui nous ouvrira l'Allemagne, et rendra à notre commerce et à notre industrie des parties de notre propre territoire que leur situation livrait à l'industrie et au commerce des étrangers.

La jonction de la Rance à la Vilaine unira la Manche à l'Océan, portera la prospérité et la civilisation dans des contrées où languissent l'agriculture et les arts, où les mœurs agrestes sont encore étrangères à nos mœurs. Dès cette année des sommes considérables ont été affectées à cette opération.

Le dessèchement des marais de Rochefort, souvent tenté, souvent abandonné, s'exécute avec constance. Un million sera destiné cette année à porter la salubrité dans ce port, qui devorait nos marins et ses habitants. La culture et les hommes s'étendront sur les terrains voués depuis long-temps aux maladies et à la dépopulation.

Au sein du Cotentin, un dessèchement non moins important, dont le projet est fait, dont la dépense, largement calculée, sera nécessairement remboursée par le résultat de l'opération, transformera en riches pâturages d'autres marais d'une vaste étendue, qui ne sont aujourd'hui qu'un foyer de contagion toujours renaissant.

Les fonds nécessaires à cette entreprise sont portés dans le budget de l'an 12. En même temps un pont sur la Vire liera le département de la Manche au département du Calvados, supprimera un passage toujours dangereux et souvent funeste, et abrégera de quelques myriamètres la route qui conduit de Paris à Cherbourg.

Sur un autre point du département de la Manche, un canal est projeté, qui portera le sable de la mer et la fécondité dans une contrée stérile, et donnera aux constructions civiles et à la marine des bois qui périssent sans emploi à quelques myriamètres du rivage.

Sur tous les canaux, sur toutes les côtes de la Belgique, les digues minées par le temps, attaquées par la mer, se reparent, s'étendent et se fortifient.

La jetée et le bassin d'Ostende sont garantis des progrès de la dégradation; un pont ouvrira une communication importante à la ville, et l'agriculture s'enrichira d'un terrain précieux, reconquis sur la mer.

Anvers a vu arrêter tout à coup un port militaire, un arsenal et des vaisseaux de guerre sur le chantier. Deux millions assignés sur la vente des biens nationaux, situés dans les départements de l'Escaut et des Deux-Nethes, sont consacrés à la restauration et à l'agrandissement de son ancien port. Sur la foi de ce gage, le commerce fait des avances, les travaux sont commencés, et dans l'année prochaine ils seront conduits à leur perfection.

À Boulogne, au Havre, sur toute cette côte que nos ennemis appellent désormais une côte de fer, de grands ouvrages s'exécutent ou s'achevent.

La digue de Cherbourg, long-temps abandonnée, long-temps l'objet de l'incertitude et du doute, sort enfin du sein des eaux; et déjà elle est un écueil pour nos ennemis et une protection pour nos navigateurs. A

l'abri de cette digue, au fond d'une rade immense, un port se creuse, ou, dans quelques années, la république aura ses arsenaux et des flottes.

A la Rochelle, à Cette, à Marseille, à Nice, on répare avec des fonds assurés les ravages de l'insouciance et du temps. C'est surtout dans nos villes maritimes, où la stagnation du commerce a multiplié les malheurs et les besoins, que la prévoyance du gouvernement s'est attachée à créer des ressources dans des travaux utiles ou nécessaires.

La navigation intérieure périssait par l'oubli des principes et des règles; elle est désormais soumise à un régime salubre et conservateur. Un droit est consacré à son entretien, aux travaux qu'elle exige, aux améliorations que l'intérêt public appelle. Placée sous la surveillance des préfets, elle a encore, dans les chambres de commerce, des gardiens utiles, des témoins et des censeurs de la comptabilité des fonds qu'elle produit; enfin des hommes éclairés qui discutent les projets formés pour la conserver et pour l'étendre.

Le droit de pêche dans les rivières navigables est redevenu ce qu'il dut toujours être, une propriété publique. Il est confié à la garde de l'administration forestière; et des adjudications triennales lui donnent, dans des fermiers, des conservateurs encore plus actifs, parce qu'ils sont plus intéressés.

L'année dernière a été une année prospère pour nos finances; les régies ont heureusement trompé les calculs qui en avaient d'avance déterminé les produits. Les contributions directes ont été perçues avec plus d'aisance. Les opérations qui doivent établir les rapports de la contribution foncière de département à département marchent avec rapidité. La répartition deviendra invariable; on ne verra plus cette lutte d'intérêts différents qui corrompait la justice publique, et cette rivalité jalouse qui menaçait l'industrie et la prospérité de tous les départements.

Des préfets, des conseils généraux ont demandé que la même opération s'étendît à toutes les communes de leur département pour déterminer entre elles les bases d'une répartition proportionnelle. Un arrêté du gouvernement a autorisé ce travail général devenu plus simple, plus économique par le succès du travail partiel. Ainsi, dans quelques années, toutes les communes de la république auront chacune, dans une carte particulière, le plan de leur territoire, les divisions, les rapports des propriétés qui le composent; et les conseils généraux et les conseils d'arrondissement trouveront, dans la réunion de tous ces plans, les éléments d'une répartition juste dans ses bases et perpétuelle dans ses proportions.

La caisse d'amortissement remplit avec constance, avec fidélité, sa destination. Déjà propriétaire d'une partie de la dette publique, chaque jour elle accroît un trésor qui garantit à l'état une prompte libération; une comptabilité sévère, une fidélité inviolable, ont mérité aux administrateurs la confiance du gouvernement et leur assurent l'intérêt des citoyens.

La refonte des monnaies s'exécute sans mouvements, sans secousses; elle était un fleau quand les principes étaient méconnus; elle est devenue l'opération la plus simple depuis que la foi publique et les règles du bon sens en ont fixé les conditions.

Au tresor, le credit public s'est soutenu au milieu des secousses de la guerre et des rumeurs interessees.

Le tresor public fournissait aux depenses des colonies, soit par des envois directs de fonds, soit par des operations sur le continent de l'Amerique. Les administrateurs pouvaient, si les fonds etaient insuffisants, s'en procurer par des traites sur le tresor public, mais avec des formes prescrites et dans une mesure determinee.

Tout a coup une masse de traites (quarante-deux millions) a ete creee a Saint-Domingue, sans l'aveu du gouvernement, sans proportion avec les besoins actuels, sans proportions avec les besoins a venir.

Des hommes sans caractere les ont colportees a la Havanne, a la Jamaique, aux Etat-Unis; elles y ont partout ete exposees sur les places a de honteux rabais, livrees a des hommes qui n'avaient verse ni argent ni marchandises, ou qui ne devaient en fournir la valeur que quand le paiement en aurait ete effectue au tresor public. De la un avilissement scandaleux en Amerique et un agiotage plus scandaleux en Europe.

C'etait pour le gouvernement un devoir, rigoureux d'arreter le cours de cette imprudente mesure, de sauver a la nation les pertes dont elle etait menacee, de racheter surtout son credit par une juste severite.

Un agent du tresor public a ete envoye a Saint-Domingue, charge de verifier les journaux et la caisse du payeur general; de constater combien de traites avaient ete creees, par quelle autorite et sous quelles formes; combien avaient ete negociees, et a quelles conditions; si pour des versements reels; si sans versements effectifs, si pour eteindre une dette legitime, si pour des marches simules.

Onze millions de traites qui n'etaient pas encore en circulation, ont ete annules. Des renseignements ont ete obtenus sur les autres.

Les traites dont la valeur integrale a ete recue, ont ete acquittees avec les interets du jour de l'echeance au jour du paiement; celles qui ont ete livrees sans valeur effective, sont arguees de faux, puisque les lettres-de-change portent pour argent verse, quoique le proces-verbal de paiement constate qu'il n'a rien ete verse; et elles seront soumises a un severe examen. Ainsi, le gouvernement satisfera a la justice qu'il doit aux creanciers legitimes et a celle qu'il doit a la nation dont il est charge de defendre les droits.

La paix etait dans les voeux comme, dans les interets du gouvernement. Il l'avait voulue au milieu des chances encore incertaines de la guerre; il l'avait voulue au milieu des victoires. C'est a la prosperite de la republique qu'il avait desormais attache toute sa gloire. Au dedans, il reveillait l'industrie, il encourageait les arts, il entreprenait ou des travaux utiles, ou des monumens de grandeur nationale. Nos vaisseaux etaient disperses sur toutes les mers, et tranquilles sur la foi des traites.

Ils n'etaient employes qu'a rendre nos colonies a la France et au bonheur. Aucun armement dans nos ports, rien de menacant sur nos frontieres.

Et c'est la le moment que choisit le gouvernement britannique pour alarmer sa nation, pour couvrir la Manche de vaisseaux, pour insulter notre commerce par des visites injurieuses, nos cotes et nos ports, les

cotes et les ports de nos allies par la presence de forces menacantes.

Si, au 17 ventose de l'an 11 (8 mars 1803), il existait aucun armement imposant dans les ports de France et de Hollande, s'il s'y executait un seul mouvement auquel la defiance la plus ombrageuse put donner une interpretation sinistre, nous sommes les agresseurs; le message du roi d'Angleterre et son attitude hostile ont ete commandes par une legitime prevoyance, et le peuple anglais a pu croire que nous menacions _son independance_, sa religion, sa constitution.

Mais si les assertions du message etaient fausses; si elles etaient dementies par la conscience de l'Europe, comme par la conscience du gouvernement britannique, ce gouvernement a trompe sa nation; il l'a trompee pour la precipiter sans deliberation dans une guerre dont les terribles effets commencent a se faire sentir en Angleterre, et dont les resultats peuvent etre si decisifs pour les destinees futures du peuple anglais.

Toutefois l'agresseur doit seul repondre des calamites qui pesent sur l'humanite.

Malte, le motif de cette guerre, etait au pouvoir des Anglais; c'eut ete a la France d'armer pour en assurer l'independance, et c'est la France qui attend en silence la justice de l'Angleterre, et c'est l'Angleterre qui commence la guerre et qui la commence sans la declarer.

Dans la dispersion de nos vaisseaux, dans la securite de notre commerce, nos pertes devaient etre immenses; nous les avons prevues, et nous les eussions supportees sans decouragement et sans faiblesse: heureusement elles ont ete au-dessous de notre attente. Nos vaisseaux de guerre sont rentres dans les ports de l'Europe; un seul, qui, depuis longtemps etait condamne a n'etre plus qu'un vaisseau de transport, est tombe au pouvoir de l'ennemi.

De 200 millions que les croiseurs anglais pouvaient ravir a autre commerce, plus des deux tiers ont ete sauves: nos corsaires ont venge nos pertes par des prises importantes, et les vengeront par de plus importantes encore.

Tabago, Sainte-Lucie etaient sans defense, et n'ont pu que se rendre aux premieres forces qui s'y sont presentees; mais nos grandes colonies nous restent, et les attaques que nos ennemis ont hasardees contre elles ont ete vaines.

Le Hanovre est en notre pouvoir: vingt-cinq mille hommes des meilleures troupes ennemies ont pose les armes, et sont restes prisonniers de guerre. Notre cavalerie s'est remontee aux depens de la cavalerie ennemie, et une possession chere au roi d'Angleterre, est, entre nos mains, le gage de la justice qu'il sera force de nous rendre.

Chaque jour le despotisme britannique ajoute a ses usurpations sur les mers. Dans la derniere guerre, il avait epouvante les neutres, en s'arrogeant, par une pretention inique et revoltante, le droit de _declarer des cotes entieres en etat de blocus_. Dans cette guerre, il vient d'augmenter son code monstrueux, du pretendu droit de _bloquer des rivieres, des fleuves_.

Si le roi d'Angleterre a jure de continuer la guerre, jusqu'a ce qu'il ait reduit la France a ces traites deshonorans que souscrivirent

autrefois le malheur et la faiblesse, la guerre sera longue. La France a consenti dans Amiens a des conditions moderees; elle n'en reconnaitra jamais de moins favorables; elle ne reconnaitra surtout jamais, dans le gouvernement britannique, le droit de ne remplir de ses engagements que ce qui convient aux calculs progressifs de son ambition, le droit d'exiger encore d'autres garanties apres la garantie de la foi donnee. Eh! si le traite d'Amiens n'est point execute, ou seront, pour un traite nouveau, une foi plus sainte et des sermens plus sacres!

La Louisiane est desormais associee a l'independance des Etats Unis d'Amerique. Nous conservons la des amis que le souvenir d'une commune origine attachera toujours a nos interets, et que des relations favorables de commerce uniront long-temps a notre prosperite.

Les Etats-Unis doivent a la France leur independance; ils nous devront desormais leur affermissement et leur grandeur.

L'Espagne reste neutre.

L'Helvetie est rassise sur ses fondemens, et sa constitution n'a subi que les changemens que la marche du temps et des opinions lui a commandes. La retraite de nos troupes atteste la securite interieure et la fin de toutes ses divisions. Les anciennes capitulations ont ete renouvelees, et la France a retrouve ses premiers et ses plus fideles allies.

Le calme regne dans l'Italie; une division de l'armee de la republique italienne traverse en ce moment la France pour aller camper avec les notres sur les cotes de l'Ocean. Ces bataillons y trouveront partout des vestiges de la patience, de la bravoure et des grandes actions de leurs ancetres.

L'empire ottoman, travaille par les intrigues souterraines, aura, dans l'interet de la France, l'appui que d'anciennes liaisons, un traite recent et sa position geographique, lui donnent droit de reclamer.

La tranquillite rendue au continent par le traite de Luneville, est assuree par les derniers actes de la diete de Ratisbonne. L'interet eclaire des grandes puissances, la fidelite du gouvernement a cultiver avec elles les relations de bienveillance et d'amitie, la justice, l'energie de la nation et les forces de la republique en repondent.

Le premier consul, BONAPARTE.

Paris, le 28 pluvirose an 12 (18 fevrier 1804).

Reponse du premier consul a une deputation du senat[65].

"Depuis le jour ou je suis arrive a la supreme magistrature, un grand nombre de complots ont ete formes contre ma vie. Nourri dans les camps, je n'ai jamais mis aucune importance a des dangers qui ne m'inspirent aucune crainte.

"Je ne puis pas me defendre d'un sentiment profond et penible, lorsque je songe dans quelle situation se trouverait aujourd'hui ce grand peuple, si le dernier attentat avait pu reussir; car c'est

principalement contre la gloire, la liberte, les destinees du peuple francais, que l'on a conspire.

"J'ai depuis long-temps renonce aux douceurs de la condition privee; tous mes momens, ma vie entiere, sont employes a remplir les devoirs que mes destinees et le peuple francais m'ont imposes.

"Le ciel veillera sur la France et dejouera le complot des mechans. Les citoyens doivent etre sans alarmes: ma vie durera tant qu'elle sera necessaire a la nation. Mais ce que je veux que le peuple francais sache bien, c'est que l'existence, sans sa confiance et sans son amour, serait pour moi sans consolation, et n'aurait plus aucun but."

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 65: Envoyee au sujet de la conspiration de Georges et de Pichegru.]

Paris, le 28 pluviöse an 12 (18 fevrier 1804).

Reponse du premier consul a une deputation de la garde consulaire et du corps composant la garde de Paris[66].

"Que les soldats de la republique, qui avaient recu du peuple l'honorable mission de le defendre contre ses ennemis, mission dont les armees s'etaient acquittees avec autant de gloire que de bonheur, avaient plus le droit que les autres citoyens de s'indigner des trames que notre plus cruel ennemi avaient formees jusqu'au sein de la capitale; que quels que soient les services rendus par des citoyens, ils n'en sont que plus coupables lorsqu'ils ourdissent contre elle des trames criminelles; que les circonstances actuelles offriront a la posterite deux inconcevables exemples....; qu'il a ete trois jours sans pouvoir croire a des trames aussi noires qu'insensees; mais qu'il avait ete force de se rendre a l'evidence des faits et de ne plus arreter la marche de la justice; que jamais sous son gouvernement, des hommes quels qu'ils soient, quels que soient les services qu'ils auront rendus, ne fausseront leurs sermens et ne pratiqueront impunement des liaisons avec les ennemis de la France.....; mais que dans les circonstances actuelles, l'union de tous les Francais etait un spectacle consolant pour son coeur; que ce n'etait pas a eux qu'il avait besoin de repeter que ces attentats si souvent renouveles contre sa personne ne pourront rien, n'eut-il autour de lui que le corps le moins nombreux de l'armee".

Le premier consul, BONAPARTE.

[Footnote 66: Envoyee apres la decouverte de la conspiration ourdie par Georges et Pichegru, et dans laquelle le general Moreau se trouva fortement compromis.]

Saint-Cloud, le 28 germinal an 12 (18 avril 1804).

Au senat conservateur.

Senateurs,

Le senateur Joseph Bonaparte, grand officier de la legion d'honneur, m'a temoigne le desir de partager les perils de l'armee, campee sur les cotes de Boulogne, afin d'avoir part a sa gloire.

J'ai cru qu'il etait du bien de l'etat et que le senat verrait avec plaisir qu'apres avoir rendu a la republique d'important services, soit par la solidite de ses conseils dans les circonstances les plus graves, soit par le savoir, l'habilete, la sagesse qu'il a deployes dans les negociations successives du traite de Mortefontaine qui a termine nos differens avec les Etats-Unis d'Amerique; de celui de Luneville, qui a pacifie le continent; et dans ces derniers temps de celui d'Amiens, qui avait retabli la paix entre la France et l'Angleterre, le senateur Joseph Bonaparte fut mis en mesure de contribuer a la vengeance que se promet le peuple francais pour la violation de ce dernier traite, et se trouvat dans le cas d'acquerir de plus en plus des titres a l'estime de la nation.

Ayant deja servi sous mes yeux dans les premieres campagnes de la guerre et donne des preuves de son courage et de ses bonnes dispositions pour le metier des armes, dans le grade de chef de bataillon, je l'ai nomme colonel commandant le premier regiment de ligne, l'un des corps les plus distingues de l'armee, et que l'on compte parmi ceux qui, toujours places au poste le plus perilleux, n'ont jamais perdu leurs etendards, et ont tres-souvent ramene ou decide la victoire.

Je desire en consequence que le senat agree la demande que lui fera le senateur Joseph Bonaparte, de pouvoir s'absenter de la deliberation pendant le temps ou les occupations de la guerre le retiendront a l'armee.

BONAPARTE.

Saint Cloud, le 5 floreal an 12 (25 avril 1804).

Au senat conservateur.

Senateurs,

J'ai nomme le senateur Serrurier gouverneur des Invalides. Je desire que vous pensiez que les fonctions de cette place ne sont point incompatibles avec celles de senateur.

Rien n'interesse aussi vivement la patrie que le bonheur de ces huit mille braves, couverts de tant d'honorables blessures et echappes a tant de dangers. Eh! a qui pouvait-il etre mieux confie qu'a un vieux soldat, qui, dans les temps les plus difficiles, et en les conduisant a la victoire, leur donna toujours l'exemple d'une severe discipline et de cette franche intrepidite, premiere qualite du general. En voyant leur gouverneur assis parmi les membres d'un corps qui veille a la conservation de cette patrie, a la prosperite de laquelle ils ont tant contribue, ils auront une nouvelle preuve de ma sollicitude pour tout ce qui peut rendre plus honorable et plus douce la fin de leur glorieuse carriere.

Le premier consul, BONAPARTE.

Saint-Cloud, le 5 floreal an 12 (25 avril 1804).

Au senat conservateur.

Votre adresse du 6 germinal dernier n'a pas cesse d'etre presente a ma pensee[67]. Elle a ete l'objet de mes meditations les plus constantes.

Vous avez juge l'heredite de la supreme magistrature necessaire pour mettre le peuple francais a l'abri des complots de nos ennemis et des agitations qui naitraient d'ambitions rivales. Plusieurs de nos institutions vous ont, en meme temps, paru devoir etre perfectionnees pour assurer, sans retour, le triomphe de l'egalite et de la liberte publique, et offrir a la nation et au gouvernement la double garantie dont ils ont besoin.

Nous avons ete constamment guides par cette grande verite: que la souverainete reside dans le peuple francais, dans ce sens que tout, tout sans exception, doit etre fait pour son interet, pour son bonheur et pour sa gloire. C'est afin d'atteindre ce but que la supreme magistrature, le senat, le conseil d'etat, le corps legislatif, les colleges electoraux et les diverses branches de l'administration sont et doivent etre institues.

A mesure que j'ai arrete mon attention sur ces grands objets, je me suis convaincu davantage de la verite des sentimens que je vous ai exprimes, et j'ai senti de plus en plus que, dans une circonstance aussi nouvelle qu'importante, les conseils de votre sagesse et de votre experience m'etaient necessaires pour fixer toutes mes idees.

Je vous invite donc a me faire connaitre votre pensee toute entiere.

Le peuple francais n'a rien a ajouter aux honneurs et a la gloire dont il m'a environne; mais le devoir le plus sacre pour moi, comme le plus cher a mon coeur, est d'assurer a ses enfans les avantages qu'il a acquis par cette revolution qui lui a tant coute, surtout par le sacrifice de ce million de braves, morts pour la defense de ses droits.

Je desire que nous puissions lui dire le 14 juillet de cette annee: "Il y a quinze ans, par un mouvement spontane, vous courutes aux armes, vous acquites la liberte, l'egalite et la gloire. Aujourd'hui ces premiers biens des nations, assures sans retour, sont a l'abri de toutes les tempetes; ils sont conserves a vous, et a vos enfans: des institutions concues et commencees au sein des orages de la guerre interieure et exterieure, developpees avec constance, viennent se terminer, au bruit des attentats et des complots de nos plus mortels ennemis, par l'adoption de tout ce que l'experience des siecles et des peuples a demontre propre a garantir les droits que la nation avait juges necessaires a sa dignite, a sa liberte, et a son bonheur.

BONAPARTE.

[Footnote 67: C'est l'adresse dans laquelle le senat suppliait le premier consul de prendre des mesures pour _rendre son autorite eternelle_. C'etait le premier pas fait vers la dignite d'empereur.]

Saint-Cloud, le 28 floreal an 12 (18 mai 1804).

Reponse du premier consul au senat[68].

Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie est essentiellement lie a mon bonheur.

J'accepte le titre que vous croyez utile a la gloire de la nation.

Je soumets a la sanction du peuple la loi de l'heredite.

J'espere que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environnera ma famille.

Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma posterite, le jour ou elle cesserait de meriter l'amour et la confiance de la grande nation.

BONAPARTE.

[Footnote 68: Le senat s'etait rendu en corps a Saint-Cloud, pour presenter au premier consul le senatus-consulte organique decrete dans le jour, par lequel Napoleon Bonaparte etait declare empereur, et la

dignite imperiale rendue hereditaire dans sa famille.]

FIN DU TROISIEME LIVRE.

LIVRE QUATRIEME.

EMPIRE.

1804.

Paris, le 28 floreal an 12 (18 mai 1804).

Le serment de l'empereur est ainsi concu:

"Je jure de maintenir l'integrite du territoire de la republique; de respecter et de faire respecter les lois du concordat et la liberte des cultes; de respecter et de faire respecter l'egalite des droits, la liberte politique et civile, l'irrevocabilite des ventes des biens nationaux; de ne lever aucun impot, de n'etablir aucune taxe qu'en vertu de la loi; de maintenir l'institution de la legion d'honneur; de gouverner dans la seule vue de l'interet, du bonheur et de la gloire du peuple francais."

Saint-Cloud, le 28 floreal an 12 (18 mai 1804).

Aux consuls Cambaceres et Lebrun.

Citoyens consuls, Cambaceres et Lebrun, votre titre va changer; vos fonctions et ma confiance restent les memes. Dans la haute dignite d'archi-chancelier de l'empire, et d'archi-tresorier, dont vous allez etre revetus, vous manifesterez, comme vous l'avez fait dans celle de consuls, la sagesse de vos conseils, et les talens distingues qui vous ont acquis une part aussi importante dans tout ce que je puis avoir fait de bien. Je n'ai donc a desirer de vous que la continuation des memes sentiment pour l'etat et pour moi.

NAPOLEON.

Paris, le 29 floreal an 12 (19 mai 1804).

Reponse de l'empereur a une deputation de la garde imperiale[69].

Je reconnais les sentimens de la garde pour ma personne; ma confiance dans la bravoure et dans la fidelite des corps qui la composent est entiere. Je vois constamment avec un nouveau plaisir des compagnons d'armes echappes a tant de dangers, et couverts de tant d'honorables blessures; et j'eprouve un sentiment de contentement lorsque je peux me dire, en les considerant sous leurs drapeaux, qu'il n'est pas une des batailles, pas un des combats livres durant ces quinze dernieres annees, et dans les quatre parties du monde, qui n'ait eu parmi eux des temoins et des acteurs.

NAPOLEON.

[Footnote 69: Envoyee pour le complimenter sur sa nouvelle dignite.]

Paris, le 6 prairial an 12 (26 mai 1804).

_Reponses de l'Empereur a differentes deputations[70].

A celle du tribunal._

Je vous remercie du soin que vous mettez a relever le peu de bien que je puis avoir fait... Le tribunal a contribue par ses travaux a la perfection des differens actes de la legislation de la France, et en cela il a rempli le plus constant de mes voeux. Je me plais a tout devoir au peuple; ce sentiment seul me rend chers les nouveaux honneurs dont je suis revetu.

A celle du college electoral du departement de la Vendee.

Les sentimens que vous m'exprimez me sont d'autant plus precieux que votre departement a ete le theatre de plus de desastres, et que vous avez eprouve plus de malheurs.

Lorsque les affaires de l'etat me permettront de visiter vos contrees,

je desire que les vestiges de la guerre aient disparu, et que je puisse voir vos habitations relevees, votre agriculture prosperant, et vos coeurs reunis par l'oubli du passe, l'amour du present, et les esperances de l'avenir.

Je regarderai toujours comme un devoir, et il sera cher a mon coeur, d'accorder une protection particuliere a vos contrees. Je compte aussi en retour sur la sincerite des sentimens que vous m'exprimez au nom de vos concitoyens.

A celle du college electoral du departement du Haut-Rhin.

Je sais que le departement du Haut-Rhin a beaucoup souffert des calamites de la guerre, et il doit jouir maintenant des bienfaits de la paix.

Les sentimens que vous me temoignez en son nom me sont d'autant plus agreables qu'ils me sont exprimes par un general qui s'est distingue tant de fois sur les champs de bataille[71]. Je me plais a lui rendre ce temoignage.

NAPOLEON.

[Footnote 70: Enroyees pour le complimenter sur son elevation a l'empire.]

[Footnote 71: Le general senateur et marechal de l'empire Lefebvre.]

Saint-Cloud, le 4 messidor an 12 (23 juin 1804).

Aux presidens et membres composant la cour de justice criminelle du departement de la Seine, seante a Paris.

Notre coeur a ete d'autant plus affecte des complots nouveaux trames contre l'etat, par les ennemis de la France, que deux hommes qui avaient rendu de grands services a la patrie y ont pris part.

Par votre arret du 21 prairial dernier, vous avez condamne a la peine de mort Athanase-Hyacinthe Bouvet de Lozier, l'un des complices. Son crime est grand; mais nous avons voulu lui faire ressentir, dans cette circonstance, les effets de cette clemence que nous avons toujours eue en singuliere predilection.

En consequence, et apres avoir reuni en conseil prive dans notre palais de Saint-Cloud, le 2 du present mois, l'archi-chancelier de l'empire, l'archi-tresorier, le connetable, le grand-juge et ministre de la justice, les ministres des relations exterieures et de la guerre, les senateurs Francois de Neufchateau, Laplace et Fouche; les conseillers-d'etat Regnault de Saint-Jean-d'Angely et Lacuee; et les membres de la cour de cassation Muraire et Oudart, nous avons declare et declarons faire grace de la peine capitale a Bouvet de Lozier, Armand Gaillard, Frederic Lajolais.; Louis Russillion, Charles d'Hozier, Francois Rochelle, Charles-Francois de Riviere, et Armand-Francois-Heraclius Polignac, et commuer ladite peine en celle de la deportation, qui s'effectuera dans un delai de quatre annees, pendant lesquelles lesdits tiendront prison dans le lieu qui leur sera designe.

Mandons et ordonnons que les presentes lettres, scellees du sceau de l'empire, vous seront presentees dans trois jours, a compter de leur reception, par notre procureur-general pres ladite cour, en audience publique, ou les impetrans seront conduits pour entendre la lecture, debout et la tete, decouverte; que lesdites lettres seront de suite transcrites sur vos registres sur la requisition du meme procureur-general, avec annotation d'icelles en marge de la minute de l'arret de condamnation.

NAPOLEON.

Saint-Cloud, le 21 messidor an 12 (10 juillet 1804).

A M. Regnier, grand-juge, ministre de la justice.

Monsieur Regnier, grand-juge, au moment de la paix generale, j'ai reuni le ministere de la police a celui de la justice. Les circonstances de la guerre et les derniers evenemens m'ont convaincu de la necessite que vous m'avez souvent representee, de reorganiser ce ministere, et m'ont decide a ceder au desir que vous m'avez temoigne d'etre laisse tout entier aux fonctions si importantes de grand-juge, ministre de la justice. Je ne puis adherer a votre voeu sans vous temoigner la satisfaction que j'ai eue de vos services, comme ministre de la police generale. Rendu a votre ministere naturel, vous ne pourrez y apporter plus de zele que vous ne l'avez fait jusqu'a ce jour; mais vous aurez plus de temps a donner a cette partie si essentielle du gouvernement. La bonne administration de la justice et la bonne composition des tribunaux sont dans un etat ce qui a le plus d'influence sur la valeur et la conservation des proprietes, et sur les interets les plus chers de tous les citoyens.

Cette lettre n'ayant point d'autre objet, monsieur Regnier, grand-juge, ministre de la justice, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

NAPOLEON.

Paris, le 26 messidor an 12 (15 juillet 1804).

<Paroles de l'empereur en faisant preter serment aux membres de la legion-d'honneur, a la premiere distribution solennelle de cet ordre, qui eut lieu le meme jour aux Invalides._

Commandans, officiers, legionnaires, citoyens et soldats, vous jurez sur votre honneur de vous devouer au service de l'empire et a la conservation de son territoire, dans son integrite; a la defense de l'empereur, des lois de la republique et des proprietes qu'elles ont consacrees; de combattre par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise qui tendrait a retablir le regime feodal; enfin, vous jurez de concourir de tout votre pouvoir au maintien de la liberte et de l'egalite, bases premieres de nos constitutions. Vous le jurez.

NAPOLEON.

Calais, le 18 thermidor an 12 (6 aout 1804).

A M. Chaptal, ministre de l'interieur.

Monsieur Chaptal, ministre de l'interieur, je vois avec peine l'intention ou vous etes de quitter le ministere de l'interieur pour vous livrer tout entier aux sciences; mais je cede a votre desir. Vous remettrez le portefeuille a M. Portalis, ministre des cultes, en attendant que j'aie definitivement pourvu a ce departement. Desirant vous donner une preuve de ma satisfaction de vos services, je vous ai nomme senateur. Dans ces fonctions eminentes qui vous laissent plus de temps a donner a vos travaux pour la prosperite de nos arts et les progres de notre industrie manufacturiere, vous rendrez d'utiles services a l'etat et a moi.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

NAPOLEON.

Decret contenant institution des prix decennaux.

Napoleon, empereur des Francais, a tous ceux qui les presentes lettres verront, salut!

Etant dans l'intention d'encourager les sciences, les lettres et les arts qui contribuent eminentment a l'illustration et a la gloire des nations;

Desirant non-seulement que la France conserve la superiorite qu'elle a acquise dans les sciences et dans les arts, mais encore que le siecle qui commence l'emporte sur ceux qui l'ont precede;

Voulant aussi connaitre les hommes qui auront le plus participe a l'eclat des sciences, des lettres et des arts;

Nous avons decrete et decretons ce qui suit:

Art. 1er. Il y aura de dix ans en dix ans, le jour anniversaire du 18 brumaire, une distribution de grands prix, donnees de notre propre main, dans le lieu et avec la solennite qui seront ulterieurement regles.

2. Tous les ouvrages de sciences, de litterature et d'arts, toutes les inventions utiles, tous les etablissemens consacres aux progres de l'agriculture ou de l'industrie nationale, publies, connus ou formes dans un intervalle de dix annees, dont le terme precedera d'un an l'epoque de la distribution, concourront pour le grand prix.

3. La premiere distribution des grands prix se fera le 18 brumaire an 18; et, conformement aux dispositions de l'article precedent, le concours comprendra tous les ouvrages, inventions ou etablissemens, publies ou connus depuis l'intervalle du 18 brumaire de l'an 7 au 18

brumaire de l'an 17.

4. Ces grands prix seront, les uns de la valeur de dix mille francs, les autres de la valeur de cinq mille;

Les grands prix de la valeur de dix mille francs seront au nombre de neuf, et decernes:

1 deg.. Aux auteurs des deux meilleurs ouvrages de science; l'un pour les sciences physiques, l'autre pour les sciences mathematiques;

2 deg.. A l'auteur de la meilleure histoire ou du meilleur morceau d'histoire, soit ancienne, soit moderne;

3 deg.. A l'inventeur de la machine la plus utile aux arts et aux manufactures;

4 deg.. Au fondateur de l'etablissement le plus avantageux a l'agriculture ou a l'industrie nationale; 5 deg.. A l'auteur du meilleur ouvrage dramatique, soit comedie, soit tragedie, represente sur les theatres francais;

6 deg.. Aux auteurs des deux meilleurs ouvrages, l'un de peinture, l'autre de sculpture, representant des actions d'eclat ou des evenemens memorables puises dans notre histoire;

7 deg.. Au compositeur du meilleur opera represente sur le theatre de l'academie imperiale de musique.

6. Les grands prix de la valeur de cinq mille francs seront au nombre de treize, et decernes:

1 deg.. Aux traducteurs de dix manuscrits de la bibliotheque imperiale ou des autres bibliotheques de Paris, ecrits en langues anciennes ou en langues orientales, les plus utiles, soit aux sciences, soit a l'histoire, soit aux belles-lettres, soit aux arts;

2 deg.. Aux auteurs des trois meilleurs petits poemes ayant pour sujet des evenemens memorables de notre histoire, ou des actions honorables pour le caractere francais.

7. Ces prix seront decernes sur le rapport et la proposition d'un jury compose des quatre secretares perpetuels des quatre classes de l'institut, et des quatre presidents en fonction dans l'annee qui precedera celle de la distribution.

NAPOLEON.

Saint-Cloud, le 30 brumaire an 13 (21 novembre 1804).

__A M. Champagny, ministre de l'interieur[72].__

Dans une ville composee de pres de quarante mille habitans, le zele de tous devait suppléer aux corporations qui n'existent plus. Le ministre de l'interieur fera connaitre aux habitans de Metz que j'aurais attendu

d'eux plus d'activite dans une circonstance ou elle etait commandee, par des interets qui les touchaient de si pres, et par des sentimens si naturels.

NAPOLEON.

[Footnote 72: En reponse a une lettre ou le ministre faisait part a l'empereur d'un violent incendie qui avait eu lieu a Metz le 17, et pretendait qu'il n'avait ete aussi violent que parce que l'abolition des anciennes corporations d'ouvriers avait empeche ceux-ci de preter leur secours.]

Paris, le 9 frimaire an 13 (30 novembre 1804.)

A MM. les membres du corps municipal de notre bonne ville de Paris.

Messieurs les membres du corps municipal de notre bonne ville de Paris, la divine Providence et les constitutions de l'empire ayant place la dignite imperiale hereditaire dans notre famille, nous avons designe le 11 du present mois de frimaire et l'eglise metropolitaine de Paris pour le jour et le lieu de notre sacre et de notre couronnement; nous aurions voulu pouvoir, dans cette auguste circonstance, rassembler dans une meme enceinte, non-seulement tous les habitans de la capitale de l'empire, mais encore l'universalite des citoyens qui composent la nation francaise; dans l'impossibilite de realiser une chose qui aurait eu tant de pris pour notre coeur, desirant que ces solennites recoivent leur principal eclat de la reunion d'un grand nombre de citoyens distingues par leur devouement a l'etat et a ma personne, et voulant donner a notre bonne ville de Paris un temoignage particulier de notre affection, nous avons pour agreable que le corps municipal entier assiste a ces ceremonies.

Nous vous faisons, en consequence, cette lettre, pour que vous ayez a vous rendre ledit jour, 11 frimaire, dans l'eglise metropolitaine, a l'heure et dans l'ordre qui vous seront indiques par notre grand maitre des ceremonies.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

NAPOLEON.

Paris, le 10 frimaire an 13 (1er decembre 1804).

Reponse de l'empereur au senat venu en corps pour le remercier d'avoir accepte la dignite d'empereur.

Je monte au trone ou m'ont appele les voeux unanimes du senat, du peuple et de l'armee, le coeur plein du sentiment des grandes destinees, de ce peuple, que du milieu des camps j'ai, le premier, salue du nom de grand.

Depuis mon adolescence, mes pensees tout entieres lui sont devolues; et je dois le dire ici, mes plaisirs et mes peines ne se composent plus aujourd'hui que du bonheur ou du malheur de mon peuple.

Mes descendants conserveront long-temps ce trone, le premier de l'univers.

Dans les camps, ils seront les premiers soldats de l'armee, sacrifiant leur vie pour la defense de leur pays.

Magistrats, ils ne perdront jamais de vue que le mepris des lois et l'ebroulement de l'ordre social ne sont que le resultat de la faiblesse et de l'incertitude des princes.

Vous, senateurs, dont les conseils et l'appui ne m'ont jamais manque dans les circonstances les plus difficiles, votre esprit se transmettra a vos successeurs; soyez toujours les soutiens et les premiers conseillers de ce trone si necessaire au bonheur de ce vaste empire.

NAPOLEON.

Paris, le 14 frimaire an 13 (5 decembre 1804).

Paroles de l'empereur en distribuant les aigles imperiales aux differentes armes de l'armee.

Soldats, voila vos drapeaux; ces aigles vous serviront toujours de point de ralliement; ils seront partout ou votre empereur les jugera necessaires pour la defense de son trone et de son peuple.

Vous jurez de sacrifier votre vie pour les defendre et de les maintenir constamment par votre courage sur le chemin de l'honneur et de la victoire. Vous le jurez.

NAPOLEON.

Au palais des Tuileries, le 21 frimaire an 13 (13 decembre 1804).

Au senat conservateur.

Senateurs,

Les constitutions de l'empire ayant statue que les actes qui constatent les naissances, les mariages et les deces des membres de la famille imperiale, seront transmis, sur un ordre de l'empereur, au senat, nous avons charge notre cousin l'archi-chancelier de l'empire de vous presenter les actes qui constatent la naissance de Napoleon Charles, ne le 18 vendemiaire an 11, et de Napoleon Louis, ne le 19 vendemiaire an 13, fils du prince Louis notre frere, et nous invitons le senat a en ordonner, conformement aux constitutions, la transcription sur ses registres, et le depot dans ses archives. Ces princes heriteront de l'attachement de leur pere pour notre personne, de son amour pour ses devoirs, et de ce premier sentiment qui porte tout prince appele a de si hautes destinees a considerer constamment l'interet de la patrie et le bonheur de la France comme l'unique objet de sa vie.

NAPOLEON.

Paris, le 26 frimaire an 13 (17 decembre 1804).

A M. Francois de Neufchateau, president du senat.

Monsieur Francois de Neufchateau, president du senat, voulant donner un temoignage de notre satisfaction aux habitans de notre bonne ville de Paris dans la personne de M. Beviere, l'un de ses maires, et doyen d'age du corps municipal, et desirant en meme temps honorer les vertus publiques et privees dont ce magistrat a donne l'exemple pendant tant d'annees, nous l'avons nomme a une place de senateur. Nous ordonnons en consequence qu'expedition de notre decret de nomination vous soit transmise, afin que vous en donniez connaissance au senat.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

NAPOLEON.

Paris, le 27 frimaire an 13 (18 decembre 1804).

Reponse de l'empereur a un discours du corps municipal de Paris le jour de la fete que lui donna la ville pour celebrer son couronnement.

Messieurs du corps municipal, je suis venu au milieu de vous pour donner a ma bonne ville de Paris l'assurance de ma protection speciale; dans toutes les circonstances je me ferai un plaisir et un devoir de lui donner des preuves particulieres de ma bienveillance; car je veux que vous sachiez que dans les batailles, dans les plus grands perils, sur les mers, au milieu des deserts meme, j'ai eu toujours en vue l'opinion de cette grande capitale de l'Europe, apres toutefois le suffrage tout puissant sur mon coeur de la posterite.

NAPOLEON.

Paris, le 6 nivose an 13 (27 decembre 1804).

Discours prononce par l'empereur a l'ouverture du corps legislatif.

"Messieurs les deputes des departemens au corps legislatif, messieurs les tribuns et les membres de mon conseil-d'etat, je viens presider a l'ouverture de votre session. C'est un caractere plus imposant et plus auguste que je veux imprimer a vos travaux. Princes, magistrats, citoyens, soldats, nous n'avons tous dans notre carriere qu'un seul but, l'interet de la patrie. Si ce trone sur lequel la Providence et la volonte de la nation m'ont fait monter est cher a mes yeux, c'est parce que seul il peut defendre et conserver les interets les plus sacres du peuple francais. Sans un gouvernement fort et paternel, la France aurait a craindre le retour des maux qu'elle a soufferts. La faiblesse du pouvoir supreme est la plus affreuse calamite des peuples. Soldat ou

premier consul, je n'ai eu qu'une pensee; empereur, je n'en ai pas d'autre: les prosperites de la France. J'ai ete assez heureux pour l'illustrer par des victoires, pour la consolider par des traites, pour l'arracher, aux discordes civiles et y preparer la renaissance des moeurs, de la societe et de la religion. Si la mort ne me surprend pas au milieu de mes travaux, j'espere laisser a la posterite un souvenir qui serve a jamais d'exemple ou de reproche a mes successeurs.

"Mon ministre de l'interieur vous fera l'expose de la situation de l'empire; les orateurs de mon conseil-d'etat vous presenteront les differens besoins de la legislation. J'ai ordonne qu'on mit sous vos yeux les comptes que mes ministres m'ont rendus de la gestion de leur departement. Je suis satisfait de l'etat prospere de nos finances. Quelles que soient les depenses, elles sont couvertes par les recettes. Quelqu'etendus qu'aient ete les preparatifs qu'a necessites la guerre dans laquelle nous sommes engages, je ne demanderai a mon peuple aucun nouveau sacrifice.

"Il m'aurait ete doux, a une epoque aussi solennelle, de voir la paix regner sur le monde; mais les principes politiques de nos ennemis, leur conduite recente envers l'Espagne, en font connaitre les difficultes. Je ne veux pas accroitre le territoire de la France, mais en maintenir l'integrite; Je n'ai point l'ambition d'exercer en Europe une plus grande influence, mais je ne veux pas decheoir de celle que j'ai acquise. Aucun etat ne sera incorpore dans l'empire; mais je ne sacrifierai pas mes droits, les liens qui m'attachent aux etats que j'ai crees.

"En me decernant la couronne, mon peuple a pris l'engagement de faire tous les efforts que requerraient les circonstances pour lui conserver cet eclat qui est necessaire a sa prosperite et a sa gloire comme a la mienne. Je suis plein de confiance dans l'energie de la nation et dans ses sentimens pour moi. Ses plus chers interets sont l'objet constant de mes sollicitudes.

"Messieurs les deutes des departemens au corps legislatif, messieurs les tribuns et les membres de mon conseil d'etat, votre conduite pendant la session precedente, le zele qui vous anime pour la patrie, pour ma personne, me sont garans de l'assistance que je vous demande, et que je trouverai en vous pendant le cours de cette session."

NAPOLEON.

Paris, le 12 nivose an 13 (2 janvier 1805).

A Sa Majeste George III, roi d'Angleterre.

Monsieur mon frere, appele au trone par la Providence et par les suffrages du senat, du peuple et de l'armee, mon premier sentiment est un voeu de paix. La France et l'Angleterre usent leur prosperite; elles peuvent lutter des siecles. Mais leurs gouvernemens remplissent-ils bien le plus sacre de leurs devoirs? Et tant de sang verse inutilement et sans la perspective d'aucun but, ne les accuse-t-il pas dans leur propre conscience? Je n'attache pas de deshonneur a faire le premier pas; j'ai assez, je pense, prouve au monde que je ne redoute aucune chance de la guerre; elle ne m'offre d'ailleurs rien que je doive redouter. La paix

est le voeu de mon coeur; mais la guerre n'a jamais ete contraire a ma gloire. Je conjure V.M. de ne pas se refuser au bonheur de donner elle-meme la paix au monde; qu'elle ne laisse pas cette douce satisfaction a ses enfans, car enfin il n'y eut jamais de plus belles circonstances ni de moment plus favorable pour faire taire toutes les passions et ecouter uniquement le sentiment de l'humanite et de la raison. Ce moment une fois perdu, quel terme assigner a une guerre que tous mes efforts n'auraient pu terminer? V.M. a plus gagne en dix ans en territoire et en richesse que l'Europe n'a d'etendue; la nation est au plus haut point de prosperite. Que peut-elle esperer de la guerre? coaliser quelques puissances du continent? Le continent restera tranquille; une coalition ne ferait qu'accroitre la puissance et la grandeur continentale de la France. Renouveler des troubles interieurs? Les temps ne sont plus les memes. Detruire nos finances? Des finances fondees sur une bonne agriculture ne se detruisent jamais. Enlever a la France ses colonies? Les colonies sont pour la France un objet secondaire; et S.M. n'en possede-t-elle deja pas plus qu'elle n'en peut garder? Si V. M. veut elle-meme y songer, elle verra que la guerre est sans but, sans aucun resultat presumable pour elle. Eh! quelle triste perspective de faire battre les peuples pour qu'ils se battent! Le monde est assez grand pour que nos deux nations puissent y vivre, et la raison a assez de puissance pour qu'on trouve les moyens de tout concilier, si de part et d'autre on en a la volonte. J'ai toutefois rempli un devoir saint et precieux a mon coeur. Que V.M. croie a la sincerite des sentimens que je viens de lui exprimer et a mon desir de lui en donner des preuves, etc., etc.

Sur ce, je prie Dieu, monsieur mon frere, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

NAPOLEON.

Au palais des Tuileries, le 12 pluviöse an 13 (1er. fevrier 1805).

Message au senat conservateur.

Senateurs,

Nous avons nomme grand-amiral de l'empire notre beau-frere le general Murat. Nous avons voulu non-seulement reconnaitre les services qu'il a rendus a la patrie et l'attachement particulier qu'il a montre a notre personne dans toutes les circonstances de sa vie, mais rendre aussi ce qui est du a l'eclat et a la dignite de notre couronne, en elevant au rang de prince une personne qui nous est de si pres attachee par les liens du sang.

NAPOLEON.

Au palais des Tuileries, le 12 pluviöse an 13 (1er fevrier 1805).

Message au senat conservateur.

Senateurs,

Nous avons nomme notre beau-fils, Eugene Beauharnais, archi-chancelier d'etat de l'empire. De tous les actes de notre pouvoir, il n'en est aucun qui soit plus doux a notre coeur.

Eleve par nos soins et sous nos yeux, depuis son enfance, il s'est rendu digne d'imiter, et avec l'aide de Dieu, de surpasser un jour les exemples et les lecons que nous lui avons donnees.

Quoique jeune encore, nous le considerons des aujourd'hui, par l'experience que nous en avons faite dans les plus grandes circonstances, comme un des soutiens de notre trone, et un des plus habiles defenseurs de la patrie.

Au milieu des sollicitudes et des amertumes inseparables du haut rang ou nous sommes place, notre coeur a eu besoin de trouver des affections douces dans la tendresse et la constante amitie de cet enfant de notre adoption; consolation sans doute necessaire a tous les hommes, mais plus communement a nous, dont tous les instans sont devoues aux affaires des peuples.

Notre benediction accompagnera ce jeune prince dans toute sa carriere; et, seconde par la Providence, il sera un jour digne de l'approbation de la posterite.

NAPOLEON.

Paris, le 21 pluviöse an 13 (10 fevrier 1805).

__Reponse de l'empereur a une deputation du corps legislatif[73].__

Messieurs les deputes des departemens au corps legislatif,

"Lorsque j'ai resolu d'ecrire au roi d'Angleterre, j'ai fait le sacrifice du ressentiment le plus legitime et des passions les plus honorables. Le desir d'epargner le sang de mon peuple m'a eleve au-dessus des considerations, qui determinent ordinairement les hommes. Je serai toujours pret a faire les memes sacrifices. Ma gloire, mon bonheur, je les ai places dans le bonheur de la generation actuelle. Je veux, autant que je pourrai y influencer, que le regne des idees philanthropiques et genereuses soit le caractere du siecle. C'est a moi a qui de tels sentimens ne peuvent etre imputes a faiblesse, c'est a nous, c'est au peuple le plus doux, le plus eclaire, le plus humain, de rappeler aux nations civilisees de l'Europe qu'elles ne forment qu'une seule famille, et que les efforts qu'elles emploient dans leurs dissensions civiles sont des atteintes a la prosperite commune. Messieurs les deputes des departemens au corps legislatif, je compte sur votre assistance, comme sur la bravoure de mon armee".

NAPOLEON.

[Footnote 73: Envoyee pour le feliciter sur sa lettre au roi d'Angleterre.]

Paris le 21 pluviöse an 13 (10 février 1805).

Reponse de l'empereur au tribunal[74].

La generation actuelle a besoin de bonheur et de repos; et la victoire ne s'obtient qu'avec le sang des peuples. Le bonheur du mien est mon premier devoir comme mon premier sentiment.

Je sens vivement tout ce que vous me dites.

La plus douce recompense de tout ce que je puis avoir fait de bien sera toujours pour moi l'union et l'amour de ce grand peuple.

NAPOLEON.

[Footnote 74: Dont une deputation avait ete envoyee pour le meme objet.]

Paris, le 21 pluviöse an 13 (10 février 1805).

Paroles de l'empereur en donnant aux grands dignitaires de l'empire la grande decoration de la legion d'honneur.

Messieurs,

La grande decoration vous rapproche de ce trone; elle peut exiger des sermens nouveaux, elle ne vous impose pas de nouvelles obligations. C'est un complement aux institutions de la legion d'honneur. Cette grande decoration a aussi un but particulier, celui de lier a nos institutions les institutions des differens etats de l'Europe, et de montrer le cas et l'estime que je fais, que nous faisons de ce qui existe chez les peuples nos voisins et nos amis.

Au palais des Tuileries, le 25 pluviöse an 13 (14 février 1805).

Au corps legislatif.

Legislateurs,

Conformement a l'article 9 du senatus-consulte du 28 frimaire an 12, portant que les candidats pour la nomination du president du corps legislatif, seront presentes dans le cours de la session annuelle pour l'annee suivante et a l'epoque de cette session qui sera designee, nous vous invitons a proceder aux operations relatives a cette presentation.

NAPOLEON.

Paris, le 10 ventöse an 13 (1er mars 1805).

Note inscrite dans le Moniteur.

[75]M. Pitt n'avait pas besoin de ce vote de 5,000,000 livres sterling. On sait tres-bien depuis deux ans, que s'il est un prince assez ennemi de sa maison, de son trone, de ses peuples, pour vouloir vendre son repos, les destins futurs de sa famille et le sang de ses sujets, l'Angleterre est la pour les lui payer avec cet or acquis par le monopole aux depens de tous les peuples de l'Europe. Le gouvernement anglais donne au monde le spectacle odieux de la plus grande immoralite. Ses agens parcourent, la bourse a la main, tous les cabinets, et partout les puissances rejettent avec horreur cet argent de la corruption qui ne peut produire que le remords et le malheur. Que l'Angleterre soit disposee a fournir plusieurs centaines de millions aux puissances qui voudront recommencer la lutte, c'est une chose connue qu'il n'etait pas necessaire de proclamer de nouveau. Ce que le vote de M. Pitt manifeste avec une egale evidence, c'est cet etat d'aveuglement qui ne lui permet pas de voir que l'Europe veut le repos, et que si ceux qui cherchent a la faire rentrer dans une mer d'incertitude et de sang etaient renverses a leur tour, ils tomberaient aux acclamations de tous les peuples.

L'argent est utile aux coalitions, on ne l'ignore pas; mais ce n'est point avec de l'argent qu'on fait les coalitions. Quelle est celle des grandes puissances de l'Europe qui ne depense dans une campagne active le double et le triple de ce que vous pouvez lui offrir? Elle repand, de plus, le sang de ses sujets; mais cet element n'entre jamais dans vos calculs.

C'est en suivant cette politique sage et mesuree, en ayant de la prevoyance dans la prosperite, en se montrant prêts a secourir ses amis dans le malheur, et a faire des sacrifices pour leur avantage, qu'on a des allies. Cet usage n'est pas le votre; votre seule politique, le grand Frederic l'a dit il y a long-temps, est d'aller frapper a toutes les portes, une bourse a la main. Mais les funestes effets de cette politique ont ete demontres par l'experience. Gardez donc votre or; et pour peu que vous soyez animees par l'interet de votre patrie, faites la paix, et prenez dans la paix des principes moderes. Vous aurez le temps de payer votre dette et de vous assurer la possession de ces richesses immenses que vous accumulez, de ces immenses Indes qui gemissent sous votre domination.

On a fait au devant de vous les premiers pas pour la paix, et comment avez-vous repondu a ces avances? en mettant, a l'ouverture du parlement, des injures dans la bouche de votre roi, en violant enfin le secret de vos negociations, ce qui a donne le caractere le plus evident a l'intention ou vous etiez qu'elles n'eussent aucune suite.

[Footnote 75: M. Pitt avait demande au parlement britannique un vote de 5,000,000 liv. sterlings pour _engager les puissances du continent a contracter une alliance avec le roi d'Angleterre._]

Paris, le 26 ventose an 13 (17 mars 1805).

Reponse de l'empereur a la grande deputation de la republique italienne, venue a Paris pour lui offrir la couronne de fer d'Italie.

Depuis le moment ou nous parumes pour la premiere fois dans vos contrees, nous avons toujours eu la pensee de creer independante et

libre la nation italienne; nous avons poursuivi ce grand objet au milieu des incertitudes des evenemens.

Nous formames d'abord les peuples de la rive droite du Po en republique cispadane, et ceux de la rive gauche en republique transpadane.

Depuis, de plus-heureuses circonstances nous permirent de reunir ces etats et d'en former la republique cisalpine.

Au milieu des soins de toute espece qui nous occupaient alors, nos peuples d'Italie furent touches de l'interet que nous portames a tout ce qui pouvait assurer leur prosperite et leur bonheur; et lorsque, quelques annees apres, nous apprimes au bord du Nil que notre ouvrage etait renverse, nous fumes sensible aux malheurs auxquels vous etiez, en proie. Grace a l'invincible courage de nos armees, nous parumes dans Milan lorsque nos peuples d'Italie nous croyaient encore sur les bords de la mer Rouge.

Notre premiere volonte, encore tout couvert du sang et de la poussiere des batailles, fut la reorganisation de la patrie italienne.

Les statuts de Lyon remirent la souverainete entre les mains de la consulte et des colleges, ou nous avons reuni les differens elemens qui constituent les nations.

Vous crutes alors necessaire a vos interets que nous fussions le chef de votre gouvernement; et aujourd'hui persistant dans la meme pensee, vous voulez que nous soyons le premier de vos rois. La separation des couronnes de France et d'Italie, qui peut etre utile pour assurer l'independance de vos descendens, serait dans ce moment funeste a votre existence et a votre tranquillite. Je la garderai cette couronne, mais seulement tout le temps que vos interets l'exigeront; et je verrai avec plaisir arriver le moment ou je pourrai la placer sur une plus jeune tete qui, animee de mon esprit, continue mon ouvrage, et soit toujours prete a sacrifier sa personne et ses interets a la surete et au bonheur du peuple sur lequel la Providence, les constitutions du royaume et ma volonte l'auront appele a regner.

NAPOLEON.

Paris, le 28 ventose an 13 (18 mars 1805).

Au senat conservateur.

Senateurs, La principaute de Piombino que la France possede depuis plusieurs annees, a ete depuis ce temps administree sans regle et sans surveillance. Situee au milieu de la Toscane, eloignee de nos autres possessions, nous avons juge convenable d'y etablir un regime particulier. Le pays de Piombino nous interesse par la facilite qu'il offre pour communiquer avec l'ile d'Elbe et la Corse. Nous avons donc pense devoir donner ce pays, sous le haut domaine de la France, a notre soeur la princesse Eliza, en conferant a son mari le titre de prince de l'empire. Cette donation n'est pas l'effet d'une tendresse particuliere, mais une chose conforme a la saine politique, a l'eclat de notre couronne et a l'interet de nos peuples.

NAPOLEON.

Paris, le 27 ventose an 13 (18 mars 1805).

Discours de l'empereur au sein du senat en lui faisant part de son acceptation de la couronne d'Italie.`

"Senateurs, nous avons voulu dans cette circonstance nous rendre au milieu de vous, pour faire connaitre, sur un des objets les plus important de l'etat, notre pensee toute entiere.

"La force et la puissance de l'empire francais sont surpassees par la moderation qui preside a toutes nos transactions politiques.

"Nous ayons conquis la Hollande, les trois quarts de l'Allemagne, la Suisse, l'Italie toute entiere; nous avons ete moderes au milieu de la plus grande prosperite. De tant de provinces nous n'avons garde que ce qui etait necessaire pour nous maintenir au meme point de consideration et de puissance ou a toujours ete la France. Le partage de la Pologne, les provinces soustraites a la Turquie, la conquete des Indes et de presque toutes les colonies avaient rompu a notre detrimant l'equilibre general.

"Tout ce que nous a vous juge inutile, pour le retablir, nous l'avons rendu, et par la nous avons agi conformement au principe qui nous a constamment dirige, de ne jamais prendre les armes pour de vains projets de grandeur, ni par l'appat des conquetes.

"L'Allemagne a ete evacuee; ses provinces ont ete restituees aux descendants de tant d'illustres maisons qui etaient perdues pour toujours, si nous ne leur eussions accorde une genereuse protection. Nous les avons relevees et raffermies, et les princes d'Allemagne ont aujourd'hui plus d'eclat et de splendeur que n'en ont jamais eu leurs ancetres.

L'Autriche elle-meme, apres deux guerres malheureuses, a obtenu l'etat de Venise. Dans tous les temps elle eut echange, de gre a gre, Venise contre les provinces qu'elle a perdues.

"A peine conquise, la Hollande a ete declaree independante. Sa reunion a notre empire eut ete le complement de notre systeme commercial, puisque les plus grandes rivieres de la moitie de notre territoire debouchent en Hollande; cependant la Hollande est independante, et ses douanes, son commerce et son administration se regissent au gre de son gouvernement.

"La Suisse etait occupee par nos armees, nous l'avions defendue contre les forces combinees de l'Europe. Sa reunion eut complete notre frontiere militaire. Toutefois, la Suisse se gouverne par l'acte de mediation, au gre de ses dix-neuf cantons, independante et libre.

"La reunion du territoire de la republique italienne a l'empire francais eut ete utile au developpement de notre agriculture; cependant, apres la seconde conquete, nous avons, a Lyon, confirme son independance; nous faisons plus aujourd'hui, nous proclamons le principe de la separation des couronnes de France et d'Italie, en assignant pour l'epoque de cette separation, l'instant ou elle devient possible et sans dangers pour nos

peuples d'Italie.

"Nous avons accepte et nous placerons sur notre tete cette couronne de fer des anciens Lombards pour la retremper, la raffermir, et pour qu'elle ne soit point brisee au milieu des tempetes qui la menaceront, tant que la Mediterranee ne sera pas rentree dans son etat habituel.

"Mais nous n'hesitons pas a declarer que nous transmettrons cette couronne a un de nos enfans legitimes, soit naturel, soit adoptif, le jour ou nous serons sans alarmes sur l'independance que nous avons garantie, des autres etats de la Mediterranee.

"Le genie du mal cherchera en vain des pretextes pour remettre le continent en guerre; ce qui a ete reuni a notre empire par les lois constitutionnelles y restera reuni. Aucune nouvelle province n'y sera incorporee; mais, les lois de la republique batave, l'acte de mediation des dix-neuf cantons suisses et le premier statut du royaume d'Italie, seront constamment sous la protection de notre-couronne, et nous ne souffrirons jamais qu'il y soit porte atteinte.

"Dans toutes les circonstances et dans toutes les transactions, nous montrerons la meme moderation, et nous esperons que notre peuple n'aura plus besoin de deployer ce courage et cette energie qu'il a toujours montres pour defendre ses legitimes droits.

Paris, le 4 germinal an 13 (26 mars 1805).

Reponse de l'empereur a une deputation du conseil-d'etat[76].

Je suis bien touche des sentimens que vient de m'exprimer, au nom du conseil-d'etat, l'un de ses presidents[77]. Je suis convaincu que ses membres s'occuperont toujours avec interet et avec zele de tout ce qui pourra ajouter au honneur de mes peuples et a l'eclat de ma couronne; car j'ai toujours trouve parmi eux de vrais amis.

[Footnote 76: Envoye pour le feliciter sur son nouveau titre de roi d'Italie.]

[Footnote 77: M. Defermon.]

Paris, le 12 prairial an 13 (1er juin 1805).

Notes inscrites dans le Moniteur, en reponse a un article du Morning-Chronicle, rapportant comme certaine une alliance entre l'Angleterre, la Russie et la Suede.

Les Anglais ne perdent point l'habitude d'inventer des nouvelles, de les repandre chez eux et de les propager ensuite dans toute l'Europe. Ils sont trop attaches a cette ressource pour ne pas en user sans cesse. Il est vrai que huit ou dix jours apres la publication d'une fausse nouvelle, ils la contredisent eus-memes; mais ces huit ou dix jours se sont ecoules, le change s'est soutenu, et l'occasion arrive de mettre au jour une nouvelle faussete qu'ils accreditent meme par des pieces

tres-officielles; ainsi de suite pour tous les mois, pour toutes les semaines de l'annee. Ce systeme de mensonge a beaucoup de rapport avec le systeme de finances tant vante en Angleterre. On est oblige de depenser dix-huit millions et l'on n'a que neuf millions de revenu. On fait un emprunt; mais on affecte le paiement de cet emprunt sur une branche de revenu, ce qui diminue d'autant le revenu des annees suivantes. Il est vrai que l'annee qui suit on n'augmente pas davantage les recettes directes de l'echiquier; mais on fait de nouveaux emprunts et l'on cree un autre deficit pour les autres annees. On va de la sorte tout aussi long-temps que l'on peut aller, et l'on ira en effet jusqu'a l'inevitable catastrophe qui fera sentir au peuple anglais le vide et les consequences funestes d'un tel systeme. Mais revenons a l'article curieux dont ces observations nous ont ecartes.

Lorsque l'empereur, au sortir meme de la metropole de Paris, fit des propositions de paix au roi d'Angleterre, le roi d'Angleterre les eluda, et osa dire en plein parlement que les traites qui le liaient avec la Russie l'obligeaient, avant de repondre, de s'entendre avec cette puissance. Nous dimes alors ce que nous pensions de cette assertion, et les six mois qui viennent de s'ecouler ont assez justifie notre opinion; toute l'Europe est maintenant convaincue que l'Angleterre n'avait pas d'alliance avec la Russie; qu'elle avait employe dans cette circonstance un-veritable subterfuge, tout aussi faux que celui dont S.M. britannique se servit dans son message du 7 mars, lorsqu'elle assura que les ports de France et de Hollande etaient pleins d'armemens et de troupes destinees a envahir l'Angleterre. Aujourd'hui que le cabinet de Saint-Petersbourg a refuse d'adopter les vues de l'ambassadeur Woronzow; qui reside a Londres pour la Russie, et qui est beaucoup moins Russe qu'Anglais; aujourd'hui que l'empereur Alexandre a declare qu'il voulait etre neutre, ne prendre part ni pour la France ni pour l'Angleterre, mais intervenir dans leur querelle, pour aider autant qu'il sera possible le retablissement de la paix generale; aujourd'hui enfin que ce souverain a fait demander des passe-ports pour un de ses chambellans qu'il envoie en France, le gouvernement anglais craint le mauvais effet que de telles dispositions feraient a Londres, dans un moment surtout ou la faiblesse et l'ineptie de son systeme de guerre deviennent sensibles pour tous les habitans de la Grande-Bretagne; il suppose aussitot un traite d'alliance offensive et defensive avec la Russie; il pretend que si l'empereur Alexandre envoie aupres de l'empereur Napoleon, c'est pour notifier un ultimatum et tracer le cercle de Popilius. Rien n'est plus faux que tout cela; mais aussi rien n'est plus conforme aux nobles habitudes du cabinet de Londres. C'est en dire assez sur cet objet; il nous parait convenable de saisir cette occasion de revenir sur le passe, et d'apprendre aux Anglais que si, lorsque le jeune lord Withworth eut l'impertinence de dire que s'il n'avait pas une reponse, dans trente-six heures, il quitterait la France, l'empereur, alors premier consul, ne le fit pas prendre, jeter dans une chaise de poste, et reconduire a Calais, c'est que chaque jour de delai faisait rentrer quelques-uns de nos vaisseaux de commerce. Il n'y eut par alors un moment d'hesitation, et la guerre etait decidee depuis l'instant ou le roi d'Angleterre avait insulte la nation francaise dans son parlement,

Il fallait etre aussi depourvu de sens ou aussi aveugle que l'etait alors le ministere britannique, pour penser que l'empereur, dont le caractere est assez connu en Europe, aurait la faiblesse de laisser outrager impunement la nation. Il est temps que l'Angleterre s'accoutume enfin au nouvel etat de choses, et qu'elle se mette bien dans la pensee qu'une nation qui a des cotes si etendues, dont la population, est quatre fois plus considerable que la sienne, dont les habitans sont au

moins aussi braves, ne consentira jamais a se laisser desheriter du commerce de l'univers. La France combattra avec les memes armes qu'on emploiera contre elle. Si son gouvernement est attaque par les papiers anglais, les journaux francais diront au gouvernement anglais des verites qu'il n'aimera surement pas entendre; si le roi, dans ses discours au parlement, se fait l'echo de ses ministres pour insulter encore la France, on sera force de lui repondre, et par les exposes de la situation de l'empire, et par les discours que nos orateurs prononcent dans le sein de nos principales autorites. Si enfin l'Angleterre nous combat par les privileges exclusifs, nous la combattrons par les privileges exclusifs; si c'est par des actes de navigation, nous lui repondrons par des actes de navigation; mais tant que nous aurons des bois dans nos forets; tant que notre population se renouvellera sur nos cotes, que l'Angleterre ne compte pas de notre part sur une lache condescendance; une paix reelle et solide entre elle et nous ne peut avoir lieu que quand elle renoncera au projet tout a fait au-dessus de sa puissance de nous exclure du commerce de l'univers. Assurement on ne peut accuser d'ambition immoderee une nation de quarante millions d'hommes qui ne demande qu'a vivre l'egale d'une nation de dix millions.

[78]Ce sont autant de reveries que les assertions de ce long paragraphe. L'ambition de la France, qui, deux fois, a evacue la moitie de l'Allemagne et les etats venitiens, ne peut effrayer personne; si on lui faisait des propositions accompagnees de menaces, ce ne serait pas l'empereur qui ne voudrait pas la paix, mais ceux qui, la menace a la bouche, auraient profane ce nom sacre.

[Footnote 78: Reponse a un article du Lloyd's Evening Post, ou le journaliste proposait de faire au chef du gouvernement francais des ouvertures de paix, accompagnees de pretentions exagerees; moyen excellent, ajoutait le journaliste, pour demontrer a toute l'Europe et a la France meme l'ambition demesuree de Bonaparte.]

Non, assurément, l'empereur ne retrogradera jamais, et ne s'eloignera pas des principes qu'il a adoptes. Sa politique est ouverte et franche. La maison de Bourbon occupait le royaume de Naples et le duche de Parme, et tout le monde sait que Venise etait sous l'influence francaise: a present Venise appartient a l'Autriche; Naples est gouverne par des sentimens ennemis des Francais et devoues a l'Angleterre; le royaume d'Italie ne retablit pas l'equilibre, car l'on sait fort bien que, loin de valoir a lui seul ces pays qui etaient sous l'influence de la maison de Bourbon, il ne vaut pas meme les Deux-Siciles.

Quant a la Hollande, il est vrai que la France exerce sur elle cette influence naturelle et inevitable d'un voisin puissant sur un faible voisin; que cette influence ne pourrait cesser que si la Belgique passait sous une autre domination; et sans doute les ministres anglais, dans leur profonde sagesse, n'en sont pas a vouloir nous priver de la Belgique. Il serait tout aussi sense de recommencer les diatribes de M. Burke et de dire que la France est effacee de la carte du monde. Mais les interets de la France ne se composent pas uniquement de ce qui tient au continent. Vous parlez de justice, d'equilibre et d'indépendance de l'Europe; mais commencez donc par renoncer au droit de blocus. N'est-il pas ridicule de penser que le port de Cadix etait en etat de blocus, lorsque deux escadres se combinaient librement dans ses eaux! Ici, ce sont des rivieres que vous mettez en etat de blocus; la, ce n'est pas moins que cent lieues de cotes. Il est evident qu'un pareil ordre de choses n'est que le droit de piller les neutres, erige en systeme. Il

est evident qu'en se l'arrogeant, l'Angleterre place toutes les mers sous la meme domination qu'elle exerce sur un de ses comtes. Il y a lieu a l'exercice du droit de blocus, quand une place est bloquee de tous cotes par terre et par mer, et qu'elle est constituee en etat d'etre prise. Mais lorsqu'une place n'est point attaquée par terre; que des vaisseaux tiennent a quelques lieues en mer une station qui s'approche, ou disparaît, selon que lui commandent les vents ou les marees, il est absurde de la considerer comme etant en etat de blocus.

L'etat de blocus est un fait et non une declaration: bloquer, veut dire renfermer de tous cotes. Une tour, une maison, ne sont pas bloquées lorsqu'on ne garde qu'une issue, et qu'on peut y entrer et en sortir librement. En definissant ainsi le droit de blocus, vous donnerez une preuve que vous respectez l'indépendance de l'Europe; vous meritez qu'on ajoute foi a vos paroles, et la France, voyant que vous admettez pour quelque chose le repos et l'indépendance de l'Europe, fera des sacrifices sans regrets, si elle en a a faire. Vous demandez l'équilibre de l'Europe; mais l'équilibre de l'Europe est rompu lorsqu'une puissance en soutire tout l'argent, et triple, quintuple ses moyens naturels; et lorsque c'est le resultat d'un systeme de conquete qui a envahi l'Inde, il est clair qu'on ne peut parier de l'équilibre de l'Europe sans parler aussi de l'équilibre des Indes. En resserrant vos limites, vous ferez une chose juste, qui sera agreable a l'Europe et utile a vous-memes, car plus vous concentrerez votre domination, plus vous serez assures de conserver vos cotes.

Enfin, il y a deux moyens de faire la paix, c'est ou de souscrire uniquement, entierement, le traite d'Amiens, ou de consentir, soit sur les affaires du continent, soit sur celles de l'Inde, soit sur le droit maritime, et celui de blocus, des compensations, des restitutions reciproques dont il n'était pas question dans ce traite.

L'Europe ne veut plus se laisser endormir par des mots; les puissances en sont venues a un point ou elles ne peuvent plus s'en imposer. Ce n'est que par une moderation veritable qu'on parvient a la paix. Des sentimens opposes ne meneraient a aucun resultat. Et comme l'a dit l'empereur dans sa reponse au roi d'Angleterre, le monde n'est-il pas assez grand pour contenir en meme temps les deux nations? Quant a une coalition, elle est impossible; mais dut-elle se realiser, elle ferait autant de mal a l'Angleterre que la separation meme de l'Irlande. Ceci ne paraît peut-etre pas clair; cependant quiconque voudra y penser, comprendra fort bien ce que nous voulons dire.

En resume, tous les bruits que peuvent faire courir les Anglais, d'une coalition continentale, sont faux, n'ont pour but que de relever leur change, et d'opposer quelques prestiges aux nouvelles qu'ils recoivent et qu'ils vont recevoir des deux Indes.

[79] Ici nous devons une observation sur ce M. Andre Hammond, qui est un courtier d'intrigues les plus basses et les plus deshonorantes. C'est par lui que tous les fonds qui ont ete envoyes a Pichegru et a Georges ont passe; et l'epoque du 9 fevrier est remarquable. Une grande partie de ses fonds a servi a ourdir les trames criminelles que le droit de la guerre, et le sentiment de l'honneur reprouvent: Quant a cette expedition de pierres, nous en appelons au jugement de tous les marins de l'Europe, conclut-on jamais rien d'aussi bete. Qu'on cherche a combler un port de la Mediterranee, cela se concoit; mais un port sujet aux marees, qu'en trois marees seches on aurait deblaye, c'est le comble de l'extravagance. Un esprit de vertige s'est empare de la nation, la folie

dirige ses conseils. Apres la grande expedition des pierres est venue celle des brulots a tourne-broches, tout aussi mal concue et tout aussi inutile. Aujourd'hui, c'est le tour des globes de compression. C'est dommage que l'enfer ne soit pas a la disposition de l'Angleterre, elle le vomirait sur tout l'univers. Elle ressemble assez au mauvais genie que depeint Milton; mais que peut-il contre le bon genie, qui, simple, modeste dans sa marche, tient a crime toute demarche oblique, ou regarde comme une victoire deshonorante la victoire qui n'est pas gagnee l'epee a la main. L'avenir nous apprendra ce que peuvent les expeditions de pierres, les brulots a tourne-broches, les globes a compression, contre des operations franches et loyales, meditees sans pretention et avec prudence, et executees avec douceur et humanite.

[Footnote 79: Le ministere anglais avait donne a M. Andre Haramond la commission de combler le port de Boulogne au moyen de globes de compression. Celle commission venait d'elle trouvee sur un batiment anglais capture par la flottille de Boulogne.]

Milan, le 15 prairial an 13 (4 juin 1805).

Reponse de l'empereur au discours du doge de Genes, venu a Milan pour solliciter de Napoleon la reunion de la Ligurie a l'empire francais.

Monsieur le doge et messieurs les deputes du senat et du peuple de Genes.

"Les circonstances et votre voeu m'ont plusieurs fois appele, depuis dix ans, a intervenir dans vos affaires interieures. J'y ai constamment porte la paix et cherche a faire prosperer les idees liberales, qui seules auraient pu donner a votre gouvernement cette splendeur qu'il avait il y a plusieurs siecles. Mais je n'ai pas tarde a me convaincre moi-meme de l'impossibilite ou vous etiez, seuls, de rien faire qui fut digne de vos peres. Tout a change; les nouveaux principes de la legislation des mers que les Anglais ont adoptes et oblige la plus grande partie de l'Europe a reconnaitre; le droit de blocus qu'ils peuvent etendre aux places non bloquees, et meme a des cotes entieres et a des rivieres, qui n'est autre chose que le droit d'aneantir a leur volonte le commerce des peuples; les ravages toujours croissants des Barbaresques, toutes ces circonstances ne vous offraient qu'un isolement dans votre independance. La posterite me saura gre de ce que j'ai voulu rendre libre les mers, et obliger les Barbaresques a ne point faire la guerre aux pavillons faibles, mais a vivre chez eux en agriculteurs et en honnetes gens. Je n'etais anime que par l'interet et la dignite de l'homme. Au traite d'Amiens, l'Angleterre s'est refusee a cooperer a ces idees liberales. Depuis, une grande puissance du continent y a montre tout autant d'eloignement. Seul pour soutenir ces legitimes principes, il eut fallu avoir recours aux armes; mais je n'ai le droit de verser le sang de mes peuples que pour les interets qui lui sont propres.

"Des le moment ou l'Europe ne peut obtenir de l'Angleterre que le droit de blocus fut restreint aux places vraiment bloquees, des le moment que le pavillon des faibles fut sans defense, et livre a la piraterie des Barbaresques, il n'y eut plus d'independance maritime; et des-lors les gens sages previrent ce qui arrive aujourd'hui. Ou il n'existe pas d'independance maritime pour un peuple commercant, nait le besoin de se reunir sous un plus puissant pavillon. Je realiserai votre voeu: je vous

reunirai a mon grand peuple. Ce sera pour moi un nouveau moyen de rendre plus efficace la protection que j'ai toujours aime a vous accorder. Mon peuple vous accueillera avec plaisir. Il soit que dans toutes les circonstances vous avez assiste ses armees avec amitie, et les avez soutenues de tous vos moyens et de toutes vos forces. Il trouve d'ailleurs chez vous des ports et un accroissement de puissance maritime qui lui est necessaire pour soutenir ses legitimes droits contre l'oppresseur des mers. Vous trouverez dans votre union avec mon peuple un continent, vous qui n'avez qu'une marine et des ports; vous y trouverez un pavillon, qui, quelles que soient les pretentions de mes ennemis, se maintiendra sur toutes les mers de l'univers, constamment libre d'insultes et de visites, et affranchi du droit de blocus, que je ne reconnaitrai jamais que pour les places veritablement bloquées par terre comme par mer. Vous vous y trouverez enfin a l'abri de ce honteux esclavage, dont je gougne malgre moi l'existence envers les puissances plus faibles, mais dont je saurai toujours garantir mes sujets. Votre peuple trouvera dans l'estime que j'ai toujours eue pour lui, et dans ces sentimens de pere que je lui porterai desormais, la garantie que tout ce qui peut contribuer a son bonheur sera fait.

"Monsieur le doge et messieurs les deputes du senat et du peuple de Genes, retournez dans votre patrie; sous peu de temps je m'y rendrai; et la, je scellerai l'union que mon peuple et vous contracterez. Ces barrieres qui vous separent du continent seront levees pour l'interet commun, et les choses se trouveront placees dans leur etat naturel. Les signatures de tous vos citoyens apposees au bas du voeu que vous me presentez, repondent a toutes les objections que je pouvais me faire. Elles constituent le seul droit que je reconnaisse comme legitime. En le faisant respecter, je ne ferai qu'executer la garantie de votre independance que je vous ai promise.

NAPOLEON.

Milan, le 18 prairial, an 13 (7 juin 1805).

Discours prononce par l'empereur au sein du corps legislatif du royaume d'Italie, en annoncant sa volonte de laisser les soins du gouvernement a son beau-fils, le prince Eugene, avec la qualite de vice-roi.

Messieurs, du corps legislatif,

"Je me suis fait rendre un compte detaille de toutes les parties de l'administration. J'ai introduit dans ces diverses branches la simplicité, qu'avec le secours de la consulte et de la censure, j'ai portee dans la revision des constitutions de Lyon. Ce qui est bon, ce qui est beau, est toujours le resultat d'un systeme simple et uniforme. J'ai supprime la double organisation des administrations departementales et des administrations de prefecture, parce que j'ai pense qu'en faisant reposer uniquement l'administration sur les prefets, on obtiendrait non-seulement une economie d'un million dans les depenses, mais encore une plus grande rapidite dans la marche des affaires. Si j'ai place aupres des prefets un conseil pour le contentieux, c'est afin de me conformer a ce principe qui veut que l'administration soit le fait d'un seul, et que la decision des objets litigieux soit le fait, de plusieurs.

"Les statuts dont vous venez d'entendre la lecture etendent a mon peuple d'Italie les bienfaits du Code a la redaction duquel j'ai moi-meme preside. J'ai ordonne a mon conseil de preparer une organisation de l'ordre judiciaire qui rende aux tribunaux l'eclat et la consideration, qu'il est dans mon intention de leur donner. Je ne pouvais approuver qu'un preteur seul fut appele a prononcer sur la fortune des citoyens, et que des juges caches aux yeux du public decidassent en secret, non-seulement de leurs interets, mais encore de leur vie. Dans l'organisation qui vous sera presentee, mon conseil s'etudiera a faire jouir mon peuple de tous les avantages qui resultent des tribunaux collectifs, d'une procedure publique et d'une defense contradictoire. C'est pour leur assurer une justice plus evidemment eclairee que j'ai etabli que les juges qui prononceront le jugement soient aussi ceux qui auront preside aux debats. Je n'ai pas cru que les circonstances dans lesquelles se trouvent l'Italie me permissent de penser a l'etablissement des jures; mais les juges doivent prononcer comme les jures, d'apres leur seule conviction, et sans se livrer au systeme de semi-preuves, qui compromet bien plus souvent l'innocence, qu'il ne sert a decouvrir le crime. La regle la plus sure d'un juge qui a preside aux debats, c'est la conviction de sa conscience.

"J'ai veille moi-meme a l'etablissement de formes regulieres et conservatrices dans les finances de l'etat, et j'espere que mes peuples se trouveront bien de l'ordre que j'ai ordonne a mes ministres des finances et du tresor public de mettre dans les comptes qui seront publies. J'ai consenti que la dette publique portat le nom de _monte-Napoleone_, afin de donner une garantie de plus de fidelite aux engagements qui la constituent et une vigueur nouvelle au credit.

"L'instruction publique cessera d'etre departementale, et j'ai fixe les bases pour lui donner l'ensemble, l'uniformite et la direction qui doivent avoir tant d'influence sur les moeurs et les habitudes de la generation naissante.

"J'ai juge qu'il convenait, des cette annee, de mettre plus d'egalite dans la repartition des depenses departementales, et de venir au secours de ceux de mes departemens, tels que le Mincio et le Bas-Po, qui se trouvent accables par la necessite de se defendre contre le ravage des eaux.

"Les finances sont dans la situation la plus prospere, et tous les paiemens sont au courant. Mon peuple d'Italie est, de tous les peuples de l'Europe, le moins charge d'impositions. Il ne supportera pas de nouvelles charges; et s'il est fait des changemens a quelques contributions, si l'enregistrement est etabli dans le projet du budget d'apres un tarif modere, c'est afin de pouvoir diminuer des impositions plus onereuses. Le cadastre est rempli d'imperfections qui se manifestent tous les jours. Je vaincrai, pour y porter remede, les obstacles qu'oppose a de telles operations beaucoup moins la nature des choses que l'interet particulier; je n'espere cependant point arriver a des resultats tels qu'ils fassent eviter l'inconvenient d'elever une imposition jusqua'au terme qu'elle peut atteindre.

"J'ai pris des mesures pour redonner au clerge une dotation convenable, dont il etait en partie depourvu depuis dix ans; et si j'ai fait quelques reunions de couvens, j'ai voulu conserver, et mon intention est de proteger ceux qui se vouent a des services d'utilite publique, ou qui, places dans les campagnes, se trouvent dans des lieux ou dans des circonstances ou ils supplent au clerge seculier. J'ai eu meme temps

pourvu a ce que les eveques eussent le moyen d'etre utiles aux pauvres, et je n'attends, pour m'occuper du sort des cures, que les renseignements que j'ai ordonne de recueillir promptement sur leur situation veritable. Je sais que beaucoup d'entre eux, surtout dans les montagnes, sont dans une penurie que j'ai le plus pressant desir de faire cesser.

"Independamment de la route du Simplon, qui sera achevee cette annee, et a laquelle quatre mille ouvriers, dans la seule partie qui traverse le royaume d'Italie, travaillent en ce moment, j'ai ordonne de commencer le pont de Volano, et que des travaux si importans soient entrepris sans retard et poursuivis avec activite.

" Je ne neglige aucun des objets sur lesquels mon experience en administration pouvait etre utile a mes peuples d'Italie. Avant de repasser les monts, je parcourrai une partie des departemens, pour connaitre de plus pres leurs besoins.

"Je laisserai depositeaire de mon autorite ce jeune prince que j'ai eleve des son enfance, et qui sera anime de mon esprit. J'ai d'ailleurs pris des mesures pour diriger moi-meme les affaires les plus importantes de l'etat.

"Des orateurs de mon conseil vous presenteront un projet de loi pour accorder a mon chancelier, garde-des-sceaux, Melzi, pendant quatre ans, depositeaire de mon autorite comme vice-president, un domaine qui, restant dans sa famille, atteste a ses descendans la satisfaction que j'ai eue de ses services.

"Je crois avoir donne des nouvelles preuves de ma constante resolution de remplir envers mes peuples d'Italie tout ce qu'ils attendent de moi; j'espere qu'a leur tour ils voudront occuper la place que je leur destine dans ma pensee; et ils n'y parviendront qu'en se persuadant bien

que la force des armes est le principal soutien des etats.

"Il est temps enfin que cette jeunesse qui vit dans l'oisivete des grandes villes, cesse de craindre les dangers et les fatigues de la guerre, et qu'elle se mette en etat de faire respecter la patrie, si elle veut que la patrie soit respectable.

"Messieurs du corps legislatif, rivalisez de zele avec mon conseil d'etat, et par ce concours de volentes vers l'unique but de la prosperite publique, donnez a mon representant l'appui qu'il doit recevoir de vous.

"Le gouvernement britannique ayant accueilli par une reponse evasive les propositions que je lui ai faites, et le roi d'Angleterre les ayant aussitot rendues publiques en insultant mes peuples dans son parlement, j'ai vu considerablement s'affaiblir les esperances que j'avais concues, du retablissement de la paix. Cependant les escadres francaises ont depuis obtenu des succes auxquels je n'attache de l'importance que parce qu'ils doivent convaincre davantage mes ennemis de l'inutilite d'une guerre qui ne leur offre rien a gagner et tout a perdre. Les divisions de la flottille et les fregates construites aux frais des finances de mon royaume d'Italie, et qui font aujourd'hui partie des armees francaises, ont rendu d'utiles services dans plusieurs circonstances. Je conserve l'espoir que la paix du continent ne sera point troublee; et, toutefois, je me trouve en position de ne redouter aucune des chances de la guerre. Je serai au milieu de vous au moment meme ou ma presence

deviendrait necessaire au salut de mon royaume d'Italie.

NAPOLEON.

Bologne, le 5 messidor an 13 (24 juin 1805).

Reponse de l'empereur au discours du gonfalonier de la republique de Lucques, qui etait venu le prier de se charger du gouvernement.

Monsieur le gonfalonier, messieurs les deputes des Anciens et du peuple de Lucques, mon ministre pres votre republique m'a prevenu de la demarche que vous faites. Il m'en a fait connaitre toute la sincerite. La republique de Lucques, sans force et sans armee, a trouve sa garantie, pendant les siecles passes, dans la loi generale de l'empire dont elle dependait. Je considere aujourd'hui comme une charge attachee a ma couronne l'obligation de concilier les differens partis qui peuvent diviser l'interieur de votre patrie.

"Les republiques de Florence, de Pise, de Sienne, de Bologne, et toutes les autres petites republiques, qui, au quatorzieme siecle, partageaient l'Italie, ont eu a eprouver les memes inconveniens. Toutes ont ete agitees par la faction populaire et par celle des nobles. Cependant ce n'est que de la conciliation de ces differens interets que peuvent naitre la tranquillite et le bon ordre. La constitution que vous avez depuis trois ans est faible; je ne me suis point dissimule qu'elle ne pouvait atteindre son but. Si je n'ai jamais repondu aux plaintes qui m'ont ete portees souvent pas differentes classes de vos citoyens, c'est que j'ai senti qu'il est des inconveniens qui naissent de la nature des choses, et auxquels il n'est de remede que lorsque les differentes classes de l'etat eclairees sont toutes reunies dans une meme pensee, celle de trouver une garantie dans l'etablissement d'un gouvernement fort et Constitutionnel. J'accomplirai donc votre voeu. Je confierai le gouvernement de vos peuples a une personne qui m'est chere par les liens du sang. Je lui imposerai l'obligation de respecter constamment vos constitutions. Elle ne sera animee que du desir de remplir ce premier devoir des princes, l'impartiale distribution de la justice. Elle protegera egalement tous les citoyens qui, s'ils sont inegaux par la fortune, seront tous egaux a ses yeux. Elle ne reconnaitra d'autre difference entre eux que celle provenant de leur merite, de leurs services et de leurs vertus.

"De votre cote, le peuple de Lucques. sentira toute la confiance que je lui donne, et aura pour son nouveau prince les sentimens que des enfans doivent a leur pere, des citoyens a leur magistrat supreme, et des sujets a leur prince. Dans le mouvement general des affaires, ce sera pour moi un sentimens doux et consolant de voir que le peuple de Lucques est heureux, content et sans inquietude sur son avenir. Je continuerai d'etre pour votre patrie un protecteur qui ne sera jamais indifferent a son sort.

NAPOLEON.

Bologne, le 5 messidor an 13 (24 juin 1805).

Approbation de la constitution de l'etat de Lucques par l'empereur.

Nous, Napoleon, par la grace de Dieu et par les constitutions, empereur des Francais et roi d'Italie, garantissons l'indépendance et la présente constitution de la république de Lucques.

Nous consentons à ce que nos très-chers et très-aimés beau-frère et sœur le prince et la princesse de Piombino et leur descendance occupent la principauté de Lucques et s'y établissent, promettant et nous réservant de renouveler à tous les changements de prince la même garantie, nous réservant également, en vertu du droit acquis sur toute notre famille, que ni le prince ni la princesse, ni leurs enfants quelconques, ne puissent se marier que de notre consentement, et nous promettant, avec l'aide de Dieu, d'écarter, par notre protection tout ce qui pourrait nuire à la prospérité du peuple lucquois, à son indépendance et au bonheur de nos très-chers et très-aimés sœur et beau-frère et de leurs descendants.

NAPOLEON.

Paris, le 18 messidor an 13 (7 juillet 1805).

Notes inscrites dans le Moniteur, en réponse à un message du roi d'Angleterre au parlement.

Ainsi, S.M. britannique avoue après six mois que ce ne sont pas des liaisons avec les puissances du continent qui l'ont empêché, comme le disaient ses ministres par leur lettre au ministre des relations extérieures, de répondre aux ouvertures de paix faites par l'empereur des Français. Ces liaisons qui paraissaient alors si étroites qu'on ne pouvait se dispenser de consulter les puissances avec lesquelles on les avait contractées, ne sont plus que des communications qui n'ont point encore acquis un degré de maturité qui permette d'entrer avec le gouvernement français dans des explications ultérieures. La réponse faite par les ministres, il y a six mois, n'était donc qu'une défaite; et si l'on n'avait pas de liaisons alors, l'on n'en a pas davantage aujourd'hui. S. M. britannique ajoute; qu'il pourrait être d'une importance essentielle en elle, qu'il fut en son pouvoir de profiter de toutes les conjonctures favorables pour effectuer avec d'autres puissances tel accord qui put lui procurer les moyens de résister à l'ambition désordonnée de la France. C'est une question qu'il est difficile de résoudre. Quoi qu'il en soit, S.M. aurait été beaucoup plus franche et se serait mise dans une position plus simple, si elle avait dit qu'elle ne voulait pas traiter avant d'avoir fait cinq à six campagnes avec les puissances coalisées. Encore faudrait-il savoir à qui demeurerait l'avantage après ces cinq ou six campagnes, et si cet avantage serait en proportion avec le sacrifice de deux à trois mille hommes immolés pour le bon plaisir du roi d'Angleterre. S.M. britannique laisse entrevoir en vérité, et nous devons en cela admirer sa prudence, que si elle ne parvient point à former une coalition et à se procurer le plaisir de voir, du fond de son île et de la terrasse de son château de Windsor, les malheurs du continent, elle se résoudra à faire la paix. La paix, objet de la juste ambition de tous les gouvernements sages, n'est, si l'on veut parler ainsi, qu'un véritable pis-aller pour S.M. britannique. Elle recommande à ses fidèles communes, de la mettre en

etat de prendre des mesures, afin de voir si quelque capitaine, quelque espece de chef de condottieri ou de ces bandes celebres en differens temps, voudrait, pour l'appat d'un sordide gain, faire cause commune avec elle. Qui ne formera des voeux pour que l'Angleterre trouve l'Europe sourde a tous projets de coalition; qui ne priera pour le succes des armes d'une nation qui ne veut que la paix, tandis que l'Angleterre, son ennemie, appelle a grands cris le retour des desastres qui ont si long-temps afflige l'Europe?

S. M. britannique a cru qu'elle pouvait tirer parti de la lettre de l'empereur des Francais pour prouver au continent qu'il avait peur de l'Angleterre, et faire penser qu'il craignait la guerre, puisqu'il desirait la paix, et amener ainsi quelque puissance a entrer dans une coalition nouvelle. Le cabinet de Londres n'aura pas oublie d'appuyer d'offres de subsides de si faibles raisonnemens; mais il se sera apercu qu'il ne mettait pas a un assez haut prix de tels services, et qu'il fallait payer plus cher. Le parlement avait accorde cinq millions sterlings; on lui en a demande encore autant; nous verrons si la generosite des marchands rendra le marche plus facile. Toutes les paroles, toutes les mesures de ce gouvernement portent le caractere du desordre et de la deraison. C'est une etrange declaration politique que les ministres mettent dans la bouche du roi, lorsqu'ils lui font dire assez clairement qu'il ne fera la paix que lorsqu'il sera force de ne plus faire la guerre. Il en resultera necessairement que quand il voudra la paix, on jugera qu'il est contraint de la faire, et qu'on pourra se croire alors autorise a se montrer plus exigeant.

Que conclure donc d'un tel passage? C'est que le retablissement de la tranquillite de l'Europe est loin encore, puisque le gouvernement anglais ne sera dispose qu'au moment ou il sera convaincu qu'aucune puissance ne veut concourir a alimenter l'incendie, et qu'il n'y a plus de ministres ou d'intrigans qu'il puisse esperer d'acheter.

On ferait un recueil tres-curieux des sept ou huit discours du roi d'Angleterre a son parlement, ranges a la suite les uns des autres, et par ordre de date; nous laissons a nos lecteurs le soin de faire ce rapprochement, qui n'echappera pas a l'histoire.

Paris, le 25 messidor an 13 (14 juillet 1805).

Note inscrite dans le Moniteur[80].

Il y a deja long-temps qu'on s'est plu a repandre que l'empereur avait des vues pour marier le prince Eugene avec la reine d'Etrurie, et ceci avait ete fait malicieusement, pour faire penser que l'empereur voulait reunir la Toscane au royaume d'Italie; cependant cette idee n'est pas heureuse. La reine d'Etrurie a des enfans, et par consequent ne peut pas apporter en dot le royaume d'Etrurie. Cette seule observation fait sentir tout le ridicule et l'absurdite de cette nouvelle. On a dit aussi qu'il etait question de marier un prince de la famille imperiale avec une fille de la reine de Naples. Cette nouvelle est plus absurde encore; mais c'est un des inconveniens des hautes places et du haut rang des princes, que chacun fasse des gloses sur les affaires les plus delicates.

On a bien aussi mis dans nos propres journaux une genealogie aussi

ridicule que plate de la maison Bonaparte. Ces recherches sont bien pueriles; et a tous ceux qui demanderont de quel temps date la maison de Bonaparte, la reponse est bien facile: elle date du 18 brumaire. Comment, dans le siecle ou nous sommes, peut-on etre assez ridicule pour amuser le public de pareilles balivernes? Et comment peut-on avoir assez peu de sentiment des convenances et de ce qu'on doit a l'empereur, pour aller attacher de l'importance a savoir ce qu'etaient ses ancetres? Soldat, magistrat et souverain, il doit tout a son epee et a l'amour de son peuple. Nous ne voulons pas voir de la malveillance dans cette espece de comparaison avec la maison de Suede, maison souveraine depuis plusieurs siecles. Si c'est un ecrivain qui a voulu faire sa cour a l'empereur par cet article, c'est bien le cas de dire: il n'y a rien de dangereux comme un sot ami.

[Footnote 80: Cette note est d'autant plus interessante qu'elle demontre les contes ridicules qu'on s'est plu a repandre sur la manie genealogique de Napoleon.]

De mon Camp imperial de Boulogne, le 25 thermidor an 13 (11 aout 1805).

Lettre au president du corps legislatif du royaume d'Italie.

Monsieur le president Taverna, je recois la lettre du 1er aout, que vous m'ecrivez au nom du corps legislatif. Les assurances de son attachement me sont d'autant plus agreables, que sa conduite pendant la session m'a demontre qu'il ne marchait pas dans la meme direction que moi, et qu'il avait d'autres projets et un autre but que ceux que je me proposais. Il est dans mes principes de me servir des lumieres de tous les corps intermediaires, soit conseil des consultants, soit conseil legislatif, soit corps legislatif, soit meme des differens colleges, toutes les fois qu'ils auront la meme direction que moi. Mais, toutes les fois qu'ils ne porteront dans leurs deliberations qu'un esprit de faction et de turbulence, ou des projets contraires a ceux que je puis avoir medites pour le bonheur et la prosperite de mes peuples, leurs efforts seront impuissans, la honte leur en restera tout entiere, et, malgre eux, je remplirai tous les desseins, je terminerai toutes les operations que j'aurai jugees necessaires a la marche de mon gouvernement et a l'execution du grand projet que j'ai concu de reconstituer et d'illustrer le royaume d'Italie. Ces principes, monsieur le president, je les transmettrai a mes descendans, et ils apprendront de moi qu'un prince ne doit jamais souffrir que l'esprit de cabale et de faction triomphe de son autorite; qu'un miserable esprit de legerete et d'opposition deconsidere cette autorite premiere, fondement de l'ordre social, executrice du Code civil, et veritable source de tous les biens des peuples. Lorsque les corps intermediaires seront animes d'un bon esprit, suivront le meme but que moi, je serai empressé de preter l'oreille a leurs observations, et de suivre leurs avis, soit dans la modification, soit dans la direction de ces vues. En finissant, monsieur, je ne veux vous laisser aucun doute sur la verite de mes sentimens pour le plus grand nombre des membres du corps legislatif, dont je connais le merite et le foncier attachement pour ma personne. Reunis en assemblee, ils n'ont point senti la legerete qu'ils ont portee dans leurs operations, mais j'espere qu'appréciant mieux l'ordre et le bonheur de la societe, ils sentiront l'avantage de rester ranges constamment autour du trone, de ne marquer dans l'opinion que par leurs propres temoignages de fidelite et d'obeissance, et de ne point ebranler

l'attachement et l'amour des sujets par une opposition ouverte et inconsiderée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

NAPOLEON.

Paris, le 33 thermidor an 13 (11 aout 1805).

Note inscrite dans le Moniteur, en reponse a un article d'un journal anglais.

Nous ne sommes pas etonnes que les mouvemens de troupes que fait l'Autriche fassent penser a l'Angleterre qu'elle veut se coaliser contre la France. Mais nous avons meilleure opinion des sentimens pacifiques de l'empereur d'Allemagne. L'experience du passe prouve que la Russie verrait avec plaisir la France et l'Angleterre s'affaiblir par une longue guerre, pour envahir, a la faveur de ces circonstances, Constantinople et la Perse; et nous disons qu'elle le verrait avec plaisir, parce qu'elle n'a manqué aucune occasion d'aigrir les affaires au lieu de les raccommoder. On se souvient de la conduite de M. Marcoff a l'epoque de la rupture de la paix d'Amiens. Si la Russie avait voulu intervenir, la guerre n'eut pas eu lieu; comme la conduite de M. Marcoff a ete approuvée par son souverain, il faut en conclure qu'elle etait dans le systeme du cabinet.

On se souvient avec quel acharnement la Russie, intervenant depuis a Ratisbonne, jetait le gant a la France, et faisait tous ses efforts pour pousser le corps germanique a la guerre. Le corps germanique fut plus sage; il sentit que le champ de bataille serait en Allemagne et en Italie. Il se ressouvint que la conduite des puissances du nord avait ete constamment de s'agrandir et de se consolider par l'affaiblissement et les divisions des puissances du midi. Il resta calme, laissa dans l'oubli les notes russes, et se serra davantage a la France.

Dans cette dernière circonstance, les Anglais ont eu recours a la Russie. Si leur conduite n'a eu pour but que de donner un nouvel aliment a l'ambition de cette puissance, et d'accroître son animosité contre la France, ils ont réussi. M. de Novosilzoff s'en est retourné (c'était une chose toute simple); mais il a remis en partant au cabinet de Berlin une note inconvenante, et M. d'Alopeus s'est empressé de la faire imprimer dans les journaux du nord. Si au contraire l'Angleterre etait de bonne foi, et voulait sincerement la paix, la demarche de la Russie a dejoué ce projet, puisqu'elle n'a porté que passion et haine ou il fallait du calme et de l'impartialité.

Il reste a savoir aujourd'hui quelle est celle des deux puissances de la Prusse et de l'Autriche qui se declarera contre la France. La Prusse a declare hautement qu'elle ne partageait pas la haine furibonde des Anglais; qu'elle ne voyait pas a quoi pouvaient aboutir ses demarches inconsiderées, irritantes; et qu'enfin, sous aucun pretexte, elle ne prendrait les armes contre la France. Si la Russie elevant le ton voulait l'entraîner a la guerre contre la France, l'opinion du vieux Mollendorf, de ce compagnon du grand Frederic, est que la Prusse n'a rien a redouter de la France, mais tout a craindre de la Russie; et que, par sentiment de justice, elle doit plutot joindre cent mille Prussiens a cent mille Francais pour defendre son independance, et tenir en respect cette puissance moitié europeenne et moitié asiatique, qui,

separée de l'Europe par des deserts, pese, lorsqu'elle le veut, avec tant d'arrogance sur tous ses voisins, et peut, lorsqu'elle le veut aussi, se mettre à l'écart de toutes les tempêtes qu'elle a suscitées.

Il dépend actuellement de la cour de Vienne de décider la question. La paix ou la guerre est dans ses mains. Si l'Angleterre la croit aussi ferme dans son système pacifique qu'elle sait que l'est la Prusse, elle sentira que, puisque le continent ne peut pas être trouble, elle doit mettre un terme à sa haine, et satisfaire le vœu de tous les peuples, en concluant de bonne foi, sans ruse comme sans vain partage, une paix juste et bonne.

Si l'Autriche est bien aise de voir la France et l'Angleterre s'entre-déchirer, elle fera marcher des troupes, fera des dispositions qui encourageront le parti de la guerre en Angleterre, et par là aura la triste gloire de prolonger les anxiétés et les inquiétudes de deux grandes nations.

Mais si les Anglais se trompent, cette politique ne peut guider la conduite d'un prince aussi franc et aussi honnête homme que l'empereur François II. Il n'est pour les princes comme pour les particuliers, qu'un chemin qui conduit à l'honneur. Si ce prince était dans des sentimens hostiles, il leverait l'étendard. Il a une armée brave et une population nombreuse; il est convaincu qu'une guerre sourde est indigne de lui et de sa nation.

Nous ne doutons pas que l'Autriche veuille avoir la gloire de contribuer à la paix maritime; et elle y a son intérêt, puisque ce moment peut seul faire la séparation des couronnes de France et d'Italie, qu'il peut éloigner les Russes de Corfou et de la Morée, et les Anglais de la Méditerranée, trois choses également avantageuses à l'Autriche. Si elle le veut, disons-nous, elle a un moyen qui est simple; qu'elle persuade l'Angleterre de ce que la Prusse lui a persuadé, et que les journaux ministériels n'aient plus de prétextes pour faire penser que, peu à peu, on parviendra à amener l'Autriche à devenir bien imprudemment le plastron de l'Angleterre.

Mais est-il de l'intérêt de l'Angleterre de prolonger la guerre, même avec le secours de l'Autriche? Un Anglais éclairé disait dans une circonstance solennelle, que le cabinet de Saint-James était dans une fausse direction, quand il désirait vouloir acheter par des sacrifices pécuniaires une coalition. Il observait que la première coalition avait livré à la France, la Belgique et la Hollande; que la seconde lui avait donné le Piémont et l'Italie; que la troisième pourrait lui donner de nouvelles côtes et de nouveaux ports. Cette leçon de politique qui n'est point suspecte dans la bouche d'un citoyen anglais, pourrait l'être dans ce journal; elle n'en est pas moins vraie. Dans les circonstances actuelles, il n'y a d'avantageux pour l'Angleterre, et de profitable pour son commerce, qu'une paix juste et raisonnable.

Que l'Angleterre se persuade bien que les Français d'aujourd'hui, élevés et endurcis dans les camps, ne sont plus les Français du temps de Louis XV; que le temps où elle imposait un traité de commerce au cabinet de Versailles est presque aussi loin de nous que le temps où elle avait un commissaire à Dunkerque. L'empereur l'a très-bien dit au roi d'Angleterre: le monde est assez grand pour les deux nations; disons mieux, pour tous les peuples.

Paris, le 27 thermidor an 13 (15 aout 1805).

Note inscrite dans le Moniteur, en reponse a cette phrase d'un journal anglais: "Que l'ennemi vienne (les Francais) quand il voudra, il nous trouvera prepares a chatier sa temerite, et a changer son audacieuse entreprise en une destruction certaine pour lui-meme."

Et pourquoi l'ennemi ne vient-il pas? Nous verrions de qui l'evenement chatierait la temerite. Nous connaissons votre generalissime; nous l'avons vu a Hondscoot et en Hollande; le tiers de l'armee de Boulogne suffirait pour changer ses audacieuses entreprises en une destruction certaine; mais quoi que vous en disiez, vous savez comme nous ce que vous pouvez attendre d'une lutte sur terre. Quant a la guerre de mer, vous avez acquis sans doute, et vous conservez jusqu'a ce jour une veritable superiorite, mais vous ne l'avez due, mais vous ne la devez qu'a la trahison. C'est la trahison qui vous a livre trente vaisseaux francais a Toulon; la trahison du prince d'Orange vous a valu douze vaisseaux hollandais; la trahison enfin a detruit a Quiberon tout ce qui existait des officiers de notre ancienne marine. Malgre ces avantages si odieusement obtenus, et que nous ne vous contestons pas, nos escadres vous attaquent sur vos propres cotes; le Shannon est bloque, non par de petits batimens comme vous le dites, mais par une bonne et belle escadre. Vos colonies avaient deja redige leur capitulation et envoye des agens a Villeneuve pour traiter; mais ce n'etait point la l'objet de sa mission, et malgre les contrarietes qu'il a eprouvees en revenant en Europe, quoique sa navigation eut ete de plus de cinquante jours; quoique les vents contraires lui en eussent fait perdre vingt, il a marche sur le corps de vos escadres et opere sa jonction. Son objet ne fut pas d'attaquer votre commerce, et il vous a fait pour vingt millions de dommages. Dans les Indes, une seule division francaise a fait sur vous des prises pour une valeur encore plus considerable. Un seul brick du cote des Orcades a capture tout un convoi de Terre-Neuve. Nos fregates parcourent toutes les mers; il n'y a pas de jours qu'il n'en rentre quelqu'une dans nos ports, et vous n'en avez pas encore pris une seule. Enfin, vous vous vantiez d'empecher la jonction de nos flottilles, elles sont toutes reunies; et quand vous avez voulu vous opposer a leur marche, elles vous ont battus; vous vous vantiez d'attaquer notre ligne d'embossage, et c'est elle qui, plusieurs fois, a attaque vos croisieres, loin des batteries jusqu'a mi-canal, et de maniere que vos vaisseaux, vos fregates, vos corvettes, ont cherche leur surete dans la superiorite de leur marche. Mais il y a deux ans qu'on prepare la descente, et la descente n'arrive pas? Elle arrivera si vous ne faites pas la paix. Elle arrivera peut-etre dans un an, peut-etre dans deux, peut-etre dans trois; mais avant que les cinq annees soient expirees, quelque evenement qui puisse survenir, nous aurons raison de votre orgueil, et de cette superiorite que des trahisons vous ont donnee. Quant au continent, ne croyez pas que vous ayez des allies. Vous etes l'ennemi de tous les peuples, et tous les peuples se rejouissent de votre humiliation. Mais parvinssiez-vous a corrompre quelques femmes, quelques ministres, les resultats ne seraient pas pour vous; nous aurions surement acquis de nouvelles cotes et de nouveaux ports, de nouvelles contrees, et nous reduirions vos allies a un tel point que nous pourrions ensuite nous livrer tout entiere la guerre maritime. C'est un singulier orgueil qui vous fait penser que nous pretendions en un jour, en un mois, en un an, venir a tout de votre puissance colossale. Le temps est un des moyens, un des elemens de nos calculs. Ayez recours, dans une telle position, a des complots, a des

assassinats, a la bonne heure. Cette sorte de guerre ne vous est point étrangère. On dit déjà que Drake songe a revenir a Munich, Spencer-Smith a Stuttgart, et Taylor a Cassel. La France ne souffrira pas qu'ils mettent le pied, non-seulement sur le continent, mais dans les lieux ou, en cinq a six marches, peuvent se porter ses armées. Les diplomates assassins sont hors du droit des gens.

Nous nous étions attendus a des malheurs quand vous avez déclaré la guerre. Nous pouvions perdre la Martinique, la Guadeloupe, les îles de France et de la Réunion; qu'avez-vous fait? Vous êtes réduits a un triste système de blocus qui n'empêche pas nos escadres de parcourir les mers; persistez a bloquer nos ports, mais ayez les yeux fixes sur les signaux de vos côtes, et vivez dans de perpétuelles alarmes.

Si votre nation indignée continuant a être dupe de quelques hommes qui se sont partagé le gouvernement de l'Angleterre, ne parvient pas a obliger vos oligarques a faire la paix et a leur persuader enfin que nous ne sommes plus ces Français si long-temps vendus et trahis par des ministres faibles, des rois fainéants, ou des maîtresses avides, vous marcherez vers une inévitable et funeste destinée.

Nous désirons la paix du continent, parce qu'il se trouve place comme nous voulions qu'il le fut. Nous aurions pu augmenter notre puissance et affaiblir celle de nos rivaux, si nous l'avions trouvée convenable. S'il est quelque état qui veuille encore troubler le continent, il sera la première victime, et sa défaite retombant sur vous-mêmes, rendra vos périls plus imminents et votre chute plus assurée.

Nous le répétons: une paix juste et raisonnable peut seule vous sauver. Un de nos adages est déjà prouvé, et puisque vous n'espérez de salut que dans le concours d'une puissance du continent, seuls vous ne pouvez donc rien contre la France, et la France ne souffrira pas que, seule, vous ayez des vaisseaux sur les mers; les mers sont le domaine de tous les peuples.

Paris, le 1er vendémiaire an 14 (23 septembre 1805).

Discours de l'empereur au sein du sénat[81].

Senateurs,

"Dans les circonstances présentes de l'Europe, j'éprouve le besoin de me trouver au milieu de vous, et de vous faire connaître mes sentiments.

"Je vais quitter ma capitale pour me mettre a la tête de l'armée, porter un prompt secours a mes alliés, et défendre les intérêts les plus chers de mes peuples.

"Les vœux des éternels ennemis du continent sont accomplis: la guerre a commencé au milieu de l'Allemagne. L'Autriche et la Russie se sont réunies a l'Angleterre, et notre génération est entraînée de nouveau dans toutes les calamités de la guerre. Il y a peu de jours, j'espérais encore que la paix ne serait point troublée; les menaces et les outrages m'avaient trouvé impassible; mais l'armée autrichienne a passé l'Inn, Munich est envahie, l'électeur de Bavière est chassé de sa capitale; toutes mes espérances se sont évanouies.

"C'est dans cet instant que s'est dévoilée la méchanceté des ennemis du continent; ils craignaient encore la manifestation de mon violent amour pour la paix; ils craignaient que l'Autriche, à l'aspect du gouffre qu'ils avaient creusé sous ses pas, ne revint à des sentiments de justice et de modération; ils l'ont précipitée dans la guerre. Je gémis du sang qu'il va en couler à l'Europe; mais le nom français en obtiendra un nouveau lustre.

"Sénateurs, quand à votre aveu, à la voix du peuple français tout entier, j'ai placé sur ma tête la couronne impériale, j'ai reçu de vous, de tous les citoyens, l'engagement de la maintenir pure et sans tache. Mon peuple m'a donné dans toutes les circonstances des preuves de sa confiance et de son amour. Il volera sous les drapeaux de son empereur et de son armée, qui dans peu de jours auront dépassé les frontières.

"Magistrats, soldats, citoyens, tous veulent maintenir la patrie hors de l'influence de l'Angleterre, qui, si elle prévalait, ne nous accorderait qu'une paix environnée d'ignominie et de honte, et dont les principales conditions seraient l'incendie de nos flottes, le comblement de nos ports, et l'anéantissement de notre industrie.

"Toutes les promesses que j'ai faites au peuple français, je les ai tenues. Le peuple français, à son tour, n'a pris aucun engagement avec moi qu'il n'ait surpassé. Dans cette circonstance si importante pour sa gloire et la sienne, il continuera de mériter ce nom de grand peuple, dont je le salue au milieu des champs de bataille.

"Français, votre empereur fera son devoir, mes soldats feront le leur; vous ferez le votre."

NAPOLÉON.

[Footnote 81: Au moment de son départ pour l'armée, occasionné par l'invasion de la Bavière par l'empereur d'Autriche.]

An quartier-général de Strasbourg, le 7 vendémiaire an 14 (29 septembre 1805).

Proclamation de l'empereur à l'armée.

Soldats!

La guerre de la troisième coalition est commencée. L'armée autrichienne a passé l'Inn, violé les traités, attaqué et chassé de sa capitale notre allié... Vous-mêmes vous avez dû accourir à marches forcées à la défense de nos frontières; mais déjà vous avez passé le Rhin: nous ne nous arrêterons plus que nous n'ayons assuré l'indépendance du corps germanique, secouru nos alliés et confondu l'orgueil des injustes agresseurs. Nous ne ferons plus de paix sans garantie: notre générosité ne trompera plus notre politique.

Soldats, votre empereur est au milieu de vous. Vous n'êtes que l'avant-garde du grand peuple; s'il est nécessaire, il se lèvera tout entier à ma voix pour confondre et dissoudre cette nouvelle ligue qu'ont tissée la haine et l'or de l'Angleterre.

Mais, soldats, nous aurons des marches forcees a faire, des fatigues et des privations de toute espece a endurer; quelques obstacles qu'on nous oppose, nous les vaincrons; et nous ne prendrons de repos que nous n'ayons plante nos aigles sur le territoire de nos ennemis.

NAPOLEON.

14 vendemiaire an 14 (6 octobre 1805).

Premier bulletin de la grande armee.

L'empereur est parti de Paris le 2 vendemiaire, et est arrive le 4 a Strasbourg.

Le marechal Bernadette, qui, au moment ou l'armee etait partie de Boulogne, s'etait porte de Hanovre sur Gottingue, s'est mis en marche par Francfort, pour se rendre a Wurtzbourg, ou il est arrive le 1er vendemiaire.

Le general Marmont, qui etait arrive a Mayence, a passe le Rhin sur le pont de Cassel, et s'est dirige sur Wurtzbourg, ou il a fait sa jonction avec l'armee bavaroise et le corps du marechal Bernadotte.

Le corps du marechal Davoust a passe le Rhin le 4 a Manheim, et s'est porte, par Hildeberg et Necker-Eltz, sur le Necker.

Le corps du marechal Soult a passe le Rhin le meme jour sur le pont qui a ete jete a Spire, et s'est porte sur Heilbronn.

Le corps du marechal Ney a passe le Rhin le meme jour sur le pont qui a ete jete vis a vis de Durlach, et s'est porte a Stuttgart.

Le corps du marechal Lannes a passe le Rhin a Kehl le 3, et s'est rendu a Louisbourg.

Le prince Murat, avec la reserve de cavalerie, a passe le Rhin a Kehl le 3, et est reste en position plusieurs jours devant les debouches de la foret Noire; ses patrouilles, qui se montraient frequemment aux patrouilles ennemies, leur ont fait croire que nous voulions penetrer par ses debouches.

Le grand parc de l'armee a passe le Rhin a Kehl, le 8, et s'est rendu a Heilbronn.

L'empereur a passe le Rhin a Kehl, le 9, a couche a Ettlingen le meme jour, y a reçu l'electeur et les princes de Bade, et s'est rendu a Louisbourg chez l'electeur de Wurtemberg, dans le palais duquel il a loge.

Le 10, le corps du general Bernadotte et du general Marmont et les Bavaois qui etaient a Wurtzbourg, se sont reunis et se sont mis en marche pour se rendre sur le Danube.

Le corps du marechal Davoust s'est mis en marche de Necker-Eltz et a suivi la route de Meckmuehl, Ingelsingen, Chreilsheim, Dunkelsbuelh,

Frembdingen, Aettingen, Haarburg et Donatwerth.

Le corps du marechal Soult s'est mis en marche d'Heilbronn et a suivi la route d'Esslingen, Goppingen, Weissenstein, Heydenheim, Nattheim et Nordlingen.

Le corps du marechal Lannes s'est mis en marche de Louisbourg, et a suivi la route de Grossbentelspach a Pludershausen, Gmuend, Aalen et Nordlingen.

Voici la position de l'armee au 14:

Le corps du marechal Bernadotte et les Bavaois etaient a Weissenbourg.

Le corps du marechal Davoust a Aettingen, a cheval sur la Reinitz.

Le corps du marechal Soult a Donawerth, mettre du pont de Munster, et faisant retablir celui de Donawerth.

Le corps du marechal Ney a Koessingen.

Le corps du marechal Lannes a Neresheim.

Le prince Murat, avec ses dragons, bordant le Danube.

L'armee est pleine de sante, et brulant d'en venir aux mains.

L'ennemi s'etait avance jusqu'aux debouches de la foret Noire, ou il parait qu'il voulait se maintenir et nous empecher de penetrer.

Il avait fait fortifier l'Iller, Memmingen et Ulm se fortifiaient en grande hate.

Les patrouilles qui battent la campagne assurent qu'il a contremande ses projets et qu'il parait fort deconcerte par nos mouvemens aussi nouveaux qu'inattendus.

Les patrouilles francaises et ennemies se sont souvent rencontrees; dans ces rencontres, nous avons fait quarante prisonniers du regiment a cheval de Latour.

Ce grand et vaste mouvement nous a portes en peu de jours en Baviere, nous a fait eviter les montagnes Noires, la ligne de rivieres paralleles qui se jettent dans la vallee du Danube, l'inconvenient attache a un systeme d'operations qui auraient toujours en flanc les debouches du Tyrol, et enfin nous a places a plusieurs marches derriere l'ennemi, qui n'a pas de temps a perdre pour eviter sa perte entiere.

14 vendemiaire an 14 (6 octobre 1805).

__Proclamation de l'empereur des Francais aux soldats bavaois.__

Soldats bavaois,.

"Je me suis mis a la tete de mon armee pour delivrer votre patrie des plus injustes agresseurs. La maison d'Autriche veut detruire votre

independance, et vous incorporer a ses vastes etats. Vous serez fideles a la memoire de vos ancetres qui, quelquefois opprimes, ne furent jamais abattus, et conserverent toujours cette independance, cette existence politique qui sont les premiers biens des nations, comme la fidelite a la maison palatine est le premier de vos devoirs.

"En bon allie de votre souverain, j'ai ete touche des marques d'amour que vous lui avez donnees dans cette circonstance importante. Je connais votre bravoure; je me flatte qu'apres la premiere bataille, je pourrai dire a votre prince et a mon peuple, que vous etes dignes de combattre dans les rangs de la grande armee."

NAPOLEON.

16 vendemiaire an 14 (8 octobre 1805).

Deuxieme bulletin de la grande armee.

Les evenemens se pressent avec la plus grande rapidite. Le 14, la deuxieme division du corps d'armee du marechal Soult, que commande le general Vandamme, a force de marche, ne s'est arretee a Nordlingen que deux heures, est arrivee a huit heures du soir a Donawerth, et s'est emparee du pont que defendait le regiment de Colloredo. Il y a eu quelques hommes tues et des prisonniers.

Le 15, a la pointe du jour, le prince Murat est arrive avec ses dragons; le pont a ete a l'heure meme raccommode, et le prince Murat, avec la division de dragons que commande le general Watter, s'est porte sur le Lech, a fait passer le colonel Wattier a la tete de deux cents dragons, qui, apres une charge tres-brillante, s'est empare du pont du Lech, et a culbute l'ennemi, qui etait du double de sa force. Le meme jour, le prince Murat a couche a Rain.

Le 16, le marechal Soult est parti avec les deux divisions Vandamme et Legrand, pour se porter sur Augsbourg dans le meme temps que le general Saint-Hilaire, avec sa division, s'y portait par la rive gauche.

Le 17, a la pointe du jour, le prince Murat, a la tete des divisions de dragons des generaux Beaumont et Klein, et de la division de carabiniers et de cuirassiers, commandee par le general Nansouty, s'est mis en marche pour couper la route d'Ulm a Augsbourg. Arrive a Wertingen, il apercut une division considerable d'infanterie ennemie, appuyee par quatre escadrons de cuirassiers d'Albert. Il enveloppe aussitot tout ce corps. Le marechal Lannes, qui marchait derriere ces divisions de cavalerie, arrive avec la division Oudinot, et apres un engagement de deux heures, drapeaux, canons, bagages, officiers et soldats, toute la division ennemie est prise. Il y avait douze bataillons de grenadiers qui venaient en grande hate du Tyrol au secours de l'armee de Baviere. Ce ne sera que dans la journee de demain qu'on connaitra tous les details de cette action vraiment brillante.

Le marechal Soult, avec ses divisions, a manoeuvre toute la journee du 15 et du 16 sur la rive gauche du Danube pour intercepter les debouches d'Ulm et observer le corps d'armee qui parait encore reuni dans cette place.

Le corps du marechal Davoust est arrive seulement le 16 a Neubourg.

Le corps du general Marmont y est egalement arrive.

Le corps du general Bernadotte et les Bavaois sont arrives, le 10, a Aichstett.

Par les renseignemens qui ont ete pris, il parait que douze regimens autrichiens ont quitte l'Italie pour renforcer l'armee de Baviere.

La relation officielle de ces marches et de ces evenemens interessera le public et fera le plus grand honneur a l'armee.

Au quartier-general d'Augsbourg, le 18 vendemiaire an 14 (10 octobre 1805).

Aux prefet et maires de la ville de Paris.

Messieurs les prefets et maires de notre bonne ville de Paris, nos troupes ayant, au combat de Wertingen, defait douze bataillons de grenadiers, l'elite de l'armee autrichienne, toute son artillerie etant restee en notre pouvoir, ainsi qu'un grand nombre de prisonniers et huit drapeaux, nous avons resolu de faire present des drapeaux a notre bonne ville de Paris et de deux pieces de canon pour rester a l'Hotel-de-Ville. Nous desirons que notre bonne ville de Paris voie dans ce ressouvenir et dans ce cadeau, qui lui sera d'autant plus precieux que c'est son gouverneur^[82] qui commandait nos troupes au combat de Wertingen, l'amour que nous lui portons.

Cette lettre n'etant a d'autre fin, nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde.

NAPOLEON.

[Footnote 82: Le prince Murat.]

Zumershausen, le 18 vendemiaire an 14 (10 octobre 1805).

Troisieme bulletin de la grande armee.

Le marechal Soult a poursuivi la division autrichienne, qui s'est refugiee a Aicha, l'a chassée, et est entre le 17, a midi, dans Augsbourg avec les divisions Vandamme, Saint-Hilaire et Legrand.

Le 17 au soir, le marechal Davoust, qui a passe le Danube a Neubourg, est arrive a Aicha avec ses trois divisions.

Le general Marmont, avec les divisions Boudet, Grouchy, et la division batave du general Dumonceau, a passe le Danube et pris position entre Aicha et Augsbourg.

Enfin, le corps d'armee du marechal Bernadotte, avec l'armee bavaoise

commandee par les generaux Deroi et Verden, a pris position a Ingolstadt; la garde imperiale, commandee par le marechal Bessieres, s'est rendue a Augsbourg, ainsi que la division de cuirassiers aux ordres du general d'Hautpout. Le prince Murat, avec les divisions de dragons de Klein et de Beaumont, et la division de carabiniers et de cuirassiers du general Nansouty, s'est porte en toute, diligence au village de Zumershausen, pour intercepter la route d'Ulm a Augsbourg.

Le marechal Lannes, avec la division de grenadiers d'Oudinot, et la division Suchet, a pris poste le meme jour au village de Zumershausen.

L'empereur a passe en revue les dragons au village de Zumershausen; il s'est fait presenter le nomme Mareute, dragon du quatrieme regiment, un des plus braves de l'armee, qui, au passage du Lech, avait sauve son capitaine qui, peu de jours auparavant, l'avait casse de son grade de sous-officier. S. M. lui a donne l'aigle de la legion d'honneur. Ce brave a repondu: "Je n'ai fait que mon devoir; mon capitaine m'avait casse pour quelques fautes de discipline, mais il sait que j'ai toujours ete bon soldat."

L'empereur a ensuite temoigne aux dragons la satisfaction de la conduite qu'ils ont tenue au combat de Wertingen. Il s'est fait presenter un dragon par regiment, auquel il a egalement donne l'aigle de la legion d'honneur.

S. M. a temoigne sa satisfaction aux grenadiers de la division Oudinot. Il est impossible de voir une troupe plus belle, plus animee du desir de se mesurer avec l'ennemi, plus remplie d'honneur et de cet enthousiasme militaire, qui est le presage des plus grands succes.

Jusqu'a ce qu'on puisse donner une relation detaillee du combat de Wertingen, il est convenable d'en dire quelques mots dans ce bulletin.

Le colonel Arrighi a charge avec son regiment de dragons le regiment de cuirassiers du duc Albert; la melee a ete tres chaude. Le colonel Arrighi a eu son cheval tue sous lui; son regiment a redouble d'audace pour le sauver. Le colonel Beaumont, du dixieme de hussards, anime de cet esprit vraiment francais, a saisi au milieu des rangs ennemis un capitaine de cuirassiers, qu'il a pris lui-meme, apres avoir sabre un cavalier.

Le colonel Maupetit, a la tete du neuvieme de dragons, a charge dans le village de Wertingen. Blesse mortellement, ses derniers paroles ont ete: "Que l'empereur soit instruit que le neuvieme de dragons a ete digne de sa reputation, et qu'il a charge et vaincu aux cris de _vive l'empereur." _

Cette colonne de grenadiers, l'elite de l'armee ennemie, s'etant formee en carres de quatre bataillons, a ete enfoncee et sabree. Le deuxieme bataillon de dragons a charge dans le bois.

La division Oudinot fremissait de l'eloignement qui l'empachait encore de se mesurer avec l'ennemi; mais a sa vue seule les Autrichiens accelerent leur retraite, une seule brigade a pu donner.

Tous les canons, tous les drapeaux, presque tous les officiers du corps ennemi qui a combattu a Wertingen, ont ete pris; un grand nombre a ete tue; deux lieutenans-colonels, six majors, soixante officiers, quatre mille soldats sont restes en notre pouvoir; le reste a ete eparpille,

et ce qui a pu échapper, a du son salut a un marais qui a arrêté une colonne qui tournait l'ennemi.

Le chef d'escadron Excelmans, aide-de-camp de S. A. S. le prince Murat, a eu deux chevaux tués.

C'est lui qui a porté les drapeaux à l'empereur qui lui a dit: "Je sais qu'on ne peut pas être plus brave que vous; je vous fais officier de la légion d'honneur."

Le maréchal Ney de son côté, avec la division Malher, Dupont et Loison, la division de dragons à pied du général Baraguey-d'Hilliers, et la division Gazan, ont remonté le Danube et attaqué l'ennemi sur la position de Gruemberg. Il est cinq heures, le canon se fait entendre.

Il pleut beaucoup, mais cela ne ralentit pas les marches forcées de la grande armée. L'empereur donne l'exemple: à cheval jour et nuit, il est toujours au milieu des troupes, et partout où sa présence est nécessaire. Il a fait hier quatorze lieues à cheval. Il a couché dans un petit village, sans domestiques et sans aucune espèce de bagage. Cependant l'évêque d'Augsbourg avait fait illuminer son palais, et attendu S. M. une partie de la nuit.

Augsbourg, le 19 vendémiaire an 14 (11 octobre 1805).

__Quatrième bulletin de la grande armée.__

Le combat de Wertingen a été suivi, à vingt-quatre heures de distance, du combat de Guenzbourg. Le maréchal Ney a fait marcher son corps d'armée, la division Loison sur Langeneau, et la division Malher sur Guenzbourg. L'ennemi, qui a voulu s'opposer à cette marche, a été repoussé partout. C'est en vain que le prince Ferdinand est accouru en personne pour défendre Guenzbourg. Le général Malher l'a fait attaquer par le cinquante-neuvième régiment; le combat est devenu opiniâtre, corps à corps. Le colonel Lacue a été tué à la tête de son régiment, qui, malgré la plus vigoureuse résistance, a emporté le pont de vive force; les pièces de canon qui le défendaient ont été enlevées, et la belle position de Guenzbourg est restée en notre pouvoir. Les trois attaques de l'ennemi sont devenues inutiles; il s'est retiré avec précipitation; la réserve du prince Murat arrivait à Burgau et coupait l'ennemi dans la nuit.

Les détails circonstanciés du combat qui ne peuvent être donnés que sous quelques jours, feront connaître les officiers qui se sont distingués.

L'empereur a passé toute la nuit du 17 au 18, et une partie de la journée du 18, entre les corps des maréchaux Ney et Lannes.

L'activité de l'armée française, l'étendue et la complication des combinaisons qui ont entièrement échappé à l'ennemi, le déconcertent au dernier point.

Les conscrits montrent autant de bravoure et de bonne volonté que les vieux soldats. Quand ils ont une fois été au feu, ils perdent le nom de conscrits; aussi tous aspirent-ils à l'honneur du titre de soldats. Le temps continue à être très-mauvais depuis plusieurs jours. Il pleut

encore beaucoup: l'armee cependant est pleine de sante.

L'ennemi a perdu plus de deux mille cinq cents hommes au combat de Guenzbourg. Nous avons fait douze cents prisonniers et pris six pieces de canon. Nous avons eu quatre cents tues ou blesses. Le general-major d'Aspre est au nombre des prisonniers.

L'empereur est arrive le 18 a Augsburg, a neuf heures du soir; la ville est occupee depuis deux jours. La communication de l'armee ennemie est coupee a Augsburg et Landsberg, et va l'etre a Fuessen. Le prince Murat, avec les corps des marechaux Ney et Lannes, se met a sa poursuite. Dix regimens ont ete retires de l'armee autrichienne d'Italie et viennent en poste depuis le Tyrol. Plusieurs ont deja ete pris. Quelques corps russes, qui voyagent aussi en poste, s'avancent vers l'Inn; mais les avantages de notre position sont tels que nous pouvons faire face a tous.

L'empereur est loge a Augsburg chez l'ancien electeur de Treves, qui a traite avec magnificence la suite de S.M. pendant le temps que ses equipages ont mis a arriver.

Augsbourg, le 20 vendemiaire an 14 (12 octobre 1805).

Cinquieme bulletin de la grande armee.

Le marechal Soult s'est porte avec son corps d'armee a Landsberg, et par la a coupe une des grandes communications de l'ennemi; il y est arrive le 19, a quatre heures apres midi, et y a rencontre le regiment de cuirassiers du prince Ferdinand, qui, avec six pieces de canon, se rendait a marches forcees a Ulm. Le marechal Soult l'a fait charger par le vingt-sixieme regiment de chasseurs; il s'est trouve deconcerte a un tel point, et le vingt-sixieme de chasseurs etait anime d'une telle ardeur, que les cuirassiers ont pris la fuite dans la charge, et ont laisse cent vingt soldats prisonniers, un lieutenant-colonel, deux capitaines et deux pieces de canon. Le marechal Soult, qui avait pense qu'ils continueraient leur retraite sur Memmingen, avait envoye plusieurs regimens pour les couper; mais ils s'etaient retires dans les bois, ou ils se sont rallies pour se refugier dans le Tyrol.

Vingt pieces de canon et les equipages de pontons de l'ennemi etaient passes dans la journee du 18 par Landsberg. Le marechal Soult a mis a leur poursuite le general Sebastiani avec une brigade de dragons. On espere qu'il sera parvenu a les atteindre.

Le 20, le marechal Soult s'est dirige sur Memmingen, ou il arrivera le 21 a la pointe du jour.

Le marechal Bernadotte a marche toute la journee du 19, et a porte son avant-garde jusqu'a deux lieues de Munich.

Les bagages de plusieurs generaux autrichiens sont tombes au pouvoir de ses troupes legeres. Il a fait une centaine de prisonniers de differens regimens.

Le marechal Davoust s'est porte a Dachau. Son avant-garde est arrivee a Moisach. Les hussards de Blankenstein ont ete mis en desordre par ses

chasseurs; dans differens engagements il a fait une soixantaine d'hommes a cheval prisonniers.

Le prince Murat, avec la reserve de cavalerie et les corps des marechaux Ney et Lannes, s'est place vis a vis de l'armee ennemie, dont la gauche occupe Ulm et la droite Memmingen.

Le marechal Ney est a cheval sur le Danube, vis a vis Ulm.

Le marechal Lannes est a Weissenhorn.

Le general Marmont se met en marche forcee pour prendre position sur la hauteur d'Illersheim; et le marechal Soult deborde de Memmingen la droite de l'ennemi.

La garde imperiale est-partie d'Augsbourg pour se rendre a Burgau, ou l'empereur sera probablement cette nuit.

Une affaire decisive va avoir lieu. L'armee autrichienne a presque toutes ses communications coupees. Elle se trouve a peu pres dans la meme position que l'armee de Melas a Marengo.

L'empereur etait sur le pont de Lech lorsque le corps d'armee du general Marmont a defile. Il a fait former en cercle chaque regiment, lui a parte de la situation de l'ennemi, de l'imminence d'une grande bataille, de la confiance qu'il avait en eux. Cette harangue avait lieu pendant un temps affreux; il tombait une neige abondante et la troupe avait de la boue jusqu'aux genoux et eprouvait un froid excessif; mais les paroles de l'empereur etaient de flamme. En l'ecoutant, le soldat oubliait ses fatigues et ses privations, et etait impatient de voir arriver l'heure du combat.

Le marechal Bernadotte est arrive a Munich le 20, a six heures du matin. Il a fait huit cents prisonniers et s'est mis a la poursuite de l'ennemi; le prince Ferdinand se trouvait a Munich. Il parait que ce prince avait abandonne son armee de l'Iller.

Jamais plus d'evenemens ne se decideront en moins de temps. Avant quinze jours les destins de la campagne et des armees autrichiennes et russes seront fixes.

Elchingen, le 23 vendemiaire an 14 (16 octobre 1805).

Cinquieme bulletin (Bis) _de la grande armee_.

Aux combats de Wertingen et de Guenzbourg ont succede des faits d'une aussi haute importance, les combats d'Albeck, d'Elchingen, les prises d'Ulm et de Memmingen.

Le general Soult arriva le 21 devant Memmingen, cerna sur-le-champ la place; et apres differens pourparlers, le commandant Capitula.

Neuf bataillons, dont deux de grenadiers, faits prisonniers, un general-major, trois colonels, plusieurs officiers superieurs, dix pieces de canon, beaucoup de bagages et de munitions de toute espece ont ete le resultat de cette affaire. Tous les prisonniers ont ete au meme

moment diriges sur le quartier-general.

Au meme instant le marechal Soult s'est mis en marche pour Ochsenhausen, pour arriver sur Biberach et etre en mesure de couper la seule retraite qui restait a l'archiduc Ferdinand.

D'un autre cote, l'ennemi fit le 19 une sortie du cote d'Ulm, et attaqua la division Dupont, qui occupait la position d'Albeck. Le combat fut des plus opiniatres. Cernes par vingt-cinq mille hommes, ces six mille braves firent face a tout et firent quinze cents prisonniers. Ces corps ne devaient s'etonner de rien: c'etaient les neuvieme leger, trente-deuxieme, soixante-neuvieme et soixante-seizieme de ligne.

Le 21, l'empereur se porta de sa personne au camp devant Ulm, et ordonna l'investissement de l'armee ennemie. La premiere operation a ete de s'emparer du pont et de la position d'Elchingen.

Le 22, a la pointe du jour, le marechal Ney passa ce pont, a la tete de la division Loison. L'ennemi lui disputait la position d'Elchingen avec seize mille hommes; il fut culbute partout, perdit trois mille hommes faits prisonniers, un general-major, et fut poursuivi jusque dans ses retranchemens.

Le marechal Lannes occupa les petites hauteurs qui dominant la place au-dessus de Pfoel. Les tirailleurs enleverent la tete du pont d'Ulm; le desordre fut extreme dans toute la place. Dans ce moment, le prince Murat faisait manoeuvrer les divisions Klein et Beaumont, qui partout mettaient en deroute la cavalerie ennemie.

Le 22, le general Marmont occupait les ponts de Unterkirchen, d'Oberkirch, a l'embouchure de l'Iller dans le Danube, et toutes les communications de l'ennemi sur l'Iller.

Le 23, a la pointe du jour, l'empereur se porta lui-meme devant Ulm. Le corps du prince Murat et ceux des marechaux Lannes et Ney se placerent en bataille pour donner l'assaut, et forcer les retranchemens de l'ennemi.

Le general Marmont, avec la division de dragons a pied du general Baraguey-d'Hilliers, bloquait la ville sur la rive droite du Danube.

La journee est affreuse. Le soldat est dans la boue jusqu'aux genoux. Il y a huit jours que l'empereur ne s'est debotte.

Le prince Ferdinand avait file la nuit sur Biberach, en laissant douze bataillons dans la ville et sur les hauteurs d'Ulm, lesquels ont ete tous pris, avec une assez grande quantite de canons.

Le marechal Soult a occupe Biberach le 23 au matin.

Le prince Murat se met a la poursuite de l'armee ennemie, qui est dans un delablement effroyable.

D'une armee de quatre-vingt mille hommes il n'en reste que vingt-cinq mille, et on a lieu d'esperer que ces vingt-cinq mille ne nous echapperont pas.

ImmEDIATEMENT apres son entree a Munich, le marechal Bernadotte a poursuivi le corps du general Kienmayer, lui a pris des equipages et

fait des prisonniers.

Le general Kienmayer a evacue le pays et repasse l'Inn. Ainsi la promesse de l'empereur se trouve realisee, et l'ennemi est chasse de toute la Baviere.

Depuis le commencement de la campagne nous avons fait plus de vingt mille prisonniers, enleve a l'ennemi trente pieces de canons et vingt drapeaux; nous avons, de notre cote, eprouve peu de pertes. Si l'on joint a cela les deserteurs et les morts, on peut calculer que l'armee autrichienne est deja reduite de moitie.

Tant de devouement de la part du soldat, tant de preuves touchantes d'amour qu'il donne a l'empereur et tant de si hauts faits meriteront des details plus circonstancies. Ils seront donnes du moment que ces premieres operations de la campagne seront terminees, et que l'on saura definitivement comment les debris de l'armee autrichienne se tireront de Biberach, et la position qu'ils prendront.

Au combat d'Elchingen, qui est un des plus beaux faits militaires qu'on puisse citer, se sont distingues: les dix-huitieme regiment de dragons et son colonel Lefevre, le colonel du dixieme de chasseurs Colbert, qui a eu un cheval tue sous lui; le colonel Lajonquieres du soixante-seizieme, et un grand nombre d'autres officiers.

L'empereur a aujourd'hui son quartier-general dans l'abbaye d'Elchingen.

De mon camp imperial d'Elchingen, le 26 vendemiaire an 14 (18 octobre 1805).

Au senat conservateur.

Senateurs,

"Je vous envoie quarante drapeaux conquis par mon armee dans les combats qui ont eu lieu depuis celui de Wertingen. C'est un hommage que moi et mon armee faisons aux sages de l'empire; c'est un present que des enfans font a leurs peres.

"Senateurs, voyez-y une preuve de ma satisfaction pour la maniere dont vous m'avez constamment seconde dans les affaires les plus importantes de l'empire. Et vous, Francais, faites marcher vos freres; faites qu'ils accourent combattre a nos cotes, afin que, sans effusion de sang, sans efforts, nous puissions repousser loin de nous toutes les armees que forme l'or de l'Angleterre, et confondre les auxiliaires des oppresseurs des mers. Senateurs, il n'y a pas encore un mois que je vous ai dit que votre empereur et son armee feraient leur devoir. Il me tarde de pouvoir dire que mon peuple fait le sien. Depuis mon entree en campagne, j'ai disperse une armee de cent mille hommes: j'en ai fait pres de la moitie prisonniers; le reste est tue, blesse, ou deserte, ou reduit a la plus grande consternation. Ces succes eclatans, je les dois a l'amour de mes soldats, a leur constance a supporter les fatigues. Je n'ai pas perdu quinze cents tues ou blesses. Senateurs, le premier objet de la guerre est deja rempli. L'electeur de Baviere est retabli sur son trone. Les injustes agresseurs ont ete frappes comme par la foudre, et avec l'aide de Dieu, j'espere, dans un court espace de temps, triompher de mes

autres ennemis".

NAPOLEON

De mon camp imperial d'Elchingen, le 26 vendemiaire an 14 (18 octobre 1805).

Aux archeveques et eveques de l'empire.

"M. l'evêque du diocèse de... Les victoires éclatantes que viennent d'obtenir nos armées contre la ligue injuste qu'ont fomentée la haine et l'or de l'Angleterre, veulent que moi et mon peuple adressions des remerciements au Dieu des armées, et l'implorions, afin qu'il soit constamment avec nous. Nous avons déjà conquis les états de notre alliée, et l'avons rétabli dans sa capitale. Veuillez donc, au reçu de la présente, faire chanter dans les églises de notre empire un Te Deum en actions de grâces, notre intention étant que les différentes autorités y assistent.

"Cette lettre n'étant pas à une autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, monsieur l'évêque, en sa sainte garde."

NAPOLEON.

Elchingen, le 26 vendemiaire an 14 (18 octobre 1805).

Sixième bulletin de la grande armée.

La journée d'Ulm a été une des plus belles journées de l'histoire de France. La capitulation de la place est ci-jointe, ainsi que l'état des régiments qui y sont enfermés. L'empereur eut pu l'enlever d'assaut; mais vingt mille hommes, défendus par des ouvrages et des fossés pleins d'eau, eussent opposé de la résistance, et le vif désir de S.M. était d'épargner le sang. Le général Mack, général en chef de l'armée, était dans la ville. C'est la destinée des généraux opposés à l'empereur, d'être pris dans des places. On se souvient qu'après les belles manœuvres de la Brenta, le vieux feld-marechal Wurmser fut fait prisonnier dans Mantoue, Melas le fut dans Alexandrie, Mack l'est dans Ulm.

L'armée autrichienne était une des plus belles qu'ait eues l'Autriche. Elle se composait de quatorze régiments d'infanterie formant l'armée dite de Bavière, de treize régiments de l'armée du Tyrol, et de cinq régiments venus en poste d'Italie, faisant trente-deux régiments d'infanterie, et de quinze régiments de cavalerie.

L'empereur avait placé l'armée du prince Ferdinand dans la même situation où il plaça celle de Melas. Après avoir hésité longtemps, Melas prit la noble résolution de passer sur le corps de l'armée française, ce qui donna lieu à la bataille de Marengo. Mack a pris un autre parti: Ulm est l'aboutissant d'un grand nombre de routes. Il a conçu le projet de faire échapper ses divisions par chacune de ces routes, et de les réunir en Tyrol et en Bohême. Les divisions

Hohenzollern et Werneck ont débouché par Memmingen. Mais l'empereur, dès le 20, accourut d'Augsbourg devant Ulm, déconcerta sur-le-champ les projets de l'ennemi, et fit enlever le pont et la position d'Elchingen, ce qui remédia à tout.

Le maréchal Souk, après avoir pris Memmingen, s'était mis à la poursuite des autres colonnes. Enfin, il ne restait plus au prince Ferdinand d'autre ressource que de se laisser enfermer dans Ulm, ou d'essayer, par des sentiers, de rejoindre la division de Hohenzollern; ce prince a pris ce dernier parti; il s'est rendu à Aalen avec quatre escadrons de cavalerie.

Cependant le prince Murat était à la poursuite du prince Ferdinand. La division Werneck a voulu l'arrêter à Langeneau; il lui a fait trois mille prisonniers, dont un officier général, et lui a enlevé deux drapeaux. Tandis qu'il manœuvrait par la droite à Heydenheim, le maréchal Lannes marchait par Aalen et Nordlingen. La marche de la division ennemie était embarrassée par cinq cents chariots, et affaiblie par le combat de Langeneau. À ce combat, le prince Murat a été très-satisfait du général Klein. Le vingtième de dragons, le neuvième d'infanterie légère et les chasseurs de la garde impériale se sont particulièrement distingués. L'aide-de-camp Brunet a montré beaucoup de bravoure.

Ce combat n'a pas retardé la marche du prince Murat. Il s'est porté rapidement sur Neresheim, et le 25, à cinq heures du soir, il est arrivé devant cette position. La division de dragons du général Klein a chargé l'ennemi. Deux drapeaux, un officier général et mille hommes ont été de nouveau pris au combat de Neresheim. Le prince Ferdinand et sept de ses généraux n'eurent que le temps de monter à cheval. On a trouvé leur dîner servi. Depuis plusieurs jours ils n'ont aucun point pour se reposer. Il paraît que le prince Ferdinand ne pourra se soustraire à l'armée française qu'en se déguisant, ou en fuyant avec quelques escadrons, par quelques routes détournées d'Allemagne.

L'empereur traversant une foule de prisonniers ennemis, un colonel autrichien témoignait son étonnement de voir l'empereur des Français trempé, couvert de boue, autant et plus fatigué que le dernier tambour de l'armée. Un de ses aides-de-camp lui ayant expliqué ce que disait l'officier autrichien, l'empereur lui fit répondre: "Votre maître a voulu me faire ressouvenir que j'étais un soldat; j'espère que la pompe et la pourpre impériale ne m'ont pas fait oublier mon premier métier."

Le spectacle que l'armée offrait dans la journée du 23 était vraiment intéressant. Depuis deux jours la pluie tombait à seaux. Tout le monde était trempé; le soldat n'avait pas eu de distribution. Il était dans la boue jusqu'aux genoux; mais la vue de l'empereur lui rendait sa gaieté, et du moment qu'il apercevait des colonnes entières dans le même état, il faisait retentir le cri de vive l'empereur!

On rapporte aussi que l'empereur répondit aux officiers qui l'entouraient, et qui admiraient comment, dans le moment le plus pénible, les soldats oublient toutes leurs privations, et ne se montrent sensibles qu'au plaisir de le voir: "Ils ont raison, c'est pour épargner leur sang que je leur fais essuyer de si grandes fatigues."

L'empereur, lorsque l'armée occupait les hauteurs qui dominent Ulm, fit appeler le prince de Lichtenstein, général-major, enfermé dans cette place, pour lui faire connaître qu'il désirait qu'elle capitulât, lui

disant que s'il la prenait d'assaut, il serait obligé de faire ce qu'il avait fait à Jaffa, ou la garnison fut passée au fil de l'épée; que c'était le triste droit de la guerre; qu'il voulait qu'on lui épargnât et à la brave nation autrichienne la nécessité d'un acte aussi effrayant; que la place n'était pas tenable; qu'elle devait donc se rendre. Le prince insistait pour que les officiers et soldats eussent la faculté de retourner en Autriche. "Je l'accorde aux officiers et non aux soldats, a répondu l'empereur; car qui me garantira qu'on ne les fera pas servir de nouveau."

Puis après avoir hésité un moment, il ajoute: "Eh bien, je me fie à la parole du prince Ferdinand. S'il est dans la place, je veux lui donner une preuve de mon estime, et je vous accorde ce que vous me demandez, espérant que la cour de Vienne ne démentira pas la parole d'un de ses princes". Sur ce que M. Lichtenstein assura que le prince Ferdinand n'était point dans la place. "Alors je ne vois pas", dit l'empereur, "qui peut me garantir que les soldats que je vous renverrai ne serviront pas."

Une brigade de quatre mille hommes occupe l'une des portes de la ville d'Ulm.

Dans la nuit du 24 au 25 il y a eu un ouragan terrible; le Danube est tout à fait débordé et a rompu la plus grande, partie de ses ponts; ce qui nous gêne beaucoup pour nos subsistances.

Dans la journée du 23, le maréchal Bernadotte a poussé ses avant-postes jusqu'à Wasserbourg et Haag sur la chaussée de Braunau; il a fait encore quatre ou cinq cents prisonniers à l'ennemi, lui a enlevé un parc de dix-sept pièces d'artillerie de divers calibres; de sorte que, depuis son entrée à Munich, sans perdre un seul homme, le maréchal Bernadotte a pris quinze cents prisonniers, dix-neuf pièces de canon, deux cents chevaux et un grand nombre de bagages. L'empereur a passé le Rhin le 9 vendémiaire, le Danube le 14, à cinq heures du matin, le Lech le même jour, à trois heures après midi; ses troupes sont entrées à Munich le 20, ses avant-postes sont arrivés sur l'Inn le 23. Le même jour il était maître de Memmingen, et le 25 d'Ulm.

Il avait pris à l'ennemi, aux combats de Wertingen, de Guenzbourg, d'Elchingen, aux journées de Memmingen et d'Ulm, et aux combats d'Albeck, de Langeneau et de Neresheim, quarante mille hommes, tant infanterie que cavalerie, plus de quarante drapeaux, et un très-grand nombre de pièces de canon, de bagages, de voitures; et pour arriver à ces grands résultats, il n'avait fallu que des marches et des manœuvres.

Dans ces combats partiels, les pertes de l'armée française ne se montent qu'à cinq cents morts et à mille blessés. Aussi le soldat dit-il souvent: L'empereur a trouvé une nouvelle méthode de faire la guerre, il ne se sert que de nos jambes et pas de nos bayonnettes. Les cinq sixièmes de l'armée n'ont pas tiré un coup de fusil, ce dont ils s'affligent; mais tous ont beaucoup marché, et ils redoublent de célérité quand ils ont l'espoir d'atteindre l'ennemi.

On peut faire en deux mots l'éloge de l'armée: Elle est digne de son chef.

On doit considérer l'armée autrichienne comme anéantie. Les Autrichiens et les Russes seront obligés de faire beaucoup d'appels, de recrues,

pour resister a l'armee francaise, qui est venue a bout d'une armee de cent mille hommes, sans eprouver, pour ainsi dire, aucune perte.

Elchingen, le 27 vendemiaire an 14 (19 octobre 1805).

Septieme bulletin de la grande armee.

Le 26, a cinq heures du matin, le prince Murat est arrive a Nordlingen, et avait reussi a cerner la division Werneck. Ce general avait demande a capituler. La capitulation qui a ete accordee n'arrivera que dans la journee de demain. Les lieutenans-generaux Werneck, Baillet, Hohenzollern; les generaux Vogel, Macklery, Hohenfeld, Weiberg et Dienesberg sont prisonniers sur parole, avec la reserve de se rendre chez eux. Les troupes sont prisonnieres de guerre et se rendent en France. Plus de deux mille hommes de cavalerie ont mis pied a terre, et une brigade de dragons a pied a ete montee avec leurs chevaux. On assure que le parc de reserve de l'armee autrichienne, compose de cinq cents chariots, a ete pris. On suppose que tout le reste de la colonne du prince Ferdinand doit, a l'heure qu'il est, etre investie, le prince Murat ayant deborde la droite par Aalen, et le marechal Lannes la gauche par Nordlingen. On attend le resultat de ces manoeuvres; il ne reste au prince Ferdinand que peu de monde.

Aujourd'hui, a deux heures apres midi, l'empereur a accorde une audience au general Mack; a l'issue de cette audience, le general Berthier a signe avec le general Mack une addition a la capitulation, qui porte que la garnison d'Ulm evacuera la place demain 28. Il y a dans Ulm vingt-sept mille hommes, trois mille chevaux, 18 generaux, et soixante ou quatre-vingts pieces de canon attelees. La moitie de la garde de l'empereur etait deja partie pour Augsburg; mais S.M. a consenti de rester jusqu'a demain pour voir defiler l'armee autrichienne. Tous les jours on est de plus en plus dans la certitude que, de cette armee de cent mille hommes, il n'en sera pas echappe vingt mille; et cet immense resultat est obtenu sans effusion de sang. L'empereur n'est pas sorti aujourd'hui d'Elchingen; les fatigues et la pluie continuelle, que depuis huit jours il a essayees, ont exige un peu de repos. Mais le repos n'est pas compatible avec la direction de cette immense armee. A toute heure du jour et de la nuit il arrive des officiers avec des rapports, et il faut que l'empereur donne des ordres. Il parait fort satisfait du zele et de l'activite du general Berthier.

Demain 28, a trois heures apres midi, vingt-sept mille soldats autrichiens, soixante pieces de canon, dix-huit generaux, defileront devant l'empereur et mettront bas les armes. L'empereur a fait present au senat des drapeaux de la journee d'Ulm. Il y en aura le double de ce qu'il annonce, c'est-a-dire quatre-vingts.

Pendant ces cinq jours, le Danube a deborde avec une violence qui etait sans exemple depuis cent ans. L'abbaye d'Elchingen, dans laquelle est etabli le quartier-general de l'empereur, est situee sur une hauteur d'ou l'on decouvre tout le pays.

On croit que, demain au soir, l'empereur partira pour Munich. L'armee russe vient d'arriver sur l'Inn.

Elchingen, le 28 vendemiaire an 14 (10 octobre 1805).

Huitieme bulletin de la grande armee

L'empereur a passe aujourd'hui 28, depuis deux heures apres midi jusqu'a sept heures du soir, sur la hauteur d'Ulm, ou l'armee autrichienne a defile devant lui. Trente mille hommes, dont deux mille de cavalerie, soixante pieces de canon et quarante drapeaux ont ete remis aux vainqueurs, L'armee francaise occupait les hauteurs. L'empereur, entoure de sa garde, a fait appeler les generaux autrichiens; il les a tenus aupres de lui jusqu'a ce que les troupes eussent defile; il les a traites avec les plus grands egards. Il y avait sept lieutenans-generaux, huit generaux et le general en chef Mack. On donnera dans le bulletin suivant les noms des generaux et des regimens.

On peut donc evaluer le nombre des prisonniers faits depuis le commencement de la guerre a soixante mille, le nombre des drapeaux a quatre-vingts, independamment de l'artillerie, et des bagages, etc. Jamais victoires ne furent plus completes et ne couterent moins.

On croit que l'empereur partira dans la nuit pour Augsbourg et Munich, apres avoir expedie ses courriers.

Elchingen, le 29 vendemiaire an 14 (21 octobre 1805).

Neuvieme bulletin de la grande armee

L'empereur vient de faire la proclamation et de rendre les decrets ci-joints.

A midi, S.M. est partie pour Augsbourg. On a enfin le compte exact de l'armee renfermee dans Ulm; elle se monte a trente-trois mille hommes, ce qui, avec trois mille blesses, porte la garnison prisonniere a trente-six mille hommes. Il y avait aussi dans la place soixante pieces de canon, avec leur approvisionnement et cinquante drapeaux.

Rien ne fait un contraste plus frappant que l'esprit de l'armee francaise et celui de l'armee autrichienne. Dans l'armee francaise, l'heroisme est porte au dernier point; dans l'armee autrichienne, le decouragement est a son comble. Le soldat est paye avec des cartes, il ne peut rien envoyer chez lui, et il est tres-maltraite. Le Francais ne songe qu'a la gloire. On pourrait citer un millier de traits comme le suivant: Brard, soldat du soixante-seizieme regiment, allait avoir la cuisse amputee; il avait la mort dans l'ame. Au moment ou le chirurgien se preparait a faire l'operation, il l'arrete: "Je sais que je n'y survivrai pas, mais n'importe; un homme de moins n'empechera pas le soixante-seizieme de marcher, la baionnette en avant, et sur trois rangs, a l'ennemi."

L'empereur n'a a se plaindre que de la trop grande impetuosite des soldats. Ainsi le dix-septieme d'infanterie arrive devant Ulm, se

precipita dans la place; ainsi pendant la capitulation toute l'armee voulait monter a l'assaut, et l'empereur fut obligé de declarer fermement qu'il ne voulait pas d'assaut.

La premiere colonne des prisonniers faits dans Ulm part dans ce moment pour la France.

Voici le nombre de nos prisonniers, du moins de ceux actuellement connus, et les lieux ou ils se trouvent: dix mille a Augsbourg; trente-trois mille dans Ulm; douze mille a Donawerth, et douze mille qui sont deja en marche pour la France. L'empereur dit dans sa proclamation que nous avons fait soixante mille prisonniers. Il est probable qu'il y en aura davantage. Il porte le nombre des drapeaux pris a quatre-vingt-dix; il est probable aussi que nous en aurons davantage.

L'empereur a dit aux officiers-generaux autrichiens qu'il avait appeles pres de lui pendant que l'armee ennemie defilait: "Messieurs, votre maitre me fait une guerre injuste. Je vous le dis franchement, je ne sais pas pourquoi je me bats; je ne sais ce que l'on veut de moi.

"Ce n'est pas dans cette seule armee que consistent mes ressources. Cela serait-il vrai, mon armee et moi ferions bien du chemin. Mais j'en appelle aux rapports de vos propres prisonniers qui vont bientot traverser la France; ils verront quel esprit anime mon peuple, et avec quel empressement il viendra se ranger sous mes drapeaux. Voila l'avantage de ma nation et de ma position: avec un mot, deux cent mille hommes de bonne volonte accourront pres de moi, et en six semaines seront de bons soldats; au lieu que vos recrues ne marcheront que par force, et ne pourront, qu'apres plusieurs annees, faire des soldats.

"Je donne encore un conseil a mon frere l'empereur d'Allemagne; qu'il se hate de faire la paix. C'est le moment de se rappeler que tous les empires ont un terme; l'idee que la fin de la dynastie de Lorraine serait arrivee doit l'effrayer. Je ne veux rien sur le continent, ce sont des vaisseaux, des colonies, du commerce, que je veux; et cela vous est avantageux comme a nous." M. Mack a repondu que l'empereur d'Allemagne n'aurait pas voulu la guerre, mais qu'il y a ete force par la Russie. En ce cas, a repondu l'empereur, vous n'etes donc plus une puissance.

Du reste, la plupart des officiers generaux ont temoigne combien cette guerre leur etait desagreable, et avec quelle peine, ils voyaient une armee russe au milieu d'eux.

Ils blamaient cette politique assez aveugle pour attirer au coeur de l'Europe un peuple accoutume a vivre dans un pays inculte et agreste, et qui, comme ses ancetres, pourrait bien avoir la fantaisie de s'etablir dans de plus beaux climats.

L'empereur a accueilli avec beaucoup d'affabilite le lieutenant-general Klenau, qu'il avait connu commandant le regiment Wurmser; les lieutenans-generaux Giulay, Gottesheim, Ries; les princes de Lichtenstein, etc.

Il les a consoles de leur malheur, leur a dit que la guerre a ses chances, et qu'ayant ete souvent vainqueurs, ils pouvaient etre quelquefois vaincus.

Du quartier imperial d'Elchingen, le 29 vendemiaire an 14 (21 octobre 1805).

Proclamation a l'armee.

Soldats de la grande armee,

"En quinze jours nous avons fait une campagne. Ce que nous nous proposons est rempli, nous avons chasse les troupes de la maison d'Autriche de la Baviere et retabli notre allie dans la souverainete de ses etats. Cette armee qui, avec autant d'ostentation que d'imprudance, etait venue se placer sur nos frontieres, est aneantie. Mais qu'importe a l'Angleterre? son but est rempli. Nous ne sommes plus a Boulogne, et son subside ne sera ni plus ni moins grand.

De cent mille hommes qui composaient cette armee, soixante mille sont prisonniers. Ils iront remplacer nos conscrits dans les travaux de nos campagnes; deux cents pieces de canon, tout le parc, quatre-vingt-dix drapeaux, tous les generaux sont en notre pouvoir; il ne s'est pas echappe de cette armee quinze mille hommes. Soldats, je vous avais annonce une grande bataille; mais, graces aux mauvaises combinaisons de l'ennemi, j'ai pu obtenir les memes succes sans courir les memes chances; et ce qui est inconcevable dans l'histoire des nations, un si grand resultat ne nous affaiblit pas de plus de quinze cents hommes hors de combat.

"Soldats, ce succes est du a votre confiance sans borne dans votre empereur, a votre patience a supporter les fatigues et les privations de toute espece, a votre rare intrepidite.

"Mais nous ne nous arreterons pas la. Vous etes impatient de commencer une seconde campagne. Cette armee russe, que l'or de l'Angleterre a transportee des extremités de l'univers, nous allons lui faire eprouver le meme sort.

"A ce combat est attache plus specialement l'honneur de l'infanterie; c'est la que va se decider, pour la seconde fois, cette question qui l'a deja ete en Suisse et en Hollande: Si l'infanterie francaise est la seconde ou la premiere de l'Europe? Il n'y a pas la de generaux contre lesquels je puisse avoir de la gloire a acquerir. Tout mon soin sera d'obtenir la victoire avec le moins possible d'effusion de sang: mes soldats sont mes enfans.

NAPOLEON.

De mon camp imperial d'Elchingen, le 29 vendemiaire an 14 (21 octobre 1805).

Decret.

Napoleon, empereur des Francais et roi d'Italie,

Considerant que la grande armee a obtenu par son courage et son devouement des resultats qui ne devaient etre esperes qu'apres une

campagne,

Et voulant lui donner une preuve de notre satisfaction imperiale, nous avons decrete et decretons ce qui suit: Art. 1er. Le mois de vendemiaire de l'an 14 sera compte comme une campagne a tous les individus composant la grande armee.

Ce mois sera porte comme tel sur les etats pour l'evaluation des pensions et pour les services militaires.

Nos ministres de la guerre et du tresor public sont charges de l'execution du present decret.

NAPOLEON.

Augsbourg, le 30 vendemiaire an 14 (28 octobre 1805).

Dixieme bulletin de la grande armee.

Lors de la capitulation du general Werneck pres Nordlingen, le prince Ferdinand, avec un corps de mille chevaux et une portion du parc, avait pris les devants. Il s'etait jete dans le pays prussien, et s'etait dirige par Gunzenhausen sur Nuremberg. Le prince Murat le suivit a la piste et parvint a le deborder; ce qui donna lieu a un combat sur la route de Furth a Nuremberg, le 29 au soir. Tout le reste du parc d'artillerie, tous les bagages sans exception ont ete pris. Les chasseurs a cheval de la garde imperiale se sont couverts de gloire; ils ont culbute tout ce qui s'est presente devant eux; ils ont charge le regiment de cuirassiers de Mack. Les deux regimens de carabiniers ont soutenu leur reputation.

On est rempli d'etonnement lorsque l'on considere la marche du prince Murat depuis Albeck jusqu'a Nuremberg. Quoique se battant toujours, il est parvenu a gagner de vitesse l'ennemi, qui avait deux journees de marche sur lui. Le resultat de cette prodigieuse activite a ete la prise de quinze cents chariots, de cinquante pieces de canon, de seize mille hommes, y compris la capitulation du general Werneck, et d'un grand nombre de drapeaux. Dix-huit generaux ont pose les armes; trois ont ete tues.

Les colonels Morland des chasseurs a cheval de la garde imperiale, Cauchois du premier regiment de carabiniers, Rouvillois du premier regiment d'hussards, et les aides-de-camp Flahaut et Lagrange se sont particulierement distingues. Le colonel Cauchois a ete blesse.

Le 29 au soir, le prince Murat a couche a Nuremberg, ou il a passe la journee du 30 a se reposer.

Au combat d'Elchingen, le 23 vendemiaire, le soixante-neuvieme regiment de ligne s'est distingue. Apres avoir force le pont en colonne serree, il s'est deploye a portee du feu des Autrichiens avec un ordre et un sang-froid qui ont rempli l'ennemi de stupeur et d'admiration.

Un bataillon de la garde imperiale est entre aujourd'hui a Augsbourg. Quatre-vingts grenadiers portaient chacun un drapeau. Ce spectacle a produit sur les habitans d'Augsbourg un etonnement que partagent les

paysans de toutes ces contrées.

La division des troupes de Wurtemberg vient d'arriver à Geisslingen.

Les bataillons de chasseurs qui avaient suivi l'armée depuis son passage à Stuttgart, sont partis pour conduire en France une nouvelle colonne de dix mille prisonniers. Les troupes de Bade, fortes de trois à quatre mille hommes, sont en marche pour se rendre à Augsbourg.

L'empereur vient de faire présent aux Bavarois de vingt mille fusils autrichiens pour l'armée et les gardes nationales. Il vient aussi de faire présent à l'électeur de Wurtemberg de six pièces de canon autrichiennes.

Pendant qu'a dure la manœuvre d'Ulm, l'électeur a craint un moment pour l'électrice et sa famille, qui se sont rendues alors à Heidelberg. Il a disposé ses troupes pour défendre le cœur de ses états.

Les Autrichiens sont détestés de toute l'Allemagne, bien convaincue que, sans la France, l'Autriche les traiterait comme ses pays héréditaires.

On ne se fait pas une idée de la misère de l'armée autrichienne; elle est payée en billets qui perdent quarante pour cent. Aussi nos soldats appellent-ils plaisamment les Autrichiens des soldats de papier. Ils sont sans aucun crédit. La maison d'Autriche ne trouverait nulle part à emprunter 10,000 fr. Les généraux eux-mêmes n'ont pas vu une pièce d'or depuis plusieurs années. Les Anglais, du moment qu'ils ont su l'invasion de la Bavière, ont fait à l'empereur d'Autriche un petit présent qui ne l'a pas rendu plus riche; ils se sont engagés à lui faire remise des quarante-huit millions qu'ils lui avaient prêtés pendant la dernière guerre. Si c'est un avantage pour la maison d'Autriche, elle l'a déjà payé bien cher.

Munich, le 4 brumaire an 14 (26 octobre 1805).

Onzième bulletin de la grande armée.

L'empereur est arrivé à Munich le 2 brumaire, à neuf heures du soir. La ville était illuminée avec beaucoup de goût; un grand nombre de personnes avait décoré le devant de leurs maisons d'emblèmes qui étaient les expressions de leurs sentiments.

Le 3 au matin, les grands officiers de l'électeur, les chambellans et gentilshommes de la cour, les ministres, les généraux, les conseillers intimes, le corps diplomatique, accrédité près son altesse électorale, les députés des états de Bavière, les magistrats de la ville de Munich, ont été présentés à S. M., qui les a entretenus fort long-temps des affaires économiques de leur pays.

Le prince Murat est arrivé à Munich. Il a montré dans son expédition une prodigieuse activité. Il ne cesse de se louer de la belle charge des chasseurs de la garde impériale et des carabiniers.

Un trésor de deux cent mille florins est tombé en leur pouvoir, ils ont passé outre sans en rien toucher, et ont continué à poursuivre l'ennemi.

Le prince Ferdinand s'est trouve au dernier combat, et s'est sauve sur le cheval d'un lieutenant de cavalerie.

Toute la ville de Nuremberg a ete temoin de la bravoure des Francais. Un grand nombre de deserteurs et de fuyards des debris de l'armee autrichienne remplissent la province de Franconie, ou ils commettent beaucoup de desordres. Tous les bagages de l'ennemi ont ete pris.

Le soir, l'empereur s'est rendu au theatre, ou il a ete accueilli par les demonstrations les plus sinceres de joie et de gratitude.

Tout est en mouvement; nos armees ont passe l'Iser et se dirigent sur l'Inn, ou le marechal Bernadotte d'un cote, le general Marmont d'un autre, et le marechal Davoust, seront ce soir.

Munich, le 5 brumaire an 14 (27 octobre 1805).

Douzieme bulletin de la grande armee.

On travaille dans ce moment avec la plus grande activite aux fortifications d'Ingoistad et d'Augshourg. Des tetes de pont sont construites a tous les ponts du Lech et des magasins sont etablis sur les derrieres.

S. M. a ete extremement satisfaite du zele et de l'activite du general de brigade Bertrand, son aide-de-camp, qu'elle a employe a des reconnaissances.

Elle a ordonne la demolition des fortifications des villes d'Ulm et de Memmingen. L'electeur de Baviere est attendu a tout instant. L'empereur a envoye son aide-de-camp, colonel Lebrun, pour le recevoir et lui offrir sur sa route des escortes d'honneur.

Un _Te Deum_ a ete chante a Augsburg et a Munich. La proclamation ci-jointe a ete affichee dans toutes les villes de la Baviere. Le peuple bavarois est plein de bons sentimens. Il court aux armes et forme des gardes volontaires pour defendre le pays contre les incursions des cosaques.

Les generaux Deroi et de Wrede montrent la plus grande activite; le dernier a fait beaucoup de prisonniers autrichiens. Il a servi pendant la guerre passee dans l'armee autrichienne, et il s'y est distingue.

Le general Mack ayant traverse en poste la Baviere pour retourner a Vienne, rencontra le general de Wrede, aux avant-postes pres de l'Inn. Ils eurent une longue conversation sur la maniere dont les Francais traitaient l'armee bavaroise.

"Nous sommes mieux qu'avec vous, lui dit le general de Wrede; nous n'avons ni morgue ni mauvais traitement a essayer; et loin d'etre exposes les premiers aux coups, nous sommes obliges de demander les postes perilleux, parce que les Francais se les reservent de preference. Chez vous, au contraire, nous etions envoyes partout ou il y avait de mauvaises affaires a essayer."

Un officier d'etat-major vient d'arriver de l'armee d'Italie. La

campagne a commence, le 26 vendemiaire. Cette armee formera bientot la droite de la grande armee.

L'empereur a donne hier un concert a toutes les dames de la cour. Il a fait un accueil tres distingue a madame de Montgelas, femme du premier ministre de l'electeur, et distinguee d'ailleurs par son merite personnel.

Il a temoigne son contentement a M. de Winter, maitre de musique de l'electeur, sur la bonne composition de ses morceaux, tous pleins de verve et de talent.

Aujourd'hui dimanche, 5 brumaire, l'empereur a entendu la messe dans la chapelle du palais.

Haag, le 16 brumaire an 14 (28 octobre 1805).

Treizieme bulletin de la grande armee.

Le corps d'armee du marechal Bernadotte est parti de Munich le 4 brumaire. Il est arrive le 5 a Wasserburg sur l'Inn, et est alle coucher a Altenmarck. Six arches du pont etaient brulees. Le comte Manucci, colonel de l'armee bavaroise, s'est porte de Roth a Rosenheim. Il avait trouve egalement le pont brule et l'ennemi de l'autre cote. Apres une vive canonnade, l'ennemi ceda la rive droite. Plusieurs bataillons francais et bavarois passerent l'Inn, et le 6, a midi, l'un et l'autre pont etaient entierement retablis; les colonels du genie Moris et Somis ont mis la plus grande activite a la reparation desdits ponts; l'ennemi a ete vivement poursuivi des qu'on a pu passer; on a fait a son arriere-garde cinquante prisonniers.

Le marechal Davoust, avec son corps d'armee, est parti de Freysing, et s'est trouve le 5 a Mulhdorf; l'ennemi a defendu la rive droite, ou il avait etabli des batteries desavantageusement situees. Le pont etait tellement detruit qu'on a eu de la peine a le retablir. Le 6, a midi, une grande partie du corps du marechal Davoust etait passee.

Le prince Murat a fait passer une brigade de cavalerie sur les ponts de Mulhdorf, a fait retablir les ponts d'Oeting et de Marckhl et les a passes avec une partie de sa reserve. L'empereur s'est porte de sa personne a Haag.

Le corps d'armee du marechal Soult est bivouaque en avant de Haag. Le corps du general Marmont couche ce soir a Wihsbiburg; celui, du marechal Ney a Landsberg; celui du marechal Lannes sur la route de Landshut a Braunau. Tous les renseignements qu'on a sur l'ennemi portent que l'armee russe marche en retraite.

Il a beaucoup plu toute la journee; tout le pays situe entre l'Iser et l'Inn n'offre qu'une foret continue de sapins, pays fort ingrat. L'armee a eu beaucoup a se louer du zele et de l'empressement des habitans de Munich a lui fournir les subsistances qui lui etaient necessaires.

Braunau, le 18 brumaire an 14 (30 octobre 1805).

Quatorzieme bulletin de la grande armee.

Le marechal Bernadotte est arrive le 8, a dix heures du matin, a Salzbourg. L'electeur en etait parti depuis plusieurs jours; un corps de six mille hommes qui y etait s'etait retire precipitamment la veille.

Le quartier-general imperial etait le 6 a Haag, le 7 a Mulhdorf, et le 8 a Braunau.

Le marechal Davoust a employe la journee du 7 a faire reparer entierement le pont de Mulhdorf. Le premier regiment de chasseurs a execute une belle charge sur l'ennemi, lui a tue une vingtaine d'hommes, et lui a fait plusieurs prisonniers, parmi lesquels s'est trouve un capitaine de hussards.

Dans la journee du 7, le marechal Lannes est arrive avec la cavalerie legere au pont de Braunau. Il etait parti de Landshut; le pont etait coupe. Il a sur-le-champ fait embarquer sur deux bateaux une soixantaine d'hommes; l'ennemi, qui d'ailleurs etait poursuivi par la reserve du prince Murat, a abandonne la ville. L'audace des chasseurs du treizieme a precipite sa retraite.

La mesintelligence parmi les Russes et les Autrichiens commence a s'apercevoir. Les Russes pillent tout. Les officiers les plus instruits d'entre eux comprennent bien que la guerre qu'ils font est impolitique, puisqu'ils n'ont rien a gagner contre les Francais, que la nature n'a pas places pour etre leurs ennemis.

Braunau, comme il se trouve, peut etre considere comme une des plus belles et des plus utiles acquisitions de l'armee. Cette place est entouree d'une enceinte bastionnee, avec pont-levis, demi-lune et fosses pleins d'eau. Il y a de nombreux magasins d'artillerie, et tous en bon etat; mais ce qui paraitra difficile a croire, c'est qu'elle est parfaitement approvisionnee. On y a trouve quarante mille rations de pain pretes a etre distribuees, plus de mille sacs de farine; l'artillerie de la place consiste en quarante-cinq pieces de canon avec double affut de rechange, en mortiers approvisionnes de plus de quarante mille boulets, et obusiers. Les Russes y ont laisse une centaine de milliers de poudre, une grande quantite de cartouches, de plomb, un millier de fusils, et tout l'approvisionnement necessaire pour soutenir un grand siege. L'empereur a nomme le general Lauriston, qui arrive de Cadix, gouverneur de cette place, ou il a etabli le depot du quartier-general de l'armee.

De mon camp imperial de Braunau, le 8 brumaire an 14 (30 octobre 1805).

Au senat conservateur.

Senateurs, J'ai juge devoir nommer a la place eminente de senateur deux citoyens de Genes des plus distingues par leur rang, leurs talents, les services qu'ils m'ont rendus et l'attachement qu'ils m'ont montre dans toutes les circonstances. Je desire que le peuple de Genes voie dans cette nomination une preuve de l'amour que je lui porte.

NAPOLEON.

Braunau, le 9 brumaire an 14 (31 octobre 1805).

Quinzieme bulletin de la grande armee.

Plusieurs deserteurs russes sont deja arrives, entre autres un sergent-major, natif de Moscou, homme de quelque intelligence. On s' imagine bien que tout le monde l'a questionne. Il a dit que l'armee russe etait dans des dispositions bien differentes pour les Francais que dans la derniere guerre; que les prisonniers qui etaient revenus de France s'en etaient beaucoup loues; qu'il y en avait six dans sa compagnie, qui au commencement du depart de la Pologne, avaient ete envoyes plus loin; que si on avait laisse dans les regimens tous les hommes revenus de France, il n'y avait pas de doute qu'ils n'eussent tous deserte; que les Russes etaient faches de se battre pour les Autrichiens qu'ils n'aiment pas; et qu'ils avaient une haute idee de la valeur francaise. On lui a demande aussi s'ils aimaient l'empereur Alexandre; il a repondu qu'ils etaient trop miserables pour lui porter de l'attachement; que les soldats aimaient mieux l'empereur Paul, mais la noblesse preferait l'empereur Alexandre; que les Russes en general etaient contens d'etre sortis de chez eux, parce qu'ils vivaient mieux et etaient mieux payes; qu'ils desiraient tous ne pas retourner en Russie, et qu'ils preferaient s'etablir dans d'autres climats a retourner sous la verge d'une aussi rude discipline; qu'ils savaient que les Autrichiens avaient perdu toutes leurs batailles, et ne faisaient que pleurer.

Le prince Murat s'est mis a la poursuite de l'ennemi. Il a rencontre l'arriere-garde des Autrichiens, forte de six mille hommes, sur la route de Merobach; l'attaquer et la charger n'a ete qu'une meme chose pour sa cavalerie. Cette arriere-garde a ete disseminee sur les hauteurs de Ried. La cavalerie ennemie s'est alors ralliee pour proteger le passage d'un defile; mais le premier regiment de chasseurs et la division de dragons du general Beaumont l'ont culbutee, et se sont jetes avec l'infanterie ennemie dans le defile. La fusillade a ete assez vive, mais l'obscurite de la nuit a sauve cette division ennemie; une partie s'est eparpillee dans le bois, il n'a ete fait que cinq cents prisonniers. L'avant-garde du prince Murat a pris position a Haag. Le colonel Montbrun, du premier de chasseurs, s'est couvert de gloire. Le huitieme regiment de dragons a soutenu sa vieille reputation. Un marechal-de-logis de ce regiment ayant eu le poignet emporte, dit devant le prince au moment ou il passait: "Je regrette ma main, parce qu'elle ne pourra plus servir a notre brave empereur." L'empereur, en apprenant ce trait, a dit: "Je reconnais bien la les sentimens du huitieme; qu'on donne a ce marechal-de-logis une place avantageuse, et selon son etat, dans le palais de Versailles."

Les habitans de Braunau, selon l'usage, avaient porte dans leurs maisons une grande partie des magasins de la place. Une proclamation a tout fait rapporter. Il y a a present un millier de sacs de farine, une grande quantite d'avoine, des magasins d'artillerie de toute espece, une tres-belle manutention, soixante mille rations de pain, dont nous avons grand besoin; une partie a ete distribuee au corps du marechal Soult.

Le marechal Bernadette est arrive a Salzbourg; l'ennemi s'est retire sur

la route de Carinthie et de Wels, Un regiment d'infanterie voulait tenir au village de Hallein; il a du se retirer sur le village de Colling, ou le marechal esperait que Le general Kellerman parviendrait a lui couper la retraite et a l'enlever.

Les habitans assurent que, dans son inquietude, l'empereur d'Allemagne s'est porte jusqu'a Wels, ou il avait appris le desastre de son armee. Il y avait appris aussi les clameurs de ses peuples de Boheme et de Hongrie contre les Russes qui pillent et violent d'une maniere si effrenee qu'on desirait l'arrivee des Francais pour les delivrer de ces singuliers allies.

Le marechal Davoust, avec son corps d'armee, a pris position entre Ried et Haag. Tous les autres corps d'armee sont en grand mouvement; mais le temps est affreux; il est tombe un demi-pied de neige, ce qui a rendu les chemins detestables.

Le ministre secretaire-d'etat Maret a joint l'empereur a Braunau.

L'electeur de Baviere est de retour a Munich; il a ete recu avec le plus grand enthousiasme par le peuple de sa capitale. Plusieurs malles de Vienne ont ete interceptees. Les lettres les plus recentes etaient du 18 octobre. On commencait a y donner des nouvelles de l'affaire de Wertingen; elles y avaient repandu la consternation. Les vivres y etaient d'une cherte a laquelle on ne pouvait atteindre, la famine menacait Vienne. Cependant la recolte a ete abondante; mais la depreciation du papier-monnaie et des assignats qui perdent plus de quarante pour cent, avaient porte tout au plus haut prix. Le sentiment de la chute du papier-monnaie autrichien etait dans tous les esprits.

Le cultivateur ne voulait plus-echanger les denrees contre un papier de nulle valeur. Il n'est pas un homme en Allemagne qui ne considere les Anglais comme les auteurs de la guerre, et les empereurs Francois et Alexandre comme les victimes de leurs intrigues. Il n'est personne qui ne dise: Il n'y aura pas de paix tant que les oligarques gouverneront l'Angleterre, et les oligarques gouverneront tant que Georges respirera. Aussi le regne du prince de Galles est-il desire comme le terme de celui des oligarques qui, dans tous les pays, sont egoistes et insensibles au malheur du monde.

L'empereur Alexandre etait attendu a Vienne; mais il a pris un autre parti. On assure qu'il s'est rendu a Berlin.

Rieil, le 11 brumaire an 14 (2 novembre 1805).

Seizieme bulletin de la grande armee.

Le prince Murat a continue sa marche en poursuivant l'ennemi l'epee dans les reins, et est arrive le 9 en avant de Lambach. Les generaux autrichiens voyant que leurs troupes ne pouvaient plus tenir, ont fait avancer huit bataillons russes pour proteger leur retraite. Le dix-septieme regiment d'infanterie de ligne, le premier de chasseurs et le huitieme de dragons chargerent les Russes avec impetuosite, et, apres une vive fusillade, les mirent en desordre et les menerent jusqu'a Lambach, On a fait cinq cents prisonniers, parmi lesquels une centaine de Russes.

Le 10 au matin, le prince Murat mande que le general Walter, avec sa division de cavalerie, a pris possession de Wels. La division de dragons du general Beaumont et la premiere division du corps d'armee du marechal Davoust, commandee par le general Bisson, ont pris position a Lambach. Le pont sur la Traun etait coupe; le marechal Davoust y a fait substituer un pont de bateaux. L'ennemi a voulu defendre la rive gauche. Le colonel Valterre, du trentieme regiment, s'est jete un des premiers dans un bateau et a passe la riviere. Le general Bisson, faisant ses dispositions de passage, a recu une balle dans le bras.

Une autre division du corps du marechal Davoust est en avant de Lambach, sur le chemin de Steyer. Le reste de son corps d'armee est sur les hauteurs de Lambach.

Le marechal Soult arrivera ce soir a Wels.

Le marechal Lannes arrivera ce soir a Lintz.

Le general Marmont est en marche pour tourner la position de la riviere de l'Enns.

Le prince Murat se loue du colonel Conroux, commandant du dix-septieme regiment d'infanterie de ligne. Les troupes ne sauraient montrer, dans aucune circonstance, plus d'impetuosite et de courage.

Au moment de son arrivee a Salzbourg, le marechal Bernadotte avait detache le general Kellerman a la tete de son avant-garde, pour poursuivre une colonne ennemie qui se retirait sur le chemin de la Carinthie. Elle s'est mise a couvert dans le fort de Passling, dans le defile de Colling. Quelque forte que fut sa position, les carabiniers du deuxieme d'infanterie legere l'attaquerent avec impetuosite. Le general Werle fit tourner le fort par le capitaine Campobane, par des chemins presque impraticables; cinq cents hommes, dont trois officiers, ont ete fait prisonniers. La colonne ennemie, forte de trois mille hommes, a ete eparpillee dans les sommets. On y a trouve une si grande quantite d'armes, qu'on espere ramasser encore beaucoup de prisonniers. Le general Kellerman donne des eloges a la conduite du chef de bataillon Barbes-Latour. Le general Werle a eu son habit crible de balles.

Nos avant-postes mandent de Wels que l'empereur d'Allemagne y est arrive aujourd'hui, 25 octobre; qu'il y a appris le sort de son armee d'Ulm, et qu'il s'y est convaincu par ses propres yeux des ravages affreux que les Russes font partout, et de l'extreme mecontentement de son peuple. On assure qu'il est retourne a Vienne sans descendre de sa voiture.

La terre est couverte de neige; les pluies ont cesse; le froid a pris le dessus; il est assez vif; ce n'est pas un commencement de novembre, mais un commencement de janvier. Ce temps plus sec a l'avantage d'etre plus sain et plus favorable a la marche.

Lambach, le 12 brumaire an 14 (3 novembre 1805).

Dix-septieme bulletin de la grande armee.

Aujourd'hui 12, le marechal Davoust a ses avant-postes pres de Steyer.

Le general Milhaud, avec la reserve de cavalerie aux ordres du prince Murat, est entre a Lintz le 10; le marechal Lannes y est arrive le 12 avec son corps d'armee. On a trouve a Lintz des magasins considerables dont on n'a pas encore l'inventaire, beaucoup de malades dans les hopitaux, parmi lesquels une centaine de Russes. On a fait des prisonniers, dont cinquante Russes.

Au combat de Lambach, il s'est trouve deux pieces de canon russes parmi celles qui ont ete prises. Un general russe et un colonel de hussards autrichiens ont ete tues.

La blessure que le general Bisson, commandant la premiere division du corps d'armee du marechal Davoust, a recue au bras, est assez serieuse pour l'empêcher de servir tout le reste de la campagne. Il n'y a cependant aucun danger. L'empereur a donne au general Caffarelli le commandement de cette division.

Depuis le passage de l'Inn on a fait quinze a dix-huit cents prisonniers, tant autrichiens que russes, sans y comprendre les malades.

Le corps d'armee du general Marinent est parti de Lambach a midi.

L'empereur a etabli son quartier-general a Lambach, ou l'on croit qu'il passera toute la nuit du 12.

La saison continue a etre rigoureuse; la terre est couverte de neige, le temps est tres-froid.

On a trouve a Lambach des magasins de sel pour plusieurs millions. Ou a trouve dans la caisse plusieurs centaines de milliers de florins.

Les Russes ont tout devasté a Wels, a Lambach et dans tous les villages environnans. Il y a des villages ou ils ont tue huit a dix paysans.

L'agitation et le desordre sont extremes a Vienne. On dit que l'empereur d'Autriche est etabli un couvent des benedictins de Molk. Il parait que le reste du mois de novembre verra des evenemens majeurs et d'une grande importance.

M. Lezay, ministre de France a Salzbourg, a eu une audience de l'empereur au moment ou S. M. partait de Brannau. Il n'avait pas cesse jusqu'alors de resider a Salzbourg.

On n'a pas de nouvelles de M. de la Rochefoucauld; on le croit toujours a Vienne. Au moment ou l'armee autrichienne passa l'Inn, il demanda des passeports qu'on lui refusa.

Il est arrive aujourd'hui plusieurs deserteurs russes.

Lintz, le 14 brumaire an 14 (5 novembre 1805).

Dix-huitieme bulletin de la grande armee.

Le prince Murat ne perd pas l'ennemi de vue; celui-ci avait laisse dans Ebersberg trois a quatre cents hommes pour retarder le passage de la Traun; mais les dragons du general Walter se jeterent dans des bateaux,

et sous la protection de l'artillerie, attaquèrent avec impétuosité la ville. Le lieutenant Villaudet, du treizième régiment de dragons, a passé le premier dans une petite barque.

Le général Walter, après avoir passé le pont sur la Traun, se porta sur Enns. La brigade du général Milhaud rencontra l'ennemi au village d'Asten, le culbuta, le poursuivit jusque dans Enns, et lui fit deux cents prisonniers, dont cinquante hussards russes. Vingt hussards russes ont été tués. L'arrière-garde des troupes autrichiennes, soutenue par la cavalerie russe, a été partout culbutée; ni l'une ni l'autre n'ont tenu à aucune charge. Le vingt-deuxième et le seizième de chasseurs et leurs colonels, Latour-Maubourg et Durosnel, ont montré la plus grande intrépidité; l'aide-de-camp du prince Murat, Flahaut, a eu une balle dans le bras.

Dans la journée du 13 nous avons passé l'Enns, et aujourd'hui le prince Murat est à la poursuite de l'ennemi. Le maréchal Davoust est arrivé le 12 à Steyer; le 13, dans la journée, il s'est emparé de la ville et a fait deux cents prisonniers; l'ennemi paraissait vouloir s'y défendre. La division de dragons du général Beaumont a soutenu sa réputation; l'aide-de-camp de ce général a été tué. L'un et l'autre des ponts sur l'Enns sont parfaitement rétablis.

Au combat de Lambach, le colonel autrichien de Graffen et le colonel russe Kotoffkin ont été tués.

L'empereur d'Autriche, arrivé à Linz, a reçu des plaintes de la régence sur la mauvaise conduite des Russes, qui ne se sont pas contentés de piller, mais encore ont assommé à coups de bâton les paysans; ce qui avait rendu déserts un grand nombre de villages. L'empereur a paru très-affligé de ces excès, et a dit qu'il ne pouvait répondre des troupes russes comme des siennes; qu'il fallait souffrir patiemment, ce qui n'a pas consolé les habitants.

On a trouvé à Linz beaucoup de magasins et une grande quantité de draps et de capottes dans les manufactures impériales.

Le général Deroi, à la tête d'un corps de Bavares, a rencontré l'avant-garde d'une colonne de cinq régiments autrichiens venant d'Italie, l'a complètement battue, lui a fait quatre cents prisonniers et pris trois pièces de canon. Les Bavares se sont battus avec la plus grande opiniâtreté, et avec une extrême bravoure. Le général Deroi lui-même a été blessé d'un coup de pistolet.

Ces petits combats donnent lieu à un grand nombre de traits de courage de la part des officiers particuliers. Le major-général s'occupe d'une relation détaillée où chacun aura la part de gloire qu'il aura méritée son courage.

L'Enns peut être considéré comme la dernière ligne qui défend les approches de Vienne. On prétend que l'ennemi veut tenir et se retrancher derrière les hauteurs de Saint-Hyppolite, à dix lieues de Vienne. Notre avant-garde y sera demain.

Linz, le 15 brumaire an 14 (6 novembre 1805).

Dix-neuvieme bulletin de la grande armee.

Le combat de Lovers n'ete tres-brillant pour les Bavaois. Les Autrichiens occupaient au-dela de Lovers un defile presque inaccessible, flanque a droite et a gauche par des montagnes a pic. Le couronnement etait couvert de chasseurs tyroliens qui en connaissent tous les sentiers; trois forts en maconnerie fermant les montagnes, en rendent l'acces presque impossible. Apres une vive resistance, les Bavaois culbuterent tout, firent six cents prisonniers, prirent deux pieces de canon, et s'emparerent de tous les forts. Mais a l'attaque du dernier, le lieutenant-general Deroi, commandant en chef l'armee bavaoise, fut blesse d'un coup de pistolet. Les Bavaois ont eu douze officiers tues ou blesses, cinquante soldats tues, et deux cent cinquante blesses. La conduite du lieutenant-general Deroi merite les plus grands eloges. C'est un vieil officier plein d'honneur, extremement attache a l'electeur dont il est l'ami.

Tous les momens ont ete tellement occupes que l'empereur n'a pu encore passer en revue l'armee bavaoise, ni connaitre les braves qui la composent.

Le prince Murat, apres la prise d'Enns, poursuit de nouveau l'ennemi; l'armee russe avait pris position sur les hauteurs d'Amstetten; le prince Murat l'a attaquée avec les grenadiers du general Oudinot; le combat a ete assez opiniatre. Les Russes ont ete depostes de toutes leurs positions, ont laisse quatre cents morts sur le champ de bataille et quinze cents prisonniers; le prince Murat se loue particulierement du general Oudinot; son aide-de-camp Lagrange a ete blesse.

Le marechal Davoust, au passage de l'Enns a Steyer, se loue specialement de la conduite du general Heudelet, qui commande son avant-garde. Il a continue sa marche, et s'est porte a Wahidoffen.

Toutes les lettres interceptees portent que les meubles de la cour sont deja embarques sur le Danube, et qu'on s'attend a Vienne a la prochaine arrivee des Francais.

Lintz, le 16 brumaire an 14 (7 novembre 1805).

Vingtieme bulletin de la grande armee.

Le combat d'Amstetten fait beaucoup d'honneur a la cavalerie, et particulierement aux neuvieme et dixieme de hussards et aux grenadiers de la division du general Oudinot.

Les Russes ont depuis accelere leur retraite; ils ont en vain coupe les ponts sur l'Ips, qui ont ete promptement retablis et le prince Murat est arrive jusqu'aupres de l'abbaye de Molk.

Une reconnaissance s'est portee sur la Boheme, nous avons pris des magasins tres-considerables, soit a Freystadt, soit a Matthausen.

Le marechal Mortier, avec son corps d'armee, manoeuvre sur la rive gauche du Danube.

Une deputation du senat vient d'arriver a Lintz, l'electeur de Baviere y

est attendu dans deux heures.

Lintz, le 17 brumaire an 14 (8 octobre 1805).

L'electeur de Baviere et le prince electoral sont arrives hier soir a Lintz; le lieutenant-general comte de Giulay, envoye par l'empereur d'Autriche, y est arrive dans la nuit. Il a eu une tres-longue conference avec l'empereur; on ignore l'objet de sa mission.

On a fait au combat d'Amstetten dix-huit cents prisonniers, dont sept cents Russes.

Le prince Murat a etabli son quartier-general a l'abbaye de Molk; ses avant-postes sont sur Saint-Polten (Saint-Hyppolite).

Dans la journee du 17, le general Marmont s'est dirige sur Leobeu. Arrive a Weyer, il a rencontre le regiment de Giulay, l'a charge et lui a fait quatre cents prisonniers, dont un colonel et plusieurs officiers. Il a poursuivi sa route. Toutes les colonnes de l'armee sont en grande manoeuvre.

Molk, le 19 brumaire an 14 (10 novembre 1805).

Vingt-unieme bulletin de la grande armee.

Le 16 brumaire, le corps d'armee du marechal Davoust se dirige de Steyer sur Nardhoffen, Marienzell et Lilienfeld. Par ce mouvement il debordait entierement la gauche de l'armee ennemie, qu'on supposait devoir tenir sur les hauteurs de Saint-Hyppolite et de Lilienfeld; il se dirigeait sur Vienne par un grand chemin de roulage qui y conduit directement.

Le 17, l'avant-garde de ce marechal etant encore a plusieurs lieues de Marienzell, rencontra le corps du general Meerfeldt, qui marchait pour se porter sur Neudstadt et couvrir Vienne de ce cote. Le general de brigade Heudelet, commandant l'avant-garde du marechal Davoust, attaqua l'ennemi avec la plus grande vigueur, le mit en deroute et le poursuivit l'espace de cinq lieues.

Le resultat de ce combat, de Marienzell a ete la prise de trois drapeaux, de seize pieces de canon et de quatre mille prisonniers, parmi lesquels se trouvent les colonels des regimens Joseph de Colloredo et de Deutschmeister, et cinq majors.

Le treizieme regiment d'infanterie, legere et le cent huitieme de ligne se sont parfaitement comportes.

Le 18 au matin, le prince Murat est arrive a Saint-Hyppolite. Il a dirige le general de brigade de dragons Sebastiani sur Vienne. Toute la cour et les grands sont partis de cette capitale. On avait deja annonce aux avant-postes que l'empereur se preparait a quitter Vienne.

L'armee russe a effectue sa retraite a Krems en repassant le Danube, craignant sans doute de voir ses communications avec la Moravie coupees

par le mouvement qu'a fait le marechal Mortier sur la rive gauche du Danube.

Le general Marmont doit avoir depasse Leoben.

L'abbaye de Molk, ou est loge l'empereur, est une des plus belles de l'Europe. Il n'y a en France, ni en Italie, aucun couvent ni abbaye qu'on puisse lui comparer. Elle est dans une position forte et domine le Danube; c'etait un des principaux postes des Romains, qui s'appelait _la maison de fer_, batie par l'empereur Commode.

Les caves et les celliers se sont trouves remplis de tres-bon vin de Hongrie; ce qui a ete d'un tres-grand secours a l'armee, qui depuis long-temps en manquait; mais nous voila dans le pays du vin, il y en a beaucoup dans les environs de Vienne.

L'empereur a ordonne qu'on mit une sauve-garde particuliere au chateau de Lustchloss, petite maison de campagne de l'empereur d'Autriche qui se trouve sur la rive gauche du Danube.

Les avenues de Vienne de ce cote ne ressemblent pas aux avenues des grandes capitales. De Lintz a Vienne, il n'y a qu'une seule chaussee; un grand nombre de rivieres telles que l'Ips, l'Eslaph, la Molk, la Trasen, n'ont que de mauvais ponts en bois. Le pays est couvert de forets de sapins; a chaque pas des positions inexpugnables ou l'ennemi a en vain essaye de tenir. Il a toujours eu a craindre de se voir deborder et entourer par les colonnes qui manoeuvraient au-dela de ses flancs.

Depuis l'Inn jusqu'ici le Danube est superbe; ses points de vue sont pittoresques; sa navigation, en descendant, rapide et facile.

Toutes les lettres interceptees ne parlent que de l'effroyable chaos dont Vienne offre le spectacle. La guerre a ete entreprise par le cabinet autrichien contre l'avis de tous les princes de la famille imperiale. Mais Colloredo, mene par sa femme, qui, Francaise, porte a sa patrie la haine la plus envenimee; Cobentzel, accoutume a trembler au seul nom d'un Russe, dans la persuasion ou il est que tout doit flechir devant eux, et chez qui, d'ailleurs, il est possible que les agens de l'Angleterre aient trouve moyen de s'introduire; enfin ce miserable Mack, qui avait deja joue un si grand role pour le renouvellement de la seconde coalition: voila les influences qui ont ete plus fortes que celles de tous les hommes sages et de tous les membres de la famille imperiale.

Il n'est pas jusqu'au dernier bourgeois, au dernier officier subalterne, qui ne sente que cette guerre n'est avantageuse que pour les Anglais; que l'on ne s'est battu que pour eux; qu'ils sont les artisans du malheur de l'Europe, comme par leur monopole ils sont les auteurs de la cherte excessive des denrees.

Saint-Polten, le 22 brumaire an 14 (13 novembre 1805).

Vingt-deuxieme bulletin de la grande armee.

Le marechal Davoust a poursuivi ses succes. Tout le corps de Meerfeld est detruit. Ce general s'est sauve avec une centaine de hulans.

Le general Marmont est a Leoben; il a fait cent hommes de cavalerie, prisonniers.

Le prince Murat etait depuis trois jours a une demi-lieue de Vienne. Toutes les troupes autrichiennes avaient evacue cette ville. La garde nationale y faisait le service; elle etait animee d'un tres-bon esprit.

Aujourd'hui, 22 brumaire, les troupes francaises ont fait leur entree dans cette capitale.

Les Russes se sont refuses a toutes les tentatives que l'on a faites pour les engager a livrer bataille sur les hauteurs, de Saint-Pollen (Saint-Hyppolite). Ils ont passe le Danube a Krems, et aussitot apres leur passage brule pont, qui etait tres-beau.

Le 20, a la pointe du jour, le marechal Mortier, a la tete de six bataillons, s'est porte sur Stein. Il croyait y trouver une arriere-garde; mais toute l'armee russe y etait encore, ses bagages n'ayant pas file; alors s'est engage le combat de Diernstein, a jamais memorable dans les annales militaires; Depuis six heures du matin jusqu'a quatre heures de l'apres-midi, ces quatre mille braves tinrent tete a l'armee russe, et mirent en deroute tout ce qui leur fut oppose.

Maitres du village de Leiben, ils croyaient la journee finie; mais l'ennemi irrite d'avoir perdu dix drapeaux, six pieces de canon, neuf cents hommes faits prisonniers et deux mille hommes tues, avait fait diriger deux colonnes par des gorges difficiles pour tourner les Francais. Aussitot que le marechal Mortier s'apercut de cette manoeuvre, il marcha droit aux troupes qui l'avaient tourne, et se fit jour au travers des lignes de l'ennemi, dans l'instant meme ou le neuvieme regiment d'infanterie legere et le trente-deuxieme regiment d'infanterie de ligne, ayant charge un corps russe, avaient mis ce corps en deroute apres lui avoir pris deux drapeaux et quatre cents hommes.

Cette journee a ete une journee de massacre. Des monceaux de cadavres couvraient un champ de bataille etroit; plus de quatre mille Russes ont ete tues ou blesses; treize cents ont ete faits prisonniers. Parmi ces derniers se trouvent deux colonels.

De notre cote, la perte a ete peu considerable; le quatrieme et le neuvieme d'infanterie legere ont le plus souffert. Les colonels du centieme et du cent-troisieme ont ete legerement blesses; le colonel Wattier, du quatrieme regiment de dragons, a ete tue. S. M. l'avait choisi pour un de ses ecuyers: c'etait un officier d'une grande valeur. Malgre les difficultes du terrain, il etait parvenu a faire, contre une colonne russe, une charge tres-brillante, mais il fut atteint d'une balle, et trouva la mort dans la melee.

Il parait que les Russes se retirent a grandes journees. L'empereur d'Allemagne, l'imperatrice, le ministere et la cour sont a Bruenn en Moravie. Tous les grands ont quitte Vienne; toute la bourgeoisie y est restee. On attend a Bruenn l'empereur Alexandre, a son retour de Berlin.

Le general comte de Giulay a fait plusieurs voyages, portant des lettres de l'empereur de France et d'Allemagne. L'empereur d'Allemagne se resoudra sans doute a la paix lorsqu'il aura obtenu l'assentiment de l'empereur de Russie.

En attendant, le mecontentement des peuples est extreme. On dit a Vienne, et dans toutes les provinces de la monarchie autrichienne, que l'on est mal gouverne; que, pour le seul interet de l'Angleterre, on a ete entraine dans une guerre injuste et desastreuse; que l'on a inonde l'Allemagne de barbares mille fois plus a craindre que tous les fleaux reunis; que les finances sont dans le plus grand desordre; que la fortune publique et les fortunes particulieres sont ruinees par l'existence d'un papier-monnaie qui perd cinquante pour cent; qu'on avait assez de maux a reparer, pour qu'on ne dut pas y ajouter encore tous les malheur de la guerre.

Les Hongrois se plaignent d'un gouvernement illiberal qui ne fait rien pour leur industrie, et se montre constamment jaloux de leurs privileges, et inquiet de leur esprit national.

En Hongrie, comme en Autriche, a Vienne comme dans les autres villes, on est persuade que l'empereur Napoleon a voulu la paix; qu'il est l'ami de toutes les nations, et de toutes les grandes idees.

Les Anglais sont les perpetuels objets des imprecations de tous les sujets de l'empereur d'Allemagne et de la haine la plus universelle. N'est-il pas temps enfin que les princes entendent la voix de leurs peuples, et qu'ils s'arrachent a la fatale influence de l'olygarchie anglaise.

Depuis le passage de l'Inn, la grande armee a fait, dans differentes affaires d'avant-garde, et dans les differentes rencontres qui ont eu lieu, environ dix mille prisonniers.

Si l'armee russe, avait voulu attendre les Francais, elle etait perdue. Plusieurs corps d'armee la poursuivent vivement.

Du chateau de Schoenbruenn, le 23 brumaire an 14 (14 novembre 1805).

Vingt-troisieme bulletin de la grande armee.

Au combat de Diernstein, ou quatre mille Francais attaques dans la journee du 11 par vingt-cinq a trente mille Russes, ont garde leurs positions, tue a l'ennemi trois a quatre mille hommes, enleve des drapeaux et fait treize cents prisonniers, les quatrieme et neuvieme regimens d'infanterie legere et les centieme et trente-deuxieme regimens d'infanterie de ligne se sont couverts de gloire. Le general Gazan, y a montre beaucoup de valeur et de conduite; les Russes, le lendemain du combat, ont evacue Krems et quitte le Danube, en nous laissant quinze cents de leurs prisonniers dans le plus absolu denuement. On a trouve dans leur ambulance beaucoup d'hommes qui avaient ete blesses et qui etaient morts dans la nuit.

L'intention des Russes paraissait etre d'attendre des renforts a Krems, et de se maintenir sur le Danube.

Le combat de Diernstein a deconcerte leurs projets; ils ont vu par ce qu'avaient fait quatre mille Francais, ce qui leur arriverait a forces egales.

Le marechal Mortier s'est mis a leur poursuite, pendant que d'autres

corps d'armee passent le Danube sur le pont de Vienne, pour les deborder par la droite; le corps du marechal Bernadotte est en marche pour les deborder par la gauche.

Hier 22, a dix heures du matin,, le prince Murat traversa Vienne. A la pointe du jour, une colonne de cavalerie s'est portee sur le pont du Danube et a passe, apres differens pourparlers avec des generaux autrichiens. Les artificiers ennemis charges de bruler le pont, l'essayerent plusieurs fois, mais ne purent y reussir.

Le marechal Lannes et le general Bertrand, aides-de-camp de l'empereur, ont passe le pont les premiers. Les troupes ne se sont point arretees dans Vienne, et ont continue leur marche pour suivre leur direction.

Le prince Murat a etabli son quartier-general dans la maison du duc Albert: le duc Albert a fait beaucoup de bien a la ville; plusieurs quartiers manquaient d'eau, il en a fait venir a ses frais, et a depense des sommes notables pour cet objet.

Ci-joint l'etat de l'artillerie et des munitions trouvees dans Vienne; la maison d'Autriche n'a pas d'autre fonderie ni d'autre arsenal que Vienne. Les Autrichiens n'ont pas eu le temps d'evacuer au-dela du cinquieme ou du quart de leur artillerie et d'un materiel considerable. Nous avons des munitions pour faire quatre campagnes et renouveler quatre fois nos equipages d'artillerie, si nous les perdions. Nous avons aussi des approvisionnementens de siege pour armer un grand nombre de places.

L'empereur s'est etabli au palais de Schoenbruenn. Il s'est rendu aujourd'hui a Vienne, a deux heures du matin; il a passe le reste de la nuit a visiter les avant-postes sur la rive gauche du Danube, ainsi que les positions, et s'assurer si le service se faisait convenablement. Il etait rentre a Schoenbruenn a la petite pointe du jour.

Le temps est devenu tres-beau; la journee est une des plus belles de l'hiver, quoique froide. Le commerce et toutes les transactions vont a Vienne comme a l'ordinaire; les habitans sont pleins de confiance et tres-tranquilles chez eux. La population de cette ville est de deux cent-cinquante mille ames. On ne l'estime pas diminuee de dix mille personnes par l'absence de la cour et des grands seigneurs.

L'empereur a recu a midi M. de Wrba, qui se trouve a la tete de l'administration de toute l'Autriche.

Le corps d'armee du marechal Soult a traverse Vienne aujourd'hui, a neuf heures du matin. Celui du marechal Davoust la traverse en ce moment.

Le general Marmont a eu a Leoben differens petits avantages d'avant-postes.

L'armee bavaroise recoit tous les jours un grand accroissement.

L'empereur vient de faire a l'electeur de nouveaux presens; il lui a donne quinze mille fusils pris dans l'arsenal de Vienne, et lui a fait rendre toute l'artillerie que, dans differentes circonstances, l'Autriche avait pris dans les etats de Baviere.

La ville de Kuffstein a capitule entre les mains du colonel Pompei.

Le general Milhaud a pousse l'ennemi sur la route de Bruenn jusqu'a Volkersdorff. Aujourd'hui, a midi, il avait fait six cents prisonniers et pris un parc de quarante pieces de canon attelees.

Le marechal Lannes est arrive a deux heures apres midi a Stokerau; il y a trouve un magasin immense d'habillemens, huit mille paires de souliers et de bottines, et du drap pour faire des capottes a toute l'armee.

On a aussi arrete sur le Danube plusieurs bateaux qui descendaient ce fleuve, et qui etaient charges d'artillerie, de cuir et d'effets d'habillemens.

(_ Suit le releve de l'inventaire general des bouches a feu et armes existantes en ce moment a Vienne, au grand arsenal_.)

Au quartier imperial de Vienne, le 23 brumaire an 14 (14 novembre 1805).

Ordre du jour.

L'empereur temoigne sa satisfaction au quatrieme regiment d'infanterie legere, au trente-deuxieme de ligne, pour l'intrepidite qu'ils ont montree au combat de Diernstein, ou leur fermete a conserver la position qu'ils occupaient a force l'ennemi a quitter celle qu'il avait sur le Danube.

S.M. temoigne sa satisfaction au dix-septieme regiment de ligne et au trentieme, qui, au combat de Lambach, ont tenu tete a l'arriere-garde russe, l'ont entamee, et lui ont fait quatre cents prisonniers.

L'empereur temoigne egalement sa satisfaction aux grenadiers d'Oudinot, qui, au combat d'Amstetten, ont repousse de ces belles et formidables positions les corps russes et autrichiens, et ont fait quinze cents prisonniers, dont six cents Russes.

S.M. est satisfaite des premier, seizieme et vingt-deuxieme regimens de chasseurs; neuvieme et dixieme regimens de hussards, pour leur bonne conduite dans toutes les charges qui ont eu lieu depuis l'Inn, jusqu'aux portes de Vienne, et pour les huit cents prisonniers russes faits a Stein.

Le prince Murat, le marechal Lannes, la reserve de cavalerie avec leurs corps d'armee sont entres a Vienne le 22, se sont emparees le meme jour du pont sur le Danube, ont empeche qu'il ne fut brule, l'ont passe sur-le-champ, et se sont mis a la poursuite de l'armee russe.

Nous avons trouve dans Vienne plus de deux mille pieces de canon; une salle d'armes garnie de cent mille fusils; des munitions de toutes especes; enfin, de quoi former tout l'equipage de trois ou quatre armees.

Le peuple de Vienne a paru voir l'armee avec amitie.

L'empereur ordonne qu'on porte le plus grand respect aux proprietes, et que l'on ait les plus grands egards pour le peuple de cette capitale, qui a vu avec peine la guerre injuste que l'on a faite, et qui nous temoigne, par sa conduite, autant d'amitie qu'il montre de haine pour

les Russes, peuple qui, par ses habitudes et ses mœurs barbares, doit inspirer les mêmes sentimens à toutes les nations policées.

NAPOLÉON.

Au palais de Schoenbrunn, le 24 brumaire an 14 (15 novembre 1805).

Vingt-quatrième bulletin de la grande armée.

Au combat de Diernstein, le général-major autrichien Smith, qui dirigeait les mouvemens des Russes, a été tué, ainsi que deux généraux russes. Il paraît que le colonel Wattier n'est pas mort; mais que son cheval ayant été blessé dans une charge, il a été fait prisonnier. Cette nouvelle a causé la plus vive satisfaction à l'empereur, qui fait un cas particulier de cet officier.

Une colonne de quatre mille hommes d'infanterie autrichienne et un régiment de cuirassiers ont traversé nos postes, qui les ont laissés passer sur un faux bruit de suspension d'armes qui avait été répandu dans notre armée. On reconnaît à cette extrême facilité le caractère du Français, qui, brave dans la mêlée, est d'une générosité souvent irréfléchie hors de l'action.

Le général Milhaud, commandant l'avant-garde du corps du maréchal Davoust, a pris cent quatre-vingt-onze pièces de canon, avec tous les caissons d'approvisionnement. Ainsi, la presque totalité de l'artillerie de la monarchie autrichienne est en notre pouvoir.

Le palais de Schoenbrunn, dans lequel l'empereur est logé, a été bâti par Marie-Thérèse, dont le portrait se trouve dans, presque tous les appartemens.

Dans le cabinet où travaille l'empereur, est une statue de marbre qui représente cette souveraine. L'empereur, en la voyant, a dit que si cette grande reine vivait encore, elle ne se laisserait point conduire par les intrigues d'une femme telle que madame Colloredo. Constamment environnée, comme elle le fut toujours, des grands de son pays, elle aurait connu la volonté de son peuple; elle n'aurait pas fait ravager son pays par les Cosaques et les Moscovites; elle n'aurait pas consulté, pour se résoudre à faire la guerre à la France, un courtisan comme ce Cobenzel, qui, trop éclairé sur les intrigues de la cour, craint de désobéir à une femme étrangère, investie du funeste crédit dont elle abuse; un scribe comme ce Collembach; un homme enfin aussi universellement haï que Lamberty. Elle n'aurait pas donné le commandement de son armée à des hommes tels que Mack, désigné non par la volonté du souverain, non par la confiance de la nation, mais par l'Angleterre et la Russie. C'est en effet une chose remarquable que cette unanimité d'opinions dans toute la nation contre les déterminations de la cour; les citoyens de toutes les classes, tous les hommes éclairés, tous les princes même se sont opposés à la guerre. On dit que le prince Charles, au moment de partir pour l'armée d'Italie, écrivit encore à l'empereur pour lui représenter l'imprudence de sa résolution, et lui prédire la destruction de la monarchie. L'électeur de Salzbourg, les archiducs, les grands, tinrent le même langage. Tout le continent doit s'affliger de ce que l'empereur d'Allemagne, qui veut le bien, qui voit mieux que ses ministres, et qui, sous beaucoup de

rapports, serait un grand prince, ait une telle defiance de lui-meme et vive si constamment isole. Il apprendrait des grands de l'empire, qui l'estiment, a s'apprécier lui-meme; mais aucun d'eux, aucun des hommes considerables qui jugent et cherissent les interets de la patrie, n'approchent jamais de son interieur. Cet isolement, dont on accuse l'influence de l'imperatrice, est la cause de la haine que la nation a concue contre cette princesse. Tant que cet ordre de choses existera, l'empereur ne connaîtra jamais le voeu de son peuple, et sera toujours le jouet des subalternes que l'Angleterre corrompt, et qui le circonviennent de peur qu'il ne soit eclaire. Il n'y a qu'une voix a Vienne, comme a Paris: les malheurs du continent sont le funeste ouvrage des Anglais.

Toutes les colonnes de l'armee sont en grande marche et se trouvent deja en Moravie, et a plusieurs journees au-dela du Danube. Une patrouille de cavalerie est deja parvenue jusqu'aux portes de Presbourg, capitale de la Haute-Hongrie; elle a intercepte le courrier de Venise au moment ou il cherchait a entrer dans cette ville. Les depeches de ce courrier portent que l'armee du prince Charles se retire en grande hate, dans l'espoir d'arriver a temps pour secourir Vienne.

Le general Marmont mande que le corps qui s'etait avance jusqu'a Oedembourg, par la vallee de la Muerh, a evacue cette contree apres avoir coupe tous les ponts, precaution qui l'a mis a l'abri d'une vive poursuite.

Le nombre des prisonniers que fait l'armee s'accroit a chaque instant.

S. M. a donne audience aujourd'hui a M. le general-major batave Bruce, beau-frere du grand pensionnaire, venu pour feliciter l'empereur de la part de LL. HH. PP. les etats de Hollande.

L'empereur n'a encore recu aucune des autorites de Vienne; mais seulement une deputation des differens corps de la ville, qui, le jour de son arrivee, est venue a sa rencontre a Sigarts-Kirschen. Elle etait composee du prince de Sinzendorf, du prelat de Seidenstetten, du comte de Weterani, du baron de Kess, du bourgmestre de la ville, M. Wohebben, et du general Bourgeois, du corps du genie.

S. M. les a accueillis avec beaucoup de bonte, et leur a dit qu'ils pouvaient assurer le peuple de Vienne de sa protection.

Le general de division Clarke est nomme gouverneur-general de la haute et de la basse Autriche.

Le conseiller d'etat Daru en est nomme intendant-general.

Schoenbruenn, le 25 brumaire an 14 (16 novembre 1805).

Vingt-cinquieme bulletin de la grande armee.

Le prince Murat et le corps du marechal Lannes ont rencontre hier l'armee russe a Hollabruenn. Une charge de cavalerie a eu lieu; mais l'ennemi a aussitot abandonne le terrain, en laissant cent voitures d'equipage attelees.

L'ennemi ayant été joint et les dispositions d'attaque étant faites, un parlementaire autrichien s'est avancé, et a demandé qu'il fut permis aux troupes de l'empereur d'Allemagne de se séparer des Russes; sa demande lui a été accordée.

Peu de temps après, M. le baron de Wintzingerode, aide-de-camp général de S. M. l'empereur de toutes les Russies, s'est présenté aux avant-postes et a demandé à capituler pour l'armée russe. Le prince Murat a cru devoir y consentir; mais l'empereur n'a pas pu approuver cette capitulation. Il part au moment même pour se rendre aux avant-postes.

L'empereur n'a pas pu donner son approbation, parce que cette capitulation est une espèce de traite, et que M. de Wintzingerode n'a pas justifié des pouvoirs de l'empereur de Russie. Cependant S. M., tout en faisant marcher son armée, a déclaré que l'empereur Alexandre se trouvant dans le voisinage, si ce prince ratifie la convention, elle est prête à la ratifier également.

Le général Vialannes, commandant la cavalerie du maréchal Davoust, est entré à Presbourg. M. le général comte de Palffy a écrit une lettre à laquelle le maréchal Davoust a répondu.

Un corps de trois mille Autrichiens s'était retranché dans la position de Waldermünchen, au débouché de la Bohême. Le général Baraguay-d'Hilliers, à la tête de trois bataillons de dragons à pied, a marché contre ce corps, qui s'est hâté d'abandonner sa position.

Le général Baraguay-d'Hilliers était le 18 à Treinitz en Bohême; il espérait entamer ce corps.

Le maréchal Ney avait eu la mission de s'emparer du Tyrol: il s'en est acquitté avec son intelligence et son intrépidité accoutumées. Il a fait tourner les forts de Scharnitz et de Neustark, et s'en est emparé de vive force. Il a pris dans cette affaire dix-huit cents hommes, un drapeau et seize pièces de canon de campagne attelées.

Le 16, à cinq heures après-midi, il a fait son entrée à Innsbruck; il y a trouvé un arsenal rempli d'une artillerie considérable, seize mille fusils et une immense quantité de poudre. Le même jour, il est entré à Hall, où il a aussi pris de très-grands et très-riches magasins, dont on n'a pas encore l'inventaire. L'archiduc Jean, qui commandait en Tyrol, s'est échappé par Luchsthal. Il a chargé un colonel de remettre tous les magasins aux Français, et de recommander à leur générosité douze cents malades qui sont à Innsbruck.

À tous ces trophées de gloire, est venue se joindre une scène qui a touché l'âme de tous les soldats. Pendant la guerre dernière, le soixante-seizième régiment de ligne avait perdu deux drapeaux dans les Grisons; cette perte était depuis long-temps pour ce corps le motif d'une affliction profonde. Ces braves savaient que l'Europe n'avait point oublié leur malheur, quoiqu'on ne put en accuser leur courage. Ces drapeaux, sujets d'un si noble regret, se sont trouvés dans l'arsenal d'Innsbruck, un officier les a reconnus; tous les soldats sont accourus aussitôt. Lorsque le maréchal Ney les leur a fait rendre avec pompe, des larmes coulaient des yeux de tous les vieux soldats. Les jeunes conscrits étaient fiers d'avoir servi à reprendre ces enseignes enlevées à leurs aînés par les vicissitudes de la guerre. L'empereur a ordonné que cette scène touchante soit consacrée par un tableau. Le soldat

français a pour ses drapeaux un sentiment qui tient de la tendresse. Ils sont l'objet de son culte, comme un présent reçu des mains d'une maîtresse.

Le général Klein a fait une incursion en Bohême avec sa division de dragons. Il a vu partout les Russes en horreur: les devastations qu'ils commettent font frémir. L'irruption de ces barbares appelée par le gouvernement lui-même, a presque éteint dans le cœur des sujets de l'Autriche toute affection pour leur prince. "Nous et les Français, disent les Allemands, nous sommes les fils des Romains; les Russes sont les enfants des Tartares. Nous aimons mieux mille fois voir les Français armes contre nous, que des alliés tels que les Russes". A Vienne, le seul nom d'un Russe inspirait la terreur. Ces hordes de sauvages ne se contentent pas de piller pour leur subsistance; ils enlèvent, ils détruisent tout. Un malheureux paysan qui ne possède dans sa chaumière que ses vêtements, en est dépouillé par eux. Un homme riche qui occupe un palais, ne peut espérer de les assouvir par ses richesses: ils le dépouillent et le laissent nu sous ses lambris devastés.

Sans doute, c'est pour la dernière fois que les gouvernements européens appelleront de si funestes secours. S'ils étaient capables de le vouloir encore, ils auraient à payer ces alliés du soulèvement de leur propre nation. D'ici à cent ans, il ne sera en Autriche au pouvoir d'aucun prince d'introduire des Russes dans ses états. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ces armées un grand nombre d'officiers dont l'éducation a été soignée, dont les mœurs sont douces et l'esprit éclairé. Ce qu'on dit d'une armée s'entend toujours de l'instinct naturel de la masse qui la compose.

Znaïm, le 27 brumaire an 14 (18 novembre 1805).

__Vingt-sixième bulletin de la grande armée.__

Le prince Murat, instruit que les généraux russes, immédiatement après la signature de la convention, s'étaient mis en marche avec une portion de leur armée sur Znaïm, et que tout indiquait que l'autre partie allait la suivre et nous échapper, leur a fait connaître que l'empereur n'avait pas ratifié la convention, et qu'en conséquence il allait attaquer. En effet, le prince Murat a fait ses dispositions, a marché à l'ennemi, et l'a attaqué le 25, à quatre heures après midi, ce qui a donné lieu au combat de Juntersdorff, dans lequel la partie de l'armée russe qui formait l'arrière-garde a été mise en déroute, a perdu douze pièces de canon, cent voitures de bagages, deux mille prisonniers et deux mille hommes restés sur le champ de bataille. Le maréchal Lannes a fait attaquer l'ennemi de front; et tandis qu'il le faisait tourner par la gauche par la brigade de grenadiers du général Dupas, le maréchal Soult le faisait tourner par la droite par la brigade du général Levasseur, de la division Legrand, composée des troisième et dix-huitième régiments de ligne. Le général de division Walther a chargé les Russes avec une brigade de dragons, et a fait trois cents prisonniers.

La brigade de grenadiers du général Laplanche-Mortière s'est distinguée. Sans la nuit, rien n'eût échappé. On s'est battu à l'arme blanche plusieurs fois. Des bataillons de grenadiers russes ont montré de l'intrepidité: le général Oudinot a été blessé; ses deux aides-de-camp, chefs d'escadron Dermangeot et Lamotte, l'ont été à ses côtés. La

blessure du general Oudinot l'empêchera de servir pendant une quinzaine de jours. En attendant, l'empereur voulant donner une preuve de son estime aux grenadiers, a nommé le general Duroc pour les commander.

L'empereur a porté son quartier-general a Znaim le 26, a trois heures apres-midi. L'arriere-garde russe a été obligée de laisser ses hopitaux a Znaim, ou nous avons trouvé des magasins de farine et d'avoine assez considerables. Les Russes se sont retirés sur Bruenn, et notre avant-garde les a poursuivis a mi-chemin; mais l'empereur, instruit que l'empereur d'Autriche y était, a voulu donner une preuve d'égards pour ce prince, et s'est arrêté la journée du 27.

Le fort de Keuffstein a été pris par les Bavaois.

Le general Baraguay-d'Hilliers a fait une incursion jusqu'a Pilsen en Boheme, et oblige l'ennemi a évacuer ses positions. Il a pris quelques magasins, et rempli le but de sa mission. Les dragons a pied ont traversé avec rapidité les montagnes couvertes de glace et de sapins qui separent la Boheme de la Baviere.

On ne se fait pas d'idée de l'horreur que les Russes ont inspirée en Moravie. En faisant leur retraite, ils brûlent les plus beaux villages; ils assomment les paysans. Aussi les habitans respirent-ils en les voyant s'éloigner. Ils disent: "Nos ennemis sont partis." Ils ne parlent d'eux qu'en se servant du terme de barbares, qui ont apporté chez eux la desolation. Ceci ne s'applique pas aux officiers qui sont en general bien differens de leurs soldats, et dont plusieurs sont d'un merite distingué; mais l'armée a un instinct sauvage que nous ne connaissons pas dans nos armées europeennes.

Lorsqu'on demande aux habitans de l'Autriche, de la Moravie, de la Boheme, s'ils aiment leur empereur: Nous l'aimions, répondent-ils, mais comment voulez-vous que nous l'aimions encore? il a fait venir les Russes.

A Vienne, le bruit avait couru que les Russes avaient battu l'armée française, et venaient sur Vienne; une femme a crié dans la rue: "Les Français sont battus; voici les Russes!" L'alarme a été generale; la crainte et la stupeur ont été dans Vienne. Voilà cependant le resultat des funestes conseils de Cobentzel, de Colloredo et de Lamberti. Aussi ces hommes sont-ils en horreur a la nation, et l'empereur d'Autriche ne pourra reconquerir la confiance et l'amour de ses sujets qu'en les sacrifiant a la haine publique; et, un jour plus tot, un jour plus tard, il faudra bien qu'il le fasse.

Portitz, le 28 brumaire an 14 (19 octobre 1805).

Vingt-septieme bulletin de la grande armee.

Depuis le combat de Zuntersdorf, l'ennemi a continue sa retraite avec la plus grande precipitation. Le general Sebastiani avec sa brigade de dragons, l'a poursuivi l'épée dans les reins. Les immenses plaines de la Moravie ont favorisé sa poursuite. Le 27, a la hauteur de Portitz, il a coupé la retraite a plusieurs corps, et a fait dans la journée deux mille Russes prisonniers de guerre.

Le prince Murat est entre le 27, a trois heures apres midi, a Bruenn, capitale de la Moravie, toujours suivant l'ennemi.

L'ennemi a evacue la ville et la citadelle, qui est un tres-bon ouvrage, capable de soutenir un siege en regle.

L'Empereur a mis son quartier-general a Porlitz.

Le marechal Soult, avec son corps d'armee, est a Riemstschitz.

Le marechal Lannes est en avant de Porlitz.

Les Moraves ont encore plus de haine pour les Russes et d'amitie pour nous, que les habitans de l'Autriche. Le pays est superbe, et beaucoup plus fertile que l'Autriche. Les Moraves sont etonnes de voir au milieu de leurs immenses plaines les peuples de l'Ukraine, du Kamtschatka, de la Grande-Tartarie, et les Normande, les Gascons, les Bretons et les Bourguignons en venir aux mains et s'egorger, sans cependant que leur pays ait rien de commun, ou qu'il y ait entre eux aucun interet politique immediat; et ils ont assez de bon sens pour dire, dans leur mauvais bohémien, que le sang humain est devenu une marchandise dans les mains des Anglais. Un gros fermier morave disait dernièrement a un officier francais, en parlant de l'empereur Joseph II, que c'était l'empereur des paysans, et que, s'il avait continue a vivre, il les aurait affranchis des droits feodaux qu'ils payent aux couvens de religieuses.

Nous avons trouve a Bruenn soixante pieces de canon, trois cents milliers de poudre, une grande quantite de ble et de farine, et des magasins d'habillement tres-considerables.

L'empereur d'Allemagne s'est retire a Olmutz. Nos postes sont a une marche de cette place.

Bruenn, le 30 brumaire an 14 (20 novembre 1805).

Vingt-huitieme bulletin de la grande armee.

L'empereur est entre a Bruenn le 29, a dix heures du matin.

Une deputation des etats de Moravie, a la tete de laquelle se trouvait l'evêque, est venue a sa rencontre. L'empereur est alle visiter les fortifications, et a ordonne qu'on armat la citadelle, dans laquelle on a trouve plus de six mille fusils, une grande quantite de munitions de guerre de toute espece, et entre autres quatre cents milliers de poudre.

Les Russes avaient reuni toute leur cavalerie, qui formait un corps d'environ six mille hommes, et voulaient defendre la jonction des routes de Bruenn et d'Olmutz. Le general Walther les contint toute la journee, et, par differentes charges, les obligea a abandonner du terrain. Le prince Murat fit marcher la division de cuirassiers du general d'Hautpoult et quatre escadrons de la garde imperiale.

Quoique nos chevaux fussent fatigues, l'ennemi fut charge et mis en deroute. Il laissa plus de deux cents hommes, cuirassiers ou dragons d'elite, sur le champ de bataille: cent chevaux sont restes dans nos

mains.

Le marechal Bessieres, commandant la garde imperiale, a fait, a la tete de quatre escadrons de la garde, une brillante charge qui a deroute et culbute l'ennemi. Rien ne contrastait comme le silence de la garde et des cuirassiers et les hurlemens des Russes.

Cette cavalerie russe est bien montee, bien equipee: elle a montre de l'intrepidite et de la resolution; mais les hommes ne paraissent pas savoir se servir de leurs sabres; et, a cet egard, notre cavalerie a un grand avantage. Nous avons eu quelques hommes tues et une soixantaine de blesses, parmi lesquels se trouvent le colonel Durosnel, du seizieme de chasseurs, et le colonel Bourdon, du onzieme de dragons.

L'ennemi s'est retire de plusieurs lieues.

Bruenn, le 2 Frimaire an 14 (23 novembre 1805).

Vingt-neuvieme bulletin de la grande armee.

Le marechal Ney a fait occuper Brixen, apres avoir fait beaucoup de prisonniers a l'ennemi, il a trouve dans les hopitaux un grand nombre de malades et blesses autrichiens. Le 26 brumaire, il s'est empare de Clauzen et de Bolzen.

Le general Jellachick, qui defendait le Voralberg, etait occupe.

Le marechal Bernadotte occupe Iglau. Ses partis sont entres en Boheme.

Le general de Wrede, commandant les Bavaois, a pris une compagnie d'artillerie autrichienne, cent chevaux de troupe, cinquante cuirassiers et plusieurs officiers il s'est empare d'un magasin considerable d'avoine et autres grains, et d'un grand nombre de chariots attelés, charges du bagage de plusieurs regimens et officiers autrichiens.

L'adjudant-commandant Maison, a fait prisonniers, sur la roule d'Iglau a Bruenn, deux cents hommes des dragons de la Tour et des cuirassiers de Hohenlohe. Il a charge un autre detachement de deux cents hommes, et a fait cent cinquante prisonniers.

Des reconnaissances ont ete portees jusqu'a Olmutz. La cour a evacue cette place et s'est retiree en Pologne.

La saison commence a devenir rigoureuse. L'armee francaise a pris position. Sa tete est appuyee par la place de Bruenn, qui est tres-bonne, et qu'on s'occupe a armer et a mettre dans le meilleur etat de defense.

Au bivouac d'Austerlitz, le 10 frimaire an 14 (1er decembre 1805).

Proclamation a la grande armee.

Soldats,

L'armee russe se presente devant vous pour venger l'armee autrichienne d'Ulm. Ce sont ces memes bataillons, que vous avez battus a Hollabrunn, et que depuis vous avez constamment poursuivis jusqu'ici.

Les positions que nous occupons sont formidables, et pendant qu'ils marcheront pour tourner ma droite, ils me presenteront le flanc.

Soldats, je dirigerai moi-meme tous vos bataillons: je me tiendrai loin du feu, si avec votre bravoure accoutumee, vous portez le desordre et la confusion dans les rangs ennemis; mais si la victoire etait un moment incertaine, vous verriez votre empereur s'exposer aux premiers coups, car la victoire ne saurait hesiter, dans cette journee surtout, ou il y va de l'honneur de l'infanterie francaise, qui importe tant a l'honneur de toute la nation.

Que, sous pretexte d'emmener les blesses, on ne desorganise pas les rangs, et que chacun soit bien penetre de cette pensee, qu'il faut vaincre ces stipendies de l'Angleterre, qui sont animees d'une si grande haine contre notre nation.

Cette victoire finira notre campagne, et nous pourrons reprendre nos quartiers d'hiver, ou nous serons joints par les nouvelles armees qui se forment en France, et alors la paix que je ferai, sera digne de mon peuple, de vous et de moi.

NAPOLEON.

Austerlitz, le 12 frimaire an 14 (2 decembre 1805)

Trentieme bulletin de la grande armee.

Le 6 frimaire, l'empereur, eu recevant la communication des pleins-pouvoirs de MM. de Stadion et de Giulay, offrit prealablement un armistice, afin d'epargner le sang, si l'on avait effectivement envie de s'arranger et d'en venir a un accommodement definitif.

Mais il fut facile a l'empereur de s'apercevoir qu'on avait d'autres projets; et comme l'espoir du succes ne pouvait venir a l'ennemi que du cote de l'armee russe, il conjectura aisement que les deuxieme et troisieme armees etaient arrivees, ou sur le point d'arriver a Olmutz, et que les negociations n'etaient plus qu'une ruse de guerre pour endormir sa vigilance.

Le 7, a neuf heures du matin, une nuee de cosaques, soutenue par la cavalerie russe, fit plier les avant-postes du prince Murat, cerna Vischau, et y prit cinquante hommes a pied du sixieme regiment de dragons. Dans la journee, l'empereur de Russie se rendit a Vischau, et toute l'armee russe prit position derriere cette ville.

L'empereur avait envoye son aide-de-camp, le general Savary, pour complimenter l'empereur de Russie des qu'il avait su ce prince arrive a l'armee. Le general Savary revint au moment ou l'empereur faisait la reconnaissance des feux de bivouac ennemis places a Vischau. Il se loua beaucoup du bon accueil, des graces et des bons sentimens personnels de l'empereur de Russie, et meme du grand-duc Constantin, qui eut pour lui toute espece de soins et d'attentions; mais il fut facile de comprendre,

par la suite des conversations qu'il eut pendant trois jours avec une trentaine de freluquets qui, sous differens titres, environnent l'empereur de Russie, que la presumption, l'imprudance et l'inconsideration regneraient dans les decisions du cabinet militaire, comme elles avaient regne dans celles du cabinet politique.

Une armee ainsi conduite ne pouvait tarder a faire des fautes. Le plan de l'empereur fut des ce moment de les attendre et d'epier l'instant d'en profiter. Il donna sur-le-champ l'ordre de retraite a son armee, se retira de nuit, comme s'il eut essaye une defaite, prit une bonne position a trois lieues en arriere, fit travailler avec beaucoup d'ostentation a la fortifier et a y etablir des batteries.

Il fit proposer une entrevue de l'empereur de Russie, qui lui envoya son aide-de-camp le prince Dolgorouki: cet aide-de-camp put remarquer que tout respirait dans la contenance de l'armee francaise la reserve et la timidite. Le placement des grand'-gardes, les fortifications que l'on faisait en toute hate, tout laissait voir a l'officier russe une armee a demi battue.

Contre l'usage de l'empereur, qui ne recoit jamais avec tant de circonspection les parlementaires a son quartier-general, il se rendit lui-meme a ses avant-postes. Apres les premiers compliments, l'officier russe voulut entamer des questions politiques. Il tranchait sur tout avec une impertinence difficile a imaginer: il etait dans l'ignorance la plus absolue des interets de l'Europe et de la situation du continent. C'etait, en un mot, un jeune trompette de l'Angleterre. Il parlait a l'empereur comme il parle aux officiers russes, que depuis long-temps il indigne par sa hauteur et ses mauvais procedes. L'empereur contint toute son indignation; et ce jeune homme, qui a pris une veritable influence sur l'empereur Alexandre, retourna plein de l'idee que l'armee francaise etait a la veille de sa perte. On se convaincra de tout ce qu'a du souffrir l'empereur, quand on saura que sur la fin de la conversation, il lui proposa de ceder la Belgique et de mettre la couronne de fer sur la tete des plus implacables ennemis de la France. Toutes ces differentes demarches remplirent leur effet. Les jeunes tetes qui dirigent les affaires russes se livrerent sans mesure a leur presumption naturelle. Il n'etait plus question de battre l'armee francaise, mais de la tourner et de la prendre: elle n'avait tant fait que par la lachete des Autrichiens. On assure que plusieurs vieux generaux autrichiens, qui avaient fait des campagnes contre l'empereur, previnrent le conseil que ce n'etait pas avec cette confiance qu'il fallait marcher contre une armee qui comptait tant de vieux soldats et d'officiers du premier merite. Ils disaient qu'ils avaient vu l'empereur, reduit a une poignee de monde dans les circonstances les plus difficiles, ressaisir la victoire par des operations rapides et imprevuees, et detruire les armees les plus nombreuses; que cependant ici on n'avait obtenu aucun avantage; qu'au contraire, toutes les affaires d'arriere-garde de la premiere armee russe avaient ete en faveur de l'armee francaise; mais a cela cette jeunesse presumptueuse opposait la bravoure de quatre-vingt mille Russes, l'enthousiasme que leur inspirait la presence de leur empereur, le corps d'elite de la garde imperiale de Russie, et, ce qu'ils n'osaient probablement pas dire, leur talent, dont ils etaient etonnes que les Autrichiens voulussent meconnaître la puissance.

Le 10, l'empereur, du haut de son bivouac, apercut, avec une indicible joie, l'armee russe, commençant, a deux portees de canon de ses avant-postes, un mouvement de flanc pour tourner sa droite. Il vit alors jusqu'a quel point la presumption et l'ignorance de l'art de la guerre

avaient egare les conseils de cette brave armee. Il dit plusieurs fois: "Avant demain au soir cette armee est a moi." Cependant le sentiment de l'ennemi etait Bien different: il se presentait devant nos grand'-gardes a portee de pistolet: il defilait par une marche de flanc sur une ligne de quatre lieues, en prolongeant l'armee francaise, qui paraissait ne pas oser sortir de sa position: il n'avait qu'une crainte, c'etait que l'armee francaise ne lui echappat. On fit tout pour confirmer l'ennemi dans cette idee. Le prince Mural fit avancer un petit corps de cavalerie dans la plaine; mais tout d'un coup il parut etonne des forces immenses de l'ennemi, et rentra a la hate. Ainsi, tout tendait a confirmer le general russe dans l'operation mal calculee qu'il avait arretee. L'empereur fit mettre a l'ordre la proclamation ci-jointe. Le soir, il voulut visiter a pied et incognito tous les bivouacs; mais a peine eut-il fait quelques pas qu'il fut reconnu. Il serait impossible de peindre l'enthousiasme des soldats en le voyant. Des fanaux de paille furent mis en un instant au haut de milliers de perches, et quatre-vingt mille hommes se presenterent au devant de l'empereur, en le saluant par des acclamations; les uns, pour feter l'anniversaire de son couronnement, les autres disant que l'armee donnerait le lendemain son bouquet a l'empereur. Un des plus vieux grenadiers s'approcha de lui et lui dit: "Sire, tu n'auras pas besoin de l'exposer. Je te promets, au nom des grenadiers de l'armee, que tu n'auras a combattre que des yeux, et que nous t'amenerons demain les drapeaux et l'artillerie de l'armee russe pour celebrer l'anniversaire de ton couronnement."

L'empereur dit en entrant dans son bivouac, qui consistait en une mauvaise cabane de paille sans toit, que lui avaient faite les grenadiers: "Voila la plus belle soiree de ma vie; mais je regrette de penser que je perdrai bon nombre de ces braves gens. Je sens, au mal que cela me fait, qu'ils sont veritablement mes enfans; et, en verite, je me reproche quelquefois ce sentiment, car je crains qu'il ne me rende inhabile a faire la guerre." Si l'ennemi eut pu voir ce spectacle, il eut ete epouvante. Mais l'insense continuait toujours son mouvement, et courait a grands pas a sa perte.

L'empereur fit sur-le-champ toutes ses dispositions de bataille. Il fit partir le marechal Davoust en toute hate, pour se rendre au couvent de Raygern; il devait, avec une de ses divisions et une division de dragons, y contenir l'aile gauche de l'ennemi, afin qu'au moment donne elle se trouvat enveloppee: il donna le commandement de la gauche au marechal Lannes, de la droite au marechal Soult, du centre au marechal Bernadotte, et de toute la cavalerie, qu'il reunit sur un seul point, au prince Murat. La gauche du marechal Lannes etait appuyee au Santon, position superbe que l'empereur avait fait fortifier, et ou il avait fait placer dix-huit pieces de canon. Des la veille, il avait confie la garde de cette belle position au dix-septieme regiment d'infanterie legere, et certes elle ne pouvait etre gardee par de meilleures troupes. La division du general Suchet formait la gauche du marechal Lannes; celle du general Caffarelli formait sa droite, qui etait appuyee sur la cavalerie du prince Murat. Celle-ci avait devant elle les hussards et chasseurs sous les ordres du general Kellermann, et les divisions de dragons Valther et Beaumont; et en reserve les divisions de cuirassiers des generaux Nansouty et d'Hautpoult, avec vingt-quatre pieces d'artillerie legere.

Le marechal Bernadotte, c'est-a-dire le centre, avait a sa gauche la division du general Rivaud, appuyee a la droite du prince Murat, et a sa droite la division du general Drouet.

Le marechal Soult, qui commandait la droite de l'armee, avait a sa gauche la division du general Vandamme, au centre la division du general Saint-Hilaire, a sa droite la division du general Legrand. Le marechal Davoust etait detache sur la droite du general Legrand, qui gardait les debouches des etangs, et des villages de Sokolnilz et de Celnitz. Il avait avec lui la division Friant et les dragons de la division du general Bourcier. La division du general Gudin devait se mettre de grand matin en marche de Nicolsburg, pour contenir le corps ennemi qui aurait pu deborder la droite.

L'empereur, avec son fidele compagnon de guerre, le marechal Berthier, son premier aide-de-camp le colonel-general Junot, et tout son etat-major, se trouvait en reserve avec les dix bataillons de sa garde et les dix bataillons de grenadiers du general Oudinot, dont le general Duroc commandait une partie.

Cette reserve etait rangee sur deux lignes, en colonnes par bataillons, a distance de deployment, ayant dans les intervalles quarante pieces de canon servies par les canonniers de la garde. C'est avec cette reserve que l'empereur avait le projet de se precipiter par tout ou il eut ete necessaire. On peut dire que cette reserve valait une armee.

A une heure du matin, l'empereur monta a cheval pour parcourir ses postes, reconnaitre les feux des bivouacs de l'ennemi, et se faire rendre compte par les grand'gardes de ce qu'elles avaient pu entendre des mouvemens des Russes. Il apprit qu'ils avaient passe la nuit dans l'ivresse et des cris tumultueux, et qu'un corps d'infanterie russe s'etait presente au village de Sokolnitz, occupe par un regiment de la division du general Legrand, qui recut ordre de le renforcer.

Le 11 frimaire, le jour parut enfin. Le soleil se leva radieux; et cet anniversaire du couronnement de l'empereur, ou allait se passer l'un des plus beaux faits d'armes du siecle, fut une des plus belles journees de l'automne.

Cette bataille, que les soldats s'obstinent a appeler _la journee des trois empereurs_, que d'autres appellent _la journee de l'anniversaire_, et que l'empereur a nommee _la journee d'Austerlitz_, sera a jamais memorable dans les fastes de la grande nation.

L'empereur, entoure de tous les marechaux, attendait, pour donner les derniers ordres, que l'horizon fut bien eclairci. Aux premiers rayons du soleil, les ordres furent donnes, et chaque marechal rejoignit son corps au grand galop.

L'empereur dit en passant sur le front de bandiere de plusieurs regimens: Soldats, il faut finir cette campagne par un coup de tonnerre qui confonde l'orgueil de nos ennemis. Aussitot les chapeaux au bout des baionnettes et les cris de _vive l'empereur!_ furent le veritable signal du combat. Un instant apres la canonnade se fit entendre a l'extremite de la droite, que l'avant-garde ennemie avait deja debordee; mais la rencontre imprevue du marechal Davoust arreta l'ennemi tout court, et le combat s'engagea.

Le marechal Soult s'ebranle au meme instant, se dirige sur les hauteurs du village de Pringen avec les divisions des generaux Vandamme et Saint-Hilaire, et coupe entierement la droite de l'ennemi, dont tous les mouvemens devinrent incertains. Surprise par une marche de flanc pendant qu'elle fuyait, se croyant attaquante et se voyant attaquée, elle se

regarde a demi battue.

Le prince Murat s'ébranle avec sa cavalerie; la gauche, commandée par le maréchal Lannes, marche en échelons par régiments, comme à l'exercice. Une canonnade épouvantable s'engage sur toute la ligne; deux cents pièces de canon, et près de deux cent mille hommes, font un bruit affreux: c'était un véritable combat de géants. Il n'y avait pas une heure qu'on se battait, et toute la gauche de l'ennemi était coupée. Sa droite se trouvait déjà arrivée à Austerlitz, quartier-général des deux empereurs, qui durent faire marcher sur-le-champ la garde de l'empereur de Russie, pour tâcher de rétablir la communication du centre avec la gauche. Un bataillon du quatrième de ligne fut chargé par la garde impériale russe à cheval, et culbuté; mais l'empereur n'était pas loin: il s'aperçut de ce mouvement; il ordonna au maréchal Bessières de se porter au secours de sa droite avec ses invincibles, et bientôt les deux gardes furent aux mains. Le succès ne pouvait être douteux: dans un moment la garde russe fut en déroute. Colonel, artillerie, étendards, tout fut enlevé. Le régiment du grand-duc Constantin fut écrasé; lui-même ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Des hauteurs d'Austerlitz, les deux empereurs virent la défaite de toute la garde russe. Au même moment le centre de l'armée, commandé par le maréchal Bernadotte, s'avance; trois de ses régiments soutinrent une très-belle charge de cavalerie. La gauche, commandée par le maréchal Lannes, donna trois fois. Toutes les charges furent victorieuses. La division du général Caffarelli s'est distinguée. Les divisions de cuirassiers se sont emparées des batteries de l'ennemi. À une heure après midi la victoire était décidée; elle n'avait pas été un moment douteuse. Pas un homme de la réserve n'avait été nécessaire et n'avait donné nulle part. La canonnade ne se soutenait plus qu'à notre droite. Le corps de l'ennemi, qui avait été cerné et chassé de toutes ses hauteurs, se trouvait dans un bas-fond et acculé à un lac. L'empereur s'y porta avec vingt pièces de canon. Ce corps fut chassé de position en position, et l'on vit un spectacle horrible, tel qu'on l'avait vu à Aboukir, vingt mille hommes se jetant dans l'eau et se noyant dans les lacs.

Deux colonnes, chacune de quatre mille Russes, mettent bas les armes et se rendent prisonniers; tout le parc de l'ennemi est pris. Les résultats de cette journée sont quarante drapeaux russes, parmi lesquels sont les étendards de la garde impériale; un nombre considérable de prisonniers; l'état-major ne les connaît pas encore tous, on avait déjà la note de vingt mille; douze ou quinze généraux; au moins quinze mille Russes tués, restés sur le champ de bataille. Quoiqu'on n'ait pas encore les rapports, on peut, au premier coup d'oeil, évaluer notre perte à huit cents hommes tués et à quinze ou seize cents blessés. Cela n'étonnera pas les militaires, qui savent que ce n'est que dans la déroute qu'on perd des hommes, et nul autre corps que le bataillon du quatrième n'a été rompu. Parmi les blessés sont le général Saint-Hilaire, qui, blessé au commencement de l'action, est resté toute la journée sur le champ de bataille; il s'est couvert de gloire; les généraux de division Kellermann et Walther; les généraux de brigade Valhubert, Thiebaut, Sebastiani, Compan et Rapp, aide-de-camp de l'empereur. C'est ce dernier qui, en chargeant à la tête des grenadiers de la garde, a pris le prince Repnin, commandant les chevaliers de la garde impériale de Russie. Quant aux hommes qui se sont distingués, c'est toute l'armée qui s'est couverte de gloire. Elle a constamment chargé aux cris de *vive l'empereur!* et l'idée de célébrer si glorieusement l'anniversaire du couronnement animait encore le soldat.

L'armee francaise, quoique nombreuse et belle, etait moins nombreuse que l'armee ennemie, qui etait forte de cent cinq mille hommes, dont quatre-vingt mille Russes et vingt-cinq mille Autrichiens. La moitie de cette armee est destruite; le reste a ete mis en deroute complete, et la plus grande partie a jete ses armes.

Cette journee coutera des larmes de sang a Saint-Petersbourg. Puisse-t-elle y faire rejeter avec indignation l'or de l'Angleterre! et puisse ce jeune prince, que tant de vertus appelaient a etre le pere de ses sujets, s'arracher a l'influence de ces trente freluquets que l'Angleterre solde avec art, et dont les impertinences obscurcissent ses intentions, lui font perdre l'amour de ses soldats, et le jettent dans les operations les plus erronees! La nature, en le douant de si grandes qualites, l'avait appele a etre le consolateur de l'Europe. Des conseils perfides, en le rendant l'auxiliaire de l'Angleterre, le placeront dans l'histoire au rang des hommes qui, en perpetuant la guerre sur le continent, auront consolide la tyrannie britannique sur les mers et fait le malheur de notre generation. Si la France ne peut arriver a la paix qu'aux conditions que l'aide-de-camp Dolgorouki a proposees a l'empereur, et que M. de Novozilzof avait ete charge de porter, la Russie ne les obtiendrait pas, quand meme son armee serait campee sur les hauteurs de Montmartre.

Dans une relation plus detaillee de cette bataille, l'etat-major fera connaitre ce que chaque corps, chaque officier, chaque general, ont fait pour illustrer le nom francais et donner un temoignage de leur amour a leur empereur.

Le 12, a la pointe du jour, le prince Jean de Lichtenstein, commandant l'armee autrichienne, est venu trouver l'empereur a son quartier-general, etabli dans une grange. Il en a eu une longue audience. Cependant nous poursuivons nos succes, L'ennemi s'est retire sur le chemin d'Austerlitz a Godding. Dans cette retraite il prete le flanc; l'armee francaise est deja sur ses derrieres, et le suit l'epee dans les reins.

Jamais champ de bataille ne fut plus horrible. Du milieu de lacs immenses, on entend encore les cris de milliers d'hommes qu'on ne peut secourir. Il faudra trois jours pour que tous les blesses ennemis soient evacues sur Bruenn. Le coeur saigne. Puisse tant de sang verse, puissent tant de malheurs retomber enfin sur les perfides insulaires qui en sont la cause! puissent les laches oligarques de Londres porter la peine de tant de maux!

Austerlitz, le 12 frimaire an 14 (3 decembre 1805).

_ Trentieme bulletin_ (bis) _de la grande armee._

En ce moment arrive au quartier-general la capitulation envoyee par le marechal Augereau, du corps d'armee autrichien commande par le general Jellachich. L'empereur eut prefere que l'on eut garde les prisonniers en France, cela eut-il du occasionner quelques jours de blocus de plus; car l'experience a prouve que, renvoyes en Autriche, les soldats servent incontinent apres.

Le general de Wrede, commandant les Bavaois, a eu differentes affaires en Boheme contre l'archiduc Ferdinand. Il a fait quelques centaines de prisonniers.

Le prince de Rohan, a la tete d'un corps de six mille hommes qui avait ete coupe par le marechal Ney et par le marechal Augereau, s'est jete sur Trente, a passe la gorge de Bonacio, et tente de penetrer a Venise. Il a ete battu par le general Saint-Cyr, qui l'a fait prisonnier avec ses six mille hommes.

Austerlitz, le 14 frimaire an 14 (4 decembre 1805).

Trente-unieme bulletin de la grande armee.

L'empereur est parti hier d'Austerlitz, et est alle a ses avant-postes pres de Saruschitz, et s'est la place a son bivouac. L'empereur d'Allemagne n'a pas tarde a arriver. Ces deux monarques ont eu une entrevue qui a dure deux heures.

L'empereur d'Allemagne n'a pas dissimule, tant de sa part que de la part de l'empereur de Russie, tout le mepris que leur inspirait la conduite de l'Angleterre. "Ce sont des marchands, a-t-il repete, qui mettent en feu le continent pour s'assurer le commerce du inonde."

Ces deux princes sont convenus d'un armistice et des principales conditions de la paix, qui sera negociee et terminee sous peu de jours.

L'empereur d'Allemagne a fait egalement connaitre a l'empereur, que l'empereur de Russie demandait a faire sa paix separee, qu'il abandonnait entierement les affaires de l'Angleterre, et n'y prenait plus aucun interet.

L'empereur d'Allemagne repeta plusieurs fois dans la conversation: "Il n'y a point de doute; dans sa querelle avec l'Angleterre, la France a raison." Il demanda aussi une treve pour les restes de l'armee russe. L'empereur lui fit observer que l'armee russe etait cernee, que pas un homme ne pouvait echapper: "Mais, ajouta-t-il, je desire faire une chose agreable a l'empereur Alexandre; je laisserai passer l'armee russe, j'arreterai la marche de mes colonnes; mais votre majeste me promet que l'armee russe retournera en Russie, evacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne et prussienne."--"C'est l'intention de l'empereur Alexandre, a repondu l'empereur d'Allemagne; je puis vous l'assurer: d'ailleurs, dans la nuit, vous pourrez vous en convaincre par vos propres officiers."

On assure que l'empereur a dit a l'empereur d'Allemagne, en le faisant approcher du feu de son bivouac: "Je vous recois dans le seul palais que j'habite depuis deux mois." L'empereur d'Allemagne a repondu en riant: "Vous tirez si bon parti de cette habitation qu'elle doit vous plaire." C'est du moins ce que l'on croit avoir entendu. La nombreuse suite des deux princes n'etait pas assez eloignee pour qu'elle ne put entendre plusieurs choses.

L'empereur a accompagne l'empereur d'Allemagne a sa voiture, et s'est fait presenter les deux princes de Lichtenstein et le general prince de Schwartzenberg. Apres cela il est revenu coucher a Austerlitz.

On recueille tous les renseignements pour faire une belle description de la bataille d'Austerlitz. Un grand nombre d'ingenieurs levent le plan du champ de bataille. La perte des Russes a ete immense: les generaux Kutuzow et Buxhowden ont ete blesses; dix ou douze generaux ont ete tues: plusieurs aides-de-camp de l'empereur de Russie et un grand nombre d'officiers de distinction ont ete tues. Ce n'est pas cent vingt pieces de canon qu'on a prises, mais cent cinquante. Les colonnes ennemies qui se jeterent dans les lacs furent favorisees par la glace; mais la canonnade la rompit, et des colonnes entieres se noyerent. Le soir de la journee, et pendant plusieurs heures de la nuit, l'empereur a parcouru le champ de bataille et a fait enlever les blesses: spectacle horrible s'il en fut jamais! L'empereur, monte sur des chevaux tres-vites, passait avec la rapidite de l'eclair, et rien n'etait plus touchant que de voir ces braves gens le reconnaitre sur-le-champ; les uns oubliaient leurs souffrances et disaient: Au moins la victoire est-elle bien assuree? Les autres: Je souffre depuis huit heures, et depuis le commencement de la bataille je suis abandonne, mais j'ai bien fait mon devoir. D'autres: Vous devez etre content de vos soldats aujourd'hui. A chaque soldat blesse l'empereur laissait une garde qui le faisait transporter dans les ambulances. Il est horrible de le dire: quarante-huit heures apres la bataille, il y avait encore un grand nombre de Russes qu'on n'avait pu panser. Tous les Francais le furent avant la nuit. Au lieu de quarante drapeaux, il y en a jusqu'a cette heure quarante-cinq, et l'on trouve encore les debris de plusieurs.

Rien n'egale la gaité des soldats a leur bivouac. A peine aperçoivent-ils un officier de l'empereur, qu'ils lui crient: L'empereur a-t-il ete content de nous?

En passant devant le vingt-huitieme de ligne, qui a beaucoup de conscrits du Calvados et de la Seine-Inferieure, l'empereur lui dit: "J'espere que les Normands se distingueront aujourd'hui." Ils ont tenu parole; les Normands se sont distingues. L'empereur, qui connait la composition de chaque regiment, a dit a chacun son mot; et ce mot arrivait et parlait au coeur de ceux auxquels il etait adresse, et devenait leur mot de ralliement au milieu du feu. Il dit au cinquante-septieme: "Souvenez-vous qu'il y a bien des annees que je vous ai surnomme _le Terrible._". Il faudrait nommer tous les regimens de l'armee; il n'en est aucun qui n'ait fait des prodiges de bravoure et d'intrepidite. C'est la le cas de dire que la mort s'epouvantait et fuyait devant nos rangs, pour s'elancer dans les rangs ennemis; pas un corps n'a fait un mouvement retrograde. L'empereur disait: "J'ai livre trente batailles comme celle-ci, mais je n'en ai vu aucune ou la victoire ait ete si decidee, et les destins si peu balances." La garde a pied de l'empereur n'a pu donner; elle en pleurait de rage. Comme elle demandait absolument a faire quelque chose: "Rejouissez-vous de ne rien faire, lui dit l'empereur: vous devez donner en reserve; tant mieux si l'on n'a pas besoin de vous aujourd'hui."

Trois colonels de la garde imperiale russe sont pris, avec le general qui la commandait. Les hussards de cette garde ont fait une charge sur la division Caffarelli. Cette seule charge leur a coute trois cents hommes qui resterent sur le champ de bataille. La cavalerie francaise s'est montree superieure et a parfaitement fait. A la fin de la bataille, l'empereur a envoye le colonel Dallemagne avec deux escadrons de sa garde en partisans, pour parcourir a volonte les environs du champ de bataille, et ramener les fuyards. Il a pris plusieurs drapeaux, quinze pieces de canon, et fait quinze cents prisonniers. La garde

regrette beaucoup le colonel des chasseurs a cheval Morland, tue d'un coup de mitraille, en chargeant l'artillerie de la garde imperiale russe. Cette artillerie fut prise; mais ce brave colonel trouva la mort. Nous n'avons eu aucun general tue. Le colonel Mazas, du quatorzieme de ligne, brave homme, a ete tue. Beaucoup de chefs de bataillon ont ete blesses. Les voltigeurs ont rivalise avec les grenadiers. Les cinquante-cinquieme, quarante-troisieme, quatorzieme, trente-sixieme, quarantieme et dix-septieme...; mais on n'ose nommer aucun corps, ce serait une injustice pour les autres; ils ont tous fait l'impossible. Il n'y avait pas un officier, pas un general, pas un soldat qui ne fut decide a vaincre ou a perir.

Il ne faut point taire un trait qui honore l'ennemi: le commandant de l'artillerie de la garde imperiale russe venait de perdre ses pieces; il rencontra l'empereur: Sire, lui dit-il, faites-moi fusiller, je viens de perdre mes pieces. "Jeune homme, lui repondit l'empereur, j'apprécie vos larmes; mais on peut etre battu par mon armee, et avoir encore des titres a la gloire."

Nos avant-postes sont arrives a Olmutz; l'imperatrice et toute sa cour s'en sont sauvees en toute hate.

Le colonel Corbineau, ecuyer de l'empereur, commandant le cinquieme regiment de chasseurs, a eu quatre chevaux tues; au cinquieme il a ete blessé lui-meme, apres avoir enleve un drapeau. Le prince Murat se loue beaucoup des belles manoeuvres du general Kellermann, des belles charges des generaux Nansouty et d'Hautpoult, et enfin de tous les generaux; mais il ne sait qui nommer, parce qu'il faudrait les nommer tous.

Les soldats du train ont merite les eloges de l'armee. L'artillerie a fait un mal epouvantable a l'ennemi. Quand on en a rendu compte a l'empereur, il a dit: "Ces succes me font plaisir, car je n'oublie pas que c'est dans ce corps que j'ai commence ma carriere militaire."

L'aide-de-camp de l'empereur, le general Savary, avait accompagne l'empereur d'Allemagne apres l'entrevue, pour savoir si l'empereur de Russie adherait a la capitulation. Il a trouve les debris de l'armee russe sans artillerie ni bagages et dans un epouvantable desordre; il etait minuit; le general Meerfeld avait ete repousse de Godding par le marechal Davoust; l'armee russe etait cernee; pas un homme ne pouvait s'echapper. Le prince Czartorinski introduisit le general Savary pres de l'empereur. Dites a votre maitre, lui cria ce prince, que je m'en vais; qu'il a fait hier des miracles; que cette journee a accru mon admiration pour lui; que c'est un predestine du ciel; qu'il faut a mon armee cent ans pour egaler la sienne. Mais puis-je me retirer avec surete? Oui, Sire, lui dit le general Savary, si V.M. ratifie ce que les deux empereurs de France et d'Allemagne ont arrete dans leur entrevue.--Eh qu'est-ce?--Que l'armee de V.M. se retirera chez elle par les journees d'etape qui seront reglees par l'empereur, et qu'elle evacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne. A cette condition, j'ai l'ordre de l'empereur de me rendre a nos avant-postes qui vous ont deja tourne, et d'y donner ses ordres pour proteger votre retraite, l'empereur voulant respecter l'ami du premier consul.--Quelle garantie faut-il pour cela?--Sire, votre parole.--Je vous la donne.--Cet aide-de-camp partit sur-le-champ au grand galop, se rendit aupres du marechal Davoust, auquel il donna l'ordre de cesser tout mouvement et de rester tranquille. Puisse cette generosite de l'empereur des Francais ne pas etre aussitot oubliee en Russie que le beau procede de l'empereur qui renvoya six mille hommes a l'empereur Paul avec tant de grace et de

marques d'estime pour lui. Le general Savary avait cause une heure avec l'empereur de Russie, et l'avait trouve tel que doit etre un homme de coeur et de sens, quelques revers d'ailleurs qu'il ait eprouves. Ce monarque lui demanda des details sur la journee. Vous etiez inferieurs a moi, lui dit-il, et cependant vous etiez superieurs sur tous les points d'attaque. Sire, repondit le general Savary, c'est l'art de la guerre et le fruit de quinze ans de gloire; c'est la quarantieme bataille que donne l'empereur.--Cela est vrai; c'est un grand homme de guerre. Pour moi, c'est la premiere fois que je vois le feu. Je n'ai jamais eu la pretention de me mesurer avec lui.--Sire, quand vous aurez de l'experience, vous le surpasserez peut-etre.--Je m'en vais donc dans ma capitale. J'etais venu au secours de l'empereur d'Allemagne; il m'a fait dire qu'il est content. Je le suis aussi.

A son entrevue avec l'empereur d'Allemagne, l'empereur lui a dit: "M. et Mme Colloredo, MM. Paget et Rasumowki ne font qu'un avec votre ministre Cobentzel: voila les vraies, causes de la guerre, et si V.M. continue a se livrer a ces intrigans, elle ruinera toutes les affaires et s'alienera le coeur de ses sujets, elle cependant qui a tant de qualites pour etre heureuse et aimee!"

Un major autrichien s'etant presente aux avant-postes; porteur de depeches de M. Cobentzel pour M. de Stadion a Vienne, l'empereur a dit: "Je ne veux rien de commun avec cet homme qui s'est vendu a l'Angleterre pour payer ses dettes, et qui a ruine son maitre et sa nation, en suivant les conseils de sa soeur et de Mme Colloredo."

L'empereur fait le plus grand cas du prince Jean de Lichtenstein; il a dit plusieurs fois; "Comment, lorsqu'on a des hommes d'aussi grande distinction, laisse-t-on mener ses affaires par des sots et des intrigans?" Effectivement le prince de Lichtenstein est un des hommes les plus distingues, non seulement par ses talens militaires, mais encore par ses qualites et ses connaissances.

On assure que l'empereur a dit, apres sa conference avec l'empereur d'Allemagne: "Cet homme me fait faire une faute, car j'aurais pu suivre ma victoire, et prendre toute l'armee russe et autrichienne; mais enfin quelques larmes de moins seront versees."

Austerlitz, le 15 frimaire an 14 (6 decembre 1805).

Trente-deuxieme bulletin de la grande armee.

Le general Friant, a la bataille d'Austerlitz, a eu quatre chevaux tues sous lui. Les colonels Conroux et Demoustier se sont fait remarquer. Les traits de courage sont si nombreux, qu'a mesure que le rapport en est fait a l'empereur, il dit: "Il me faut toute ma puissance pour recompenser dignement tous ces braves gens."

Les Russes, en combattant, ont l'habitude de mettre leurs havre-sacs bas. Comme toute l'armee russe a ete mise en deroute, nos soldats ont pris tous des havre-sacs. On a pris aussi une grande partie de ses bagages, et les soldats y ont trouve beaucoup d'argent.

Le general Bertrand, qui avait ete detache apres la bataille avec un escadron de la garde, a ramasse un grand nombre de prisonniers, dix-neuf

pieces de canon et beaucoup de voitures remplies d'effets. Le nombre de pieces de canon prises jusqu'a cette heure, se monte a cent soixante-dix.

L'empereur a temoigne quelque mecontentement de ce qu'on lui eut envoye des plenipotentiaires la veille de la bataille, et qu'on eut ainsi prostitue le caractere diplomatique. Cela est digne de M. de Cobentzel, que toute la nation regarde comme un des principaux auteurs de tous ces malheurs.

Le prince Jean de Lichtenstein est venu trouver l'empereur au chateau d'Austerlitz. L'empereur lui a accorde une conference de plusieurs heures. On remarque que l'empereur cause volontiers avec cet officier general. Ce prince a conclu, avec le marechal Berthier, un armistice de la teneur suivante:

M. Talleyrand se rend a Nicolsburg, ou les negociations vont s'ouvrir.

Armistice conclu entre LL. MM. II. de France et d'Autriche.

S.M. l'empereur des Francais et S.M. l'empereur d'Allemagne voulant arriver a des negociations definitives pour mettre fin a la guerre qui desole les deux etats, sont convenus au prealable, de commencer par un armistice, lequel aura lieu jusqu'a la conclusion de la pais definitive ou jusqu'a la rupture des negociations; et dans ce cas, l'armistice ne devra cesser que quinze jours apres cette rupture; et la cessation de l'armistice sera notifiee aux plenipotentiaires des deux puissances et au quartier-general des deux armees.

Les conditions de l'armistice sont:

Art. 1er. La ligne des deux armees sera en Moravie, le cercle d'Iglau, le cercle de Znaim, le cercle de Bruenn, la partie du cercle d'Olmutz sur la rive droite de la petite riviere de Trezeboska en avant de Prosnitz jusqu'a l'endroit ou elle se jette dans la Marck, et la rive droite de la Marck jusqu'a l'embouchure de cette riviere dans le Danube, y compris cependant Presbourg.

Il ne sera mis neanmoins aucune troupe francaise ni autrichienne dans un rayon de cinq a six lieues autour de Holitch, a la rive droite de la Marck.

La ligne des deux armees comprendra en outre, dans le territoire a occuper par l'armee francaise, toute la basse et haute Autriche, le Tyrol, l'etat de Venise, la Carinthie, la Styrie, la Carniole, le comte de Goritz et l'Istrie: enfin, dans la Boheme, le cercle de Montabor, et tout ce qui est a l'est de la route de Tabor a Lintz.

2. L'armee russe evacuera les etats d'Autriche, ainsi que la Pologne autrichienne; savoir: la Moravie et la Hongrie, dans l'espace de quinze jours, et la Gallicie dans l'espace d'un mois. L'ordre de route de l'armee russe sera trace, afin qu'on sache toujours ou elle se trouve, ainsi que pour eviter tout malentendu.

3. Il ne sera fait en Hongrie aucune espece de levee en masse, ni d'insurrections; et en Boheme, aucune espece de levee extraordinaire;

aucune armee etrangere ne pourra entrer sur le territoire de la maison d'Autriche.

Des negociateurs se reuniront de part et d'autre a Nicolsburg, pour proceder directement a l'ouverture des negociations, afin de parvenir a retablir promptement la paix et la bonne harmonie entre les deux empereurs.

Fait double entre nous soussignes, le marechal Berthier, ministre de la guerre, major-general de la grande armee, charge des pleins pouvoirs de S.M. l'empereur des Francais et roi d'Italie, et le prince Jean de Lichtenstein, lieutenant-general, charge des pleins-pouvoirs de S.M. l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, etc.

A Austerlitz, le 15 frimaire an 14 (6 decembre 1805).

Signe, marechal BERTHIER, _et Jean, prince_ DE LICHTENSTEIN, _lieutenant-general_.

Austerlitz, le 16 frimaire an 14 (6 decembre 1805).

Trente-troisieme bulletin de la grande armee.

Le general en chef Buxhowden a ete tue avec un grand nombre d'autres generaux russes dont on ignore les noms. Nos soldats ont ramasse une grande quantite de decorations; le general russe Kutusow a ete blesse, et son beau-fils, jeune homme de grand merite, a ete tue.

On a fait compter les cadavres: il en resulte qu'il y a dix-huit mille Russes tues, six cents Autrichiens et neuf cents Francais. Nous avons sept mille blesses russes. Tout compte fait, nous avons trois mille blesses Francais; le general Roger Valhubert est mort des suites de ses blessures; il a ecrit a l'empereur une heure avant de mourir: "J'aurais voulu faire plus pour vous; je meurs dans une heure: je ne regrette pas la vie, puisque j'ai participe a une victoire qui vous assure un regne heureux. Quand vous penserez aux braves qui vous etaient devoues, pensez a ma memoire. Il me suffit de vous dire que j'ai une famille; je n'ai pas besoin de vous la recommander".

Les generaux Kellermann, Sebastiani et Thiebaut sont hors de danger.

Les generaux Marisy et Demont sont blesses, mais beaucoup moins grievement.

On sera sans doute bien aise de connaitre les differens decrets que l'empereur a rendus successivement en faveur de l'armee; ils sont ci-joints.

Le corps du general Buxhowden, qui etait a la gauche, etait de vingt-sept mille hommes: pas un n'a rejoint l'armee russe. Il a ete plusieurs heures sous la mitraille de quarante pieces de canon, dont une partie servie par l'artillerie de la garde imperiale, et sous la fusillade des divisions des generaux Saint-Hilaire et Friant. Le massacre a ete horrible; la perte des Russes ne peut s'evaluer a moins de quarante-cinq mille hommes, et l'empereur de Russie ne s'en retournera pas chez lui avec plus de vingt-cinq mille hommes.

Puisse cette leçon profiter à ce jeune prince et lui faire abandonner le conseil qu'a acheté l'Angleterre! Puisse-t-il répondre le véritable rôle qui convient à son pays et à son caractère, et secouer enfin le joug de ces vils oligarques de Londres! Catherine-la-Grande connaissait bien le génie et les ressources de la Russie, lorsque dans la première coalition elle n'envoya point d'armée, et se contenta de secourir les coalisés par ses conseils et par ses vœux. Mais elle avait l'expérience d'un long règne et du caractère de sa nation. Elle avait réfléchi sur les dangers des coalitions. Cette expérience ne peut être acquise à vingt-quatre ans.

Lorsque Paul, son fils, fit marcher des armées contre la France, il sentit bientôt que les erreurs les plus courtes sont les meilleures; et après une campagne, il retira ses troupes. Si Woronzow qui est à Londres n'était pas plus anglais que russe, il faudrait avoir une bien petite idée de ses talents pour supposer qu'il eût pu penser que soixante, quatre-vingt, cent mille Russes parviendraient à deshonorer la France, à lui faire subir le joug de l'Angleterre, à lui faire abandonner la Belgique, et à forcer l'empereur à livrer sa couronne de fer à la race dégénérée des rois de Sardaigne.

Les troupes russes sont braves, mais beaucoup moins braves que les troupes françaises; leurs généraux sont d'une inexpérience, et les soldats d'une ignorance et d'une pesanteur qui rendent leurs armées, en vérité, peu redoutables. Et d'ailleurs, en supposant des victoires aux Russes, il eût fallu dépeupler la Russie pour arriver au but insensé que lui avaient prescrit les oligarques de Londres.

La bataille d'Austerlitz a été donnée sur le tombeau du célèbre Kauny. Cette circonstance a fait la plus grande impression, sur la tête des Viennois. À force de prudence et de bonne conduite, et en la maintenant toujours en bonne harmonie avec la France, il avait porté l'Autriche à un haut degré de prospérité.

Voici les noms des généraux russes faits prisonniers: beaucoup d'autres sont morts sur le champ de bataille. Il y a en outre quatre ou cinq cents officiers, dont vingt majors ou lieutenants-colonels, et plus de cent capitaines: Prebyszewski, Wimpfen, Muller Zakoumsky, Muller, Berg, Selechow, Strysy, Szlerliskow, le prince Repnin, le prince Sibersky, Adrian, Lagouon, Salima, Mezenkow, Woycikoff.

L'empereur a mandé à Bruenn M. de Talleyrand qui était à Vienne. Les négociations vont s'ouvrir à Nicolsbourg.

M. Maret avait joint à Austerlitz S.M., qui y a signé le travail des ministres et du conseil d'état.

L'empereur a couché ce soir à Bruenn.

De notre camp impérial d'Austerlitz, le 16 frimaire an 14 (6 décembre 1805).

Napoleon, empereur des Français, roi d'Italie, avons décrété et décrétons ce qui suit:

ART. 1er. Les veuves des generaux morts a la bataille d'Austerlitz jouiront d'une pension de six mille francs leur vie durant; les veuves des colonels et des majors, d'une pension de deux mille quatre cents francs; les veuves des capitaines d'une pension de douze cents francs; les veuves des lieutenans et sous-lieutenans, d'une pension de huit cents francs; les veuves des soldats, d'une pension de deux cents francs.

2. Notre ministre de la guerre est charge de l'execution du present decret, qui sera mis a l'ordre du jour de l'armee et insere au bulletin des lois.

NAPOLEON.

De notre camp imperial d'Austerlitz, le 16 frimaire an 14 (6 decembre 1805).

Napoleon, empereur des Francais, roi d'Italie, avons decrete et decretons ce qui suit:

ART. 1er. Nous adoptons tous les enfans des generaux, officiers et soldats francais morts a la bataille d'Austerlitz.

2. Ils seront tous entretenus et eleves a nos frais, les garcons dans notre palais imperial de Rambouillet, et les filles dans notre palais imperial de Saint-Germain. Les garcons seront ensuite places et les filles mariees par nous.

3. Independamment de leurs noms de bapteme et de famille, ils auront le droit d'y joindre celui de Napoleon. Notre grand-juge fera remplir a cet egard toutes les formalites voulues par le Code civil.

4. Notre grand-marechal du palais et notre intendant-general de la couronne sont charges, chacun en ce qui le concerne, de l'execution du present decret, qui sera mis a l'ordre du jour de l'armee et insere au bulletin des lois.

NAPOLEON.

Bruenn, le 19 frimaire an 14 (9 decembre 1805).

Trente-quatrieme bulletin de la grande armee.

L'empereur a recu aujourd'hui M. le prince Repnin fait prisonnier a la bataille d'Austerlitz a la tete des chevaliers-gardes, dont il etait le colonel. S.M. lui a dit qu'elle ne voulait pas priver l'empereur Alexandre d'aussi braves gens, et qu'il pouvait reunir tous les prisonniers de la garde imperiale russe et retourner avec eux en Russie. S.M. a exprime le regret que l'empereur de Russie eut voulu livrer bataille, et a dit que ce monarque, s'il l'avait cru la veille, aurait epargne le sang et l'honneur de son armee.

M. le prince Jean de Lichtenstein est arrive hier avec de

pleins-pouvoirs. Les conferences entre lui et M. de Talleyrand sont en pleine activite.

Le premier aide-de-camp Junot, que S.M. avait envoye aupres de l'empereur d'Allemagne et de Russie, a vu a Holitz l'empereur d'Allemagne, qui l'a reçu avec beaucoup de grace et de distinction. Il n'a pu continuer sa mission, parce que l'empereur Alexandre etait parti en poste pour Saint-Petersbourg, ainsi que le general Kutuzow.

S.M. a reçu a Bruenn M. d'Haugwitz, et a paru tres-satisfaite de tout ce que lui a dit ce plenipotentiaire qu'elle a accueilli, d'une maniere d'autant plus distinguee, qu'il s'est toujours defendu de la dependance de l'Angleterre, et que c'est a ses conseils qu'on doit attribuer la grande consideration et la prosperite dont jouit la Prusse. On ne pourrait en dire autant d'un autre ministre qui, ne en Hanovre, n'a pas ete inaccessible a la pluie d'or. Mais toutes les intrigues ont ete et seront impuissantes contre le bon esprit et la haute sagesse du roi de Prusse. Au reste, la nation francaise ne depend de personne, et cent cinquante mille ennemis de plus n'auraient fait autre chose que de rendre la guerre plus longue. La France et la Prusse, dans ces circonstances, ont eu a se louer de M. le duc de Brunswick, de MM. de Mollendorff, de Knobelsdorff, Lombard, et sur-tout du roi lui-meme. Les intrigues anglaises ont souvent paru gagner du terrain; mais, comme, en derniere analyse, on ne pouvait arriver a aucun parti sans aborder de front la question, toutes les intrigues ont echoue devant la volonte du roi. En verite, ceux qui les conduisaient abusaient etrangement de sa confiance: la Prusse peut-elle avoir un ami plus solide et plus desinteresse que la France?

La Russie est la seule puissance en Europe qui puisse faire une guerre de fantaisie: apres une bataille perdue ou gagnee, les Russes s'en vont: la France, l'Autriche, la Prusse, au contraire, doivent mediter long-temps les resultats de la guerre: une ou deux batailles sont insuffisantes pour en epuiser toutes les chances.

Les paysans de Moravie tuent les Russes partout ou ils les rencontrent isolés. Ils en ont déjà massacre une centaine. L'empereur des Francais a donne des ordres pour que des patrouilles de cavalerie parcourent les campagnes, et empechent ces exces. Puisque l'armee ennemie se retire, les Russes qu'elle laisse apres elle sont sous la protection du vainqueur. Il est vrai qu'ils ont commis tant de desordres, tant de brigandages, qu'on ne doit pas s'etonner de ces vengeancees. Ils maltrahent les pauvres comme les riches: trois cents coups de baton leur paraissent une legere offense. Il n'est point d'attentats qu'ils n'aient commis. Le pillage, l'incendie des villages, le massacre, tels etaient leurs jeux. Ils ont meme tue des pretres jusque sur les autels! Malheur au souverain qui attirera un tel fleau sur son territoire! La bataille d'Austerlitz a ete une victoire europeenne, puisqu'elle a fait tomber le prestige qui semblait s'attacher au nom de ces _barbares_. Ce mot ne peut s'appliquer cependant ni a la cour ni au plus grand nombre des officiers, ni aux habitans des villes qui sont au contraire civilises jusqu'a la corruption.

Bruenn, le 20 frimaire an 14 (10 decembre 1805).

Trente-cinquieme bulletin de la grande-armee.

L'armee russe s'est mise en marche le 17 frimaire sur trois colonnes, pour retourner en Russie. La premiere a pris le chemin de Cracovie et Therespol: la seconde, celui de Kaschau, Lemberg et Brody, et la troisieme, celui de Ciznau, Wotrell et Hussiatin. A la tete de la premiere, est parti l'empereur de Russie avec son frere le grand-duc Constantin.

Independamment de l'artillerie de bataille, un parc entier de cent pieces de canon a ete pris aux Russes avec tous leurs caissons.

L'empereur est alle voir ce parc; il a ordonne que toutes les pieces prises fussent transportees en France. Il est sans exemple que, dans une bataille, on ait pris cent cinquante a cent soixante pieces de canon, toutes ayant fait feu et servi dans l'action.

Le chef d'escadron Chaloppin, aide-de-camp du general Bernadette, a ete tue.

Les colonels Lacour du cinquieme regiment de dragons, Digeon du vingt-sixieme de chasseurs, Bessieres du onzieme de chasseurs, frere du marechal Bessieres; Gerard, colonel, aide-de-camp du marechal Bernadotte; Mares, colonel, aide-de-camp du marechal Davoust, ont ete blesses.

Les chefs de bataillon Perrier du trente-sixieme regiment d'infanterie de ligne; Guye, du quatrieme de ligue; Schwiter, du cinquante-septieme de ligne; les chefs d'escadron Grumblot, du deuxieme regiment de carabiniers; Didelon, du neuvieme de dragons; Boudichon, du quatrieme de hussards; le chef de bataillon du genie Abrissot, Rabier et Mobillard du cinquante-cinquieme de ligne; Profit, du quarante-troisieme, et les chefs d'escadron Treville, du vingt-sixieme de chasseurs, et David, du deuxieme de hussards, ont ete blesses.

Les chefs d'escadron des chasseurs a cheval de la garde imperiale Beyermann, Bohu et Thity, ont ete blesses.

Le capitaine Terve, des chasseurs a cheval de la garde, est mort des suites de ses blessures.

Le capitaine Geist; les lieutenans Bureau, Barbanegre, Guyot, Fournier, Adet, Bayeux et Renuo, des chasseurs a cheval de la garde, et les lieutenans Menager et Rolles, des grenadiers a cheval de la garde, ont ete blesses.

Lettre de S.M. l'Empereur et Roi a M. le cardinal archeveque de Paris.

Mon cousin, nous ayons pris quarante-cinq drapeaux sur nos ennemis, le jour de l'anniversaire de notre couronnement, de ce jour ou le Saint-Pere, ses cardinaux et tout le clerge de France firent des prieres dans le sanctuaire de Notre-Dame, pour la prosperite de notre regne. Nous avons resolu de deposer lesdits drapeaux dans l'eglise de Notre-Dame, metropole de notre bonne ville de Paris. Nous avons ordonne, en consequence, qu'ils vous soient adresses, pour la garde en etre confiee a votre chapitre metropolitain. Notre intention est que, tous les ans, audit jour, un office solennel soit chante dans ladite

metropole, en memoire des braves morts pour la patrie dans cette grande journee, lequel office sera suivi d'actions de grace pour la victoire qu'il a plu au Dieu des armees de nous accorder. Cette lettre n'etant pas a une autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

NAPOLEON.

Schoenbruenn, le 23 frimaire an 14 (13 decembre 1805).

Trente-sixieme bulletin de la grande armee.

Ce sera un recueil d'un grand interet, que celui des traits de bravoure qui ont illustre la Grande-Armee.

Un carabinier du 10e regiment d'infanterie legere a le bras gauche emporte par un boulet de canon: "Aide-moi," dit-il a son camarade, "a oter mon sac, et cours me venger: je n'ai pas besoin d'autres secours." Il met ensuite son sac sur son bras droit, et marche seul vers l'ambulance.

Le general Thiebaut, dangereusement blesse, etait transporte par quatre prisonniers russes; six Francais blesses l'apercoivent, chassent les Russes et saisissent le brancard, en disant: "C'est a nous seuls qu'appartient l'honneur de porter un general francais blesse."

Le general Valhubert a la cuisse emportee d'un coup de canon, quatre soldats se presentent pour l'enlever: "Souvenez-vous de l'ordre du jour, leur dit-il d'une voix de tonnerre, et serrez vos rangs. Si vous revenez vainqueurs, on me relevera apres la bataille; si vous etes vaincus, je n'attache plus de prix a la vie."

Ce general est le seul dont on ait a regretter la perte; tous les autres generaux blesses sont en pleine guerison.

Les bataillons des tirailleurs du Po et des tirailleurs corses se sont bravement comportes dans la defense du village de Strolitz. Le colonel Franceschi, avec le 8e de hussards, s'est fait remarquer par son courage et sa bonne conduite.

On a fait ecouler l'eau du lac, sur lequel de nombreux corps russes s'etaient enfuis le jour de la bataille d'Austerlitz, et l'on en a retire quarante pieces de canon russes, et une grande quantite de cadavres.

L'empereur est arrive ici avant hier 21 a dix heures du soir.

Il a recu hier la deputation des maires de Paris, qui lui ont ete presentes par S.A.S. le prince Murat.

M. Dupont, maire du 7e arrondissement, a prononce un discours auquel S.M. l'Empereur a repondu:

"Qu'il voyait avec plaisir la deputation des maires de Paris; que, quoiqu'il les recut dans le Palais de Marie-Therese, le jour ou il se retrouverait au milieu de son bon peuple de Paris, serait pour lui un

jour de fete; qu'ils avaient ete a portee de voir les malheurs de la guerre et d'apprendre, par le triste spectacle dont leurs regards ont ete frappes, que tous les Francais doivent considerer comme salulaire et sacree la loi de la conscription, s'ils ne veulent pas que quelque jour leurs habitations soient devastees et le beau territoire de la France livre, ainsi que l'Autriche et la Moravie, aux ravages des barbares; que, dans leurs rapports avec la bourgeoisie de Vienne, ils ont pu s'assurer qu'elle-meme apprecie la justice de notre cause, et la funeste influence de l'Angleterre et de quelques hommes corrompus." Il a ajoute "qu'il veut la paix, mais une paix qui assure le bien-etre du peuple francais, dont le bonheur, le commerce et l'industrie sont constamment entraves par l'insatiable avidite de l'Angleterre."

S.M. a ensuite fait connaitre aux deputes qu'elle etait dans l'intention de faire hommage a la cathedrale de Paris des drapeaux conquis sur les Russes le jour anniversaire de son couronnement, et de leur confier ces trophes pour les porter au cardinal archeveque.

Schoenbruenn, le 6 nivose an 14 (27 decembre 1805).

Proclamation a la grande armee.

Soldats,

"La paix entre moi et l'empereur d'Autriche est signee. Vous avez, dans cette arriere-saison, fait deux campagnes; vous avez rempli tout ce que j'attendais de vous. Je vais partir pour me rendre dans ma capitale; j'ai accorde de l'avancement et des recompenses a ceux qui se sont le plus distingues: je vous tiendrai tout ce que je vous ai promis. Vous avez vu votre empereur partager avec vous vos perils et vos fatigues; je veux aussi que vous veniez le voir entoure de la grandeur et de la splendeur qui appartiennent au souverain du premier peuple de l'univers. Je donnerai une grande fete, aux premiers jours de mai, a Paris; vous y serez tous, et, apres, nous irons ou nous appellerent le bonheur de notre patrie et les interets de notre gloire.

"Soldats, pendant ces trois mois qui vous seront necessaires pour retourner en France, soyez le modele de toutes les armees: ce ne sont plus des preuves de courage et d'intrepidite que vous etes appeles a donner, mais d'une severe discipline. Que mes allies n'aient pas a se plaindre de voire passage; et, en arrivant sur ce territoire sacre, comportez-vous comme des enfans au milieu de leur famille: mon peuple se comportera avec vous comme il le doit envers ses heros et ses defenseurs.

"Soldats, l'idee que je vous verrai tous, avant six mois, ranges autour de mon palais, sourit a mon coeur, et j'eprouve d'avance les plus tendres emotions: nous celeberrons la memoire de ceux qui, dans ces deux campagnes, sont morts au champ d'honneur, et le monde nous verra tout prêts a imiter leur exemple, et a faire encore plus que nous n'avons fait, s'il le faut, contre ceux qui voudraient attaquer notre honneur ou qui se laisseraient seduire par les corrupteurs des eternels ennemis du continent".

NAPOLEON.

Schoenbruenn, le 6 nivose an 14 (27 decembre 1805).

Proclamation aux habitans de Vienne.

Habitans de la ville de Vienne,

"J'ai signe la paix avec l'empereur d'Autriche. Pret a partir pour ma capitale, je veux que vous sachiez l'estime que je vous porte, et le contentement que j'ai de votre bonne conduite pendant le temps que vous avez ete sous ma loi. Je vous ai donne un exemple inoui, jusqu'a present, dans l'histoire des nations. Dix mille hommes de votre garde nationale sont restes armes, ont gardes vos portes; votre arsenal tout entier est reste en votre pouvoir; et, pendant ce temps-la, je courais les chances les plus hazardeuses de la guerre. Je me suis, confie en vos sentimens d'honneur, de bonne foi, de loyaute: vous avez justifie ma confiance.

"Habitans de Vienne, je sais que vous avez tous blame la guerre que des ministres vendus a l'Angleterre ont suscitee sur le continent. Votre souverain est eclaire sur les menees de ces ministres corrompus; il est livre tout entier aux grandes qualites qui le distinguent; et, desormais, j'espere pour vous et pour le continent des jours plus heureux.

"Habitans de Vienne, je me suis peu montre parmi vous, non par dedain ou par un vain orgueil; mais je n'ai pas voulu distraire en vous aucun des sentimens que vous deviez au prince avec qui j'etais dans l'intention de faire une prompte paix. En vous quittant, recevez, comme un present qui vous prouve mon estime, votre arsenal intact, que les lois de la guerre ont rendu ma propriete; servez-vous en toujours pour le maintien de l'ordre. Tous les maux que vous avez soufferts, attribuez-les aux malheurs inseparables de la guerre; et tous les menagemens que mon armee a apportees dans vos contrees, vous les devez a l'estime que vous avez meritee".

NAPOLEON

De mon camp imperial de Schoenbruenn, le 6 nivose an 14 (27 decembre 1805).

Proclamation a la grande armee.

Soldats,

"Depuis dix ans, j'ai tout fait pour sauver le roi de Naples; il a tout fait pour se perdre.

"Après la bataille de Deگو, de Mondovi, de Lodi, il ne pouvait m'opposer qu'une faible resistance. Je me fiai aux paroles de ce prince, et fus genereux envers lui.

"Lorsque la seconde coalition fut dissoute a Marengo, le roi de Naples, qui, le premier, avait commence cette injuste guerre, abandonne a

Luneville par ses allies, resta seul et sans defense. Il m'implora; je lui pardonnai une seconde fois.

"Il y a peu de mois, vous etiez aux portes de Naples. J'avais d'assez legitimes raisons, et de suspecter la trahison qui se meditait, et de venger les outrages qui m'avaient ete faits. Je fus encore genereux. Je reconnus la neutralite de Naples; je vous ordonnai d'evacuer ce royaume; et, pour la troisieme fois, la maison de Naples fut raffermie et sauvee.

"Pardonnerons-nous une quatrieme fois? nous fierons-nous une quatrieme fois a une cour, sans foi, sans honneur, et sans raison? Non! non. La dynastie de Naples a cesse de regner; son existence est incompatible avec le repos de l'Europe et l'honneur de ma couronne.

"Soldats, marchez; precipitez dans les flots, si tant est qu'ils vous attendent, ces debiles bataillons des tyrans des mers. Montrez au monde de quelle maniere nous punissons les parjures. Ne tardez pas a m'apprendre que l'Italie est toute entiere soumise a mes lois ou a celles de mes allies; que le plus beau pays de la terre est affranchi du joug des hommes les plus perfides; que la saintete du traite est vengee, et que les manes de mes braves soldats egorges dans les ports de Sicile a leur retour d'Egypte, apres avoir echappe aux perils des naufrages, des deserts, et de cent combats, sont enfin apaises.

"Soldats, mon frere marchera a votre tete; il connait mes projets; il est le depositaire de mon autorite; il a toute ma confiance; environnez-le de toute la votre".

NAPOLEON

FIN DU QUATRIEME VOLUME.

End of the Project Gutenberg EBook of Oeuvres de Napoleon Bonaparte, TOME III., by Napoleon Bonaparte

*** END OF THIS PROJECT GUTENBERG EBOOK NAPOLEON, TOME III ***

***** This file should be named 12893.txt or 12893.zip *****

This and all associated files of various formats will be found in:

<http://www.gutenberg.net/1/2/8/9/12893/>

Produced by Robert Connal, Renald Levesque and the Online Distributed Proofreading Team. This file was produced from images generously made available by gallica (Bibliotheque nationale de France) at <http://gallica.bnf.fr>

Updated editions will replace the previous one--the old editions will be renamed.

Creating the works from public domain print editions means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg-tm electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG-tm concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for the eBooks, unless you receive specific permission. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the rules is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. They may be modified and printed and given away--you may do practically ANYTHING with public domain eBooks. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

*** START: FULL LICENSE ***

THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg-tm mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase "Project Gutenberg"), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg-tm License (available with this file or online at <http://gutenberg.net/license>).

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg-tm electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg-tm electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg-tm electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg-tm electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. "Project Gutenberg" is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg-tm electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg-tm electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg-tm electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation ("the Foundation" or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg-tm electronic works. Nearly all the individual works in the

collection are in the public domain in the United States. If an individual work is in the public domain in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg-tm mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg-tm works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg-tm name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg-tm License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg-tm work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country outside the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg-tm License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg-tm work (any work on which the phrase "Project Gutenberg" appears, or with which the phrase "Project Gutenberg" is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.net

1.E.2. If an individual Project Gutenberg-tm electronic work is derived from the public domain (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase "Project Gutenberg" associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg-tm trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg-tm electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg-tm License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg-tm License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg-tm.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg-tm License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg-tm work in a format other than "Plain Vanilla ASCII" or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg-tm web site (www.gutenberg.net), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original "Plain Vanilla ASCII" or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg-tm License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg-tm works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg-tm electronic works provided that

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg-tm works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg-tm trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg-tm License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg-tm works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg-tm works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg-tm electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from both the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and Michael

Hart, the owner of the Project Gutenberg-tm trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread public domain works in creating the Project Gutenberg-tm collection. Despite these efforts, Project Gutenberg-tm electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg-tm trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg-tm electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH F3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS' WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg-tm electronic works in accordance

with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg-tm electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg-tm work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg-tm work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg-tm

Project Gutenberg-tm is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need, is critical to reaching Project Gutenberg-tm's goals and ensuring that the Project Gutenberg-tm collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg-tm and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation web page at <http://www.pglaf.org>.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Its 501(c)(3) letter is posted at <http://pglaf.org/fundraising>. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's principal office is located at 4557 Melan Dr. S. Fairbanks, AK, 99712., but its volunteers and employees are scattered throughout numerous locations. Its business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887, email business@pglaf.org. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's web site and official page at <http://pglaf.org>

For additional contact information:

Dr. Gregory B. Newby
Chief Executive and Director
gbnewby@pglaf.org

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg-tm depends upon and cannot survive without wide spread public support and donations to carry out its mission of

increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit <http://pglaf.org>

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg Web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: <http://pglaf.org/donate>

Section 5. General Information About Project Gutenberg-tm electronic works.

Professor Michael S. Hart is the originator of the Project Gutenberg-tm concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For thirty years, he produced and distributed Project Gutenberg-tm eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg-tm eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as Public Domain in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our Web site which has the main PG search facility:

<http://www.gutenberg.net>

This Web site includes information about Project Gutenberg-tm, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.

Livros Grátis

(<http://www.livrosgratis.com.br>)

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)
[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)
[Baixar livros de Literatura Infantil](#)
[Baixar livros de Matemática](#)
[Baixar livros de Medicina](#)
[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)
[Baixar livros de Meio Ambiente](#)
[Baixar livros de Meteorologia](#)
[Baixar Monografias e TCC](#)
[Baixar livros Multidisciplinar](#)
[Baixar livros de Música](#)
[Baixar livros de Psicologia](#)
[Baixar livros de Química](#)
[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)
[Baixar livros de Serviço Social](#)
[Baixar livros de Sociologia](#)
[Baixar livros de Teologia](#)
[Baixar livros de Trabalho](#)
[Baixar livros de Turismo](#)